This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0380 3400

NE
LIBRARY
Collection
F MEDICINE
AL SCIENCES

LA

VIE PRIVÉE DES ANCIENS

LA FAMILLE DANS L'ANTIQUITÉ

LA

VIE PRIVÉE DES ANCIENS

LA FAMILLE DANS L'ANTIQUITÉ

Les figures ont été gravées

par les procédés de MM. C. Gillot et X. Comte.

LA
VIE PRIVÉE
DES ANCIENS

TEXTE PAR

RENÉ MÉNARD

DESSINS D'APRÈS LES MONUMENTS ANTIQUES

PAR

CL. SAUVAGEOT

LA FAMILLE DANS L'ANTIQUITÉ

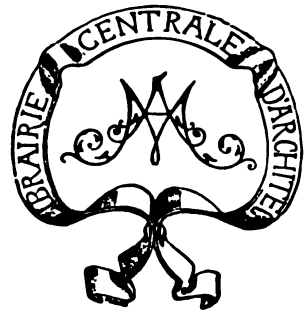

PARIS
Vve A. MOREL ET Cie, ÉDITEURS
13, RUE BONAPARTE, 13
1884

LA FAMILLE

DANS

L'ANTIQUITÉ

CONSTITUTION

DE

LA FAMILLE

13647
M 53
1881
v. 2

CONSTITUTION
DE LA FAMILLE

I

FAMILLE EGYPTIENNE

Le mariage en Égypte. — L'amour filial. — La condition des femmes. Les enfants.

Le mariage en Égypte. — Les textes font un peu défaut pour la constitution de la famille en Égypte, surtout en ce qui concerne les rapports conjugaux. Sur un grand nombre de stèles funéraires, on voit les hommages que les parents viennent rendre au membre de la famille qui est défunt. La femme est souvent représentée beaucoup plus petite que l'homme, mais suivant M. Mariette, il ne faut tirer de là aucune conclusion sur la situation respective des époux. Nous trouvons en effet sur quelques monuments le mari et la femme placés à côté l'un de l'autre, de telle façon qu'il est impossible de voir une hiérarchie quelconque dans l'intention de l'artiste (fig. 1).

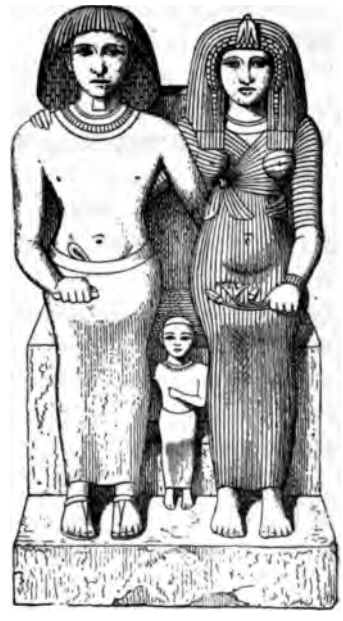

Fig. 1. — Famille égyptienne.

La polygamie était admise dans l'ancienne Égypte : c'est du moins ce qui résulte d'un passage de Diodore de Sicile, qui avait étudié à fond cette contrée. « Chez les Égyptiens, dit cet historien, les prêtres n'épousent qu'une seule femme, mais les autres citoyens peuvent en choisir autant qu'ils en ont besoin. Les parents sont obligés de nourrir

75116

tous leurs enfants, afin d'augmenter la population, qui est regardée comme contribuant le plus à la prospérité de l'État. Aucun enfant n'est réputé illégitime, lors même qu'il est né d'une mère esclave, car, selon la croyance commune, le père est l'auteur unique de la naissance de l'enfant, auquel la mère n'a fourni que la nourriture et la demeure. »

L'amour filial. — Les Égyptiens, comme les Chinois, avec lesquels ils présentent tant de rapports, regardent l'amour filial comme la première de toutes les vertus et, par une association d'idées assez singulière, ils le considèrent comme une annexe obligée du culte qu'on rend au roi. Il existe à la Bibliothèque nationale un livre de morale écrit par un vieillard nommé Ptah-Hotèp, qui remonte à la cinquième dynastie. L'obéissance du fils à son père, assimilée à celle qu'on doit au roi, y est présentée comme la première des vertus; au reste, la récompense promise à celui qui la pratique n'a rien de mystique et paraît être simplement la promesse d'une longue vie et de la faveur du roi. « Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela.... Le fils docile sera heureux par suite de son obéissance; il vieillira et parviendra à la faveur... » L'auteur se propose lui-même pour exemple. « C'est ainsi que je suis devenu un ancien de la terre; j'ai parcouru cent dix ans de vie avec la faveur du roi et l'approbation des anciens, en remplissant mon devoir envers le roi dans le lieu de sa faveur. »

La condition des femmes. — Contrairement à ce qui s'est presque toujours passé en Asie, la femme égyptienne paraît avoir occupé une très-large place dans la famille. Ce qui le prouve, c'est l'usage qu'avaient les Égyptiens d'indiquer le nom de leur mère préférablement même à celui de leur père. Religieusement elles participaient au sacerdoce et politiquement elles pouvaient occuper le trône. Enfin elles n'étaient pas confinées dans un harem et paraissent même avoir rempli l'office de maîtresses de maison.

Quand on attendait des hôtes pour une réception, le maître et la maîtresse du logis s'asseyaient l'un à côté de l'autre sur un large fauteuil, auquel était quelquefois attaché un chien, un singe, une gazelle ou tout autre animal favori. Les jeunes enfants, lorsqu'ils n'étaient pas sur les genoux de leurs parents, jouaient par terre sur des espèces de nattes.

Les enfants. — La privation d'enfants était regardée par les Égyp-

tiens comme la pire des infortunes, et le premier âge inspirait à tout le monde la plus vive sollicitude. La circoncision a été de tout temps pratiquée chez les Égyptiens; c'est un usage qu'on retrouve également chez plusieurs peuples de l'Asie. Au lieu d'emmaillotter les enfants, comme cela se faisait chez les Grecs et les Romains, les femmes égyptiennes avaient l'habitude de les porter dans une espèce de poche formée par une écharpe qu'elles nouaient sur l'épaule ou sur le dos, ainsi que nous l'avons vu sur la figure 120, tome Ier.

Fig. 2. Poupée égyptienne.

On a trouvé dans les tombeaux égyptiens plusieurs jouets d'enfants. Les petits enfants qui, il y a quelques milliers d'années, s'amusaient avec ces joujoux, ne se doutaient guère de l'importance que des hommes graves y attacheraient un jour et des savantes dissertations qui seraient faites à leur sujet.

Nous avons au musée du Louvre plusieurs jouets égyptiens, entre autres des poupées; elles sont en bois peint avec des grains de verre pour imiter les yeux (fig. 2 et 3).

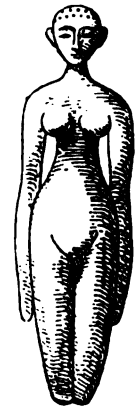

Fig. 3. — Poupée égyptienne.

Plusieurs collections renferment des jouets analogues; quelques-uns sont extrêmement soignés. On a trouvé dans les tombeaux des petits crocodiles destinés à servir de jouets, et des pantins dont on fait mouvoir les membres au moyen d'une ficelle (fig. 4).

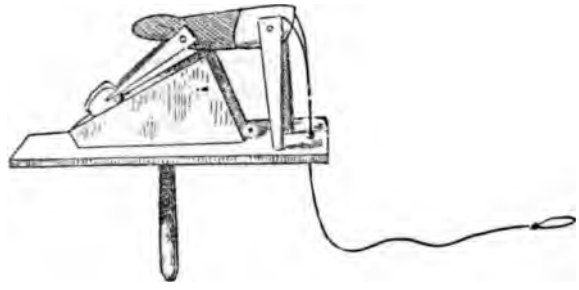

Fig. 4. — Jouet égyptien.

II

USAGES ÉGYPTIENS

Les repas Egyptiens. — Les morts a table. — Les prières.
Les ablutions. — Les ustensiles de table. — Les relations sociales.
La musique et la danse. — Jeux des Égyptiens.
La promenade.

Les repas Égyptiens. — Les monuments ne nous fournissent pas sur la salle à manger et en général sur les usages de la table en Égypte des renseignements aussi précis qu'on pourrait le désirer. Nous pouvons néanmoins consulter à ce sujet les représentations de repas funèbres qui, sauf certains rites particuliers, comme la mise du collier funéraire que nous voyons dans la figure 5, peuvent nous donner dans une certaine mesure une idée de la manière dont on prenait les repas.

Un fait qui semble absolument démontré, c'est que l'usage d'une

Fig. 5. — Service de table. (Repas funèbre).

table commune, où plusieurs personnes dînent ensemble en puisant dans les mêmes plats, était à peu près inconnu.

Les tables étaient fort exiguës et ressemblaient assez à nos petits guéridons posés sur un seul pied. La figure 5 nous montre une de ces tables sur laquelle sont divers aliments, mais ils y sont seulement déposés et même d'une manière assez encombrante. C'est qu'en effet on ne mangeait pas sur la table; on y plaçait les aliments, mais on ne les consommait qu'après les avoir retirés.

La table au reste n'était pas du tout un meuble nécessaire à un

Égyptien qui voulait faire un repas. La figure 6 nous montre les provisions contenues dans des paniers et les dîneurs qui y prennent à même le mets qui leur convient. Les liquides se servaient dans de petites tasses que le serviteur apportait et dans lesquelles il versait ensuite la boisson.

Fig. 6. — Service de table.

Athénée nous apprend que ces usages subsistaient encore au temps de la domination romaine. « Il y a, dit-il, une troisième sorte de soupers que j'appelle ceux des Égyptiens. On n'y dresse point de tables, mais les plats y sont portés à la ronde. » Les habitants de l'Égypte gardèrent donc longtemps leurs habitudes traditionnelles. Il est probable toutefois que celle-ci doit s'appliquer seulement à l'intérieur du pays, car ceux qui demeuraient à Alexandrie et dans les villes du Delta avaient complétement adopté les usages de la Grèce.

Les morts a table. — Hérodote rapporte qu'aux festins des riches, on portait après le repas, devant les convives, un petit cercueil avec une figure en bois si bien travaillée et si bien peinte qu'elle représentait parfaitement un mort. On la montrait à chacun des invités en disant : « Jetez les yeux sur cet homme, vous lui ressemblerez après votre mort; buvez donc maintenant et vous divertissez. » Cette figure mortuaire était probablement une image d'Osiris, type de toutes les momies humaines. On a attribué, sans beaucoup de preuves, à l'usage dont parle Hérodote, la confection d'un certain nombre de statuettes trouvées dans les tombeaux (fig. 7).

Fig. 7. Statuette funèbre.

Plutarque parle également de cet usage, auquel il semble vouloir donner une signification morale plus élevée.

« Quant à la façon de faire d'Égypte, où ils ont accoutumé d'apporter ordinairement au milieu d'un festin l'anatomie sèche d'un corps

d'homme mort et le montrer à tous les convives, en les admonestant de se souvenir qu'en peu de temps ils seront tels, encore que ce soit un fort malplaisant et importun entremets, toutefois a-t-il quelque commodité. Car s'il ne convie la compagnie à faire grand'chère et à se donner du plaisir, au moins les incite-t-il à se porter amour et dilection les uns aux autres, les admonestant de se souvenir, que la vie étant courte de soi-même, ils ne cherchent pas à la faire trouver longue par affaires fascheux et ennuyeux. » (Plutarque, Amyot, *Banquet des sept sages.*)

Les prières. — Les Égyptiens ne prenaient jamais aucun repas sans réciter les prières d'usage. L'historien Josèphe raconte que, lorsque les soixante-douze vieillards chargés par Ptolémée Philadelphe de faire une traduction de la Bible vinrent au palais, le roi les invita à dîner et chargea Éléazar de réciter les prières pour ses compatriotes, au lieu de laisser ce soin aux prêtres égyptiens qui s'en acquittaient habituellement.

« Lorsque les députés eurent pris place, dit Josèphe, le roi commanda à l'intendant du palais de les faire servir selon l'usage de leur pays. Il avait cru devoir éloigner de sa table ses prêtres et ses sacrificateurs, et ceux qui avaient coutume de réciter la prière avant le repas; il engagea donc un des députés qui était prêtre, et qui s'appelait Éléazar, à la faire. Éléazar se leva pour s'acquitter de cette pieuse fonction, et debout au milieu de la compagnie, il fit des vœux pour la prospérité du roi et de ses sujets; l'assemblée y applaudit par de vives acclamations: chacun ensuite s'empressa de faire honneur aux mets qu'on lui servait. »

Les ablutions. — Les Égyptiens se lavaient toujours les mains avant de commencer leur repas, et il est probable que l'ablution des mains devait recommencer après chaque service. C'est un usage que nous trouvons du reste chez presque tous les peuples de l'antiquité et qui s'explique par la nécessité où on était de prendre les mets avec les doigts.

L'ablution des mains se faisait de plusieurs manières. Habituellement on se servait d'aiguières dans le genre de celles que nous reproduisons figures 8 et 9. Le serviteur versait sur les doigts du convive le contenu du vase, qui le plus souvent renfermait une eau odorante. Dans d'autres circonstances, on se lavait simplement les mains dans une coupe (fig. 10).

L'eau du Nil était fort prisée, car Polybe nous apprend que Ptolémée

Philadelphe, ayant marié sa fille à Antiochus, roi de Syrie, lui faisait envoyer régulièrement de l'eau du Nil, parce que cette princesse n'en

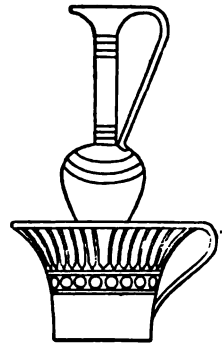

Fig. 8.

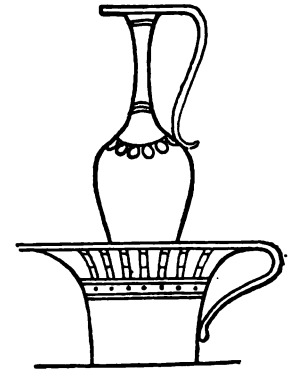

Fig. 9.

Aiguières pour l'ablution des mains.

voulait pas boire d'autre; néanmoins l'ivrognerie paraît avoir été, au moins sous la domination romaine, un vice commun en Égypte.

Athénée rapporte que les Égyptiens sont passionnés pour le vin.

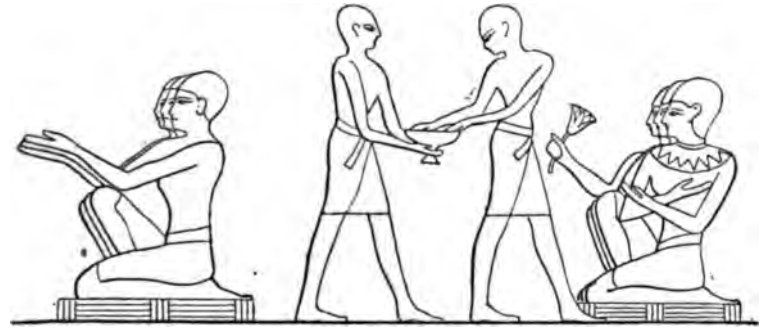

Fig. 10. — L'ablution des mains.

« Ce qui le prouve, dit-il, c'est qu'il n'y a que chez eux où ce soit comme une loi de manger avant tout autre aliment des choux bouillis : or la même coutume s'observe encore actuellement chez eux : c'est d'après cet usage que bien des gens commencent par avaler de la graine de chou pour se préserver de l'ivresse. »

« Ceux qui donnent aujourd'hui des repas, surtout les habitants de

la belle ville d'Alexandrie, crient, tempêtent, jurent contre l'échanson, le serviteur, le cuisinier. Les esclaves reçoivent des coups de poing; l'un d'un côté, l'autre de l'autre, fondent en pleurs ; de sorte que les convives soupent avec tous les désagréments imaginables. » (Athénée, *Deipnosophistes*, I, p. 34.)

Les ustensiles de table. — Les Égyptiens employaient des ustensiles dont la forme, infiniment variée, peut être considérée comme le type le plus ancien de la plupart de ceux dont nous nous servons aujourd'hui. Parmi les objets usuels dont nous donnons ici la représentation, un certain nombre a été déposé dans les tombeaux; les autres sont figurés sur les monuments de l'époque pharaonique. Quelques-uns appartiennent spécialement à l'Égypte et ne se trouvent dans aucune autre contrée, d'autres semblent être au contraire le point de départ d'une forme que les Grecs et les Romains ont ensuite adoptée.

Fig. 11.

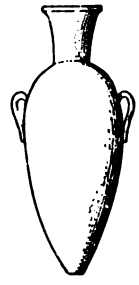

Fig. 12.

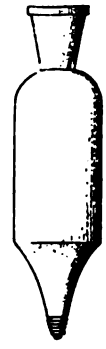

Fig. 13.

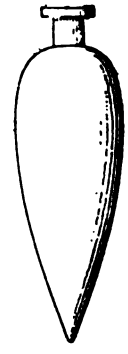

Fig. 14.

Amphores égyptiennes.

Ainsi les figures 11 à 14 nous montrent des amphores, c'est-à-dire des vases allongés, et généralement pointus par le bas, de façon à ne pouvoir se soutenir eux-mêmes sur leur base. Ce genre de récipient dont les plus anciens modèles sont en Égypte a persisté pendant toute l'antiquité.

Ces vases étaient généralement destinés à contenir des liquides ou des substances alimentaires conservées. La plupart des pots égyptiens présentent une forme allongée (fig. 15 à 35), et même lorsque leur base

n'est pas pointue ou arrondie, comme cela arrive souvent, ils auraient été d'un emploi très-difficile si les Égyptiens avaient eu comme nous

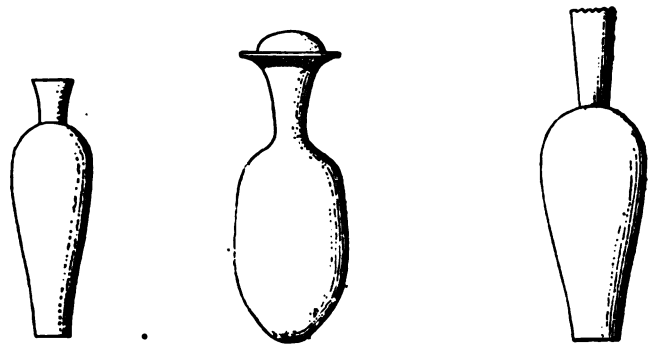

Fig. 15 Fig. 16. Fig. 17.

Vases égyptiens.

l'habitude de déposer leurs ustensiles sur des tables ou sur des meubles à surface plate. Les vases contenant des approvisionnements se

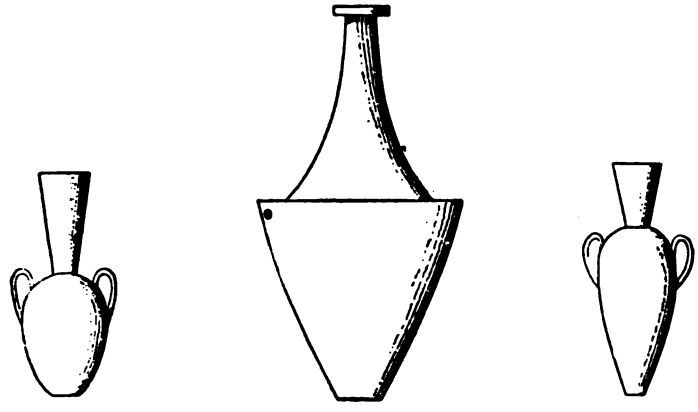

Fig. 18. Fig. 19. Fig. 20.

Vases égyptiens.

déposaient dans des endroits répondant à nos caves et à nos celliers et ils étaient probablement couchés sur du sable, peut-être même enterrés à une certaine profondeur. On allait les chercher pour les besoins du service et on les remettait ensuite à leur place, mais en aucun cas ils n'étaient considérés comme faisant partie des meubles de l'appartement. Il ne s'agit ici bien entendu que des pots usuels et non des vases d'or-

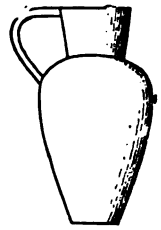

Fig. 21.

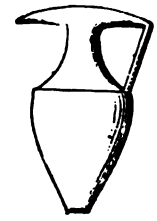

Fig. 22.

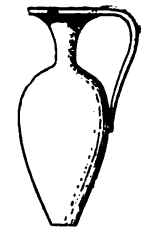

Fig. 23.

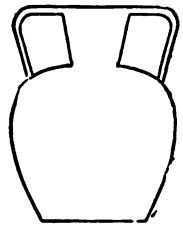

Fig. 24.

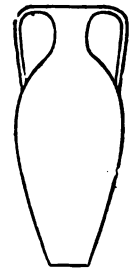

Fig. 25.

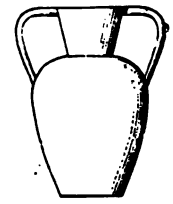

Fig. 26.

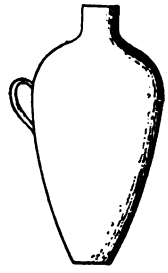

Fig. 27.

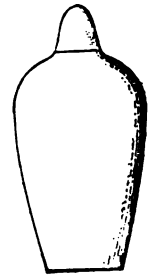

Fig. 28.

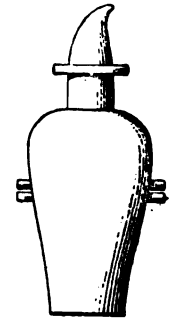

Fig. 29.

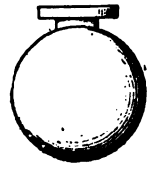

Fig. 30.

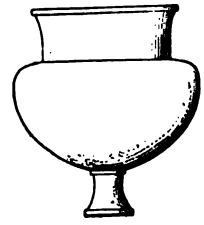

Fig. 31.

Fig. 32.

Vases égyptiens.

nement qu'on employait comme décoration et dont nous nous occuperons en temps et lieu.

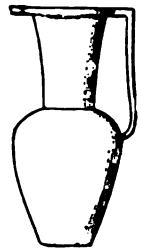

Fig. 33.

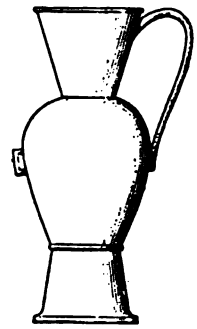

Fig. 34.

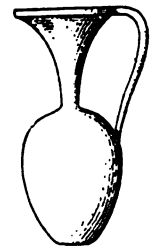

Fig. 35.

Vases égyptiens.

On voit aussi par les figures qui précèdent que, à côté du vase fin et de forme allongée, on trouve jusqu'au récipient en forme de boule,

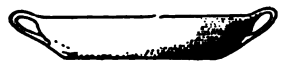

Fig. 36.

Fig. 37.

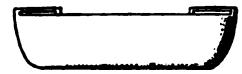

Fig. 38.

Plats égyptiens.

et qu'une multitude d'ustensiles en terre ou en métal, avec ou sans anses, servaient aux Égyptiens pour contenir des liquides. Les plats

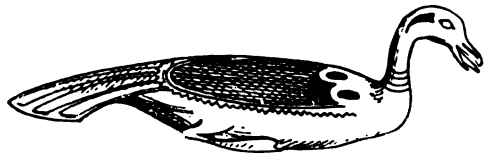

Fig. 39.

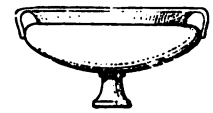

Fig. 40.

Plats égyptiens.

n'étaient pas moins nombreux ni moins curieux dans leur forme et il y en a quelques-uns dont la destination pourrait aisément s'établir: nous avons ici des casseroles, des tourtières, etc. (fig. 36 à 40).

Voici maintenant des plats dont la forme aussi bien que le décor

appartiennent spécialement à l'Égypte : l'un présente l'apparence d'une oie, l'autre d'une coquille. Ces plats étaient probablement destinés à contenir quelques mets particuliers, mais aucun texte ne nous vient en

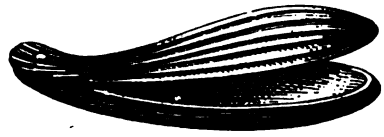

Fig. 41.

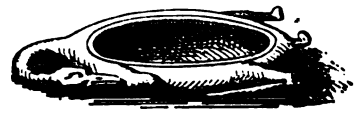

Fig. 42.

Plats égyptiens.

aide pour savoir leur usage exact, car les papyrus, qui fournissent des renseignements si précis au sujet de la vie future, sont à peu près muets quand il s'agit de l'existence terrestre et quotidienne (fig. 41 à 44).

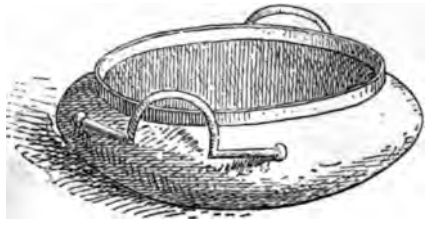

Fig. 43.

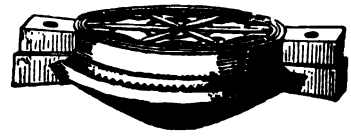

Fig. 44.

Plats égyptiens.

Les tombeaux égyptiens ont été, comme on sait, une véritable mine pour les ustensiles de ménage. On y a découvert entre autres des cuillères de bronze, quelquefois dorées, et d'autres en ivoire. Les unes sont surtout remarquables par leur manche, qui se termine souvent par une tête d'oiseau. D'autres sont en bois dur et ressemblent exactetement aux cuillères dont se servent encore aujourd'hui les cuisinières. D'autres affectent au contraire des formes bizarres comme on en trouve si souvent dans les objets égyptiens (fig. 45 à 50).

Les Égyptiens se servaient d'ustensiles du même genre pour puiser les liquides dans des grands vases. Ce sont de petits récipients dont le manche est extrêmement long et dont la forme générale rappelle assez celle de nos pipes. (fig. 51 à 53).

La quantité de cuillères qu'on a recueillies en Égypte est très-considérable, mais on n'a pas retrouvé un seul ustensile qui puisse être

Fig 45.

Fig. 46.

Fig. 47.

Fig. 48.

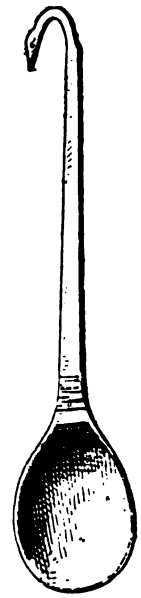

Fig. 49.

Fig. 50.

Fig. 51.

Fig. 52.

Fig. 53.

Cuillères égyptiennes.

employé comme nos fourchettes. Nous sommes donc obligés d'admettre que les Égyptiens, aussi bien que les Grecs et les Romains, mangeaient la viande avec les doigts.

LES RELATIONS SOCIALES. — Hérodote raconte comment dans l'ancienne Égypte on se saluait en s'abordant : « Avec les Lacédémoniens, dit-il, les Égyptiens sont d'accord sur cet usage : lorsqu'ils rencontrent un vieillard, les jeunes gens lui cèdent le pas et font un détour ; à son approche, ils se lèvent de leur siége. Mais sur celui qui suit, ils ne se rapportent à aucune autre nation hellénique : au lieu de se saluer de la voix dans les rues, ils se saluent en laissant tomber leur main jusqu'au genou. » Les monuments confirment le dire de l'historien grec et on voit sur plusieurs peintures égyptiennes des hommes laissant tomber leur main jusqu'au genou en signe de salutation. C'était pour eux l'équivalent de la main portée au chapeau dans les sociétés modernes.

Chaque personne qui entrait allait saluer les maîtres de la maison, qui leur souhaitaient la bienvenue. C'était un usage parmi les dames d'échanger une fleur du bouquet qu'elles portaient toujours avec elles. Puis on félicitait la maîtresse de la maison sur l'élégance de son ameublement, car, d'après un usage que nous retrouverons en Grèce, il eût

Fig. 54. — Un salon dans l'ancienne Égypte.

été malhonnête de ne pas exprimer son ravissement pour le goût exquis des hôtes qui vous recevaient.

Des serviteurs apportaient à chaque nouvel arrivant une guirlande de fleurs, en même temps qu'ils approchaient un siége. Un d'eux servait ensuite des rafraîchissements, et un autre venait reprendre les

coupes vides. Chaque personne qui avait bu recevait une serviette pour s'essuyer la bouche. A mesure qu'un nouveau venu arrivait, on faisait circuler des rafraîchissements à la ronde (fig. 54).

La musique et la danse égayaient toujours ces fêtes, où les dames venaient en grande toilette et portaient habituellement une fleur de lotus sur le front. Il est certain que les dames égyptiennes aimaient passionnément ce que nous appelons aujourd'hui le monde, et leurs réunions de plaisir sont figurées avec une grande naïveté sur les bas-

Fig. 55. — Conversation de dames.

reliefs peints qui sont au British Museum et qui proviennent des ruines de Thèbes (fig. 55).

Les Égyptiens riches connaissaient et aimaient toutes les superfluités de la vie, ainsi que le témoigne ce passage du papyrus Anastasi : « Tu arrives à la belle retraite que tu t'es ménagée ; tu te rassasies de vin, de bière, de mets, de gâteaux ; des bœufs ont été tués, des vins débouchés; des chants agréables sont pour toi ; ton chef parfumeur te parfume d'essences; ton chef d'irrigation apporte des guirlandes de fleurs, etc. »

La musique et la danse. — Si on en juge par les monuments, la musique et la danse étaient fort en honneur dans la société égyptienne. Sur un assez grand nombre de peintures, on voit des chanteurs, qui sont souvent accompagnés de joueurs d'instruments. Les personnes qui chantaient avaient l'habitude d'indiquer le rhythme en battant la mesure avec leurs mains, comme on le voit sur la figure 56.

La harpe et la flûte sont les instruments dont on se sert habituellement pour accompagner le chant. La figure 57 montre un chanteur, dont les bras obéissent à un mouvement rhythmé et qui a en face de lui un harpiste et un joueur de flûte simple. Cette flûte est très-longue et

n'est pas celle qu'on trouve le plus souvent sur les monuments : on y

Fig. 56. — Chanteurs.

rencontre bien plus communément la flûte double, telle qu'on la voit

Fig. 57. — Chanteur accompagné d'un harpiste et d'un joueur de flûte simple.

représentée sur la figure 58. Ici nous avons plusieurs chanteurs dont les bras se meuvent à l'unisson ; c'est un véritable concert vocal.

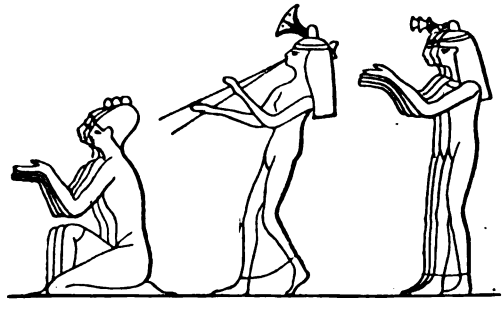

Fig. 58. — Chanteurs avec accompagnement de la double flûte.

Au contraire, la figure 59 nous fait voir un concert instrumental entièrement exécuté par des femmes. La première a une harpe, la seconde une cithare, la troisième une double flûte, la quatrième une sorte de lyre et la cinquième un tambourin de forme quadrangulaire. Le petit cône placé sur la tête de ces musiciennes montre qu'elles sont réunies pour une cérémonie funèbre.

La danse était aussi bien que le chant un amusement favori des Égyptiens. Les hommes se livraient autant que les femmes à cet exercice; toutefois, les textes faisant défaut, il est difficile de distinguer sur

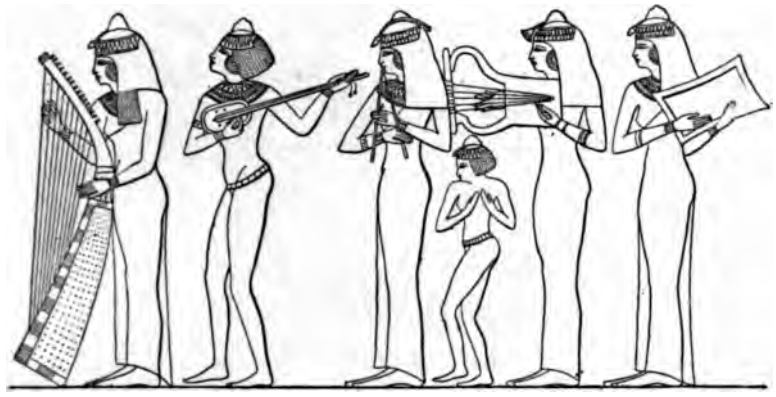

Fig 59. — Joueuses d'instruments.

les monuments si les personnages que l'on voit danser exercent une profession pour amuser les autres, comme cela se fait en Orient, ou s'ils

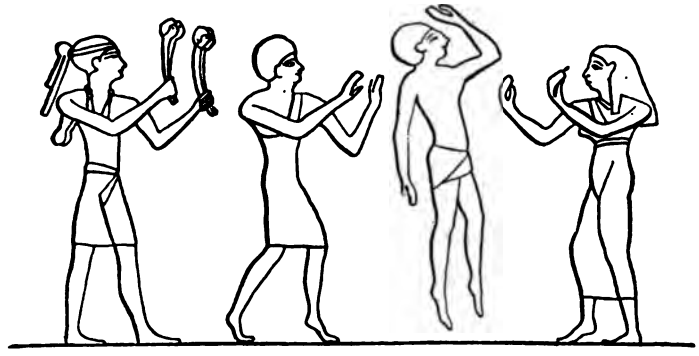

Fig. 60 — Danseurs égyptiens.

dansent pour se divertir eux-mêmes, comme cela se pratique chez nous.

Une peinture de Thèbes (figure 60) montre une danse exécutée avec l'accompagnement de chanteurs qui battent la mesure avec leurs mains, et d'une joueuse de castagnettes. Malgré ce luxe d'accompagnement, le personnage qui est en l'air ressemble à un acrobate qui saute plutôt qu'à un danseur qui exécute un mouvement rhythmé. La mesure

est beaucoup mieux exprimée sur la figure 61, où l'on voit deux danseurs,

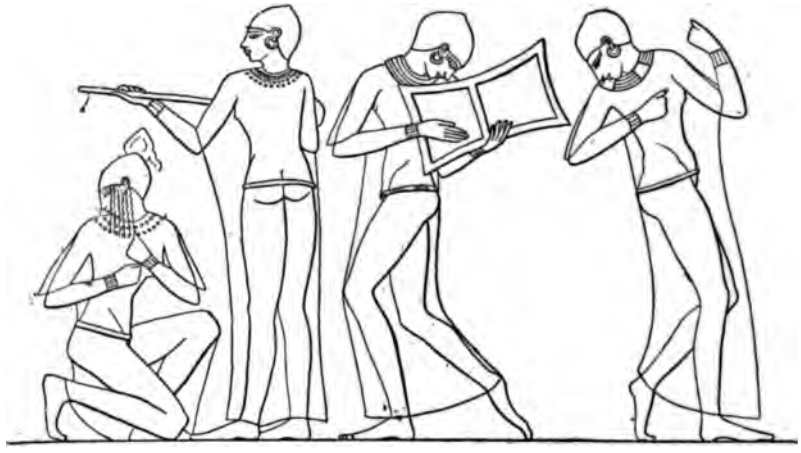

Fig. 61. — Musique et danse.

dont l'un s'accompagne lui-même en frappant sur son tambourin. Quant

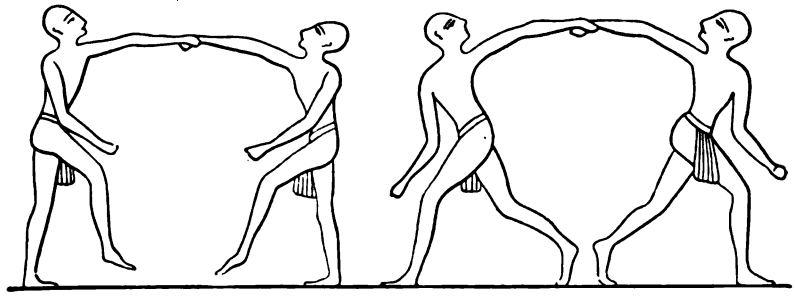

Fig. 62. — Danseurs égyptiens.

aux danseurs représentés sur la figure 62, l'attitude que l'artiste leur a donnée semble indiquer un mouvement de rotation assez rapide.

Jeux des Égyptiens. — Le jeu de balle figure sur les plus anciens monuments de l'Égypte. Plusieurs balles ont été retrouvées dans les tombeaux de ce pays; le catalogue du musée de Boulaq en signale une qui est formée de feuilles de papyrus ployées et qui remonte à la XIe dynastie; elle a été trouvée à Thèbes. Mais c'est surtout dans les hypogées de Beni Hassan qu'on peut voir les jeux qui divertissaient les

jeunes Égyptiens; le jeu de balle y figure parmi les autres. Ces joueurs égyptiens étaient des gens assez habiles, et beaucoup de nos lycéens les plus ardents à ce jeu répéteraient difficilement leurs exercices.

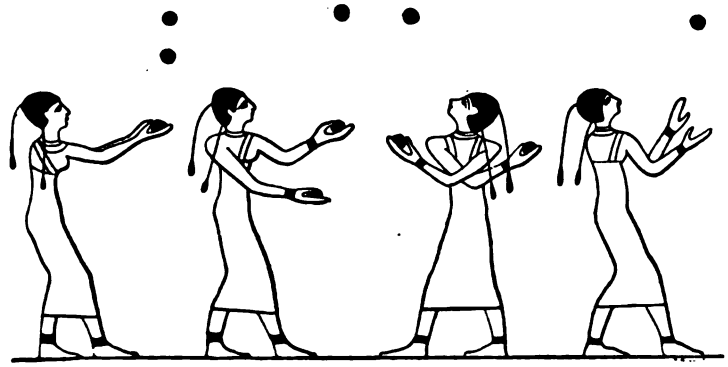

Fig. 63. — Jeu de balle en Égypte.

Quelquefois les joueurs se contentent de faire sauter plusieurs balles à la fois (fig. 63), et en reçoivent une dans la main pendant que les

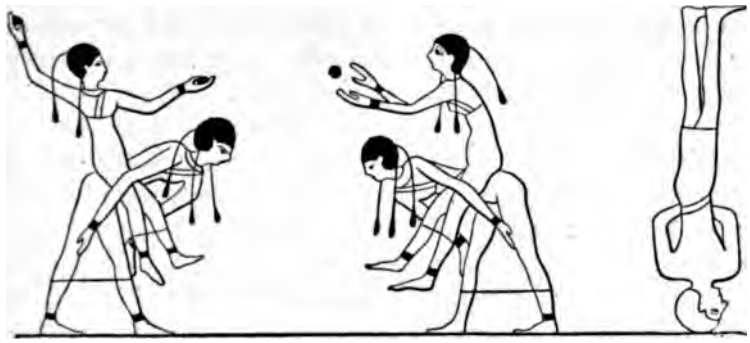

Fig. 64. — Jeux des Égyptiens.

deux autres sont en l'air. Dans une autre peinture (fig. 64), les joueurs, montés sur le dos les uns des autres, se renvoient mutuellement la balle. La manière dont ils sont enlevés par leurs camarades pourrait bien paraître un peu étrange et, à vrai dire, ceux qu'on porte sont assis d'une façon qui n'est assurément pas bien commode, mais cela vient peut-être simplement de l'inexpérience de l'artiste. Néanmoins quelques-uns de ces exercices ressemblent à ceux que font les

acrobates. Voilà en effet dans cette même figure 64 un personnage qui se tient sur la tête en se croisant les bras derrière le dos et en levant les jambes tout droit en l'air avec une rectitude qui n'est pas très-élégante, mais qui ne doit pas être non plus très-aisée à garder.

La culbute joue naturellement un rôle assez important dans les exercices des Égyptiens. Nous voyons sur les peintures de Beni Hassan

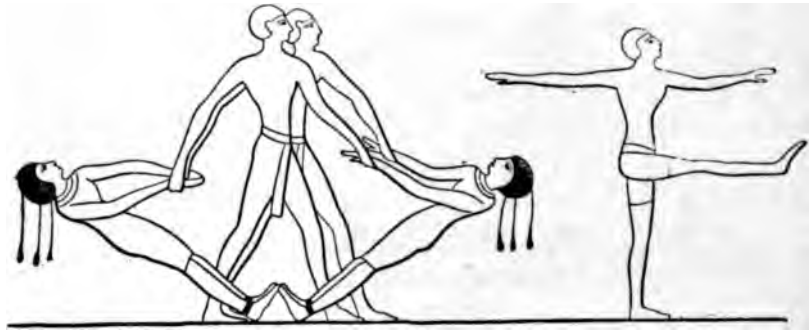

Fig. 65. — Jeux des Égyptiens.

des jeunes hommes qui se jettent en arrière en faisant la roue avec leurs bras, d'autres qui montent les uns sur les autres pour montrer leur force et leur souplesse, d'autres enfin qui se livrent à toutes les contorsions dont le corps humain est susceptible.

Parmi les tours qui sont représentés, il y en a un qui consiste à être assis par terre, les jambes étendues, et à se relever sans mettre les mains et sans se servir des genoux. Ailleurs on voit deux hommes balançant par les bras deux femmes étendues qu'ils relèvent alternativement (fig. 65).

Il ne faudrait pas croire cependant que les jeux des anciens Égyptiens consistassent uniquement en tours de force. Les amusements, analogues à notre jeu de dames ou à notre jeu d'échecs y étaient au contraire fort en honneur (fig. 66). On les voit figurer sur les peintures qui décorent les hypogées; il paraît que les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'en user, car une sculpture de Thèbes représente Ramsès XII en train de poser son pion sur la tablette du jeu. Nos mu-

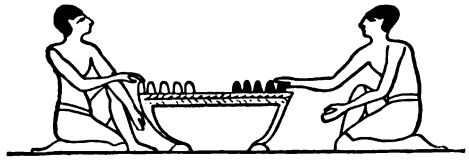

Fig. 66. — Jeu avec des pions.

sées renferment de petits pions en ivoire, en poterie ou en verre, qui proviennent de jeux de cette nature.

On a trouvé aussi en Égypte des dés cubiques et couverts de petits trous noirs, dont le nombre est différent sur chaque face, comme ceux dont nous nous servons (fig. 67). Nous avons au musée égyptien du Louvre (salle historique, armoire C) une boîte à jeu ou damier de forme rectangulaire, oblongue, en faïence verdâtre, qui a appartenu à la reine Hatasou. A l'intérieur, il y a une cavité destinée à contenir les pions dont se servaient les joueurs. La partie supérieure porte une division de vingt cases et la partie inférieure une division de trente cases. Les hiéroglyphes portent avec le nom de la reine Hatasou des vœux de santé et de stabilité. Une autre boîte du même genre (salle civile, armoire K), montre dans sa décoration le propriétaire occupé à diriger les pièces. On attribue à ce jeu un sens astronomique.

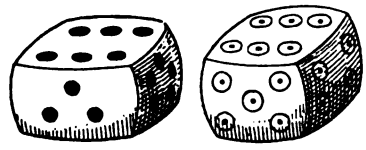

Fig. 67. — Dés à jouer.

Une boîte analogue figure au musée de Boulaq; elle a été trouvée dans un tombeau de Thèbes. Des divisions en lignes droites établissent comme une sorte d'échiquier sur la partie supérieure. La boîte qui n'est qu'un damier est pourvue d'un tiroir destiné à contenir les pions. Les légendes inscrites sur ce meuble montrent que les cases du damier avaient chacune une désignation particulière, et ce nom paraît astronomique.

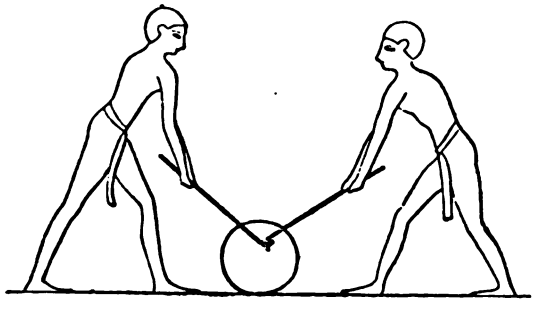

Fig. 68. — Jeu de cerceau

Le jeu de cerceau se trouve sur les monuments égyptiens (fig. 68). Le cerceau est très petit et comme les joueurs ont une baguette munie de crochets qu'ils emboîtent l'un dans l'autre, il est probable qu'ils s'efforcent de faire sauter le cerceau en l'air plutôt que de le faire simplement rouler sur le sol.

Si le jeu de la main chaude n'est pas d'origine égyptienne, on voit dans les peintures des hypogées des scènes qui y ressemblent beaucoup.

Un personnage agenouillé baisse la tête et présente la partie postérieure de son corps, sans doute pour y recevoir quelque claque. Néanmoins comme les joueurs ont le poing fermé, et non pas la main ouverte, il doit y avoir quelque différence (fig. 69). Peut-être aussi faut-il ne voir là qu'une variante du jeu que les Italiens appellent la *morra* et qui paraît avoir été connu de plusieurs peuples de l'Antiquité.

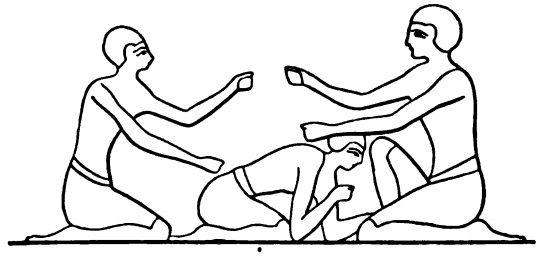

Fig. 69. — La main chaude.

LA PROMENADE. — Les Égyptiens aimaient la promenade ; les berges plantées d'arbres qui bordaient le fleuve et les canaux, à l'approche des villes, étaient, pour les oisifs, un lieu de réunion et de conversation.

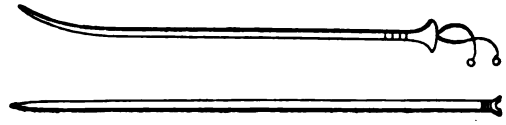

Fig. 70. et 71. — Cannes et badines égyptiennes.

Fig. 72. — Promenade en litière.

Les vieillards se servaient de cannes qui ne différaient pas beaucoup

des nôtres; quelques-unes sont pourvues d'inscriptions comme celle-ci : *bon bâton pour soutenir la vieillesse.* Le nom des propriétaires est généralement gravé sur ces cannes, dont on peut voir divers échantillons dans nos musées. Au reste, le plus souvent les cannes qu'on a retrouvées sont des badines comme les nôtres (fig. 70-71).

Toutefois les gens aisés sortaient plus volontiers dans des palanquins : notre figure 72 montre la construction de ces palanquins, derrière lesquels un serviteur tenait une espèce de grand bouclier recouvert en peau de bête, destiné à servir de capote. Le palanquin n'était d'ailleurs usité que pour aller dans un endroit très-rapproché et quand on n'était pas bien pressé d'y arriver ; autrement on employait les chars.

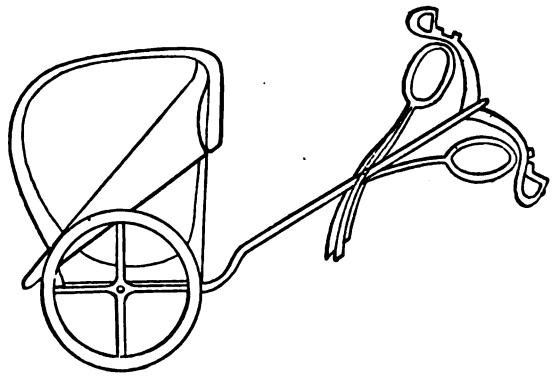

Fig. 73. — Char égyptien.

La forme des chars est à peu près uniforme, mais fort élégante (fig. 73). La caisse s'ouvrait par derrière et était arrondie par devant. Quelquefois le milieu de cette caisse, mais le plus souvent son extrémité postérieure repose immédiatement sur l'essieu qui est en métal et dont les extrémités sont percées de trous où on plaçait des chevillettes pour empêcher l'écartement des roues. A l'extrémité du timon, on voit le joug attaché aux harnais par des espèces d'anneaux. Les roues au nombre de deux ont de quatre à six raies. Elles devaient avoir une certaine largeur pour ne pas s'enfoncer dans le sol où elles roulaient, mais il est difficile de s'en faire une idée bien juste à cause de l'absence de perspective sur les monuments figurés. Elles paraissent avoir toujours été en métal : mais la caisse était en bois orné de peintures, et quelquefois plaqué de métaux précieux. Leur légèreté permet même de penser que quelques-unes pouvaient être entièrement en métal. La

caisse était solidement établie sur l'essieu : des montants en métal la retenaient même au timon, et une espèce de traverse, quelquefois terminée par une fleur de lotus, en augmentait la solidité ; mais il est remarquable que l'essieu ait été placé à l'extrémité du char et non pas au milieu.

III

LES MORTS EN ÉGYPTE

Les cérémonies funèbres. — Le culte des morts. — L'embaumement. Le cartonnage des momies. — Convoi d'un scribe royal. Les convois sur le Nil. — La police des tombeaux.

Les cérémonies funèbres. — Pendant le deuil, les Égyptiens laissaient croître leur barbe et leurs cheveux, en signe d'abandon et de désolation; car en tout autre temps ils étaient rasés. Les parents, pendant le temps qui précédait l'embaumement du corps, restaient autour du défunt en gémissant et en se frappant la poitrine. Les femmes

Fig. 74. — Les rameaux verts.

se souillaient le visage avec de la fange et parcouraient la ville en chantant des hymnes à la louange du mort. Leurs chants lugubres étaient accompagnés par le son des tambourins sur lesquels elles frappaient. En même temps qu'elles font entendre leurs complaintes, elles agitent des rameaux verts (fig. 74). La verdure, les branchages, les

fleurs et les fruits, jouent un très-grand rôle dans les funérailles des Égyptiens, parce que tout ce qui tient à la végétation était à leurs yeux un symbole de résurrection. En effet, quand la plante a perdu sa verdure, on la voit reverdir; quand la fleur est fanée et le fruit tombé, on voit la plante porter de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits.

Fig. 75. — Pose du collier.

Les repas funèbres accompagnaient toujours les cérémonies qui avaient lieu à la mort d'un membre de la famille. Ces repas et la toilette spéciale qu'on faisait aux convives, avant qu'ils fussent appelés à y

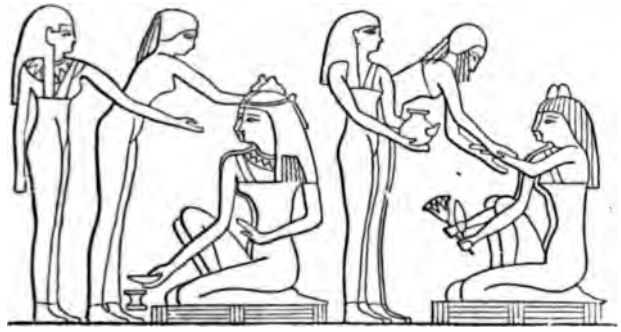

Fig. 76. — La pose du cône funéraire.

prendre part, forment le sujet de diverses représentations assez curieuses. La toilette consistait principalement dans la pose du collier et des cônes funéraires.

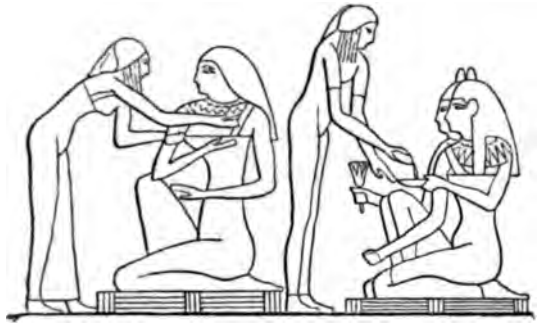

Fig. 77. — La toilette funèbre.

La pose du collier est représentée sur la figure 75; et il est bon de noter que sur plusieurs monuments retraçant des scènes funèbres on voit des colliers identiquement pareils à

celui-ci, ce qui semblerait prouver que cette forme appartient à un type consacré par l'usage. La figure 76 montre un personnage sur la tête duquel on est en train de poser le cône funéraire. Dans le groupe placé à côté, les personnages, dont la tête est déjà surmontée du cône, tiennent en main la fleur du lotus, emblème d'immortalité.

Des scènes dans le genre de celles qu'on vient de voir se retrouvent avec quelques variantes (fig. 77).

Le culte des morts. — Si nous avons peu de renseignements sur

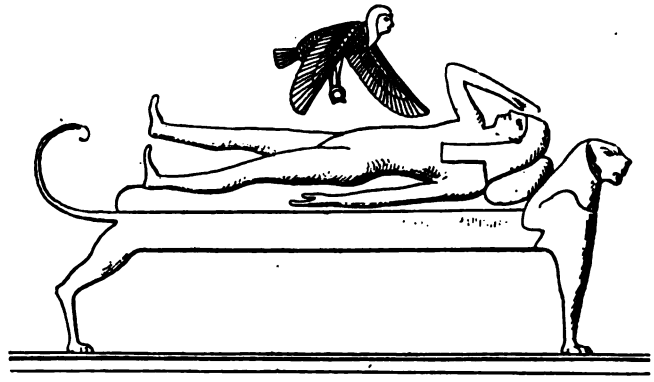

Fig. 78. — L'âme volant au-dessus du défunt.

la vie intime des Égyptiens, une foule de monuments nous fournissent de précieuses indications sur leurs usages funèbres, car ce peuple semble n'avoir vu dans la vie qu'une préparation à la mort. La croyance absolue à la résurrection des corps a donné lieu à de nombreuses pratiques qui ont toujours pour but de maintenir l'intégrité absolue du corps, jusqu'au moment où l'âme reviendra prendre possession de son enveloppe terrestre.

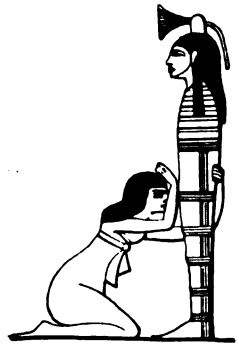

Fig. 79. — Veuve devant la momie de son mari.

Dans les monuments figurés, l'âme apparaît sous la forme d'un épervier à tête humaine que l'on voit voler au-dessus du défunt couché sur son lit funèbre (fig. 78). La raison de cet emblème est que l'épervier représente le soleil dans le symbolisme égyptien, et que l'âme devait comme le soleil renaître après avoir disparu de la terre.

La momie était pour les Égyptiens l'objet d'un véritable culte : de nombreuses représentations en font témoignage. La figure 79 représente une veuve devant la momie de son mari. Pour cette veuve, le personnage contenu dans la momie est toujours vivant : il est insensible et sans mouvement jusqu'au jour de la résurrection, mais il reprendra son corps, et il doit le retrouver intact. La fleur de lotus symbole d'immortalité, est placée au-dessus de sa tête, et tous les soins que sa famille prend de sa dépouille terrestre ont pour but de conserver son corps tel qu'il l'a laissé, afin qu'il puisse un jour l'animer d'une vie nouvelle.

Tous les emblèmes représentés sur les momies et

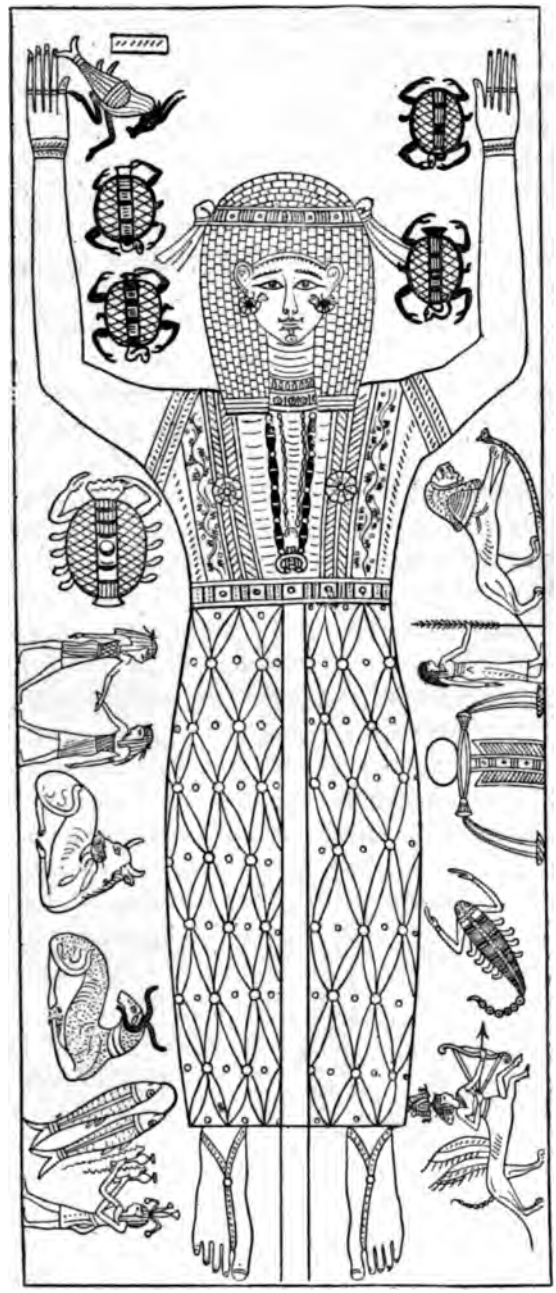

Fig. 80. — Peinture de sarcophage.

les sarcophages ont trait à la même croyance, qui était admise non-seulement dans l'Égypte, mais encore en Éthiopie et dans toute la vallée du Nil. La figure 80 est tirée d'un monument découvert en Nubie. Le personnage qu'elle représente lève ses deux bras en l'air et on voit à ses côtés des signes astronomiques faisant allusion aux espaces célestes que le défunt doit parcourir à l'image du soleil. Mais quand on approche de la tête, les emblèmes changent de caractère, et on trouve le scarabée, l'animal qui naît de la pourriture, et qui, pour les Égyptiens, représente l'idée de la résurrection.

Le respect que les Égyptiens avaient pour la momie de leurs parents a donné lieu à un usage très-singulier. Lorsqu'on contractait une dette, on donnait habituellement un gage au prêteur, et le gage le plus sacré, le plus solennel était la momie des parents. Celui qui, après l'avoir prêtée, ne la retirait pas, était noté d'infamie et condamné à être lui-même privé de sépulture, ce qui constituait, aux yeux d'un Égyptien, la plus redoutable des pénalités. Quelquefois les petits-fils, devenus plus riches, acquittaient les dettes de leurs aïeux et, après avoir obtenu la levée de la condamnation, leur faisaient de magnifiques funérailles (Diodore de Sicile). Ainsi le corps embaumé, précisément parce qu'il était l'objet le plus cher à la famille, acquérait une sorte de valeur de négoce et pouvait en quelque sorte servir de billet de commerce.

Les prescriptions religieuses ordonnaient l'embaumement des corps, et quelques savants ont vu là une mesure hygiénique, à laquelle le sacerdoce avait donné une consécration religieuse. Le christianisme triomphant proscrivit les anciennes coutumes comme entachées de paganisme. Champollion-Figeac et d'autres savants ont attribué à l'abandon des antiques usages relatifs à l'embaumement ces terribles épidémies qui, pendant le moyen âge et les temps modernes, ont si souvent ravagé l'Égypte et se sont répandues de là sur d'autres pays.

Fig. 81. — Tête de momie dépouillée de ses bandelettes.

L'EMBAUMEMENT. — Hérodote nous a laissé des détails assez circonstanciés sur la manière dont les Égyptiens s'y prenaient pour embaumer les corps. « Les embaumeurs, dit-il, travaillent chez eux et ils procèdent de la manière suivante à l'embaumement le plus précieux.

D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie par le moyen de drogues qu'ils introduisent dans la tête (fig. 81). Ils font ensuite une incision dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie tranchante (fig. 82). Ils tirent par cette ouverture les intestins, les nettoient et les passent au vin de palmier; ils les passent encore dans des aromates broyés; ensuite ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres parfums, l'encens excepté; puis ils le recousent. Lorsque cela est fini, ils salent le corps, en le couvrant de natron pendant soixante-dix jours. Il n'est pas permis de le laisser séjourner plus longtemps dans le sel. Ces soixante-dix jours écoulés, ils lavent le corps, et l'enveloppent entièrement de bandes de toile de coton enduites de commi (gomme), dont les Égyptiens se servent ordinairement comme de colle. Les parents retirent ensuite le corps; ils font faire en bois un étui de forme humaine, ils y renferment le mort et le mettent dans une salle destinée à cet usage; ils le placent droit contre la muraille. Telle est la manière la plus magnifique d'embaumer les morts.

« Ceux qui veulent éviter la dépense choisissent cette autre sorte : on remplit des seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre; on en injecte le ventre du mort, sans y faire aucune incision, et sans en tirer les intestins. Quand on a introduit cette liqueur, on bouche l'orifice, pour empêcher la liqueur injectée de sortir; ensuite l'on sale le corps pendant le temps prescrit. Le dernier jour on fait sortir du ventre la liqueur injectée :

Fig. 82. — L'incision dans le corps.

Fig. 83. — Le corps dans ses bandelettes.

elle a tant de force qu'elle dissout le ventricule et les entrailles et les entraîne avec elle. Le natron consume les chairs, et il ne reste du corps que la peau et les os. Cette opération finie, ils rendent le corps sans y faire autre chose.

« La troisième espèce d'embaumement n'est que pour les pauvres. On injecte le corps avec la liqueur nommée surmaïa; on met le corps dans le natron pendant soixante-dix jours, et on le rend ensuite à ceux qui l'ont apporté. »

Après les soixante-dix jours d'immersion dans le natron, on procédait à l'ensevelissement du corps. On commençait par envelopper chaque doigt séparément dans une étroite bandelette. Ensuite on les réunissait dans une bandelette plus large qui enveloppait toute la main. La même opération se faisait pour les bras et pour les membres inférieurs. Puis on passait à la tête, qui était la partie la plus soignée. On se servait de la toile la plus fine et quelquefois de très-belle mousseline de manière qu'elle adhérât absolument dans toutes ses parties. On enveloppait le corps dans toute sa longueur; cette dernière enveloppe, artistement cousue, était enfin déposée dans le cercueil (fig. 83).

Au-dessous des bandelettes, ou entre leurs diverses couches, on trouve des bijoux, des pièces d'étoffes diverses, des manuscrits, ou des petits objets ayant appartenu au défunt et qu'il a affectionnés. Les doigts ont souvent des bagues; il y a des colliers autour du cou (fig. 84). Des petites figurines, enveloppées de bandelettes, sont quelquefois placées

entre les jambes. Des objets du même genre se trouvent encore plus souvent en dehors des bandelettes et dans l'intérieur du cercueil. On y mettait entre autres des objets de toilette, de grosses tresses de cheveux, de volumineuses perruques, des chaussures, etc. Quelquefois aussi ce sont des instruments relatifs à la profession que le défunt a

Fig. 84 — Bijoux des momies.

exercée pendant sa vie. Ainsi dans les momies des scribes on trouve la palette d'écrivain avec ses godets, les calames ou plumes avec le canif pour les tailler; dans celles des marchands on trouve la coudée ou les mesures diverses; dans celles des enfants des joujoux avec lesquels ils pouvaient s'amuser au jour de la résurrection.

Sous les Ptolémées on attachait aux caisses des momies des étiquettes portant le nom et l'âge du défunt. C'étaient des planchettes de formes quadrangulaires et percées de trous par lesquels passait une cordelette qui les reliait à la momie.

Le cartonnage des momies. — Quand la momie était suffisam-

Fig. 85. — Confection de la momie.

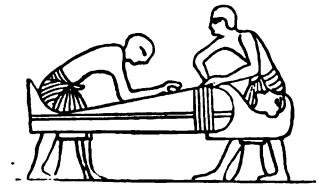

Fig. 86. — Polissage de la momie.

ment préparée et entourée de ses bandelettes, on la recouvrait d'une pâte molle (fig. 85 et 86) qui s'adaptait exactement en se desséchant et for-

mait l'étui où le corps était renfermé. Cet étui était couvert entièrement de sujets symboliques; on y incrustait des yeux d'émail, et les cheveux des femmes étaient reproduits avec leurs nattes, telles qu'elles les avaient portées de leur vivant. Pour les personnages considérables, ce premier cercueil, contenant la véritable momie, était contenu lui-même dans un second, et celui-ci dans un troisième. Tous ces cercueils sont couverts de peintures et d'inscriptions (fig. 87).

Fig. 87. — Peinture de la momie.

Les masques des cercueils sont dorés ou peints. « Les cercueils du roi Auten, dit M. de Rougé, montrent que, dès la plus haute antiquité, quelques-uns de ces masques furent dorés et ornés d'yeux incrustés en émail. L'usage des masques composés d'une feuille d'or remonte au moins à la XVIIIe dynastie. Les masques en cartonnage doré furent usités dans tous les temps. Les masques dans lesquels on a donné à la peau une couleur rose sont beaucoup plus récents; plusieurs masques de femmes de cette couleur sont coiffés d'ornements étrangers à l'Égypte; ce sont des monuments gréco-égyptiens, ainsi que les masques en cartonnage doré du même style. Des portraits peints remplacèrent les masques à l'époque romaine. »

Les peintures qui recouvrent les boîtes de momies se rapportent toujours à la vie future. Les divinités bienfaisantes étendent leurs ailes devant la poitrine du défunt en signe de protection et des petites figurines représentent des scènes du rituel funéraire.

Dans le cartonnage de momie représenté sur la figure 88, l'oiseau sacré est reproduit deux fois, l'une au-dessus de l'autre, et dans la même posture, c'est-à-dire la tête tournée du côté gauche. On remarquera aussi l'énorme coiffure du personnage et sa barbe postiche dont les tresses sont enroulées comme une natte. Il est remarquable que les Égyptiens, dont le menton était complétement rasé, ne manquent jamais de représenter cette barbe postiche dans les monuments funéraires. Une suite de riches colliers est également figurée sur le cou et les épaules du défunt, qui doit être un Pharaon, puisqu'on voit sur sa poitrine les deux urœus portant sur leur tête la couronne de la haute Égypte. Des hiéroglyphes, des emblèmes solaires, des images de divinités et des figures d'adorants complètent cette représentation. Les cartonnages

de momies diffèrent entre eux parce que les emblèmes de résurrection, qu'on y rencontre toujours, n'occupent pas la même place, mais le principe décoratif qui guide le peintre se rattache invariablement à la même idée.

« Pour ceux qui ont des sépultures privées, dit Diodore de Sicile, le corps est déposé dans un endroit réservé. Ceux qui n'en ont pas construisent dans leur maison une cellule neuve et y placent le cercueil debout contre le mur. » En effet, la momie restait quelque temps dans l'habitation avant d'aller prendre sa place dans les nécropoles. La famille et les amis venaient lui faire des offrandes, consistant en vases, en paniers de fruits, et en objets divers qu'on mettait devant elle. La figure 89 nous montre deux momies placées sur un traîneau qu'on tire avec des cordes, jusqu'à la petite c apelle où aura lieu la cérémonie funèbre. C'est là que la momie reçoit les honneurs qui lui sont dus et que le prêtre vient brûler devant elle des parfums.

Sur quelques monuments, la momie déjà placée

Fig. 88. — Cartonnage de momie.

dans sa chapelle funéraire a devant elle une table d'offrandes; on

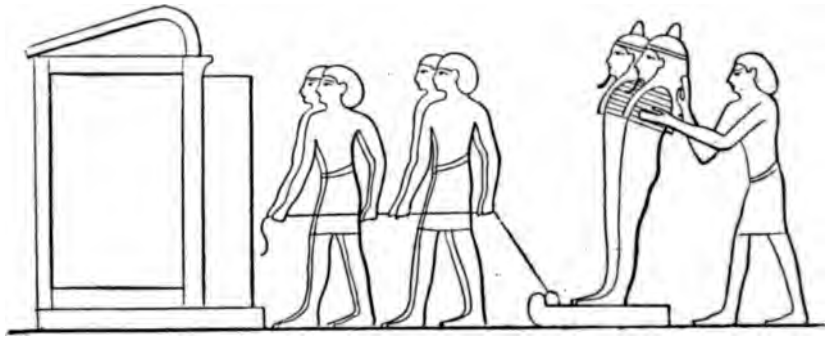

Fig. 89. — La momie amenée à la chapelle.

verse des parfums et on brûle de l'encens en son honneur; tandis que des femmes échevelées donnent tous les signes extérieurs de la douleur la plus profonde.

Convoi d'un scribe royal. — Les funérailles d'un scribe royal, peintes sur les murs de son tombeau, dans la nécropole de Thèbes, peuvent nous donner l'idée d'une cérémonie funèbre sous la XVIIIe dynastie.

En tête de la procession, un serviteur soutient d'une main une table

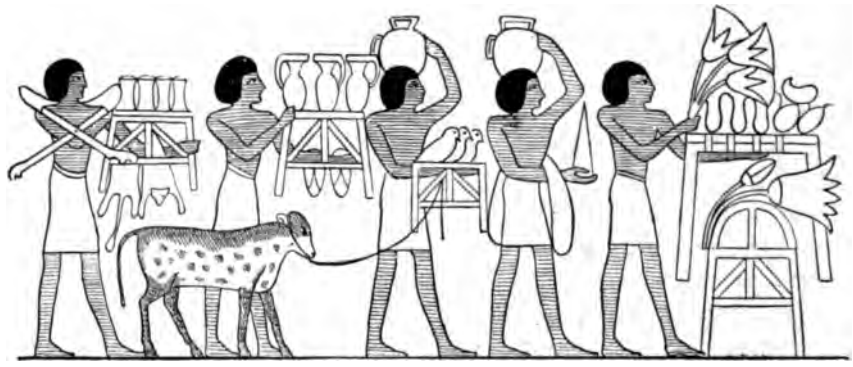

Fig. 90. — Les objets sacrés

à offrandes chargée de fruits et de pains sacrés; de l'autre main il tient un bouquet de fleurs de lotus. Deux hommes, dont les épaules sont chargées d'amphores, marchent après lui : le premier porte un cône

funéraire dans la main droite; le second tient en laisse un veau tacheté et porte dans l'autre main trois petits oiseaux perchés sur un juchoir. Immédiatement après celui-ci vient un groupe de personnages dont le premier et le troisième soutiennent des tables, tandis que celui

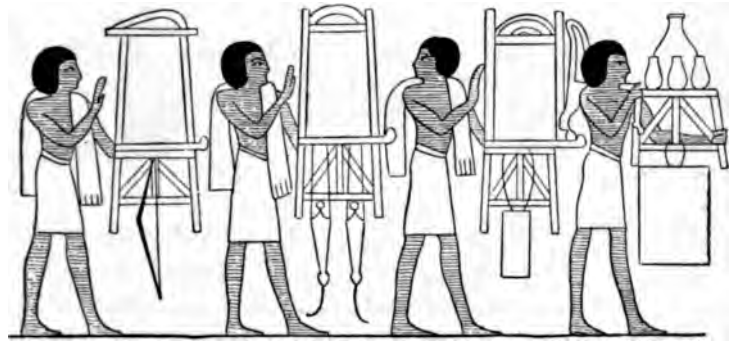

Fig. 91. — Les coffrets, les tablettes, les poignards et l'arc.

qui se trouve au milieu a un pliant placé en sautoir autour de la poitrine, une peau de panthère pend à son bras. Les objets sacrés dont il est chargé montrent qu'il appartient à la caste des prêtres : il tient une

Fig. 92. — Le carquois, l'éventail, les sandales.

petite table sur laquelle sont placées des fioles à encens. Les deux autres tables sont chargées de vases de diverses formes, et laissent pendre, la première une paire de sandales, l'autre une tablette de bois (fig. 90 et 91).

Le groupe suivant (fig. 91 et 92) est composé d'hommes vêtus de la tunique courte et d'une pièce d'étoffe blanche à franges, qui est posée

sur l'épaule et retombe de chaque côté au-dessous de la ceinture. Ces personnages, qui sont tous costumés de la même manière et qui marchent du même pas lent et régulier, soutiennent des coffrets de dif-

Fig. 93. — La table à offrandes.

férentes formes placés sur des supports, d'où pendent divers objets ayant appartenu au défunt, des poignards, des sandales, un éventail de plumes de paon, des tablettes pour écrire, un arc, un carquois.

Fig. 94. — Les meubles du défunt.

Le défilé des meubles est extrêmement curieux. La première pièce que l'on voit emporter est une table à offrandes (fig. 93) chargée de fruits et recouverte de palmes. Un prêtre, portant une peau de léopard, insigne de sa dignité, tient un pliant, et les hommes qui marchent derrière lui emportent une chaise et un lit de repos (fig. 94). Les meubles qui avaient servi au défunt devaient l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, afin qu'au jour du réveil il ne manquât de rien et pût retrouver autour de lui tous les objets qui lui avaient été familiers pendant sa vie. C'est ainsi que des serviteurs portent (fig. 95) un char au timon duquel sont suspendus deux carquois assez longs et probablement destinés à renfermer des javelines. Voici maintenant un autre char, celui probablement que le défunt affectionnait le plus, car il est traîné

par deux chevaux accouplés, et dirigé par le cocher, qui le suit à pas lents, en tenant les rênes (fig. 96). Des hommes portant sur leur tête des coffrets marchent à côté du char, qu'ils semblent escorter.

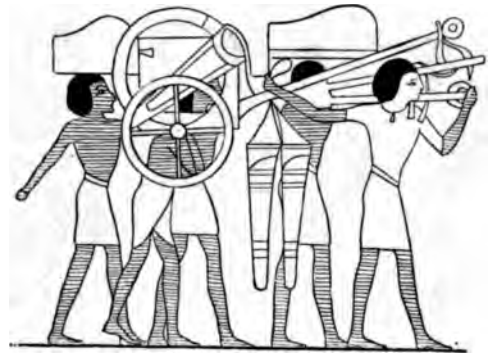

Fig. 95. — Les chars.

Une table d'où pend un large éventail à plumes apparaît ensuite : elle est chargée de trois vases d'or et d'une cuillère (fig. 97). Deux autres tables chargées de la même manière viennent après celle-ci; derrière elles on porte des coffrets où sont enfermés des objets que le défunt avait aimés pendant sa vie, ou des présents que des parents ou amis lui font à l'occasion de ses funérailles.

Une grande caisse en marqueterie, dont la base pose sur un petit

Fig. 96. — Le char préféré

traîneau porté par quatre hommes, renferme probablement des objets sacrés, car elle est accompagnée de chaque côté d'un prêtre vêtu d'une longue robe et qui lève la main en signe d'adoration. Les porteurs de la caisse sont suivis par deux serviteurs tenant chacun sur son épaule une figure d'Osiris, image des ancêtres (fig. 98).

Un buste de grande dimension ouvre ensuite une série nouvelle : ce

buste, dont la face et les cheveux sont entièrement dorés dans la peinture,

Fig. 97. — Les tables et les coffrets.

doit représenter le père du défunt, si ce n'est le défunt lui-même. Le

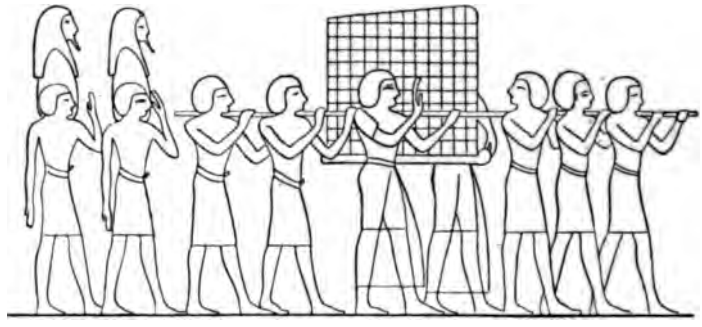

Fig. 98. — La caisse en marqueterie.

serviteur qui le porte tient en même temps à son bras un énorme collier

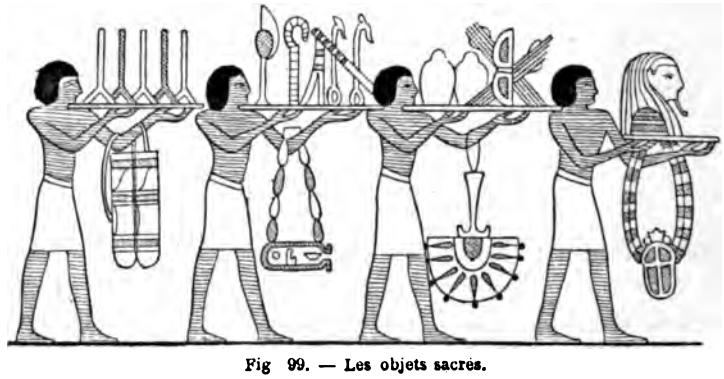

Fig 99. — Les objets sacrés.

auquel est suspendu un scarabée, gage d'immortalité (fig. 99).

Les objets qui viennent ensuite composaient sans doute le trésor du défunt ou, tout au moins, la partie la plus riche de son mobilier. Ce sont des vases d'or, un étui pour renfermer l'arc et les flèches, une masse d'armes, un fouet et un pédum, signes de la puissance, puis des sceptres, de riches colliers et des vautours d'or aux ailes déployées (fig. 99 et 100).

Fig. 100. — Les vautours d'or.

Après les vautours d'or, on tire à l'aide d'une corde un traîneau portant une barque sacrée, escortée de serviteurs tenant des caisses sur l'une desquelles est représenté l'œil mystique d'Horus. Ce grand œil, qui paraît souvent dans les représentations égyptiennes (fig. 101), figure ici comme gage d'immortalité. Mythologiquement, le rôle d'Horus apparaît surtout dans sa lutte contre Typhon, principe du mal et de l'obscurité. Comme soleil levant, Horus est naturellement vainqueur des ténèbres, et comme fils

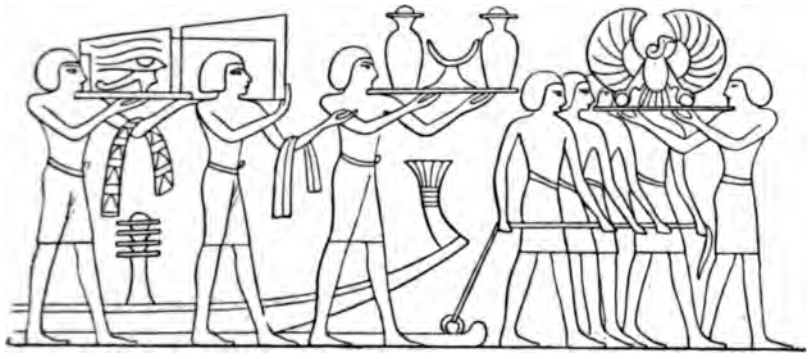

Fig. 101. — L'œil mystique et la barque sacrée.

du dieu bon par excellence, Osiris, il est vainqueur du mal; mais cette lutte n'a pas été sans péril, puisqu'il y a perdu un œil. Le souvenir de cette blessure a donné lieu à un emblème très-fréquent et qui est bien de circonstance ici, puisque l'obscurité dans laquelle le mort semble à jamais plongé sera remplacée aussi par l'éblouissante lumière de la vie nouvelle.

On porte encore quelques images d'Osiris, la dernière sous la forme de l'épervier sacré (fig. 102), puis le cortége change complétement de caractère et devient plus intime et moins honorifique. Après quelques caisses de verdure (fig. 103) suspendues à des gaules que des hommes portent sur leurs épaules, nous voyons apparaître le groupe des pleureuses. Enveloppées de l'épaule à la cheville dans de longues robes blanches, elles ont les bras nus et les cheveux ceints d'un bandeau (fig. 104). La dernière se retourne en invoquant le mort et en chantant sa louange.

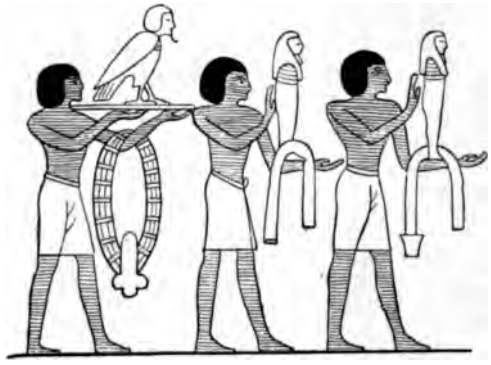

Fig. 102. — Les images d'Osiris.

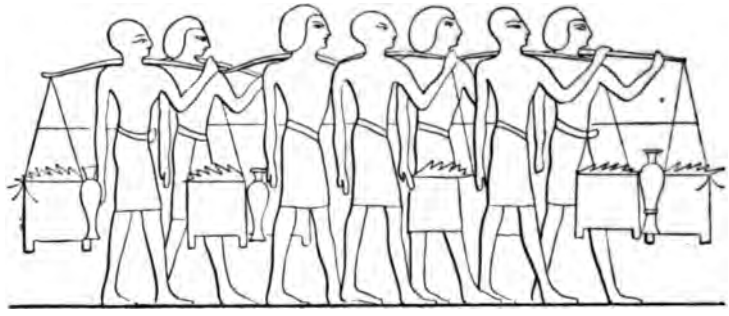

Fig. 103. — Les caisses de verdure.

Les chants funèbres des Égyptiens avaient toujours la forme d'hymnes religieux en l'honneur du défunt. Rosellini en a copié un dans la tombe d'un prêtre d'Ammon, qui était mort frappé d'apoplexie pendant l'exercice de son sacerdoce. Comme ces chants étaient tous conçus dans le même esprit, celui-ci peut nous donner une idée des autres : « Oh! oh! au grand et principal oblateur des libations. Oh! le principal prêtre oblateur d'Ammon. Oh! il a vécu en parfaite justice, et il est mort dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, en voyant Ammon, pendant que son bras faisait son oblation, et dans le temps qu'il servait Ammon... et qu'il présentait la royale offrande à son seigneur... Oh!

oh! des milliers de biens en offrandes à lui, Osirien, prêtre d'Ammon, Aménémoph, homme véridique. »

Le petit traîneau qu'on voit ensuite (fig. 105), précédé de gens qui le tirent à l'aide d'une corde, renferme une espèce de sac peint en bleu, dont le contenu a exercé la sagacité des archéologues, mais est jusqu ici demeuré inconnu. Des prêtres tenant un vase à libation, un aspersoir et une cuillère à encens, suivent

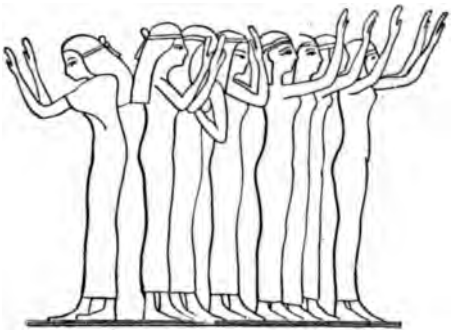

Fig 104. — Les pleureuses.

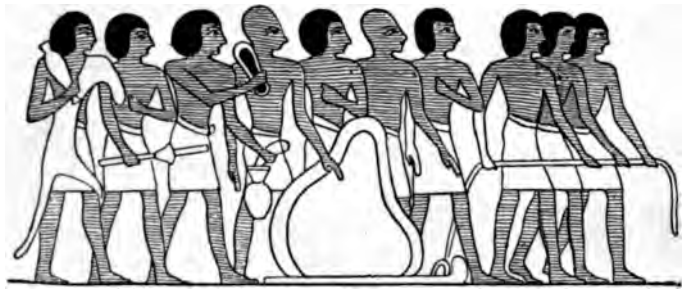

Fig. 105. — Le petit traîneau.

ce traîneau et précèdent le catafalque, dont un prêtre qui se retourne

Fig. 106. — Les bœufs traînant le catafalque.

semble vouloir régler la marche avec le mouvement de ses mains (fig. 106).

Le catafalque est dressé sur une barque, emblème du voyage que le défunt va accomplir, et la barque repose elle-même sur un traîneau. De grandes fleurs de lotus, symbole de vie éternelle, décorent les angles de ce monument funèbre, de chaque côté duquel on voit les images d'Isis et de Nephtis, emblèmes du commencement et de la fin (fig. 107 et 108).

Fig. 107. — Le catafalque.

Ce char en forme de barque posée sur un traîneau ne se trouve pas partout, mais il est fréquent sur les monuments. La barque devait être préférée au chariot ordinaire, dans un pays où les communications se faisaient le plus ordinairement par la navigation du fleuve. Ces barques imitaient dans leur forme générale celles qui sillonnaient le Nil; mais elles étaient fabriquées pour la circonstance et n'étaient nullement destinées à une navigation qu'elles eussent même probablement été incapables d'accomplir. Au lieu d'être portée sur un traîneau, la barque est quelquefois posée sur un char à roues, mais ce mode de transport était extrêmement rare.

Fig. 108. — Le catafalque.

Le cortége se termine par les parents et amis du défunt, qui portent tous de longues robes blanches (fig 109). Les uns se frappent la poitrine, et d'autres tiennent à la main de longs bâtons, insignes de la haute position qu'ils occupent.

Les cérémonies n'étaient pas toutes aussi pompeuses que celle qui

vient d'être décrite, mais elles présentaient en général un caractère analogue. Dans ses études sur le rituel, E. de Rougé décrit ainsi une vignette qui ouvre le livre des morts. « Les parents et les pleureuses ouvrent la marche; on traîne ensuite les coffrets funéraires et la barque où la momie repose dans son cercueil. Un prêtre conduit une génisse devant la momie, et huit autres personnages portent des enseignes sacrées. Un veau bondit devant sa mère, symbole de la nouvelle naissance qui doit donner la vie éternelle au défunt. Les sacrifices et les morceaux d'offrandes sont accumulés en sa faveur; le prêtre lit le formulaire sur un volume déployé entre ses mains; la momie, debout entre les bras d'Anubis, reçoit un flot de libation purifiante, ce qui se rapporte au chapitre XIV. »

Fig. 109. — Les parents et amis.

Les convois sur le Nil. — Les convois se faisaient quelquefois par eau, car le cimetière était souvent placé sur une rive du fleuve et la ville sur l'autre. En outre, les environs des grandes cités étaient extrêmement peuplées, et ceux qui les habitaient étaient souvent obligés de descendre le fleuve pour amener la momie de leurs parents jusqu'à sa dernière demeure.

Enfin il y avait un grand nombre de dévots, qui voulaient être transportés, après leur mort dans des lieux qui avaient une réputation de sainteté et qui étaient des rendez-vous de pèlerins. Le Nil était en tout temps sillonné par ces flottilles funèbres qui remontaient ou descendaient le fleuve. Dans les peintures qui décorent les hypogées, les représentations de processions funéraires sur le Nil sont aussi fréquentes que celles qui ont lieu sur la terre ferme.

Les cérémonies qui s'accomplissaient à ces funérailles nautiques étaient d'ailleurs les mêmes, bien que la mise en scène en fût forcément différente. Nous y retrouvons tout le luxe habituel aux familles opulentes. Le mobilier avec les offrandes, les amis et la famille, les

prêtres et les pleureuses, tout se retrouve ici comme précédemment; seulement les personnages sont placés sur des bateaux (fig. 110). On

Fig. 110. — Le mobilier du défunt sur une barque funèbre.

remarquera seulement les grandes fleurs de lotus qui décorent la tente où est abritée la momie et qui, dans le symbolisme égyptien, sont un gage d'immortalité (fig. 111).

Fig. 111. — Les fleurs de lotus.

Le même emblème apparaît dans les barques funèbres, comme nous le voyons aussi sur la figure 112. Les pleureuses gémissent en se tournant vers une autre barque sur laquelle est la momie. Elles sont placées sur une terrasse, tandis que les rameurs occupent les côtés latéraux de la barque. Accroupies ou debout, elles pleurent et gesticulent en regardant la barque funèbre qui emporte le défunt. La plupart de ces femmes sont

enveloppées de longues robes, d'autres ont le buste découvert, mais toutes ont la chevelure pendante derrière le dos.

Fig. 112. — Les pleureuses sur un bateau.

Enfin la figure 113 va nous montrer un convoi nautique d'apparence plus modeste, car il y avait plusieurs classes d'enterrement dont le tarif

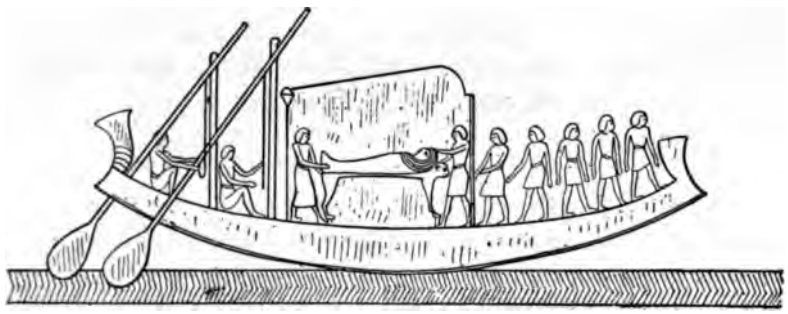

Fig. 113. — Convoi par eau.

était fixé par une administration analogue à celle des pompes funèbres.

La police des tombeaux. — Les tombeaux des particuliers étaient placés sous la garde d'une catégorie de prêtres nommés *colchites*. Ces colchites avaient pour mission de célébrer les rites funéraires en l'honneur des morts qui leur avaient été confiés, et dont le tombeau était généralement à eux appartenant et faisant partie de leur habitation. Le

fait est prouvé par des contrats de vente où un colchite, achetant une maison à un autre colchite, stipule qu'il devient en même temps possesseur des tombeaux qui y sont et qu'il sera par conséquent chargé des cérémonies funèbres. Les noms des morts sont soigneusement enregistrés dans ces sortes de contrats, parce que les cérémonies que les familles demandaient pour chacun d'eux étaient fort bien payées et constituaient un revenu considérable.

Une plainte en violation de tombeau a été adressée par un colchite, sous le règne de Philométor; l'original de cette plainte, conservé parmi les manuscrits du musée égyptien au Louvre, est ainsi conçu :

« A Denis, un des amis, hipparque des hommes et archiphylacite (préfet de police) du Peri-Thèbes; de la part d'Osoroëris, fils d'Horus, colchite d'entre ceux des Meumonia. Je porte à ta connaissance que l'an XLIV, lorsque le stratége Lochus est venu à Diospolis la Grande, certaines personnes ont envahi *l'un des tombeaux* qui m'appartiennent dans le Peri-Thèbes; l'ayant ouvert, ils ont dépouillé quelques-uns des corps qui y étaient ensevelis, et en même temps ont emporté les effets que j'y avais mis, montant à la somme de dix talents de cuivre (environ sept cents francs). Il est arrivé aussi que, comme la porte fut laissée toute grande ouverte, des corps en bon état ont beaucoup souffert de la part des loups, qui les ont en partie dévorés. Puisque j'intente action contre Poëris et..... et Phtonis, son frère, je demande qu'il soit cité devant toi, et qu'après mûr examen, on rende la décision convenable.

« Sois heureux[1] ! »

Il est à remarquer que le plaignant s'adresse ici au chef de la gendarmerie, dont les agents devaient prévenir ou empêcher le délit. Mais en même temps la plainte nous informe des raisons pour lesquelles ils n'avaient pas pu l'empêcher : en effet, quand le gouverneur visitait la province confiée à son administration, il passait en revue les troupes cantonnées dans le nome, et les voleurs ont profité de leur absence pour faire leur coup. Il y a au reste dans cette plainte deux choses distinctes : le plaignant a bien pu retrouver les objets soustraits si les voleurs ont été arrêtés, il a pu réclamer une indemnité pour le dégât matériel, mais les loups qui sont entrés en ont commis un bien autrement grave aux yeux des familles des défunts, et le pauvre colchite, responsable des corps qui lui avaient été confiés, a dû recevoir de

1. Théodule Devéria, *Catalogues des manuscrits égyptiens*, p. 235.

graves réclamations pour cette mutilation qui blessait si profondément le sentiment religieux du pays.

Les gardiens des tombeaux formaient dans les grandes villes, à Thèbes par exemple, des compagnies qui exploitaient les enterrements par quartiers. Ces compagnies empiétaient quelquefois les unes sur les autres, et il existe des papyrus contenant les pièces de procès relatifs à ces empiétements de terrains. Dans les contrats relatifs à ces terrains, on mettait non-seulement les noms des parties contractantes, et ceux des propriétaires limitrophes, mais encore on énonçait minutieusement l'emplacement et l'orientation du terrain cédé. Le musée du Louvre possède plusieurs de ces contrats.

Les richesses immenses que renfermaient les hypogées étaient bien faites pour tenter les voleurs, et les papyrus nous révèlent les enquêtes judiciaires qui ont eu lieu à propos de ces spoliations. Le catalogue du musée de Boulaq nous fournit aussi un renseignement bien curieux dans la description suivante : « Une stèle de bois, couverte de stuc doré, a été trouvée avec ce cercueil dans la chambre souterraine qui a fourni au musée un si riche ensemble de monuments funéraires. L'or de cette stèle, comme celui qui couvrait le visage des cercueils des momies, a été soigneusement gratté. Mais, chose singulière, l'outil qui profanait sans scrupule la figure et les titres de Tat-ankh s'est arrêté subitement devant l'image d'Osiris, qu'il a laissée intacte. C'est ce respect craintif du violateur de la tombe pour le dieu de l'enfer égyptien qui nous autorise à penser que les profanations dont cette tombe a été l'objet remontent à l'antiquité. »

IV

LA FAMILLE EN ASIE

La polygamie orientale. — La famille chez les Hébreux. Les repas des Hébreux. — Mariages babyloniens. — Les repas assyriens. Usages de la Perse. — Usages lydiens.

La polygamie orientale. — La polygamie a toujours existé en Orient. A quelques nuances près, la famille orientale est constituée partout comme une simple propriété. La femme est comme la chose de l'époux, elle n'a aucun droit personnel, elle est honorée si elle est

féconde, méprisée ou chassée si elle est stérile, mais nulle part on ne la voit maîtresse de maison, nulle part on ne la voit avoir une autorité quelconque dans la famille, un rôle dans la société. Le mari peut en prendre plusieurs, s'il le désire, et leur donner au même titre le nom d'épouse : les enfants qui naissent appartiennent au père et augmentent sa richesse, au même titre que les agneaux que ses brebis mettent bas. Femmes, enfants, bestiaux, tout cela appartient également au chef de la famille, dont l'autorité est partout incontestée.

Ce caractère est surtout frappant dans la vie patriarcale, mais on le retrouve dans toutes les sociétés orientales, dans la vie politique aussi bien que dans la vie de famille. Habituellement c'est le fils aîné qui succède au père, et la famille qui s'est augmentée par les collatéraux se transforme en tribu : quand les tribus, au lieu d'être errantes, parviennent à se grouper d'une façon fixe, la monarchie s'établit, et le roi possède son peuple comme le père de famille possède sa femme et ses enfants. Nous verrons quelques différences entre les diverses nations de l'Orient, qui se modifient peu à peu à mesure que la civilisation se développe, mais le régime fondamental demeure le même au fond et peut, quant à la famille, se résumer ainsi : possession absolue et sans contrôle de tous les membres par le chef.

La famille chez les Hébreux. — La polygamie était admise chez les Hébreux, au moins dans les temps primitifs. Les patriarches ont plusieurs femmes, et dans la grande période historique du peuple hébreu, on voit les rois, notamment Salomon, avoir de grands harems organisés comme ceux de tous les monarques orientaux. Néanmoins la polygamie ne paraît pas avoir été dans les habitudes de la nation, et elle disparaît tout à fait à partir de la captivité de Babylone. Les rabbins assurent même que, bien que les livres de Moïse ne défendent pas la polygamie, elle n'existait dans le peuple que d'une manière tout à fait accidentelle : par exemple, un homme marié dont la femme était stérile en prenait ordinairement une autre. Mais nous voyons par l'histoire d'Abraham que l'enfant qu'un patriarche avait d'une servante était peu de chose à ses yeux, puisqu'il n'hésite pas à le chasser et à le laisser sans ressource quand sa femme légitime est devenue mère à son tour. D'un autre côté, Jacob épouse Lia et Rachel sans que l'une des deux sœurs soit subordonnée à l'autre. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, si la polygamie existe, la nation en fait rarement usage.

Le mari était maître absolu de sa femme et pouvait la renvoyer : « Quand quelqu'un aura pris une femme et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant ses yeux, parce qu'il aura trouvé en elle quelque chose d'infâme, il lui écrira une lettre de divorce, et, la lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison. » La loi juive spécifie, comme on voit, que la répudiation doit avoir pour cause une chose infâme; mais comme elle institue le mari seul juge du cas d'infamie, la femme reste vis-à-vis de lui sans aucune garantie légale. Cette infamie, au reste, ne saurait être l'adultère, car l'adultère est puni, non de la répudiation, mais de la mort. « Pour l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre, on fera mourir l'homme et la femme adultères. »

Un usage assez singulier qu'on trouve chez les Juifs consiste à épouser la femme de son frère, lorsqu'elle est devenue veuve : l'enfant qui naissait de cette seconde union passait pour appartenir au premier mari. C'est pour cela que Juda dit à Onan : « Viens vers la femme de ton frère, et prends-la pour femme, et suscite des enfants à ton frère. »

Les filles qu'on mariait n'étaient pas dotées, mais bien plutôt vendues par leur père. Cet usage, que nous retrouvons chez plusieurs autres nations orientales, est attesté par plusieurs passages de la *Genèse*, et notamment dans l'histoire de Jacob, qui donne sept années de son travail pour avoir Lia et sept autres pour avoir Rachel. Au reste, si quelqu'un avait séduit une fille qu'il ne pouvait pas épouser, il devait payer la même somme que s'il l'épousait. Le texte est formel à cet égard : « Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme. Mais si le père de la fille refuse de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges. »

Une fille ne pouvait hériter de son père que si celui-ci n'avait pas d'enfants mâles, et parmi les garçons c'était l'aîné qui primait ses frères. Le pouvoir absolu du père de famille durait pour ses fils tant qu'il vivait; mais il perdait toute autorité sur sa fille dès qu'il l'avait mariée. Telle est dans l'ensemble la constitution de la famille chez les Hébreux.

Les repas des Hébreux. — Chez les Hébreux le principal repas se faisait à midi : « Alors Joseph vit Benjamin avec eux et dit à son maître d'hôtel : Mène ces hommes dans la maison, et tue quelque bête et l'ap-

prête; car ils mangeront *à midi* avec moi. » Cette heure de midi est signalée à plusieurs reprises dans la Bible comme celle des repas. Mais il arrivait sans doute que les gourmands les prolongeaient quelquefois un peu tard, car Isaïe se plaint de ceux qui commencent leurs festins le matin et le continuent jusqu'au crépuscule.

A l'origine, les Hébreux mangeaient assis. Jacob dit à son père : « Lève-toi, je te prie, et *assieds-toi*, et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse. » Plus tard l'usage semble avoir prévalu, du moins dans les classes riches, d'être couchés en mangeant. Un prophète s'élève contre ceux — « qui couchent sur des lits d'ivoire, et mangent les agneaux choisis du troupeau et les veaux près du lieu où on les engraisse. » Au reste, les textes sont souvent sujets à interprétation, et l'absence de tout monument figuré nous réduit à ne pouvoir faire que des conjectures.

L'usage du pain était général parmi les Hébreux dès la plus haute antiquité; on voit aussi l'usage des gâteaux dès le temps des patriarches. « Abraham s'en alla en hâte dans la tente de Sarah et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine, pétris-les et fais des gâteaux. » Pour moudre le grain, on se servait du moulin à bras, et il y en avait dans toutes les maisons. Le moulin se composait de deux parties : la partie inférieure, qui restait immobile, et la partie supérieure, que des femmes esclaves faisaient tourner. La cessation du bruit que produit le moulin est dans la poésie hébraïque l'image de la désolation.

La viande pouvait se faire rôtir ou bouillir; les deux procédés étaient connus : « Et ils en mangeront la chair *rôtie* au feu cette nuit-là; ils la mangeront avec des pains sans levain et avec des herbes amères. N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été *bouilli* dans l'eau; mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles. »

On engraissait les animaux pour la table des riches : « Or les vivres de Salomon, chaque jour, étaient trente cores (environ 3 hectolitres) de fine farine, et soixante cores d'autre farine, dix bœufs gras et vingt bœufs des pâturages, et cent moutons, sans les cerfs, les daims et la volaille engraissée. » Le poisson était aussi fort en usage, et les Phéniciens de Tyr en apportaient au marché de Jérusalem.

Nos collections ne possèdent pas d'ustensiles de table ayant appartenu aux Hébreux; mais il est probable que par la forme, ils ne devaient pas différer essentiellement de ceux dont se servaient les Égyptiens. Ils étaient en métal ou en terre, mais le métal é ait préféré, et les prescriptions religieuses se montrent sévères envers les poteries de terre, qui

doivent être impitoyablement cassées quand elles ont une souillure, tandis que les ustensiles de métal ou de bois peuvent être simplement lavés. Or le contact avec la chair morte de certains animaux suffisait pour constituer une souillure : « S'il en tombe quelque chose, quand elles seront mortes, sur quoi que ce soit, il sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau ou sac; quelque vaisseau que ce soit, dont on se sert à faire quelque chose, sera mis dans l'eau et sera souillé jusques au soir, et après cela il sera net. Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui sera dans ce vaisseau sera souillé, et vous *casserez* le vaisseau. » Le législateur dit encore, un peu plus loin, à propos des souillures : « Et le vaisseau de terre que celui qui est impur aura touché sera *cassé*; mais tout vaisseau de bois sera lavé dans l'eau. » Avec de pareilles prescriptions, l'usage des poteries de terre devait être peu répandu, et il est présumable que les gens riches avaient des ustensiles de métal, et que les pauvres devaient se servir de cuillères ou d'écuelles de bois. (*Lévitique*, ch. IX et XV.)

Mariages babyloniens. — Hérodote rapporte une singulière coutume des Babyloniens relativement au mariage. Comme il n'existe aucun document sur le même sujet, nous sommes bien obligés de nous en tenir au curieux récit de l'historien grec. « De toutes les coutumes, voici, à mon avis, la plus sage; j'apprends qu'on la retrouve aussi chez les Vénètes, peuple d'Illyrie. Dans chaque bourgade, ceux qui avaient des filles nubiles les amenaient tous les ans dans un endroit où s'assemblaient autour d'elles une grande quantité d'hommes. Un crieur public les faisait lever et les vendait l'une après l'autre. Il commençait par la plus belle, et, après en avoir trouvé une somme considérable, il criait celles qui en approchaient davantage; mais il ne les vendait qu'à condition que les acheteurs les épouseraient. Tous les riches Babyloniens qui étaient en âge nubile enchérissant les uns sur les autres, achetaient les plus belles. Quant aux jeunes gens du peuple, comme ils avaient moins besoin d'épouser de belles personnes que d'avoir une femme qui leur apportât une dot, ils prenaient les plus laides, avec l'argent qu'on leur donnait. En effet, le crieur n'avait pas plus tôt fini la vente des belles qu'il faisait lever la plus laide, ou celle qui était estropiée, s'il s'en trouvait, la criait au plus bas prix, demandant qui voulait l'épouser à cette condition, et l'adjugeait à celui qui en faisait la promesse. Ainsi l'argent qui provenait des belles servait à marier les laides et les estropiées. Il n'était point permis à un père de choisir un époux

à sa fille, et celui qui avait acheté une fille ne pouvait l'emmener chez lui s'il n'avait pas donné caution de l'épouser. Lorsqu'il avait trouvé des répondants, il la conduisait à sa maison. Si l'on ne pouvait s'accorder, la loi portait qu'on rendrait l'argent. Il était aussi permis indistinctement à tous ceux d'un autre bourg de venir à cette vente et d'y acheter des filles. Cette loi, si sagement établie, ne subsiste plus. »

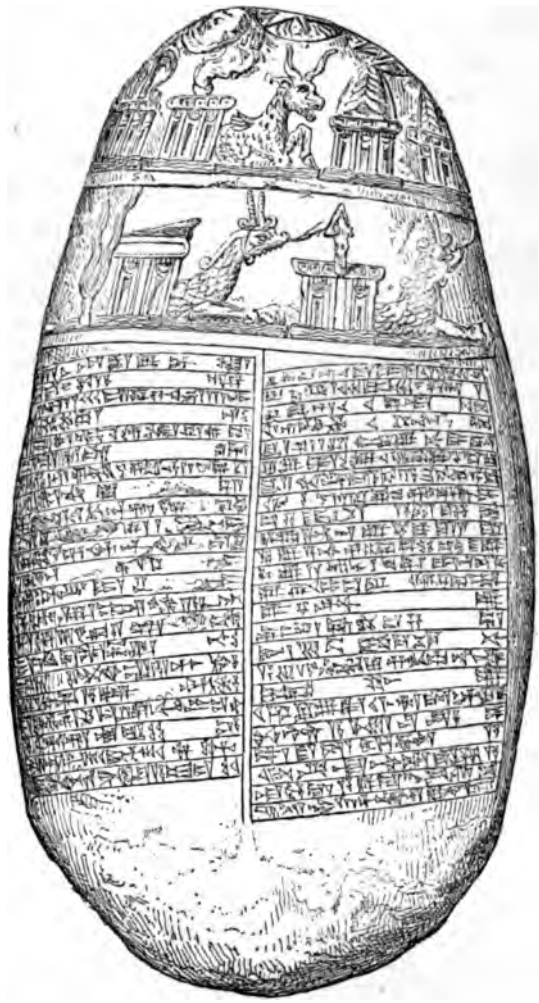

Fig. 114. — Le caillou Michaux. (Contrat de mariage babylonien.)

Ce qui vient à l'appui de ce récit d'Hérodote, ce sont les petites olives en terre cuite qui ont été trouvées. Ces olives, percées d'un petit trou, étaient attachées au cou des filles ainsi acquises, et portaient une petite inscription contenant le nom du mari, celui de la femme et la date de l'acquisition. Plusieurs de ces olives sont au musée du Louvre. L'une d'elles porte l'inscription suivante : « Mannutamat, qu'a acquise Bakit-Alsi, le jour de la fête de Sabat, l'an 9 de Mérodachbaladan, roi de Babylone. » Deux autres olives portent des inscriptions analogues : il n'y a que le nom de changé.

Il est pourtant supposable que, dans les familles riches, les jeunes

filles n'étaient pas ainsi envoyées au marché; on sait même que le père constituait quelquefois une dot à sa fille en lui assurant un immeuble. C'est un de ces contrats que représente le fameux *caillou Michaux*, pierre babylonienne qu'on peut voir à la Bibliothèque nationale (fig. 114). L'inscription indique la nature de l'immeuble, qui est placé sous la garantie d'imprécations terribles: les divinités babyloniennes sont figurées en haut du caillou et ont sans doute pour mission de protéger la mariée.

Les repas assyriens. — Les fouilles de Koyoundjik ont mis au jour un monument unique en son genre et infiniment précieux par les renseignements qu'on y trouve sur le mobilier royal. Le roi est ici dans son harem, mollement étendu sur un lit de repos, près duquel est une table fort petite, mais somptueuse. Au pied du lit, la reine, assise en face de

Fig. 115. — Festin du roi Assarhaddon, lit de repos, table et fauteuil assyriens.

lui sur un fauteuil, prend part au festin (fig. 115). La fête est égayée par de jeunes esclaves qui accompagnent leurs voix des accords de la harpe.

Ce roi est Assarhaddon; à Khorsabad, le terrible Sargon n'apparaît que sous l'éclat de la majesté royale, mais il semble qu'ici la vie soit

plus molle et plus douce. Ce bas-relief, dont nous ne donnons qu'un fragment, est extrêmement important pour l'histoire des mœurs de l'antiquité, parce que c'est le plus ancien monument où l'on voit un homme dîner en demeurant couché sur son lit; d'après cela, cet usage qui s'est répandu dans tout le monde antique aurait eu son origine en Assyrie, car nous n'avons jamais rien vu de semblable en Égypte.

Le lit sur lequel repose le roi est extrêmement élégant, et on peut en dire autant de la table, dont les pieds en griffes de lion portant sur un cône renversé sont du plus bel effet. La femme assise auprès de lui est sur un fauteuil assez élevé, ce qui l'oblige à poser sur un tabouret ses pieds, qui sans cela seraient pendants.

L'usage de se tenir couché sur des lits n'était pourtant pas général, car nous voyons (fig. 116) des personnages ayant le verre en main et

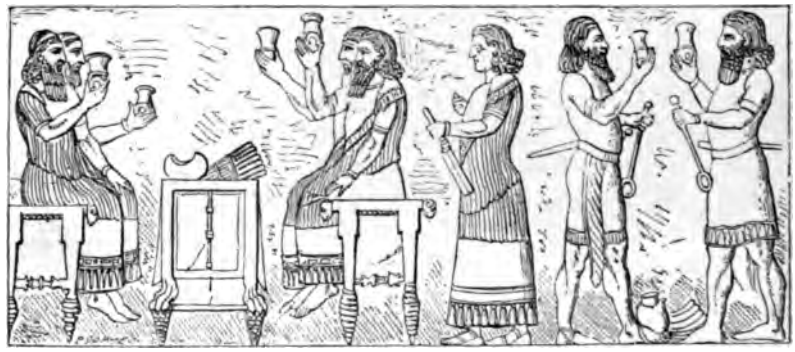

Fig. 116. — Un toast assyrien.

assis devant une table. C'était peut-être un privilége royal que de se tenir couché pendant qu'on dînait : aucun texte ne nous éclaire sur ce sujet. Mais une particularité qu'il est bon de signaler ici, c'est que les personnages qui tiennent leur verre le portent en l'air, comme s'ils faisaient une invocation à propos de la liqueur sacrée. Les deux qui sont debout semblent même vouloir rapprocher leurs coupes, comme s'ils allaient trinquer : si cette explication est acceptable, nous aurions ici la plus ancienne représentation d'un toast, car rien de pareil ne se voit sur les monuments égyptiens.

Le service de la maison du roi se faisait par des eunuques : c'est au moins ce qui paraît résulter des monuments. La figure 117 montre un eunuque tenant en main deux coupes d'une forme particulière. Il les porte au moyen d'une anse qui est placée à la partie supérieure du

récipient, dont la base est une tête de lion. Ces coupes, ne pouvant pas être posées sur la table, se vidaient probablement d'un seul trait, comme les rhytons des Grecs; mais leur forme ne permet pas de croire qu'on les buvait de la même manière, au moyen d'un jet s'échappant par un petit trou.

Fig. 117. — Eunuque.

Usages de la Perse. — Du peu de renseignements que l'on possède sur la constitution de la famille dans l'ancienne Perse, il résulte pourtant que la polygamie était admise dans tous les rangs de la société : seulement il est présumable que les riches seuls en profitaient. Le harem royal, élevé à la hauteur d'une institution d'État, avait un développement immense et une magnificence sans égale. Les historiens nous montrent le roi entouré de ses concubines et vivant néanmoins avec la reine, qui ne se formalise nullement de cet entourage. Ces mœurs, du reste, étaient communes à tout l'Orient, Un autre usage qu'on retrouve aussi chez plusieurs peuples d'Asie, c'est celui de vendre les filles à celui qui veut les épouser. Cet usage, d'ailleurs, existait également chez les Grecs de l'âge héroïque, comme nous le voyons dans l'histoire des filets de Vulcain, où l'époux outragé par Vénus réclame de Jupiter l'argent qu'il lui a donné pour posséder sa fille. Quant au rôle de la femme dans la famille, il est le même dans toute l'Asie : elle appartient en propre à son mari, qui est son seul juge si elle est coupable, et son maître en tout temps et pour toutes choses.

Les monuments relatifs aux usages de la table chez les Perses font absolument défaut, mais les textes sont assez nombreux, au moins pour ce qui concerne la table du roi; car les historiens anciens, lorsqu'ils

veulent parler des usages orientaux, parlent assez volontiers du monarque, mais jamais des particuliers. Athénée, qu'il faut toujours consulter lorsqu'il s'agit des repas, cite le passage suivant d'Héraclide de Cumes : « Ceux qui servent le roi de Perse à table, dit-il, sont occupés la moitié du jour aux préparatifs du repas. Quant aux convives du roi, les uns mangent hors de la salle, et on les voit quand on veut; les autres sont dans l'intérieur avec le roi, mais ils ne mangent pas à la même table : il y a deux salles en face l'une de l'autre, dans l'une desquelles le roi mange; les convives sont dans l'autre. Le roi les voit à travers un rideau tiré devant la porte; mais eux ne le voient point. Lorsque le roi fait une débauche (or il en fait souvent), il y a au plus douze personnes qui mangent avec lui; c'est ordinairement après le souper, le roi ayant mangé seul à sa table et les autres à la leur. Alors un des eunuques appelle ces douze compagnons de la bouteille ; lorsqu'ils sont tous réunis, ils boivent avec le roi, mais non pas du même vin, et ils sont assis à terre, tandis que lui est couché sur un lit à pieds d'or. En général, le roi dîne et soupe seul; quelquefois sa femme et ses fils soupent avec lui. Pendant le repas, plusieurs concubines chantent et jouent des instruments : l'une d'elles prélude, et les autres chantent toutes ensemble. Le souper du roi semblerait être de la plus grande somptuosité si l'on en jugeait par ce qu'on dit; mais si l'on examine bien, on verra que tout y est fait avec économie et réglé avec l'ordre le plus précis. Il en est de même à l'égard des autres Persans constitués en dignité. On tue, il est vrai, pour le service du roi, mille bêtes par jour, savoir : des chevaux, des bœufs, des ânes, des cerfs, nombre de moutons; il se consomme aussi beaucoup d'oiseaux, tels que des autruches d'Arabie, des oies, des coqs; mais on ne sert de tout cela aux convives du roi qu'avec mesure, et ils peuvent emporter ce qui reste : les autres viandes se portent au pavillon des gens que le roi nourrit et qui se partagent tout entre eux par portions égales, tant pain que viande. Si, d'un côté, les soldats grecs reçoivent de l'argent pour leur solde, de l'autre, les militaires persans reçoivent ces aliments de la part du roi à titre de payement. »

L'armée faisait partie de la maison royale et les soldats étaient nourris à ses frais, ce qui explique le chiffre de mille bêtes par jour qui serait incompréhensible sans cela. Les bas-reliefs de Persépolis ne reproduisent pas ces grands repas de corps, mais on voit sur l'un d'eux toute une légion de serviteurs qui gravissent les marches d'un escalier monumental en portant tous des provisions de bouche; ce sont les gens de la maison du roi qui vont préparer le repas (fig. 118).

Au sujet de l'étiquette qui entourait la personne royale, les historiens nous fournissent encore quelques renseignements.

Fig. 118. — Serviteurs de la table.

« Lorsque les échansons des rois, dit Xénophon, leur présentent la coupe, ils tirent avec une cuillère un peu de la liqueur qu'elle contient; ils la versent dans leur main gauche et l'avalent; s'ils y avaient mêlé du poison, ils en seraient les premières victimes. »

Aux yeux des Grecs, les Perses étaient sous le rapport de la cuisine des êtres tout à fait extraordinaires. « Hélas! dit le comique Antiphane, cité par Athénée, que pourraient faire des Grecs qui vivent si mesquinement! des mangeurs d'herbes, et qui n'ont qu'une obole à dépenser pour trois ou quatre lambeaux de viande! Vivent nos ancêtres! ils vous mettaient des bœufs, des cerfs, des agneaux tout d'une pièce en broche. Enfin, n'a-t-on pas vu un cuisinier, chose prodigieuse, il est vrai, faire rôtir un chameau entier et le servir tout brûlant au roi de Perse? »

Les mêmes faits sont racontés par plusieurs auteurs; ainsi dans *les Acharniens* d'Aristophane, l'ambassadeur qui revient de la cour de Perse raconte qu'on y sert des bœufs entiers cuits au four. Hérodote est encore plus explicite, et il attribue la même coutume non-seulement au roi, mais encore à tous les Perses de la classe opulente. « Les Perses honorent plus que tout autre jour celui de leur naissance; ils le célèbrent par un festin plus abondant; les riches, ce jour-là, étalent un bœuf, un cheval, un chameau et un âne rôtis tout entiers à la fournaise; les pauvres se contentent de servir sur leur table une tête de menu bétail. Ils n'ont point beaucoup de plats, mais de nombreux hors-d'œuvre, qu'on leur apporte l'un après l'autre. Aussi disent-ils que les

Grecs sortent de table affamés; on ne leur offre rien de bon après le repas, ajoutent-ils, et si on leur apportait quelque bonne chose, ils ne cesseraient pas de manger. »

D'après le même historien, l'eau du Choaspe, rivière qui coule aux pieds des murs de Suze, était la seule dont le roi usât, et lorsqu'il était loin, on la mettait dans des flacons d'argent, après l'avoir fait bouillir, et on la plaçait sur des chariots à quatre roues traînés par des mulets. On raconte aussi que le roi de Perse récompensait d'une manière extraordinaire ceux qui inventaient quelque mets nouveau capable de flatter son goût, mais il tenait essentiellement à ce que rien ne fût apporté de l'étranger et à ce qu'on ne servît à sa table que des aliments provenant de ses États. Athénée rapporte à ce sujet une anecdote assez curieuse. « On servait sur la table du roi de tous les aliments que produisaient les pays de sa domination, et c'étaient comme les prémices de chacun. Le roi pensait qu'il ne devait user d'aliment ni solide ni fluide tiré de l'étranger; et cet usage devint ensuite une loi positive dans ses États. Mais un de ses eunuques lui ayant servi des figues sèches parmi les desserts, le roi demanda de quel pays elles venaient. Dès qu'il eut su qu'elles venaient d'Athènes, il donna ordre à ses pourvoyeurs d'en acheter jusqu'à ce qu'il lui fût possible d'en manger sans les payer. On dit que l'eunuque qui lui en avait servi ne l'avait fait que pour lui rappeler le souvenir de déclarer la guerre aux Athéniens. »

Après la mort, on ne devait ni brûler le corps, ni l'ensevelir, ni le jeter dans une rivière : c'eût été souiller le feu, la terre ou l'eau. On avait deux manières différentes de se débarrasser du cadavre sans dommage pour la pureté des éléments. On pouvait le recouvrir d'une couche de cire et l'enterrer : l'enduit passait pour empêcher la souillure qu'aurait produite un contact direct avec la terre; on pouvait l'exposer en plein air et le laisser dévorer aux oiseaux et aux bêtes de proie : en ce cas de grandes tours rondes servaient de cimetières.

Usages lydiens. — L'Asie Mineure, par sa situation entre la Grèce et l'Orient, et par sa population mêlée d'éléments grecs et d'éléments asiatiques, servait naturellement d'intermédiaire entre les deux nations dont les mœurs déteignaient également sur elle. Mais, dans les temps primitifs, l'Asie, dont l'industrie était beaucoup plus avancée, avait naturellement la prépondérance et imposait son goût à la Grèce, tandis que le contraire est arrivé dans la période macédonienne.

La figure 119 représente Hercule couché sur son lit, mais ce n'est pas le personnage mythologique que nous devons voir ici, c'est le

Fig. 119. — Lit d'Hercule.

meuble et le costume lydiens. Nous retrouverons en Grèce et en Etrurie des lits analogues, mais cette forme est d'origine lydienne, et la coutume

Fig. 120. — Bas-relief du temple d'Assos (au Louvre).

de dîner couché vint également de l'Orient par la Lydie. Il est bon de remarquer toutefois que cet usage n'est pas mentionné dans Homère, et rien n'autorise à croire qu'il existât au temps de la guerre de Troie.

Un bas-relief du temple d'Assos (fig. 120) montre que l'habitude de

prendre ses repas couché existait en Asie Mineure dans une antiquité assez reculée. Toutefois la construction du temple d'Assos est postérieure à l'époque homérique. Ce bas-relief présente en outre une particularité assez remarquable, qu'il a été difficile de rendre dans la gravure à cause de l'état trop dégradé de la sculpture : les personnages représentés sur le monument d'Assos se distinguent par des yeux très-relevés aux angles et un type analogue à celui que nous avons remarqué sur des monuments étrusques, et notamment sur le beau sarcophage du Louvre (tome Ier, fig. 510). Cela n'a rien de surprenant, puisque les Étrusques sont considérés comme venant d'Asie Mineure. Mais le même caractère se retrouve également sur les figures du temple d'Égine, tandis qu'on ne le voit plus sur le Parthénon et les autres monuments de la Grèce.

Les habitants de l'Asie Mineure passaient pour extrêmement voluptueux. Athénée nous fournit quelques renseignements sur leurs repas : « Les Lydiens, dit-il, ont un certain mets qu'ils appellent candaule ; mais il y en a de trois différentes espèces, tant ce peuple s'étudiait à raffiner sur ce qui pouvait flatter les sens. Hégésippe de Tarente dit qu'on le prépare avec de la viande bouillie, du pain râpé, du fromage de Phrygie, de l'aneth et du bouillon gras. Alexis en fait mention. C'est un cuisinier qui parle dans un dialogue :

A. — En outre, nous vous servirons un candaule.

B. — Loin d'en avoir mangé, je n'en ai jamais entendu parler.

A. — C'est quelque chose d'admirable et de mon invention. Quelque copieux que je vous le serve, vous sucerez vos doigts jusqu'à les ronger : nous ferons aussi des *itrious*.

B. — L'ami, fais-les très-blancs ; ensuite tu songeras à un plat de saline de poissons ordinaires et à un plat de viande ; aussitôt tu nous ajouteras un plat d'œufs durs hachés, du lait nouveau pour une sauce au miel, du fromage frit en poêle, ce que tu feras en coupant des tranches de fromage nouveau de Cythne.

A. — Et quelque grappe de raisin, sans doute ; une chorie, un verre de vin doux, car on en répand toujours quelques gouttes dans les autres assaisonnements ; c'est ce qui fait l'essentiel du repas.

B. — Eh ! l'ami, je crois que tu ne songes qu'a plaisanter. Quitte-moi sur-le-champ, avec tes *candaules*, tes *chories* et tous les plats dont tu me parles. Peste soit de toutes ces délices !

« Les Lydiens, dit Hérodote prétendent avoir inventé les jeux qui leur sont communs avec les Grecs. Voici quel est leur récit : Sous le roi

Athis, fils de Manès, une famine cruelle dévora toute la Lydie. Le peuple pendant longtemps en prit son parti; mais ensuite, comme elle persistait, il chercha des adoucissements; chacun s'ingénia d'une manière ou d'une autre. C'est alors qu'ils inventèrent les dés, les osselets, la balle et tous les autres jeux de cette sorte, excepté les dames, car ils n'en réclament pas l'invention. Voici comment ils les employèrent contre la famine : de deux journées, ils en passaient une tout entière à jouer, afin de point songer à prendre de nourriture; pendant l'autre, ils suspendaient les jeux et mangeaient. »

V

LA FAMILLE EN GRÈCE

La paternité.
Le foyer domestique. — Les lois conjugales. — Le gynécée.
Le célibat. — Les étrangers. — Les serviteurs.

La paternité. — Toutes les lois et toutes les coutumes qui régissent la famille antique partent de l'idée religieuse qu'on attachait à la paternité. Le père, c'est-à-dire l'être pourvu du pouvoir créateur, est essentiellement revêtu du caractère divin, mais ce caractère n'appartient pas à la femme, qui porte l'enfant et le nourrit, mais ne lui donne pas l'étincelle de vie. Cette idée, qui est commune à toute l'antiquité, est très-nettement exprimée dans *les Euménides* d'Eschyle : « Vous êtes mère, dit Apollon, mais votre enfant, ce n'est pas vous qui lui avez donné véritablement la vie. Vous n'êtes que la nourrice du germe nouveau-né. La mère, étrangère à l'hôte qu'elle a reçu, abrite l'enfant jusqu'au bout si le ciel ne vient à la traverse. »

De cette manière de voir, ressortent les deux principes constitutifs de la famille antique : 1° le culte des ancêtres, culte qui s'adresse aux aïeux du sexe masculin, mais non à ceux du sexe féminin, qui ne sont pas considérés comme revêtus du caractère divin; — 2° la subordination absolue de la femme à l'homme, subordination qui est de plus en plus accentuée, à mesure qu'on remonte plus avant dans les temps primitifs.

Le foyer domestique. — En dehors des rites officiels et de l'ingérence du sacerdoce, on trouve dans les sociétés antiques un culte spécial à la famille, le culte des ancêtres. Ce culte a pour autel le foyer domestique, et pour pontife le père de famille, destiné à devenir dieu lui-même et à recevoir de ses enfants les honneurs qu'il rend à celui qui l'a engendré. En donnant la vie à son fils, le père lui transmettait le droit de recevoir un jour l'hommage de ses descendants et le devoir d'accomplir les rites sacrés que réclamaient ses aïeux. Aussi la stérilité de la femme entraînait nécessairement le divorce; car le mariage avait pour but suprême, non une association mutuelle, mais la continuation de la race. Pour veiller à la perpétuité de la famille, on avait, à défaut d'enfant, la ressource de l'adoption. Tout le plaidoyer de Démosthènes contre Léocharès est fondé là-dessus. L'enfant adopté était initié au culte domestique, et son ancienne famille lui devenait étrangère, à tel point que son père naturel n'avait plus le droit de conduire ses funérailles.

Dans un procès athénien où l'on contestait à un fils adoptif la légitimité de l'adoption, le défendeur s'écrie : « Ménéclès ne voulait pas mourir sans enfants, il tenait à laisser après lui quelqu'un pour l'ensevelir et pour lui faire dans la suite les cérémonies du culte funèbre... Si vous annulez l'adoption, vous ferez que Ménéclès sera mort sans laisser de fils après lui, qu'en conséquence personne ne fera les sacrifices en son honneur, que nul ne lui offrira les repas funèbres, et qu'enfin il sera sans culte. » (Isée.) Pour être adopté, il fallait être émancipé par sa propre famille. L'émancipation impliquait le renoncement au culte de ses véritables ancêtres.

L'autel primitif de la famille était la pierre du foyer. Le feu y était perpétuellement entretenu et on y déposait avant le repas les prémices de la nourriture. C'est là aussi que se faisaient les libations du vin, et chaque jour, la famille assemblée adressait sa prière à la divinité protectrice. Dans la tragédie d'Euripide, Alceste sacrifiant sa vie pour sauver son époux ne manque pas d'invoquer son foyer : « O divinité maîtresse de cette maison, c'est la dernière fois que je m'incline devant toi et que je t'adresse mes prières; car je vais descendre où sont les morts. Veille sur mes enfants qui n'auront plus de mère; donne à mon fils une tendre épouse, à ma fille un noble époux; fais qu'ils ne meurent pas comme moi avant l'âge, mais qu'au sein du bonheur ils remplissent une longue existence. »

Placé au centre de l'habitation, l'autel domestique était un lieu sacré

et le fugitif qui s'asseyait sur la cendre de l'autel était par cela seul réputé inviolable. Ce caractère d'asile donné à la pierre du foyer a fourni plus tard aux poètes comiques le sujet de plusieurs situations

Fig. 121. — Autel domestique.

burlesques. Ainsi dans *le Revenant* de Plaute, un esclave, pour échapper à la colère de son maître, va s'asseoir sur la pierre du foyer, et là, certain de l'impunité, il nargue tous ceux qui tenteraient de s'approcher de lui. Un sujet analogue est représenté (fig. 121) sur un petit bas-relief en terre cuite.

Les lois conjugales. — Il est impossible de savoir historiquement quelle a été l'origine du mariage en Grèce. Les anciens attribuaient cette institution à Cécrops, personnage regardé aujourd'hui comme mythologique. « Ce fut chez les Athéniens, dit Athénée, que Cécrops établit le premier l'union individuelle d'un homme et d'une femme; car, avant lui, les femmes étaient en commun, et personne ne connaissait son père dans le nombre de ceux qui pouvaient l'être. »

Le mariage a été consacré par la loi dans toutes les cités grecques; partout aussi il a été constitué exclusivement au point de vue de la cité. La femme est citoyenne; elle appartient à son mari, mais elle est protégée par les lois de son pays. Un citoyen ne peut épouser qu'une citoyenne, et les enfants de sa femme légitime héritent seuls de son nom et de son patrimoine. S'il a des enfants avec ses concubines, la loi ne les reconnaîtra pas. La monogamie est donc le premier principe du mariage (fig. 122).

Fig 122 — Époux grecs.

Un Athénien n'a pas le droit d'épouser une étrangère, et la loi a prévu le cas où il y aurait une tromperie : « Si quelqu'un marie une étrangère à un Athénien, comme étant sa fille, il perdra ses droits civils; ses biens seront confisqués et le tiers appartiendra à l'accusateur. Tout citoyen non interdit pourra le poursuivre devant les thesmothètes, juges des étrangers. » Le but de cette loi est clairement indiqué dans un plaidoyer de Démosthènes : le cas est grave, car l'accusée Neæra n'est pas seulement une étrangère, mais une courtisane, et la famille dans laquelle elle est entrée contrairement aux lois occupe une haute position dans la cité; si elle est condamnée, elle sera chassée ou même vendue. L'orateur, après avoir démontré que Neæra est étrangère et qu'elle a mené une vie dissolue, supplie les juges de ne pas tolérer un pareil opprobre. « De retour dans vos maisons, dit-il, que pourrez-vous dire à une épouse, à une fille, à une mère, après avoir absous cette femme? « D'où venez-vous? demanderont-elles. — Nous venons de juger. — Qui? ajouteront-elles aussitôt. « — Neæra, direz-vous sans doute. — Pourquoi? — Parce que étant « étrangère, elle a épousé un citoyen contre la loi; parce qu'elle a marié « sa fille, couverte de souillure, à Théogène, au chef de la religion; parce « que cette même fille a célébré les sacrifices secrets... » Après vous avoir entendu : « Eh bien, qu'avez-vous fait? répliqueront-elles. — Nous l'avons « acquittée. » Les Athéniennes les plus modestes seront révoltées que vous

jugiez une Neæra digne de partager avec elles les droits civils et religieux; aux plus vicieuses vous déclarerez qu'elles peuvent suivre toutes leurs fantaisies, puisque la loi et les juges leur assurent l'impunité... Permis désormais à la femme dissolue d'épouser qui elle voudra et d'attribuer ses bâtards au premier venu. Ayez égard à nos citoyennes, et n'empêchez pas la fille d'un Athénien pauvre de s'établir. A présent, quelle que soit l'indigence de la jeune vierge, la loi lui fournit une dot suffisante, pour peu qu'elle ait reçu de la nature une figure agréable. Mais si vous outragez cette loi, si vous l'infirmez par l'acquittement de Neæra, l'infamie des prostituées va passer sur le front des filles de vos concitoyens qui, faute de dot, ne pourront être mariées; et la courtisane jouira de tous les privilèges des femmes honnêtes : libre à elle, en effet, de s'entourer d'une famille, de prendre place aux initiations, aux sacrifices, de partager tous les droits civils. Ainsi, que chacun de vous soit bien convaincu qu'il va prononcer pour une épouse, pour une fille, pour une mère, et tous pour Athènes, ses lois, ses temples, ses cérémonies saintes. Que, grâce à votre arrêt, la vertueuse mère de famille ne soit pas confondue avec la lie de son sexe; que la citoyenne formée par une éducation pudique, et mariée par la loi, ne descende pas au rang d'une étrangère qui, plusieurs fois le jour, a connu plusieurs époux, esclave docile à toutes les exigences de la débauche.»

Le gynécée. — Les femmes mariées vivaient dans un appartement spécial qu'on appelait le gynécée, et elles ne participaient nullement aux occupations ou à la société de leurs maris. Sauf la polygamie, leur existence était assez semblable à celle que les femmes mènent encore aujourd'hui dans les pays orientaux. Aucun homme ne pouvait pénétrer dans leur appartement, et comme il eût été malséant à une femme de se montrer dans la rue sans être accompagnée, la galanterie, telle qu'elle a été comprise dans le monde moderne, n'existait pour ainsi dire pas dans la société grecque. Les femmes étant recluses, et les hommes, même mariés, pouvant sans aucune honte fréquenter les courtisanes, il y avait en réalité deux classes de femmes : les épouses des citoyens, que tout le monde respectait et qui n'avaient aucun rapport avec ce que nous appelons aujourd'hui le monde; les courtisanes, dont le salon était le rendez-vous des hommes opulents, et qui avaient dans les affaires de la cité une influence bien plus réelle, quoique indirecte. C'est pour cette raison que l'adultère tient si peu de place dans la litté-

rature; les Grecs n'auraient pas compris du tout le sel de la plupart de nos comédies modernes.

Les peintures de vases qui se rapportent à la vie intime des femmes

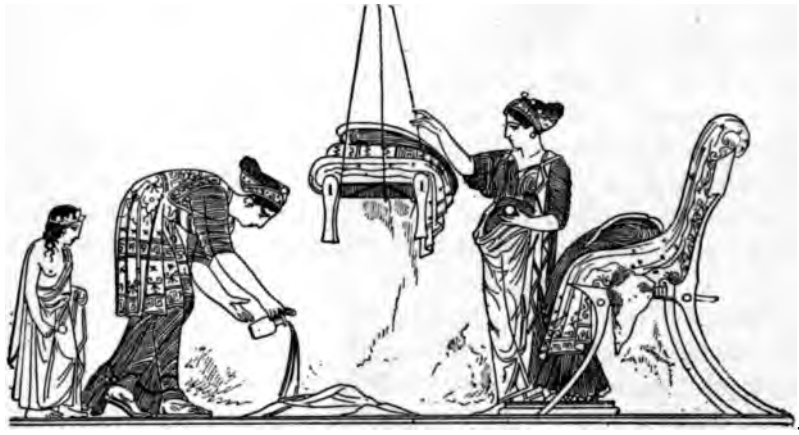

Fig. 123. — Scène de gynécée.

peuvent se rattacher à trois catégories de sujets : ceux qui montrent les occupations du ménage, ceux qui ont trait à la toilette, et ceux qui

Fig. 124. — Femme rangeant ses vêtements.

représentent les distractions que pouvaient avoir les femmes grecques dans leur vie de recluses.

Dans la première catégorie nous rangerons les figures 123 et 124

qui montrent des femmes occupées à nettoyer ou à ranger des vêtements. Les sujets qu'on voit représentés ont un caractère absolu-

Fig. 125. — Scène d'intérieur.

ment intime; mais, parmi ceux qui vont suivre, il y en a quelques-uns auxquels les archéologues attribuent un caractère soit religieux, soit

Fig. 126. — Soins de propreté.

mythologique. Nous n'avons pas à nous en préoccuper, car ce n'est pas le sens caché des symboles que nous devons étudier, mais simplement l'apparence extérieure des représentations. Ainsi on

peut donner un nom mythologique aux deux personnages représentés sur la figure 125, le sujet n'en montre pas moins une femme

Fig. 127. — Les soins de propreté.

assise qui regarde dans son miroir l'effet de sa coiffure pendant que sa servante déplie devant elle une sorte d'écharpe qui va sans doute entrer dans son ajustement. C'est donc une simple scène de toilette que nous devons voir ici.

Fig. 128. — Joueuse de lyre.

Il en sera de même pour la figure 126, où nous trouvons une femme nue entre ses deux servantes. L'une d'elles verse un vase dont l'eau coule à flot sur le dos de la baigneuse. L'autre tient en main le miroir et la cassette où sont renfermés les onguents.

Les peintures de vases nous montrent quelquefois des petites scènes qui sont de nature à jeter un certain jour sur les habitudes intimes des femmes grecques et que nous ne devons pas négliger, puisque aucun document écrit ne nous vient en aide sur cette question. Voici, par exemple (fig. 127), une femme abritée sous son parasol, qui tourne la tête vers une autre femme; celle-ci vient de se baigner et est en train de

presser sa chevelure au-dessus d'une vasque d'eau. La présence du parasol indique un endroit où le soleil arrive d'aplomb, c'est-à-dire une

Fig. 129. — Femmes grecques. (D'après une gravure de vase.)

cour, et la vasque d'eau montre la présence d'une fontaine dans cette cour, ce qui s'accorde d'ailleurs parfaitement avec ce que nous connaissons de la disposition des maisons grecques. Remarquons en passant que cette cour appartenait sans nul doute au gynécée, qui n'était pas toujours situé au premier étage comme on l'a dit quelquefois. Dans tous les cas, il devait y avoir dans les maisons une petite cour où les femmes pouvaient se livrer aux soins de leur toilette sans redouter les regards indiscrets.

Fig. 130. — Grues et perdrix privées.

Les Grecs étaient passionnés pour la musique, et ce goût que les femmes partageaient avec les hommes, a donné lieu à un assez grand nombre de représentations dont quelques-unes peuvent se rattacher au sujet qui nous occupe. La lyre (fig. 128), et la double flûte charmaient souvent les loisirs du gynécée (fig. 129).

Une grande distraction des jeunes filles était aussi d'avoir des animaux privés, et les anciens étaient arrivés à domestiquer certaines bêtes qu'on ne voit guère aujourd'hui qu'à l'état sauvage. C'est ainsi que sur la figure 130 nous voyons deux jeunes filles en présence d'une grue et d'une perdrix privées. La coutume d'avoir dans sa maison des animaux complètement inutiles et qui servaient simplement de joujoux à leurs maîtresses était devenue générale à la fin de l'empire romain. Les pères de l'Église, qui battaient en brèche tous les usages de la vieille société, se sont élevés fortement contre cette habitude qu'ils considéraient comme contraire à la charité chrétienne. « Quelques-unes, dit saint Clément d'Alexandrie, élèvent et nourrissent à grands frais des oiseaux de l'Inde et des paons de Médie. Elles préfèrent une petite chienne de Malte à une veuve chaste et modeste ; elles n'ouvrent point leur demeure à l'orphelin sans asile, mais elles la remplissent de perroquets. Elles exposent sur la voie publique les enfants nés dans leurs maisons et nourrissent avec soin de nombreux poulets. Des vieillards pauvres et vertueux sont pourtant aussi beaux que des singes, aussi éloquents que des rossignols. »

Le célibat. — Les célibataires étaient méprisés dans toute la Grèce, mais plus particulièrement à Sparte.

« Lycurgue, dit Plutarque, attacha au célibat une note d'infamie : les célibataires étaient exclus des combats gymniques des filles, et les magistrats les obligeaient, pendant l'hiver, de faire le tour de la place tout nus, en chantant une chanson faite contre eux, et qui disait qu'ils étaient punis avec justice pour avoir désobéi aux lois. Dans leur vieillesse, ils étaient privés des honneurs et des égards respectueux que les jeunes gens rendaient aux vieillards. De là vint que personne ne blâma ce qu'un jeune Lacédémonien dit à Dercyllidas, qui d'ailleurs était un général de grande réputation. Un jour qu'il entrait dans une assemblée, ce jeune homme ne se leva point pour lui faire place, et lui dit : « Tu n'as point d'enfants qui puissent un jour me céder la place. »

Si les hommes sans famille n'étaient pas honorés, il va sans dire qu'il en était de même des femmes. En dehors des femmes mariées, il

n'y avait guère en Grèce que les courtisanes, et les écrivains anciens ont pris soin de nous renseigner sur leurs mœurs.

Les écrivains, si discrets lorsqu'il s'agit des femmes honnêtes, parlent, continuellement des courtisanes, et quelques-unes, comme Laïs et Aspasie, ont acquis une véritable célébrité qui du reste est due à leur esprit bien plus qu'à leurs aventures. Leur salon était souvent le rendez-vous des hommes les plus éminents, qui n'hésitaient pas à les consulter sur les questions les plus délicates. Dans un dialogue rapporté par Xénophon, Socrate cause avec un de ses disciples; il est question des avantages et des inconvénients qu'un mari peut trouver dans une épouse très-jeune, dont il aurait en quelque sorte fait lui-même l'éducation. « Ces maris, que tu me dis qui possèdent de bonnes compagnes, demande le disciple, est-ce qu'ils les ont élevées eux-mêmes? — C'est une question qui mérite examen, reprend Socrate; mais Aspasie, à qui je te présenterai, t'instruira de cela plus pertinemment que moi. »

Il ne faut pas se tromper sur le terme de courtisanes, qui est souvent employé par les auteurs anciens dans des sens très différents. Quand on parle d'Aspasie, par exemple, il ne faut pas donner au mot de courtisane une signification trop littérale; mais si l'on voulait faire un rapprochement historique, on le trouvererait peut-être dans Ninon de Lenclos. En somme, les grandes courtisanes historiques de la Grèce répondaient à peu de chose près à ce que l'on appellerait aujourd'hui les femmes galantes. N'étant pas, comme les femmes mariées, recluses dans le gynécée, elles avaient un salon où se réunissaient les beaux esprits, que leur conversation amusait, et qui venaient s'y délasser de leurs travaux et de leurs affaires. Toutefois les courtisanes de ce genre étaient assez rares même à Athènes, et la plupart du temps le mot de courtisane s'applique uniquement à des femmes dissolues et universellement méprisées.

Au reste, si nous en croyons Épicrate, les courtisanes les plus célèbres arrivaient à une vieillesse assez triste : « Cette Laïs est à présent oisive et ivrognesse, ne faisant que regarder pendant la journée ceux qui boivent et qui mangent. Elle me paraît ressembler aux aigles, qui, dans la force de leur âge, fondent des montagnes pour enlever et dévorer des chevreaux et des lièvres, tant ils ont de force; mais qui dans la vieillesse se tiennent sur le faîte des temples, dévorés eux-mêmes par la faim; et l'on regarde cela comme un mauvais augure. Laïs pourrait donc être regardée de même. En effet, lorsqu'elle était jeune et dans toute sa fraîcheur, elle était intéressée et d'une extrême fierté. Mais, depuis que les années, l'ont portée au bout de sa carrière, et que

le bel ensemble de sa personne est tombé en ruines, elle va de tous côtés boire avec le premier venu. Un statère, une pièce de trois oboles est une fortune pour elle et elle tend la main à tout le monde indistinctement pour recevoir l'argent qu'on veut bien lui donner. »

Les étrangers. — A Athènes et dans la plupart des cités grecques, le titre de citoyen constitue un privilège. Les étrangers domiciliés dans la ville relèvent d'une juridiction spéciale et la naturalisation ne peut être obtenue que par un décret du peuple, fondé sur un service rendu à la république. Aussi, dans chaque cité, ceux qui n'étaient que résidants constituaient une classe à part, et à laquelle sa position exceptionnelle donnait une situation particulière. A Athènes, par exemple, la loi avait des rigueurs terribles : « Si un étranger, dit-elle, cohabite avec une citoyenne par intrigue ou par une fraude quelconque, tout Athénien pourra l'accuser devant les thesmothètes. S'il est condamné, qu'il soit vendu lui et ses biens dont le tiers sera dévolu à l'accusateur. »

Dans toutes les villes grecques il y avait un assez grand nombre de familles établies dans chaque cité, mais n'y exerçant pas les privilèges de citoyen. Néanmoins elles conservaient complètement leurs mœurs et leur liberté d'allure. Dans *les Syracusaines*, Théocrite nous rapporte une conversation de femmes grecques venues à Alexandrie sous les Ptolémée.

« *Gorgo.* Praxinoé est-elle au logis?

— *Eunoa.* Vous voici bien tard! Oui, elle y est.

— *Praxinoé.* Je suis émerveillée de te voir. — Eunoa, donne un siège, mets-y un coussin.

— *Gorgo.* Il n'est pas nécessaire.

— *Praxinoé.* Assieds-toi donc.

— *Gorgo.* Heureuses les âmes sans corps! Praxinoé, quelle peine pour arriver ici! Je suis excédée. Partout des quadriges, des gens à chlamydes, à bottines, des soldats sous les armes; partout une foule immense; et quel trajet! J'ai cru n'arriver jamais.

— *Praxinoé.* C'est mon imbécile de mari qui est venu me loger au bout du monde, dans un antre plutôt que dans une maison; c'est pour nous séparer, je crois. Qu'il aime à me contrarier. Oh! c'est ma mort que cet homme-là.

— *Gorgo.* Ma chère, ne parle pas ainsi de ton mari devant cet enfant; vois comme il te regarde.

— *Praxinoé.* Zéphyrion, mon fils, va, ce n'est pas de ton papa que je parle.

— *Gorgo.* Par Proserpine! cet enfant comprend.. Il est beau, ton papa.

— *Praxinoé.* Dernièrement, comme on dit, son père allait acheter du nitre et du fard pour moi, et ce grand génie m'apporte du sel.

— *Gorgo.* Mon mari Dioclidas, ce bourreau d'argent, n'en fait pas d'autres. Il acheta hier, pour sept drachmes, cinq toisons, vrai poil de chien, besaces en lambeaux, haillons pièce sur pièce. Mais prends ton voile et ta mante, et allons au palais du grand roi Ptolémée voir la fête d'Adonis. On m'a dit que la reine a préparé une pompe solennelle.

— *Praxinoé.* Chez les grands tout est grand. On conte ce qu'on veut à ceux qui n'ont rien vu.

— *Gorgo.* Il est temps de partir. Il est toujours fête pour les oisifs.

— *Praxinoé.* Eunoa, de l'eau. — Ah! qu'elle est lente! Le chat veut se reposer mollement. — Mais remue-toi donc; — vite, de l'eau; c'est de l'eau qu'il me faut d'abord. Avec quelle grâce elle l'apporte! Allons, verse; mais, maladroite, pas si fort. Malheureuse, vois comme ma robe est trempée! C'est assez; je suis lavée comme il plaît aux dieux. — La clef de cette armoire? Donne-la-moi.

— *Gorgo.* Cette robe à longs plis te sied à merveille, Praxinoé. Dis-moi, qu'en vaut l'étoffe?

— *Praxinoé.* Je t'en prie, ne m'en parle pas, Gorgo; une ou deux mines d'argent fin, peut-être plus encore, sans la broderie qui m'a coûté un travail infini.

— *Gorgo.* Du moins tu dois être contente.

— *Praxinoé.* Il est vrai. — Mon manteau et mon voile, place-les avec goût. — Je ne t'emmène pas, mon fils, il y a des loups et les chevaux mordent les petits enfants. — Pleure tant que tu voudras, je ne veux pas te faire estropier. — Partons. Holà! nourrice, fais jouer l'enfant, appelle le chien et ferme la porte. — Grands dieux, quelle foule! Comment traverser? C'est une vraie fourmilière. — O Ptolémée! depuis que ton père s'est élevé au rang des dieux, que de bienfaits tu verses sur nous! Le voyageur aujourd'hui marche en sûreté, sans craindre de hardis fripons, de vrais Égyptiens. — Ma chère Gorgo, qu'allons-nous devenir? ce cheval se cabre! Qu'il est rétif!... Sotte Eunoa, veux-tu reculer?... Il va tuer son maître!... J'ai bien fait de laisser mon fils à la maison.

— *Gorgo.* Rassure-toi, Praxinoé, ils nous ont dépassées et sont déjà près de la place d'armes.

— *Praxinoé.* Enfin, je respire! le cheval et le froid serpent, voilà ce que j'ai toujours craint depuis mon enfance. Hâtons-nous, car la foule s'approche.

— *Gorgo.* Vois, Praxinoé, vois quelle foule sur la porte!

— *Praxinoé.* C'est à faire trembler. — Gorgo, donne-moi la main; toi, Eunoa, prends celle d'Eutychidus, et tiens-toi bien à lui de peur de t'égarer. Nous entrerons tous ensemble... Eunoa, serre-toi près de nous... Ah! ciel! mon manteau est déchiré. Que Jupiter vous soit propice, seigneur étranger; mais, je vous en prie, ménagez mon manteau. — Quelle cohue! on nous presse comme des pourceaux... On étouffe Eunoa!... Allons, ferme, et tu passeras... Très-bien! Ah! tout le monde est entré.

— *Gorgo.* Approche, Praxinoé; vois cette tapisserie; qu'elle est belle! Que ces tissus sont fins! on dirait l'ouvrage des dieux.

— *Praxinoé.* Auguste Minerve! Quelles mains ont tissé ces ouvrages? Quels artistes ont peint ces figures? On croit les voir marcher! Ce ne sont pas des peintures, mais des êtres vivants! Combien l'homme a d'esprit! Comme il est admirable, là, couché sur ce beau lit d'argent et les joues embellies d'un tendre duvet, le trop aimable Adonis, aimé même aux enfers!

— *Un étranger.* Paix donc, bavardes impitoyables, qui roucoulez comme des tourterelles vos syllabes traînantes.

— *Gorgo.* Par Tellus, d'où sortez-vous donc, l'ami? Que vous importe notre babil? Commandez à vos esclaves. Voudriez-vous par hasard nous dicter des lois? Sachez que nous sommes Corinthiennes d'origine, aussi bien que l'illustre Bellérophon, et que nous parlons la langue du Péloponnèse. Eh bien! défendrez-vous à des Doriennes de parler dorien?

— *Praxinoé.* O Proserpine! gardez-nous d'un nouveau maître; un seul nous suffit. Mon ami, sachez que je ne vous crains pas.

— *Gorgo.* Tais-toi, Praxinoé! La célèbre Argienne, dont le talent l'emporte sur celui de Sperchis, va chanter les louanges d'Adonis. Je suis sûre qu'elle va commencer, voilà qu'elle prélude... Ah! quel plaisir!

— *Gorgo.* Praxinoé, quel chant! Femme heureuse! Oh! oui, elle est heureuse de son admirable talent! Quelle voix mélodieuse!.. Mais il est temps de partir: Dioclidas est à jeun, et quand il a faim, malheur à qui l'aborde! »

Cette petite pièce, d'un caractère absolument intime, est extrêmement curieuse, parce qu'elle nous initie aux caquetages des femmes grecques à propos de leurs maris. On y voit aussi percer le dédain que les Grecs avaient pour les autres nations : il semble à entendre ce qu'on y dit de l'Égypte, qu'avant le règne de Ptolémée, qui est un prince grec, ce pays était plongé dans une sorte de barbarie.

Les serviteurs. — En Grèce, il n'y avait guère de domestiques dans la classe des hommes libres; presque tous étaient esclaves. L'esclavage antique était organisé sur des bases tout autres que celui des nègres dans les colonies : l'esclave était protégé par certaines lois, et, dans la famille même où il servait, il occupait un rang assurément très-inférieur, mais il était quelqu'un et non quelque chose. « La religion domestique, dit Fustel de Coulanges, dans la *Cité antique*, ne permet pas d'admettre dans la famille un étranger. Il faut donc que par quelque moyen le serviteur devienne un membre et une partie intégrante de cette famille. C'est à quoi l'on arrive par une sorte d'initiation du nouveau venu au culte domestique. Un curieux usage, qui subsista longtemps dans les maisons athéniennes, nous montre comment l'esclave entrait dans la famille. On le faisait approcher du foyer, on le mettait en présence de la divinité domestique; on lui versait sur la tête de l'eau lustrale, et il partageait avec la famille quelques gâteaux et quelques fruits. Cette cérémonie avait de l'analogie avec celle du mariage et celle de l'adoption. »

Fig. 131. Femme portant un plateau.

Le nombre des domestiques était assez considérable dans les maisons riches, et leur emploi était à peu près le même que de nos jours.

Les peintures de vases montrent souvent des servantes apportant des rafraîchissements ou des fruits placés dans un panier qui est généralement posé sur leur tête (fig. 131). — Sur un autre monument, on voit une femme assise et une servante qui agite près d'elle un éventail à long manche (fig. 132).

Les jeunes filles d'Ionie étaient particulièrement recherchées pour exercer des fonctions analogues à celles que remplissent aujourd'hui les femmes de chambre. Elles passaient pour s'entendre fort bien aux choses de la toilette, et elles avaient presque toutes un certain talent pour la musique et pour la danse. Mais la légèreté de leur caractère avait aussi des inconvénients dont il est fait mention dans *le Marchand* de Plaute :

« *Demiphon.* — Ce serait un scandale si une fille de cette figure accompagnait dans les rues une mère de famille : on verrait tout le monde la regarder, la manger des yeux, lui faire des signes, lui lancer des œillades, la pincer, l'appeler, nous ennuyer, venir faire un vacarme devant chez nous. Ma porte serait charbonnée d'inscriptions galantes. Le monde est si méchant qu'on accuserait ma femme et moi d'être des entremetteurs; j'ai bien besoin de cela!... J'achèterai à ta mère une bonne grosse fille bien laide, comme il en faut à une mère de famille, une Syrienne ou une Égyptienne. Elle moudra, filera, recevra le fouet et nous n'aurons jamais d'esclandre à notre porte pour ses beaux yeux. »

Fig. 182. — Scène de gynécée.

VI

LE MARIAGE GREC.

LES PRÉPARATIFS. — LE TRAJET. — LA MAISON DE L'ÉPOUX. LA NOCE.

LES PRÉPARATIFS. — Dans les familles riches, on offrait une génisse à Diane ou à Minerve, divinités qui n'ont jamais subi le joug de l'hymen. Mais le sacrifice le plus agréable qu'on puisse faire à ces divinités, c'est une mèche de cheveux : riche ou pauvre, personne n'y manquait au moment du mariage. Diane était particulièrement

honorée par les jeunes filles, qui lui apportaient une mèche de leurs cheveux : les jeunes gens consacraient aussi leur chevelure à Apollon.

Les préparatifs pour la toilette d'une fiancée sont figurés sur un bas-relief antique. La jeune fille se couvre le visage pour cacher les larmes que l'émotion lui fait verser, tandis qu'une esclave lui lave et lui parfume les pieds (fig. 133). Le costume de la mariée est surtout carac-

Fig. 133. — Toilette de la mariée.

térisé par le voile. On verra plus loin, sur la figure 135, la manière dont le voile se portait.

Les jeunes filles portaient aussi une ceinture d'une espèce particulière, qu'elles quittaient après le mariage. Cette ceinture, qu'on appelait la *zona*, est celle que l'époux dénouait dans la chambre nuptiale. On voit très-souvent cette ceinture d'hymen figurer sur les peintures qui décorent les vases funèbres et elle prend alors un caractère mystique. Ce que la ceinture nuptiale présentait de particulier, c'était surtout la manière dont elle était portée. Au lieu de mettre la ceinture au-dessous des seins, comme les femmes mariées, les jeunes filles la portaient autour des hanches. Cette manière de porter la ceinture est extrêmement rare sur les monuments, mais on la voit très-distinctement sur la figure 134, qui représente Électre à côté d'Oreste. La ceinture de mariage ne différait de la ceinture ordinaire des jeunes filles qu'en ce qu'elle était plus large.

En Grèce, les cérémonies du mariage comprenaient trois parties distinctes : la première avait lieu dans le foyer du père de la jeune fille, la seconde contenait le trajet jusqu'à sa nouvelle demeure, et la troisième se passait devant le foyer de l'époux.

Le père de la jeune fille a rassemblé toutes les personnes de sa famille, et, en présence des deux futurs époux, il offre un sacrifice devant le foyer de ses pères, et dit qu'il autorise sa fille à suivre l'époux qu'il lui donne et à renoncer au culte que jusque-là elle avait rendu à ses aïeux. Elle est par là dégagée de tout lien avec la famille qu'elle quitte, et elle doit désormais son culte aux aïeux de son époux qui vont devenir les siens. « A partir du mariage, dit Étienne de Byzance, la femme n'a plus rien de commun avec la religion domestique de ses pères; elle sacrifie au foyer de son mari. »

Fig. 134. — Oreste et Électre.
(D'après un groupe du musée de Naples.)

Le mariage est une cérémonie qui de tout temps a été accompagnée de la consécration religieuse, mais qui, dans les temps primitifs, garde son caractère exclusivement intime et domestique. Ce n'est qu'à des époques postérieures que le sacerdoce commence à y prendre part; mais même alors c'est toujours devant le foyer que la cérémonie a lieu.

Le trajet. — La figure 135, tirée d'un vase peint, représente une mariée qui vient de quitter la maison paternelle. Elle a la tête couverte de son voile de mariée qui retombe presque jusqu'aux pieds. Un proche parent de l'époux, ou un ami désigné par lui, la conduit par la main, qu'une femme placée devant elle agite de la main droite un té de fruits. Enfin, derrière elle est une autre femme, proba- l est chargée de l'instruire sur ses devoirs nouveaux.

En quittant la maison paternelle pour se rendre à la maison de l'époux, la jeune fille est ordinairement placée sur un char et un jeune

Fig. 135. — Le trajet.

garçon porte devant le cortège le flambeau nuptial. C'est la mère de l'époux qui doit l'allumer : « Je n'ai point allumé pour toi le flambeau de l'hymen » dit, dans Euripide, une mère qui a vu mourir son fils non encore marié. Dans certaines parties de la Grèce, on brûlait le char en arrivant devant la maison de l'époux pour indiquer qu'elle ne devait plus s'en éloigner. Au reste, les cérémonies relatives au mariage variaient suivant les localités. Habituellement la mariée portait une couronne de fleurs par-dessus son voile. Cette couronne n'est pas toujours composée avec la même plante, mais elle est toujours symbolique. « En Béotie, dit Plutarque, quand on a mis le voile à la nouvelle mariée, on la couronne d'asperges sauvages, parce que cette plante donne du milieu d'une tige très-épineuse, un fruit très-agréable. Ainsi la jeune épouse, si son mari ne se décourage pas et ne se rebute pas de ses premières rigueurs,

Fig. 136 — L'époux.

lui fera goûter les douceurs de la plus agréable compagnie. » Dans d'autres contrées, la couronne de la mariée devait être faite avec des fleurs consacrées à Vénus.

Les parents et les amis suivaient en général le char de la mariée en chan-

Fig. 137. — Les présents.

tant des hymnes en l'honneur du dieu de l'hymenée, et en apportant des présents de diverses sortes. Quand on arrivait près de la maison de l'époux, celui-ci se présentait au-devant du cortége, et serrait la main à son épouse.

Fig. 138. — Les présents.

Un charmant petit bas-relief en terre cuite du musée Campana, au Louvre, nous montre le mariage de Thétis et Pelée. L'époux, dont le bras gauche (fig 136) est enveloppé du manteau qu'il retient autour de son corps, présente la main à Thétis qui porte le voile nuptial retombant sur les yeux. Une servante qui la soutient par derrière tourne en même temps la tête vers les personnages qui forment le cortége et qui apportent des présents à la mariée. Ces personnages sont les heures, ou les saisons, personnifiées par de charmantes jeunes filles (fig. 137). La première, qui porte des fleurs épanouies, caractérise le *Printemps;* sa tournure

presque enfantine contraste avec la robuste jeune fille qui représente l'*Été*. Celle-ci tient dans la main droite une couronne de feuillage et dans la gauche des épis. L'*Automne* tient une corbeille pleine de fruits et traîne après elle un agneau. Enfin l'*Hiver* (fig. 138), séparée de ses deux sœurs par une figure d'Hercule, est couverte d'un manteau et tient des pièces de gibier, un sanglier, un lièvre et une couple de perdrix.

La maison de l'époux. — La maison où l'épouse était attendue était non seulement meublée à neuf et parée, mais on y avait souvent ajouté des constructions nouvelles en vue de la femme qui allait l'habiter. « Tu me construiras une chambre nuptiale, dit l'amante de Daphnis à son berger, dans Théocrite ; tu me construiras une maison et une bergerie. »

La porte était toute pavoisée de guirlandes ; un jeune enfant apportait une corbeille de fruits, emblème d'abondance et de fécondité, en récitant un hymne avec le refrain : « J'ai changé mon état pour un meilleur. » La mariée prenait alors un fruit, choisissant habituellement une figue ou un coing, dont la saveur très-douce était considérée comme un emblème du bonheur tranquille dont on allait jouir. Quelquefois, au lieu de fruits, la corbeille contenait un pain sur une branche de chêne ; c'était un hommage à Cérès, qui avait enseigné aux hommes l'agriculture et les avait tirés de l'état sauvage : la mariée allait de même entrer dans une vie nouvelle préférable à la précédente.

Arrivée devant la porte, la mariée tourne encore un regard du côté de ses parents qui l'entourent comme s'ils voulaient la défendre : mais cette lutte n'est que simulée. L'époux l'enlève et lui fait franchir le seuil en ayant soin que ses pieds ne touchent pas le sol, car ce serait un affreux présage. Cette cérémonie, qu'on appelle *le rapt*, présente au premier abord quelque chose de brutal, cependant elle a son origine dans une croyance assez touchante : si la mariée entrait d'elle-même dans sa nouvelle demeure, elle serait par là assimilée à une étrangère qui reçoit un bon accueil. Enlevée par son mari, elle est considérée, dès qu'elle a mis les pieds dans la maison, comme si elle venait de naître, et elle prend ainsi possession de son logis. Son premier acte est d'accomplir les rites sacrés devant le foyer domestique, emblème des aïeux de son mari qui sont devenus les siens.

La noce. — Un festin réunissant les deux familles était l'accompagnement habituel d'un mariage. Nous avons vu que les parents et les

amis avaient fait un présent à la mariée. Il était de bon goût que le marié offrît de même quelques présents à ceux qu'il invitait au repas du mariage. Nous devons à Athénée le curieux récit d'un repas de noces en Macédoine. « Caranus le Macédonien, dit-il, donna le jour de ses noces un repas à vingt personnes. Aussitôt que les convives se furent placés sur les lits, chacun d'eux reçut en présent une coupe d'argent, et lorsqu'elle fut vidée, on apporta des plats en airain de Corinthe contenant des poules, des canards, des ramiers et différents autres mets. Les invités, ayant pris ce qui leur convenait, laissèrent le reste aux esclaves, auxquels on fit également don des plats. Ensuite, il parut un service d'argenterie où étaient des pigeons, des tourtereaux, des perdrix et autres volatiles, puis des lièvres, des chevreaux et des pains faits avec art. Après que chacun fut rassasié, on se lava les mains et les couronnes furent apportées. Alors entrèrent les joueuses de flûte et les Rhodiennes pinçant de la harpe. Elles n'avaient pour tout vêtement qu'un léger voile. Quand elles se furent retirées, il en arriva d'autres, portant chacune une coupe d'or et une coupe d'argent dont elles firent présent à tous les convives.

« On se remit ensuite à souper et chacun des convives reçut un plat d'argent, doré en placage fort épais, et assez grand pour contenir un cochon rôti et même fort gros. Cette pièce était posée sur le dos, montrant le ventre en haut, rempli de toutes sortes de bonnes choses. En effet, il y avait des grives rôties, des vulves, force bec-figues, où l'on avait versé des jaunes d'œuf; outre cela, des huîtres, des pétoncles : chacun des convives eut pour lui le cochon et le plat sur lequel on l'avait servi, et reçut ensuite un chevreau tout bouillant dans la sauce, sur un autre plat avec sa cuillère d'or.

« Caranus voyant ses convives embarrassés par la quantité des présents qu'ils avaient reçus, leur fit donner des bourses de filet et des corbeilles à pain, tissues de brins d'ivoire : tous célébrèrent la générosité du nouvel époux qui leur fit remettre encore une couronne et deux pots de parfums, l'un en or et l'autre en argent. A ce moment on vit entrer dans la salle la troupe de ceux qui venaient de célébrer à Athènes la fête des *Chytres* ou marmites, et ensuite celle des baladins et des femmes qui faisaient des tours, cabriolant sur des épées et jetant du feu par la bouche. Ensuite on se remit à boire de plus belle et on apporta les vins vigoureux, ceux de Thase, de Mende et de Lesbos, qu'on servit dans des coupes d'or.

« Quand on eut ainsi bu, on apporta à chacun un plat de verre

d'environ deux coudées de diamètre, dans un réseau d'argent et rempli de toutes sortes de poissons frits, qu'on y avait comme amoncelés. On y avait joint une corbeille à pain, tissée en argent et pleine de pains de Cappadoce. Après que chacun eut pris ce qu'il voulait. on se lava les mains et on donna le reste aux esclaves.

« A ce moment un des invités, sautant de son lit, demanda un gobelet contenant un conge ; l'ayant rempli de vin de Thase, et le buvant, il ajouta : « Celui qui boira le plus aura lieu de se féliciter le plus. » — Eh bien ! dit Caranus, puisque tu as bu le premier, agrée le présent que je te fais du gobelet, et quiconque en videra un pareil, le gardera aussi pour soi. « A ces mots neuf personnes se levèrent, se saisirent de gobelets, et ce fut à qui aurait bu le premier. Un des convives, assez malheureux de ne pouvoir boire cette quantité, s'assied sur son lit et se met à gémir d'être le seul sans gobelet ; mais Caranus lui fait présent du vase vide.

« On vit alors entrer un chœur d'hommes chantant en accord et suivi d'une troupe de danseuses vêtues les unes en Nymphes, les autres en Néréides. Puis on ouvrit le reste de la salle, qui était partagée par des rideaux blancs. Les torches jetèrent subitement un grand éclat et on vit des Amours, des Dianes, des Pans, des Mercures et autres personnages artificiels, portant des lumières artificielles dans des flambeaux d'argent. Tandis que chacun admirait l'habileté de l'artiste, on servit des sangliers vraiment d'Érymanthe dans des plats carrés, autour desquels s'élevait une bordure d'or. Toutes ces pièces étaient percées d'un javelot d'argent. La trompe donna alors le signal de la fin du repas, selon l'usage des Macédoniens.

« Caranus pourtant s'étant mis à boire dans de petits gobelets, ordonna aux esclaves de verser à la ronde ; car ce vin était l'antidote de ceux qu'on avait bus auparavant. On fit entrer ensuite le bouffon Androgène, qui, après avoir fait mille plaisanteries aux dépens des convives, dansa avec une vieille femme de plus de 80 ans. Ce fut alors qu'on apporta le dessert qui fut présenté à chacun dans des corbeilles tissées en ivoire ; il comprenait toutes sortes de gâteaux de Crète, de Samos, de l'Attique, etc. Enfin chacun put sortir emportant les riches présents qu'il avait reçus. » (Liv. IV.)

VII

LES ENFANTS GRECS

La naissance. — La nourrice. — Le vêtement des enfants.
L'éducation.

La naissance — La naissance d'un enfant appelait un acte religieux.

Fig. 139. — Naissance d'Achille.

Il devait être agréé par le père qui, comme représentant des ancêtres,

Fig. 140. — Berceau d'enfant.

convoquait la famille, appelait les témoins et faisait le sacrifice devant le foyer. L'enfant, présenté au dieu domestique, était porté plusieurs fois autour du feu sacré : dès lors il était reconnu comme membre de la

famille. Cette cérémonie avait lieu quelques jours après la naissance. C'était une reconnaissance du nouveau-né, et le père déclarait par là qu'il était de son sang et de sa race.

Plusieurs monuments se rapportent aux soins que réclament l'enfant nouvellement venu au monde. La figure 139, qui représente la naissance d'Achille, nous fait assister au premier lavage de l'enfant.

On dit que les Spartiates donnaient un bouclier pour berceau à leurs enfants, et le fait n'a en lui-même rien d'invraisemblable. Mais la forme la plus ordinaire des berceaux était celle que nous voyons encore employée aujourd'hui dans nos campagnes. C'est celle que nous montre une peinture de vase (fig. 140) représentant la naissance de Bacchus.

Le jour anniversaire de la naissance du père était dans toutes les familles celui qu'on célébrait avec le plus de pompe. Et cet usage n'appartenait pas seulement à la Grèce ou à Rome, il était commun à toute l'antiquité.

La nourrice. — L'usage de confier l'enfant nouveau-né à une nourrice remonte à une très-haute antiquité. La nourrice avait une très-grande importance dans la famille antique, et n'était pas assimilée aux autres esclaves. Quand l'enfant avait cessé de teter, elle prenait soin de lui, et

Fig. 141. — Ulysse et sa nourrice.

demeurait souvent attachée toute sa vie à sa personne, comme nous le voyons dans l'Odyssée; de tous les gens de la maison, la nourrice est la seule qui reconnaisse le héros absent depuis vingt ans. Elle le reconnaît à une cicatrice, et il faut qu'Ulysse lui ferme la bouche pour qu'elle ne fasse pas éclater bruyamment sa joie (fig. 141). De même dans les tragédies antiques, nous voyons toujours la nourrice jouer le rôle d'une confidente auprès de sa jeune maîtresse.

Dans l'antiquité comme de nos jours, des voix éloquentes se sont élevées contre l'usage des nourrices, qui était universel dans la classe riche. Les arguments que les philosophes invoquaient à l'appui de leurs idées sont exactement ceux que Jean-Jacques Rousseau a reproduits avec tant d'éloquence au XVIIIe siècle. Aulu-Gelle nous les a transmis dans ses *Nuits attiques*. « On vint annoncer un jour au philosophe Favorinus, en notre présence, que la femme de l'un de ses auditeurs, partisan de ses doctrines, venait d'accoucher et avait donné un fils à son mari. « Allons, « dit-il, voir l'accouchée et féliciter le père. » C'était un homme de race sénatoriale, de famille très-noble. Nous suivîmes tous Favorinus, et nous l'accompagnâmes jusqu'à la maison, où nous fûmes introduits avec lui. Il rencontra le père dans le vestibule, l'embrassa, le félicita et s'assit. Il demanda si l'accouchement avait été long et laborieux. On lui dit que la jeune mère, fatiguée par les souffrances et les veilles, prenait quelque repos. Alors le philosophe donna un libre cours à ses idées : « Je ne « doute pas, dit-il, qu'elle ne soit dans l'intention de nourrir son fils de « son propre lait. » La mère de la jeune femme répondit qu'il fallait user de ménagements, et donner à l'enfant une nourrice pour ne pas ajouter aux douleurs que sa fille avait éprouvées pendant sa couche les fatigues et les peines de l'allaitement. « Eh! de grâce, répliqua le philosophe, « femme, permettez qu'elle soit tout à fait la mère de son fils. N'est-ce « pas contre la nature, n'est-ce pas remplir imparfaitement et à demi le « rôle de mère, que d'éloigner aussitôt l'enfant qu'on vient de mettre au « monde? Quoi donc! Après avoir nourri dans son sein, de son propre « sang, un je ne sais quoi, un être qu'elle ne voyait pas, elle lui refuse- « rait son lait, lorsqu'elle le voit déjà vivant, déjà homme, déjà récla- « mant les secours de sa mère! Croyez-vous que la nature ait donné aux « femmes ces globes gracieux pour orner leurs seins et non pour nour- « rir leurs enfants? En effet, la plupart de nos merveilleuses (mais vous « êtes loin de leur ressembler) s'efforcent de dessécher, de tarir ces « sources si saintes du corps, ces nourrices du genre humain, et cela au « risque de corrompre le lait, en le détournant, car elles craignent qu'il

« ne détériore ce charme de leur beauté. C'est agir avec cette même « démence que ces femmes qui détruisent, par une fraude criminelle, « le fruit qu'elles portent dans leur sein, de crainte que leur ventre ne « se ride et ne se fatigue par le poids de la gestation. Si l'exécration « générale, la haine publique, est le partage de celui qui détruit ainsi « l'homme à son entrée dans la vie, lorsqu'il se forme et s'anime entre « les mains de la nature elle-même, pensez-vous qu'il y ait bien loin « de là à refuser à cet enfant déjà formé, déjà venu au jour, déjà votre « fils, ce sang qui lui appartient, cette nourriture qui lui est propre, à « laquelle il est accoutumé? Mais peu importe, ose-t-on dire, pourvu « qu'il soit nourri et qu'il vive, de quel sein il reçoive ce bienfait! « L'homme assez sourd à la voix de la nature pour s'exprimer ainsi, ne « pensera-t-il pas que peu importe aussi dans quel corps et dans quel « sang l'homme s'est formé? Le sang, parce qu'il a blanchi par la « chaleur et par la fermentation, n'est-il pas le même dans les ma- « melles que dans le sein? Est-il permis de méconnaître l'habileté de « la nature, quand on voit ce sang créateur, après avoir, dans son ate- « lier mystérieux, formé le corps de l'homme remonter à la poitrine « aux approches de l'enfantement, prêt à fournir les éléments de la « vie, prêt à donner au nouveau-né une nourriture déjà familière? « Aussi n'est-ce pas sans raison que l'on a cru que, si le germe a natu- « rellement la force de créer des ressemblances de corps et d'esprit, « le lait possède des propriétés semblables et non moins puissantes, « Pourquoi donc dégrader cette noblesse innée avec l'homme, ce corps, « cette âme formés à leur origine d'éléments qui leur sont propres? « Pourquoi les corrompre en leur donnant dans un lait étranger une « nourriture dégénérée? Que sera-ce, si celle que vous prenez pour « nourrice est esclave ou de mœurs serviles, ce qui arrive le plus « souvent; si elle est de race étrangère et barbare; si elle est « méchante, difforme, impudique, adonnée au vin? car, la plupart du « temps, c'est au hasard que l'on prend la première femme qui a du « lait. Souffrirons-nous donc que cet enfant, qui est le nôtre, soit « infecté de ce poison contagieux? souffrirons-nous que son corps et « son âme sucent une âme et un corps dépravés? Certes nous ne « devons pas nous étonner, d'après cela, si trop souvent les enfants « des femmes pudiques ne ressemblent à leur mère ni pour le corps « ni pour l'âme. En effet, rien ne contribue plus à former les mœurs « que le caractère et le lait de la nourrice, ce lait qui, participant dès « le principe des éléments physiques du père, forme aussi cette nature

« jeune et tendre d'après l'âme et le corps de la mère, son modèle. Il « est encore une considération qui n'échappera à personne et que l'on « ne peut dédaigner : les femmes qui délaissent leurs enfants, qui les « éloignent de leur sein et les livrent à des nourrices étrangères, « brisent ou du moins affaiblissent « et relâchent ce lien sympathique « d'esprit et d'amour par lequel « la nature unit les enfants aux « parents. A peine l'enfant confié « à des soins étrangers n'est-il « plus sous les yeux de sa mère, « l'énergie brûlante du sentiment « maternel s'affaiblit peu à peu, « s'éteint insensiblement. Tout le « bruit de cette impatience, de « cette sollicitude de mère fait « silence; et le souvenir de l'en- « fant abandonné à une nourrice « s'efface presque aussi vite que « le souvenir de l'enfant qui n'est « plus. De son côté, l'enfant porte « son affection, son amour, toute « sa tendresse sur celle qui le « nourrit, et sa mère ne lui inspire « ni plus de sentiments ni plus de « regrets que si elle l'avait exposé. « Ainsi s'altèrent, ainsi s'évanouis- « sent les semences de piété que « la nature avait jetées dans le « cœur de l'enfant; et, s'il paraît « encore aimer son père et sa « mère, ce n'est plus la nature « qui parle : il n'obéit qu'à l'esprit de société, qu'à l'opinion. » (*Aulu-Gelle,* XII, 1.)

Fig. 142. — La nourrice.

Un bas-relief de grande dimension, découvert dans la Troade, nous montre deux femmes, dont l'une est beaucoup plus grande que l'autre et qui tiennent chacune un petit enfant (fig. 142). La tête de la plus grande étant une restauration moderne, on ne peut rien préjuger d'après sa coiffure; mais le bonnet et les manches longues de l'autre

femme semblent indiquer une étrangère, probablement de condition servile. Il est probable que nous avons ici un bas-relief funèbre où sont figurées la mère et la nourrice des deux petits enfants. Une foule d'inscriptions funéraires prouvent que la nourrice était considérée comme faisant en quelque sorte partie de la famille, dont elle partageait souvent le tombeau. L'infériorité sociale de la nourrice est exprimée par sa petitesse relative, car cette manière de traduire la condition respective des personnages était très-généralement admise parmi les sculpteurs. Les dieux sont souvent beaucoup plus grands que les personnages réels, à côté desquels les esclaves paraissent de véritables nains.

On a conservé bien peu d'antiquités se rattachant à la première enfance des Grecs. Au point de vue de la fabrication, les jouets d'enfants sont arrivés de nos jours à une étonnante perfection; mais au fond le type a peu varié, car l'enfance est étrangère à la marche de l'histoire, et les joujoux les plus parfaits ne sont pas ceux dont la fabrication a coûté le plus de peine, mais ceux qui répondent le mieux à leur but, qui est d'amuser l'enfant. Je gage que la petite poupée grecque représentée figure 143 et dont l'original est au musée du Louvre a, malgré la grossièreté de son exécution, été aussi chère à la petite fille qui la tenait, que si c'eût été un joujou à ressort couronné dans nos expositions. Les petits jouets qui sont aujourd'hui classés dans les vitrines de nos musées ont dans leur temps provoqué de gentilles surprises, des joies bruyantes et des larmes.

Fig. 143.
Poupée grecque.

Le vêtement des enfants. — Suivant une habitude qu'on rencontre encore en Égypte et dans les pays chauds, les jeunes enfants étaient fréquemment tout nus. Il ne faut donc pas s'étonner si c'est presque toujours sous cet aspect que les monuments les montrent. Cet usage, quoi que très-fréquent, n'était pourtant pas universel. Dans les familles aisées, les enfants portaient un petit chiton court, qui descendait au-dessus du genou et auquel on ne mettait pas de ceinture pour ne pas gêner les mouvements Ce vêtement était excessivement léger et ressemblait assez à la chemise qu'on leur met aujour-

d'hui : ce qui le distinguait du chiton ordinaire, c'est que les bras étaient pourvus de petites manches (fig. 144 et 145).

Les petits garçons qu'on voit représentés sur les monuments n'ont jamais de chaussures; on les trouve toujours pieds nus, et c'est même là un des traits caractéristiques des mœurs antiques. Leurs cheveux étaient tenus très-courts, et les sculpteurs les représentent ordinairement frisés. On ne voit jamais ces longs cheveux tombants sur les épaules, comme en montrent si fréquemment les portraits de l'école moderne.

Fig. 144.

Fig. 145.

Enfants vêtus de la chemisette.

L'ÉDUCATION. — Chez les Grecs, l'éducation des adolescents, dans les familles aisées, était confiée à un esclave qu'on appelait le pédagogue. Ce personnage avait pour mission d'accompagner les enfants lorsqu'ils sortaient, et de veiller à ce qu'il ne leur arrivât rien de fâcheux. On choisissait quelquefois un étranger pour remplir cette fonction : ainsi, dans le fameux groupe des Niobides, le pédagogue porte (fig. 146) un costume étranger à la Grèce. Il est vrai que Niobé elle-même était d'origine asiatique et devait attacher à sa maison des hommes de sa nationalité. D'autres monuments montrent au contraire

le précepteur vêtu d'un costume franchement grec. Sur une peinture de vase (fig. 147), on voit un jeune garçon tenant un cerceau à la main, et tournant la tête vers son précepteur, qui marche derrière lui. A vrai dire, ce jeune garçon pourrait bien appartenir à une race divine; mais, comme la scène est certainement empruntée aux mœurs grecques, nous n'avons pas besoin, pour la comprendre, de recourir à la mythologie.

Fig. 146. — Le pédagogue.

Plutarque, dans son *Traité sur l'éducation des enfants*, n'est pas d'avis qu'on les confie à des étrangers. « Quand les enfants, dit-il, auront atteint l'âge où on les place entre les mains des pédagogues, ce sera alors qu'il faudra apporter une grande sollicitude dans le choix de ces directeurs, pour ne pas livrer les jeunes élèves à des esclaves, ou bien à des hommes de pays barbares, ou encore à des étrangers qui changent souvent de place... Il faut pour les enfants rechercher des instituteurs dont la vie ne donne pas sujet à la moindre attaque, dans les mœurs de qui il n'y ait rien à reprendre, et qui aient un grand fonds de sagesse, dû à leur expérience. »

Le même auteur fait aussi les plus grandes recommandations sur le choix des petits camarades, qui, dès les premières années, seront appelés à partager les jeux de l'enfant auquel on veut donner une bonne éducation. « Il y a, dit-il, un soin qui ne doit pas être négligé : c'est de s'attacher à ce que les petits esclaves qui auront à servir les jeunes nourrissons et qui seront élevés avec eux aient de bonnes mœurs avant tout, ensuite qu'ils soient gais, et qu'ils s'expriment très-distinctement. Au contact d'enfants de pays étranger et ayant de mauvaises habitudes, les nôtres prendraient quelque chose de ces vices; et

le proverbe n'est pas sans justesse, qui dit : « A vivre avec un boiteux, on apprend à boiter. »

En Grèce, les garçons fréquentaient très-jeunes les gymnases publics, et nous parlerons plus tard de l'éducation qu'ils y recevaient. Quant aux

Fig. 147. — Jeune garçon et son maître.

filles, on sait bien peu de chose sur leur éducation, mais leur instruction devait être assez restreinte. Élevée dans le gynécée et en vue du gynécée, la jeune fille grecque, ordinairement confiée à une nourrice, attend l'époux qui doit venir un jour; mais elle n'a ni les talents qui charment, ni même le savoir nécessaire à une maîtresse de maison.

VIII

EMPLOI DES VASES GRECS

Dénomination des vases. — L'amphore. — L'hydrie. Le cratère. — L'œnoché. — Le cyathe. — Les coupes. — Les canthares. L'obba. — Les rhytons. — Les tasses.

Dénomination des vases. — Des vases de formes et de matières souvent très-différentes étaient employés au service de la table. Les descriptions de repas que nous ont laissées les auteurs anciens font mention d'ustensiles de table destinés à contenir des liquides et auxquels ils donnent des noms particuliers. « Des coupes de tout genre, dit Lucien, dans le *Lexiphane*, étaient placées sur la table à trois pieds, vase cachant le visage du buveur, cyathe fabriqué par Mentor, ayant l'anse facile à saisir, fiole arrondie, vase à long col, coupes d'argile comme en faisait cuire Thériclès, cratères de grande contenance avec d'autres à large ouverture, verre de Phocée ou de Cnide, que le vent pourrait emporter et légers comme une aile de mouche; il y avait encore de petites tasses, des flacons, des coupes historiées; l'armoire en était pleine. »

Les vases employés pour la table étaient en terre, en verre ou en métal : mais les vases de terre étaient d'un usage beaucoup plus commun. « La majeure partie du genre humain, dit Pline le naturaliste, se sert de vases de terre. On cite la poterie de Samos comme excellente pour la vaisselle de table. La même vogue appartient à Arretium en Italie, et, pour les gobelets seulement, à Surrentum, à Asta, à Pollentia, à Sagonte en Espagne, à Pergame en Asie. La ville de Tralles en Asie, et en Italie celle de Modène, donnent aussi leur nom à des poteries en terre; car ce genre de produits rend célèbres des localités, et les fabriques de vases qui ont du renom expédient leurs ouvrages de tous côtés, par terre et par mer. »

Au point de vue de leur usage domestique, les vases employés pour la table forment trois classes principales, divisées chacune en plusieurs espèces. Il y a les vases destinés à contenir le liquide, les vases destinés à le verser, et les vases ou coupes pour le boire. Les trois types principaux de la première catégorie sont l'*amphore*, qui renferme le vin, l'*hydrie*, qui contient l'eau, et le *cratère*, dans lequel on mêle l'eau avec le vin. Chacun de ces types est caractérisé par une forme spéciale

à laquelle se rattachent plusieurs variétés. Il y a encore un très-grand nombre d'autres vases auxquels on a donné des noms divers, mais on n'est pas absolument d'accord sur l'usage particulier de chacun d'eux.

L'AMPHORE. — Les amphores n'appartiennent pas précisément au service de la table, puisque leur place était ordinairement dans la cave ou le cellier. — La forme de ces récipients ne diffère pas essentiellment de celles que nous avons vues (fig. 11, 14) sur les monuments égyptiens. Leur base, généralement pointue ou arrondie, est toujours assez mince, en sorte que les amphores ne pouvaient presque jamais se tenir droites sans l'aide d'un support (fig. 148, 149 et 150). Dès que les amphores

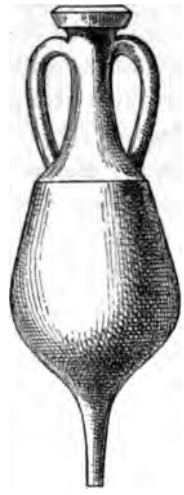

Fig. 148.

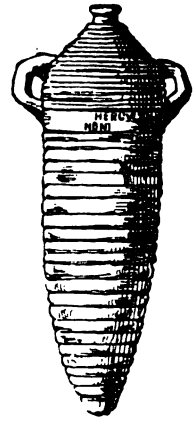

Fig. 149.

Fig. 150.

Amphores.

étaient pleines, on les bouchait soit avec des bouchons de liège, soit avec un enduit de poix, d'argile ou de plâtre. Une étiquette suspendue au col de l'amphore indiquait la contenance du vase, l'âge où l'espèce du vin, etc.

L'HYDRIE. — L'hydrie est un vase destiné à contenir de l'eau. Son ouverture est moins large que celle du cratère. L'hydrie est toujours pourvue d'une anse (fig. 151); quelquefois même elle en a deux (fig. 152, 153, 154). C'est ce vase que les femmes portaient sur leur tête quand elles allaient à la fontaine. L'anse latérale était destinée à placer

la main droite avec ce geste si gracieux qu'on trouve dans les bas-

Fig. 151.

Fig. 152.

Hydries.

reliefs antiques, et que les femmes du peuple ont conservé en Orient.

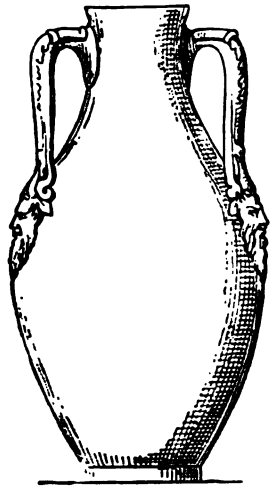

Fig. 153.

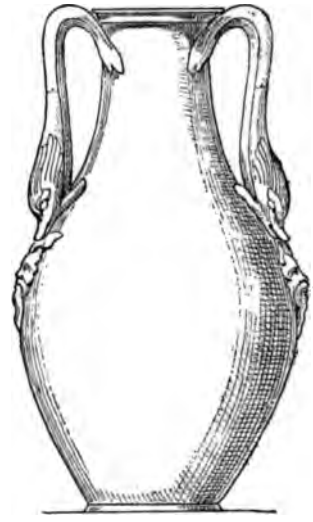

Fig. 154.

Vases de bronze.

Comme l'hydrie répondait à notre cruche (fig. 155-156), à notre pot

à l'eau et à notre carafe, il n'est pas étonnant que la forme en soit assez variée. Les anciens donnaient des noms distincts à chacun

Fig. 155.

Fig. 156.

Hydries.

des vases dont ils se servaient. Mais, comme les érudits ne sont pas d'accord sur l'appropriation exacte de ces noms, les nomenclatures qu'on a essayé de faire jusqu'ici sont assez confuses et font souvent un double emploi. Il est donc préférable de s'en tenir aux grandes caté-

Fig. 157.

Fig. 158.

Hydries.

gories, sans vouloir spécifier le nom qui convient grammaticalement à un vase pris en particulier (fig. 157-158).

Le cratère. — On donnait le nom de cratère à un vase d'une grande capacité, contenant de l'eau et du vin mêlés, dont on remplissait les coupes à boire, qu'on passait ensuite aux convives. Les anciens en effet buvaient rarement leur vin pur. Ce mélange préparé d'avance jure un peu avec nos habitudes modernes. Mais le vin des anciens n'était pas préparé comme le nôtre.

Le cratère était habituellement pourvu de deux anses placées au bas de sa partie évasée et au-dessus du pied, comme le montre la

figure 159. Comme le cratère était presque toujours très-grand, ces anses, qui sont au contraire fort petites, servaient à remuer le vase plutôt qu'à le porter.

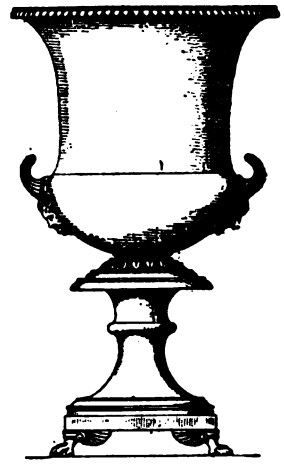

Fig. 159.
Cratère en bronze.

Au reste, le mélange ne se faisait pas toujours dans le cratère, et Athénée nous apprend qu'on le faisait quelquefois dans la coupe des convives : « Il était d'usage chez les anciens de verser d'abord l'eau dans le vase à boire et ensuite le vin. Xénophane dit à ce sujet : « Si tu verses à boire, ne « mets pas d'abord le vin dans le calice, « mais premièrement l'eau, et le vin par- « dessus. » — Hésiode a dit aussi : « Verse « d'abord trois parties d'eau de source claire « et courante, puis mets-y une quatrième « partie de vin. » — On lit dans Théophraste : « Chez les Grecs, on mêlait autrefois le vin « tout autrement que de nos jours; en effet, on ne versait pas l'eau sur « le vin, mais le vin sur l'eau. »

Fig. 160.

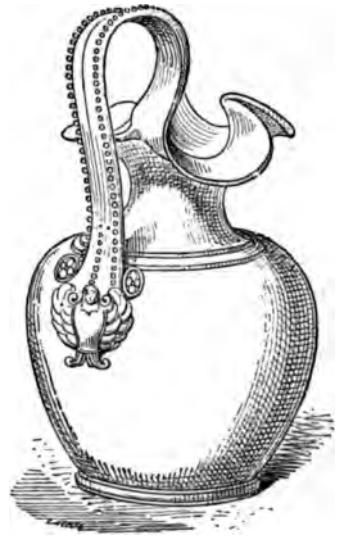

Fig. 161.

Œnoché.

L'ŒNOCHÉ. — Il y a une charmante catégorie de vases qu'on appelle

Œnoché. Ils ont généralement le col fort étroit; on s'en servait pour puiser le liquide dans les cratères. Nous en donnons deux représentations sur les figures 160 et 161 : on remarquera la forme serpentine de l'anse et celle du goulot, qui est très-commune dans les vases de cette espèce.

Le cyathe. — Le cyathe est une coupe munie d'une anse, avec laquelle les serviteurs de la table puisaient le liquide contenu dans le cratère pour le verser aux convives. Le cyathe, qui est d'invention grecque, a été ensuite adopté par les Romains. Il y en avait en terre et en argent, quelquefois décorés avec un grand luxe. Le cyathe est caractérisé par son unique manche (fig. 162 et 163).

Fig. 162. — Cyathe.

L'usage du cyathe était assez incommode, parce que, comme ce récipient était fort petit, celui qui versait à boire était obligé, pour remplir une seule coupe, de puiser à plusieurs reprises dans le cratère, ce qui devait quelquefois impatienter le buveur. Cependant il s'explique par la manière dont les Grecs portaient les santés. On buvait en l'honneur des personnes absentes, et, quand c'était un amant qui buvait à sa maîtresse, sa coupe devait contenir autant de cyathes que le nom de la personne invoquée renfermait de lettres. De même, quand on invoquait les Muses, la coupe devait contenir neuf cyathes.

Fig. 163. — Cyathe.

Dans le repas grec, qui est représenté sur notre figure 164, on voit un jeune esclave qui tient en main les ustensiles avec lesquels il va puiser le liquide contenu dans un grand vase posé sur un trépied derrière lui. Dans la main droite, il porte un petit vase et, dans la gauche, une sorte de cuillère dont la forme se rapproche du cyathe. Il

est probable qu'elle devait s'employer moins pour transvaser des liquides que pour enlever les petites saletés qui surnageaient quelquefois sur les cratères. En effet, comme dans les amphores on mettait toujours un

Fig. 164. — Repas grec, d'après une peinture de vase.

peu d'huile sur le vin pour intercepter tout contact avec l'air, il devait arriver souvent que de petites gouttes d'huile se mêlaient avec lui lorsqu'il était transvasé, et il était important de l'épurer avant de le verser dans les coupes.

Dans la figure 165, nous voyons un esclave puiser du liquide avec

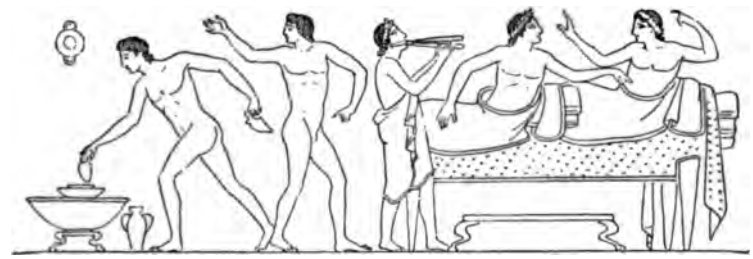

Fig. 165. — Service de la table, d'après une peinture de vase.

un *guttus*, pour le servir ensuite aux convives, qui sont couchés sur un lit et semblent chanter pendant qu'un joueur de flûte les accompagne.

Le guttus est un petit vase qui paraît avoir un emploi à peu près analogue à celui du cyathe, mais dont la forme est très-différente, puisqu'il est profond et pointu par le bas. Au reste, il existe une grande confusion dans la dénomination de tous ces petits vases, et les auteurs anciens en parlent assez souvent sans désigner bien nettement la forme particulière à chacun d'eux.

Les coupes. — Les coupes dont on se servait pour boire avaient des formes très-variées, mais qui se rattachent à deux types principaux, celles qui reposent sur un pied et celles qui n'en ont pas. Les coupes les plus usuelles étaient larges, peu profondes, pourvues de deux anses

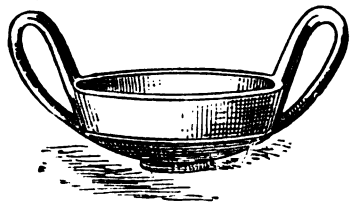

Fig. 166.

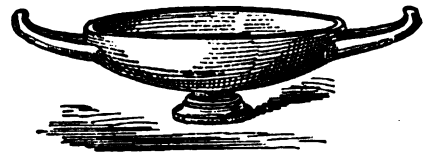

Fig. 167.

Coupes trouvées à Pompéi.

et portant sur un socle très-bas, comme on en voit la représentation dans les figures 166 et 167. On voit aussi plusieurs coupes peintes qui présentent la même forme : nos collections en renferment un assez grand nombre (fig. 168).

Fig. 168. — Coupe en terre cuite.

On regardait autrefois comme un très-grand honneur, dit Athénée, de posséder des vases à boire. Achille avait un vase d'un travail admirable, et qu'il conservait précieusement. Aucun autre que lui n'y buvait, et il ne s'en servait pour faire des libations à aucune autre divinité qu'à Jupiter. Priam, rachetant le corps de son fils au prix de ce qu'il avait de plus précieux, offre à Achille une coupe d'une rare beauté. Jupiter, lorsqu'il prend la figure d'Amphitryon, donne aussi à Alcmène un vase à boire pour prix de la conception d'Hercule.

Les coupes auxquelles on attachait tant de prix dans les temps héroïques étaient en or et en argent. Ces vases de métal précieux devinrent très-communs en Grèce, à partir de la période macédonienne, et

en Italie, à partir de l'Empire. Néanmoins la plupart des coupes qui ont été retrouvées à Pompéi ou ailleurs sont en bronze.

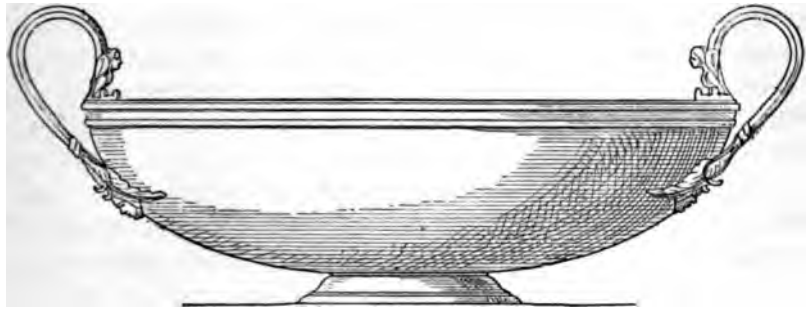

Fig. 169. — Cymbium. (Coupe en bronze trouvée à Pompéi.)

La figure 169 montre une coupe extrêmement élégante, et ses anses présentent une disposition charmante. On donne à ce genre de coupe le nom de cymbium, à cause de la ressemblance qu'on a trouvée dans sa forme avec certaines barques nommées cymbia.

Les coupes profondes sont souvent dépourvues d'anses, ou bien, si elles en ont, c'est à titre d'ornement; comme elles sont toujours adaptées à un pied assez long pour être facilement saisi avec la main, les anses n'auraient pas d'ailleurs une bien grande utilité. La figure 170 nous montre un joli spécimen de ce genre de coupe sur pied.

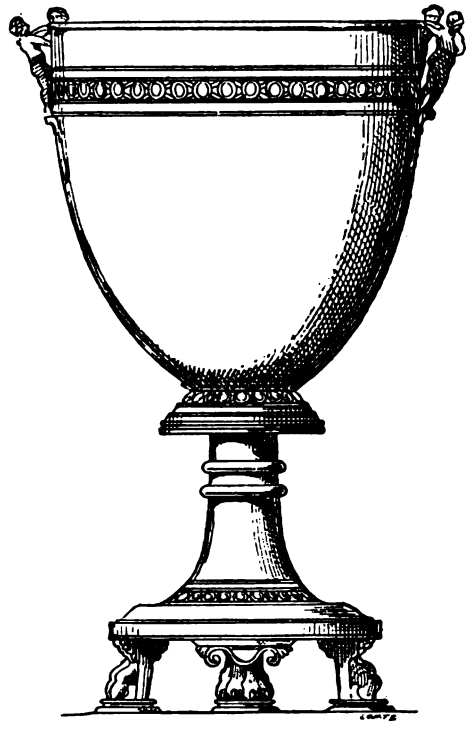

Fig. 170. — Coupe montée sur son pied.

« Il y avait, dit Athénée, différentes manières de boire dans diverses villes, comme le montre Critias. Voici ce qu'il dit en parlant de la république de Lacé-

démone : « L'habitant de Thiase et celui de Chio boivent le vin dans de grandes coupes, en passant le vase à droite : celui de l'Attique le présente de même, mais on y boit dans de petites coupes. Quant à celui de la Thessalie, il porte la santé dans de grands vases, à qui il lui plaît; mais, chez les Lacédémoniens, chacun boit du vase qui est à côté de lui, et c'est un esclave qui lui verse à boire autant qu'il en veut (liv. XI, 10). »

Les Grecs étaient fort adonnés à la boisson; cependant les sages ne permettaient de vider que trois coupes dans un repas, une pour la santé, la seconde pour se mettre en belle humeur et la troisième pour se disposer au sommeil. Mais ces belles maximes étaient rarement suivies dans les festins où les occasions de boire ne manquaient jamais. D'abord il y avait la coupe en l'honneur de Bacchus, l'inventeur du vin, qu'on invoquait toujours, pour que ce dieu empêchât le repas d'être troublé par quelque excès.

Le vin que buvaient les Grecs était presque toujours coupé d'eau : les nourrices de Bacchus étaient les Naïades, allusion facile à comprendre et qui prouve que les anciens prenaient rarement du vin pur. Les proportions de ce mélange étaient très-variables; la fabrication des vins différait beaucoup de la nôtre et, en outre, les vins grecs étaient généralement cuits. Il est donc impossible de faire une comparaison quelconque entre nos usages et ceux des anciens, pour ce qui concerne le vin.

C'était généralement vers la fin du repas que les coupes circulaient et qu'on portait les santés. Xénophane de Colophon, cité par Athénée, décrit ainsi le moment où on apporte les vins : « Déjà l'ensemble de la table est propre, chacun a les mains bien nettes, les coupes sont rincées : tous les convives ont leurs couronnes sur la tête. L'un présente dans une coupe un parfum d'une odeur exquise : le cratère est là rempli de la source de la joie. Un autre tient le vin tout prêt et dit qu'il ne le quittera pas sans y faire raison; c'est un vin délicat qui parfume par son bouquet tous les pots. Au milieu de tout ceci, l'encens flatte l'odorat par les émissions d'une saveur agréable et pure; des pains d'une couleur dorée sont sous la main; la table riante est chargée de fromage et de miel : l'autel qui est au milieu même de la salle est paré de fleurs de tous côtés. La musique et les chants retentissent dans toute la maison; mais il faut que des gens sages commencent par célébrer les louanges de la divinité, et ne fassent entendre que des paroles saintes et de bon augure. Ils doivent demander en faisant des libations de pouvoir toujours se maintenir dans les termes de la justice (liv. XI, 7). »

Les canthares. — Athénée nous apprend qu'on employait le terme de canthare pour désigner un vaisseau sur lequel on navigue. Mais il s'agit ici d'une coupe à deux anses d'une forme particulière, comme celle que nous montre la figure 171. Les anses remontent généralement plus haut que l'orifice du vase et le pied des canthares est assez élévé. C'est un vase d'une forme extrêmement gracieuse, mais dont la dimension était assez variée. C'est ainsi que dans un fragment cité par Athénée un personnage se plaint de l'exiguïté du canthare qu'on lui apporte : « Ha! malheureux que je suis! Les potiers ne font plus de ces grands canthares; ce ne sont plus que des petits vases, bien polis, il est vrai, mais qui semblent faits pour être avalés plutôt que le vin. »

Fig. 171. — Canthare.

Le canthare est un vase d'invention grecque et ordinairement consacré à Bacchus, ce qui n'est d'ailleurs pas bien étonnant, puisqu'on n'y buvait que du vin.

L'obba. — On se servait également d'une espèce de coupe nommée obba. Elle était généralement en terre et avait cela de caractéristique qu'elle se terminait en pointe par le bas, de manière à ne pouvoir être posée. C'était par conséquent une coupe qu'il était nécessaire de vider d'un seul trait (fig. 172). Il y avait un certain nombre de coupes qui devaient comme celle-ci être vidées sans se reprendre. Athénée en cite une à laquelle il donne le nom d'amystis : « Amystis désigne proprement la boisson que l'on boit tout d'un trait et sans détacher les lèvres, comme on le voit dans Platon le comique : « Débouchant

Fig. 172. — Obba.

« une urne brillante de liqueur parfumée, il en versa sur-le-champ dans « le ventre creux d'une coupe; ensuite il l'agita et la but pure, sans « même reprendre haleine. » — L'amystis devait se boire tandis qu'un autre chantait quelques vers dans un intervalle déterminé, ce qui ne laissait que très-peu de temps. On lit dans Ameipsias : « Joue-moi un air de flûte et toi chante; moi, je vais boire pendant que tu joueras de la flûte. — Çà donc, prends l'amystis. »

Fig. 173. — Rhyton à tête de sanglier.

Les rhytons. — Le rhyton est un vase rappelant des cornes de bœuf dans lesquelles buvaient les bergers de la Thrace. Les Grecs ont imité la forme de ces cornes dans des terres cuites, dont nos musées et nos collections d'amateurs possèdent de nombreux exemplaires. La forme des rhytons s'est souvent modifiée et il y en a une très-grande variété. La plus grande partie néanmoins affecte la forme d'une tête d'animal dans le cou duquel s'emmanche le récipient. Ainsi la figure 173 nous montre une tête de sanglier et la figure 174 une tête de lévrier. Le col des rhytons est souvent orné de peintures remarquables : le musée du Louvre et la Bibliothèque nationale en possèdent de superbes échantillons.

Fig. 174. — Rhyton à tête de lévrier.

Le rhyton ordinaire était percé par le petit bout et on le tenait à une certaine distance de la figure, de façon que le jet

pût arriver directement dans la bouche. C'est ce que nous montre la figure 175, qui représente un jeune homme couché sur un lit et buvant avec un rhyton de forme primitive, c'est-à-dire ressemblant à une corne. Une femme est assise sur le pied du lit, devant

Fig. 175. — Manière de se servir du rhyton. (D'après une peinture de Pompéi.)

lequel est une petite table servie. Au fond, une servante apporte la boîte à parfums.

Il est bon de remarquer que la grande ouverture du rhyton se trouve à peu près horizontale, pendant qu'on boit, car sans cela le liquide se renverserait par en haut au lieu de s'échapper en jet par le petit trou percé au bas.

Il y a cependant une autre espèce de rhytons : ceux-ci ne sont pas percés et on y boit comme dans une coupe ordinaire. Seulement on a soin qu'il ne soit pas possible de le poser quand on y a versé le liquide, car il fallait le vider d'un seul trait. Les figures 176 et 177

qui représentent l'une une tête de cerf, et l'autre une tête de cheval, nous offrent des modèles de ce système. Dans ces deux rhytons, la tête, au lieu de décrire une ligne cambrée comme dans les prédédents, forme simplement la pointe du vase, qui ne peut par conséquent se

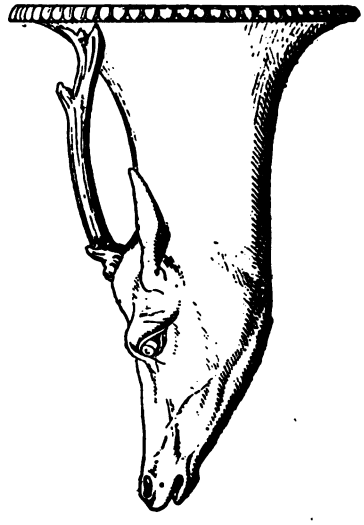

Fig. 176.
Rhyton en tête de cerf.

Fig. 177.
Rhyton en tête de cheval.

poser que lorsqu'il est vide. Mais il serait impossible de faire arriver le jet dans la bouche, parce que le liquide serait aussitôt renversé par la grande ouverture.

Les rhytons sont presque toujours en terre, mais on en a fait aussi en métal.

On finit cependant par reconnaître l'inconvénient du défaut de station dans un récipient destiné à contenir des liquides, et tout en conservant le mode de décoration usité dans les rhytons, on leur donna une base de manière qu'on pût les poser sur une surface plate.

C'est cette catégorie de vases imités du rhyton que les amateurs connaissent sous le nom de vases d'une forme singulière. La tête d'animal se montre encore dans cette catégorie, mais elle est fréquemment remplacée par une figure d'homme auquel les artistes grecs se sont complus à donner le plus souvent une physionomie grotesque.

Les tasses. — On trouve chez les anciens des tasses en terre cuite et des tasses en métal. La forme de ces ustensiles est à peu près celle qui est employée aujourd'hui et la différence est surtout dans la décoration. Nos musées renferment un grand nombre de tasses revêtues de peintures, et généralement pourvues de deux anses, qui ne présentent pas toujours la même disposition. Les figures 178, 179 et 180 font voir les types les plus habituels de ce genre de tasses.

Fig. 178. — Tasse.

Fig. 179. — Coupe.

Fig. 180. — Coupe.

Il y avait aussi des bols ronds destinés à contenir des mets liquides

Fig. 181.

Fig. 182.

Bols pour le service de table.

et portant sur un pied, comme le montrent les figures 181 et 182. Ces bols sont généralement dépourvus de décoration.

IX

REPAS DES GRECS.

Repas homérique. — Le partage des mets.
Repas des Spartiates. — Repas des Athéniens. — Menu d'un repas.
Les invitations. — Le savoir-vivre.
Les lits de table.

Repas homérique. — L'usage de se coucher sur des lits pour prendre les repas n'existait pas au temps des héros d'Homère. C'est ce qu'Athénée fait remarquer : « Autolycus était *assis* à table lorsqu'à son retour chez les riches habitants d'Ithaque, la nourrice d'Ulysse le plaça sur lui, *car on soupait alors assis.*

Il est certain que lorsqu'Homère décrit un repas, il parle de trônes et de siéges, mais non de lits : « Les fiers prétendants s'avancent et s'asseyent en ordre sur des siéges et sur des trônes; des hérauts répandent une eau pure sur leurs mains, et les convives s'emparent des mets qu'on leur a servis et préparés. Des jeunes gens mettent le breuvage dans les coupes et les distribuent en commençant par la droite. Dès qu'ils ont apaisé la faim et la soif, les prétendants ne songent plus qu'à se livrer aux plaisirs du chant et de la danse, ornements obligés des festins. »

Dans un autre endroit, nous lisons : « Une suivante portant une belle aiguière d'or verse l'eau qu'elle contient dans un bassin d'argent où ils baignent leurs mains; puis elle place devant eux une table unie et luisante; une vénérable intendante y dépose le pain et des mets nombreux qu'elle leur présente ensuite avec grâce. Un autre serviteur apporte des plats chargés de différentes viandes et de superbes coupes d'or; enfin un héraut s'empresse de leur verser le vin. »

Un trait de mœurs qu'il ne faut pas oublier, c'est que les héros d'Homère faisaient au besoin cuire leur viande, et ils attachaient même de l'honneur à se montrer adroits dans cet exercice. Ulysse, paraît-il, n'a jamais eu d'égal pour découper les viandes et pour arranger un feu de cuisine.

Le partage des mets. — « Autrefois, dit Plutarque, les festins s'appelaient des partages, les invités s'appelaient des partageants, les

maîtres d'hôtel des répartiteurs. A Lacédémone, ce n'étaient pas les premiers venus qui étaient chargés de ces fonctions, mais bien les personnages les plus importants, à tel point que Lysandre fut, en Asie, désigné par le roi Agésilas pour être répartiteur des viandes. Mais voulez-vous savoir quand cessèrent de pareilles distributions? Ce fut quand le luxe eut envahi les repas. Car il n'était pas facile, que je sache, de diviser des pâtisseries, des gâteaux au miel, des pâtés au jus, et ces variétés de sauces piquantes et de mets exquis. On céda à la gourmandise, à la sensualité qu'excitaient de si bonnes choses, et l'on abandonna le partage égal des mets. Une preuve de ce que j'avance, c'est qu'encore aujourd'hui, dans les sacrifices et dans les banquets publics, on procède par division des parts, à cause de la simplicité et du peu d'apprêts qui caractérisent ces repas, de telle sorte que ramener le système des parts, ce serait faire revivre en même temps la frugalité (*Propos de table*). »

Malgré le désir qu'en avait Plutarque, le système du partage, abandonné depuis longtemps à l'époque ou il écrivait, ne pouvait plus revenir parce qu'il était incompatible avec une société policée. Cet usage de distribuer à chacun sa portion remontait sans doute à l'époque où le gland fut abandonné pour le blé, et comme le pain était une chose fort rare, il devait y avoir chez ces populations encore sauvages des rixes, qu'on ne pouvait prévenir que par un partage équitable.

Repas des Spartiates. — Les Spartiates ont conservé beaucoup plus longtemps que les autres Grecs la rudesse des âges primitifs. C'était un peuple de soldats, peu soucieux des commodités de la vie et dont toute l'organisation avait pour but de former une jeunesse robuste. Les Spartiates s'exerçaient donc systématiquement à supporter toute espèce de privations. On rapporte qu'un sybarite, se trouvant à un repas de Spartiates, ne put s'empêcher de dire : « En vérité, les Spartiates sont les plus courageux de tous les hommes, et quiconque est susceptible de réflexion, choisira plutôt mille morts que de pouvoir mener une si pauvre vie. »

Dans les repas publics des Spartiates, les citoyens se réunissaient dans de vastes enceintes, où étaient pressées des tables qui contenaient ordinairement quinze couverts. Les convives d'une table n'allaient jamais à une autre et formaient entre eux une association, dans laquelle on ne pouvait être admis que du consentement unanime des membres. Chaque convive avait droit à une portion réglée de

brouet noir, de porc bouilli, avec du vin, des gâteaux et du pain d'orge. Il mettait devant sa place des bribes de pain qui servaient à s'essuyer les doigts.

On ne connaît pas exactement la composition du fameux brouet noir, que les auteurs signalent comme étant l'aliment habituel des Spartiates. Il paraît que Mme Dacier, connue pour sa traduction d'Homère, avait cru retrouver la manière de faire le véritable brouet noir des Spartiates, et, fière de sa découverte, elle convia à un repas antique les plus célèbres érudits de son temps : l'expérience démontra que son brouet noir n'était qu'un excellent purgatif. Il faut conclure de là, ou que la savante dame s'est trompée, en préparant elle-même son mets, ou que les estomacs des Français ne sont pas faits comme ceux des Spartiates.

Au reste, si nous en croyons Plutarque, il fallait une éducation spéciale pour bien goûter toute la saveur du brouet noir. « Les Lacédémoniens appréciaient au-dessus de toute chose ce qu'ils appelaient le brouet noir, au point que les plus âgés ne voulaient pas de la viande et la laissaient aux jeunes gens. Pour manger de ce mets, on rapporte que Denys, le tyran de Sicile, acheta un cuisinier lacédémonien, et lui ordonna d'en apprêter un plat sans épargner rien de ce qu'il faudrait dépenser, mais il n'y eut pas plutôt touché, que, saisi de dégoût, il le recracha. « Sire, lui dit le cuisinier, pour que ce mets soit un régal, il faut avoir fait de la gymnastique lacédémonienne et s'être baigné dans l'Eurotas. »

Nous ne connaissons aucun monument qui représente des Spartiates attablés; mais il est probable, d'après le caractère de ce peuple, que s'il a admis l'usage des lits de table, cela n'a dû être que fort tard.

Repas des Athéniens. — Les repas des Athéniens forment un contraste frappant avec ceux des Spartiates : on y trouve tous les raffinements d'une civilisation très avancée sous le rapport matériel. « Pendant le repas, aie la tête couronnée de toutes les espèces de fleurs dont le sol fécond se pare : parfume-toi la chevelure des essences les plus précieuses; répands sur la cendre ardente de la myrrhe, de l'encens, production odoriférante de la Syrie; et, lorsque tu es en train de boire, qu'on te serve le régal d'une vulve et de la panse d'une truie bouillies et bien imprégnées d'une sauce faite avec du cumin, de fort vinaigre et du suc de selfion : qu'on y joigne de tendres volailles suivant la saison. Laisse là ces Syracusains, qui ne font que boire comme des grenouilles,

et sans manger. Garde-toi de les en croire, et tiens-toi aux plats que je te conseille : tous ces autres petits plats, ces pois chiches, ces fèves, ces pommes, ces figues ne sont que la preuve d'une glorieuse pauvreté. Sache faire cas des gâteaux d'Athènes. Si tu n'en trouvais pas ailleurs, vois à te procurer du miel attique, car c'est là ce qui les rend si supérieurs à ceux des autres pays. Voilà comment un homme bien né doit vivre, ou il faut qu'il s'enterre tout vif ou se précipite dans un goufre, jusqu'au Tartare. » On voit par ce passage d'Archestrate, cité par Athénée, que la pâtisserie athénienne avait une très-grande réputation.

Les Athéniens ont de tout temps passé pour des gens qui entendaient très-bien les petits plaisirs de l'existence. C'est d'Athènes qu'est venue la coutume de faire intervenir dans les festins des histrions et des danseuses pour amuser les convives. Athénée est plein de renseignements sur ce sujet. « Pour nous, dit-il, imitons ce qui se fait à Athènes, et buvons à petits verres en écoutant ces bouffons, ces baladins et autres gens de semblables talents. » Cependant, pour ce qui est des repas proprement dits, la supériorité est quelquefois donnée à d'autres villes de Grèce. Quand on demande au parasite Droméas si les repas sont meilleurs à Athènes qu'à Chalcis, il répond : « Les préludes valent mieux à Chalcis que tout l'appareil d'Athènes. »

Une singularité des coutumes athéniennes qu'il est bon de signaler, c'est l'habitude qu'on avait de servir en même temps une grande quantité de mets, de façon que chacun pût prendre ce qui lui convenait, comme dans nos dîners à la carte. Cette coutume est vivement critiquée dans un morceau de Lyncée, cité par Athénée : « — Cuisinier, celui qui me traite est Rhodien, et moi, qu'il invite, je suis de Périnthe. Nous n'aimons ni l'un ni l'autre les repas d'Athènes : on y sert un très-grand nombre de plats; mais, tandis que je mange d'une chose, un autre en mange une différente, et, tandis qu'il dévore ce que je ne touche pas, je dépêche ce que je tiens. As-tu des huîtres et des oursins? Eh bien, sers-nous seulement ce mets chétif, afin que nous puissions au moins manger en même temps et que, tandis que j'expédie une chose, les autres convives n'en dévorent pas une autre. »

Menu d'un repas. — Les anciens Grecs étaient extrêmement friands, et on ferait un volume entier avec la description des mets et des assaisonnements usités à la table des riches. Nous nous contenterons de donner le menu d'un repas tel qu'il est rapporté par Philoxène,

cité par Athénée : « Deux serviteurs apportèrent dans la salle une table; d'autres nous en apportèrent une deuxième, d'autres encore une troisième, de sorte qu'ils remplirent bientôt la salle du repas. Elles étaient éclairées par les lumières des lustres, et pleines de couronnes, d'herbages, d'assiettes et de saucières : c'étaient les délices mêmes! On avait usé de toutes les ressources de l'art pour aiguiser l'appétit. D'abord, pour nous mettre en train, les esclaves servirent dans des corbeilles des mazes (pâtisseries légères) aussi blanches que la neige. Après ce prélude, il parut des anguilles bien grasses et presque totalement suapoudrées de sel. On apporta ensuite un congre exquis, fait pour flatter l'appétit des dieux. A sa suite vint le large ventre d'une raie : elle était ronde comme un cerceau. On servit de petites casseroles, dont l'une présentait un tronçon de chien de mer, une autre de petits calmars bien en chair, la troisième une seiche et des polypes chauds, dont les bras étaient des plus tendres. Un surmulet qui se sentait bien d'avoir été au feu vint ensuite couvrir à lui seul toute la table : il était garni de calmars, dont on l'avait flanqué. Quelles délices! des crevettes qui le disputaient au miel par leur saveur; aussi ne firent-elles que paraître sous leur cuirasse jaune. Un hachis en pâté bien feuilleté les suivit, recouvert de feuilles verdoyantes. Que cela est doux en passant par le gosier! On servit des daubes dans des timbales d'airain, puis un gâteau fourré d'une saveur douce aigrelette, et de la largeur d'une marmite. Ensuite il vint un morceau rôti de thon, et immédiatement après des tetines de truie cuites en ragoût.

« Le chant et la danse nous secondèrent, et nous nous livrâmes à toute notre joie; mais nous n'étions pas moins attentifs à expédier ce qu'on nous servait. Pour moi, je faisais feu des dents, et l'on eût dit que tout se présentait spontanément à nous. Survint après cela une fressure de jeune porc domestique, le lard de son échine, son rognon et nombre de petits hors-d'œuvre tout chauds. On servit ensuite la tête ouverte d'un chevreau qui tetait encore sa mère, et n'avait vécu que de lait; elle avait été cuite entre deux plats bien fermés. Les issues bouillies vinrent après. Nous vîmes arriver avec cela des jambonneaux recouverts de leur couenne blanche, des groins et des pieds cuits au blanc; ce qui me parut une fort heureuse invention. D'autres viandes, tant de chevreaux que d'agneaux, bouillies ou roties, relevaient l'appareil de cette tête. Les lièvres, les poulets, les perdrix, les ramiers arrivèrent bientôt à foison.

« Déjà tous les mets chauds avaient paru sur la table avec nombre

de pains à pâte mollette : on introduisit alors le dessert, du miel jaune, du lait caillé, des tourtes au fromage... Rien de si tendre, disait quelqu'un, et j'étais de son avis. Lorsque tous les amis et moi nous eûmes bien bu et bien mangé, les serviteurs ôtèrent les tables, et les esclaves nous versèrent de l'eau sur les mains. »

A ce tableau il faut opposer celui des repas en usage dans une classe moins riche. Alexis, cité par Athénée, va nous fournir des renseignements sur ce sujet : « Nous sommes cinq, mon mari qui est fort pauvre, moi qui suis vieille, ma fille, mon petit garçon et cette bonne. Nous ne sommes que trois qui soupons : aux deux autres, nous donnons une portion de notre petite fouace. Quand nous n'avons rien à manger, nous nous repaissons de nos larmes. Or ces jeûnes ne peuvent que nous rendre bien pâles. Quant à la diversité de nos plats et de nos aliments, cela se réduit à des fèves, des lupins, des herbes, des raves, de l'ochrus, de la gesse, des faines, des bulbes, des cigales, des pois chiches, des poires sauvages ; mais un mets divin et digne de la bouche de Cybèle, c'est la figue sèche... »

Les invitations. — En Grèce, les invitations à souper s'adressaient en général à une seule personne, mais chaque invité pouvait amener avec lui un ou plusieurs amis, usage qui ne laissait pas que d'embarrasser quelquefois le maître de la maison. Ces convives qui arrivaient ainsi dans un festin, sans avoir été invités personnellement, mais en étant simplement présentés par une personne invitée, reçevaient le nom *d'ombres*. Plutarque cherche à se rendre compte de cette dénomination, qui au premier abord semble un peu bizarre, et il en donne l'explication suivante : « On croit pouvoir, dit-il, faire remonter cet usage jusqu'à Socrate, qui persuada Aristodème de venir avec lui chez Agathon sans y être invité ; et l'aventure d'Aristodème fut assez plaisante. Il ne s'était pas aperçu que dans le chemin il avait laissé Socrate en arrière, et il entra le premier. C'était véritablement l'ombre qui précède le corps, quand la lumière est par derrière. Plus tard, dans les repas offerts aux étrangers et surtout aux grands personnages, le maître de maison ne sachant pas quelle était la suite de ces conviés, ou à qui ils voulaient faire honneur, s'en remit à eux pour les invitations et pour le nombre à déterminer. » (*Propos de table.*)

L'étiquette en Grèce avait des exigences rigoureuses, et il y avait comme partout des gens susceptibles. Lucien met en scène un philosophe stoïcien, dépité de n'avoir pas été invité à un repas où figuraient

plusieurs de ses rivaux. Notre philosophe écrit la lettre suivante à l'ami qui a eu le tort impardonnable de l'oublier :

HÉTÉMOCLÈS, PHILOSOPHE, A ARISTÉNÈTE.

« Ma manière de voir en fait de repas est attestée par toute ma vie passée. Accablé chaque jour d'invitations par une foule de personnes beaucoup plus riches que toi, je n'ai jamais accepté, connaissant trop bien le tumulte et les excès des festins. Mais il me semble que je suis fondé à t'en vouloir, puisque, malgré la cour assidue que je te fais depuis longtemps, tu n'as pas daigné me comprendre parmi tes amis; seul, j'ai été exclu, malgré notre voisinage. Ce qui m'afflige le plus est donc ton ingratitude évidente; car je ne fais pas mon bonheur d'un morceau de sanglier, de lièvre ou de gâteau, dont je puis me régaler chez d'autres qui connaissent les lois de la bienséance. Aujourd'hui même, je pouvais assister à un repas qu'on dit splendide, chez mon élève Pammenès, et j'ai refusé, assez simple que j'étais de vouloir me réserver pour toi. Cependant tu me laisses de côté pour en inviter d'autres; c'est tout naturel : tu n'as jamais su distinguer le meilleur, car tu n'as pas la faculté compréhensive. Au surplus, je devine la cause de mon exclusion : je la dois à tes admirables philosophes Zénothémis et Labyrinthe, dont je prétends (soit dit sans offenser Adrastée) fermer aussitôt la bouche d'un seul syllogisme. Qu'ils disent seulement ce que c'est que la philosophie, ou qu'ils expliquent cette question élémentaire : *En quoi l'état passager diffère-t-il de l'état permanent?...* Profite donc de leurs lumières; moi, qui ne crois beau que ce qui est honnête, je supporterai sans peine cet outrage... J'ai donné ordre à mon esclave, dans le cas où tu voudrais lui donner quelque morceau de sanglier, de cerf ou de galette au sésame, de ne point le recevoir, de peur qu'on ne s'imagine que je l'ai envoyé pour cela. » (*Le Banquet.*)

L'habitude où l'on était d'emporter avec soi les restes du repas auquel on avait été invité est très-caratéristique dans les mœurs grecques. D'un autre côté, les domestiques ne manquaient pas de réclamer aussi leur part du festin, et il s'ensuivait quelquefois, chez les gens mal élevés, des rixes dont on voit le récit dans les écrivains comiques. Lucien, le grand railleur des philosophes, en raconte une qui survint précisément dans le banquet où Hétémoclès n'avait pas été invité :

« Le moment était venu d'enlever chacun sa part de ce qui était servi. Aristénète et Eucrite prennent ce qui est devant eux. Je prends ma portion, et Chéréas la sienne : Ion et Cléodème en font autant. Mais Diphile, outre sa part, veut emporter celle de Zénon, absent, et il prétend que tout a été servi pour lui seul. Il en vient même à se battre avec les valets, qui lui disputent une volaille dont ils se mettent à tirer quelque membre; on eût dit le cadavre de Patrocle. Enfin Diphile est forcé de lâcher prise, à la grande joie des convives, surtout quand on le voit se fâcher et prétendre qu'on lui fait un passe-droit indigne. Hermon et Zénothémis avaient une portion égale; mais, la volaille qui était devant Hermon se trouvant un peu plus grasse, Zénothémis, laissant la sienne, veut s'emparer de celle qui était devant Hermon. Celui-ci, de son côté, saisit la volaille et ne souffre pas que Zénothémis ait la meilleure part. De là des cris; ils se jettent l'un sur l'autre, se prennent par la barbe et se frappent au visage avec la volaille. Les uns courent à l'un, les autres à l'autre, excepté le seul Ion qui garde la neutralité. »

Le savoir-vivre. — Dans la classe aisée, c'était une coutume universellement admise d'aller au bain avant de se mettre à table : le bain durait environ une heure. Cette coutume était d'ailleurs facile à observer pour toutes les classes de la population, car dans chaque ville il y avait des bains publics. Mais, dans les maisons riches, les personnes invitées trouvaient toujours une salle pour faire leur toilette, car il eût été de la dernière inconvenance de se présenter dans la salle du festin sans être entièrement parfumé.

Dès qu'un invité arrivait dans la maison où il devait souper, on lui ôtait sa chaussure. Il n'eût pas été convenable d'entrer dans l'appartement avec les chaussures qu'on avait dans la rue, et, avant de se mettre à table, il était d'usage de se baigner les pieds et de se les parfumer. Dans le bas-relief qui représente l'arrivée de Bacchus chez Icarius, nous voyons le dieu, reconnaissable à sa grande barbe, à son ample manteau et surtout à sa stature, qui dépasse de beaucoup celle des autres hommes, présenter son pied à un jeune garçon, qui le déchausse (fig. 183).

Quand les convives entraient dans la salle à manger, ils demeuraient quelque temps debout ou se promenaient dans la salle, en considérant les meubles, les décorations de l'appartement ou les apprêts du festin, et ne manquaient pas d'en faire compliment au maître de la maison :

c'eût été un signe de mauvaise éducation que de se mettre à table tout de suite en entrant dans la salle à manger.

Dans les *Guêpes* d'Aristophane, on voit l'importance que les Grecs attachaient à ce qu'ils appelaient les grandes manières. « Mets-toi sur ce lit, afin d'apprendre ce qu'il faut faire pour être bon convive et avoir de belles manières. Étends les jambes, et, comme un athlète habile, parfume ton corps dans les couvertures; ensuite fais l'éloge des vases d'airain, contemple les lambris, admire les toiles tendues sur la cour... De l'eau pour les mains; on apporte les tables; nous nous mettons à manger: essuyons-nous; faisons les libations... »

Il était d'usage d'apporter sa serviette avec soi, quand on allait dîner en ville; il paraît pourtant qu'on se salissait quelquefois. « Vois-donc, dit Cléodème, ce vieillard, comme il se bourre de toutes sortes de mets! Ses habits sont pleins de sauce; et cependant que de morceaux il passe à l'esclave qui est derrière lui! Il croit qu'on ne le voit pas; il oublie qu'il y a du monde à ses côtés. Montrez donc ce manége à Lycinus, afin qu'il en soit témoin. — Je n'avais pas besoin qu'on me le fît voir; il y avait longtemps que je le remarquais comme d'un observatoire. » (*Le Banquet.*) Le vieux goinfre dont parle ici Lucien est nécessairement un philosophe, un sage, car l'écrivain satirique ne manque pas l'occasion de les tourner en ridicule.

L'usage de porter des couronnes dans les repas était universel en Grèce. Bacchus avait appris aux hommes à se couronner de lierre, parce que cette plante avait, aux yeux des anciens, la propriété d'empêcher l'ivresse et de préserver des maux de tête. Au lierre on joignait souvent dans les couronnes le myrte ou l'ache. Puis l'usage s'introduisit de remplacer les couronnes de feuillage par des fleurs, auxquelles on attribuait les mêmes propriétés à cause de leurs parfums. Il y avait les partisans des feuilles et les partisans des fleurs. « Chez les Grecs, dit Pline le naturaliste, deux médecins, Mnésithée et Callimaque, ont écrit, en particulier, sur les couronnes qui peuvent affecter le cerveau; car l'usage des couronnes n'est pas indifférent à la santé. C'est dans la joie surtout et dans la gaieté des festins que les odeurs s'insinuent sans qu'on s'en aperçoive. »

La propriété qu'on attribuait à certaines plantes d'empêcher les effets de l'ivresse, aurait suffi pour faire proscrire les couronnes par les Pères de l'Église, qui voyaient là un danger pour la sobriété qu'ils prescrivaient. « C'est le vin et la débauche, dit saint Clément d'Alexandrie, qui ont introduit dans les festins ce criminel usage des

Fig. 183. — Bacchus chez Icarius.

couronnes... Cet usage était inconnu aux anciens Grecs. Nous ne le trouvons établi ni chez les amants de Pénélope ni chez les Phéaciens. »

Dans les banquets somptueux, non-seulement on portait des couronnes sur la tête, mais encore on en mettait en écharpe, et des guirlandes de lierre décoraient fréquemment les salles de festins.

C'est également pour empêcher l'ivresse que l'usage s'était introduit dans les banquets de désigner un personnage qu'on appelait le roi du festin. Ce personnage était habituellement le maître de la maison, et son rôle ne devait pas toujours être facile, car il avait pour mission de maintenir les bienséances sans toutefois altérer en rien la gaieté du festin. Plutarque énumère avec complaisance les qualités requises pour exercer avec succès cette fonction délicate. « Le roi des gens conviés pour un festin doit être entendu aux festins mieux que personne. Or il possédera ce genre de mérite, s'il ne se laisse pas facilement gagner par l'ivresse et s'il ne recule jamais devant le vin. En effet, celui qui s'enivre devient injurieux et inconvenant; et, d'un autre côté, celui qui reste constamment sobre est désagréable; il est propre à faire le pédagogue plutôt qu'à présider un festin. Le roi du festin ne doit pas autoriser les choses déshonnêtes, mais il ne doit pas mettre en fuite le plaisir... Il faut encore qu'il ait le plus possible l'expérience du caractère des convives; qu'il sache quels changements le vin opère en eux, à quelle passion ils sont le plus portés, et comment ils supportent le vin pur. Car on ne saurait nier que, si les différents vins doivent se mélanger d'eau dans des proportions différentes, chaque buveur n'ait aussi sa mesure de vin. Le roi du festin doit la connaître, et, la connaissant, il faut qu'il l'observe. De cette manière, comme le bon musicien, il augmentera chez l'un l'intensité du boire, chez l'autre il la relâchera, la diminuera, et il amènera les différentes natures à une harmonie, à une concordance parfaite. Il ne mesurera pas l'égalité à la coupe et au verre, mais à l'âge et à la force du corps, et il servira chacun selon ce qu'il peut porter. S'il est difficile qu'un roi de festin connaisse toutes ces particularités, au moins est-il séant qu'il possède à fond des notions générales sur les complexions naturelles et sur les âges... »

Malgré tant de sages précautions, ceux qui sortaient d'un festin copieux n'avaient pas toujours la démarche assez assurée pour rentrer tranquillement chez eux sans être accompagnés. Aussi il était d'usage de les faire reconduire chez eux, quand ils n'avaient pas eux-mêmes des domestiques pour les soutenir au besoin. C'est à cette coutume

qu'il est fait allusion dans la petite scène représentée sur la figure 184, où les personnages ont revêtu la forme de petits génies. Celui qui revient du banquet en chantant maintient son équilibre en appuyant son bras sur l'épaule d'un petit génie qui tient un flambeau allumé, et ils sont précédés par un autre qui porte une lanterne allumée. En effet, les banquets ne finissaient habituellement qu'à une heure assez avancée de la nuit.

Fig. 184. — Retour d'un banquet.

Les lits de table. — L'usage des lits de table, inconnu en Grèce à l'époque où furent composés les poëmes homériques, doit être pourtant fort ancien, car on en voit sur des vases dont on fait remonter la fabrication au VIIe siècle avant notre ère, d'après le caractère des lettres de l'ancien alphabet corinthien qui composent l'inscription. Cependant l'ancienne coutume de s'asseoir ne fut pas abandonnée partout, et les lits de table, employés surtout dans les villes ioniennes, furent longtemps l'apanage de la classe opulente. Il y avait des contrées, comme la Laconie, où l'habitude de dîner couché sur des lits eût été taxée de mollesse, et d'autres, comme la Macédoine, où cette position était au contraire considérée comme un honneur. Il fallait, pour y être admis, avoir fait preuve de valeur à la guerre, ou tout au moins avoir tué un sanglier à la chasse. Enfin, presque partout, les enfants n'étaient pas admis sur les lits de table et on préférait en général leur faire prendre leur repas assis. Enfin on voit rarement des femmes couchées en prenant leur repas, et il semble qu'en Grèce cette position ait été surtout réservée aux hommes.

Plusieurs peintures de vases montrent des personnages assis sur des lits, devant lesquels sont de petites tables très-basses et qui paraissent être de forme rectangulaire. Sur la figure 185 on voit deux personnes couchées sur un même lit, et il y en avait quelquefois trois : l'un de ces deux personnages laisse retomber ses pieds en dehors du lit, ce qui est extrêmement rare sur les monuments, mais on voit très-bien ici la position du coude gauche, qui est appuyé sur un coussin, tandis que le bras droit est entièrement libre. Cette position ne nous semblerait pas du tout commode pour prendre nos repas, mais il paraît

qu'elle plaisait beaucoup aux anciens. Du reste, la position n'était pas exactement la même au commencement ou à la fin des repas : au commencement, on se penchait un peu sur l'estomac, pour être plus à l'aise en mangeant, mais une fois l'appétit satisfait, on se remettait sur le côté. Quand il y avait plusieurs personnes sur le même lit, la

Fig. 185. — Un banquet en Grèce.

première plaçait ses jambes derrière le dos de la seconde, qui plaçait les siennes derrière le dos de la suivante, etc. Plutarque fait remarquer que les convives sont toujours serrés au commencement du repas, tandis qu'à la fin ils sont toujours au large, et il attribue cela à la différente position qu'ils prennent lorsqu'ils sont affamés, ou lorsqu'ils sont repus.

On peut observer sur les monuments qui présentent des repas, que les personnages occupent en général une étendue moindre que ne le comporterait le développement entier de leur corps. Cela tient à ce que les convives ne se tenaient ni tout à fait de face, ni tout à fait de côté par rapport à la table; ils étaient posés obliquement sur le lit que la ligne des jambes traversait en diagonale. Il y avait une table devant chaque lit, et, comme cette table était fort petite, il est probable qu'on en changeait aussi souvent qu'il y avait de services. Il est certain du moins qu'un grand dîner n'impliquait aucunement une grande table, et que, quand il y avait de nombreux convives, il y avait aussi plusieurs tables. Les auteurs sont en cela d'accord avec les monuments. Nous lisons dans un passage de Ménandre : « Cuisinier, je te trouve bien importun! voilà trois fois que tu me demandes combien nous ferons de

tables. Que t'importe de faire huit tables, ou deux ou une seule. » Ce passage, cité par Athénée, est accompagné de plusieurs fragments d'auteurs perdus, d'où il semble résulter que les gens aisés avaient plusieurs salles à manger contenant un nombre différent de lits et de tables. — Antiphane : « Il y avait une belle salle à sept lits et de suite une autre à neuf. » — Eubule : « Arrange la salle à sept lits; couvre cinq lits à la sicilienne, et mets-y cinq coussins de Sicile.» — Anaxandride : « Sur-le-champ on couvrit le lit dans la salle à trois et l'on amena des musiciens au vieillard. »

En Grèce, on était généralement deux personnes sur chaque lit, rarement trois. Hérodote dit en parlant du banquet offert à Mardonius par Attaginus de Thèbes : « Il y avait cinquante convives thébains, et nul n'avait un lit pour lui seul , mais sur chaque lit étaient placés un Perse et un Béotien. » Quant à la disposition des lits dans une même salle, il est assez difficile d'en juger d'après les vases peints : on y voit presque toujours les lits rangés à côté les uns des autres, mais cet aspect peut bien venir tout simplement de l'absence de perspective (fig. 186).

Fig. 186. — Repas (d'après un vase peint).

Le luxe déployé dans les festins alla toujours en croissant durant la période macédonienne, et les coutumes des Grecs se confondirent complètement avec celles des Romains sous l'époque impériale. Apulée nous donne la description d'un banquet : « Je me rendis à ce festin, où je trouvai une grande quantité de convives qui composaient l'élite de la ville. Les lits, d'une magnificence extrême, étaient en bois de citron-

nier incrusté d'ivoire; et les couvertures étaient des étoffes brodées d'or. Il y avait de grands vases à boire, aussi variés par leurs formes élégantes qu'uniques par leur prix : ici, le verre se découpait avec les plus savantes ciselures; là, le cristal étincelait de mille et mille facettes; ailleurs, c'était l'argent à l'éclat si pur, l'or aux feux étincelants; on y voyait jusqu'à des coupes particulières merveilleusement taillées dans l'ambre pour l'usage des festins. Ce qu'on ne saurait s'imaginer s'y trouvait réuni. Il y avait plusieurs écuyers tranchants, magnifiquement vêtus. Les mets sans nombre étaient servis de la manière la plus gracieuse par des jeunes filles; de jeunes garçons, aux cheveux bouclés et au costume élégant, présentaient à chaque instant du vin vieux dans des vases faits de pierres précieuses. Quand les flambeaux eurent été apportés, les propos de table s'animèrent; ce fut un feu croisé de rires, de bonnes plaisanteries et d'épigrammes. »

X

COUTUMES DES GRECS.

Les salutations. — La promenade. — Les bons mots. La musique et la danse. — Les jeux.

Les salutations. — Quand les Grecs se rencontraient, ils se saluaient avec un geste de la main et non en se découvrant la tête comme les peuples modernes. L'usage des poignées de main existait dès les temps héroïques (fig. 187). En s'abordant, on se disait quelque formule de politesse; la plus usitée était : *Travaille et prospère*, ou bien : *Occupe-toi avec succès*. On avait des formules différentes pour les salutations du matin et pour celles qui avaient lieu dans l'après-midi et certaines idées superstitieuses étaient attachées à l'emploi qu'on en faisait. C'est du moins ce qui résulte d'un passage de Lucien, qui, du reste, ne peut se rapporter qu'à la période romaine. « Il est difficile, quand on est homme, d'échapper à l'influence de quelque divinité; mais il est plus difficile encore de se justifier d'une faute commise par inadvertance et sous l'inspiration d'un dieu. J'ai éprouvé l'un et l'autre, lorsque, venant te saluer le matin et devant employer la formule accoutumée : *Réjouis-toi*, je me suis oublié et je t'ai dit : *Sois en bonne santé*. Ce der-

nier souhait n'est pas d'un mauvais augure, mais il était hors de propos et ne convenait pas au matin. Aussi à peine fut-il lâché, que le rouge

Fig. 187. — Une poignée de main (d'après un vase grec).

me monta au visage et que je me sentis dans la plus grande confusion. Les assistants s'imaginèrent tout naturellement, les uns que j'étais fou, les autres que l'âge me faisait radoter; quelques uns crurent que j'avais encore le cerveau troublé par le vin de la veille. » (Lucien, *Sur une faute commise en saluant*, § 1.)

La promenade. — Les Grecs se promenaient en char ou en palan-

Fig. 188. — Char antique.

quin. Les chars qu'on voit représentés sur les monuments, presque

toujours dans des sujets mythologiques, sont généralement à deux roues et d'une construction extrêmement légère. Ils sont ouverts par derrière comme les chars égyptiens; on peut en voir la forme sur la figure 188 qui représente l'enlèvement d'Hélène par Pâris. Ce char est à trois chevaux, mais les petits chars dans le genre de celui-ci n'en avaient ordinairement que deux. Ces chars qui pouvaient contenir une ou deux personnes au plus, devaient être extrêmement incommodes, et il n'est pas étonnant que les Grecs aient en général préféré l'usage de chaises à porteurs, quand ils allaient à la promenade. Seulement comme les représentations que nous connaissons se rattachent presque toujours à des personnages de l'âge héroïque, l'artiste ne manque jamais de montrer un tout petit char avec des chevaux qui partent comme le vent.

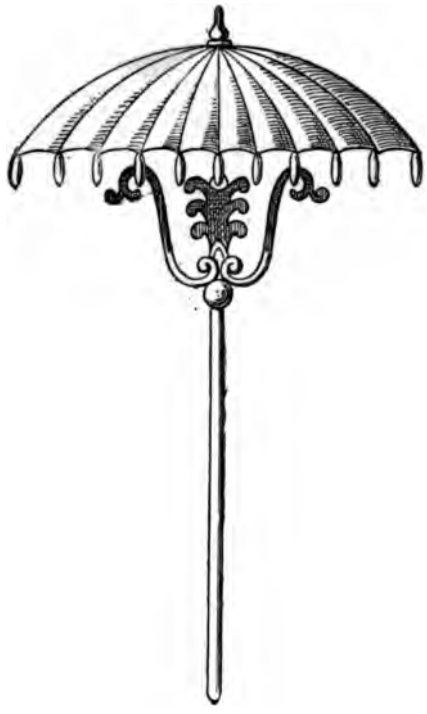

Fig. 189. — Parasol.

Les promeneurs qui circulaient à pied sous les portiques ou dans les places publiques de la ville avaient une canne à la main. Les femmes de la classe aisée ne sortaient jamais seules, mais elles marchaient accompagnées d'une suivante qui tenait un parasol au-dessus de leur tête. Les parasols représentés sur les peintures de vases offrent entre eux peu de différence, et leur forme typique se rapproche toujours plus ou moins de celui qui est représenté sur la figure 189.

Les bons mots. — Parmi les divertissements en usage pendant les repas, il y en avait un qui consistait à se poser des questions embarrassantes; on imposait à celui qui n'avait pas su y répondre une pénitence, consistant ordinairement à boire un verre de vin salé. Il y avait aussi des récompenses pour celui qui avait bien répondu. On trouve dans l'*Anthologie grecque* un assez grand nombre de ces questions qui

prennent généralement la forme d'énigmes. En voici quelques-unes qui donneront l'idée des autres.

— Le père de mon époux a tué mon mari; mon mari a tué mon beau père; mon beau-frère a tué mon beau-père et mon beau-père mon père. — (*Andromaque*, dont le premier mari Hector est tué par Achille, père de son second mari Pyrrhus qui tue son premier beau-père Priam; son beau-frère Pâris a tué son second beau-père Achille, qui est le meurtrier d'Aétion, père d'Andromaque).

— Ne parle pas et tu exprimeras mon nom; mais si tu me nommes, en disant mon nom, ô prodige! tu ne m'exprimeras pas. — (*Silence*).

— Je suis l'enfant noir d'un père lumineux; oiseau sans ailes, je m'élève jusqu'aux nuages. A peine suis-je né que je me dissipe dans l'air. — (*Fumée*).

— J'étais d'abord de couleur bise; mais après avoir été battu je suis devenu plus blanc que la neige; j'aime la pêche et je me trouve le premier à la réunion des convives. — (*Le lin* qui est battu avant d'être blanchi et dont on fait les filets et les serviettes de table).

— Quand tu me regardes, je te regarde aussi, mais sans te voir, car je n'ai pas d'yeux; quand tu parles en me regardant, j'ouvre la bouche et je remue les lèvres, mais sans parler, car je n'ai pas de voix. — (*Miroir*).

— Je naquis sur les montagnes; un arbre est ma mère; le feu est mon père; je suis une masse compacte et noirâtre; mais si mon père me fait fondre dans un vase de terre, je guéris les profondes blessures des vaisseaux. — (*Goudron.*)

Il était aussi d'usage, pour égayer la société, d'inviter des bouffons qui affectaient généralement de répondre tout de travers, afin de se faire infliger des pénitences qui les rendaient ridicules. Souvent aussi les bouffons avaient leur franc parler et se permettaient mille plaisanteries qu'on n'aurait pas tolérées chez un autre. Lucien, dans *le Banquet*, décrit ainsi l'arrivée d'un bouffon : « Ceux qui apportaient les plats ayant, suivant l'usage, interrompu quelques instants le service, Aristénète, qui avait pris ses mesures pour que cet intervalle ne fût pas vide et sans agréments, introduit un bouffon, avec ordre de dire ou de faire tout ce qu'il croirait capable d'exciter l'hilarité des convives. On voit donc paraître un petit homme fort laid, la tête rase, sauf quelques poils qui se hérissent sur le sommet; il danse en se disloquant et en se tortillant de manière à paraître plus ridicule, récite avec l'accent égyptien des vers en battant la mesure, et finit par railler les

assistants l'un après l'autre. Mais ceux à qui s'adressent ses plaisanteries ne font qu'en rire. »

Une histoire racontée dans *le Banquet* de Xénophon, va nous faire comprendre le rôle du bouffon : « Le bouffon Philippe ayant frappé à la porte, prie l'esclave qui vient à sa rencontre d'annoncer qui il est : il dit qu'il se présente muni de tout ce qu'il faut pour souper aux dépens des autres. Alors entrant dans la salle à manger des hommes : « Vous « savez tous, dit-il, que je suis bouffon : je viens ici volontiers, con- « vaincu qu'il est plus plaisant de se présenter à un repas sans être « invité que sur une invitation. — Assieds-toi donc, lui dit Callias, nos « convives, comme tu vois, sont fort sérieux, ils ont besoin qu'on les « égaye. » Durant le repas, Philippe se mit à faire quelques plaisanteries, afin de remplir son rôle usité partout où il était invité à un festin. Personne ne riait : son dépit était manifeste ; aussi voulut-il, bientôt après dire encore quelque facétie, mais aucun convive ne s'étant mis à rire, il cessa de manger, se couvrit la tête et se renversa tout de son long. Alors Callias : « Qu'est-ce que cela? dit-il, quel mal te prend? « — Par Jupiter un bien grand mal, Callias. Puisque le rire est banni « de chez les hommes, mes affaires sont en piteux état. Autrefois on « m'invitait aux banquets, pour divertir les convives par mes bouffon- « neries ; mais à présent pourquoi m'appellerait-on? Dire quelque chose « de sérieux m'est aussi impossible que de me faire immortel. Cepen- « dant on ne m'invite pas dans l'espoir d'être invité ; tout le monde sait « que de temps immémorial il n'entre point de souper chez moi. » En même temps, il contrefaisait à merveille la voix d'une personne qui pleure. Tous les convives alors se mettent à le consoler, à lui promettre de rire, à lui ordonner de manger; et Critobule rit aux éclats de cette commisération. Philippe, en entendant rire, se découvre le visage, et, l'âme rassurée par l'espoir de futurs repas, il se remet à table. »

La musique et la danse. — Aussi loin que nous puissions remonter dans l'âge héroïque, nous trouvons l'usage des chanteurs qui viennent divertir les convives. Quand Ulysse reçoit l'hospitalité chez Alcinoüs, il lui dit : « Certes il est doux d'entendre un tel chanteur, qui, par ses actions est égal aux immortels. Non, rien n'est plus beau que la joie qui règne parmi tout un peuple. Il est agréable aussi de voir des convives, assis en ordre devant des tables chargées de pains et de viandes, écouter un chanteur, tandis que l'échanson puise le vin dans

le cratère et le verse dans les coupes. Oui, ce sont bien là les plus grands charmes de la vie! »

Le même usage s'est perpétué dans les époques postérieures. Des acteurs appelés *Homéristes* étaient appelés dans les festins pour divertir les convives. Ils se présentaient armés de pied en cap et représentaient un épisode de poëmes d'Homère. Le récit des grandes actions de la guerre de Troie devait passionner les Grecs, surtout quand il était mêlé à une pantomime bruyante et animée.

Indépendamment des chanteurs ou chanteuses de profession, les convives eux-mêmes chantaient, soit en chœur, soit isolément. « A l'origine, dit Plutarque, les convives chantaient tous en commun d'une seule voix en l'honneur du dieu. Plus tard ils ne chantèrent que les uns après les autres, en se passant de main en main une branche de myrte; sans doute, chacun la recevait à tour de rôle en chantant. L'usage vint ensuite de faire passer une lyre à la ronde. Celui qui avait appris à jouer de cet instrument la prenait et chantait en s'accompagnant. Mais ceux qui n'entendaient rien à la musique refusaient la lyre. D'autres disent que la branche de myrte ne se transmettait pas de main en main, mais de lit en lit. Quand le premier convive avait chanté, il la passait au premier du second lit, et celui-ci au premier du troisième; puis le second, de la même manière au second; et il paraît que la variété et l'obliquité de cette évolution fit donner à ce chant le nom de *scolie*. »

Fig. 190. — Joueuse de flûte.

C'était aussi un usage fort ancien en Grèce de charmer les convives par la musique et la danse, qu'Homère appelle les ornements d'un festin. Dès une époque reculée, les Ioniens de l'Asie Mineure, à l'imitation des Lydiens, introduisirent dans leurs banquets des chanteuses et des joueuses de flûte mercenaires. Cet usage passa ensuite dans les îles

et dans la Grèce continentale. Les danses libres et efféminées qui faisaient les délices des Ioniens, et qui furent en usage dans toute l'antiquité, différaient des danses primitives, et étaient en rapport avec la musique ionienne qui respirait la volupté. Aussi on donnait l'épithète d'ioniens aux gestes et aux mouvements lascifs.

Ce fut vers le VIIe siècle environ que les chantres qui venaient dans les repas célébrer, en s'accompagnant de la lyre, les exploits et les

Fig. 191. — La danse (d'après une peinture de Pompéi).

grandes actions des anciens héros, commencèrent à être remplacés par des Phrygiennes et des Lydiennes mercenaires, qui charmaient les convives par la musique plus perfectionnée de leur pays. Ce n'était pas dans les repas de famille que ces musiciennes étaient appelées, mais dans les soupers d'hommes, qui restaient longtemps à boire et cherchaient des divertissements. Les étrangères étaient seules admises dans ces festins : c'étaient habituellement des danseuses ou des joueuses de flûte et de cithare (fig. 190).

Quand on faisait entrer les jeunes filles et les joueuses d'instruments, tout le monde se levait et se mettait à danser. Les Athéniens étaient passionnés pour cet exercice et c'était un manque de politesse que de refuser de danser dans une maison où l'on était invité. Pendant la danse, on apportait des friandises légères, comme des cigales confites, des tranches de radis ou des olives, et en même temps on faisait circuler les coupes pour se rafraîchir.

Fig. 192. — La danse (d'après une peinture de Pompéi).

Plusieurs peintures antiques se rapportent à des danses mimées dont l'usage était fréquent dans toute l'antiquité. Ces danses reproduisaient souvent quelques scènes mythologiques, dont l'image figurait aussi quelquefois sur la décoration des murailles.

Les figures 191 et 192, empruntées à des peintures de Pompéi, représentent des danses de ce genre. Xénophon donne dans *le Banquet* une description très-animée d'une danse mimique représentant l'hymen d'Ariadne et de Bacchus, qui pourrait servir de commentaire à ces figures. « En général, dit Lucien, la danse se flatte d'exprimer et de

représenter les mœurs et les passions, en introduisant sur la scène tantôt l'amour, tantôt la colère, la folie, la tristesse et toutes les affections de l'âme à leurs différents degrés. »

Les jeux. — Il serait extrêmement difficile, sinon absolument impossible d'établir une distinction entre les jeux des Grecs et ceux des Romains. Nous nous contenterons donc d'indiquer quelques amusements communs aux deux nations, en commençant par ceux des enfants.

Pollux, à qui nous devons le récit de plusieurs jeux usités parmi les

Fig. 193. — Jeux d'enfants (d'après une peinture de Pompéi).

enfants dans l'antiquité, décrit ainsi le jeu de *cache-cache*. « Quelqu'un est assis dans le milieu, tenant les yeux fermés, ou, ce qui revient au même, un autre les lui ferme; les autres vont se cacher; il se lève, va les chercher et doit trouver chacun dans sa cachette. » Une scène de ce genre est figurée sur une peinture antique de Pompéi que nous reproduisons figure 193.

Il y avait plusieurs espèces de jeux de ce genre, entre autres celui qu'on appelait *la mouche de bronze* et que le même auteur explique de la façon suivante : « A *la mouche de bronze*, les enfants bandent les yeux à un de la troupe, et celui-ci crie : Je chasserai la mouche de bronze. Les autres répondent : Tu la chasseras, mais tu ne la prendras pas. Et ils l'agacent ainsi jusqu'à ce que l'un d'eux ait été pris. »

Le jeu nommé la *Muinda* offre beaucoup de ressemblance avec notre *Colin-Maillard*. Voici ce qu'en dit Pollux : « La *Muinda* se fait lorsque quelqu'un, les yeux fermés, crie : Gare! Et s'il parvient à prendre quelqu'un de la troupe qui se sauve, il lui fait fermer les yeux à sa place; ou bien encore, celui qui a les yeux fermés doit chercher les autres qui se cachent, ou prendre celui qui le touche, ou deviner quel est celui d'entre tous ceux qui l'entourent qui le montre au doigt. »

Le Croquemitaine des anciens s'appelait *Mormolycion*. Saint Clément d'Alexandrie dit : « Beaucoup s'effrayaient de la philosophie des gentils, comme les enfants de Mormolycion. » Ce mot s'appliquait surtout à

Fig. 194. — Jeux d'enfants (d'après une peinture de Pompéi).

certains masques tragiques ou comiques, dont la laideur horrible et grimaçante était un objet de terreur pour les enfants; la tête de Méduse faisait souvent cet office. C'est ainsi que nous pouvons expliquer le jeu d'enfants représenté sur la figure 194. Un enfant s'était caché derrière une porte en tenant un de ces masques, et il apparaît tout à coup devant deux autres enfants : l'un d'eux se rejette en arrière comme s'il était épouvanté, et l'autre semble dire au petit espiègle de cesser un jeu qui effraye son camarade.

La figure 195 montre un petit groupe en terre cuite provenant des fouilles de Tanagre, et représentant une jeune fille qui en porte une autre. De petits groupes de ce genre se trouvent en assez grand

nombre dans les tombeaux et on a essayé de leur donner une explication symbolique. D'autres archéologues y voient la représentation d'un jeu de jeunes filles, qui consistait à courir ensemble vers un but déterminé. Celle qui était arrivée la première se faisait ramener au point de départ par sa rivale vaincue, qui devait la porter. La manière dont cette jeune fille porte sa camarade est d'ailleurs assez singulière et ne semble pas du tout commode. Mais cela n'enlève rien à la grâce du petit groupe qui est exquis de tous points.

Fig. 195. — Groupe en terre cuite.

Indépendamment des jeux proprement dits, les monuments nous représentent de petites scènes intimes, qui n'appartiennent à aucune époque déterminée, mais qui reproduisent les amusements de la jeunesse. Ainsi une peinture de vases (fig. 196) montre un jeune garçon qui a attaché une tortue par la patte et qui la présente à un petit chien jappant et aboyant après la pauvre bête.

Il est à peine utile de répéter, après nos écrivains classiques, que le *jeu de l'oie* est renouvelé des Grecs. On pourrait en dire autant des dés dont l'usage était fréquent en Grèce et plus encore dans la société romaine. On s'en servait en plaçant dans un cornet trois dés qu'on jetait ensuite sur la table. Si les trois dés présentaient le même nombre sur la face supérieure, le coup était mauvais, tandis qu'il était réputé excellent si chacun des trois dés amenait sur la même face un nombre différent. C'est ce qu'on appelait le *coup de Vénus*.

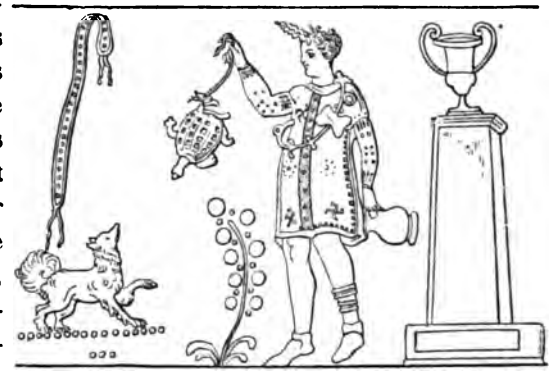

Fig. 196. — Enfant jouant avec un chien (d'après une peinture de vase).

Une table à jeter les dés a été découverte en Italie et se trouve main-

tenant au musée du Vatican. On n'y voit ni marques, ni divisions qui ait pu la rendre propre à un jeu de calcul, mais elle porte des inscriptions dont le sens est : « Retire-toi, si tu es battu; — tu ne sais pas le jeu; — cède la place à qui le sait. »

Les gamins de Rome avaient un jeu qui répond à peu près à notre jeu de billes, bien qu'il fût un peu différent quant à la manière de s'en servir. C'étaient des noix qui servaient de billes, ce qui rendait le jeu très-économique. On disposait à terre un certain nombre de noix à des distances déterminées. On prenait ensuite une planche qu'on posait sur un plan incliné, et sur cette planche le joueur laissait glisser une de ses noix, qui devait, après avoir glissé, caler une des noix placées par terre. Ce jeu si simple était extrêmement populaire, et les auteurs y font fréquemment allusion.

Fig. 197. — Joueuse d'osselets.

Le jeu d'osselets était surtout usité chez les jeunes filles. La célèbre joueuse d'osselets du musée de Berlin (fig. 197) représente une petite fille mollement assise à terre, appuyée sur sa main gauche et poussant de la droite deux osselets. Elle est vêtue d'une robe légère qui laisse l'épaule et le sein gauche découverts et se boutonne sur le haut du bras droit. Plusieurs statues représentent de très-jeunes filles se livrant au même exercice.

Primitivement, le jeu d'osselets se composait de cinq petites pierres qu'on lançait en l'air avec la paume de la main, pour les recevoir

ensuite sur le revers, sauf à prendre encore d'une manière plus ou moins compliquée celles qu'on avait laissées tomber à terre. Plus tard les petits cailloux furent remplacés par des osselets.

Une peinture monochrome, exécutée sur marbre et découverte à Pompéi en 1786, nous montre des joueuses d'osselets. C'est une des rares peintures antiques qui soient signées; on y lit : *Alexandre Athénien peignait.* Le nom des héroïnes, Latone, Niobé, etc., se rattache à la mythologie; mais la scène représentée n'a qu'un rapport fort indirect avec la Fable. Cette peinture nous montre comment les Grecs jouaient aux osselets.

Parmi les jeux les plus usités, on peut encore citer le tourbillon (*turbo*), petit cône en bois que l'on fait sauter à l'aide d'une lanière et qui répond à notre toupie ou à notre sabot, et les ricochets, jeu qui consiste à faire voler sur la surface de l'eau des petits cailloux plats. La balle et le ballon étaient déjà en usage dans l'époque homérique. Enfin la balançoire était un jeu très en faveur parmi les jeunes filles en Grèce et à Rome (fig. 198). Nous n'avons pas besoin d'entrer dans de longues explications sur ce jeu que tout le monde connaît.

Fig. 198. — La balançoire (d'après une peinture de vase).

XI

USAGES FUNÈBRES DES GRECS.

Les derniers moments. — L'ensevelissement — Les lamentations.
L'exposition du corps. — Les présents au mort.
La marche funèbre. — Le bucher funèbre. — Le repas funèbre.
Funérailles spartiates. — Convoi d'Alexandre.

Les derniers moments. — Quand un malade était en danger de mourir, on plantait devant sa porte deux rameaux, l'un d'olivier, pour implorer Minerve, l'autre de laurier pour se rendre Apollon favorable. Si la mort était imminente, on coupait au malade une mèche de ses cheveux pour la consacrer aux dieux infernaux. Un usage analogue se

Fig. 199. — Achille pleuré par les Néréides (d'après un vase du Louvre).

retrouve dans les cérémonies religieuses : avant de frapper la victime, le sacrificateur lui coupait quelques poils sur le front et les offrait aux dieux comme prémices. Les parents se pressaient autour du mourant et recueillaient ses dernières paroles auxquelles on attachait souvent un sens prophétique. Le plus proche parent du défunt, ou son meilleur ami, l'enlaçait dans ses bras au moment où il allait mourir. Cette posture

est prise par une Néréide, pleurant la mort d'Achille, dans une peinture qui décore un vase du Louvre (fig. 199), tandis qu'une autre Néréide, placée au chevet du lit, s'arrache les cheveux en signe de désespoir. Le héros est étendu sur le lit funèbre, au pied duquel on voit ses armes, un casque surmonté de panaches et un bouclier sur lequel est figurée une formidable tête de Gorgone, emblème de l'épouvante que sa présence faisait éprouver aux ennemis sur le champ de bataille.

Quand le moment fatal arrivait, celui qui avait enlacé le mourant dans ses bras appliquait sa bouche sur la sienne, en tâchant d'aspirer son dernier souffle. Dès que la respiration avait cessé, on frappait avec force sur des vases d'airain, parce que ces sons bruyants écartaient les esprits malfaisants qui auraient pu mettre obstacle à la marche paisible de l'âme vers les champs Élysées. C'est du moins l'explication un peu mystique que les auteurs de la décadence ont donné de cet usage, qui me semble plutôt motivé par l'idée qu'un grand bruit fait près du malade pouvait provoquer chez lui un mouvement involontaire, si la vie n'avait pas encore complètement disparu.

L'ENSEVELISSEMENT. — Aussitôt que le mort avait rendu le dernier soupir, ses parents lui fermaient les yeux et la bouche; ensuite on lavait le corps avec de l'eau chaude et on le frottait d'huile et de parfums; ce soin était confié aux femmes que des liens de parenté avaient attachées au défunt. On lui plaçait dans la bouche une obole destinée à Caron, pour payer le passage de l'âme sur la rive infernale, et on mettait près de lui un gâteau de fleur de farine et de miel pour apaiser Cerbère. Lucien dit en raillant ces coutumes : « Ces gens ne s'informent pas auparavant si cette monnaie passe et a cours dans les Enfers, si c'est l'obole attique, macédonienne ou celle d'Égine qu'on y reçoit; ils ne réfléchissent pas non plus qu'il serait bien plus avantageux aux morts de n'avoir pas de quoi payer, puisque le batelier ne voudrait pas les recevoir et les renverrait au séjour des vivants. Ensuite on lave le défunt, comme si le lac infernal ne suffisait pas pour baigner ceux qui descendent d'en haut sur ses rives; on frotte de parfums exquis ce corps déjà infecté par la mauvaise odeur, on le couronne des fleurs que produit la saison, puis on l'expose paré de vêtements splendides, probablement afin qu'il n'ait pas froid en route et que Cerbère ne le voie pas tout nu. »

Quand ces préparatifs étaient terminés, au milieu des gémissements et des lamentations des femmes, on enveloppait le mort dans

une grande draperie qui recouvrait entièrement le corps. La figure 200 montre une femme qui rend ce pieux devoir à son mari. En dernier

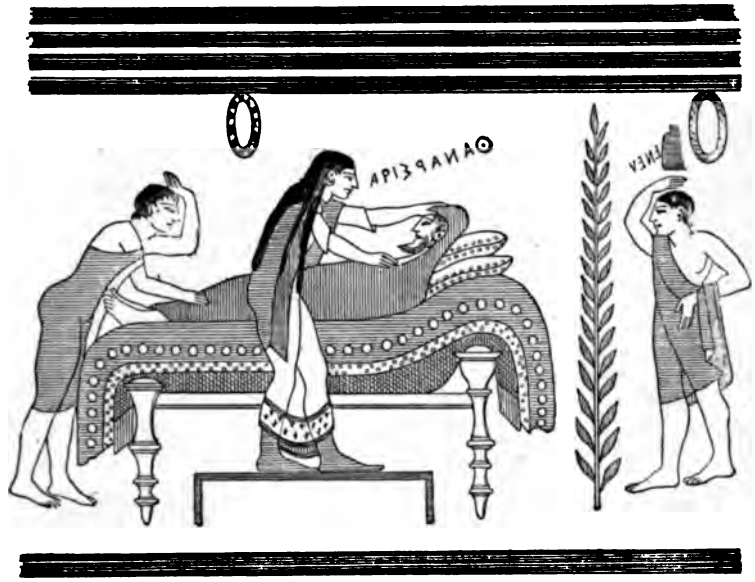

Fig. 200. — L'ensevelissement (d'après une peinture de vase).

lieu, on recouvrait le drap mortuaire de rameaux verts, de couronnes et de guirlandes de fleurs.

Les lamentations. — On ne faisait pas silence autour du mort, mais les cris et les sanglots retentissaient et chacun frappait les mains au-dessus de sa tête en signe de douleur. Dans l'*Alceste* d'Euripide, le chœur, ignorant ce qui arrive, s'écrie : « Quelqu'un entend-il dans l'intérieur les gémissements et les sanglots? Entend-on résonner le bruit des mains qui annonce que tout est fini? Aucun même des serviteurs ne se tient debout aux portes... Je ne vois point devant les portes le bassin d'eau lustrale qu'on place selon l'usage à la porte des morts; au vestibule ne sont pas suspendues les chevelures coupées pour le deuil des morts, et l'on n'entend pas retentir les mains des jeunes femmes qui se frappent. » Un bas-relief, qui décore une urne funéraire découverte à Chiusi, montre les lamentations des parents autour du défunt, qui est couché sur un lit au milieu de la salle. Tous lèvent les

mains au-dessus de leurs têtes et poussent des gémissements. Une joueuse de flûte les accompagne, car la musique était partout dans l'an-

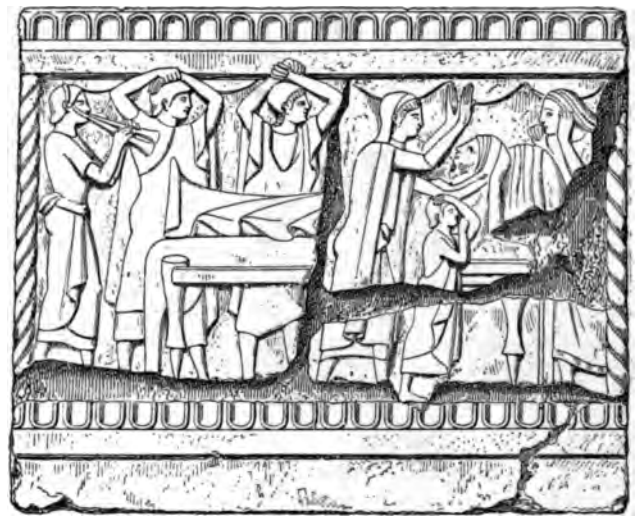

Fig. 201. — Rite funèbre (bas-relief antique).

tiquité, et il semble que la douleur même ne pouvait se passer du rhythme et de la cadence. (fig. 201.)

L'EXPOSITION DU CORPS. — Après les lamentations dans la chambre du mort on plaçait son corps sur un lit à l'entrée de la maison les pieds tournés vers la porte. Près du lit on mettait un vase pour les libations et les aspersions, et un autre beaucoup plus grand, qu'on remplissait d'eau, afin que chacun pût se laver et se purifier en sortant de la maison. Dans les temps héroïques l'exposition mortuaire durait un temps proportionné à l'importance du personnage : ainsi le corps d'Hector fut exposé pendant neuf jours. A Athènes l'ensevelissement avait lieu le second jour après la mort.

Cette coutume d'exposer le corps était fort ancienne en Grèce. Nous la trouvons dans Homère : le corps d'Hector fut placé sur un lit magnifique, entouré des femmes du palais tout en pleurs. Ordinairement on mettait sur la tête du mort une couronne (fig. 202); cette cérémonie était même considérée comme essentielle, puisque dans les *Phéniciennes* d'Euripide, Créon défend expressément qu'elle soit observée

pour le corps de Polynice. Ces couronnes étaient ordinairement fournies par les amis du défunt. On se servait principalement de couronnes d'ache pour les usages funéraires. « Nous avons, dit Plutarque, l'habi-

Fig. 202. — Lit funèbre grec (d'après une peinture de vase).

tude de couronner d'ache les tombeaux, c'est cette coutume qui a donné naissance au proverbe : « il n'a plus besoin que d'ache », quand on parle d'un homme dangereusement malade. »

Les présents au mort. — Il était d'usage de faire au mort des présents qu'on déposait ensuite dans son tombeau, en même temps que les menus objets qu'il avait aimés pendant sa vie, divers ustensiles pour son usage et même des vivres pour sa nourriture. Ces présents consistaient généralement en vases peints, en petites figurines de terre cuite, ou en bijoux : leur valeur était naturellement proportionnée à la fortune du défunt ou à celle des parents ou amis qui faisaient les présents. Nos musées renferment quelques diadèmes funéraires qui sont d'une richesse extrême comme travail. On a trouvé dans les tombeaux des couronnes dont les feuilles d'or sont d'une telle ténuité qu'elles ne paraissent pas avoir jamais pu être portées par une personne vivante. On présume que ce sont des ornements funéraires fabriqués tout exprès pour être déposés dans la tombe avec les restes du défunt. Ce qui donne à cette supposition

une très grande probabilité, c'est que ces couronnes sont souvent accompagnées d'emblèmes funèbres; la figure 203, qui est une des mieux caractérisées sous ce rapport, est en même temps un des ouvrages les plus fouillés de la bijouterie antique.

Fig. 203. — Couronne funéraire en or.

La marche funèbre. — Quand l'exposition avait duré le temps voulu, on enlevait le corps : il était porté à bras ou sur un chariot comme le montre la figure 204. Les hommes marchaient devant et les femmes suivaient. La musique accompagnait toujours les cérémonies religieuses, même les plus pauvres : dans celles-ci, il y avait un seul joueur de flûte, tandis que pour les riches il y en avait un grand

nombre. Plutarque nous en donne la raison : « Les chants plaintifs et les flûtes des convois funèbres éveillent la douleur et font pleurer; mais après avoir porté dans l'âme des impressions de pitié, cette musique calme et dissipe insensiblement la tristesse. »

Fig. 204. — Un convoi en Grèce (bas-relief antique).

Ce qui distinguait surtout les convois des riches, ce sont les torches qui précédaient la marche funèbre et les pleureuses salariées qui la suivaient. La profession de pleureuses était exercée principalement par des femmes originaires de la Carie. Elles avaient pour mission de se frapper la poitrine, de s'arracher les cheveux, de pousser des cris plaintifs et de montrer tous les signes extérieurs de la douleur la plus violente. On les voit sur plusieurs monuments, entre autres sur un sarcophage qui représente la mort de Méléagre (fig. 205).

Fig. 205.
Pleureuses (d'après un sarcophage).

L'usage des pleureuses, qui a persisté pendant toute l'antiquité, était pourtant contraire à l'esprit des plus anciennes législations grecques. Lycurgue avait défendu les lamentations en dehors de la maison, et Solon les avait soumises à une véritable réglementation. « Il ne fut plus permis aux femmes, dit Plutarque, dans la *Vie de Solon*, de se meurtrir le visage aux enterrements, de faire des lamentations simulées, d'affecter des gémissements et des cris en suivant un convoi, lorsque le citoyen décédé n'était pas leur parent. »

Le bucher funèbre. — L'opinion générale était que le feu, en débarrassant l'âme de son enveloppe grossière, la purifiait de toute souillure et rendait plus facile son essor vers la demeure des morts. L'usage des bûchers paraît fort ancien parmi les Grecs, bien qu'il soit impossible de fixer historiquement la date de son origine. Dans la description du bûcher de Patrocle, Homère nous dépeint les cérémonies des temps héroïques, pour les funérailles d'un personnage illustre.

« Les Grecs, après avoir placé ce vaste amas de bois sur les bords du fleuve, s'asseyent en attendant les ordres de leur chef. Achille ordonne aux Myrmidons de se couvrir d'airain et d'atteler les coursiers aux chars. Ces guerriers se lèvent aussitôt, s'emparent de leurs armes, se placent sur leurs chars à côté des écuyers et s'avancent suivis des fantassins. Patrocle est porté au milieu d'eux. Les Thessaliens, après avoir coupé leurs longs cheveux, les répandent sur le cadavre, et le divin Achille soutient la tête de Patrocle : le fils de Pélée est accablé de tristesse, car c'est son ami fidèle qu'il conduit au tombeau.

« Arrivés à l'endroit désigné par Achille, ils déposent le cadavre à terre devant le bûcher. Le divin Achille, agité par une autre pensée, s'éloigne de ses guerriers et coupe sa belle chevelure, qu'il laissait croître en abondance pour la consacrer au fleuve Sperchius. Il fixe le noir abîme des mers et s'écrie en gémissant : « O Sperchius, mon père te promit « vainement qu'à mon retour dans ma patrie je te consacrerais ma che- « velure, et que j'immolerais en ton honneur une hécatombe sacrée!... « Comme je sais maintenant que je ne retournerai plus dans ma « chère patrie, je veux consacrer ma chevelure au noble Patrocle. »

« En disant ces mots, il dépose ses blonds cheveux dans les mains de son compagnon fidèle : à ce spectacle, tous les Grecs fondent en larmes... Cependant Agamemnon renvoie les guerriers vers les navires, et les chefs seuls restent en ces lieux. Ils entassent le bois et dressent un bûcher qui, de tous côtés, a cent pieds d'étendue ; puis, le cœur navré de tristesse, ils mettent le cadavre sur ce bûcher. On égorge des brebis et des bœufs, et le magnanime Achille, s'emparant de la graisse des victimes, en recouvre le cadavre depuis les pieds jusqu'à la tête, et amoncelle autour de Patrocle les membres sanglants des animaux qu'on vient d'immoler. Le héros, en soupirant avec amertume verse sur le lit funèbre des urnes remplies d'huile et de miel, et jette sur le bois quatre coursiers à la belle encolure. Patrocle avait neuf chiens qu'il nourrissait des restes de sa table ; Achille en tue deux et les précipite sur le bûcher. Il immole avec son glaive douze vaillants fils des magnanimes

Troyens (il avait résolu d'assouvir ainsi sa vengeance), et met le feu au bûcher (fig. 206). Quand il voit la flamme prête à consumer le corps de son compagnon, il s'écrie en gémissant : « Je te salue, ô Patrocle, quoique tu sois déjà descendu dans les sombres demeures! J'ai accompli tout ce que je t'avais promis. Douze fils vaillants des magnanimes Troyens vont être consumés avec toi par les flammes dévorantes, et le corps d'Hector ne sera pas rendu à Priam pour être brûlé sur un bûcher; mais il deviendra la proie des chiens et des vautours! »

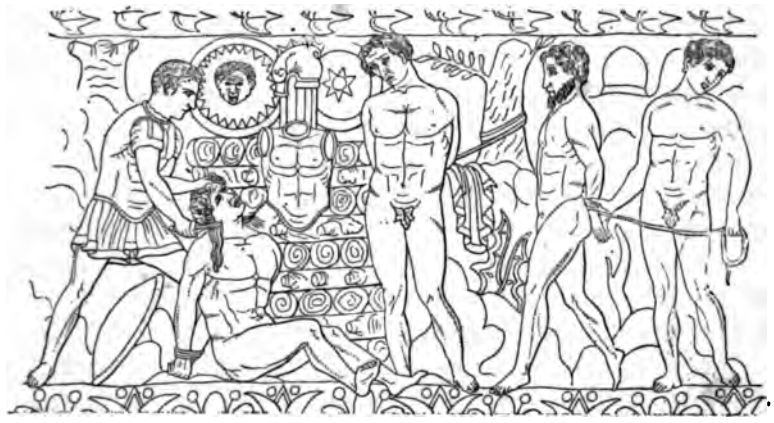

Fig. 206. — Le bûcher de Patrocle (d'après un monument étrusque).

« On éteint avec du vin aux sombres couleurs les parties du bûcher que la flamme avait parcourues : les cendres amoncelées s'affaissent aussitôt. Les guerriers, en pleurant, recueillent dans une coupe d'or les ossements blanchis de leur compagnon, et deux fois ils les enduisent de graisse; puis ils déposent la coupe dans la tente et la recouvrent d'un léger voile. Après avoir marqué la place des tumulus, ils en jettent les fondements autour du bûcher et élèvent un monceau de terre. Quand la tombe est achevée, les guerriers se séparent et Achille fait placer toute l'armée dans une vaste enceinte. On apporte, pour être distribués aux vainqueurs, du fer brillant, des bassins, des trépieds, des chevaux, des mules, des bœufs au front robuste, et des captives ornées de belles ceintures. » (*Iliade.*)

A l'exception des sacrifices humains, qui devaient nécessairement cesser avec une civilisation plus avancée, la description qu'on vient de lire retrace à peu près les coutumes qui avaient cours dans l'époque la plus brillante de la Grèce. Le corps, qu'on avait recouvert des parties

grasses des victimes, afin qu'il fût plus promptement consumé, était placé sur le bûcher funèbre; on y déposait également les armes du mort et ses vêtements et on y répandait des parfums. Les parents appelaient à grands cris le défunt par son nom en versant des libations sur la flamme; lorsque celle-ci était apaisée, on arrosait de vin le bois fumant pour éteindre ce qui pouvait rester de feu, et on recueillait les ossements et les cendres du mort, que l'on déposait dans une urne. Cette urne, recouverte d'un voile, était ensuite emportée dans le lieu de la sépulture.

Le repas funèbre. — Quand la cérémonie était terminée, la famille se réunissait dans un festin funèbre qui avait toujours lieu dans la maison du plus proche parent. Le second jour après les funérailles, on offrait au mort un sacrifice, qui se renouvelait pendant neuf jours consécutifs. Pendant le deuil qui durait trente jours, les parents s'abstenaient de paraître en public et portaient des vêtements noirs; anciennement on se coupait les cheveux. Le deuil se terminait par un nouveau sacrifice, et des fêtes funèbres se donnaient en l'honneur du défunt à l'anniversaire de sa naissance et à celui de sa mort.

Lucien raille l'usage des repas funèbres. « Pour couronner la cérémonie, dit-il, vient enfin le festin des funérailles. Les parents y assistent, pour consoler le père et la mère de celui qui n'est plus. Ils les engagent à manger un peu, et ils n'ont pas grand mal, ma foi, à les y contraindre : fatigués de leur jeûne de trois jours, ils ne pourraient pas souffrir la faim davantage. « Jusques à quand, mon ami, leur dit-on, « vous abandonnerez-vous aux larmes? Laissez reposer en paix les mânes « de votre malheureux fils. Si vous avez résolu de pleurer sans cesse, « c'est une raison de plus pour prendre de la nourriture, afin d'avoir les « forces nécessaires pour soutenir la violence de votre affliction. » Les parents touchent donc aux mets, quoique avec un peu de réserve, et en craignant de paraître soumis aux nécessités de la vie humaine, après la perte de ceux qui leur étaient si chers. Voilà, avec quelques autres plus ridicules encore, les coutumes de deuil qui frapperont l'œil de l'observateur, et qui viennent toutes de ce que le vulgaire regarde la mort comme le plus grand des maux. »

Funérailles spartiates. — Il faut, quand on parle des Grecs, mettre à part les Spartiates, qui ont toujours obéi à des coutumes particulières. Les funérailles par exemple se faisaient sans pompe et

même sans larmes; le corps n'était ni embaumé ni parfumé. Lycurgue avait prescrit le cérémonial qu'on devait observer. « Pour bannir des esprits toute superstition, dit Plutarque, il permit d'enterrer les morts dans la ville; il ne défendit même pas de placer les tombeaux près des temples, afin d'accoutumer par là les jeunes gens au spectacle et à la pensée de la mort; de leur apprendre à l'envisager sans crainte et sans horreur, à ne pas se croire souillés pour avoir touché un corps mort ou pour avoir passé devant un sépulcre. En second lieu, il défendit de rien enterrer avec les morts, et ordonna seulement qu'on les enveloppât d'un drap rouge et de feuilles d'olivier. Il n'était permis d'inscrire sur les tombeaux que les noms des hommes morts à la guerre, ou des femmes consacrées à la religion. Il borna à onze jours la durée du deuil : on le quittait le douzième, après avoir fait un sacrifice à Cérès, car il ne voulait pas les laisser un seul instant dans l'oisiveté et dans l'inaction. »

Convoi d'Alexandre. — Diodore de Sicile nous a laissé un récit détaillé des cérémonies funèbres qui eurent lieu à l'occasion de la mort d'Alexandre.

« Arrhidée, chargé du soin de transporter le corps d'Alexandre, avait fait construire le char qui devait servir à ce transport, et avait achevé les préparatifs de cette solennité, digne de la gloire d'Alexandre. Elle se distinguait de toutes les solennités de ce genre, tant par les énormes dépenses qu'elle occasionna que par la magnificence qui y fut déployée. Nous croyons donc convenable d'entrer ici dans quelques détails. On avait d'abord construit un premier cercueil, recouvert d'or laminé et rempli d'aromates, tout à la fois pour procurer une bonne odeur et pour conserver le cadavre. Ce cercueil était fermé par un couvercle d'or s'adaptant parfaitement à la partie supérieure de la surface. Sur ce couvercle était jetée une belle draperie d'or et de pourpre, sur laquelle étaient déposées les armes du défunt, afin que rien ne manquât de ce qui peut frapper l'imagination dans de pareilles circonstances.

« Après cela on s'occupa de la construction du char qui devait transporter le corps. Le sommet de ce char représentait une voûte d'or, ornée de mosaïques disposées en écailles, de 8 coudées de largeur sur 12 de long. Au-dessous de cette voûte était placé un trône d'or occupant l'espace de toute l'œuvre; il était de forme carrée, orné de mufles de boucs, auxquels étaient fixées des agrafes de 2 palmes

d'épaisseur; à ces agrafes était suspendue une guirlande funèbre, dont les couleurs resplendissantes imitaient des fleurs naturelles. Au sommet était attaché un filet portant de grandes cloches, qui, par leur bruit, annonçaient au loin l'approche du convoi. A chaque angle de la voûte s'élevait une victoire d'or portant des trophées. Toute la voûte avec ses dépendances reposait sur des colonnes à chapiteaux ioniques. En dedans du péristyle on voyait un réseau d'or, dont les fils, de l'épaisseur d'un doigt, portaient quatre tableaux de la même hauteur que le péristyle et parallèles aux colonnes.

« Le premier de ces tableaux représentait un char orné de ciselures, sur lequel était assis Alexandre, tenant dans ses mains un sceptre magnifique. Autour du roi était placée en armes sa maison militaire, composée de Macédoniens, de Perses mélophores, précédés d'écuyers. Le second tableau représentait, comme suite de la maison militaire, des éléphants équipés en guerre, montés en avant par des conducteurs indiens, et en arrière par des Macédoniens revêtus de leurs armes ordinaires. Sur le troisième tableau, on avait figuré des escadrons de cavalerie, faisant des évolutions et des manœuvres militaires. Enfin, le quatrième tableau représentait des vaisseaux armés en guerre, préparés à un combat naval.

« Au bord de la voûte, se voyaient des lions d'or fixant leurs regards sur ceux qui s'approchaient du char. Dans les interstices des colonnes étaient des acanthes d'or, s'élevant presque jusqu'aux chapiteaux des colonnes. Sur le dos de la voûte était étendue une draperie de pourpre, sur laquelle reposait une immense couronne d'oliviers en or; les rayons du soleil tombant sur cette couronne produisaient au loin, par leurs réflexions, l'effet d'éclairs éblouissants. Tout le train reposait sur deux essieux autour desquels tournaient quatre roues persiques dont les moyeux et les rayons étaient dorés et dont les jantes étaient garnies de fer. Les saillies des essieux étaient en or et portaient des mufles de lions tenant entre leurs dents le fer d'une lance.

« Au milieu du fond du char, d'une part, et au milieu de la voûte, de l'autre, était fixé dans toute la hauteur du monument un mécanisme tournant pour préserver la voûte des secousses qu'aurait pu lui imprimer le char en roulant sur un terrain inégal et raboteux. Quatre timons étaient fixés au char, et à chaque timon un train de quatre jougs, et chaque joug composé de quatre mulets, ce qui formait un attelage de soixante-quatre mulets, choisis parmi les plus vigoureux et les plus élancés. Chacun de ces animaux portait sur sa tête une couronne d'or;

aux deux mâchoires étaient suspendues deux sonnettes d'or, et les cols étaient ornés de colliers de pierres précieuses.

« Tel était l'appareil de ce char, plus beau à voir qu'on ne peut le faire comprendre par une simple description. Grand était le nombre des spectateurs qu'attirait la magnificence de ce convoi funèbre. La foule accourait de toutes parts dans les villes où il devait passer, et ne pouvait se rassasier de l'admirer; et cette foule, se confondant avec les voyageurs et les soldats qui suivaient le convoi, ajoutait encore à la pompe de ces splendides funérailles. Arrhidée, qui avait employé presque deux ans aux travaux de ces obsèques, s'était donc mis en marche pour transporter, de Babylone en Égypte, les dépouilles du roi. Ptolémée, pour rendre les honneurs à Alexandre, alla avec son armée au-devant du convoi jusqu'en Syrie. Il reçut le corps avec les plus grandes marques de respect. Il jugea plus convenable de le transporter pour le moment, non dans le temple de Jupiter Ammon, mais dans la ville fondée par Alexandre, et qui était déjà devenue presque la plus célèbre du monde. Il y fit construire un temple qui, par sa grandeur et sa beauté, était digne de la gloire d'Alexandre; il y célébra un service funèbre par des sacrifices héroïques et des solennités de jeux. » (Diodore de Sicile, XVIII.)

XII

LA FAMILLE ROMAINE

LA FEMME ROMAINE. — LE DIVORCE.
L'ENFANT. — L'ADOPTION. — LES CLIENTS. — LES ESCLAVES.
LES VIEUX GARÇONS. — LES COURTISANES.

LA FEMME ROMAINE. — A Rome, la famille est définitivement constituée sur les bases d'une association entre le mari et la femme. Si on examine les textes de lois, la femme romaine semble à peu de choses près dans la même dépendance que la femme grecque : mais dans les mœurs, la différence est énorme. La femme romaine n'est pas seulement citoyenne, elle est maîtresse de maison; elle n'habite pas un appartement séparé, elle cohabite avec son mari; c'est elle qui reçoit les amis de l'époux, et qui fait les honneurs de la maison. En toutes

choses, la femme est associée à la vie de son mari, elle partage sa bonne et sa mauvaise fortune; s'il brigue une fonction publique, elle fait les visites voulues, et elle exerce sur la société une influence que n'a jamais eue la femme grecque.

La première condition pour contracter un mariage légal dans la société romaine était d'être citoyen romain. Il y avait à Rome trois sortes de mariages : 1° par *confarréation*, c'est-à-dire religieusement et civilement : c'était la forme usitée par les patriciens; 2° par *coemption*, c'est-à-dire par un contrat purement civil : c'est le mariage ordinaire des plébéiens; 3° par *usage*, c'est-à-dire par une déclaration exempte de toute autre formalité. Ce dernier mode, qui consistait en une simple déclaration faite par les époux devant témoins, n'entraînait avec elle aucune cérémonie et par conséquent aucun frais : aussi c'était celle des pauvres et de tous ceux qui n'avaient pas le moyen d'acheter une toge, costume distinctif du citoyen et indispensable pour toute cérémonie. Après une année révolue de cohabitation, ce mariage était reputé légal, et l'enfant qui naissait avait le titre de citoyen. Nul ne pouvait porter ce titre s'il n'était enfant légitime, mais comme les citoyens seuls étaient soldats, et qu'à Rome on en avait besoin, les autorités étaient assez coulantes. Nous n'insisterons pas sur cette forme de mariage qui n'a d'intérêt que pour les légistes. Mais il faudra dire plus tard quelques mots de la *coemption* qui est la forme ordinaire du mariage plébéien et de la *confarréation* qui n'avait lieu que dans les grandes familles patriciennes, mais qui est de beaucoup le mode de mariage le plus intéressant par les cérémonies qui l'accompagnent (Fig. 207).

Fig. 207. — Mariage romain (d'après un bas-relief).

La condition des femmes a beaucoup varié dans la société romaine

et Lucrèce n'aurait pas trouvé ses pareilles dans le monde corrompu et fardé de l'empire. Mais dès l'origine, nous voyons à Rome, comme en Grèce, les hommes mariés vivre en dehors de toute gêne et de toute contrainte.

« *Syra* —... Par Castor, la condition des pauvres femmes est bien dure, et bien loin de valoir celle des hommes. Si un mari prend une maîtresse en cachette, et que la femme l'apprenne, on ne le punit point. Qu'une femme sorte de la maison sans que le mari le sache, l'époux intente un procès et on la répudie. Si seulement la loi était la même pour tous! Une honnête femme se contente d'un seul mari; pourquoi un mari ne se contenterait-il pas d'une seule femme? Sur ma foi, si on punissait les hommes qui prennent maîtresse et trompent leur femme, comme on répudie les femmes qui font quelque peccadille, il y aurait plus de maris sans femmes que de femmes sans maris. » (Plaute, *le Marchand.*)

Le luxe effréné des femmes a souvent aussi defrayé la gaieté des écrivains comiques. Écoutons encore Plaute :

« . . . Il n'y a pas de maison de ville où vous ne trouviez plus de voitures qu'à la maison des champs. Mais ce n'est rien encore en comparaison des autres dépenses. Vous avez le foulon, le brodeur, l'orfèvre, le lainier, puis une troupe de marchands : frangiers, chemisiers, teinturiers en orange, teinturiers en violet, teinturiers en jaune, vendeurs de manches, parfumeurs, brocanteurs, lingers, cordonniers, fabricants de pantoufles, de brodequins; de l'argent aux faiseurs de sandales, au teinturier en fleurs de mauve; de l'argent au dégraisseur, au racommodeur; de l'argent à celui-ci pour des collerettes, à celui-là pour des ceintures. Vous payez et vous vous croyez quitte : voici venir une bande nouvelle qui assiége votre antichambre : tisserands, passementiers, layetiers défilent devant la caisse. Vous payez encore et vous vous croyez quitte; arrivent les teinturiers en safran, ou quelque autre détestable engeance qui en veut à votre bourse. » (Plaute, *l'Aululaire*).

Les pères de l'Église ne pouvaient manquer de s'élever aussi contre les dépenses excessives des femmes. « Si quelque nain, dit saint Clément d'Alexandrie, le plus difforme et le plus contrefait qu'il soit possible de trouver, leur est présenté, elles s'empressent de l'acheter; elles le font asseoir à leurs pieds, jouent avec lui, se pâment de joie à ses danses lascives et grotesques, et répondent par des éclats de rire aux accents discordants de sa voix. Tel est leur engouement pour les monstres, inutiles poids de la terre, qu'elles les achètent au plus haut prix et s'en font plus d'honneur que de leurs maris. »

Le divorce. — Le divorce pouvait être demandé par les deux conjoints pour incompatibilité d'humeur, ou par l'un des deux s'appuyant sur des motifs prévus par la loi. Pour annuler le mariage religieux, il fallait une cérémonie appelée *diffaréation*, et pour casser le mariage civil, on devait en présence de témoins rompre les tablettes nuptiales devant le tribunal du Préteur. Dans le divorce par consentement mutuel, le mari devait rendre à la femme la dot qu'elle avait apportée, sauf une sixième partie qui était retenue pour chaque enfant vivant. Mais si le divorce était prononcé pour cause d'adultère de la femme, il ne lui devait rien.

Le premier divorce que les annales romaines aient signalé est celui de Carvilius Ruga: « Carvilius Ruga, dit Aulu-Gelle, homme de grande famille, se sépara de sa femme par le divorce, parce qu'il ne pouvait pas avoir d'elle des enfants. Il l'aimait avec tendresse et n'avait qu'à se louer de sa conduite. Mais il sacrifia son amour à la religion du serment, parce qu'il avait juré (dans la formule du mariage) qu'il la prenait pour épouse afin d'avoir des enfants. »

L'enfant. — Dans la loi romaine, le père est maître absolu de la destinée de son enfant : il peut, par le seul acte de sa volonté, le reconnaître ou le renier. S'il prend dans ses bras le nouveau-né, l'enfant est déclaré membre de la famille; s'il le laisse sans accepter les devoirs de la paternité, l'enfant sera porté dans quelque carrefour; il peut alors être recueilli par une personne charitable, ou vendu à un marchand d'esclaves, sinon il ne vivra pas. Mais à Rome la paternité est honorée, et si la loi accorde toute liberté au père de famille, l'usage est plus exigeant : à part les hommes qui doutent de la fidélité de leur femme, ou ceux qui sont dans la dernière misère, les pères reconnaissent presque toujours leurs enfants nés du mariage. Les enfants abandonnés qui sont d'ailleurs fort nombreux proviennent d'unions illégitimes.

L'adoption. — Le père, étant maître absolu de l'enfant, pouvait en l'abandonnant à un autre lui transmettre tous ses droits paternels : c'était l'adoption proprement dite. Mais il y avait une autre sorte d'adoption qui s'appelait *adrogation;* elle avait lieu quand un citoyen maître de lui-même se plaçait volontairement sous la puissance paternelle d'un autre citoyen. Celui qui avait été adopté n'était strictement fils que de son père adoptif, mais la femme de celui-ci n'était pas considérée comme sa mère.

Les clients. — Outre les membres de sa famille, un riche Romain avait toujours autour de lui des clients attachés à sa personne. Il y avait plusieurs catégories de clients : la plus nombreuse était celle des affranchis qui restaient auprès de leur patron, et des pauvres gens qui venaient chaque matin le saluer, pour avoir le droit à la *sportule*, c'est-à-dire à la distribution d'aliments ou de menue monnaie qui se faisait à la porte de la maison. Quand le patron allait au forum, ses clients l'accompagnaient pour lui prêter main-forte au besoin et voter pour lui dans les comices, s'il briguait une magistrature.

Il y avait une autre catégorie de clients, appartenant à une classe plus élevée et souvent même à la classe riche, qui se faisaient volontairement les clients d'un personnage puissant qui pouvait leur être utile. Ces grands clients, quoique très-assidus auprès de celui qu'ils appelaient leur patron, ne se croyaient pas astreints à lui faire leur cour tous les jours. Ils partageaient souvent sa table et étaient traités en amis. Un grand orateur, qui avait acquis par son talent une influence sur la multitude, pouvait aussi devenir le patron de gens beaucoup plus riches que lui, mais qui avaient besoin de son crédit pour arriver aux honneurs. C'est ainsi qu'on a vu des rois étrangers et des cités entières solliciter l'honneur d'être clients d'un Romain illustre qui leur accordait sa protection.

Les esclaves.— L'esclavage, admis en principe par toute l'antiquité, se recrutait de plusieurs manières. — 1° Les prisonniers de guerre, formant une partie du butin, pouvaient être vendus comme esclaves, et c'est là sans doute qu'il faut rechercher l'origine de l'esclavage; — 2° le débiteur insolvable devenait la propriété de son créancier qui avait droit de le vendre, et l'usure contribuait ainsi à augmenter dans une proportion notable le nombre des esclaves; — 3° les enfants abandonnés devenaient esclaves de celui qui les avait recueillis; — 4° les pauvres gens croyaient quelquefois échapper à la misère en se vendant eux-mêmes; — 5° le commerce et la piraterie amenaient continuellement sur les marchés des esclaves tirés des contrées lointaines. Si l'on considère en outre qu'un enfant né dans l'esclavage était la propriété du maître auquel appartenaient ses parents, on comprendra aisément l'extension énorme que prit l'esclavage dans la société romaine. Au commencement de l'empire, la population servile était dans les villes égale en nombre à la population libre, et elle était infiniment plus considérable dans les campagnes, où les grands fonds de terre étaient à peu près exclusivement cultivés par eux.

Au point de vue des mœurs, il y avait deux catégories d'esclaves très-distinctes : les esclaves de travail, ouvriers ou cultivateurs, et ceux qu'on appelait esclaves de luxe, qui remplissaient l'emploi de domestiques dans les maisons. Ceux-ci, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici, étaient absolument mêlés à la vie intime de la famille. Dans les maisons riches, il y avait un personnel domestique extrêmement nombreux, et chaque groupe d'esclaves avait un service particulier.

Saint Clément d'Alexandrie reproche aux Romains de son temps leur faste et leur nombreuse domesticité. « Ne voulant absolument pas se servir eux-mêmes, ils achètent des serviteurs pour chacune de leurs actions et pour chacun de leurs désirs. Ils emploient les uns à préparer mille ragoûts délicats et recherchés, les autres à dresser et à couvrir les tables. Tous ces mercenaires ont chacun leur emploi distinct et marqué, afin de venir tour à tour satisfaire au luxe et à la gourmandise du maître. Ils préparent les viandes, les confitures, la pâtisserie, les liqueurs et les étalent avec symétrie sur des tables dont ils sont les décorateurs et les architectes. Ils gardent des amas d'habits superflus et des monceaux d'or comme des griffons. Ils serrent l'argenterie et l'essuient sans cesse, la tenant toujours prête pour l'appareil brillant des festins. Il en est enfin qui sont préposés à la garde et à l'entretien des chevaux de luxe, exerçant sous leurs ordres un nombre infini de jeunes gens. »

Parmi ces différents genres de serviteurs, ceux qui ont plus d'importance dans la vie privée, ce sont les esclaves attachés au service de la table. On les voit représentés sur les plus anciens monuments : la figure 208 nous montre un cuisinier étrusque qui a le corps ceint d'un tablier et porte un petit bol sur le plat de la main. Ce cuisinier est un homme fait, mais chez les riches Romains l'usage s'introduisit de prendre pour échansons de très-jeunes gens. Philon en fait la description suivante : « On y voit des esclaves destinés au service; ils sont de la plus grande beauté et ils ont la meilleure grâce. Leur propreté est extrême. Ils n'ont point de barbe, leur visage est fardé, et leurs cheveux sont fixés en boucles très-élégantes; car ceux qui ne lais-

Fig. 208. — Cuisinier étrusque (d'après une peinture antique à Rome).

sent pas croître absolument leurs cheveux les coupent en rond sur le devant de la tête. Ils portent des tuniques très-fines et très-blanches,

Fig. 209.

Fig. 210.

Génies échansons.

arretées par une ceinture; ces tuniques tombent par devant jusqu'aux genoux et par derrière un peu au-dessous des jarrets. Ils resserrent de chaque côté les deux parties de la tunique, avec des rubans qui font deux tours; ils relèvent les côtés de cette tunique et la font voltiger et bouffer. Ils observent les convives et sont attentifs à les servir et à leur

Fig. 211. — Génie échanson.

verser à boire. » Le service de la table a été quelquefois représenté sous une forme allégorique dans les peintures qui décoraient les appartements (fig. 209, 210, 211).

Si les garçons faisaient l'office d'échansons, c'était habituellement aux femmes que revenait le soin de servir aux convives les fruits et les pâtisseries de dessert. Ce service de table, que des jeunes filles exécutaient au son de la flûte et avec des mouvements rhythmés, a fourni le sujet de ravissantes peintures antiques, qui décorent les appartements de Pompéi

Fig. 212.

Fig. 213.

Servantes.

et d'Herculanum. La figure 212 nous montre une de ces peintures : elle représente une jeune fille qui tient d'une main un vase pour verser à boire et de l'autre un plat sur lequel sont quelques fruits. Un sujet analogue est représenté sur la figure 213, mais ici le vase est remplacé par un seau que la jolie danseuse apporte aux convives.

C'est surtout par les écrivains comiques qu'on peut se rendre compte de la situation des esclaves dans la société romaine. Dans les comédies de Plaute, ils sont assez malmenés. « . . . Sortez ! allons, sortez, garnements, fléaux d'un maître, ruineuse emplette, qui n'avez jamais l'idée de bien faire, et dont on ne peut jamais jouir à moins de s'y prendre comme cela (*Il leur donne des coups*). Je n'ai jamais vu de pareils ânes à deux pieds, tant ils ont les côtes endurcies sous les coups. Battez-les, vous vous faites plus de mal qu'à eux : ils sont d'un tempérament ! le

fouet s'use sur leur dos. Ils n'ont qu'une chose dans la tête : si tu trouves ta belle, vole, filoute, attrape, agrippe, bois, mange, sauve-toi, c'est là tout ce qu'il savent faire. Mieux vaudrait mettre le loup dans la bergerie que d'avoir chez soi de semblables garçons. A voir leur face, on ne les croirait pas malins ; mais à l'œuvre, comme on est trompé ! Çà, si vous ne faites pas attention à mes ordres, si vous ne chassez pas, de vos yeux et de votre cœur, le sommeil et la paresse, je prends des étrivières, et vous travaille les flancs de façon à vous les bigarrer de haut en bas : on y verra plus de dessins que sur une tenture de Campanie ou sur la pourpre à ramages des tapisseries alexandrines. » (Plaute, *le Trompeur.*)

Les vieux garçons.—Les célibataires paraissent assez fréquemment dans les pièces du théâtre latin et ils exposent eux-mêmes les raisons qui les ont éloignés du mariage. Écoutons Plaute dans *le Soldat fanfaron :* « — D'abord une bonne femme, s'il y en a jamais eu au monde, où pourrais-je la rencontrer ? Et j'amènerais chez moi une créature qui jamais ne me dirait : « Allons, mon cher homme, achète de la laine pour « te faire un manteau moelleux et bien chaud, de bonnes tuniques d'hiver « pour ne pas te refroidir ! » Voilà un langage que jamais femme ne tient à son mari. Mais avant le chant du coq, on m'éveillerait pour me dire : « Mon mari, donne-moi de quoi faire à ma mère, aux calendes, « un cadeau agréable ; donne-moi un cuisinier, un pâtissier ; donne- « moi de quoi donner des étrennes à la charmeuse, à l'interprète, à la « devineresse, à l'aruspice ; quelle honte si je ne leur envoie rien ! « Celle qui m'a purifiée à mes relevailles, je ne puis, sans la fâcher, me « dispenser de lui faire un présent. Il y a longtemps que la cirière est en « colère de n'avoir rien reçu. La sage-femme se plaint que je lui aie en- « voyé trop peu. Et la nourrice, ne lui feras-tu rien porter ? » Toutes ces dépenses et tant d'autres me détournent de prendre une femme et de m'exposer à un pareil ramage... D'ailleurs moi, avec une ribambelle de parents, qu'ai-je affaire d'enfants ? Je vis heureux et tranquille, à ma guise, à ma fantaisie. A ma mort, je léguerai mes biens à mes parents, j'en ferai le partage entre eux. En attendant, ils me soignent, ils viennent voir comment je me porte, si je n'ai besoin de rien. Chaque jour, ils sont là pour me demander comment j'ai passé la nuit. Ils me tiennent lieu d'enfants ; bien mieux, ils m'envoient des cadeaux. Font-ils un sacrifice ? ils me réservent une part plus forte qu'à eux-mêmes, ils m'emmènent au banquet ; ils m'invitent à dîner, à souper chez eux. Celui qui me donne le moins se croit le plus à plaindre. Ils font assaut de

présents; et moi, je me dis tout bas : « C'est à mon bien qu'ils en veu-« lent. » Mais ils ne me font pas moins de cadeaux à l'envi l'un de l'autre. » (Plaute, *le Soldat fanfaron.*)

A Rome la dépopulation de l'empire était remarquée par les hommes d'État qui cherchaient vainement le moyen d'y apporter remède : les mariages devenaient de plus en plus rares. Aulu-Gelle nous a conservé des fragments d'un discours de Metellus Numidicus, pendant sa censure, pour exhorter ses concitoyens à se marier. « Romains, dit-il, si nous pouvions vivre sans femmes, tous nous éviterions un tel ennui; mais puisque la nature a voulu qu'on ne pût ni vivre tranquillement avec une femme, ni vivre sans femmes, occupons-nous plutôt de la perpétuité de notre nation que du bonheur d'une vie qui est si courte... » L'écrivain latin ajoute que ce discours fut généralement blâmé, parce que l'orateur, qui voulait engager les Romains au mariage, n'aurait pas dû leur avouer les soucis et les ennuis inséparables de la vie conjugale, mais qu'il aurait dû au contraire les atténuer.

Les courtisanes. — La courtisane se dissimule bien plus qu'en Grèce. Ce n'est pas qu'il en manque assurément, et Plaute prétend même qu'il y en a autant, à Rome, que de mouches un jour de chaleur. Mais elles ne sont pas un rouage comme dans la société grecque, elles sont une annexe méprisée. On se cache pour aller les voir, tandis qu'on était fier d'aller chez Aspasie : pour un Grec, c'était un brevet d'esprit et de distinction d'être reçu chez une courtisane célèbre. Aussi on ne voit guère de Romaines parmi les grandes courtisanes historiques: elles sont toujours Grecques. En revanche l'adultère est plus fréquent à Rome qu'à Athènes, et devient un élément de littérature, parce que dans la société romaine la femme, au lieu de demeurer enfermée, se mêle partout aux hommes et est exposée aux mêmes séductions. Tout ceci s'applique au monde romain de la fin de la république et du commencement de l'empire, non à celui des temps primitifs : car sous les Tarquins la femme romaine vivait beaucoup plus chez elle, et se rapprochait davantage de la femme grecque.

Les écrivains anciens nous ont laissé une peinture peu séduisante de la vie que mène une courtisane romaine. Écoutons Alexis, auteur comique, dont Athénée nous a laissé quelques fragments. « Une novice est-elle petite? on lui coud une semelle épaisse de liége dans sa chaussure. Est-elle de trop haute taille? on lui fait porter une chaussure très-mince. N'a-t-elle pas assez de hanches? on lui coud une garniture, de

sorte que ceux qui la voient ne peuvent s'empêcher de dire : Voilà une jolie croupe ! A-t-elle un gros ventre? moyennant des buscs, on lui renfonce le ventre en arrière. Si elle a les sourcils roux, on les lui noircit avec de la suie. Les a-t-elle noirs ? on les lui blanchit avec de la céruse. A-t-elle le teint trop blanc? on la colore avec du fard. Si on lui sait une belle denture, on la force de rire, afin de montrer combien sa bouche est belle. N'aime-t-elle pas à rire? on la tient toute la journée au logis, ayant entre les lèvres un brin droit de myrte, de sorte qu'elle est obligée de montrer son ratelier, bon gré mal gré. Voilà comment les matrones emploient leur art pour transformer les novices. »

XIII

LE MARIAGE ROMAIN

LE MARIAGE PLÉBÉIEN. — LE MARIAGE PATRICIEN.
LES FIANÇAILLES. — LES ADIEUX A LA FAMILLE. — LES CHANTS D'HYMEN.
L'ARRIVÉE DU CORTÈGE. — LE RAPT.

LE MARIAGE PLÉBÉIEN. — Le mariage par *coemption* était le plus usité, parmi les plébéiens. Cette cérémonie est un contrat de vente simulé dans lequel les contractants se vendent l'un à l'autre. Les deux familles et cinq témoins, qui doivent être citoyens romains, se rendent devant le tribunal du préteur. On demande au père de la jeune fille s'il consent à ce qu'elle devienne mère de famille avec cet homme, et au futur s'il consent à ce que cette femme soit mère de famille avec lui. Sur leur réponse affirmative, ils échangent une petite pièce de monnaie; ensuite l'époux prend un javelot et, avec la pointe qu'il lui promène sur la tête, il lui sépare les cheveux en deux parties. Cet usage bizarre est probablement un souvenir de l'enlèvement des Sabines. « L'usage où l'on est à Rome, dit Plutarque, de séparer avec la pointe d'un javelot les cheveux de la nouvelle épouse, signifie que les premiers mariages des Romains furent faits par la violence et à la pointe de l'épée. » En effet, aussitôt que le mari a exécuté le rite concernant la chevelure, il enlève sa femme, et la famille engage avec lui une lutte simulée dont l'issue est toujours la même.

LE MARIAGE PATRICIEN. — Le mode de mariage usité dans les

grandes familles patriciennes est la *confarreation*; cette forme de mariage, la plus solennelle, a lieu en présence de dix témoins, du grand pontife et du flamine Diale: les enfants qui en sont issus peuvent seuls aspirer aux hautes fonctions sacerdotales. C'est dans la maison du père de la jeune fille que la cérémonie a lieu: un bruit de faisceaux, qui retentit sur la porte, annonce l'arrivée du grand pontife et du flamine Diale. A leur arrivée, on les conduit au *sacrarium* ou autel sacré de la maison: les époux, la famille et les témoins les suivent. On ouvre le péristyle et la foule se range sous les portiques.

Alors les époux prennent place sur une chaise jumelle, que l'on a recouverte avec la peau d'une brebis ayant servi de victime. Le flamine place la main droite de la jeune fille dans celle du jeune homme et déclare que, désormais, elle participera au culte de son mari, aux choses saintes et à tous ses biens. Ensuite il offre en sacrifice à Junon, déesse qui préside aux mariages, un pain de froment préparé et apporté par la mariée, et fait une libation avec du vin miellé et du lait: puis on amène la victime, dont le fiel est jeté au pied de l'autel, pour rappeler que toute aigreur doit être bannie du mariage. C'est chez le père de la mariée que cette cérémonie a lieu.

Fig. 214. — Époux romains.

Deux époux romains sont figurés sur un beau groupe antique de la collection Gustiniani : les deux personnages passent, mais sans preuves à l'appui, pour représenter Caracalla et Plautille. Ils se regardent en se donnant la main droite. L'homme a la main gauche sur l'épaule de sa femme qui tient la draperie de la même main (Fig. 214).

Les fiançailles. — La cérémonie des fiançailles avait ordinairement lieu un an avant celle du mariage. Mais elle était quelquefois beaucoup plus rapprochée, et on ne consultait pour cela que la convenance des parties. Le futur remettait à sa fiancée un anneau de fer sans aucun

ornement : cette simplicité avait pour but de rappeler le souvenir de la simplicité primitive. La jeune fille portait cet anneau au quatrième doigt, parce qu'on croyait que de ce doigt partait une veine qui se rendait au cœur.

A l'occasion des fiançailles, la jeune fille renonçait aux jouets de son enfance et déposait ses poupées sur l'autel des aïeux. Le futur époux lui faisait des cadeaux, parmi lesquels il y avait des bijoux emblématiques. C'est à cet usage qu'il faut attribuer les camées et les pierres gravées représentant la légende de l'Amour et Psyché. Le symbolisme de ces pierres est d'ailleurs facile à expliquer. La figure 215, par exemple, représente un Cupidon qui tire les cheveux d'une Psyché ; Psyché étant l'emblème de l'âme humaine, le camée signifie : mon âme est torturée par l'amour.

Fig. 215. — Amour et Psyché.

Les adieux a la famille. — Quand la cérémonie du mariage est terminée, il faut quitter la maison paternelle. Avant de prendre place en tête du cortége que précèdent les flambeaux, les époux se placent devant la mère de la jeune fille, le mari à droite, la fiancée à gauche, mais à une certaine distance l'un de l'autre. Alors la mère de la mariée se place entre eux, leur met la main sur l'épaule en leur disant de se rapprocher, et commande à sa fille de prendre la main droite de son époux.

A ce moment, trois jeunes garçons, issus de famille patricienne, et ayant encore leur père et leur mère, s'approchent de la mariée, qui aussitôt ramène son voile sur son visage, de manière à avoir la figure entièrement cachée. Deux des jeunes gens prennent la mariée par la main, en feignant de l'arracher des bras de sa mère, et le troisième se tient devant elle avec une torche d'épine blanche, signe du bonheur futur. Puis deux jeunes filles présentent à la mariée une quenouille garnie de laine avec un fuseau et une corbeille d'osier contenant divers objets pour les travaux en usage parmi les femmes. Aussitôt toutes les femmes présentes se mettent à crier le mot : *talassio*, mot qui est le nom d'un panier à mettre de la laine, pour rappeler à l'épouse ses de-

voirs de fileuse, et elles accompagnent leur cri d'un battement de main cadencé.

Les chants d'hymen. — Durant tout le trajet entre la maison paternelle et la nouvelle demeure de l'épouse, la foule et les invités accompagnent le cortége en chantant des hymnes religieux. Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces chants la pudique retenue des sentiments chrétiens, mais il y a une saveur naïve qui nous fait bien comprendre les mœurs antiques.

C'est au moment où Vesper, l'étoile de Vénus, apparaît au ciel que la jeune fiancée quitte sa famille. Les chœurs de jeunes filles, alternant avec les jeunes garçons, entonnent le chant nuptial, en l'honneur de la brillante étoile dont la lumière a donné le signal du départ :

« *Chœur des jeunes filles.* — Vesper, est-il au ciel un astre plus cruel que toi? tu ravis une fille aux embrassements de sa mère, de sa mère qu'elle retient vainement dans ses étreintes, et tu livres la chaste vierge à l'amant impétueux. Quelle violence plus cruelle commettrait l'ennemi dans une ville forcée? Hymen, ô Hyménée ; viens, Hymen, ô Hyménée.

« *Chœur des jeunes gens.* — Vesper, est-il au ciel un astre plus ravissant que toi? tu sanctionnes par ta clarté l'alliance jurée et d'avance arrêtée entre les parents de l'époux, mais qui se consomme seulement quand a brillé ton flambeau. Quel bienfait des dieux est plus doux que l'heure fortunée de ton retour? Hymen, ô Hyménée ; viens, Hymen, ô Hyménée.

« *Chœur des jeunes filles.* — Vesper nous a enlevé une de nos compagnes... A ton lever, toujours la garde veille. La nuit protége les voleurs ; mais souvent à ton retour tu les décèles, quand tu reparais changeant de nom.

« *Chœur des jeunes gens.* — Laisse, Vesper, ces jeunes filles feindre contre toi un courroux mensonger. Eh quoi ! si l'objet de leur courroux était aussi l'objet des vœux qu'elles prononcent plus bas ! Hymen, ô Hyménée ; viens, Hymen, ô Hyménée. » (Catulle, chant nuptial.)

Le refrain ô Hymen, ô Hyménée se retrouve dans tous les chants qui ont trait au mariage. Le dieu Hymen a été personnifié ; mais il ne faut pas le confondre avec Cupidon, quoiqu'il ait comme lui les formes juvéniles et qu'ils portent quelquefois les mêmes attributs. Cupidon, le fils de Vénus, représente l'amour sous toutes ses formes et l'union des sexes, tandis que Hymen est le mariage chaste, le mariage qui a pour but la continuité de la race et qui ne peut s'accomplir que devant

le foyer domestique. Le flambeau est l'attribut caractéristique du dieu d'hyménée, et le flambeau précède toujours la mariée, ce qui est d'ailleurs nécessaire, puisque c'est seulement quand la nuit arrive qu'elle se met en marche pour la demeure de son époux. Dans les mariages riches, on porte devant la jeune épouse jusqu'à cinq flambeaux, et il est d'usage parmi les Romains d'aller les allumer chez l'édile, parce que ce magistrat est spécialement chargé des bonnes mœurs.

Les époux suivent le flambeau sacré, et, sur tout le parcours, le cortége, surtout quand c'est un riche mariage, se grossit de curieux, d'amis, de connaissances, d'une foule de gens portant des torches de bois de sapin et d'une multitude de gamins faisant des plaisanteries, disant des mots fort libres ; mais le bruit est couvert par les chants religieux en l'honneur d'Hymen, qui se prolongent tout le long de la route :

« Quel habitant des cieux est plus digne de l'hommage des mortels? dieu d'hyménée, ô Hymen ; ô Hymen, dieu d'hyménée.

« Le père t'invoque pour les siens ; pour toi la jeune fille dénoue sa ceinture ; et l'époux inquiet recueille d'une oreille avide tes chants joyeux.

« C'est toi qui livres aux mains de l'amant fougueux la vierge florissante, ravie au sein de sa mère, dieu d'hyménée, ô Hymen, dieu d'hyménée.

« Sans toi, Vénus ne peut goûter des joies que l'honneur avoue ; mais elle le peut sous tes auspices. Qui oserait se comparer à un tel dieu?

« Sans toi, nulle maison ne connaîtrait de postérité, le père ne renaîtrait pas dans sa race ; il y renaît sous tes auspices. Qui oserait se comparer à un tel dieu ?

« Privé de tes mystères sacrés, un pays ne pourrait donner des défenseurs à ses frontières : il le peut sous tes auspices. Qui oserait se comparer à un tel dieu ? » (Catulle.)

L'ARRIVÉE DU CORTÉGE. — C'est à l'arrivée du cortége devant le domicile conjugal que se passe la cérémonie caractéristique du mariage romain. L'époux va se placer devant sa porte, et il feint d'en barrer l'entrée : quand la mariée se présente, il lui dit : Qui es-tu ? — Elle répond : Là où tu seras Caius, je serai Caia. — Ce mot, suivant Plutarque, signifie : Là où tu seras maître et chef de maison, moi aussi je commanderai et je serai maîtresse de maison. On faisait remonter cet usage au temps

de Tarquin, dont la belle-fille, Caia Cœcilia, avait laissé la réputation d'une femme exemplaire.

Quand la mariée a fait à son époux la réponse consacrée, on lui présente une torche de pin enflammée et une coupe d'eau, dans laquelle elle mouille aussitôt ses doigts. Le feu est l'emblème du foyer, et l'eau lustrale, que touche la mariée, représente les purifications et les cérémonies pieuses auxquelles elle va désormais participer avec son époux. Ensuite la mariée prend une bandelette de laine blanche qu'elle accroche à la porte pour indiquer qu'elle sera bonne fileuse, ce qui, dans les temps primitifs est synonyme de bonne ménagère, puis elle frotte les jambages de la porte avec un onguent qui écarte les maléfices. Pendant ce temps-là, le marié jette des poignées de noix et des petits hochets aux gamins qui, dans ces circonstances, affluent toujours devant la maison : cet usage, qui est fort ancien, avait pour but de montrer qu'il renonçait à tout ce qui avait amusé son enfance.

Le rapt. — Au moment où le cortége se présente devant la demeure de l'époux, les chants recommencent, mais ils changent de caractère et annoncent l'arrivée de la mariée dans la maison qui va devenir la sienne :

« Habitant de la colline d'Hélicon, fils d'Uranie, toi qui livres la tendre vierge à l'époux, dieu d'hyménée, ô Hymen, dieu d'hyménée.

« Couronne ton front des fleurs de la marjolaine odorante. Prends ton voile ; et, ceignant d'un brodequin jaune tes pieds blancs comme neige, viens joyeux parmi nous.

« Animé par la joie de cette journée, chante de ta voix argentine l'hymne nuptial, frappant la terre de tes pieds, agitant dans ta main ton flambeau résineux.

« Conduis dans cette demeure la maîtresse qu'elle attend ; enchaîne à l'amour de son jeune époux son âme passionnée, comme le lierre fidèle étreint de ses mille replis l'arbre qu'il embrasse.

« Et vous, chastes vierges, pour qui luira bientôt un pareil jour, chantez aussi, chantez en chœur : Dieu d'hyménée, ô Hymen ; ô Hymen, dieu d'hyménée.

« Ouvrez les portes de cette demeure : la vierge s'avance. Voyez comme les flambeaux agitent leur ardente chevelure ; ne tarde plus, le jour fuit, parais, ô jeune épouse!

« La pudeur ingénue retarde ses pas, et pourtant, déjà plus obéissante,

elle pleure, car il faut venir. Ne tarde plus, le jour fuit, parais, ô jeune épouse !

« Enfants, élevez vos flambeaux: j'aperçois un voile qui s'avance. Allez, répétez en mesure : ô Hymen, ô Hyménée ; ô Hymen, ô Hyménée. » (Catulle.)

Alors a lieu le rapt qui se passe comme en Grèce : l'époux enlève sa femme et l'emmène dans sa maison, en ayant soin que ses pieds ne touchent pas le seuil de sa porte, qui est consacré à Vesta. Il remet ensuite à sa femme les clefs de la maison et il la mène au foyer de ses pères devant lequel ils récitent en commun des prières: puis les deux époux partagent un gâteau de fleur de farine, cuit sur le feu sacré, et versent la libation devant les aïeux qui sont désormais ceux de la femme aussi bien que ceux de son mari. La noce ne suivait pas immédiatement le mariage comme en Grèce. Elle avait lieu le lendemain, et c'était la mariée qui ordonnait elle-même le festin, car elle était devenue maîtresse de maison.

Une peinture antique, connue sous le nom de *noces aldobrandines* montre différentes scènes relatives au mariage romain. Au milieu

Fig. 216. — Noces aldobrandines. (D'après une peinture antique, à Rome.)

(fig. 216) l'époux, dont la tête est couronnée de feuillage, cause avec sa femme qui est assise sur le même lit et porte encore le grand voile nuptial. Sur l'un des côtés, la mariée (fig. 217) met la main dans le

bassin d'eau lustrale destinée à l'aspersion de la chambre, et de l'autre

Fig. 217. — Noces aldobrandines.

(fig. 218) trois femmes, dont l'une tient une lyre, sont occupées aux apprêts du sacrifice.

Fig. 218. — Noces aldobrandines.

Le lit nuptial était généralement très-élevé, et on y montait quelquefois par un petit escalier placé du côté des pieds. C'est ce que nous

voyons dans une miniature du Virgile du Vatican, qui représente la mort de Didon; la reine veut être brûlée sur le lit nuptial où elle va se donner la mort et elle a fait disposer le bûcher en conséquence. Toutefois cette

Fig. 219. — Le lit de Didon.

forme de lit nuptial appartient à l'époque romaine de la décadence et ne peut en aucune façon nous donner l'idée de ce qu'était un meuble analogue dans l'âge héroïque (fig. 219).

XIV

LES ENFANTS ROMAINS

Les premiers soins. — La sage-femme. — L'horoscope.
L'éducation. — Prise de la toge virile.

Les premiers soins. — Dès que l'enfant est venu au monde, on l'enveloppe de langes et on lui prodigue les soins qu'il réclame.

Une peinture des Thermes de Titus nous montre un enfant nouveau-né dont on fait la première toilette. Tandis que la mère est couchée sur le lit et que la nourrice tient l'enfant, un personnage apporte le bassin pour les ablutions (fig. 220). Dans la famille impériale, ce bassin devait être en écaille; c'est pour cela qu'un pêcheur ayant apporté la carapace

d'une tortue au père d'Albinus, celui-ci voulut qu'on y lavât son fils qui venait de naître et prédit la grandeur de l'enfant, qui fut en effet proclamé empereur, après la mort de Pertinax.

Fig. 220. — Nouveau-né. (D'après une peinture antique.)

La naissance d'un enfant cause ordinairement une grande joie dans la famille : on accroche des couronnes de fleurs à la porte de la maison; puis les visites se succèdent, et on ne manque pas de féliciter le père sur la ressemblance étonnante que son enfant présente avec lui. Au bout de quelques jours, la famille est conviée à la purification de l'enfant, solennité qui est toujours accompagnée de fêtes et de repas. La plus âgée des parentes fait au nom de la famille des vœux pour le nouveau-né. « C'est, dit Perse, quelque grand'mère, quelque tante maternelle, femme craignant les dieux, qui tire l'enfant de son berceau ; et, d'abord avec le doigt du milieu, elle frotte de salive le front, les lèvres humides du nouveau-né pour le purifier; puis, elle le frappe légèrement des deux mains, et déjà, dans ses vœux suppliants, elle envoie ce débile objet de ses espérances en possession des riches domaines de Licinius. » Après la purification, on inscrit le nom de l'enfant sur le registre des actes publics.

Pendant toute l'existence d'un Romain, le jour anniversaire de sa naissance est l'occasion d'une fête qu'il offre à sa famille, et de cadeaux qu'il reçoit.

La sage-femme. — C'est la sage-femme et non le médecin qui est appelée pour l'accouchement. Le médecin viendra ensuite donner ses soins à la malade, et prescrire le régime qu'il faudra suivre pour l'en-

fant. Mais il n'est pour rien dans l'opération. Aussi les sages-femmes formaient une classe nombreuse et fort employée. La sage-femme était habituellement prévenue d'avance et se tenait prête, mais quelquefois on avait besoin de son concours à un moment imprévu. Un esclave alors courait chercher la sage-femme : où la trouvera-t-il, s'il n'y a pas d'enseigne qui fasse reconnaître la maison ?

A Rome, toutes les professions s'annonçaient par une enseigne, mais aucun auteur n'a parlé des enseignes de sages-femmes. Cependant nous trouvons dans les musées des sculptures qui représentent des petits

Fig. 221. Fig. 222.

Nids d'enfants. (Sculptures antiques du musée du Vatican.)

nids d'enfants placés sur les branches d'un arbre. De nos jours, les enfants poussent sur des feuilles de choux. Il faudrait n'avoir jamais vu d'enseigne de sage-femme pour ignorer cela. Est-ce que les petits nids

d'enfants qu'on voit au musée du Vatican n'auraient pas eu dans l'antiquité une signification analogue? C'est la seule explication qui me paraisse plausible pour ces curieux monuments. Et voyez comme cet usage facilitait la réponse à certaines questions embarrassantes que les enfants font quelquefois. Rien de plus simple avec les nids d'enfants : on invoque Junon, la déesse des mariages, on va dans le bois sacré, dont les arbres ne sont jamais coupés, et portent des petits nids pleins d'enfants : c'est ainsi que le gamin, dont la curiosité s'est éveillée, trouve tout naturel que ses parents lui aient apporté un petit frère ou une petite sœur.

L'HOROSCOPE. — Quand un enfant vient au monde, les Parques (ou les Moires) président à sa destinée, et l'arrêt qu'elles ont rendu est inévitable; les dieux eux-mêmes ne sauraient le modifier. « Aujourd'hui, disent les dieux, nous sommes tous descendus de l'Olympe pour prendre part à ce combat et empêcher qu'Achille n'ait à souffrir de la part des Troyens. Cependant il doit subir le sort que les Parques lui ont filé à sa naissance lorsque sa mère le mit au monde. » (Homère.) La croyance à une destinée fixée dès la naissance était commune aux Grecs et aux Romains.

Un bas-relief antique (fig. 223) nous montre les Parques assistant à

Fig. 223. — L'horoscope (d'après un bas-relief antique).

la naissance d'un enfant. Le monument présente plusieurs scènes réunies à côté l'une de l'autre suivant la coutume antique. A gauche, on voit les

époux qui se donnent la main; à droite, la mère qui regarde le nouveau-né que sa nourrice est en train de laver, tandis qu'une servante tient les langes dont on va l'envelopper. Derrière sont les Parques qui tirent l'horoscope sur un globe placé devant elles. On n'en voit que deux, mais habituellement il y en a trois : Clotho qui file, Lachésis qui marque les événements de la vie, et Atropos qui s'apprête à couper au moment voulu le fil de la destinée.

Fig. 224. — Magicienne.
(D'après une statue antique.)

La mère sait que les Parques sont présentes, lorsque son enfant vient au monde, mais elle ne connaît pas leur arrêt, et elle a recours à la magicienne, qui vient dire la bonne aventure du nouveau-né. La magicienne (fig. 224) a une grande importance dans le monde antique; mais son importance double, au moment où il naît un enfant, car elle connaît les formules qui peuvent conjurer une destinée fâcheuse, et si elle n'a pas la puissance d'empêcher les arrêts de s'accomplir, elle possède des recettes pour tourner les difficultés prévues et tromper le destin tout en ayant l'air de s'y conformer.

L'ÉDUCATION. — Nous avons déjà parlé, à propos des Grecs, des premières années de l'enfance, qui devaient se passer à peu près de la même manière chez les Romains. Voici (fig. 225 et 226) deux petites poupées romaines qu'on pourrait comparer avec la poupée grecque représentée plus haut (fig. 143). Elles sont d'un travail beaucoup plus soigné, ce qui semblerait démontrer qu'elles ont appartenu à des enfants d'une classe plus aisée.

A Rome, comme en Grèce, la direction des garçons était confiée à un précepteur qui s'occupait de l'instruction des enfants en même temps que de leur éducation.

Il fallait d'abord faire faire à l'enfant ses premières études, et, dans l'antiquité comme de nos jours, cela n'était pas toujours une besogne aisée. Vous souvient-il, dans Perse, du maître qui éveille son élève

et veut le faire lever? « Enfin le voilà avec son livre, avec le parchemin bicolore, dont le poil est tombé, avec les cahiers et le roseau noueux entre les mains. Nouvelles plaintes alors : tantôt c'est l'encre trop épaisse qui ne veut point quitter la plume ou qui, trop délayée, ne marque plus sur le papier ; tantôt c'est la plume qui laisse deux traces au lieu d'une... »

Fig. 225. Fig. 226.

Poupées romaines.

Le précepteur était presque toujours un lettré, qui remplissait les mêmes fonctions que dans nos sociétés modernes. Mais il était plus directement attaché à la famille, qu'il ne quittait pas lorsque le jeune homme était devenu grand, parce qu'il était considéré comme un aide et un conseiller, moins élevé par le rang et la position que les membres de la famille, mais supérieur par son savoir et son expérience. Il arrivait quelquefois que le précepteur ne méritait pas la confiance que les parents avaient en lui, et qu'il devenait le corrupteur du jeune homme dont l'éducation lui avait été confiée. Les écrivains comiques ont souvent exploité cette situation. Tantôt le maître se fait le complice de son élève ; tantôt il se vante de la manière dont il a su le diriger dans la vie. « *Parménon.* — J'ai un mérite dont je fais mon principal titre de gloire : c'est que j'ai trouvé une occasion de mettre ce jeune adolescent au fait du caractère et des mœurs des courtisanes. Du moment qu'il les aura connues de bonne heure, il les détestera à tout jamais. Dehors, en public, elles paraissent tout ce qu'il y a de plus propre, de mieux tenu, de plus élégant. Lorsqu'elles soupent avec un amoureux, elles font la petite bouche. Mais il faut voir leur gloutonnerie, leur saleté, leur dénûment, lorsqu'à la maison elles ne conservent plus de décorum et ne pensent qu'à manger. Il faut les voir dévorant un pain noir qu'elles trempent dans du bouillon de la veille. Quels salutaires enseignements pour la jeunesse que toutes ces révélations! » (Térence, *l'Eunuque.*)

Prise de la toge virile. — La prise de la toge virile est l'acte le plus important de l'existence d'un jeune Romain. « Tu n'as pas oublié, écrit Sénèque à Lucilius, quelle a été ton allégresse, lorsque tu as déposé la prétexte pour prendre la toge virile et que tu as été conduit au forum. » C'est qu'en effet, quand un Romain a pris la toge virile, il a cessé d'être un enfant et il est devenu un citoyen. Cet acte solennel, qui est une déclaration de majorité, impliquait à Rome un changement de costume. Tant que l'enfant a appartenu à ses parents, tant qu'il n'a pas eu de vie propre et qu'il a été gouverné par sa mère, il a porté la robe prétexte bordée d'une bande de pourpre; il a été couvert d'amulettes protectrices, et surtout il n'a pas oublié de suspendre à son cou la *bulla*.

La *bulla* (fig. 227-228) était une amulette en même temps qu'un bijou.

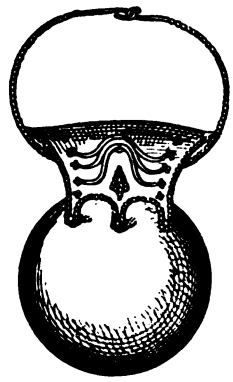

Fig. 227.

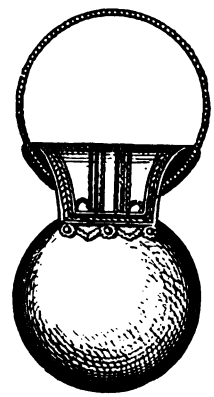

Fig. 228.

Bulles.

Son nom lui vient de la ressemblance qu'elle avait avec une boule d'eau. Pour les Romains c'était la marque de l'adolescence. Dans les familles riches, la *bulla* se composait de deux plaques d'or attachées ensemble et formant un globe complet dans lequel était enfermée l'amulette. Pour les pauvres, la *bulla* était faite de buis au lieu d'or, mais c'était toujours un bijou sacré.

Le jour où le jeune homme devait prendre la toge virile, il enlevait la *bulla* qu'il avait toujours portée attachée au cou, et allait la mettre à celui des dieux lares. Ce jour-là, la famille entière était réunie, et, en présence des parents, on remettait la toge au jeune homme, qui se plaçait sous l'invocation des dieux (fig. 229).

Dans toutes les familles cette fête avait lieu le même jour, le 16 des calendes de mars, au moment des fêtes de Bacchus. Il est assez difficile d'expliquer la raison de cette date, et les auteurs anciens ne donnent pas à ce sujet d'explications bien satisfaisantes. « C'est peut-être, dit Ovide, parce que Bacchus est toujours jeune et que son âge tient le

Fig. 229. — Prise de la toge virile. (D'après une pierre gravée antique.)

milieu entre la maturité et l'enfance; ou bien c'est parce qu'il est père, et que nos pères veulent nous confier, tendres gages de leur amour, à ses soins et à sa vigilance; ou bien c'est parce que son nom est Liber, et que c'est sous ses auspices que doit se prendre la toge libre et la route d'une vie libre. » Quoi qu'il en soit, le jeune homme doit offrir ce jour-là un gâteau de miel à Bacchus. Dès le matin de cette fête solennelle, une

multitude de femmes couronnées de lierre, la plante consacrée au dieu, encombrent les rues et vendent des gâteaux de miel aux familles qui se rendent à son autel, en compagnie du jeune citoyen. Quand la cérémonie est terminée, il y a un festin en l'honneur de Bacchus, et les coupes n'y sont pas oubliées. Le lendemain, l'enfant devenu homme ira au forum se mêler aux affaires publiques, s'attachera à un jurisconsulte pour apprendre la législation, ou partira aux armées faire acte de citoyen.

XV

PLATS ET USTENSILES ROMAINS

LES PLATS. — GRANDS VASES DE BRONZE. — BOUILLOIRES. COUPES ET TASSES. — LES BOUTEILLES. — LES CUILLÈRES.

LES PLATS. — La forme des plats variait naturellement suivant l'usage qu'on en voulait faire. Il y en avait de profonds pour les mets liquides et d'autres qui ressemblaient à de véritables disques, et sur

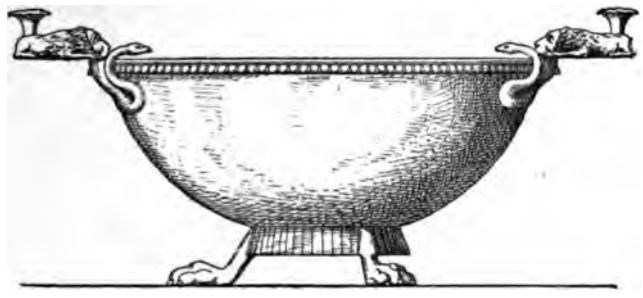

Fig. 230. — Vase de bronze.

lesquels on mettait vraisemblablement de la grosse pâtisserie. Enfin il y en a dont la forme est tellement singulière qu'il est souvent difficile d'en expliquer l'usage.

La figure 230 nous montre un plat destiné à contenir des aliments liquides. Est-ce une soupière, un compotier, un saladier, un plat pour les ragoûts? c'est ce qu'il est difficile de dire exactement. Il est en

bronze et a été trouvé à Pompéi; il repose sur des pieds de lion. La décoration des anses est particulièrement curieuse : elle est formée de deux lions couchés, près desquels deux serpents se glissent sur les bords du vase comme pour s'y désaltérer : selon une opinion répandue parmi les anciens, les serpents, lorsqu'ils buvaient, se dépouillaient de leur venin, pour ne pas infecter leur boisson.

On ne peut rien imaginer de plus simple et de plus élégant que le

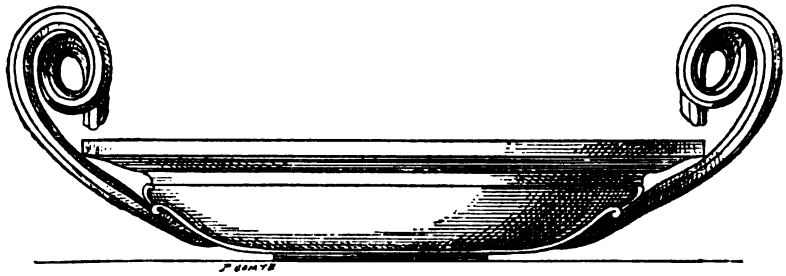

Fig. 231. — Plat.

grand plat que nous reproduisons (fig. 231). Les anses se contournent et se tordent sur elles-mêmes dans un mouvement gracieux. Ce plat était sans doute destiné à contenir de la viande, mais il est impossible de rien spécifier à ce sujet. Sauf les anses, qui ont un caractère tout particulier, il peut servir de type pour la forme, qui, au surplus, ne diffère pas essentiellement de celle que nous employons pour nos vases.

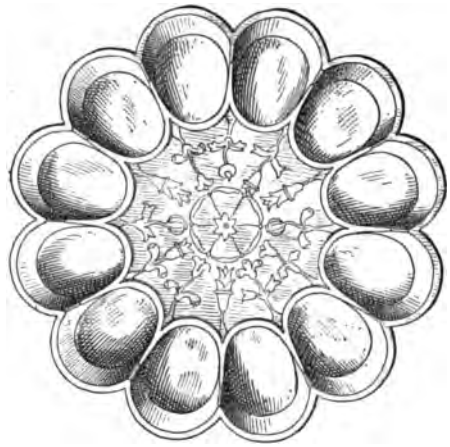

Fig. 232. — Plat à œufs, en argent. (Trésor de Hildesheim.)

Voici un plat d'argent dont la destination n'est pas douteuse : les

Romains avaient des plats d'une forme particulière pour servir les œufs. Il y en avait même de fort élégants et en argent, comme la belle pièce du trésor de Hildesheim que reproduit notre figure 232.

Grands vases de bronze. — On a trouvé à Pompéi beaucoup de vases de bronze, d'assez grande dimension, qui étaient certainement

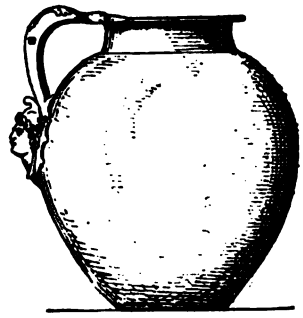

Fig. 233. — Vase de bronze.

employés pour le service de la table, bien qu'il soit difficile de préciser

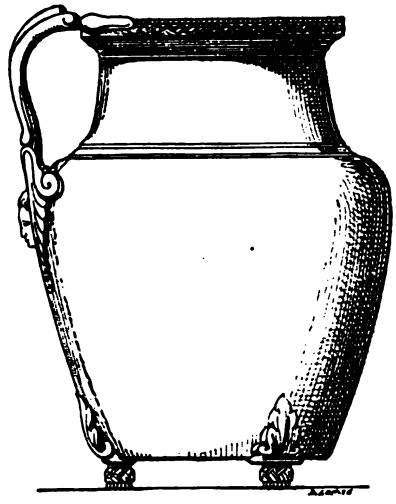

Fig. 234. — Vase de bronze.

l'usage particulièrement affecté à chacun d'eux (fig. 233 à 235). Ces vases n'étaient pas destinés à contenir des boissons, mais des mets

liquides : potage ou marmelade, crème ou fruits confits dans leur jus. Ces vases sont variés dans leur forme, quoique se rattachant en

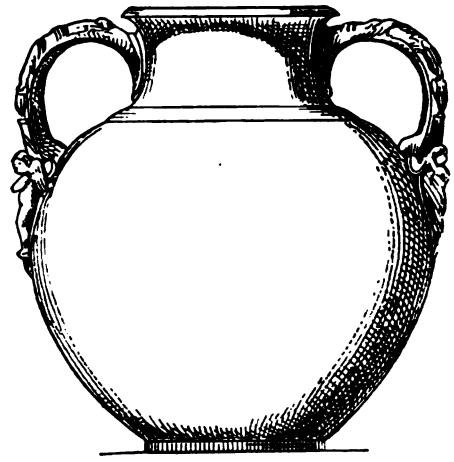

Fig. 235. — Vase de bronze.

somme à un type qui peut se définir ainsi : un goulot très-ouvert

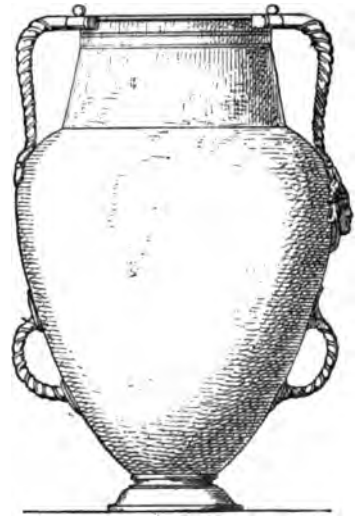

Fig. 236. — Vase à quatre anses.

sur un vase profond et très-large de la panse. Quant aux anses, elles sont toujours placées près du goulot; quelquefois il y a quatre anses,

comme dans la figure 236, et alors les deux anses supplémentaires se trouvent au bas du vase.

Parmi les récipients qu'on a découverts, il y en a quelques-uns dont la base est complètement arrondie (fig. 237) et qu'il devait, par consé-

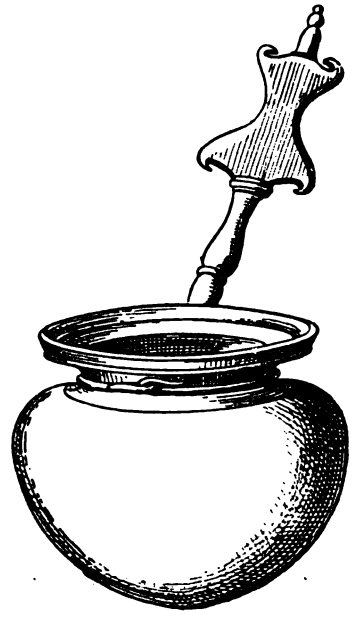

Fig. 237. — Vase.

quent, être impossible de poser sur une table. D'un autre côté, comme ils n'ont pas non plus d'anses, il devait également être assez difficile de les prendre. On se servait, pour les porter, d'un manche qui n'était pas adhérent au bol, mais qui le tenait suspendu à l'aide d'un fil de bronze

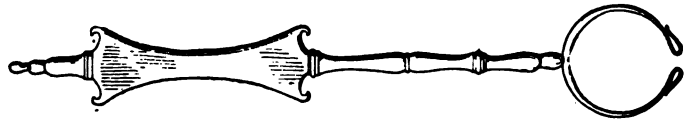

Fig. 238. — Ustensile de table.

enserrant le goulot. L'ustensile assez énigmatique représenté figure 238 était probablement un de ces manches détachés de l'objet qu'ils devaient porter, et dont la figure précédente montre la représentation.

Bouilloires. — Les anciens aimaient beaucoup les boissons chaudes ; il n'est donc pas bien surprenant qu'on ait trouvé à Pompéi divers récipients destinés à maintenir la chaleur du liquide qui y est renfermé. La figure 239 montre une pièce unique en son genre. Le mécanisme en est fort curieux : M. Barré en a donné l'explication suivante dans son grand ouvrage sur Pompéi et Herculanum :

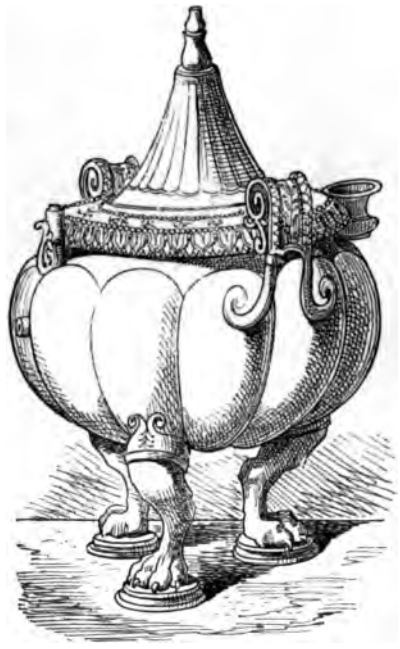

Fig. 239. — Bouilloire à lobes.

« Ce vase de bronze, dont la forme est assez analogue à celle de nos théières, était destiné à contenir des boissons chaudes. Le corps du vase est une figure presque sphérique, tronquée à sa partie supérieure, où se trouve l'ouverture : la surface du sphéroïde est divisée en douze gros fuseaux convexes au dehors, et dont la cavité intérieure contient un cylindre, qui, rempli de charbons ardents, doit chauffer le liquide dont il est environné. La bouche, rétrécie par un cercle horizontal un peu incliné vers le centre, est fermée par deux couvercles : l'un, plat et entièrement mobile, a un trou dans le milieu pour laisser ouverte la bouche du fourneau cylindrique en couvrant seulement le liquide; l'autre, de forme conique et cannelé, est attaché par une charnière au cercle horizontal que nous avons décrit, et il enveloppe à la fois et la bouche du fourneau et le couvercle mobile. Le corps du caldarium est soutenu par trois pieds de lion posés sur trois petits socles ronds : il est muni latéralement de deux anses à volutes, d'une forme très-heureuse, et couvertes d'ornements bien travaillés. On peut y introduire le liquide soit par la grande ouverture, en levant les deux couvercles, soit par un petit récipient ou une espèce d'entonnoir, qui a lui-même la forme d'un petit vase, et qui est fixé, à distance égale des deux anses, au-dessous du bord du caldarium, par le moyen d'un petit tube servant de communication avec l'intérieur du grand vase. A l'ex-

trémité opposée du diamètre, et à moitié de la hauteur du sphéroïde, se trouve un autre tube formant jadis robinet, au moyen d'une clef que l'on n'a pas retrouvée : il servait à extraire le liquide du vase. La disposition de cet ustensile en détermine suffisamment l'usage : il répond au goût, au besoin des boissons chaudes, qui était général chez les anciens. »

On avait, pour se procurer des boissons chaudes, certains appareils

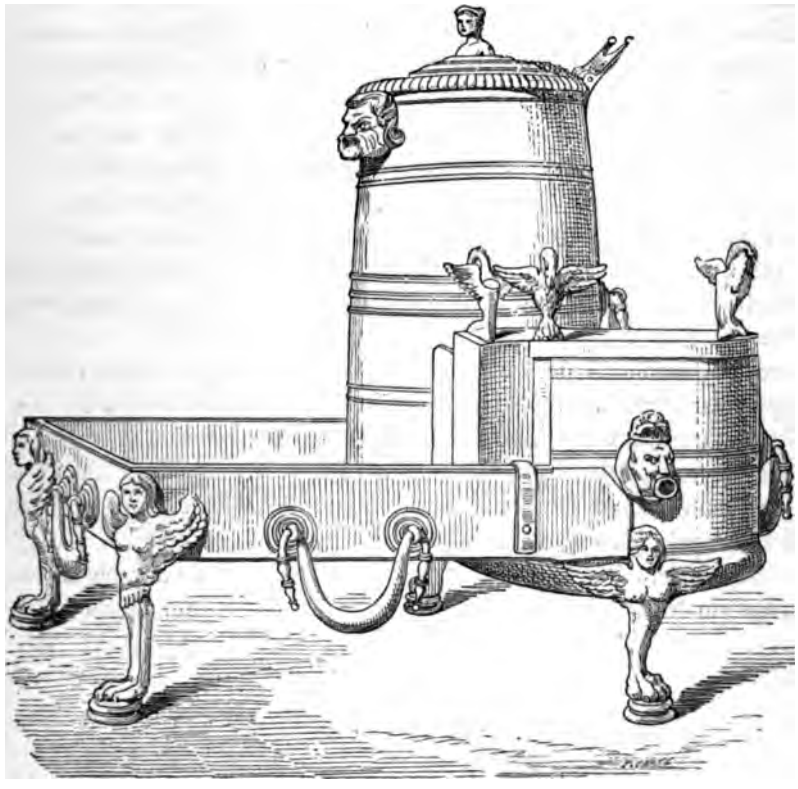

Fig. 240. — Bouilloire.

assez compliqués, et dont le mécanisme est d'ailleurs ingénieux. Celui que nous reproduisons dans la figure 240 représente une espèce particulière de brasier découvert à Pompéi. « Ce brasier d'airain, dit M. Barré (*Pompéi et Herculanum*) est d'une forme à la fois élégante et commode. C'est un quadrilatère, qui est soutenu par quatre petits sphinx ailés, et que l'on peut porter au moyen de poignées à charnière placées sur ses différentes faces. Nous disons que ce meuble, dont toutes

les parties sont fixes, et qui est comme d'une seule pièce, offre quatre côtés, abstraction faite, bien entendu, des renflements que forment sur un de ces côtés deux parties circulaires. L'une de ces deux parties est d'abord un demi-cercle formé de deux plaques de métal, qui laissent un vide entre elles : cet espace devait servir à chauffer de l'eau, le milieu du demi-cercle étant rempli de charbons ardents. D'une part, on pouvait extraire l'eau chaude de ce double fond, par ce robinet orné d'un masque dont la chevelure même forme la clef, et placé un peu au-dessus du fond afin de ne donner que de l'eau parfaitement claire; de l'autre, ce même double fond communiquait avec la seconde partie circulaire. Celle-ci est un vase cylindrique en forme de tour, dont le couvercle à charnière est surmonté d'un petit buste qui servait de bouton pour le lever. A la partie supérieure de ce vase se trouve un masque qui vomissait de la vapeur quand l'eau entrait en ébullition; et cela devait arriver au moment où le liquide contenu entre les doubles parois du demi-cercle atteignait le 80e degré de chaleur : la rapidité avec laquelle le calorique se met en équilibre dans une masse de liquide est un principe qui n'avait pas échappé aux anciens. Le demi-cercle à double paroi est surmonté de trois oiseaux fantastiques, qui forment trois appuis sur lesquels on pouvait poser un plat afin de cuire ou de réchauffer quelques mets. Ce petit meuble devait garnir le triclinium, où il se prêtait à trois usages distincts : il pouvait chauffer l'appartement, tenir lieu de fourneau, de cuisine ou de table, et fournir l'eau chaude à volonté. » (Barré.)

Les brasiers étaient quelquefois munis de créneaux qui rappelaient l'enceinte des villes fortifiées. En voici un (figure 241) qui affecte abso-

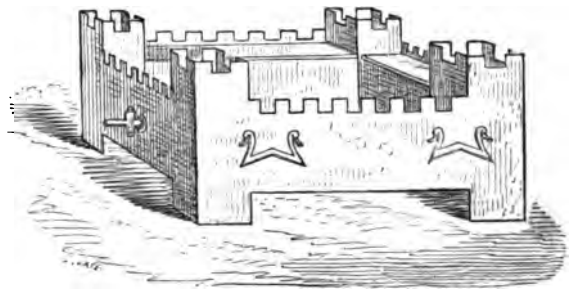

Fig. 241. — Brasier en forme de citadelle. (Musée de Naples.)

lument la forme d'une citadelle. Non seulement les murs sont crénelés, mais chaque angle est muni d'une tour carrée également crénelée.

Le mécanisme intérieur de ce brasier n'est pas moins curieux que son aspect. En effet, les quatre tours des encoignures sont creuses et pourvues d'un couvercle : elles forment en réalité quatre bouilloires pouvant contenir un liquide, qui, par le moyen de canaux pratiqués dans l'épaisseur des murs, communique à un robinet, qu'on voit sur la face dessinée dans l'ombre. Le feu se plaçait au milieu, entre les quatre tours, et, en mettant des tiges de fer entre les créneaux d'un mur et ceux du mur opposé, le foyer pouvait chauffer ou maintenir chauds plusieurs mets à la fois. Des charnières placées contre la muraille servaient à transporter ce curieux ustensile.

Coupes et tasses. — On se servait dans les festins de tasses et de coupes d'un travail extrêmement soigné et souvent sculptées à l'extérieur. Ces tasses étaient destinées à des cadeaux qu'on faisait aux invités ; car dans les festins il était d'usage d'emporter comme souvenir la coupe ou la tasse dans laquelle on avait bu. Le musée de Naples en possède quelques-unes qui sont pourvues d'inscriptions. L'une d'elles est fort curieuse (fig. 242) parce qu'elle vient à l'appui de ce que racontent les

Fig. 242. — Coupe de terre cuite.

écrivains qui ont parlé des mœurs antiques. Sa décoration est formée par trois zones superposées qui entourent la panse du vase. La zone supérieure est composée d'oves et dans la zone inférieure on voit des animaux courant au travers de broussailles. Sur celle du milieu on lit l'inscription suivante : *bibe amice de meo ;* chaque lettre est séparée de la suivante par une feuille d'eau, et, entre le commencement et la fin de l'inscription, on voit une tête de femme sous une guirlande de feuilles et entre deux caducées. La personne qui invite (sans doute celle dont le portrait est gravé sur la tasse) fait un appel gracieux de prendre part à

ses richesses, que symbolisent les deux caducées placés près du portrait. Les cadeaux qu'on offrait ainsi pouvaient être quelquefois d'un grand prix, car les anciens, à partir des périodes macédonienne et romaine, se servaient fréquemment de vaisselle d'argent et même d'or.

La figure 243 nous montre une jolie tasse en argent, avec un gracieux

Fig. 243. — Tasse en argent.

feuillage de vigne ciselé tout autour. Quelques-unes de ces tasses étaient remarquables par leurs ciselures, et par suite fort recherchées par les amateurs.

Un usage romain, dont il est assez difficile d'expliquer l'origine, consistait à effeuiller les couronnes dans les coupes et à avaler ensuite le vin contenant les pétales; c'est ce qu'on appelait boire les couronnes. Pline raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Lorsqu'on faisait les préparatifs de la bataille d'Actium, Antoine, devenu défiant, redoutait jusqu'aux présents de la reine; il ne mangeait rien qu'on en eût fait l'essai. Cléopâtre, s'amusant de ses frayeurs, mit sur sa tête une couronne de fleurs dont les bords avaient été empoisonnés. Bientôt, profitant de la gaieté des convives, elle invita Antoine à boire les couronnes. Était-ce le moment de soupçonner une trahison? Il arrache les fleurs et les jette dans la coupe. Déjà, il allait boire; elle l'arrêta : Antoine, lui dit-elle, voilà cette femme, contre laquelle tu prends des précautions si extraordinaires. Crois-tu que je manquerais de moyens ou d'occasions, si je pouvais vivre sans toi? » Un criminel amené en sa présence but la coupe par son ordre et expira sur-le-champ.

Les bouteilles. — Les bouteilles n'avaient pas dans le service de la table l'importance qu'elles ont prise de nos jours. On en faisait pourtant en terre, en bronze et même en verre (fig. 244). Mais ces dernières étaient généralement assez rares. Au reste, on ne donnait pas aux bouteilles l'usage pour lequel nous les employons

Fig. 244. — Bouteille.

Fig. 245. — Huilier ou porte-bouteilles.

aujourd'hui. Elles contenaient rarement du vin, mais plutôt de l'huile ou d'autres liquides comestibles. Ainsi le porte-bouteilles découvert à Pompéi et représenté sur la figure 245 est probablement un huilier. Les bouteilles sont en verre et le porte-bouteilles en terre cuite.

Les cuillères. — On a trouvé à Pompéi un certain nombre de cuil-

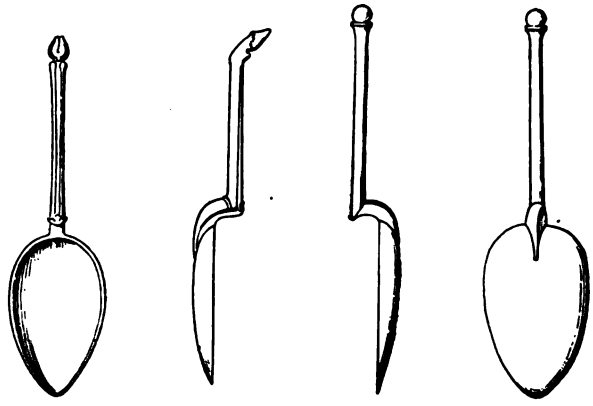

Fig. 246. Fig. 247. Fig. 248. Fig. 249.

Cuillères trouvées à Pompéi.

lères dont le manche imite tantôt une baguette ornée d'une boule, tantôt une patte d'animal. Quant au récipient, il est absolument pareil à

celui des cuillères dont nous nous servons aujourd'hui, comme on peut s'en convaincre par les figures ci-dessus, figures 246 à 249.

Quant à la question si controversée des fourchettes, il est difficile à présent d'en parler avec certitude. Le silence des auteurs a fait croire généralement que la fourchette de table était inconnue des anciens; cependant l'opinion contraire a trouvé aussi des partisans, et ils s'appuient sur deux objets antiques qui ressemblent, quoique d'assez loin, à nos fourchettes. Le premier, qui est en argent, est pourvu d'un manche en forme de pied de biche et de deux dents pointues et assez écartées l'une de l'autre : c'est une petite fourche, plutôt qu'une véritable fourchette. Elle a été découverte sur la voie Appienne et a appartenu au comte de Caylus : mais l'authenticité de cette pièce comme objet antique a été plusieurs fois révoquée en doute. Il n'en est pas de même de l'autre fourchette : celle-ci a été trouvée dans un tombeau de Pœstum et serait, par conséquent, d'origine grecque. Elle est pourvue de cinq dents, mais est-ce une fourchette de table ?

On se servait, pour manger les confitures, les crèmes et autres sucreries dont les dames romaines étaient si friandes, de petites cuillères

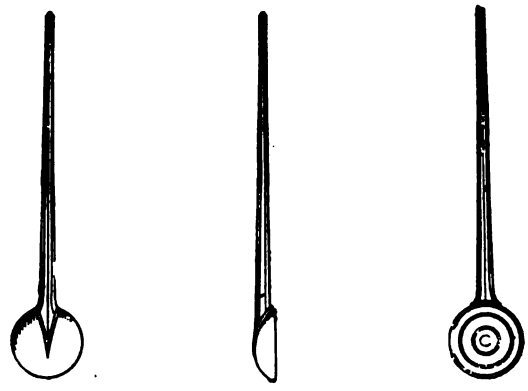

Fig. 250. Fig. 251. Fig. 252.

Cuillères à confitures. (Pompéi.)

pourvues d'un long manche et dont l'orifice, à peine creusé, ressemblait assez aux patères dont on usait pour les libations. Ces petits ustensiles de table sont représentés dans les figures 250, 251, 252.

XVI

REPAS DES ROMAINS

Repas des Étrusques. — Le souper des Romains.
Le service des convives. — Le contenant et le contenu.
Les amis a table.
Les civilités. — Les parasites. — Les comestibles.
Les festins.

Repas des Étrusques. —Un repas étrusque est figuré sur les parois d'un tombeau à Corneto. La disposition est exactement conforme à celle que nous avons vue en Grèce; mais, comme les tables sont servies et que les formes sont plus accentuées, elle est plus facile à comprendre. On observera pourtant quelques différences dans les usages : chez les Étrusques, les femmes sont couchées à côté des hommes, ce qui n'arrive pas en Grèce. La petite table chargée de mets qu'on trouve devant les lits paraît

Fig. 253. — Repas, d'après une peinture étrusque. (Corneto.)

être de forme arrondie au lieu d'être rectangulaire, comme nous l'avons vue sur les vases grecs. Des chiens se voient souvent sous les lits de table; on y trouve aussi des chats tigrés (fig. 253) et très-souvent des poules. Ces animaux étaient les convives indispensables de tous les banquets de l'âge héroïque, et on les trouve sur les vases grecs, aussi

bien que sur les peintures étrusques. Ils étaient fort utiles pour faire disparaître les os, les fragments de peau et tous les débris qu'on jetait sur l'aire battue des palais. Sur plusieurs monuments, les chiens sont attachés, de manière qu'au lieu de circuler librement dans la salle, chacun d'eux demeurait affecté à une place spéciale.

On a pu remarquer dans la figure précédente que la musique plaisait aux Étrusques aussi bien qu'aux Grecs, puisqu'un joueur de double flûte est occupé à réjouir les convives avec son instrument. Nous retrouvons les mêmes conformités de goût pour ce qui concerne la danse; et si le banquet que nous avons vu avait pour but de charmer le défunt par le souvenir des occupations qu'il avait aimées dans sa vie, c'est dans une intention analogue que la danse représentée figure 254 a été peinte

Fig. 254. — Danse étrusque. (Corneto.)

dans la décoration d'un tombeau. Les Étrusques avaient un goût très-décidé pour la table et pour tous les plaisirs qui, dans la société antique, étaient regardés comme l'accompagnement indispensable d'un repas.

Le souper des Romains. — Les Romains faisaient en général trois repas par jour. Le premier, le déjeuner du matin (*jentaculum*) était très-modeste : il se composait généralement de fromage et de fruits avec un peu de vin. Vers le milieu du jour, on faisait une collation; mais le véritable repas, c'est le souper (*cæna*) qui se prend vers la tombée du jour, quand les tribunaux sont fermés, que les affaires sont terminées, qu'il n'y a plus personne au forum. C'est à souper qu'on se réunit, qu'on invite ses amis, qu'on parle d'affaires et de politique. Un souper en règle devait avoir trois services : le premier comprenait des œufs durs, des laitues, des olives, des figues et tout ce qui, aux yeux des Romains, était de nature à provoquer l'appétit. Le deuxième

service constituait la partie substantielle du repas, les viandes bouillies ou rôties, et le troisième se composait des desserts, consistant en pâtisseries ou fruits, etc.

Les Romains avaient, comme les Grecs et les Étrusques, l'habitude de se coucher sur des lits. Nous avons déjà, en parlant des Grecs, expliqué cette disposition.

Il y avait ordinairement trois lits pour chaque table : c'est ce qu'on appelait le triclinium. Le triclinium régulier était disposé pour neuf personnes. Il arrivait souvent que les lits, disposés pour trois personnes, n'en avaient qu'une ou deux chacun, mais il eût été malséant d'en mettre plus de trois. Cependant cela se faisait quelquefois quand il s'agissait de clients peu considérés, que les riches Romains voulaient bien recevoir à leur table, mais qu'ils avaient toujours soin d'humilier un peu, pour leur faire sentir leur infériorité.

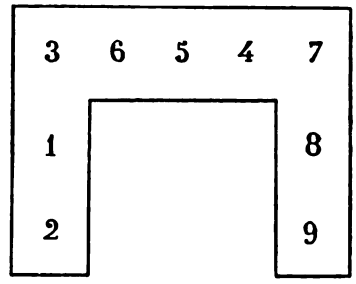

Fig. 255. — Plan d'un triclinium.

1. — Le maître de la maison.
2. — Sa femme.
3. — Le convive préféré.
4. — Place consulaire.
5. — Convive.
6. — Convive.
7. — Convive.
8. — Convive.
9. — Convive.

Il y avait en effet un ordre déterminé pour le placement des convives : la place dite consulaire était considérée comme la plus honorable, mais on n'est pas absolument d'accord sur l'endroit qu'elle occupait par rapport à la table. La figure 255 montre la disposition des convives telle qu'elle est admise le plus généralement : les lits étaient placés sur trois des côtés de la table, et le quatrième était réservé pour les besoins du service.

Une peinture de Pompéi (fig. 256), qui représente des petits génies attablés, fera bien comprendre la manière dont les lits étaient placés sur les trois côtés de la table.

Quoique les tables fussent presque toujours de forme circulaire, on

en voyait aussi qui étaient ovales, longues, carrées ou même en forme de fer à cheval. Ces dernières tables étaient très à la mode au temps de Théodose ou d'Arcadius. Elles étaient entourées d'un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle selon le diamètre de la table, et c'était par le vide du demi-cercle que le service se faisait. Les monuments qui reproduisent des tables de ce genre appartiennent tous à une basse époque, mais, malgré la grossièreté de l'exécution, le document subsiste en entier et peut être facilement compris.

Fig. 256. — Un repas, d'après une peinture de Pompéi.

Dans le même temps, on voit que les gens du peuple se servaient de tables longues, assez analogues à celles qu'on trouve aujourd'hui dans nos auberges de campagne. On peut présumer du reste que ce genre de table a toujours existé dans les fermes, et que les tables d'apparte-

ment dont nous avons parlé étaient l'apanage à peu près exclusif des classes aisées.

Fig. 257. — Table de Circé.

La figure 257, tirée du Virgile du Vatican, représente les compagnons d'Ulysse changés en bêtes. La table dressée devant eux répond à celle dont nous venons de parler.

« Rien de plus délicieux, dit Aulu-Gelle, que le livre de Marcus Varron ayant pour titre : *Tu ignores ce que le soir te prépare.* Il y traite de l'ordonnance d'un festin, du nombre des convives qu'on doit y admettre. Il dit que ce nombre doit commencer à celui des Grâces et finir à celui des Muses, c'est-à-dire commencer à trois et s'arrêter à neuf; ainsi il faut être au moins trois, mais jamais plus de neuf : « Il ne faut pas, dit-il, être nombreux: la foule est d'ordinaire bruyante; à Rome, il est vrai, les convives restent immobiles ; mais, à Athènes, jamais ils ne se couchent. Quant au festin même, sa perfection dépend de quatre qualités : il sera parfait si les convives sont des hommes aimables et bien élevés, si le lieu est convenable, si le temps est bien choisi, et si le repas a été préparé avec soin. On doit choisir les convives qui ne soient ni bavards ni muets. L'éloquence convient sans doute au forum et au sénat, mais le silence serait déplacé dans une salle de festin, il ne convient que dans le cabinet. » Il pense que l'on doit choisir pour le temps du festin des sujets de conversation non embrouillés et propres à inquiéter, mais agréables, attachants, pleins de charme et délicieusement utiles ; en un mot des conversations qui ornent notre esprit et lui donnent plus de grâce. « Pour obtenir ce résultat, dit-il, notre conversation devra rouler sur des sujets appartenant au commerce de la vie ordinaire, et

dont on n'a pas le loisir de s'occuper au forum et dans l'agitation des affaires. Quant au maître de la maison, ajoute-t-il, il n'est pas nécessaire qu'il soit magnifique ; il suffit qu'on ne puisse l'acouser de parcimonie. Toutes sortes de lectures ne conviennent pas non plus dans un festin ; il faut choisir celles qui sont à la fois utiles et agréables. » Il n'a pas négligé de donner non plus des leçons sur les secondes tables. Il en parle en ces termes : « Le dessert le plus doux est celui qui ne l'est pas ; en effet, les friandises sont contraires à la digestion. »

Le service des convives. — L'usage des portions assignées à chaque convive existait dans l'Italie primitive comme dans la Grèce, et plus tard il se transforma d'une façon qui blesserait singulièrement nos délicatesses modernes. Ainsi, à Rome, non seulement les places étaient proportionnées au rang des invités, mais les mets eux-mêmes n'étaient pas les mêmes pour tous les convives. Les riches voulaient, par ostentation, avoir du monde à leur table, mais tout le monde n'était pas servi de la même façon, et Juvénal nous en donne la raison : « Tu te crois, dit-il, un personnage libre et le convive de ton patron, mais il pense que tu n'es attiré que par l'odeur de sa cuisine, et il ne se trompe pas. » Plus loin, il nous montre comment ces chercheurs de dîners, ceux que nous nommons aujourd'hui *pique-assiette* pouvaient être exposés à de singuliers mécomptes. « Considère, dit-il, ce poisson apporté fastueusement et posé en face de Varron ; vois comme il remplit un immense bassin, de quelles asperges il est couronné, comme sa queue semble narguer les convives. Mais on ne te glisse à toi, sur un plat mesquin, qu'un misérable coquillage farci avec la moitié d'un œuf, offrande usitée pour les morts... On sert à Varron l'une des plus belles lamproies sorties des gouffres siciliens ; quant à toi, n'attends qu'une anguille parente de la couleuvre, ou quelque sale poisson surpris sur les rives du Tibre, dont il était le fidèle habitant ; hideux animal engraissé des ordures d'un cloaque, par lequel il avait coutume de remonter jusqu'au quartier de Subure. »

Cet usage de servir un repas différent à des convives réunis à la même table n'était pourtant pas universel à Rome, et nous voyons par une lettre de Pline à Avitus qu'il trouvait des censeurs parmi les personnages les plus haut placés. « Il faudrait remonter trop haut, et la chose n'en vaut pas la peine, pour vous dire comment, malgré mon extrême réserve, je me suis trouvé à souper chez un individu, selon lui, magnifique et rangé, selon moi, somptueux et mesquin tout à la fois. Il servait, pour lui et pour un petit nombre de conviés, des plats excellents,

et pour les autres, des mets communs et grossiers. Il avait aussi partagé les vins en trois classes dans de petites bouteilles : la première pour le maître et pour nous ; la seconde pour les amis du second degré (car il a des amis de plusieurs rangs) ; la dernière pour ses affranchis et les nôtres. L'un de mes voisins me demanda si j'approuvais l'ordonnance de ce festin. Je lui répondis que non. — Comment donc en usez-vous ? me dit-il. — Je fais servir également tout le monde ; car mon but est de réunir mes amis dans un repas, et non de les offenser par des distinctions injurieuses. Je n'établis aucune différence entre ceux que j'admets à ma table... » (Pline le Jeune.)

On établissait également un ordre suivant lequel chaque convive devait être servi. C'est à cela que Juvénal fait allusion, lorsqu'il dit : « Les soupers de nos ancêtres étaient-ils à sept services? Un mince sportule attend maintenant la foule des avides clients à l'entrée du vestibule. Encore a-t-on soin d'examiner vos traits, de crainte que, sous un nom supposé, vous n'usurpiez la portion d'un autre ; vous ne recevrez rien avant d'avoir été bien reconnu. Alors le magnifique patron fait appeler, par un crieur, tous ces fiers descendants d'Énée : « Donnez d'abord au préteur, dit le maître ; donnez ensuite au tribun. Mais cet affranchi est arrivé le premier. — Oui, je suis le premier, et je ne craindrai point de défendre mon rang ; je suis né sur les bords de l'Euphrate, et mes oreilles percées déposeraient contre moi, si je voulais le nier. Mais cinq tavernes me produisent quatre cent mille sesterces de revenu : les tribuns attendront. » (Juvénal.)

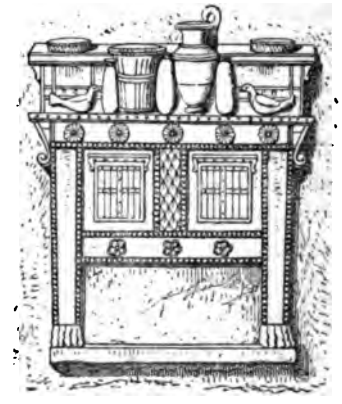

Fig. 258.
Buffet chargé de vaisselle.

Le contenant et le contenu. — Les Romains faisaient un grand étalage de luxe, dans leur vaisselle qu'ils disposaient sur des buffets comme celui qui est représenté figure 258. Il était de bon goût d'en admirer les pièces à mesure qu'elles apparaissaient sur la table, mais certains convives délicats trouvaient quelquefois que ces magnifiques plats promettaient plus qu'ils ne tenaient, et les poëtes latins nous ont transmis l'écho de ces plaintes indiscrètes.

Les amateurs de bonne chère devaient aussi compter avec les amateurs d'antiquités, qui étaient fort nombreux à Rome, et dont l'érudition semblait un peu creuse aux véritables gastronomes. C'est Martial, cette fois, qui se fait l'interprète de leurs doléances.

« Rien de plus insupportable que les vases originaux du vieil Euctus; je préfère les vases fabriqués de terre de Sagonte. Pendant qu'il raconte, cet impitoyable bavard, la noble antiquité de sa vaisselle d'argent, son vin a le temps de s'éventer.

« Ces gobelets, vous dit-il, ont figuré sur la table de Laomédon; ce fut pour les posséder qu'Apollon éleva aux sons de sa lyre les murs de Troie. Le terrible Rhécus se battit pour cette coupe avec les Lapithes: vous voyez le dommage qu'elle a éprouvé dans le combat. Ces deux vases passent pour avoir appartenu au vieux Nestor; voyez comme la colombe qui les orne a été usée par les pouces du roi de Pylos. Voici la tasse où le fils d'Éacus fit verser si largement et avec tant d'empressement ses vins à ses amis. Dans cette patère, la belle Didon porta la santé de Byticis, lors du souper qu'elle donna au héros phrygien. Et, quand vous aurez beaucoup admiré ces antiques ciselures, il vous faudra boire, dans la coupe du vieux Priam, un vin jeune comme Astyanax. »

Les amis a table.—C'est à souper qu'on pouvait causer entre amis, après les affaires terminées : aussi le souper était considéré comme le repas par excellence et celui pour lequel on s'adressait des invitations, qui portaient généralement l'heure du rendez-vous. Il était malhonnête de refuser l'invitation d'un ami, ce qui devait néanmoins arriver assez fréquemment chez les gens un peu répandus dans le monde : quand on ne voulait pas se rendre à un souper où on était invité, il fallait du moins trouver quelque bonne excuse ; sans cela, celui qui vous avait invité était porté à croire que vous aviez refusé sa table pour aller à une autre plus richement servie. Au reste, si les gens susceptibles se fâchaient pour un refus, il y en avait d'autres qui prenaient la chose en hommes d'esprit : c'est ce que nous voyons dans une lettre adressée par Pline le Jeune à un de ses amis :

Pline à Scepticius Clarus.

« A merveille ! tu me promets de venir souper, et tu me manques de parole ! Mais il y a une justice : tu me rembourseras mes frais jusqu'à la dernière obole, et ils ne sont pas minces. J'avais préparé à chacun

sa laitue, trois escargots, deux œufs, un gâteau miellé et de la neige: car je te compterai jusqu'à la neige, la neige surtout, puisqu'elle ne sert jamais qu'une fois. Nous avions d'excellentes olives, des courges, des oignons, et mille autres mets aussi délicats. Tu aurais eu à choisir d'un comédien, d'un lecteur ou d'un musicien; ou même — admire ma générosité — tu les aurais eus tous ensemble. Mais tu as préféré, chez je ne sais qui, des huîtres, des fressures de porc, des oursins et des danseuses espagnoles. Tu me le paieras : je ne te dis pas comment. Tu as été cruel ; tu m'as privé d'un grand plaisir et peut-être toi aussi : du moins tu y as perdu. Comme nous eussions ri, plaisanté, moralisé ! Tu trouveras chez beaucoup d'autres des repas plus magnifiques ; mais nulle part plus de gaieté, de franchise et d'abandon. Fais en l'épreuve ; et, après cela, si tu ne quittes pas toute autre table pour la mienne, je consens à ce que tu quittes la mienne pour toujours. Adieu. »

Outre les personnes qui avaient reçu des invitations directes, il arrivait souvent des convives inattendus, car, si un parent ou un ami intime venait vous rendre visite, il était du plus mauvais goût de ne pas le retenir à souper. « Êtes-vous surpris, nous dit Horace, par un convive attardé qui s'invite à dîner chez vous ? vite on tue un poulet ; mais, pour qu'il soit tendre et de facile digestion, vous l'avez plongé au préalable et tout palpitant dans un baquet de vin nouveau. »

Malgré la recette donnée par le poëte latin, l'arrivée d'un ou de plusieurs convives qu'on n'attendait pas, devait bien quelquefois causer un certain embarras à celui qui recevait ou à son cuisinier. Mais cet embarras n'existait que pour les personnes de fortune médiocre, car les riches Romains, pour qui la liste civile de nos rois modernes ne constituerait qu'un maigre revenu, n'étaient pas embarrassés pour si peu de chose. Voici, à ce sujet, un trait singulier, que rapporte Plutarque dans la vie de Lucullus.

« Comme il n'était question dans la ville que de la magnificence de Lucullus, Cicéron et Pompée l'abordèrent un jour qu'il se promenait tranquillement sur la place publique. Cicéron, qui était son intime ami, lui demanda s'il voulait leur donner à souper. « Très volontiers, répondit « Lucullus, vous n'avez qu'à prendre jour. — Ce sera dès ce soir, reprit « Cicéron, mais nous voulons votre souper ordinaire. » Lucullus s'en défendit longtemps, et les pria de remettre au lendemain ; ils le refusèrent et ne voulurent pas même lui permettre de parler à aucun de ses domestiques, de peur qu'il ne fît ajouter à ce qu'on avait préparé pour lui. Alors il leur demanda seulement de lui laisser dire devant eux

à un de ses gens, qu'il souperait dans l'Apollon; ce qu'ils lui accordèrent. C'était le nom d'une des salles les plus magnifiques de sa maison; et, par ce moyen, il les trompa sans qu'ils pussent s'en méfier. Il avait pour chaque salle une dépense réglée, des meubles et un service particulier; et il suffisait à ses esclaves qu'on nommât la salle dans laquelle il voulait souper, pour savoir quelle dépense il fallait faire, quel ameublement et quel service on devait employer. Le souper dans la salle d'Apollon était de cinquante mille drachmes (environ quarante-trois mille cinq cent francs). On dépensa ce soir-là cette somme; et il étonna Pompée autant par la magnificence du souper que par la promptitude avec laquelle il avait été préparé. »

Les civilités. — Quand un Romain arrive dans une maison où il doit souper, les esclaves s'occupent de sa toilette de convive. On lui ôte ses chaussures, on lui parfume les pieds, et on le revêt d'une synthèse, tunique blanche sans ceinture, fournie par le maître de la maison, et qui se portait dans les festins. L'invité apportait habituellement une serviette dans laquelle il emportait en sortant de table quelques friandises pour les offrir à ses parents et à ses amis.

L'entrée dans la salle du festin avait une certaine étiquette que Pétrone décrit ainsi dans le festin de Trimalcion : « Au moment où nous nous disposions à entrer dans la salle du banquet, un esclave, chargé de cet emploi, nous cria : — *Du pied droit!* — Il y eut parmi nous un moment de confusion, dans la crainte que quelqu'un des convives ne franchît le seuil sans prendre le pas d'ordonnance. »

Parmi les usages romains dont il ne serait pas impossible de retrouver la trace de nos jours, il y en a un qui consistait à faire certaines petites réserves, lorsqu'on était invité à souper. On suppliait la personne qui vous invitait de ne pas se mettre en frais, de ne faire aucun extra; en acceptant, c'était toujours sous la condition expresse qu'on aurait un petit repas intime, sans cérémonie, car on y allait uniquement pour le plaisir de se voir, de causer un peu ensemble, et nullement pour celui de bien dîner. Dans sa comédie intitulée le *Soldat fanfaron*, Plaute tourne cet usage en ridicule : —« *Pleuside.* Puisque vous le voulez, au moins ne prenez pas tant de choses; pas de folies, le moindre repas me suffit. — *Périplectomène.* Eh! laissez donc cette vieille formule des anciens jours. C'est un compliment de petites gens que vous me faites là, mon cher hôte. Ils sont à peine à table, on ne fait que de servir, vous les entendez dire : A quoi bon vous mettre en si grands frais

pour nous? Par Hercule! cela n'est pas raisonnable; voilà à manger pour dix personnes. Ils se plaignent qu'on ait fait tant de provisions pour eux; mais, en attendant, ils les expédient bel et bien. Les mets ont beau être nombreux, jamais ils ne disent : Faites enlever celui-là; ôtez ce plat; qu'on desserve ce jambon, je n'en veux pas; mettez de côté ce quartier de porc avec sa queue; voilà un congre qui sera excellent à manger froid; retirez-le, allons, enlevez! Non, vous n'entendrez dire cela à personne. Ils s'allongent, se couchent à moitié sur la table pour arriver aux plats. »

Les coutumes que l'on devait observer à table formaient un code de civilité assez compliqué, et on ne pouvait y manquer sans passer pour inconvenant. Lucien dépeint ainsi l'embarras d'un philosophe instruit, mais dépourvu de l'usage du monde, qui se trouve, contrairement à ses habitudes, invité à la table d'un homme opulent. « Tu te crois déjà dans le palais de Jupiter; tu admires tout; tu ne cesses d'avoir la tête en l'air; tout est pour toi nouveau, inconnu; cependant tous les esclaves ont les yeux sur toi et chacun des convives épie tes actions. Ils remarquent ton étonnement, ils se rient de ton embarras et concluent que tu n'as jamais mangé chez un riche, de ce que l'usage d'une serviette te semble extraordinaire. Il est aisé, du reste, de voir ta perplexité à la sueur qui te monte au visage : tu meurs de soif, et tu n'oses demander à boire; tu crains de paraître trop aimer le vin; de tous les mets variés qui sont placés et rangés devant toi avec symétrie, tu ne sais sur lequel tu dois d'abord porter la main; tu es contraint de regarder ton voisin à la dérobée, de le prendre pour modèle et d'apprendre de lui l'ordre qu'il faut suivre dans un repas... Mais voici le moment où l'on porte les santés. Le patron demande une large coupe, il te salue en t'appelant son maître ou en te donnant quelque autre titre. Tu reçois la coupe, mais tu ne sais que répondre à cause de ton embarras, et tu y gagnes la réputation d'un homme mal élevé. »

Les parasites. — De tous les usages relatifs aux repas, le plus curieux est celui des parasites, sorte de gens qui faisaient leur état de dîner en ville, et qu'on invitait pour divertir la société. Ils n'avaient pas les honneurs des lits, et se tenaient ordinairement sur des bancs. Il y avait trois espèces de parasites : les railleurs, dont la profession était de se moquer de tout, de raconter les nouvelles et de faire des bons mots; les flatteurs, qui devaient à tout propos faire des compliments ou trouver des mots aimables, et les souffre-douleurs, qui étaient spé-

cialement chargés de supporter non-seulement les quolibets, mais encore les farces de toute sorte et même les coups pour amuser les convives.

Les écrivains latins parlent fréquemment des parasites, parmi lesquels on comptait quelquefois des jeunes gens de bonne famille, qui s'étaient ruinés au jeu ou dans les orgies. Les parasites étaient la plupart du temps des gens déclassés, doués d'un certain esprit de saillie, qu'ils exploitaient au jour le jour pour avoir de temps en temps un souper. Ce triste métier de faiseurs de bons mots jurait singulièrement avec l'ancienne fierté romaine. Aussi Juvénal parle avec indignation de ces descendants d'Énée qui recherchent les tables somptueuses où ils sont insultés par les valets et traités avec dédain par le maître de la maison.

Toutefois les parasites se considéraient volontiers comme ayant le monopole de l'esprit et trouvaient tout naturel d'exploiter les bons mots qu'ils faisaient à tout propos et l'amabilité dont ils étaient prodigues. « L'adroit parasite, dit Pétrone, qui veut être admis à la table du riche, prépare d'avance un choix de contes agréables pour les convives; il ne peut parvenir à son but sans tendre un piège aux oreilles de ses auditeurs. Autrement, il en est du maître d'éloquence comme du pêcheur, qui, faute d'attacher à ses hameçons l'appât le plus propre à attirer le poisson, se morfond sur un rocher, sans espoir de butin. »

Lucien, qui ne détestait pas les paradoxes, met en scène un parasite qui vante beaucoup les douceurs de son état. « La profession de parasite est un art qui surpasse tous les autres, car un art, quel qu'il soit, ne peut s'apprendre sans des travaux, des craintes, des coups, qui le font maudire de ceux qui l'étudient. L'art du parasite s'apprend sans travail. Qui est-ce qui sort en effet d'un repas en pleurant, comme vous voyez chaque jour des élèves sortant de chez leurs maîtres? Qui est-ce qui, se rendant à un festin, a la figure triste comme ceux qui vont aux écoles?... Un rhéteur, un géomètre, un forgeron peut être un misérable ou un imbécile, cela ne l'empêchera pas d'exercer son métier; mais on ne peut être un parasite, si l'on est un imbécile ou un misérable... On ne peut accuser le parasite d'adultère, de violence, de rapt ou de n'importe quel autre crime, car il cesserait d'être parasite et se ferait ainsi tort à lui-même. » (Lucien, *le Parasite*.)

Les parasites allaient frapper de porte en porte pour offrir leurs services, ou bien, quand ils apercevaient un citoyen opulent, ils l'abordaient en disant : « Je te salue; où allons-nous dîner? » Quand venait la

saison où les riches Romains partaient pour la campagne, les parasites tombaient souvent dans un dénûment absolu.

Plaute met en scène un malheureux parasite, qui revient tout penaud, sans avoir trouvé le souper qu'il avait espéré. « ... En vérité, dit-il, nous méritons bien le nom de parasites, car jamais on ne nous invite, et nous venons, comme les rats, ronger le bien d'autrui. Quand arrivent les vacances, chacun s'en va à la campagne et nos mâchoires ont leurs vacances aussi. Au fort de l'été, les limaçons s'enfonçent dans leur coquille et vivent de leur propre substance, tant qu'il ne tombe pas de rosée; ainsi des parasites : en temps de vacances, ils se cachent dans leur coin, les pauvres hères, et se nourrissent de leur propre substance, tandis que ceux qu'ils sucent d'habitude font les campagnards. Pendant ce temps maudit, les parasites s'en vont comme des chiens de chasse; mais, à la rentrée, ils deviennent de vrais dogues, luisants de graisse, insupportables, incommodes. Ici, par Hercule! si le parasite ne sait pas endurer les soufflets, s'il ne permet pas qu'on lui brise les pots sur le crâne, il n'a qu'à prendre la besace et aller stationner hors de la porte d'Ostie » (c'était le rendez-vous des mendiants). (Plaute, *les Captifs*.)

Un peu plus loin, le pauvre diable revient encore en scène, mais, cette fois, il est tout à fait découragé. « La peste soit, dit-il, du métier de parasite! La jeunesse de nos jours rejette bien loin les plaisants et les laisse dans la misère. On ne donnerait pas une obole d'un faiseur de bons mots. On ne trouve partout que de francs égoïstes. Voyez plutôt; en sortant d'ici, je me rends sur la place et j'aborde des jeunes gens : « Bonjour! leur dis-je. Où allons-nous dîner ensemble? » Ils se taisent. « Eh bien! ajoutai-je, qui est-ce qui parle? qui est-ce qui se propose? » Ils restent muets comme des carpes, et pas un ne me sourit. Je lâche alors un de mes meilleurs mots, un de ceux qui, dans le temps, me valaient toujours le couvert pour un mois; personne ne rit. Je ne doute plus que ce ne soit un complot et je m'en reviens avec mes affronts. » (Plaute, *les Captifs*.)

Les comestibles. — Si l'on excepte les mets importés de l'Amérique ou d'autres contrées inconnues dans l'antiquité, on peut dire que les anciens connaissaient à peu près tous les aliments que l'on sert sur nos tables, et ils avaient même des raffinements culinaires que nous ignorons aujourd'hui. Ils ne négligeaient rien pour éveiller l'appétit, et les murailles de leurs salles à manger étaient décorées de peintures

représentant des fruits, des légumes, des animaux morts ou vivants, mais destinés à l'alimentation.

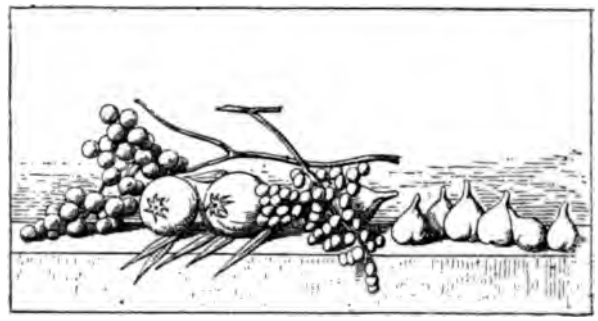

Fig. 259. — Figues et grappes de raisin.
(D'après une peinture de Pompéi.)

On en a retrouvé un assez grand nombre à Pompéi (fig. 259 à 263).

Athènes et Rome étaient amplement approvisionnées, et les grandes villes étaient alimentées par un commerce immense, qui apportait des contrées les plus lointaines les mets les plus rares et les plus recherchés.

« Chaque nouvelle lune ajoute au poids de toute espèce de coquillage, mais chaque océan ne leur est pas également favorable. Aux murex de Baies, nous préférons, nous autres, les palourdes du lac Lucrin. Nous reconnaissons à leur goût les huîtres de Circéi, le hérisson de Misène, et nous disons hautement que l'heureuse Tarente est fière à bon droit de ses incomparables pétoncles... Celui-là est un arrogant, qui se vante du grand art de bien manger et ne sait pas distinguer les plus délicates nuances de l'assaisonnement. Par Jupiter! ce n'est point assez de rapporter du marché le poisson le plus rare et le plus cher; à quoi sert ton poisson, si tu ne sais pas nous dire : « Il faut griller celui-là; mangeons cet autre à la sauce!... » Voilà le grand art de réveiller le convive et de réjouir son estomac. » (Horace.)

Et cependant le poëte latin, si fort préoccupé des choses de l'estomac, se croit un homme simple et raille sans cesse ceux qui font les connaisseurs dans l'art culinaire.

« La frugalité décente que j'enseigne est la santé même ; elle apprend aux honnêtes gens à se méfier des tables trop chargées, à rester fidèles au repas frugal qui les tiendra frais et dispos.

« A peine avez-vous entassé dans votre estomac les viandes rôties sur

les viandes bouillies, et les grives sur les huîtres; aussitôt tout s'aigrit et devient bile et pituite, au grand détriment de vos entrailles en proie à une guerre intestine. As-tu vu ce goinfre accablé sous le poids des viandes qu'il a mangées? Il en est livide, et son corps, surchargé des excès de la veille, entraîne en ses fanges sa petite parcelle de l'intelligence divine.

Fig. 260.
Sèches, langoustes et coquillages.

Fig. 261.
Raisin et gibier.

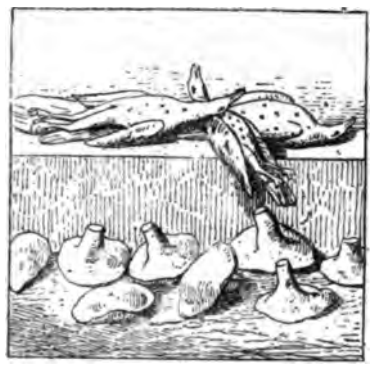

Fig. 262.
Grues et champignons.

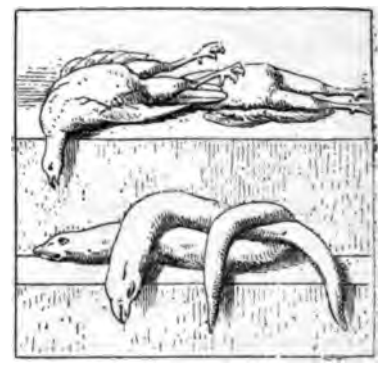

Fig. 263.
Perdrix et poissons.

(D'après des peintures de Pompéi.)

« Le sage, en moins de temps que je n'en mets à le dire. . il dîne! et, vite endormi, repose vite; il se réveille alerte et prêt au travail, au devoir. » (Horace.)

Nous venons de montrer des peintures de nature morte employées

comme décoration d'appartement. Voici maintenant des animaux vivants,

Fig. 264. — Canards et gibier. (D'après une peinture de Pompéi.)

mais toujours destinés à l'usage de la table. La figure 264 montre quatre canards vivants suspendus par les pattes et deux gazelles couchées, dont les pieds sont liés ensemble. Voici maintenant un chevreau dont les quatre pattes sont également liées, et qui semble attendre piteusement le moment où il fera le régal d'une riche Romaine (fig. 265).

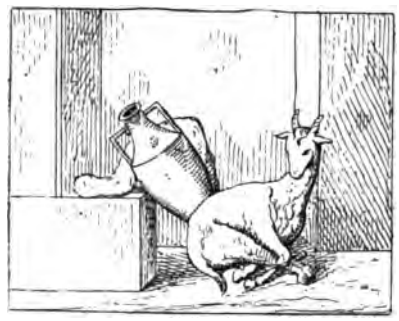

Fig. 265.
Chevreau. (D'après une peinture de Pompéi.)

Enfin la figure 266 nous montre deux coqs, ou plutôt deux chapons couchés à côté de paniers de grain renversés.

La figure 267, tirée d'une fresque antique découverte près de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, représente un sanglier posé sur un de ces grands plats qui étaient en usage à Rome dans les festins. On remarquera que la sauce se mettait dans de petits pots séparés et placés sur le plat où était étendu l'animal cuit. Horace a dit :

« Qu'un sanglier d'Ombrie, nourri de glands d'yeuse, fasse plier votre table sous sa pesanteur, si vous fuyez une chair insipide. »

Pline raconte comment cet usage s'est introduit à Rome :

« Les sangliers sont venus aussi de mode ; déjà Caton le Censeur, dans ses discours, reprochait à ses contemporains les râbles de sanglier. L'usage était de diviser cet animal en trois parts ; on ne servait que la partie moyenne, qu'on appelait le râble. Le premier Romain qui servit un sanglier tout entier fut P. Servilius Rullus, père de ce Rullus qui, sous le consulat de Cicéron, promulgua la loi agraire; tant est près de nous l'origine d'un usage aujourd'hui si commun. Les annales ont noté ceci pour faire honte, on le dirait, de leurs mœurs à ceux qui maintenant mettent sur la table deux ou trois sangliers, non pour tout le repas, mais pour le premier service. »

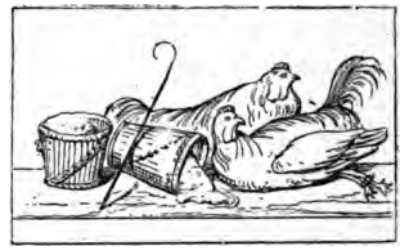

Fig. 266.
Volailles liées par les pattes.
(D'après une peinture de Pompéi.)

Saint Clément d'Alexandrie nous donne de curieux renseignements sur la gloutonnerie de la classe riche à l'époque où il vivait, c'est-à-dire au IIIe siècle de notre ère. « C'est en vain, dit-il, que l'habile médecin Antiphane affirme que cette variété de mets est presque l'unique cause de toutes les maladies; ils s'irritent contre cette vérité, et poussés par je ne sais quelle vaine gloire, ils méprisent, ils rejettent tout ce qui est simple, frugal, naturel, et ils font chercher avec anxiété leur nourriture au delà des mers. Rien n'échappe à leur avidité; ils

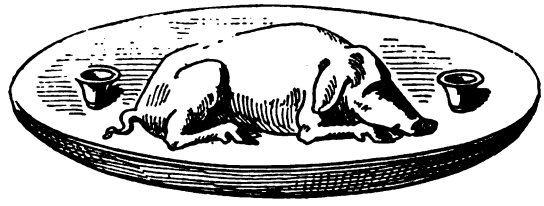

Fig. 267. — Sanglier dans un plat. (D'après une peinture de Pompéi.)

n'épargnent ni peines ni argent. Les murènes des mers de Sicile, les anguilles du Méandre, les chevreaux de Mélos, les poissons de Sciathos,

les coquillages de Pélore, les huîtres d'Abydos et jusqu'aux légumes de Lipare; que dirai-je encore? les pétoncles de Méthymne, les turbots d'Attique, les grives de Daphné, les figues chélidoniennes, enfin les oiseaux de Phase, les faisans d'Égypte, les paons de la Médie, ils achètent et dévorent tout. Ils font de ces mets recherchés des ragoûts plus recherchés encore qu'ils regardent l'œil enflammé et la bouche béante. Au bruit des viandes qui sifflent et bouillonnent sur les fourneaux enflammés, ils mêlent les cris d'une joie tumultueuse; ils s'agitent, ils se pressent à l'entour, hommes voraces et omnivores, dont la bouche semble être de feu. Le pain même, cet aliment simple et facile, n'est point à l'abri de leurs raffinements ; ils font de cette indispensable nourriture l'opprobre de leur volupté. Leur gloutonnerie n'a plus de bornes; ils la poursuivent sous toutes ses faces, ils l'excitent, ils la réveillent, quand elle se lasse, par mille sortes de friandises. » (St. Clém. d'Alex.)

Les festins. — Nous avons parlé des repas ordinaires de la vie quotidienne. Il faut maintenant parler de ces interminables festins, qui sont un des caractères de la société romaine sous l'empire. Nous ne pouvons mieux faire, pour en donner une idée, que de présenter une analyse du festin de Trimalcion, dans le *Satyricon* de Pétrone : nous allons donc le suivre pas à pas.

« Lorsque nous fûmes enfin placés à table, des esclaves égyptiens nous versèrent sur les mains de l'eau de neige et furent bientôt remplacés par d'autres qui nous lavèrent les pieds et nous nettoyèrent les ongles avec une extrême dextérité; ce que faisant, ils ne gardaient pas le silence, mais ils chantaient tout en s'acquittant de leur office.

« Cependant, on apporte le premier service, qui était splendide; car tout le monde était à table, à l'exception de Trimalcion, à qui, contre l'usage, on avait réservé la place d'honneur. Sur un plateau destiné aux hors-d'œuvre était un petit âne en bronze de Corinthe, portant un bissac qui contenait d'un côté des olives blanches, de l'autre des noires. Sur le dos de l'animal étaient deux plats d'argent, sur le bord desquels on voyait gravés le nom de Trimalcion et le poids du métal. Des arceaux en forme de ponts soutenaient des loirs assaisonnés avec du miel et des pavots. Plus loin, des saucisses brûlantes sur un gril d'argent, et au-dessous du gril, des prunes de Syrie et des grains de grenade.

« Enfin parut Trimalcion lui-même, porté par des esclaves qui le portaient bien mollement sur un lit garni de petits coussins. — Amis,

nous dit-il en se nettoyant la bouche avec un cure-dents d'argent, si je n'avais suivi que mon goût, je ne serais pas venu si tôt vous rejoindre; mais, pour ne pas retarder plus longtemps vos plaisirs par mon absence, je me suis arraché volontairement à un jeu qui m'amusait beaucoup : permettez-moi donc, je vous prie, de finir ma partie. — En effet, il était suivi d'un esclave portant un damier de bois de térébinthe et des dés de cristal; et, au lieu de dames blanches et noires, il se servait de pièces d'or et d'argent.

« Tandis qu'en jouant il enlève tous les pions de son adversaire, on nous sert, sur un plateau, une corbeille sur laquelle était une poule de bois sculpté, qui, les ailes ouvertes et étendues en cercle, semblait réellement couver des œufs. Aussitôt deux esclaves s'en approchent, et fouillant dans la paille, en retirèrent des œufs de paon, qu'ils distribuèrent aux convives. Cette scène attira les regards de Trimalcion : — Amis, nous dit-il, c'est par mon ordre qu'on a mis des œufs de paon sous cette poule. Et, certes, j'ai lieu de craindre qu'ils ne soient déjà couvés; essayons toutefois s'ils sont encore mangeables. — On nous servit à cet effet des cuillers qui ne pesaient pas moins d'une demi-livre, et nous brisâmes ces œufs, recouverts d'une pâte légère, qui imitait parfaitement la coquille. J'étais sur le point de jeter celui qu'on m'avait servi, car je croyais y voir remuer un poulet, lorsqu'un vieux parasite m'arrêta. — Il doit y avoir quelque chose de bon là-dedans, me dit-il. — Je cherche donc dans la coquille, et j'y trouve un bec-figue bien gras, enseveli dans des jaunes d'œufs poivrés.

« Cependant Trimalcion, interrompant sa partie, se fit apporter successivement tous les mets qu'on nous avait servis. Il venait de nous annoncer à haute voix que si quelqu'un de nous désirait retourner au vin miellé, il n'avait qu'à parler, lorsqu'à un nouveau signal donné par l'orchestre, un chœur d'esclaves enleva en cadence les entrées. Alors on apporta des flacons de cristal soigneusement cachetés; au cou de chacun d'eux était suspendue une étiquette portant ces mots : *Falerne de cent ans*. Tandis que nous parcourions des yeux les étiquettes, Trimalcion battait des mains. — Hélas! s'écria-t-il, hélas! il est donc vrai, le vin vit plus longtemps que l'homme! Buvons donc comme des éponges; car le vin, c'est la vie. — Tandis que, tout en buvant, nous admirions la somptuosité du festin, un esclave posa sur la table un squelette d'argent, si bien imité que les vertèbres et les articulations se mouvaient avec facilité dans tous les sens. Lorsque l'esclave eut fait jouer deux ou trois fois les ressorts de cet automate et lui eut fait prendre

plusieurs attitudes, Trimalcion nous dit : — L'homme est bien peu de chose et la tombe est sous nos pas ! Sachons, par le plaisir, embellir une vie si courte.

« Son discours fut interrompu par l'arrivée du second service, dont la magnificence ne répondit pas à notre attente. Cependant un nouveau prodige attira bientôt tous les regards ; c'était un surtout en forme de globe, autour duquel étaient représentés les douze signes du zodiaque, rangés en cercle. Au-dessus de chacun d'eux, le maître d'hôtel avait placé des mets qui, par leur forme ou par leur nature, avaient quelques rapports avec ces constellations : sur le Bélier, des pois chiches; sur le Taureau, une pièce de bœuf; sur les Gémeaux, des rognons; sur le Cancer, une simple couronne; sur le Lion, des figues d'Afrique ; sur la Vierge, une matrice de truie ; au-dessus de la Balance, un peson qui, d'un côté, soutenait une tourte, de l'autre un gâteau ; au-dessus du Scorpion, un petit poisson de mer ; au-dessus du Sagittaire, un lièvre ; une langouste sur le Capricorne ; sur le Verseau, une oie ; deux surmulets sur les Poissons. Au centre de ce beau globe, une touffe de gazon artistement ciselée supportait un rayon de miel. Un esclave nous présentait à la ronde du pain chaud sur un petit four d'argent.

« Nous nous disposions tristement à attaquer des mets aussi communs, quand Trimalcion : — Si vous voulez m'en croire, mangeons, nous dit-il ; vous avez devant vous le plus succulent du repas. — Alors, au son des instruments, quatre esclaves s'élancent vers la table, et enlèvent, en dansant, la partie supérieure de ce globe. Soudain se découvre à nos yeux un nouveau service : des volailles engraissées, une tétine de truie, un lièvre avec des ailes sur le dos, qui figurait Pégase. Nous remarquâmes aussi, dans les angles de ce surtout, quatre satyres qui portaient de petites outres d'où s'échappait une saumure poivrée, dont les flots allaient grossir l'euripe où nageaient des poissons tout accommodés. A cette vue, tous les valets d'applaudir et nous de les imiter. Ce fut avec un rire de satisfaction que nous attaquâmes ces mets exquis. Trimalcion, enchanté comme nous de cette surprise ménagée par le cuisinier : — Coupez ! s'écria-t-il. — Aussitôt s'avance un écuyer tranchant qui se met à découper les viandes, en observant dans tous ses mouvements la mesure de l'orchestre, avec une telle exactitude que l'on eût dit un conducteur de char, parcourant l'arène aux sons de l'orgue hydraulique.

« On avait déjà emporté le second service, et le vin, excitant la gaieté des convives, la conversation était devenue générale. Alors notre

hôte, les coudes appuyés sur la table : — Égayons notre vin, mes amis, et buvons assez pour mettre à la nage les poissons que nous avons mangés. Pensez-vous, dites-moi, que je me contente des mets qu'on nous a servis dans les compartiments de ce surtout que vous avez vu? Qu'est-ce à dire? Connaissez-vous si peu les ruses d'Ulysse? — Comme il parlait, des valets vinrent étendre sur nos lits des tapis où étaient représentés en broderie des filets, des piqueurs avec leurs épieux, enfin tout l'attirail de la chasse. Nous ne savions encore ce que cela signifiait, lorsque tout à coup un grand bruit se fit entendre au dehors, et des chiens de Laconie, s'élançant dans la salle, se mirent à courir autour de la table. Ils étaient suivis d'un plateau sur lequel on portait un sanglier de la plus haute taille. Sa hure était coiffée d'un bonnet d'affranchi; à ses défenses étaient suspendues deux corbeilles tissues de petites branches de palmier, l'une remplie de dattes de Syrie, l'autre de dattes de la Thébaïde. Des marcassins faits de pâte cuite au four entouraient l'animal, comme s'ils eussent voulu se suspendre à ses mamelles, et nous indiquaient assez que c'était une laie. Cette fois ce ne fut plus ce même maître d'hôtel, que nous avions vu dépecer les autres pièces, qui se présenta pour faire la dissection du sanglier, mais un grand estafier, à longue barbe, dont les jambes étaient enveloppées de bandelettes, et qui portait un habit de chasseur. Tirant son couteau de chasse, il en donna un grand coup dans le ventre du sanglier : soudain, de son flanc entr'ouvert, s'échappe une volée de grives. En vain les pauvres oiseaux cherchent à s'échapper en voltigeant autour de la salle; des oiseleurs, armés de roseaux enduits de glu, les rattrapent à l'instant, et, par l'ordre de leur maître, en offrent un à chacun des convives. Alors, Trimalcion: — Voyez un peu si ce glouton de sanglier n'a pas avalé tout le gland de la forêt. — Aussitôt les esclaves courent aux corbeilles suspendues à ses défenses, et nous distribuent, par portions égales, les dattes de Syrie et de Thébaïde.

« Lorsqu'on eut desservi les tables au son des instruments, nous vîmes entrer dans la salle du festin trois cochons blancs, muselés et ornés de clochettes. Trimalcion fit appeler son cuisinier et lui ordonna d'emmener ces porcs dans sa cuisine pour les servir dès qu'ils seraient prêts. Jetant alors sur nous un regard paternel : — Si ce vin, dit-il, n'est pas de votre goût, je vais le faire remplacer par d'autre. Ou bien, prouvez-moi que vous le trouvez bon, en y faisant honneur. — Bientôt on apporta un énorme porc sur un plateau qui couvrit une grande partie de la table. La compagnie se récria sur la diligence du cuisinier;

chacun jurait qu'il aurait fallu à un autre plus de temps pour faire cuire un poulet. Ce qui augmentait notre surprise, c'est que le cochon nous paraissait plus gros qu'auparavant. Trimalcion l'examinant avec attention : — Que vois-je, s'écria-t-il, ce porc n'est pas vidé ; non, certes, il ne l'est pas. Faites venir le cuisinier. — Le pauvre diable s'approche de la table, et, tout tremblant, confesse qu'il l'a oublié. — Comment! oublié, s'écrie Trimalcion en fureur. Allons, drôle, habits bas! — Aussitôt le coupable est dépouillé de ses vêtements et placé entre deux bourreaux. Sa mine triste et piteuse attendrit l'assemblée, et chacun s'empresse de demander sa grâce. — Alors, Trimalcion se déridant tout à coup. — Eh bien! lui dit-il en riant, puisque tu as si peu de mémoire, vide à l'instant ce porc devant nous. — Le cuisinier remet sa tunique, se saisit d'un couteau, et, d'une main tremblante, ouvre en plusieurs endroits le ventre de l'animal. Soudain, entraînés par leur propre poids, des monceaux de boudins et de saucisses se font jour à travers ces ouvertures qu'ils élargissent en sortant.

« A la vue de ce prodige inattendu, tous les esclaves d'applaudir et de s'écrier : — Vive le cuisinier! — On lui donna une couronne d'argent, et il eut l'honneur de boire en notre présence dans une coupe d'airain de Corinthe. — En ce moment arrivent les *homéristes* : des valets portent, à côté d'eux, un plat immense contenant un veau bouilli, dont la tête était coiffée d'un casque. Le veau est suivi d'Ajax, qui, l'épée nue, contrefait les gestes d'un furieux. On sait que le héros grec, dans son délire, transperçait les bestiaux, qu'il prenait pour des ennemis. L'Ajax romain se précipite de la même manière sur le veau bouilli et se met à le pourfendre dans tous les sens. Puis, contrefaisant toujours le fou furieux, il en enlève adroitement les tranches avec la pointe de son épée et les distribue successivement aux convives émerveillés.

« Nous eûmes à peine le temps d'admirer sa dextérité : car tout à coup le plancher supérieur vint à craquer avec un si grand bruit que toute la salle du festin en trembla. Épouvanté, je me levai, dans la crainte que quelque danseur de cordes ne tombât sur moi du plafond : les autres convives, non moins surpris, levèrent les yeux en l'air, pour voir quelle nouvelle apparition leur venait du ciel. Soudain le lambris s'entr'ouvre, et un vaste cercle, se détachant de la coupole, descend sur nos têtes, et nous offre, dans son contour, des couronnes d'or et des vases d'albâtre remplis de parfums. Invités à accepter ces présents, nous jetons les yeux sur la table, et nous la voyons couverte, comme par enchantement, d'un plateau garni de gâteaux : une figure de

Priape, en pâtisserie, en occupait le centre; selon l'usage, il portait une grande corbeille pleine de raisins et de fruits de toute espèce. Après avoir fait les libations d'usage, nous nous écriâmes : *Le ciel protège l'empereur, père de la patrie!* et nous fîmes main basse sur les fruits.

« Sur ces entrefaites, trois esclaves, vêtus de tuniques blanches, entrèrent dans la salle : deux d'entre eux posèrent sur la table les dieux lares, qui avaient des bulles d'or suspendues à leur cou; le troisième, portant dans sa main une coupe pleine de vin, fit le tour de la table et prononça à haute voix ces mots : *Aux dieux propices!* »

XVII

FUNÉRAILLES ROMAINES

La conclamation. — Le corps du défunt. — Le cortége funèbre. Les dernières cérémonies. — Funérailles patriciennes.

La conclamation. — Lorsqu'un Romain était sur le point de quitter la vie, sa famille se réunissait autour de lui, et, à l'instant fatal, son plus proche parent le baisait sur la bouche pour recevoir son dernier soupir. Aussitôt après on lui fermait la bouche et les yeux pour que son visage ne fût pas défiguré par les convulsions de la mort; on lui enlevait ses bagues, et on l'appelait à haute voix et à plusieurs reprises. On faisait même un grand bruit à ses oreilles avec des instruments de musique afin de s'assurer qu'il était bien mort et que ce n'était pas une simple léthargie; cette cérémonie s'appelait la *conclamation*.

Le bas-relief que nous reproduisons figure 268 fait partie du musée du Louvre où il a toujours été classé parmi les monuments antiques. Cependant quelques antiquaires le considèrent comme un ouvrage de la Renaissance, et comme les raisons qu'ils donnent sont fondées, non sur l'exécution artistique, mais sur la manière dont la cérémonie est représentée, nous devons les signaler ici. — 1° La morte a les seins découverts, inconvenance que n'aurait pas commise un artiste ancien.

Fig. 268. — Conclamation. (Bas-relief du Louvre).

— 2° La femme placée dans le coin devrait être échevelée et non coiffée avec soin. — 3° Le joueur de flûte ne devrait pas dans cette circonstance avoir la tête ceinte d'une bandelette, et la fibule qui attache son vêtement sur l'épaule gauche n'est pas conforme au costume habituel des Romains. — Malgré ces observations de détail, qui ne sont pas sans valeur à nos yeux, nous avons cru devoir faire reproduire ce monument, qui est assez célèbre, et qui est généralement regardé comme antique.

Le corps du défunt. — Après la cérémonie de la conclamation, on lavait le corps, et on le frottait de parfums et d'huiles odoriférantes. Le défunt était ensuite revêtu de ses plus beaux habits; s'il avait été magistrat, on le recouvrait de la robe prétexte, et s'il avait été honoré de couronnes ou de récompenses, soit à la guerre, soit dans les jeux publics ou les concours littéraires, on les déposait sur le lit mortuaire, qu'on ornait de fleurs et de feuillages.

De même qu'en Grèce, on mettait dans la bouche du défunt une obole, pour payer Caron, le nocher des enfers, qui transportait les morts sur le fleuve Achéron ; sans cette précaution, les mânes du mort ne pouvaient entrer dans le pays des ombres, et souvent, indignées d'être ainsi traitées, au lieu de servir de génies bienfaisants, elles devenaient des *larves* effrayantes.

Le mort était ensuite exposé sur son lit, devant la porte de sa maison ou dans le vestibule, avec les pieds tournés en dehors. Chez les riches Romains, cette exposition durait souvent plusieurs jours, pendant lesquels on faisait les apprêts de la fête funèbre.

Le cortége funèbre. — Anciennement, la translation du corps avait lieu de nuit, afin de ne pas exposer les prêtres ou les magistrats à rencontrer le cadavre dont la vue les aurait souillés. Mais même lorsqu'elle se faisait dans le jour, on employait toujours des torches dont le nombre était proportionné à l'importance du défunt et qui accompagnaient le cortége. Dans les convois riches, la famille, qui suivait le défunt, était accompagnée de musiciens, de pleureuses et d'histrions. Les musiciens réglaient la marche du cortége par le son des flûtes et des trompettes; ils étaient quelquefois en très-grand nombre. Les pleureuses à gages, qui formaient à Rome une communauté dirigée par une pleureuse en chef, marchaient en se frappant la poitrine et le visage et en faisant retentir l'air de leurs cris perçants. De temps à

autre le cortége s'arrêtait pour écouter des harangues en l'honneur du défunt ou pour regarder l'histrion, qui avait revêtu les habits du mort, et qui contrefaisait sa voix et ses gestes. Les parents et les amis, souvent nu-pieds et la tête couverte de cendre, étaient suivis des affranchis et des esclaves, vêtus d'une tunique sans ceinture.

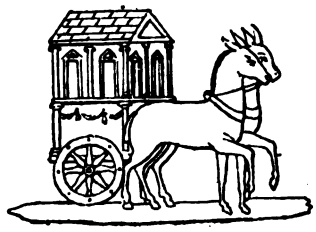

Fig. 629.
Voiture funèbre.
(D'après une médaille romaine.)

Les Romains employaient des voitures funèbres dont la forme générale est celle d'un petit temple ou d'un tombeau, comme on peut le voir sur la figure 269, qui est tirée d'une médaille romaine. Cette voiture contenait les cendres du défunt, et elle accompagnait le cortége funèbre jusqu'au tombeau, où s'accomplissaient les dernières cérémonies.

Plutarque, dans ses *Questions romaines*, donne quelques détails sur l'attitude des enfants du défunt pendant le convoi. « Pourquoi, dit-il, les fils suivent-ils le convoi de leurs parents la tête voilée, les filles, au contraire, la tête nue et les cheveux non attachés? Est-ce parce que les fils doivent respecter leurs pères comme des dieux, et les filles les pleurer comme morts, et parce que la loi, en assignant à chaque sexe un mode particulier de douleur, a satisfait par cette double prescription à une entière convenance? Ou bien est-ce parce que le caractère du deuil est de se trouver en dehors de la coutume ordinaire, et qu'il est plus habituel aux femmes de sortir en public la tête voilée et aux hommes la tête nue? En effet, chez les Grecs, toutes les fois qu'il survient quelque calamité, les femmes se coupent les cheveux et les hommes laissent croître les leurs, précisément parce que l'usage habituel est pour ceux-ci d'avoir la tête rase, pour celles-là de porter toute leur chevelure. Ou bien est-ce à l'égard des fils la raison que nous venons de dire, qui les faisait rester la tête découverte? En effet, comme Varron nous l'apprend, ils exécutent des évolutions autour des tombeaux de leurs pères; ils honorent les monuments où ceux-ci reposent comme des temples divins, et lorsque, après avoir brûlé leurs restes, ils trouvent un premier ossement, ils disent que le mort *est devenu un dieu*. Pour les femmes, au contraire, il ne leur était pas permis de se couvrir la tête. »

LES DERNIÈRES CÉRÉMONIES. — L'usage grec de l'incinération n'a

pas toujours existé à Rome. « Brûler les corps, dit Pline, n'est pas une institution de première antiquité dans Rome. D'abord on enterra les morts; l'usage de les brûler s'établit quand les Romains eurent connu dans les guerres lointaines que les tombeaux n'étaient pas toujours des asiles sacrés. Cependant plusieurs familles conservèrent l'ancienne coutume. Le dictateur Sylla est le premier des Cornélius dont on ait brûlé le corps; il le voulut ainsi, parce que, ayant exhumé le cadavre de Marius, il craignit pour lui-même la peine du talion. Le mot sépulture s'entend des derniers devoirs rendus de quelque manière que ce soit : inhumé ne se dit que d'un corps déposé dans la terre. » L'usage de brûler les corps est devenu presque universel pendant la période impériale et n'a cessé qu'avec le christianisme.

Les corps étaient brûlés en dehors de la ville : quand le cortége arrivait au lieu de la sépulture, le mort, couché sur son lit funèbre, était posé sur le bûcher qu'on avait préparé d'avance. Avant d'y mettre le feu, on ouvrait les yeux du défunt, et on lui remettait ses bagues après les doigts. On chargeait le bûcher de plats remplis de mets, et on y déposait les effets du mort, ses bijoux, ses armes et des cadeaux de tout genre que ses amis avaient apportés. Ensuite un des plus proches parents s'approchait avec une torche et, en détournant la tête, allumait le bûcher; on jetait ensuite des parfums dans la flamme.

Des jeux funèbres, qui, chez les Étrusques, avaient toujours un caractère sanglant, s'exécutaient autour du bûcher. C'est de là qu'est venu le combat des gladiateurs.

Les cendres et les ossements étaient ensuite recueillis avec une espèce de crochet, et on les déposait avec le plus grand soin dans des urnes en marbre, en terre cuite ou en verre, qu'on portait ensuite dans le monument funéraire de la famille.

Lorsque le corps, ou l'urne, avait été déposé dans le tombeau, le prêtre purifiait les assistants en les aspergeant avec de l'eau lustrale. Il se servait pour cela d'une branche d'olivier ou de laurier. Ensuite on plaçait les inscriptions sur le monument funèbre, et on se retirait : le lieu où le corps était renfermé devenait sacré. Des cérémonies du même genre s'accomplissaient dans la maison mortuaire, qui devait être purifiée.

Neuf jours après les funérailles, on offrait un sacrifice : le tombeau était orné de fleurs, de guirlandes et de bandelettes sacrées, qui mettaient le mort sous la protection des dieux. On offrait aux morts un repas funèbre, composé de fruits, de laitues et d'œufs, placés sur le

tombeau et destinés aux mânes. La famille et les amis se réunissaient ensuite à des époques déterminées pour les banquets funèbres qui se donnaient en l'honneur du mort.

Le deuil était porté par les femmes, pour leur mari, leur père et leur mère, pendant un espace de temps qui était habituellement d'un an. Plutarque nous a laissé quelques renseignements sur la manière dont les Romains portaient le deuil.

« Pourquoi, dans le deuil, les femmes portent-elles des robes blanches et des résilles blanches? Est-ce à cause de la couleur des linceuls dont le mort est enveloppé? Et, pour ce qui est du corps, l'orne-t-on ainsi parce qu'on ne peut parer l'âme, et que celle-ci, on veut la congédier éclatante et pure, comme dégagée désormais d'une longue et multiple lutte? Ou bien, en pareille circonstance, ce qui est simple et uni convient-il mieux que tout, tandis que les étoffes teintes accusent, les unes de la somptuosité, les autres de la recherche? Il n'y a, en effet, que le blanc qui soit pur, non mêlé, non sali, non imitable par la teinture; et, à ce titre, rien ne convient mieux que le blanc à ceux que l'on enterre. Un mort, en effet, est devenu chose simple, exempte de tout mélange, parfaitement pure; il n'a perdu, en se séparant de son corps, qu'une tache et une souillure que l'on peut effacer. » (Plutarque, *Questions romaines*.)

Funérailles patriciennes. — Nous devons à Polybe quelques détails sur les cérémonies observées dans les funérailles d'un personnage haut placé. « Quand il meurt à Rome, dit-il, quelque personnage de haut rang, on le porte avec pompe à la tribune aux harangues, sur le Forum; là, dressé sur les pieds, rarement couché, il est exposé à la vue de tout le peuple. Ensuite son fils ou, en l'absence du fils, un proche parent loue en présence de tout le peuple les vertus du mort et rapporte ses principales actions. On l'ensevelit ensuite, et on lui rend les derniers devoirs; on fait une statue qui représente son visage au naturel, tant pour les traits que pour les couleurs, et on la place dans l'endroit le plus apparent de la maison et sous une espèce de petit temple en bois. Les jours de fête, on découvre ces statues, et on les orne avec soin. Quand quelque autre de la même famille meurt, on les porte aux funérailles; et, pour les rendre semblables, même pour la taille, à ceux qu'elles représentent, on ajoute au buste le reste du corps. On le revêt aussi d'habits. Si le mort a été consul ou préteur, on pare la statue d'une prétexte; s'il a été censeur, d'une robe de pourpre; s'il

a eu l'honneur d'un triomphe ou fait quelques actions d'éclat, d'une étoffe d'or. On les porte sur des chars précédés de faisceaux, de haches et des autres marques des dignités dont ils ont été revêtus pendant leur vie. Quand on est arrivé à la tribune aux harangues, on les place sur des siéges d'ivoire, ce qui forme le spectacle le plus enivrant pour un jeune homme qui aurait quelque passion pour la gloire et pour la vertu. »

Voici maintenant comment Suétone raconte les funérailles de César:

« Le jour des funérailles de César étant fixé, on lui éleva un bûcher dans le Champ de Mars, à côté du tombeau de Julie, et une chapelle dorée vis-à-vis de la tribune aux harangues, sur le modèle du temple de Vénus Génitrix. On y plaça un lit d'ivoire, couvert de pourpre et d'or. Au sommet était un trophée avec le vêtement que César portait quand il fut assassiné. La journée ne paraissait pas devoir suffire à la foule de ceux qui apportaient des offrandes; on publia que chacun, sans observer aucun ordre, pourrait les porter au Champ de Mars, en suivant la rue qu'il lui plairait. Au lieu d'éloge funèbre, le consul Antoine fit lire par un héraut le sénatus-consulte qui décernait à César tous les honneurs divins et humains, et le serment par lequel tous s'étaient liés pour le salut d'un seul. Antoine y ajouta fort peu de mots. Ce furent des magistrats en fonctions ou sortis de charge qui portèrent le lit de César au Forum, devant la tribune aux harangues. Les uns voulaient qu'on brûlât le corps dans le sanctuaire de Jupiter, les autres que ce fût dans la salle de Pompée. Tout à coup, deux hommes, ayant un glaive à la ceinture et tenant chacun deux javelots, y mirent le feu avec des torches. Aussitôt la foule s'empresse d'y entasser du bois sec, des siéges et jusqu'au tribunal des juges, et tout ce qui se trouvait à sa portée. Ensuite des joueurs de flûte et des histrions y jetèrent les habits triomphaux dont ils s'étaient revêtus pour la cérémonie; des vétérans légionnaires, les armes dont ils s'étaient parés pour ces funérailles; les femmes, les bijoux qu'elles portaient et les robes prétextes de leurs enfants. Dans ce grand deuil public, on remarqua une multitude d'étrangers qui, réunis en groupe, manifestaient leur douleur, chacun à la manière de son pays. Les Juifs veillèrent même plusieurs nuits auprès du bûcher. »

XVIII

LES BARBARES

Les Gaulois. — Les Germains. — Les Daces et les Sarmates. Les Scythes.

Les Gaulois. — « Les Gaulois, dit Strabon, sont habillés de saies, ils laissent croître leurs cheveux et portent des anaxyrides ou braies larges et flottantes et, au lieu de tuniques, des blouses à manches qui leur descendent jusqu'au bas des reins. La laine dont ils se servent pour tisser ces épais sayons est rude, mais très-longue de poil... Presque tous les Gaulois, aujourd'hui encore, couchent sur la dure et prennent leurs repas assis sur de la paille. Ils se nourrissent de lait, de viandes de diverses sortes, mais surtout de viandes de porc fraîche ou salée... Les maisons des Gaulois, bâties en planches et en claies d'osier, sont spacieuses et ont la forme de rotondes; une épaisse toiture de chaume les recouvre... A leur franchise, à leur fougue naturelle, les Gaulois joignent une grande légèreté et beaucoup de fanfaronnade, ainsi que la passion de la parure, car ils se couvrent de bijoux d'or, portent des colliers d'or autour du cou, des anneaux d'or autour des bras et des poignets, et leurs chefs s'habillent d'étoffes teintes de couleurs éclatantes et brochées d'or. »

Fig. 270.
Bijou gaulois.

Les fouilles exécutées dans un assez grand nombre de tombeaux gaulois, confirment pleinement ce que disent les auteurs anciens du goût qu'avaient nos ancêtres pour la parure. On donne le nom de *torques* à des bijoux que les Gaulois portaient comme bracelets ou comme colliers. Les bracelets gaulois présentent quelquefois la forme d'une série d'anneaux de différentes grandeurs emboîtés les uns dans les autres. La figure 270 montre un de ces bracelets, qui a été découvert en Bretagne.

Les bijoux gaulois sont presque toujours de forme circulaire, et ils se composent assez souvent d'un certain nombre de fils d'or roulés en spirale. Le musée de Saint-Germain possède de beaux échantillons de ces bijoux en spirale dont la

figure 271 nous offre un joli spécimen. Les émaux ont une assez grande importance dans la bijouterie gauloise, et nous aurons à parler plus loin des procédés employés pour leur fabrication. Mais on peut voir un exemple de leur emploi sur la figure 272, qui montre un torque gaulois découvert à Marsal en 1838. Les rosaces qui décorent ce bijou sont enrichies d'émaux avec une feuille d'or au milieu.

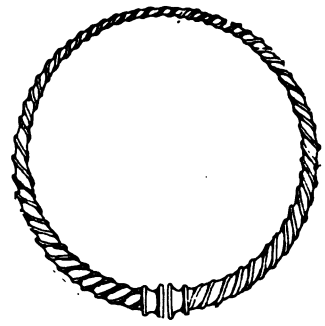

Fig. 271. — Torque gaulois.

Nous n'avons pas à parler ici des armes, qui seront décrites dans un chapitre spécial. Jules César, qui en parle longuement dans sa *Guerre des Gaules*, nous donne, en passant, quelques renseignements intéressants sur les mœurs des Gaulois. Voici ce qu'il dit sur les habitudes conjugales : « Autant les maris ont reçu d'argent de leurs épouses à titre de dot, autant ils mettent de leurs propres biens, après estimation

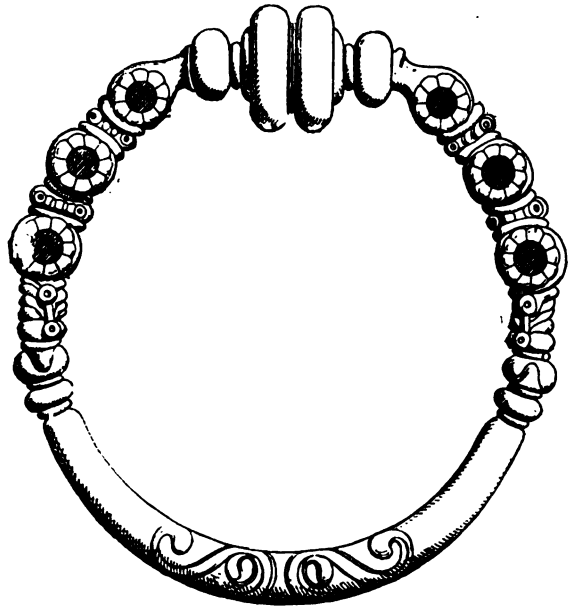

Fig. 272. — Torque gaulois.

faite, en communauté avec cette dot. On dresse conjointement un état de ce capital, et l'on en réserve les intérêts. Quelque époux qui survive, c'est à lui qu'appartient la part de l'un et de l'autre, avec les intérêts des années antérieures. Les hommes ont sur leurs femmes, comme sur leurs enfants, le droit de vie et de mort; lorsqu'un père de famille de haute naissance meurt, ses proches s'assemblent, et s'ils ont quelque soupçon sur sa mort, les femmes sont mises à la question des esclaves; si le crime est prouvé, on les fait périr par le feu et dans les plus horribles tourments. »

Le même auteur ajoute un peu plus loin, à propos des cérémonies funèbres : « Les funérailles, eu égard à la civilisation des Gaulois, sont magnifiques et somptueuses. Tout ce qu'on croit avoir été cher au défunt pendant sa vie, on le jette dans le bûcher, même les animaux; et, il y a peu de temps encore, on brûlait avec lui les esclaves et les clients qu'on savait qu'il avait aimés, pour complément des honneurs qu'on lui rendait. »

Selon plusieurs écrivains anciens, les Gaulois admettaient que l'homme pouvait, après sa mort, recommencer d'autres existences terrestres. « Les Gaulois, dit Diodore de Sicile, ont fait prévaloir chez eux l'opinion de Pythagore, d'après laquelle les âmes des hommes sont immortelles, et chacune d'elles, s'introduisant dans un autre corps, revit pendant un nombre déterminé d'années. C'est pourquoi, pendant les funérailles, ils jettent dans le bûcher des lettres adressées à leurs parents décédés, comme si elles devaient être lues par les morts. »

Les Germains. — « Les Germains, dit Tacite, ne bâtissent point de villes, ils ne souffrent même pas d'habitations réunies; leurs demeures sont éparses, isolées, selon qu'une fontaine, un champ, un bocage ont déterminé leur choix. Leurs villages ne sont pas, comme les nôtres, formés d'édifices contigus : chacun laisse un espace vide autour de sa maison, soit pour prévenir le danger des incendies, soit par ignorance dans l'art de bâtir. Ils n'emploient ni pierres ni tuiles, ils se servent uniquement de bois brut, sans penser à la décoration ni à l'agrément (fig. 273). Toutefois ils enduisent certaines parties d'une terre fine et luisante dont les veines nuancées imitent la peinture. Ils se creusent aussi des souterrains qu'ils chargent en dessus d'une épaisse couche de fumier. C'est là qu'ils se retirent l'hiver et qu'ils déposent leurs grains. Ils y sentent moins la rigueur du froid, et si l'ennemi fait une incursion, il pille les lieux découverts, tandis que cette proie cachée sous la terre reste igno-

rée de lui ou le déroute par les recherches mêmes qu'il fait pour la trouver. Ils ont tous pour vêtements un sayon qu'ils attachent avec une agrafe ou, à défaut d'agrafe, avec une épine. A cela près, ils sont nus et passent les journées entières auprès de leur foyer. Les plus riches se distinguent par un habillement, non pas flottant comme

Fig. 273. — Habitations des Germains. (D'après la colonne Antonine.)

chez les Sarmates et les Parthes, mais serré et qui marque toutes les formes (fig. 274). Ils portent aussi des peaux de bêtes, plus grossières vers le Rhin, plus recherchées dans l'intérieur, où le commerce ne fournit pas d'autre parure. Là, on choisit les animaux, et pour embellir leur dépouille on la parsème de taches et on la bigarre avec la peau des monstres que nourrissent les plages inconnues du plus lointain Océan. L'habillement des femmes ne diffère pas de celui des hommes, excepté qu'elles se couvrent le plus ordinairement de tissus de lin relevés par un mélange de pourpre, et que la partie supérieure de leur vêtement ne s'étend point pour former des manches : elles ont les bras nus jusqu'à l'épaule, leur sein même est en partie découvert.

« Presque seuls entre les barbares, ils se contentent d'une femme, hormis un petit nombre de grands qui en prennent plusieurs, non par esprit de débauche, mais parce que plusieurs familles ambitionnent leur alliance. Ce n'est pas la femme, c'est le mari qui apporte la dot. Le père et la mère, ainsi que les proches, assistent à l'entrevue et agréent les présents. Ces présents ne sont point de ces frivolités qui

charment les femmes, ni rien dont puisse se parer la nouvelle épouse. Ce sont des bœufs, un cheval tout bridé, un bouclier avec la framée et le glaive. En présentant ces dons, on reçoit une épouse. Elle, de son côté, donne aussi à l'époux quelques armes... Très-peu d'adultères se commettent dans cette nation si nombreuse, et le châtiment, qui suit de près la faute, est abandonné au mari. On rase la coupable, et, en

Fig. 274. — Barbares dans les roseaux (colonne Antonine).

présence des parents, le mari la chasse de sa maison et la poursuit à coups de verges par toute la bourgade... L'enfance se ressemble dans toutes les maisons, et c'est au milieu d'une sale nudité que grandissent ces corps et ces membres dont la vue nous étonne. Chaque mère allaite elle-même ses enfants, et ne s'en décharge point sur des servantes et des nourrices. Le maître n'est pas élevé plus délicatement que l'esclave; ils vivent au milieu des mêmes troupeaux, couchent sur la même terre jusqu'à ce que l'âge mette l'homme libre à sa place et que la vertu reconnaisse les siens... Boire des journées et des nuits entières n'est une honte pour personne. L'ivresse produit des querelles fréquentes qui se bornent rarement aux injures, presque toujours elles finissent par des blessures et des meurtres.

« Nul faste dans leurs funérailles : seulement on observe de brûler avec un bois particulier le corps des hommes illustres. On n'entasse sur le bûcher ni étoffes ni parfums, on n'y met que les armes du mort; quelquefois le cheval est brûlé avec son maître. On dresse pour tombeau un tertre de gazon; ces pompeux monuments, que l'orgueil élève à grands frais, leur sembleraient peser sur la cendre des morts. Ils donnent peu de temps aux lamentations et aux larmes, beaucoup à la douleur et aux regrets : ils croient que c'est aux femmes de pleurer, aux hommes de se souvenir. Voilà ce que j'ai appris sur les mœurs des Germains. » (Tacite, *Mœurs des Germains.*)

Les Daces et les Sarmates. — Les Daces habitaient les pays riverains du Danube et du Pruth; les Sarmates occupaient les contrées qu'arrose la Vistule. Il est très-difficile de distinguer entre eux ces

Fig. 275.— Roi dace ou sarmate.

Fig. 276. — Costume dace.

peuples qui ont combattu ensemble les Romains et qui sont représentés sur les monuments d'une manière à peu près semblable. Ils étaient absolument inconnus des Romains avant la guerre que Trajan a entreprise contre eux, au commencement du IIe siècle de notre ère. Les colonnes Trajane et Antonine, ainsi que les arcs de triomphe dont les bas-reliefs retracent les victoires de l'empereur sur ces Barbares, fournissent quelques documents sur leur costume (fig. 275-276).

immodéré des femmes les exemples que voici : « Chez nous, jamais « on ne se marie à moins de dix, onze ou douze femmes, quand on « n'en épouse pas davantage. Et si, par hasard, quelqu'un vient à mou- « rir n'en ayant épousé que quatre ou cinq, savez-vous ce que disent « les gens du pays? Le pauvre homme! mais il n'a point été marié ! » « Et bien d'autres témoignages, ajoute Strabon, confirment ce que dit ici Ménandre. Or, on l'avouera, il n'est guère vraisemblable que des peuples qui font consister le malheur de la vie à n'avoir pas un grand

Fig. 280.

Fig. 281.

Prisonniers barbares.

nombre de femmes, regardent en même temps comme l'homme vertueux, comme le *juste* par excellence, celui qui se voue au célibat. S'il était vrai d'ailleurs qu'aux yeux des Gètes, les plus fervents adorateurs de la divinité fussent précisément les hommes qui fuient le commerce des femmes, il y aurait là quelque chose de tout à fait contraire aux idées reçues partout, car c'est aux femmes généralement qu'on attribue l'initiative des pratiques religieuses, et ce sont bien elles en effet qui entraînent les hommes dans tous ces excès de zèle à l'égard des dieux, dans ces fêtes, dans ces prières et adorations perpétuelles, tandis qu'il est rare de voir un homme vivant seul se livrer à de semblables pratiques. » (Strabon.)

Les figures 280 et 281 représentent des prisonniers barbares dont

il est assez difficile de préciser la nationalité, leur costume n'ayant rien qui se rattache directement à un peuple déterminé ; mais comme elles sont tirées d'un monument élevé sous Théodose, on peut croire que ces personnages devaient habiter dans le voisinage du Danube ou sur les bords du Pont-Euxin.

Les Scythes. — Les monuments nous fournissent quelques renseignements sur les costumes des Scythes; les Grecs avaient des colonies en Tauride (Crimée), et dans les fouilles exécutées dans cette con-

Fig. 282. Fig. 283.
Costumes scythes (d'après les ciselures d'un vase trouvé dans un tombeau en Tauride).

trée, on a retrouvé des vases avec des ciselures qui représentent les habitants du pays avec lesquels ils avaient établi des rapports. La figure 282 nous montre un Scythe en train d'arranger la corde de son arc. Son bonnet, qui retombe par derrière de manière à couvrir le cou, est pointu par le haut; mais cette pointe ne se rabat pas en avant comme dans le bonnet phrygien. Il porte une tunique à manches collantes, serrée à la taille par une ceinture et un pantalon à larges bandes entrant dans des bottes qui montent jusqu'à mi-jambes. Le même costume se retrouve sur la figure 283, sauf qu'un des deux personnages a une coiffure différente: l'autre est pourvu d'un bouclier rectangulaire arrondi dans les angles.

On peut affirmer que, par-dessus les vêtements que nous voyons représentés sur les monuments, les Scythes portaient souvent une peau de bête en guise de manteau; la rigueur du climat l'exigeait.

Voici d'ailleurs un passage d'Hérodote qui est significatif : « Il paraît que ces peuples sont des enchanteurs. En effet, s'il faut en croire les

Scythes et les Grecs établis en Scythie, chaque homme se change une fois par an en loup pour quelques jours et reprend ensuite sa première forme. Mais les Scythes ont beau dire, ils ne me feront pas croire de pareils contes; ce n'est pas qu'ils ne les soutiennent et même avec serment. » On peut conclure de là que, dans le canton des Neures, dont Hérodote parle ici, on portait des peaux de loups pendant les grands froids et qu'on les quittait ensuite. Les peuplades voisines ont sans doute cru qu'ils devenaient de véritables loups et ont raconté cela aux Grecs de la Tauride.

La plupart des Scythes étaient nomades.

Hérodote nous donne les renseignements suivants sur leurs habitations et leur façon de vivre : « Les Scythes sont, de tous les peuples que nous connaissions, ceux qui ont trouvé les moyens les plus sûrs pour conserver les avantages les plus précieux; mais je ne vois chez eux rien autre chose à admirer. Ces avantages consistent à ne point laisser échapper ceux qui viennent les attaquer et à ne pouvoir pas être joints quand ils ne veulent pas l'être, car ils n'ont ni villes ni forteresses. Ils traînent avec eux leurs maisons; ils sont habiles à tirer de l'arc étant à cheval. Ils ne vivent point des fruits du labourage, mais du bétail, et n'ont point d'autres maisons que leurs chariots. Comment de pareils peuples ne seraient-ils pas invincibles, et comment serait-il aisé de les joindre pour les combattre? Ils ont imaginé ce genre de vie, tant parce que la Scythie y est très-propre, que parce que leurs rivières la favorisent et leur servent de rempart. Leur pays est un pays de plaines, abondant en pâturages et bien arrosé; il n'est, en effet, guère moins coupé de rivières que l'Égypte ne l'est de canaux. » Telles étaient, suivant l'historien grec, les mœurs des Scythes, qui sont les ancêtres des Cosaques et des Tartares modernes.

LE VÊTEMENT

I

LE COSTUME EN ORIENT

Le costume égyptien. — Le costume hébreu.
Le costume phénicien. — Le costume assyrien. — Le costume des Mèdes et des Perses. — Le costume phrygien. — Le costume lydien.

Le costume égyptien. — Les rares statues de l'ancien empire qui sont parvenues jusqu'à nous montrent un costume très-simple. On se rappelle la statue en bois qui figurait à l'Exposition universelle de 1867, et dont M. Mariette donne la description suivante : « Un personnage est debout, tenant en main le bâton du commandement. Sa chevelure est courte, ses hanches sont couvertes d'une sorte de jupe assez longue qui est ramenée par devant en plis bouffants : tout le reste du corps est nu. Rien de plus frappant que cette image en quelque sorte vivante d'un personnage mort il y a six mille ans. La tête surtout est saisissante de vérité. De son côté, le corps tout entier a été traité avec un sentiment profond de la nature. Nous ne possédons certes pas de portrait plus authentique et plus parlant. Dans son état primitif, la statue était recouverte d'un stuc léger, peint en rouge et en blanc. Les yeux sont rapportés. Une enveloppe de bronze, qui tient lieu des paupières, enchâsse l'œil proprement dit formé d'un morceau de quartz blanc opaque, au centre duquel un autre morceau de cristal de roche sert de prunelle. Au centre et au fond du cristal, un clou brillant est fixé et donne à l'œil ainsi fabriqué quelque chose du regard de la vie. » (Fig. 284.)

Fig. 284.
Statue égyptienne de l'ancien empire.

, s communes sont unies ou bien rayées alternativement et rouge très-léger. Souvent aussi les hommes ont pour travail un simple linge roulé qui passe entre les jambes noue ar devant, comme on en voit encore aujourd'hui aux ens quand ils tirent de l'eau.

s ouvriers de la campagne ne présentent pas, quant au vêtement, ifférences bien notables avec ceux des villes, et, bien que les peintures découvertes dans les tombeaux de l'ancienne Égypte remontent à des époques souvent éloignées les unes des autres, on ne voit pas qu'il ait subi en aucun temps des modifications bien sensibles. Le vêtement des hommes consiste la plupart du temps en une seule pièce de toile blanche faisant le tour du corps et descendant au-dessus du genou.

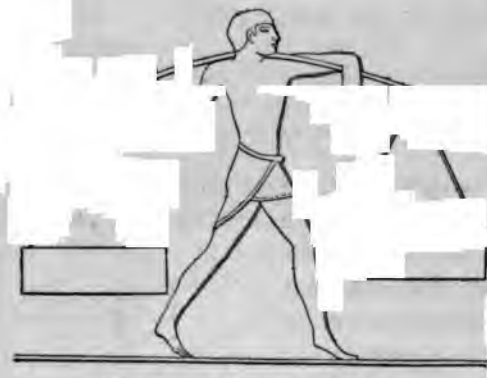

Fig. 285. — Vêtement des ouvriers.

Cette espèce de tablier ou caleçon se nouait autour des reins et une partie pendait en avant. On voit aussi quelquefois, mais plus rarement, des pantalons courts qui ne tombent pas plus bas que le genou. Les bras, les jambes et la poitrine sont nus (fig. 285); la chevelure est noire et frisée sans être crêpue comme celle des nègres.

Dans les hautes classes, le tablier était retenu par une ceinture qu'un nœud fixe par devant, et il s'avance en avant de manière à décrire dans sa partie inférieure un angle aigu quelquefois très-accentué (fig. 286). Chez les pharaons, cette projection en avant semble maintenue par une sorte de panier comme on en portait au XVIIIe siècle de notre ère, ou par des lames de métal analogues à

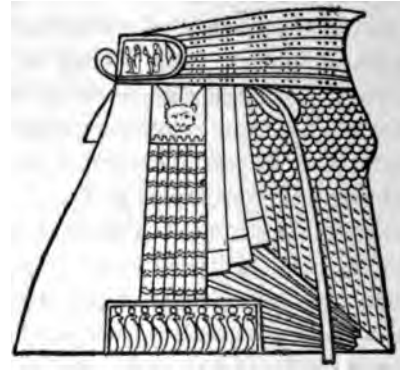

Fig. 286. — Tablier égyptien.

celles de nos crinolines. Nous avons déjà montré plusieurs exemples de ce curieux vêtement, notamment dans notre figure qui représente un pharaon dans son grand costume sacerdotal.

La tunique, c'est-à-dire le vêtement qui adhère immédiatement à la poitrine, fait également partie du costume égyptien; elle a été d'ailleurs portée par tous les peuples de l'antiquité. Habituellement, la tunique se composait de deux pièces présentant à peu près la forme d'un carré long, et réunissant les deux angles supérieurs sur les épaules : une ouverture était laissée au milieu pour qu'on pût passer la tête, et les deux pièces composant ce vêtement se rapprochaient sous les aisselles, mais allaient en s'élargissant plus bas. Il y a différentes espèces de tuniques; les unes ont des manches courtes, les autres en sont totalement dépourvues.

Fig. 287.
Vêtement égyptien. (D'après une peinture de momie.)

Hérodote nous a laissé quelques détails sur les vêtements à franges. « Les Égyptiens, dit-il, sont vêtus de tuniques de lin avec des franges autour des jambes; ils donnent à ces franges le nom de calasiris, et pardessus la tunique, ils portent des manteaux de laine blanche. Toutefois on n'entre point dans les temples avec de la laine; on n'en laisse pas à ceux qu'on ensevelit, ce serait une impiété. A cet égard, ils sont d'accord avec les traditions orphiques qu'on appelle

aussi bachiques, et qui sont observées par les Égyptiens et par les Pythagoriciens, car, chez ces derniers, c'est une impiété d'ensevelir dans des tissus de laine celui qui est initié aux mystères. On donne à cet usage un motif religieux. » (Hérodote.)

Le costume des femmes égyptiennes consiste en une longue chemise ou robe flottante qui descend jusqu'à la cheville. Par-dessus cette robe, les femmes ont un jupon qu'une ceinture retient à la taille, ou bien qui se rattache aux épaules au moyen de bretelles. Dans les classes élevées, la robe qu'on passait par-dessus le jupon était du plus beau linge; les manches s'attachaient devant sur la poitrine (fig. 287), mais, pendant les cérémonies religieuses ou les processions funéraires, le bras droit sortait de la manche et restait dehors (fig. 288).

Fig. 288.
Femme égyptienne.

Le jupon était ordinairement d'une couleur très-vive et enrichi quelquefois d'une étonnante variété de dessins comme nos toiles perses. Il était interdit aux esclaves et aux femmes de condition servile de porter un vêtement analogue à celui des dames, et il y avait aussi une notable différence dans la disposition de la coiffure. La robe s'ajustait au cou avec des manches courtes et ouvertes qui dépassaient rarement le coude; les jours de fête, elles mettaient par-dessus un long vêtement flottant. On voit aussi quelquefois des femmes dont les bras sont absolument nus ou simplement ornés de bracelets.

Le costume hébreu. — Malgré les recherches qui ont été faites et les livres qui ont été écrits sur le vêtement des Hébreux, l'absence complète de monuments nous laisse à cet égard dans une très-grande incertitude. Les artistes de la Renaissance et du XVIIe siècle, lorsqu'ils ont traité des sujets bibliques, ont adopté pour leurs figures un costume de convention, qui participe du grec ou du romain sans être positivement l'un ou l'autre, et qui avait à leurs yeux l'avantage de présenter une draperie avec de beaux plis. Une réaction s'est faite de nos jours dans un sens archéologique, et, s'appuyant sur ce principe que le

costume n'a pas dû beaucoup varier en Palestine, parce qu'il est fondé sur une nécessité du climat, plusieurs peintres donnent aux personnages bibliques une allure qui les fait ressembler passablement à des Bédouins. Les Hébreux n'ayant laissé aucun monument qui puisse être consulté comme document, les artistes ne peuvent les représenter qu'à l'aide d'hypothèses plus ou moins ingénieuses.

Les textes sacrés renferment un assez grand nombre de mots qui désignent différentes sortes de vêtements; mais, comme ils ne disent rien sur leur forme et leur coupe, on ne peut y puiser que des renseignements très vagues. Les matières dont on se servait pour les tissus étaient la laine, le lin et ce mystérieux byssus, dans lequel quelques auteurs ont cru reconnaître le coton. Les gens riches avaient des vêtements teints en pourpre rouge ou violette, souvent enrichis de broderies. La tunique était pourvue de manches, probablement très-longue, et serrée par une ceinture. Elle était en lin et se plaçait ordinairement sur la peau comme notre chemise. Le manteau ou vêtement de dessus était le plus souvent carré : c'est du moins ce qui paraît résulter d'une loi de Moïse, ordonnant d'attacher aux quatre coins des houppes avec un fil violet, pour se distinguer des idolâtres. Mais les gens riches portaient des vêtements bigarrés dont la forme était probablement assez variée.

Le costume des femmes devait nécessairement différer de celui des hommes, puisqu'une loi interdit aux hommes de porter un manteau de femme. La pièce caractéristique était le voile, qui de tout temps a été l'attribut des femmes en Orient; mais il n'est pas démontré que les femmes juives se soient caché le visage avec autant de rigueur que les musulmanes modernes. Rebecca reste le visage découvert quand elle parle à Éliézer et n'abaisse son voile que lorsqu'elle voit arriver Isaac, son fiancé. Il est néanmoins probable que dans les rues et les endroits publics les femmes étaient habituellement voilées.

Les hommes et les femmes avaient le plus grand soin de leur chevelure, qu'ils portaient longue et touffue. Une loi défendait de raser la chevelure à la façon des Arabes, qui, par suite d'une pratique religieuse, ne laissaient qu'une grosse mèche au milieu de la tête, et il était surtout obligatoire de laisser croître les coins de la chevelure, c'est-à-dire la partie qui couvre les tempes. C'était pour se distinguer des peuples voisins qui se rasaient le tour de la tête, ce qui les fait appeler par Jérémie les hommes au coin coupé : le prophète fait allusion aux cheveux frisés et aux tresses des femmes. Un bandeau ceignant le front,

et qui, chez les femmes riches, était recouvert d'une plaque d'or, servait à maintenir la chevelure.

Les hommes tenaient beaucoup à leur barbe qu'ils portaient fort longue, ce qui était considéré comme une grande beauté : la plus grande injure qu'on pût faire à un Hébreu était de porter atteinte à sa barbe. On se servait d'huiles odoriférantes et de parfums divers pour oindre la barbe et les cheveux.

Les hommes portaient toujours avec eux un anneau à cacheter et un bâton orné. Hérodote signale le même usage parmi les Babyloniens; mais il est certainement fort ancien parmi les Hébreux, puisque Thamar demande à Juda, comme gage, le bâton qu'il tient à la main. L'anneau se portait à un doigt de la main droite.

Les femmes portaient des bijoux que leur vendaient en général des marchands phéniciens. C'est contre ce luxe corrupteur, provenant de l'étranger, que les prophètes s'élèvent continuellement. « Le Seigneur, dit Isaïe, viendra vous enlever vos magnifiques boucles de pieds, vos filets de perles, vos croissants d'or, vos boucles d'oreilles, vos chaînons et vos voiles, vos rubans de tête et vos petites chaînes de pieds, vos ceintures, vos flacons de senteur et vos amulettes, vos bagues et vos pendants de nez, vos manteaux et vos miroirs. »

Outre ces bijoux, il faut signaler des anneaux qui se passaient dans la narine, où l'on pratiquait à cet effet un petit trou, et retombaient jusque sur les lèvres. C'est à cela qu'il est fait allusion dans les proverbes quand on compare la beauté d'une femme sans sagesse à un anneau d'or placé au museau d'une truie. On peut ajouter encore parmi les bijoux diverses espèces d'amulettes, dont les peuples d'Orient ont toujours été couverts, et qui, chez les Juifs, contenaient probablement des sentences ou des textes extraits de la loi.

Costume phénicien. — Les Phéniciens, pas plus que les Juifs, n'ont laissé de monuments, et, comme ils n'ont pas non plus laissé de livres, on est, pour ce qui les concerne, dans une incroyable pénurie de documents. Le vêtement qu'ils portaient avait probablement une grande analogie avec celui des Hébreux, et, comme le peuple phénicien était beaucoup plus industrieux, il fabriquait une foule d'objets que les peuples voisins, et notamment les Israélites, s'empressaient d'acheter, en échange de moutons et de denrées alimentaires qui manquaient à la Phénicie. Ainsi les bijoux dont parlent les Écritures étaient certainement d'origine phénicienne, et, quoiqu'on en ait fort peu,

ceux que l'on possède peuvent approximativement déterminer un style.

Les figures 289 et 290 représentent des bijoux qui sont maintenant au Louvre et qui ont été trouvés parmi les fouilles faites à Camiros, dans l'île de Rhodes. M. Salzmann, qui les a découverts, les considère comme provenant de fabrication phénicienne, et en fait remonter la date au VIIIe siècle environ avant notre ère. « Ces bijoux, dit M. Salzmann, sont en or fin. Les parties planes sont formées de deux

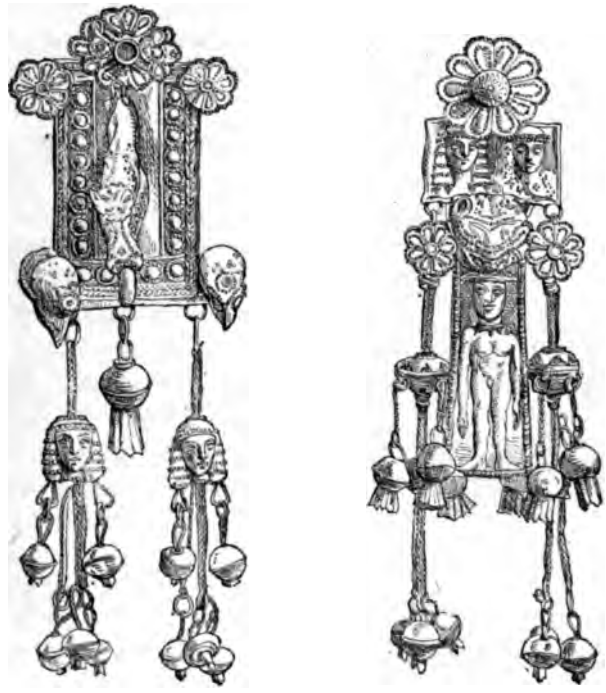

Fig. 289. Fig. 290.

Bijoux en or, de fabrication phénicienne, trouvés dans l'île de Rhodes.
(Musée du Louvre.)

plaques battues au marteau et soudées l'une à l'autre par les bords. Certains ornements de la plaque supérieure font corps avec elle et ont été exécutés au repoussé; d'autres y sont soudés après avoir été travaillés isolément; de plus, les surfaces unies sont couvertes d'ornements en filigrane et en granules. Toutes les soudures sont faites à l'or fin. Pour consolider cet ensemble, on a soudé derrière les plaques intérieures des fragments et des fils d'or d'une épaisseur et d'un diamètre

suffisants pour soutenir les plaques et les empêcher de ployer sous la moindre pression. »

Le costume assyrien. — Les grandes figures sculptées et surtout les bas-reliefs réunis dans la grande salle des Taureaux au musée du Louvre nous fournissent des renseignements assez complets sur le costume assyrien. Ce costume se compose de deux parties distinctes, une tunique formant le vêtement de dessous et un manteau frangé jeté par-dessus.

Un personnage ailé et à tête d'aigle nous montre clairement le vêtement de dessous des Assyriens. Nous lui voyons une petite jupe serrée et presque collante, qui descend jusqu'aux genoux, ou plutôt qui s'arrête un peu au-dessus du genou (fig. 291). Cette jupe est décorée d'une grecque par le bas, et d'un appendice, également orné d'une grecque. Cet appendice, placé sur le côté, supporte un gros gland, qui pend jusqu'au milieu de la jambe et qu'on retrouve sur plusieurs monuments. Le personnage ici représenté a les bras nus et tient dans la main gauche un petit panier.

Fig. 291.
Personnage au scoau. (Sculpture au Louvre.)

Dans la belle figure du Louvre connue sous le nom de personnage au lion, ou Hercule assyrien, on entrevoit la tunique ornée de glands par le bas; par-dessus cette tunique est jeté un manteau bordé de franges et décoré de riches broderies. Mais ce manteau est ouvert de telle façon que, dans la marche, la jambe qui se porte en avant se trouve complétement dégagée. Nous avons déjà donné la représentation de ce monument tome I, fig. 258, et on a vu d'autres robes assyriennes sur les figures 137 et 138 du tome Ier. Les personnages repré-

sentés sur ces monuments sont tous de face ou de profil : la figure 292, qui représente un personnage vu de dos, nous montre de quelle manière le manteau frangé se présente par derrière.

Un convoi de prisonniers, figuré sur un bas-relief assyrien du Louvre, montre plusieurs sortes de vêtements usités dans le vaste empire dont nous nous occupons. Ces prisonniers sont de deux sortes : ceux qui sont enchaînés et qui probablement sont des rebelles qu'on va châtier, et ceux qui apportent le tribut dû par leur province. Ils traversent une forêt de palmiers, et sont conduits par des soldats. La figure 293 présente cinq prisonniers qui marchent à la file et deux soldats qui les suivent. Ces prisonniers ne sont pas attachés et tiennent différents objets dont il est assez difficile de préciser la nature : les premiers sont pourvus d'une espèce de sac qui pend sur leur épaule et contient probablement du grain. Il y en a deux qui tiennent à la main un grand poisson et un autre qui porte des tiges de plantes réunies en faisceau. Ils sont tous barbus, et leur coiffure est une espèce de bonnet rond, d'où s'échappe une chevelure abondante, qui retombe jusqu'à la hauteur des épaules. Leur vêtement est une tunique à manches courtes, descendant jusqu'aux genoux et serrée au milieu du corps par une large ceinture : leurs jambes sont nues. Les deux guerriers qui suivent portent chacun plusieurs javelots sur leur épaule droite. L'un a un casque pourvu d'une crête recourbée en avant, l'autre se termine par une pointe droite.

Fig. 292. — Statue colossale.

Les personnages représentés sur notre figure 294 suivent ceux dont nous venons de parler. Les prisonniers qu'on voit d'abord marchent deux par deux et sont liés ensemble par un anneau qui serre le bras

droit de l'un avec le bras gauche de son camarade : ils sont suivis par deux autres prisonniers qui ne sont pas attachés et portent des

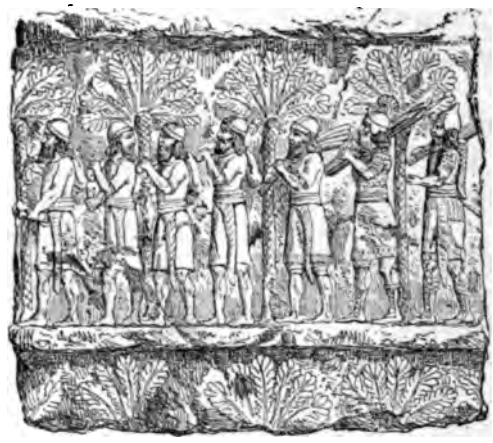

Fig. 293. — Prisonniers. (Palais de Sardanapale, Louvre.)

sacs sur l'épaule, comme ceux de la figure précédente, dont ils ne diffèrent d'ailleurs en rien par le costume. Mais le soldat qui marche

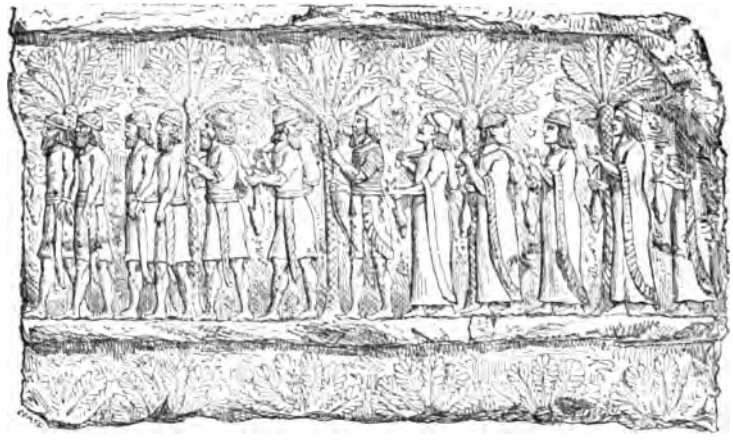

Fig. 294. — Prisonniers. (Palais de Sardanapale, Louvre.)

derrière eux précède une nouvelle série de personnages qui cette fois présentent un caractère absolument différent. Ce sont des figures

imberbes, vêtues non plus de tuniques, mais de longues robes sans ceinture, et recouvertes d'un grand manteau à frange. Aucune n'est

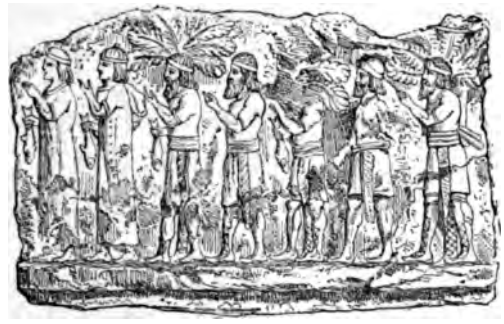

Fig. 295. — Prisonniers. (Palais de Sardanapale, Louvre.)

enchaînée et elles tiennent toutes un grand poisson dans la main droite (fig. 295).

Les Orientaux étaient renommés en Grèce pour la beauté de leur chevelure et de leur barbe : chez les Assyriens, la barbe et la chevelure paraissent même avoir été une marque de dignité, à peu près comme chez les rois chevelus de notre période mérovingienne. Il est donc présumable que les grandes et magnifiques barbes que nous voyons sur les bas-reliefs étaient souvent artificielles comme les perruques égyptiennes. Les cheveux étaient longs et bouclés à leur extrémité; la barbe était soigneusement frisée et disposée par étages comme nous le montre la figure 296.

Fig. 296. — Assyrien.

Cette figure montre également une espèce de diadème étoilé qui entoure la chevelure et d'où s'échappe par derrière un double ruban qui se termine par des franges. C'était l'insigne d'une haute dignité, mais ce n'était pas la coiffure royale; car, dans les grandes cérémonies, les rois d'Assyrie portaient toujours la tiare, entourée de bandes bleues ou pourpres et bordées de blanc, et surmontée

d'un cône droit comme le montrent les figures 143 et 144 du tome Ier.

La figure 298 nous montre le char royal avec tout son harnachement. Le roi est accompagné d'un cocher et d'un eunuque. L'eunuque tient le parasol pour garantir la tête du roi. L'attelage est composé de deux chevaux, dont la longue queue flottante est serrée au

Fig. 297. — Assourbanipal sur son char.

milieu par une espèce de bracelet qui relie les crins. Le harnachement est très-riche : les rênes viennent s'emboîter dans une espèce d'anneau placé sur la selle du cheval dont le poitrail et les côtés sont ornés d'une multitude de glands qui ont probablement pour but de chasser les mouches, mais qui produisent ici un très bel effet décoratif.

Les eunuques, qui forment habituellement le cortége royal et suivent immédiatement le monarque dans les grandes processions, portent un costume particulier. Leur visage imberbe est encadré de longs cheveux qui passent derrière l'oreille et font, en tombant sur le cou, de longues boucles très-régulièrement disposées. Ils ont des pendants d'oreilles et des bracelets. Leur vêtement est une tunique serrée autour du cou, passant au-dessus du pli du coude et descendant jusqu'aux chevilles du pied. Par-dessus leur tunique est une large écharpe pourvue de longues franges. Quelquefois la robe se croise par devant,

et elle est presque toujours pourvue de manches courtes et collantes qui recouvrent l'avant-bras, mais ne descendent pas jusqu'au coude.

Tous les personnages que l'on voit figurer sur les monuments étaient coloriés : malheureusement, comme la couleur a disparu, on ne peut y puiser aucun renseignement pour le costume. Cependant on a trouvé des traces de blanc sur plusieurs tuniques. Si l'on considère en outre la manière dont les cheveux sont disposés en petits flocons, on comprendra ce passage de Daniel : « Son vêtement était blanc comme de la neige, et la chevelure de sa tête était comme de la laine mondée. »

Fig. 298. — Eunuque.

Au reste plusieurs passages de la Bible peuvent servir de commentaire aux monuments dont nous venons de parler : « Et elle vit des hommes représentés sur la muraille, dit Ézéchiel, les figures des Chaldéens représentées à l'aide du ciseau..... le corps couvert d'ajustements variés, la tête ceinte d'ornements de couleur..... c'était l'image des fils des Chaldéens..... elle s'en est rendue amoureuse par le regard de ses yeux et elle a envoyé des ambassadeurs vers eux au pays des Chaldéens..... » Si ce n'est pas des figures représentées sur nos bas-reliefs qu'il est ici question, c'est assurément de monuments analogues, car toute la contrée qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate était habitée par des populations ayant les mêmes mœurs et portant les mêmes costumes.

Les Mèdes et les Perses. — Les Mèdes étaient beaucoup plus policés que les Perses, et il arriva, comme toujours, que le peuple conquis imposa à ses maîtres la civilisation. En effet, à l'origine, les Perses vivaient dans une simplicité voisine de l'état sauvage. Xénophon nous peint l'étonnement du jeune Cyrus à la vue de son grand-père Astyage. « Voyant qu'Astyage avait les yeux peints, le visage fardé et une chevelure artificielle (c'est la mode en Médie, ainsi que de

porter des robes et des manteaux de pourpre, des colliers et des bracelets, au lieu que les Perses, encore aujourd'hui quand ils ne sortent pas de chez eux, sont aussi simples dans leurs habits que sobres dans leurs repas), voyant, dis-je, la parure du prince et le regardant avec attention : « Oh ! ma mère, s'écria-t-il, que mon aïeul est beau ! »

Cette simplicité des anciens Perses dura peu ; et, au temps où Xénophon écrivait, elle était singulièrement oubliée. C'est lui-même qui prend soin de nous en informer. « Ils ont maintenant, dit-il, plus de couvertures sur leurs chevaux qu'ils n'en avaient autrefois sur leurs lits, car ils sont moins jaloux d'être bons écuyers que mollement à cheval. On ne voit chez eux que portiers, boulangers, cuisiniers, échansons, valets servant à table et desservant, valets pour les déshabiller, valets pour les lever, valets pour les parfumer, les frotter, pour leur toilette, et autres fonctions serviles dont ces gens s'acquittent avec beaucoup d'art. »

Bien que les Perses aient pris complètement les mœurs et les habitudes des Mèdes, chacun des deux peuples a conservé, au moins dans les cérémonies officielles, le costume qui lui était propre. Aussi, dans la

Fig. 299. — Mèdes et Perses. (Bas-relief de Persépolis.)

figure 299, nous voyons deux types différents qui alternent avec symétrie ; l'un est la robe des Mèdes, l'autre le vêtement des Perses. Le vêtement médique, beaucoup plus riche, consiste en une robe longue, pourvue de manches, et faite d'étoffes à fleurs ou peintes de plusieurs couleurs : la tiare est en quelque sorte cannelée et ressemble à un bonnet de nos magistrats ou de nos professeurs de facultés. L'autre vêtement, celui des Perses, est tout différent. La coiffure est un bonnet arrondi, sorte de calotte d'étoffe souple qui se plaçait en haut de la tête, sur laquelle elle était maintenue par un étroit ruban attaché autour de l'occiput. Ce bonnet appartient à la Perse pro-

prement dite, mais on en trouve plusieurs variantes qui répondent probablement à d'autres provinces du même empire:

Fig. 300. — Peuples tributaires. (Bas-relief de Persépolis.)

En effet, la figure 300, qui représente des hommes apportant le tribut. nous montre un bonnet qui retombe par derrière et sur les côtés, et se rapproche un peu du bonnet phrygien. Ils sont vêtus d'une tunique serrant le corps dans des manches collantes. Les autres parties du vêtement sont aussi nettement indiquées. Le pantalon est particulièrement remarquable et vient s'adapter directement à la chaussure. Un des personnages de la figure suivante porte par-dessus ce vêtement un grand manteau avec des manches vides et pendantes.

Fig. 301. — Peuples tributaires. (Bas-relief de Persépolis.)

Nous trouvons encore une forme différente du vêtement dans la figure 301, où l'on voit trois personnages apportant le tribut et conduits par un officier coiffé de la tiare médique. Ceux-ci marchent tête nue et n'ont pas la tunique à manches, mais ils portent une robe rayée, descendant jusqu'au-dessous du genou, par-dessus laquelle ils ont jeté un manteau ouvert par les côtés et retombant un peu plus bas derrière que devant. En outre, ils n'ont pas de pantalons, mais leur chaussure, qui monte à mi-jambes, ressemble assez à nos bottes.

Fig. 302. — Peuples tributaires. (Bas-relief de Persepolis.)

Enfin la figure 302 va encore nous montrer une nouvelle variante dans le costume. Un officier portant la tiare médique et marchant

dans l'attitude traditionnelle conduit par la main un personnage couvert d'une longue robe et d'un pardessus jeté sur l'épaule en manière de capuchon. Derrière celui-ci, on voit un homme qui n'a d'autre vêtement qu'une petite jupe courte, liée au-dessus du ventre, et qui porte sur ses épaules une perche à laquelle pendent deux plateaux analogues à ceux d'une balance. La dernière figure porte des présents dans chaque main, mais elle est tellement détériorée qu'il est difficile de distinguer la forme de son vêtement.

Enfin un détail qu'il ne faut pas oublier, c'est que les Perses portaient des gants. « Pendant l'hiver, dit Xénophon, ils ne se contentent pas de se couvrir la tête, les pieds, et de s'envelopper tout le corps, ils ont des mitaines fourrées aux mains ou des gants. Les ombrages des arbres ou des rochers ne leur suffisent pas en été ; ils ont des gens qui leur procurent, par leurs inventions, des ombrage artificiels, sous ces arbres mêmes, ou sous les rochers. » (Xénophon cité par Athénée.)

Le costume que nous venons de décrire est celui qu'on voit sur les monuments de Persépolis. Voici un autre document qui a aussi son

Fig. 303. — Darius.

importance, quoiqu'il ne soit pas pris sur un monument existant en Perse. C'est un fragment de la grande mosaïque de Pompéi, qu'on croit être une imitation d'un ouvrage fameux, exécuté sous les successeurs d'Alexandre, et qui, dans tous les cas, date d'une

époque où on était en rapport continuel avec l'Asie et où on en connaissait parfaitement les usages. Darius lui-même est figuré sur la figure 303. On remarquera le collier en serpent qui orne son cou, collier qui se retrouve également sur d'autres personnages. Mais il faut surtout observer la coiffure, qui est d'une forme particulière et qui enveloppe les oreilles et le menton, disposition qu'on retrouve chez tous les guerriers persans qui sont représentés sur la même mosaïque. Ce bonnet est jaune; le manteau est d'un rouge obscur, et la tunique de pourpre est bordée d'étoiles d'or sur la poitrine et partagée en avant par une bande blanche.

Fig. 304. — Perse.

La figure 304 est le cocher du roi; son bonnet jaune, qui enve-

Fig. 305. — Perse.

loppe également le menton, forme en arrière une pointe semblable à

capuchon. Il porte une tunique verte, avec bordure violette e à l'extrémité des manches; sur la poitrine, on voit une ce cuirasse rouge à bandes noires. Il tient en main un fouet, et le bracelet qu'il a au poignet est par-dessus la manche.

La tiare des rois d'Arménie, appelée quelquefois *cidaris*, au lieu d'être molle et flexible comme les coiffures que nous venons de voir (figure 305), était au contraire tout à fait droite et se terminait au sommet par une espèce de couronne crénelée; comme elle retombait par derrière de manière à garantir le cou, il est présumable qu'elle se portait surtout à guerre. Cette forme est très visible sur la figure , qui représente Tigrane, roi d'Arménie, d'après une médaille antique.

Fig. 306.
Tigrane, roi d'Arménie.

Plusieurs monuments romains représentent des Parthes, mais, comme ils retracent exclusivement des faits de guerre, nous en parlerons à propos du costume militaire.

Une pierre gravée de l'époque romaine (fig. 307) montre une coiffure retombant en manière de voile sur les épaules. Cette coiffure est remarquable par sa décoration étoilée; mais, quoiqu'elle se rattache à l'Asie, il est difficile de préciser l'époque exacte et la province où elle a pu être portée.

Fig. 307.
Pierre gravée.

Nous ne connaissons aucun monument retraçant le costume des habitants des provinces orientales de la monarchie persane, ni ceux des anciens Indiens. Pour ceux-ci du moins, Quinte-Curce nous fournit quelques renseignements. « Les Indiens, dit-il, portent de longues robes de lin qui leur viennent jusqu'au talon, avec des sandales aux pieds et une espèce de turban à la tête. Ceux que la naissance ou les biens distinguent du commun ont des pendants d'oreilles de pierreries et des bracelets d'or. Ils ne se font pas tondre souvent, mais ils sont curieux de leurs cheveux et d'avoir la tête belle. Ils se laissent croître la barbe au menton sans jamais la couper, et rasent le poil du reste du visage. Le luxe de leurs rois, qu'ils appellent magnificence, passe tous les excès des

autres peuples de la terre. Quand le roi se laisse voir en public, ses officiers portent des encensoirs d'argent devant lui et parfument tous les chemins par où il passe. Il est couché dans une litière d'or, garnie de perles qui pendent de tous côtés, et vêtu d'une robe de lin brochée d'or et de pourpre. Sa litière est suivie de ses gens d'armes et de ses gardes, dont plusieurs portent des branches d'arbres pleines d'oiseaux auxquels ils ont appris à chanter toutes sortes de ramages pour le divertir dans ses plus grandes affaires. Son palais est enrichi de colonnes dorées où rampe tout du long une vigne d'or, avec des figures d'oiseaux faites d'argent, n'y ayant rien qui leur donne tant de plaisir comme leurs oiseaux bigarrés de diverses couleurs. La maison du roi est ouverte à tout venant; et, pendant qu'on le peigne, il donne audience aux ambassadeurs et rend justice à ses peuples. Après qu'on lui a ôté ses sandales, il se fait oindre les pieds de précieuses odeurs. Le plus grand exercice qu'il fasse est de tuer à coups de flèches quelques bêtes dans un parc, au milieu de ses concubines qui chantent cependant et font des vœux afin que la chasse soit heureuse. Leurs flèches ont deux coudées de long et se tirent avec beaucoup d'efforts et peu d'effet, parce que, n'ayant de force qu'en leur légèreté, leur pesanteur les rend inutiles. Quand il ne va pas loin, il monte à cheval; mais en un long voyage il se fait traîner par des éléphants sur un char, et ces grands corps sont tout bardés et caparaçonnés d'or; et, afin que rien ne manque à ces déréglements, il se fait suivre en des litières d'or par une longue troupe de courtisanes. Ce train est séparé de celui de la reine; mais il ne lui cède point en pompe ni en équipage. Ce sont les femmes qui apprêtent à manger au roi et qui lui versent du vin, dont tous les Indiens boivent excessivement; et quand il en a trop pris et qu'il est endormi, ses concubines l'emportent en sa chambre, invoquant les dieux de la nuit avec des hymnes, à la façon du pays. » (Quinte-Curce.)

Le costume phrygien. — Il serait très-difficile de déterminer d'une manière positive le costume que portaient les anciens habitants de la Phrygie, puisque les documents font absolument défaut. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de montrer comment ils sont représentés sur les monuments grecs ou romains. Le vêtement qu'on donne aux Phrygiens se distingue par trois caractères essentiels, qui sont le pantalon, la tunique à manches longues, et le bonnet. Ces caractères sont très-nettement accusés dans le personnage de Pâris, reproduit sur notre

figure 308. Le pantalon recouvre entièrement la jambe et semble même entrer dans la chaussure comme un bas. La tunique, qui est serrée à la taille jusqu'à la ceinture et descend jusqu'aux genoux, est pourvue de longues manches, ornées d'un parement, qui recouvrent

Fig.308. — Pâris et Hélène (d'après une peinture antique).

entièrement le poignet de façon que le bras soit tout à fait caché et que la main seule soit dégagée. Le bonnet a des bouts pendants qui retombent, soit en arrière pour protéger le cou (fig. 310), soit sur les côtés et sur la poitrine (fig. 309). Dans ce dernier cas, les deux rubans semblent destinés à se renouer sous le menton.

Cette coiffure, qui n'est qu'une variante de la mitre persane, apparaît quelquefois sur les monuments grecs, mais elle ne répond pas exactement au bonnet phrygien, tel que le portent les matelots dans beaucoup de pays et tel que les artistes l'emploient dans les images de la liberté. C'est en général sur les monuments d'une date postérieure qu'on trouve ce bonnet, qui est caractérisé par l'extrémité qui se rabat sur le devant de la tête des prisonniers phrygiens (fig. 311, 312).

Le costume de ces prisonniers n'est pas identique à celui que nous

avons vu tout à l'heure, bien qu'il dérive des mêmes principes. Le pan-

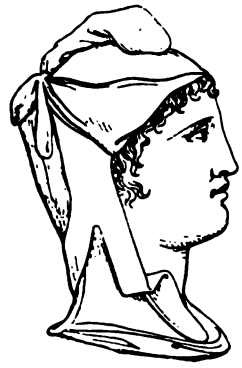

Fig. 309.

Fig. 310.

Coiffure phrygienne.

talon, dont les jambes sont larges au lieu d'être collantes, forme un

Fig. 311.

Fig. 312.

Prisonniers phrygiens.

bouffant dans l'endroit où il se fixe avec le soulier. La tunique, qui

descend au-dessous du genou, a les bras très-courts, mais elle laisse voir un vêtement de dessous dont les manches longues arrivent jusqu'au poignet. Enfin le manteau jeté par-dessus est fixé à l'épaule par une agrafe comme la chlamyde des Grecs.

Les statues de Pâris montrent le costume phrygien, non pas peut-

Fig. 313. — Statue de Pâris.

être tel qu'il a été porté au temps de la guerre de Troie, mais tel que les anciens se le figuraient. Ce type, dont la figure 313 nous donne la représentation, était même tellement admis, qu'à moins de le montrer tout nu, il serait difficile de représenter le héros avec un vêtement différent de celui qu'on voit ici. Son bonnet est très-caractérisé et répond au type qui a prévalu dans les représentations des coiffures phrygiennes.

Le costume lydien. — C'est par la Lydie que la civilisation asiatique a pénétré en Europe. Les plus anciens monuments de la Grèce et de l'Étrurie reproduisent les costumes qui avaient cours en Lydie et que la mode apportait ensuite en Occident, à l'époque où le commerce introduisait dans les mêmes contrées les tissus et les objets de toilette fabriqués en Asie Mineure. C'est principalement sur les vases peints qu'on

Fig. 314. — Costumes lydiens.

peut étudier le costume lydien, qui est une forme du vêtement grec, à laquelle la sculpture est demeurée à peu près étrangère (fig. 314).

C'est une servante qui est représentée dans notre figure 315 : elle tient sur la main gauche un plateau et dans la main droite un petit vase pour servir des rafraîchissements. Son cou est orné d'un collier et un triple bracelet entoure son bras un peu au-dessus du poignet. Les plis de sa robe montrent qu'elle porte une ceinture, mais cette

ceinture est cachée par un petit pardessus en étoffe légère et sans manches qui, au lieu de s'agrafer sur l'épaule comme cela avait lieu habituellement, paraît être simplement percé d'ouvertures pour laisser

Fig. 315.

Fig. 316.

Costumes lydiens (d'après des peintures de vases).

passer le bras. La robe longue est en étoffe unie, mais il n'en est pas de même du pardessus, qui est semé d'étoiles d'or et enrichi dans ses parties supérieures et inférieures de grands dessins colorés.

L'ajustement de la femme, représentée dans la figure 316, diffère sur quelques points de celui de la précédente. Celle-ci nous montre assurément le vêtement d'une femme de haut parage. Le corsage pa-

rait être d'une étoffe différente de celle qui a été employée pour la jupe, mais la coiffure est surtout remarquable par les accessoires qui l'enrichissent et qu'on retrouve sur un assez grand nombre de monuments.

Athénée est le seul auteur où l'on puisse trouver quelques renseignements sur le costume porté dans les villes grecques de l'Asie Mineure.

« Les loniens ont des habits de couleur violette, ou pourpre, ou safran, tissés en losanges. Ils se couvrent la tête avec des étoffes où l'on voit différentes figures d'animaux. Leurs *sarapes* sont jaunâtres, cramoisies, blanches. Ils portent aussi des *calasires* (robes de lin traînantes) de Corinthe, dont les unes sont de couleur pourpre marine, d'autres violettes, ou de couleur hyacinthe; on en voit aussi porter de couleur de feu, ou bleu marin. Ils ont même des *calasires* perses : or ce sont les plus belles de toutes. On remarque aussi chez eux ce qu'ils appellent des *actées* (à peu près nos capes de camelot); ce sont les plus riches de tous les habits perses : or c'est une étoffe d'un tissu serré, mais fait ainsi pour être fort et en même temps léger. On enlace des grains d'or en forme de millet dans le tissu même, moyennant des fils qui les traversent par le milieu, et qui se voient à l'envers de l'étoffe. Or, dit Démocrite, c'est de tous ces habits que se servent les Éphésiens, livrés à la mollesse et au luxe. » (Démocrite d'Éphèse, cité par Athénée.)

Fig. 317.

Joueuse de double flûte (d'après une peinture de vase).

Notre figure 317 montre une jeune Lydienne qui joue de la double flûte en dansant. Son costume est remarquable; il est composé d'une seule pièce

d'étoffe à dessins qui suit exactement les ondulations du corps et semble adaptée à la peau sans dessiner aucun pli. Cette joueuse de flûte ne porte pas de ceinture, en sorte qu'on ne voit même pas sur la poitrine les petits plis que produit habituellement en cet endroit le froncement de l'étoffe.

La chevelure des hommes est quelquefois enserrée dans une étoffe qui prend à peu près la forme d'un turban et d'où s'échappent des bijoux. Ce qui donne à ce turban une physionomie tout à fait particulière, c'est

Fig. 318. — Danse (d'après une peinture de vase).

que les cheveux, n'étant pas rasés comme chez les Orientaux modernes, retombent sur le front en petites boucles serrées qui descendent presque jusqu'aux sourcils. Notre figure 318, tirée d'un vase peint, montre un exemple de cette disposition, qui d'ailleurs semble avoir été particulière à l'Asie Mineure et ne pas appartenir à la Grèce propre.

Les villes grecques d'Asie sont arrivées bien avant celles d'Europe à un degré de prospérité qui a donné au luxe un grand développement. Le vêtement est en général très-surchargé de dessins et formé de tissus d'une remarquable finesse.

Le costume de l'homme est empreint, bien plus que celui de la

femme, d'un caractère oriental très-prononcé. Mais ce qu'ils présentent tous les deux de plus remarquable, c'est leur coiffure. Ce qui distingue en général la coiffure des habitants de la Lydie, ce sont les bijoux qu'ils placent dans leur chevelure, et les étoffes pailletées d'or avec

Fig. 319.

Fig. 320.

Coiffures lydiennes (d'après des peintures de vases).

lesquelles ils retiennent leurs nattes (fig. 319, 320). La plupart des villes du littoral étaient habitées par des Ioniens dont la réputation de luxe et de mollesse était proverbiale en Grèce. A défaut des monuments, qui sont en somme peu nombreux, on a quelques fragments cités par Athénée, dans lesquels il est question de la couleur du vêtement.

« Douris, parlant du luxe des Samiens, cite les poésies d'Asius, selon lesquelles ils portaient des bracelets, laissaient flotter, par derrière, leurs cheveux sur les épaules, après les avoir artistement peignés, et célébraient ainsi les fêtes de Junon ; usage, dit-il, qui se trouve confirmé par ce proverbe : « Aller au temple de Junon, les cheveux artistement entrelacés. » Or voici ce que dit le passage d'Asius : « C'est ainsi qu'ils se rendaient au temple de Junon, après avoir bien arrangé leurs cheveux, et vêtus d'habits brillants, sur lesquels ils avaient une robe blanche qui couvrait la terre autour d'eux. Des cigales d'or semblaient sortir de leurs boucles, tandis que par derrière, leurs cheveux artistement liés flottaient au gré du vent ; à leurs bras étaient des bracelets richement ornés, et ils imitaient par là le guerrier qui se passait au bras le bouclier dont il se couvrait. »

Il nous est difficile d'avoir une idée bien nette des bijoux que portaient les femmes de l'Asie Mineure, les bijoux antiques trouvés dans

cette contrée étant trop peu nombreux pour former dans nos collections une classe particulière. Cependant, s'il est permis d'émettre une hypothèse, nous ne croyons pas être bien hardis, en supposant qu'ils devaient ressembler passablement aux bijoux grecs ou étrusques dont le style se rattache à l'art oriental. Nous pouvons ranger dans cette catégorie une pendeloque décorée de griffons ailés et à laquelle sont suspendues trois petites chaînettes (fig. 321).

Fig. 321. — Pendeloques.

II

LA DRAPERIE

Les vêtements sans coutures. — La chlamyde. — Le pallium. Le péplos. — Le voile.

Les vêtements sans coutures. — On entend par draperie un tissu sans couture, et qui se porte tel qu'il sort de la fabrique, sans être découpé par un tailleur, ou modifié dans son plan suivant la mode d'un pays ou d'un temps. Un voile ou une couverture peuvent être portés comme vêtement, mais ils peuvent aussi servir à d'autres usages. Si au contraire nous prenons un pantalon, une jaquette ou une robe, nous voyons que le tissu qui les compose a été coupé et cousu en vue d'un usage déterminé. Ce sont donc des vêtements et non des draperies; ces vêtements se transforment sans cesse en subissant tous les caprices de la mode. L'étude de ces variations constitue l'histoire du vêtement dont la draperie peut faire partie, comme elle en peut aussi être absente. Or la grande différence qui existe entre le vêtement des peuples anciens et celui des peuples modernes, c'est que chez les premiers la draperie constitue la partie principale des vêtements de dessus, tandis que chez nous elle n'entre pour presque rien dans le costume. A l'exception du manteau arabe et du plaid écossais, les derniers héritiers du vêtement antique, la draperie ne se montre nulle part chez les peuples modernes.

Il en résulte une impression assez singulière qu'on éprouve lorsqu'on parcourt un musée. Si c'est un musée de statues ou d'ouvrages antiques, on est frappé tout d'abord par l'allure presque uniforme des vêtements. Pendant les mille ans qui se sont écoulés de Pisistrate à Constantin, il semble que la mode n'ait pas exercé son empire ordinaire, et qu'on se soit vêtu par tradition sans laisser aucune place à la fantaisie. C'est le contraire qui arrive si l'on examine des tableaux ayant trait à l'histoire moderne; la diversité est telle, qu'il semble que chaque génération ait pris à tâche de se vêtir autrement que la précédente.

Cette impression de monotonie qui saisit presque toujours quand on entre dans une galerie de statues disparaît pourtant quand on exa-

mine en détail l'agencement des draperies antiques. Sans parler du vêtement de dessous qui présente un véritable costume et varie d'un peuple à l'autre, quelquefois même d'une ville à l'autre, on s'aperçoit bientôt que la draperie qui recouvre à peu près uniformément toutes les figures vêtues présente des différences assez notables qui proviennent, il est vrai, non de la coupe, mais de l'ajustement. Il nous semble donc utile pour étudier le vêtement antique d'établir au début des grandes divisions, l'une consacrée à la draperie, qui est commune à toute l'antiquité, l'autre au costume proprement dit, qui varie d'un peuple à l'autre.

La draperie, telle qu'elle sortait de chez le fabricant, était de forme

Fig. 322. — Fils de Niobé (statue antique).

carrée ou plutôt rectangulaire. Elle présentait un aspect particulier et portait un nom différent selon la manière dont elle était ajustée. Les auteurs anciens sont très prodigues de noms appliqués au costume et

ces noms se rapportent tantôt à une partie du vêtement, tantôt à une manière de le porter, ce qui jette une grande confusion sur un sujet qui au fond est assez simple. Le personnage représenté figure 322 tient en main une draperie à laquelle on ne saurait donner aucun nom particulier, puisqu'il n'est pas vêtu; c'est donc simplement une draperie. Ce personnage est un fils de Niobé qui a saisi sa draperie pour échapper aux flèches d'Apollon : il la ramène donc au-dessus de sa tête pour s'en servir comme d'un bouclier. On ne doit donc en aucune façon chercher ici l'attitude d'un homme qui se disposerait à s'envelopper de son manteau dans l'intention de s'en vêtir.

Cette même draperie, si on voulait s'en servir comme vêtement, pourrait s'ajuster au corps de différentes manières qui ont toutes un nom particulier dans les auteurs. Si on la jette autour de son corps pour s'en envelopper, mais sans la fixer dans un point déterminé, ce sera un *pallium*; si, pour s'en couvrir, on en lie les deux coins sur son cou à l'aide d'une agrafe, ou par tout autre moyen, ce sera une *chlamyde*. Enfin si une femme la prend et veut en faire une robe au moyen de plusieurs agrafes sur les épaules et d'une ceinture qui la rattache au corps, ce sera un *péplos*. Il y a encore bien d'autres manières de la porter, mais elles se rapportent toutes aux trois types essentiels que nous venons de nommer et que nous allons maintenant étudier séparément.

La chlamyde. — C'est par le *pallium* qu'il faudrait logiquement commencer l'étude des draperies, puisqu'il se suffit à lui-même et ne demande pas l'emploi de broches ou d'agrafes. Mais, comme la *chlamyde* est le vêtement le plus simple, et celui qui comporte le moins de variété dans la manière de le porter, nous en parlerons en premier. La *chlamyde* consistait en une étoffe carrée ou rectangulaire, que l'on posait sur les épaules en la fixant autour du cou à l'aide d'une broche ou d'une agrafe et qui retombait ensuite librement sur le corps.

La figure 323, d'après une peinture de vase, représente un jeune homme qui va partir pour la guerre et auquel on offre un breuvage. Ce jeune homme porte la chlamyde; elle est fixée à son cou par une broche placée en haut de la poitrine et pend sur les deux côtés du corps en enfermant le dos et en laissant la poitrine découverte. Cette manière de porter la chlamyde implique dans la draperie une forme rectangulaire : la partie longue du rectangle étant placée horizontalement, et non de haut en bas, la broche placée sur le cou ne

réunit pas les coins de la draperie, qui pendent tous les quatre en pointes, dont deux descendent à mi-corps et deux tombent jusqu'en

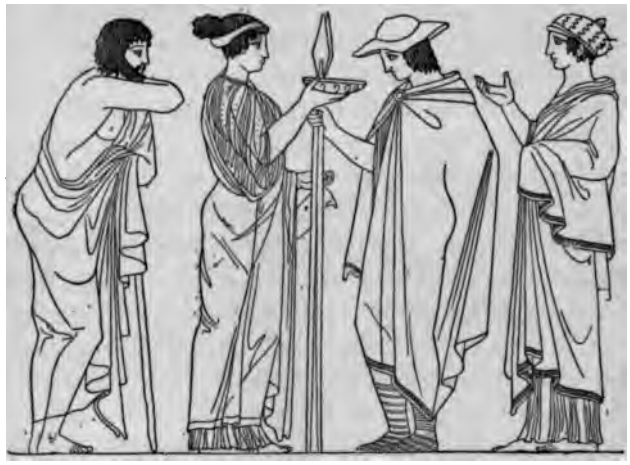

Fig. 323. — La chlamyde de forme rectangulaire (d'après un vase peint).

bas. Cette manière d'ajuster la draperie est extrêmement gracieuse et on la voit assez fréquemment représentée sur les peintures des vases.

Dans les statues, la chlamyde présente un aspect assez différent qui tient à la forme même de la draperie, et à la manière dont elle est agrafée pour se maintenir sur le corps. En effet, si, au lieu d'être fixée sur le bord de la draperie, la broche en réunissait les deux coins, comme on le voit sur la figure 324, il n'y aurait plus que deux angles pendants, les deux autres se trouvant fixés sur l'épaule, autre manière de porter la chlamyde. Seulement cette seconde manière d'employer la chlamyde ne peut être employée que si la draperie est de forme carrée au lieu d'être rectangulaire, et elle doit également être de dimension plus restreinte.

Il y avait naturellement des draperies de toutes les grandeurs, et la *chlamyde* changeait d'apparence suivant l'endroit où la broche était placée sur l'étoffe. Cette broche apparaît indifféremment sur le cou ou sur l'épaule droite, de sorte que c'est tantôt le devant, tantôt le côté droit du corps qui se trouve à découvert, mais ce n'est jamais le côté gauche.

Il faut encore observer que la broche qui fixe la chlamyde n'est jamais placée par derrière, car la draperie retombant alors par devant aurait gêné la marche,

On rencontre dans nos musées des figures dont l'unique vêtement est une petite draperie fixée sur l'épaule et qui est ensuite rejetée en arrière, en laissant le corps absolument nu.

Fig. 324. — La chlamyde de forme carrée (d'après une statue antique).

La figure 325, qui représente Ganymède ou Pâris, nous en offre un exemple. Le jeune berger s'appuie contre un arbre, et pour jouir davantage de la fraîcheur, il s'est débarrassé de sa chlamyde et l'a rejetée en arrière, sans pourtant déranger l'agrafe qui la fixait à l'épaule.

Nous avons vu que la chlamyde pouvait être une simple pièce d'étoffe carrée ou rectangulaire fixée sur l'épaule à l'aide d'une agrafe. Elle pouvait aussi être formée d'un rectangle de chaque côté duquel on ajoutait une bande d'étoffe de forme triangulaire, comme on le voit sur les figures 326 et 327. Suivant quelques antiquaires, cette addition était même nécessaire pour motiver les plis tombant en pointe que nous voyons si fréquemment sur les figures de vases. Il est même très probable qu'on en portait indifféremment de l'une ou l'autre façon,

mais, avec ou sans coutures, la chlamyde se plaçait toujours de la façon que nous avons indiquée.

Fig. 325. — La chlamyde rejetée par derrière (d'après une statue antique).

La *chlamyde* est un vêtement originaire de Thessalie, le pays de la Grèce où il y avait le plus de cavaliers. Il fut promptement adopté par plusieurs peules grecs, et nous aurons occasion d'en reparler à propos de la cavalerie. Mais la véritable chlamyde thessalienne est extrêmement petite, et lorsque les cavaliers la portaient, elle flottait au vent comme nous le voyons dans la grande cavalcade du Parthénon. Le nom de *chlamyde* s'est étendu par extension à toutes les draperies

qui se fixaient par une agrafe, mais les vêtements du même genre portent différents noms chez les auteurs anciens; la *chloené*, l'*amiculum*, etc., sont des manteaux qui, s'ils ne sont pas identiques à la chlamyde, partent pourtant du même principe, et se fixent à l'épaule de la même manière. Ainsi le *paludamentum* que portaient les empereurs romains est un vêtement de ce genre.

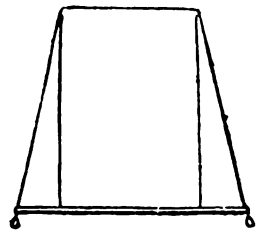

Fig. 326.

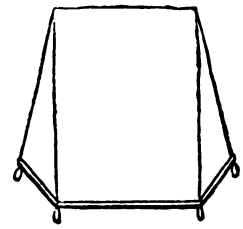

Fig. 327.

La chlamyde thessalienne.

Le pallium. — Nous avons dit que le pallium était une draperie rectangulaire dont on s'enveloppait le corps sans avoir besoin de le fixer par aucune agrafe. La figure 328, tirée d'un des bas-reliefs de la cella du Parthénon, nous en offre un exemple. Voici maintenant comment ce personnage s'y est pris pour ajuster en vêtement la draperie que nous lui voyons. Comme elle est aussi haute que lui, elle traînerait par terre, s'il ne commençait par plier le haut du rectangle, afin d'en diminuer la longueur. C'est pour cela que sur la figure nous voyons que la draperie est double jusqu'à la hanche, tandis qu'elle est simple de la hanche aux pieds. Il prend ensuite un coin de la draperie qu'il pose sur l'épaule gauche, ramène le tout par devant, fait passer l'étoffe par derrière et la ramène par-dessus l'épaule gauche, de façon que le pan retombe en avant tout le long du corps. Tout le poids de la draperie se trouve ainsi du côté gauche, tandis que l'épaule droite reste nue et absolument libre.

Si au lieu de poser d'abord la draperie sur l'épaule, il la plaçait simplement sur l'avant-bras gauche, en faisant pour tout le reste le même mouvement, il obtiendrait la figure 329, qui présente d'ailleurs de grands rapports avec la précédente. On peut même supposer que cette draperie a été posée tout à fait de la même manière que l'autre,

mais que le coin, primitivement posé sur l'épaule, aura glissé sur l'avant-bras.

Dans la figure 323, que nous avons vue plus haut, il y a un vieillard qui est probablement le père du jeune homme portant la chlamyde. Il

Fig. 328.

Fig. 329.

Le pallium (d'après deux figures du Parthénon).

est vêtu exactement comme les deux personnages de la frise du Parthénon que nous venons d'examiner et porte le pallium de la même manière ; mais, en s'appuyant sur sa longue canne, son manteau a glissé, en sorte que l'on voit plus de parties nues que dans les figures précédentes. Au reste il y a, dans la frise du Parthénon, un personnage vieux également, et dont le pallium ne paraît soutenu que par la poignée de la canne qui vient s'appliquer sous l'aisselle.

Si quelques monuments montrent des hommes portant le pallium directement sur la peau, il y en a beaucoup d'autres dans lesquels ce

vêtement de dessus est chargé de recouvrir le chiton ou vêtement de dessous : c'était même la manière la plus ordinaire de le porter.

La figure 330, d'après la statue du musée de Naples qu'on désigne sous le nom d'Aristide, nous montre une manière particulière de porter le pallium. Quand on le portait ainsi, on ne se servait pas davantage de broche, mais, au lieu de placer sur son dos le milieu de la couverture, on lui donnait à droite une plus grande longueur, afin qu'il fût possible de la rejeter jusque par-dessus l'épaule opposée; le bras droit était plié à peu près à angle droit, et n'avait de dégagé que la main, qu'on devait maintenir à la hauteur de la poitrine. L'ajustement du pallium dans cette manière présentait une assez grande difficulté, et lorsqu'il produisait de grands et beaux plis on considérait cela comme une marque de distinction, tandis que, s'il était mal posé, cela était un signe de gaucherie et de vulgarité. Pour le bien porter, il fallait prendre la partie supérieure du vêtement et la rejeter par-dessus l'épaule gauche, mais on n'obtenait pas toujours du premier coup la dignité d'allure que nous voyons ici. L'attitude de la figure 330 est celle d'un orateur parlant à l'agora : elle est pleine de dignité, mais un peu froide. C'est sans doute ce qu'a pensé Démosthène, qui, voulant donner plus de chaleur à son discours, préférait laisser le bras droit nu, ce qui nous ramenait à peu de chose près aux figures que nous avons vues précédemment.

Fig. 330.
Pallium (d'après une statue du musée de Naples).

Les femmes portaient des vêtements de dessus qui ne diffèrent pas essentiellement de ceux que nous venons de voir aux hommes, bien que les archéologues leur donnent souvent des noms différents.

Les figures 331 et 332 nous montrent des manteaux de femmes enveloppant tout le corps sans le secours d'aucune agrafe et ne dif-

férant pas beaucoup du pallium. Toutes deux sont prises dans des peintures de vases et elles portent le même ajustement, seulement l'une est en repos, tandis que l'autre accuse un mouvement de marche assez accentué. Le vêtement de dessous apparaît sur le bras droit qui est demeuré libre et sur le bas du corps où il redescend jusqu'aux pieds. Le bras gauche est complétement enveloppé sous la draperie qui retombe en larges plis.

Fig. 331. — Le manteau sans agrafe.
(Figure au repos.)

Fig. 332. — Le manteau sans agrafe.
(Figure en mouvement.)

Quelquefois aussi les deux bras sont complétement cachés sous la draperie, qui est ramenée sur la tête comme un voile. La figure 333 nous offre un exemple de cette manière de porter la draperie, dont tous les plis sont motivés, comme on peut le voir, par le mouvement des bras. Le personnage représente Alceste qu'Hercule ramène à son époux après avoir vaincu la mort qui l'avait emportée. Elle a la tête enveloppée dans son manteau dont elle ramène les deux côtés qui retombent en plis par devant.

Dans d'autres monuments on voit les plis retomber sur les côtés ou bien par derrière. Voici, par exemple (fig. 334), une petite terre cuite

de Tanagra, où la femme porte également le manteau sur la tête,

Fig. 333. — Femme se drapant sur la tête (d'après une peinture du musée de Naples).

mais le pan de la draperie a été rejeté par derrière comme le montrent

Fig. 334.

Fig. 335.

Terres cuites antiques.

les plis dessinés sur le cou. Cette femme a la main gauche complétement dégagée, et porte en arrière sa main droite, qui est probablement enveloppée par la draperie. Un autre monument du même genre (fig. 335) montre une femme dont les deux mains sont complétement cachées sous l'ample manteau dont elle est enveloppée, bien que leur place soit très-nettement déterminée par le mouvement qu'elles impriment à la draperie qui les recouvre. Notons, en passant, que cette draperie retombe jusqu'au bas du corps, tandis que la précédente ne descendait pas plus bas que le genou, ce qui prouve que les vêtements de dessus pouvaient être d'une grandeur très-différente. Le vêtement de dessus, bien que sa forme soit des plus simples, puisqu'il consiste en une pièce d'étoffe carrée ou rectangulaire, présente une très-grande variété, suivant la manière dont on veut le porter.

Que ferait maintenant cette femme si elle voulait prendre en main un fardeau, comme le montre la figure 336. Après avoir dégagé son bras droit, elle ferait passer le pan de la draperie par-dessous ce bras devenu libre, et, pour l'empêcher de traîner, le rejetterait sur l'avant-bras gauche. La figure que nous reproduisons est tirée d'un bas-relief antique représentant Rhéa, qui présente à Saturne une pierre emmaillottée, que le dieu avale aussitôt croyant avaler Jupiter.

Fig. 336. — Rhéa (d'après un bas-relief antique).

Une terre cuite de Tanagra nous montre une femme assise et complétement enveloppée dans son manteau. L'ample draperie qui la recouvre n'est retenue par aucune agrafe. En effet, les draperies grecques ne diffèrent pas par la forme, mais simplement par la manière dont elles sont portées. C'est ce que nous allons voir en parlant du péplos, qui n'est qu'une draperie comme celle que nous venons de voir, mais qui, au lieu d'être jetée autour du corps comme nos châles, s'attache avec des agrafes.

Le péplos. — Le péplos est une draperie sans couture qui s'ajuste au moyen d'agrafes ou de broches et qui peut être serrée autour du

corps à l'aide d'une ou deux ceintures. Quelquefois aussi il n'y a pas de ceinture du tout, comme dans la figure 337, où, le péplos étant livré à lui-même et tombant sans interruption du haut en bas, présente une disposition très-aisée à comprendre. C'est une grande pièce d'étoffe qui enveloppe entièrement le corps du côté gauche et dont les deux parties, en se rejoignant sur le côté droit, forment les grands plis qui de l'épaule redescendent jusqu'aux pieds. Des agrafes les relient en différents points. Cette manière de porter le péplos se voit assez souvent sur les peintures de vases, mais on la trouve beaucoup plus rarement sur les statues et les bas-reliefs, dans lesquels on voit généralement une ou deux ceintures rattachant le vêtement autour du corps. L'usage de la double ceinture est extrêmement ancien, car on la voit représentée sur les monuments de la période archaïque. Quand les deux ceintures sont employées, la première a pour mission de fixer le vêtement autour de la taille, et la seconde remedie à la

Fig. 337.
Femme portant le péplos.

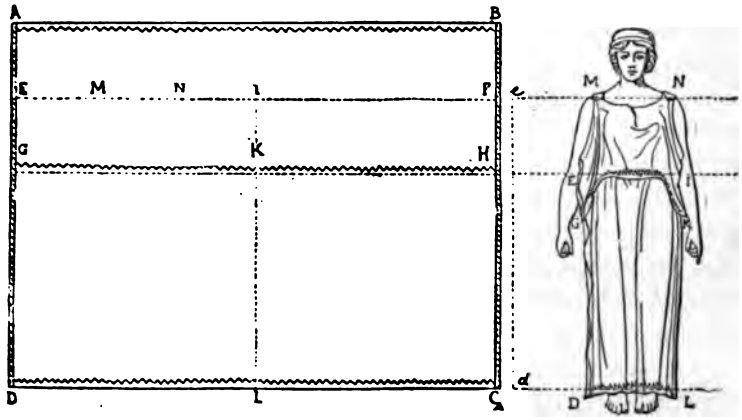

Fig. 338. — Patron.

trop grande longueur de l'étoffe, qui sans ce secours traînerait souvent

à terre. Le redoublement de cette étoffe produit à l'aide de ces cordon ces sortes de secondes jupes que l'on voit fréquemment sur les statues antiques.

Fig. 339.

Fig. 340.

Statuettes d'Herculanum.

La figure 338 va nous faire comprendre le vêtement de dessus des femmes grecques. Le plan nous montre que sa forme générale est carrée ou plutôt rectangulaire; mais il n'est pas toujours aisé de comprendre comment cette pièce d'étoffe produisait les plis que nous voyons dans les statues. Avant de s'en servir, il fallait la plier d'une manière particulière. — D'abord on pliait par le haut la pièce entière A B C D en ligne E F, ce qui la réduit au parallélogramme E F C D, la ligne A B coïncidant par derrière avec la ligne G H sur le devant. Ensuite on la pliait en deux par le milieu, suivant la ligne I K L et l'on amenait le côté F C à coïncider avec le côté opposé E D, la portion de l'étoffe dont on avait fait un repli restant en dehors, de sorte que le tout se trouvait enfin réduit à la figure E D L I, qui est double et entièrement fermée d'un côté I K L, tandis qu'elle est ouverte de l'autre E G D. Alors voici comment on mettait la *palla :* la personne

qui voulait s'en revêtir séparait les deux côtés, qui avaient été ramenés l'un contre l'autre en E G D, de manière à être exactement au milieu

Fig. 341. Fig. 342.

Costume (d'après deux statues du musée de Naples).

du carré E D L I dans la figure 1, *e d* L N dans la figure 2. Elle attachait alors l'un à l'autre le devant et le derrière de la palla par une broche, au-dessus de l'épaule gauche en N, passant le bras à travers l'ouverture marquée N I dans la figure 1 et N *i* dans la figure 2 (drapée). Une autre broche était ensuite attachée de la même manière sur l'épaule droite, en M comme est en train de le faire la figure 339 et 340, de sorte que la partie comprise entre M et N fournit une ouverture par le cou et celle entre M E de la figure 1 (M *e* de la figure 2) un passage

pour le bras droit, analogue à celui qui laissait de l'autre côté passer le bras gauche. Les coins E G et I K de la figure 1, *e i* de la figure 2, retomberont dans le sens qu'indiquent les lignes ponctuées, et occuperont les points E G I K de la figure 2 (drapée). La palla est donc une draperie flottante, que l'on ajuste sur soi en s'en enveloppant.

Les figures 341 et 342 montrent un vêtement analogue au précédent, mais la femme porte une ceinture qui se trouve marquée par la partie draperie rabattue en avant, et qu'on devine seulement par les plis qu'elle forme en dessous.

Les figures que nous venons de voir reproduisent des statuettes en bronze, découvertes à Portici au milieu du XVIIIe siècle. On les avait d'abord appelées *canéphores*, et depuis on leur a donné le nom de *danseuses* : quelle que soit l'appellation sous laquelle on les désigne, elles sont extrêmement intéressantes, au point de vue du vêtement, qu'elles montrent plus clairement que la plupart des autres statues antiques.

Fig. 343. — Pénélope (d'après une peinture antique).

Le voile. — Les femmes en Grèce ne portaient pas de chapeaux, mais elles avaient souvent un voile nommé *calyptra*, qu'elles ramenaient sur leur visage quand elles ne voulaient pas être vues. Ce mouvement, qui est presque toujours dirigé par un sentiment de pudeur, est très visible sur la figure 343 qui représente Pénélope. Ce voile était généralement d'un tissu transparent et extrêmement léger, lorsqu'il devait, comme dans le cas présent, recouvrir entièrement le visage.

Mais le plus souvent les femmes, lorsqu'elles sortaient, mettaient simplement leur voile au-dessus de la tête pour se garantir du vent ou du soleil. Nous avons vu déjà que les femmes ramenaient quelquefois leur manteau sur leur tête. Le voile s'employait aussi pour cet usage.

III

COSTUMES DE LA GRÈCE

Les vêtements de dessous.
Le chiton. — Les robes a dessins. — Les vêtements transparents.
Costumes divers.

Les vêtements de dessous. — Nous avons vu les draperies qui enveloppaient le corps et que la statuaire aimait tant à représenter, à cause des larges plis qu'elle savait en tirer. Ces draperies font partie du costume grec, mais elles forment exclusivement les vêtements de dessus. Ceux de dessous présentent une allure plus modeste, et sont souvent dissimulés en partie par l'ample draperie qui les recouvre. Outre le chiton qui répond à notre chemise, mais qui, dans les représentations a beaucoup plus d'importance, parce qu'il est beaucoup plus apparent, et constitue presque à lui seul le vêtement de l'artisan et du cultivateur, il faudra nous occuper de quelques costumes spéciaux, qu'on ne rencontre que sur les peintures de vases.

Le joli bas-relief que montre la figure 344 représente une scène dont les antiquaires ont donné deux interprétations très-différentes. On y voit aujourd'hui Orphée se retournant pour voir Eurydice que Mercure amène des enfers; autrefois, on croyait y reconnaître Antiope entre Zéthus et Amphion. Quel que soit le nom qu'on veuille donner aux personnages, ce monument offre pour nous un intérêt tout à fait particulier, parce qu'on y voit les principales parties qui composent le costume des Grecs, tel qu'il est représenté sur la plupart des monuments de la sculpture. Les deux hommes portent le chiton à double ceinture, avec la chlamyde agrafée sur l'épaule droite. L'un des deux est coiffé d'un casque, l'autre porte le chapeau thessalien, rejeté derrière les épaules. La femme est vêtue de la longue robe ionienne, et sa tête est recouverte du voile. Chacune de ces pièces demande une étude particulière.

Le chiton. — Le *chiton* ou *tunique*, vêtement de dessous, porté par les deux sexes et par toutes les classes de la société, se compose

d'une pièce d'étoffe cousue sur un seul côté et fixée sur les épaules à l'aide d'agrafes. Son office est celui d'une chemise qui tiendrait au

Fig. 341. — Antiope et ses fils (bas-relief du Louvre).

corps par le moyen d'une ou deux ceintures. Mais pour les artisans et les laboureurs, c'était à peu près l'unique vêtement, tandis que dans la classe aisée on mettait toujours par-dessus une draperie flottante. Il en est du *chiton* comme des vêtements que nous avons examinés déjà; bien qu'il soit très simple dans son principe, il y avait de

grandes différences dans la manière de le porter, qui peuvent se résumer en trois types principaux, celui qui laisse à découvert les deux bras, les deux jambes et une partie de la poitrine, celui qui recouvre la poitrine et laisse seulement les membres nus, enfin celui qui est pourvu de manches et qui retombe jusqu'aux pieds.

La *tunique sans manche* s'attachait sur l'épaule gauche, au moyen d'un nœud ou d'une agrafe; et laissait le bras droit découvert, ainsi que les pectoraux. Cette tunique était portée surtout par les laboureurs et les ouvriers. La jolie statue du Louvre qu'on désigne sous le nom d'Antinoüs (fig. 345) présente la forme la plus habituelle de cette

Fig. 345.

Fig. 346.

Le chiton avec la ceinture.

tunique, qui est fixée à l'épaule gauche par un nœud et retenue au corps par une petite ceinture mince sur laquelle la partie supérieure est rabattue de manière à la masquer presque entièrement.

Cette tunique au surplus ne se portait pas toujours de la même manière, et la statue, connue sous le nom de Thésée, nous montre un vêtement analogue avec un tout autre ajustement. La tunique, d'une étoffe plus fine, forme des plis plus nombreux et plus serrés. Elle laisse une moins grande étendue de la poitrine à découvert, et n'est pas rabattue sur la ceinture qui est au contraire parfaitement visible. Le sculpteur, comme s'il eût voulu faire voir que le personnage qu'il représentait n'était pas un ouvrier à son travail, a eu soin de lui jeter sur l'épaule une petite draperie qui retombe sur le bras, et pourrait, si elle était jetée autour de la poitrine, modifier complétement le vêtement du personnage (fig. 346).

Cette manière de porter le *chiton* est particulière aux hommes, et dans aucune époque de l'histoire grecque, les femmes n'ont porté un vêtement laissant le sein découvert. On voit quelquefois un sein nu aux Amazones, mais ces femmes guerrières appartiennent à la mythologie, et d'ailleurs le pays où la fable place leur séjour est l'Asie et non la Grèce. Cependant le *chiton* des femmes spartiates offre cette particularité qu'il laisse voir quelquefois non pas le sein, mais la cuisse. Ce vêtement serré est formé de deux pièces d'étoffes cousues seulement du côté gauche, en sorte qu'il laisse à droite une longue fente, qui va de haut en bas et se changerait en une large ouverture, si la ceinture ne l'enserrait complétement autour du corps. Cette fente avait pour but de laisser plus de liberté aux mouvements, ce qui n'était pas inutile à Sparte, où les jeunes filles devaient, aussi bien que les garçons, se livrer à des exercices violents.

Voici encore (figure 347-348) une figure vêtue de la tunique spartiate; c'est la belle statue du Louvre connue sous le nom de Diane de Gabies. Le *chiton* qu'elle porte est quelquefois appelé *xystis* : c'est un vêtement qu'on voit quelquefois à Diane et assez fréquemment aux Amazones. Il est toujours relevé au-dessus du genou. Par-dessus ce vêtement, la déesse est en train d'ajuster son manteau en chlamyde; ce petit manteau court était particulièrement convenable pour la chasse.

A l'exception des femmes spartiates, la tunique courte était un costume qu'on employait rarement seul, c'est-à-dire qu'elle était recouverte par une autre tunique beaucoup plus longue, sur laquelle on mettait le manteau. Le costume habituel des femmes grecques comprend donc en réalité trois vêtements, le chiton court qui se porte sur la peau comme nos chemises, la tunique longue, ou tunique qui se

place par-dessus comme nos robes, et le manteau qui fait l'office de nos châles ou des vêtements du même genre. Mais l'usage des jupons

Fig. 347.

Fig. 348.

La tunique spartiate. (Diane de Gabies, musée du Louvre).

ne couvrant que le bas du corps et n'adhérant pas à la partie supérieure du vêtement était inconnu aux femmes grecques.

La tunique longue s'emploie habituellement comme sur-tunique, mais souvent aussi elle adhère directement au corps : c'est ce que montre la figure 349 qui représente la muse Euterpe.

Dans la plupart des monuments, on voit que le vêtement de dessous est d'un tissu plus fin que celui de dessus, et les plis de ces deux vêtements présentent toujours un caractère très-différent. Le groupe de Cérès et Proserpine (figure 350) dans le fronton du Parthénon offre un exemple très-remarquable de cette différence. Dans les deux figures, le vêtement de dessous forme une multitude de petits plis très-serrés et qui accusent tous une forme serpentine bien caractérisée. Cela tenait à l'habitude où étaient les ménagères de tordre le tissu qu'elles

avaient lavé sans le repasser; l'étoffe, qui était très-fine, se plissait

Fig. 349. — Euterpe.

Fig. 350. — Cérès et Proserpine (Parthénon).

ainsi en séchant. Nous voyons au contraire le pallium qui enveloppe ici la partie inférieure du corps dessiner de grands plis dont la direction est impérieusement indiquée par le mouvement des membres.

La figure 351 nous montre un costume tout particulier dont on

Fig. 351. — Flore.

retrouverait assez difficilement l'analogue. Par-dessus la tunique dont elle est revêtue, on voit une seconde tunique et celle-ci n'est pas retenue par une ceinture. Le nom de Flore, qui est ordinairement donné à cette statue, a été contesté, car la couronne qu'elle porte sur la tête, et qui n'est point une restauration, peut aussi bien s'appliquer aux Muses, aux Heures, etc., et la singularité de son costume est telle qu'il ne peut décider en faveur d'aucune des conjectures qui ont été faites; aussi est-ce à titre d'exception que nous l'avons fait reproduire ici.

Les robes a dessins. — Les Grecs étaient généralement peu prodigues d'ornements sur leur vêtement. La plupart du temps, les vêtements de dessus sont complétement unis, ou bien relevés simplement par une petite bordure comme le montre la figure 352.

Cette bande qui borde les vêtements était généralement couleur de pourpre, mais on ne peut rien dire de positif à cet égard, car les couleurs étant choisies par les personnes qui portaient le vêtement, devaient naturellement être assez variées. Mais l'habitude qu'avaient les courtisanes, presque toutes originaires d'Asie Mineure, de porter des vêtements bariolés, et souvent couverts de dorures, faisait que, à Sparte particulièrement, une citoyenne aurait cru se compromettre en portant un vêtement qui ne fût pas rigide d'aspect et dépourvu de couleurs éclatantes. Les mœurs athéniennes étaient à cet égard plus conciliantes et la fréquentation des Ioniens d'Asie, beaucoup plus somptueux dans leurs vêtements que les habitants de la Grèce propre, a amené dans le costume moins de rigidité et plus de richesses apparentes. C'est à cette influence qu'il faut attribuer l'usage des étoffes légères et ornées de dessins que les monuments nous montrent assez souvent et dont la figure 353 nous offre un exemple.

Fig. 352. — Vêtement bordé d'une bande.

Fig. 353. — Étoffe légère.

Il y avait aussi certaines fêtes, notamment celles qui étaient consacrées à Dionysos (Bacchus), dans lesquelles chacun mettait de côté les usages ordinaires de la vie pour s'accoutrer d'une manière souvent bizarre, mais toujours éclatante. Ce n'était pas, comme notre carnaval, des travestissements baroques ou ridicules, c'était simplement l'abandon que la population faisait, pendant quelques jours, de ses habitudes ordinaires, et tout le monde mettait à cette occasion des vêtements qui sortaient de la rigidité ordinaire, et dans lesquels on recher-

chait plus particulièrement le visible et l'éclatant. Les peintures de vase nous montrent assez souvent des costumes dont l'allure diffère singulièrement de ce que nous sommes habitués à voir sur les statues. Ces peintures, il est vrai, représentent presque toujours des scènes mythologiques, mais il est permis de supposer que les vêtements qui y sont représentés sont à peu près analogues à ceux qu'on devait porter, quand on assistait à une fête destinée à consacrer un souvenir

Fig. 354. — Homme à cheval (d'après un vase peint).

mythologique. Il faut dire aussi que la période où ont été fabriqués les vases peints est antérieure à celle où ont été sculptées les statues, de sorte qu'en général, les documents qu'on y peut puiser n'ont de valeur que pour les temps antérieurs aux guerres médiques.

La figure 354, bien qu'elle représente une divinité, nous montre le vêtement d'un simple artisan, mais d'un artisan *endimanché*, s'il est permis d'employer un terme pareil quand on parle d'antiquité. Il porte la tunique courte des travailleurs, mais c'est une tunique bariolée et couverte de dessins, qui n'a jamais dû servir pour le travail.

On voit également sur les vases des femmes dont le vêtement est

fait d'un tissu très épais et presque toujours décoré de fleurs ou de dessins à grands ramages. On faisait ainsi de grandes robes avec des manches ouvertes extrêmement larges et ne descendant pas tout à fait jusqu'au coude, de façon que le bras parût en entier. Par-dessus cette robe, qui généralement ne dessine aucun pli et ne laisse voir aucune forme, les femmes jetaient une sorte d'écharpe extrêmement légère et dont les coins ornés d'un petit gland retombaient en pointe, comme on peut le voir dans la figure 355, tirée d'un vase grec.

Fig. 355. — Vêtement à manches courtes.

Ces robes à grands dessins et qui, dans les monuments, paraissent toujours dépourvues de plis, apparaissent fréquemment sur les vases grecs, mais nous sommes portés à croire que c'est un costume originaire d'Orient. Nous manquons malheureusement de renseignements sur le costume des femmes en Assyrie et en Perse, mais nous avons donné déjà à propos de l'Égypte des robes tout à fait analogues à celles que présente la figure 356.

Une autre particularité de cette figure, c'est le capuchon, dont la forme apparaît rarement sur les monuments antiques; mais il faut

surtout signaler ces deux longs appendices qui descendent de l'épaule en guise de manche et dont la destination pratique est assez difficile à expliquer.

Fig. 356. — Vêtement à dessins.

Les vêtements transparents—. Les monuments nous montrent quelquefois des femmes dont le vêtement est tellement léger, tellement transparent, qu'on voit les formes du corps absolument comme si elles étaient nues; ces femmes sont presque toujours représentées lorsqu'elles se livrent à l'exercice de la danse (fig. 357). Ce sont les femmes d'Ionie, les courtisanes qu'on faisait venir dans les repas pour égayer les convives. Telles sont les danseuses du vase Borghèse; celles d'Herculanum et bien d'autres figures du même genre, qu'on voit sur les murailles des appartements pompéiens. Elles font également partie du joyeux cortége de Bacchus, et les sculpteurs aiment à les représenter jouant du tambourin ou des castagnettes. Les voiles transparents et légers dont elles sont vêtues se fabriquaient dans l'Asie Mineure et principalement dans l'île de Cos, dont les habitants se livraient presque tous à cette industrie.

Costumes divers. — Nous avons déjà montré, en parlant des robes à dessins, des vêtements qui diffèrent complétement par leur allure de ceux qu'on rencontre sur les monuments réputés classiques. Ces costumes, de même que ceux dont nous allons nous occuper, se trouvent exclusivement sur les peintures de vase; et, comme on ne les voit jamais sur les statues, les peintres qui traitent des sujets tirés de l'histoire ancienne, et qui, la plupart du temps, ne connaissent de l'antiquité que les modèles dont on dessine les moulages aux écoles, n'ont jamais songé à en donner la représentation dans leurs tableaux. Il faut dire que l'étrangeté, je pourrais même dire la bizarrerie, de quelques-uns des costumes dont je parle, pourrait, au premier abord, effaroucher ceux qui, dans leurs ouvrages, cherchent avant tout la grande allure des œuvres classiques. Cependant la représentation de scènes antiques sous une forme qui, jusqu'à présent, est restée l'apanage à peu près exclusif des érudits, pourrait se prêter à certaines interprétations pittoresques, et elle aurait tout au moins l'avantage de nous montrer, en dehors de l'antiquité officielle, une autre antiquité toute différente, mais qui n'est pas moins exacte.

Fig. 357. — Robe transparente.
(Danseuse du vase Borghèse.)

Il y a, en effet, deux manières d'étudier le vêtement des Grecs : sur les statues et les bas-reliefs, ou bien sur les vases peints. Le vêtement qu'on voit sur les statues se trouve également sur les vases, mais ceux-ci présentent en outre une foule de costumes que la sculpture n'a jamais figurées. Cette différence est facile à expliquer : nous élevons comme les anciens des statues à nos hommes illustres; et, si on réunissait dans une vaste galerie toutes les statues qu'on a sculptées

dans le siècle présent, d'après des contemporains, nous y trouverions le vêtement des hommes d'état, des savants, des jurisconsultes, mais nous n'aurions aucun renseignement sur les costumes qui se portent à la campagne et surtout dans les provinces éloignées des grands centres. Si vous voulez voir le bonnet des Alsaciennes, la culotte des Bretons, le béret des Basques, les guêtres du montagnard, c'est dans les tableaux de genre qu'il faut les chercher et non dans les statues. Or les statues des anciens répondent exactement aux nôtres, tandis que les représentations des vases répondent à nos tableaux de chevalet; elles sont même les seuls documents que nous puissions consulter, puisqu'il n'est resté aucune peinture antique d'un caractère intime, celles qu'on a retrouvées à Pompéi appartenant presque toutes à un art purement décoratif.

Dans tous les cas, les costumes représentés sur les vases montrent une forme du vêtement beaucoup plus ancienne que celle qui est figurée sur les statues, par la raison que la fabrication des vases remonte à une époque antérieure à celle où ont été faites la plupart des statues que nous connaissons. La figure 358 montre des personnages

Fig. 358. — Personnages étrusques.

vêtues de peaux de bêtes ou tout au moins de vêtements qui imitent les peaux d'animaux dont les hommes se couvraient primitivement.

Les figures 359 et 360 qui représentent, l'une un joueur de cithare, l'autre un joueur de flûte, sont remarquables par la physio-

nomie tout asiatique des personnages. L'étoffe épaisse et dépourvue de plis dont leur vêtement est formé, les franges du bas, les grandes bandes semées de rosaces qui rayent transversalement la robe, sont des caractères qui rappellent les monuments assyriens. Ce vêtement

Joueur de cithare et joueur de flûte.

a-t-il été porté par la population grecque à une certaine époque? Appartenait-il en propre à des corporations de musiciens venus d'Asie? C'est ce qu'il serait sans doute difficile d'établir d'une manière positive, mais remarquons en passant que le vêtement de ces deux personnages offre de grandes analogies dans l'apparence extérieure, mais qu'ils ne le portent pas de la même manière. Le joueur de flûte a le bras droit complétement dégagé de son manteau qui repasse par-dessous, tandis que, dans le joueur de cithare, le vêtement couvre tout le corps en venant s'attacher autour du cou, et laisse voir sur le côté une ouverture par laquelle le bras est passé, ce qui est tout à fait contraire aux habitudes des Grecs.

Il faut croire toutefois que les musiciens échappaient souvent aux

habitudes reçues, car voici encore une joueuse de flûte (fig. 361) qui, par-dessus sa longue tunique descendant jusqu'aux pieds, porte un pardessus à carreaux avec une ouverture sans manches, mais garnie de lisérés, pour laisser passer les bras.

Fig. 361. — Joueuse de flûte.

Fig. 362. — Femme portant une corbeille

La figure 362 montre une femme qui porte sur la tête une corbeille de fruits et de fleurs, tandis que, dans ses mains, elle tient un vase et une couronne. Ce qu'elle offre de particulier dans son vêtement, dont l'ensemble ne diffère pas essentiellement de ceux que nous avons vus précédemment, ce sont des espèces de bretelles qui partent des épaules et vont se fixer à la ceinture en se croisant sur la poitrine. Ces bretelles, d'ailleurs, figurent ici comme un simple ornement, et il ne semble pas qu'elles aient pour mission de fixer une partie quelconque du vêtement.

Ce qui frappe aussi quelquefois dans les costumes qu'on voit sur les vases, c'est le rapport qu'ils présentent souvent avec ceux qu'on portait au moyen âge. Voici, par exemple (fig. 363), une casquette qui n'aurait étonné personne au temps de Louis XI. Ce personnage est un Mercure, portant le caducée qui, dans les temps héroïques, était l'emblème des ambassadeurs, et qui est devenu celui du messager des dieux. Son

pallium n'offre rien de particulier, mais nous appellerons l'attention sur ses bottines retroussées par le haut, comme dans la figure 358.

Fig. 363. — Un ambassadeur.

Voici maintenant (fig. 364) un personnage qu'on prendrait au premier abord pour un page suivant sa châtelaine, ou plutôt encore pour une femme jouant le rôle de page. C'est une femme, en effet, qui est représentée ici ; seulement, cette femme est une amazone, dont le costume ne rappelle en rien celui que la tradition attribue à ces héroïnes. Elle est prise dans un superbe vase du Louvre, connu sous le nom de vase d'Androcidès. Du même vase est tirée la petite scène représentée sur la figure 365. On y voit deux amazones vêtues tout autrement que la précédente, et dont l'une, qui paraît être d'une extrême jeunesse, est montée sur un cheval, tandis que l'autre, qui est d'une beaucoup plus grande taille, marche devant en tenant une lance. Le casque placé en bas de la figure est d'une forme très-déterminée qui permet de le rattacher à une époque peu éloignée de celle où Pisistrate usurpa le pouvoir à Athènes. Mais les vêtements que le peintre de vase a donné à ses figures sont-ils la reproduction de ceux qu'on portait de son temps? C'est ce qu'il est difficile de dire d'une manière positive ; la scène représentée se rattachait à une légende d'une date fort ancienne, mais qui, à ce moment, était très populaire. Il est probable néanmoins que si le costume a été arrangé pour la circonstance, il n'est pas non plus de pure fantaisie et qu'il devait rappeler d'assez près les vêtements qu'on portait à l'époque où le vase a été exécuté. Quand les peintres du XIVe siècle représentent des scènes de la Passion, ils ne manquent pas de donner à leurs personnages les vêtements qu'ils voyaient à leurs contemporains, par la raison qu'ils n'ont pas l'idée d'un vêtement ayant une autre forme. Il est

Fig. 364. — Figure du vase d'Androcidès

bien probable qu'il en était de même pour les peintres de vases, et il n'y a aucune témérité à supposer que le justaucorps représenté sur

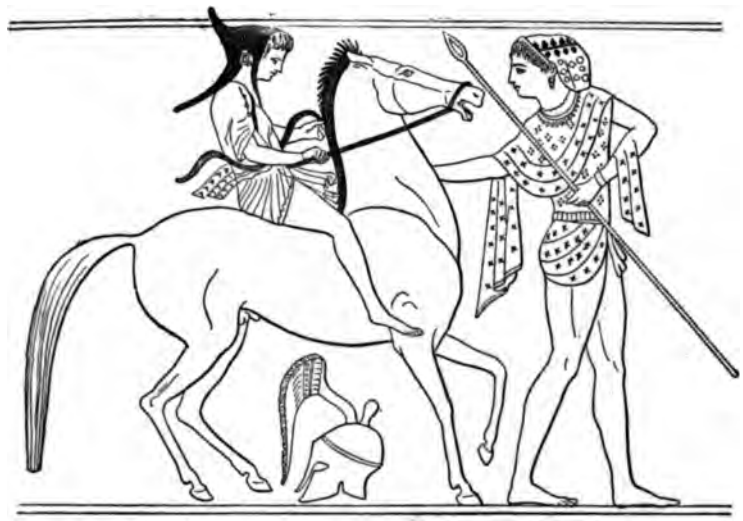

Fig. 365. — Scène du vase d'Androcidès.

la figure 364 et le petit capuchon de forme singulière, dont est coiffée la jeune fille à cheval de la figure 365, reproduisent des formes de vêtements qui existaient dans une époque antérieure aux guerres médiques. Une autre remarque à propos de ces figures : ces amazones ont des boucles d'oreilles, et ce bijou apparaît rarement dans les monuments d'une date postérieure où ces héroïnes sont représentées.

IV

LE COSTUME ROMAIN

La toge. — La tunique. — Le vêtement des femmes.
Le costume étrusque.

La toge. — La toge est le vêtement distinctif du citoyen romain. Quelles que fussent sa classe et sa position sociale, il y avait droit et il était fier de la porter. Un étranger ne pouvait pas se vêtir de la toge, et quand un Romain, par le bannissement, avait perdu le droit de cité, il devait la quitter; tant qu'il était citoyen romain, il la gardait même en pays étranger. Les esclaves n'avaient pas la toge, parce qu'ils n'étaient pas citoyens.

La toge ne se portait pas dans toutes les circonstances de la vie : vêtement pacifique, on devait l'abandonner quand on partait à la guerre; vêtement incommode pour les mouvements, on le quittait à table pour mettre la *synthèse*, et les travailleurs, lorsqu'ils étaient à l'ouvrage, ne gardaient que la *tunique*. Originairement, la toge était en laine; mais, à la fin de l'empire, on en fit de diverses étoffes. La couleur naturelle de la laine était primitivement celle de la toge. Mais les pauvres employaient une laine sombre et foncée pour éviter les dépenses de blanchissages fréquents (*pulla vestis*). En revanche, les riches portèrent des toges d'une extrême blancheur, et on employait, pour en augmenter l'éclat, des préparations spéciales. Ceux qui briguaient une charge devant le peuple se présentaient couverts d'une toge très-blanche : on les appelait, à cause de cela, *candidati* (vêtus de blanc) ou *candidats*. La toge de l'empereur était de pourpre.

La toge vient des Étrusques; mais la forme et la grandeur de ce vêtement a beaucoup varié, ainsi que la manière de l'ajuster. Dans les temps primitifs, la toge se mettait directement sur la peau et sans tunique. Quelques monuments nous autorisent à penser que la draperie que les peuples de l'Italie ancienne portaient comme vêtement de dessus ressemblait beaucoup au pallium des Grecs. La figure 366 montre cette draperie sur un personnage vu de dos, et dont l'épaule et le bras droit sont nus. Elle est bordée d'une riche broderie et retombe par derrière en plis abondants. Les deux épaules sont couvertes dans

la figure 367; et, ici, le pan de la draperie, au lieu d'être rejeté en arrière, passe sur l'épaule gauche et descend en grands plis droits par devant. Pour la manière de porter ce vêtement, nous ne pouvons que renvoyer à ce qui a été dit plus haut à propos de la draperie grecque avec laquelle celle-ci présente une parfaite analogie.

Cette draperie est-elle une toge? Il est permis d'en douter, puisque la nature des plis semble indiquer une draperie rectangulaire comme

Fig. 366. — Vêtement de dessus. Vu de dos.

Fig. 367. — Vêtement de dessus. Vu de côté.

le pallium, tandis que, suivant Denys d'Halicarnasse, la toge avait la forme d'un demi-cercle. Au reste, quoique la toge soit représentée sur un très-grand nombre de monuments, il y a beaucoup d'incertitude sur l'histoire de ce vêtement. Chez les Étrusques, la toge était fort petite et ne pourrait, dans aucun cas, produire les beaux plis que nous voyons sur les statues de l'époque impériale. Quand on posait la toge sur le dos, on s'arrangeait de façon à donner un peu plus d'étendue au côté que tenait la main droite qu'à celui qui était pris par la main gauche. Lorsque le vêtement était ainsi posé sur le derrière du cou, de manière que les deux extrémités pendissent verticalement par devant, on relevait le côté droit sous le menton et on le rejetait par-dessus l'épaule gauche; on pouvait avoir ainsi une toge qui enveloppait complétement l'individu comme un manteau. Mais, plus habituellement, on la faisait passer par-dessous l'aisselle droite avant de la rejeter sur l'épaule

gauche, de manière à conserver au bras droit la liberté de ses mouvements.

C'est exactement le mouvement que nous a montré le personnage représenté sur la figure 366.

Cette petite toge, qui est celle des Étrusques, n'apparaît jamais dans la période impériale : c'est celle qu'on désigne communément sous le nom de *toga restricta*.

Comment ce vêtement étriqué s'est-il transformé pour devenir l'ample toge des sénateurs romains ? Les monuments de l'époque intermédiaire nous font malheureusement défaut sur cette période. Nous savons seulement que la toge a été, dès le début, le vêtement national des Romains et n'a jamais cessé de l'être. Sous Auguste, la toge prend un caractère monumental, comme la perruque au temps de Louis XIV ; mais ce vêtement ample et superbe n'est assurément pas commode, car la masse du peuple tend de plus en plus à adopter les costumes importés de l'étranger et la toge, que tous les citoyens continuent à avoir le droit de porter, devient peu à peu, comme la robe de nos magistrats, l'apanage à peu près exclusif de ceux qui briguent ou qui exercent les fonctions publiques. Car il ne faut pas s'y tromper : si les statues qui représentent des Romains sont toujours drapées de la toge, c'est qu'elle est demeurée le costume national ; mais elle n'est pas pour cela le costume habituel. Dans les rues de Rome, ceux qui portent la toge sont ceux qui se rendent au Forum ou ceux qui vont rendre visite à quelques personnages puissants ; mais les autres sont bien plus nombreux, et on se ferait une idée très fausse de la population romaine si on la jugeait d'après les statues. Pour qu'un pareil vêtement pût être porté à l'habitude, il faudrait supposer un climat où il ne ferait jamais chaud, car la toge devait rendre cette chaleur insupportable ; où il ne pleuvrait pas, car ce long vêtement qui traîne jusqu'à terre s'emplirait immédiatement de boue ; où il n'y aurait pas de vent, car si le vent s'engouffrait dans les plis de la toge, il serait impossible d'avancer, etc. Aussi les hommes en toge se faisaient porter en litière quand ils allaient dans un quartier éloigné ; ils se promenaient gravement sous les portiques, mais ils ne formaient pas, sous l'Empire du moins, les foules qui circulent dans les rues d'une grande ville ou qui en encombrent les places.

Il ne s'agit ici que de l'époque impériale, car il est très-possible que, sous la république, la toge ait été un vêtement habituel. C'est même une chose assez probable, si l'on considère l'orgueil des Romains et

l'importance qu'ils attachaient au costume national. Mais, sous la république, la toge n'était pas telle que nous la montrent les statues, qui datent presque toutes de l'époque impériale. Nous avons vu que, dans l'origine, la toge était un vêtement d'une dimension assez restreinte : elle s'est agrandie peu à peu sans qu'on puisse préciser comment et quand elle a subi ses principales transformations, puisque les monuments font défaut. Aussi, quoique tout le monde connaisse l'effet que produit la toge sur les statues et la manière dont on l'ajustait, on n'est pas du tout d'accord sur sa coupe et sur la forme qu'elle prenait étant déployée. Les uns y voient un demi-cercle, qui reproduisait à peu près la toge étrusque sur une échelle beaucoup plus grande ; les autres veulent que la toge, étendue à terre, ait eu la forme d'un cercle complet, et, à l'exception de la forme carrée, que personne ne peut admettre, on ne s'entend aucunement sur le plan qu'il convient de donner à la toge. Les érudits invoquent, à l'appui de leur opinion, des textes qui paraissent souvent spécieux ; mais les artistes dramatiques, qui ont bien aussi une certaine compétence dans la question, puisqu'ils sont obligés de mettre eux-mêmes la toge, sont souvent en désaccord avec eux. Talma avait sur ce sujet des idées tout à fait personnelles.

Quant à la manière de porter la toge et de lui faire produire les magnifiques effets que nous voyons dans la statuaire, il est bien certain qu'elle présentait quelques complications, puisque les élégants de Rome mettaient un temps infini à en ajuster les plis. Il fallait, en effet, commencer par poser un pan de la toge sur l'épaule gauche, de manière qu'un tiers environ de la longueur totale retombât par devant jusqu'aux pieds et couvrît entièrement le côté gauche. Le reste de la draperie était ensuite passé derrière le dos et sous le bras droit ; alors, en la pliant en deux par le milieu, on couvrait tout le devant du corps et on rejetait le reste par-dessus l'épaule gauche (fig. 368), de manière que le pan de la toge retombât par derrière jusqu'aux talons. Cette longueur démesurée des pans de la toge était quelquefois embarrassante et exposait même à des chutes, comme on le voit dans cette phrase de Suétone : « Caïus sortit si brusquement de l'assemblée, qu'en marchant sur un pan de sa robe, il tomba du haut des degrés. » (*Caligula*, XXXV.) Aussi il était d'usage de relever la toge avec le bras.

La toge devait être d'un grand effet à la tribune, et les orateurs mettaient le plus grand soin à la porter convenablement : les plis qu'elle faisait n'étaient pas indifférents, et Quintilien, dans son *Institu-*

tion de l'orateur, appelle sur ce point l'attention de ceux qui veulent parler en public. « A l'égard de la robe, dit-il, je veux qu'elle soit bien taillée et bien arrondie, autrement elle grimacera de tous côtés. Elle doit descendre par devant jusqu'au bas de la jambe. Un grand pli dans le milieu aura fort bonne grâce, pourvu qu'il commence un peu au-dessus de l'extrémité de la robe; du moins il ne doit jamais descendre plus bas. Cet autre pli, qui prend par-dessous l'épaule droite, va gagner la gauche et qui traverse la poitrine en manière de baudrier, ne doit être ni assez serré pour brider le corps ni assez lâche pour s'échapper. Le pan de robe qui se met ensuite sur le bras gauche doit être immédiatement au-dessous du pli. Il en aura plus de grâce et tiendra mieux. »

Fig. 368. — La toge romaine.

Il y avait plusieurs espèces de toges : la *toge prétexte*, qui était portée par les enfants libres, ainsi que par les principaux magistrats. Cette toge ne diffère de la toge ordinaire que par une bordure de pourpre que ne représentent pas les statues. Enfin il y avait une toge ornée de broderies que portaient les consuls dans le triomphe, et qu'on voit apparaître dans les diptyques consulaires de la fin de l'empire. Nous l'avons donnée dans le tome Ier, figure 471.

Enfin, les empereurs portaient une toge de pourpre nommée *trabée*.

La tunique. — La tunique des Romains est un vêtement de dessous qui était porté directement sur le corps et que les femmes mettaient aussi bien que les hommes. Primitivement, la tunique était sans manches, comme le chiton des Grecs ; on y mit ensuite des manches courtes qui ne descendaient pas jusqu'aux coudes.

Dans la figure 369, où nous voyons des boulangers qui pétrissent le pain, celui qui est près de l'âne porte la tunique à manches courtes

dont nous parlons. Ce costume, qui était celui des artisans, n'apparaît pas fréquemment sur les monuments. Les classes supérieures portaient aussi cette tunique, mais seulement comme vêtement de dessous. Plus tard, on porta la tunique à manches longues ; mais ce vêtement, qui finit par devenir assez fréquent sous l'empire, fut longtemps remarqué comme une marque de mollesse.

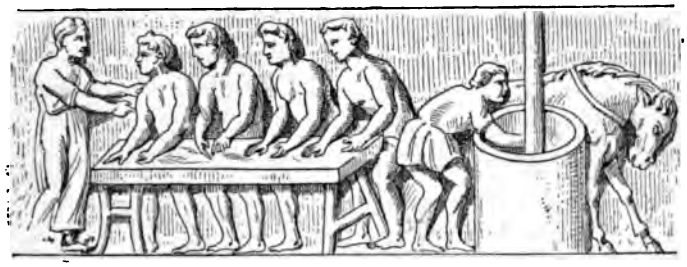

Fig. 369. — Boulangers romains.

La tunique primitive ne devait pas descendre plus bas que le genou ; mais lorsqu'on y adapta des manches longues, on la fit descendre jusqu'au milieu de la jambe.

« Autrefois, dit Aulu-Gelle, à Rome et dans tout le Latium, il eût été honteux pour un homme de se servir de ces tuniques dont les manches, descendant jusqu'aux bras, couvrent la main jusqu'aux doigts. Les femmes seules portaient par décence les vêtements longs et amples, pour dérober aux regards leurs bras et leurs jambes. Les hommes ne portaient d'abord qu'une simple toge sans tunique ; ensuite, ils firent usage de ces tuniques serrées et courtes qui ne dépassaient pas les épaules. Plein de respect pour cette simplicité antique, P. Scipion l'Africain, fils de Paul-Émile, homme doué de tous les talents honorables et de toutes les vertus, reprenait un jour P. Sulpicius Gallus pour ses mœurs efféminées, et il lui reprochait entre autres choses de porter des tuniques dont les manches descendaient sur les mains. Voici ses propres paroles : « Que dire de celui qui, tous les jours, se « couvre de parfums, s'occupe de sa toilette devant un miroir, qui « s'arrache la barbe, s'épile les jambes et porte pour vêtement une « robe à longues manches. Douterez-vous qu'il n'ait fait ce que font « d'ordinaire les plus infâmes débauchés. » Virgile blâme aussi les tuniques de cette espèce comme ne convenant qu'aux femmes et indignes d'un homme : « Vos tuniques ont des manches longues et vos mitres

« sont attachées sous le menton par des bandelettes. Enfin, lorsque « Quintus Ennius appelle les jeunes Carthaginois une *jeunesse en* « *tunique*, ce n'est pas sans l'intention de les flétrir. »

Outre la toge, qui est le costume du citoyen, et la tunique, qui est un vêtement de dessous, nous trouvons des vêtements qui ne figurent presque sur aucun monument, mais qui étaient employés très-fréquemment par les Romains. En voyage, par exemple, on portait la *pénule*, espèce de manteau sans manches, fermé jusqu'en haut par des points de couture, et qui était pourvu d'un capuchon. Dans son plaidoyer en faveur de Milon, Cicéron dit que son client était vêtu d'une pénule et s'appuie sur ce fait pour prouver qu'il n'a pu attaquer Clodius. En effet, ce vêtement devait être fort incommode pour la liberté des mouvements.

La *lacerne*, manteau ouvert par devant et fixé sur l'épaule par une agrafe, était également fort employée. On la mettait quelquefois par-dessus la toge, lorsqu'il pleuvait. Ce vêtement était également pourvu d'un capuchon. Les auteurs parlent fréquemment de ces vêtements; mais, sur les monuments, les Romains apparaissent toujours vêtus de la tunique et de la toge.

Le vêtement des femmes. — La tunique servait de vêtement de dessous aux femmes comme aux hommes; mais, au lieu de s'arrêter au-dessus du genou, elle descendait jusqu'aux pieds. Primitivement la tunique était toujours en laine, et ce fut seulement lorsque les relations avec l'Égypte devinrent plus fréquentes qu'on commença à porter des tuniques de lin.

Parmi les vêtements de dessus, le vêtement national était la *stole*, qui était pour les femmes à peu près ce qu'était la toge pour les hommes.

La stole est une longue robe, quelquefois pourvue de manches, qui se plaçait par-dessus la tunique. Un ample manteau, qui ne laissait pas voir la taille, était ordinairement jeté par-dessus cette robe, en sorte que les dames romaines, lorsqu'elles étaient à la promenade, étaient à peu près invisibles. La figure elle-même, la seule partie qui fût découverte, était en partie masquée par le voile que les Romaines portaient presque toujours.

La statue d'Agrippine, que reproduit la figure 370, nous montre le vêtement que porte une dame romaine dans son appartement. Elle est assise et la robe de dessous apparaît dans la partie supérieure du

corps, où l'on voit très-bien la disposition des manches, qui ne descendent pas plus bas que le coude, et du vêtement de dessus, qui entoure les membres inférieurs. Si la femme se levait, elle ajustait

Fig. 370. — Statue d'Agrippine.

sa draperie d'une autre manière pour en couvrir ses épaules, et la figure 371 va nous montrer comment on doit s'y prendre. Elle commence par jeter sur son bras gauche un pan du manteau; il passe ensuite sous le bras droit, pour revenir par derrière le corps sur l'épaule gauche, et, en retombant, il recouvrirait la main et tout le bras gauche si, par un mouvement plein d'élégance, la jeune fille ne retenait la draperie avec la main droite. Il faut observer que, sous cette draperie, la jeune fille romaine porte une tunique longue qui motive les plis serrés qui recouvrent les jambes, et ceux de l'épaule droite.

Nous allons voir maintenant comment se présente la femme romaine lorsqu'elle a le haut du corps enveloppé dans son vêtement de dessus. Une statue du musée de Naples, la femme de Balbus, représentée sur la figure 372, nous montre une femme romaine avec son manteau le

plus ample. Après avoir jeté sa draperie autour de son corps, de manière qu'elle redescende presque jusqu'aux talons, elle a dégagé sa main droite avec un mouvement qui rappelle celui de la statue d'Aristide, dont nous avons parlé à propos du costume grec, et que nous avons reproduit plus haut dans la figure 330. Il suffit de voir ces deux figures à côté l'une de l'autre pour comprendre que le manteau des dames romaines, qui est quelquefois appelé *palla*, présente les plus grands rapports avec le pallium des Grecs et devait s'ajuster de la même manière. Quelquefois il est bordé de franges, comme nous le montre la statue de Julie (fig. 373); mais sa forme générale est exactement la même.

Fig. 371. — Jeune fille romaine.

Ce vêtement est celui qu'on voit le plus ordinairement représenté. Voici maintenant (fig. 374) un costume qui est peut-être unique sur les monuments, mais auquel pourtant plusieurs auteurs anciens paraissent faire allusion. Sa longue tunique à manches courtes est recouverte d'un manteau d'une forme particulière qui est d'origine lacédémonienne, c'était primitivement une sorte de sac percé d'un trou par lequel on passait la tête ; plus tard, on y mit aussi des ouvertures pour les bras. C'était un vêtement de voyage qu'on employait pour se préserver du froid ou de la pluie, et qui était quelquefois fait avec une peau dont les poils se mettaient à l'extérieur. Les soldats le portaient fréquemment lorsqu'ils allaient en campagne, mais les femmes en usaient bien rarement : toutefois, comme cette statue représente Diane, il n'est pas déplacé sur la déesse de la chasse.

Les vêtements des femmes étaient des couleurs les plus variées, surtout sous l'empire, et la foule, qui circulait sous les portiques ou dans les promenades publiques, devait offrir un aspect des plus bigarrés. Tous les auteurs anciens sont d'accord sur ce point. Voici d'abord ce que dit Ovide dans son poëme sur l'*Art d'aimer :*

« Je ne veux point d'étoffes tissées d'or ni de laine trempée deux fois dans la pourpre de Tyr. Lorsque nous possédons tant de belles couleurs

d'un moindre prix, quelle est cette fureur de porter tout son revenu sur son corps? Nous avons la couleur du ciel lorsqu'il est sans nuage,

Fig. 372. — Femme. (Famille Balbus.)

Fig. 373. — Julie en Cerès.

lorsque la chaude haleine de l'autan n'amène pas la pluie. Nous avons celle de ce bélier, qui jadis servit à Phryxus et à Hellé, pour échapper aux artifices d'Ino. Celle-ci, qui imite le reflet des eaux, en a aussi tiré son nom ; je croirais volontiers que les nymphes en sont revêtues. Celle-là imite le safran ; c'est la couleur dont se couvre la déesse qui verse la rosée, lorsqu'elle attelle ses coursiers qui ramènent le jour. L'une nous rappelle les myrtes de Paphos, l'autre la pourpre de l'améthyste ou la rose pâlissante, ou la grue de Thrace. Nous avons encore celle de vos châtaignes, Amaryllis, et celle des vertes amandes. La cire même a aussi donné son nom aux étoffes. Autant la terre produit des fleurs différentes lorsque, au retour du printemps, la vigne se couvre de bourgeons et le triste hiver disparaît, autant ou plus encore la laine prend diverses couleurs. »

Les vêtements portaient souvent des noms différents, suivant la couleur dont ils étaient teints, ce qui fait que les auteurs anciens emploient très souvent, en parlant du costume, des termes qui n'impliquent nullement une différence dans la forme du vêtement, mais seulement dans la teinte. « Et ces femmes, dit Plaute, quels nouveaux noms n'inventent-elles pas tous les ans? La tunique transparente, la grosse tunique, la robe à franges, la chemisette, la robe brodée, la jaune souci, la safran, la jupe de toile ou de gaze, la robe montante, la négligée, la royale, l'étrangère, la vert de mer, la festonnée, la jaune de cire, la jaune de miel et tant de fariboles. Elles ont été jusqu'à prendre un nom de chien! N'ont-elles pas leurs laconiennes? (les chiens laconiens avaient le poil fauve.) Et c'est pour tous ces beaux noms que les hommes en viennent à vendre leurs biens à l'encan. »

Fig. 374. — Zingarella.

Les Pères de l'Église se sont, à leur tour, élevés contre la recherche des couleurs dans le vêtement : « Il faut, dit saint Clément d'Alexandrie, rejeter les couleurs éclatantes ; elles sont inutiles et attirent à la corruption de ceux qui s'en parent de justes reproches. Ces vêtements magnifiques n'ont rien de plus que les autres pour défendre contre le froid. Toutes ces innombrables couleurs de mille sortes différentes sont le fruit d'une pensée pernicieuse qui détourne les vêtements de leur usage naturel pour les faire servir seulement aux plaisirs des yeux. Loin de nous donc tous les habits où brille l'or, où la richesse des couleurs se mêle à celle des parfums, et sur lesquelles sont imprimées les trompeuses images des fleurs, des plantes et des animaux. »

Le même écrivain dit encore un peu plus loin : « Je loue et j'admire

l'ancienne république de Lacédémone, qui permettait aux seules femmes débauchées les habits de pourpre et les ornements d'or; car, par cette seule raison qu'elle les permettait aux courtisanes, elle empêchait les femmes chastes de les porter. Les archontes d'Athènes, au contraire, ville corrompue et efféminée, foulant aux pieds leur dignité d'hommes et de magistrats, n'avaient pas honte de porter des robes traînantes d'une étoffe précieuse, et de mêler des cigales d'or dans leur chevelure; accusant ainsi, par l'insolence de leur faste, leur corruption et leurs vices. Une folle émulation s'empara bientôt des peuples d'Ionie, qui imitèrent ces modes impures, et dont Homère peint la mollesse par l'épithète de peuples aux robes traînantes, qui lui sert à les désigner. »

Le costume étrusque. — Ce qui frappe tout d'abord dans les plus anciens monuments étrusques, c'est leur caractère absolument

Fig. 375.

Fig. 376.

Femme étrusque.

oriental. Il suffirait, pour s'en convaincre, de regarder le fameux sarcophage du Louvre, que nous avons reproduit plus haut (fig. 510, t. Ier) et qu'on a longtemps désigné sous le nom de tombeau lydien, à cause de la ressemblance qu'on trouvait entre les figures qui le décorent et

celles du même genre qui ont été découvertes en Asie Mineure. Cette influence de l'Asie s'est effacée plus tard devant le goût nouveau importé de la Grèce, et dont on constate la présence sur les monuments d'une date postérieure.

Enfin, les derniers ouvrages des Étrusques se fondent absolument avec ceux des Romains et, avant l'Empire, l'individualité de ce peuple a déjà complétement disparu.

Le bonnet conique représenté sur un petit bronze étrusque (fig. 375-376) a une apparence tout à fait asiatique. Le personnage porte comme vêtement de dessous une robe étoilée dont les manches ne descendent pas plus bas que le coude, et, comme vêtement de dessus, une espèce d'écharpe jetée sur les épaules comme un châle. Par devant, les deux bouts de ce petit manteau ne vont pas beaucoup au-dessous des seins; mais, par derrière, il descend jusque vers le milieu des jambes. Aucune ceinture ne rattache la robe de dessous autour du corps, et l'on peut observer la même chose sur la figure 377; mais, ici, le manteau, ou vêtement de dessus, est beaucoup plus grand : il est ramené sur la tête en manière de capuchon, et, après avoir couvert les épaules comme avec une pèlerine, il redescend par derrière jusqu'au-dessus des talons. Les chaussures de cette figure sont extrêmement curieuses : elles sont formées de sandales beaucoup plus longues que le pied lui-même, en sorte que la semelle se projette en avant bien au delà des orteils et fait songer aux interminables patins que chaussent les Lapons, pour franchir avec rapidité d'immenses étendues neigeuses. Mais ce genre de chaussure ne doit pas offrir les mêmes qualités pour la marche.

Fig. 377. — Femme étrusque.

V

LA COIFFURE

La coiffure égyptienne.
La coiffure en Grèce. — La coiffure a Rome. — Les bonnets.

La coiffure égyptienne. — Les dames égyptiennes portaient en général les cheveux longs et nattés. La coiffure, par derrière, consistait en un long cordon de cheveux retombant sur le dos, tandis que d'autres cordons de la même longueur pendaient de chaque côté sur les épaules, ou bien descendaient sur la poitrine; les cheveux étaient disposés en triple natte dont on laissait quelquefois le bout libre; mais plus ordinairement on reliait ensemble deux ou trois nattes au moyen d'un cordon de laine placé à l'extrémité. Autour de la tête on attachait quelquefois un filet comme ornement, et un bouton ou une fleur de lotus revenait sur le front en manière de ferronnière. Les nattes tombant sur les côtés étaient retenues par un peigne ou une bande ornée de différentes manières et quelquefois une épingle les serrait par devant. On a retrouvé un grand nombre de momies nattées de cette façon et dont les cheveux étaient parfaitement conservés.

Fig. 378. — Coiffure égyptienne.

Fig. 379. — Coiffure égyptienne.

Les grandes perruques portées par des personnages royaux n'empêchent pas l'aspic, emblème des Pharaons, de se dresser en avant du front, comme nous le voyons dans les figures 378 et 379.

Les Égyptiens rasaient la tête de leurs enfants dès le plus bas âge, laissant seulement quelques boucles sur le front, sur les côtés et par derrière, et ceux-ci allaient ainsi au soleil ardent de leur pays avec la tête entièrement nue. Les paysans travaillaient également nu-tête dans les champs; cependant on en voit quelquefois qui portent des espèces de bonnets, tantôt larges, tantôt serrés autour de la tête, mais cet usage est en somme assez rare. Presque tout le monde allait tête nue, et c'est à cette habitude qu'Hérodote attribue la dureté du crâne des Égyptiens comparé à celui des autres peuples. « J'ai vu là, dit-il, en parlant du champ de bataille qu'il visite, une chose très-surprenante que les habitants m'ont signalée. Les ossements de ceux qui de chaque côté sont morts dans ce combat, gisent séparés (ceux des Perses d'une part, ceux des Égyptiens de l'autre, à la même distance qu'avant de se prendre corps à corps), et les crânes des Perses sont si faibles que, si tu veux les frapper avec un petit caillou tu les perces; ceux des Égyptiens, au contraire, sont si durs que tu les romprais difficilement avec une grosse pierre. Ils m'en ont donné le motif, et je n'ai pas eu de peine à les croire : c'est que les Égyptiens commencent, tout enfants, à se raser la tête, et que leur crâne s'épaissit par l'action du soleil. La même cause conserve leur chevelure; en effet, nulle part on ne verrait si peu de chauves qu'en Égypte. Voilà donc pourquoi leur crâne est si dur. Celui des Perses, au contraire, n'a point de force, parce qu'ils se tiennent à l'ombre dès le jeune âge en portant des tiares de laine foulée. J'ai vu ces choses comme elles sont, et j'ai fait la même remarque à Paprémis sur ceux qui, avec Achémène, fils de Darius, ont été tués par Inare le Libyen. »

En Égypte, où tout le monde se rasait, les perruques et les fausses tresses étaient extrêmement usitées. C'était un préservatif contre l'ardeur du soleil, et la perruque équivalait au turban actuel des Orientaux; aussi, dans la classe aisée, les hommes et les femmes en portaient. Seulement on sait que les hommes étaient toujours rasés et on n'a pas la même certitude pour les femmes. Wilkinson soutient qu'elles gardaient leurs cheveux et M. Mariette a remarqué que, sur une statue de femme, à Boulaq, le sculpteur a montré des cheveux qui s'échappent de la perruque et s'avancent sur le front.

Les Égyptiens prenaient le plus grand soin de cette chevelure artificielle qu'ils divisaient en une multitude de mèches très-fines habituellement roulées en spirale; quelquefois aussi ils en formaient des tresses étagées en plusieurs rangs très-serrés et parfaitement réguliers. Leur

système de coiffure était en général extrêmement compliqué et devait demander un temps fort long et une patience extraordinaire. Aussi on comprend qu'ils aient eu la plupart du temps recours à des chevelures artificielles. On a retrouvé dans les tombeaux un assez grand nombre de perruques.

Les perruques ont naturellement beaucoup varié dans leurs formes; le plus souvent, elles sont courtes et à boucles carrées sous l'ancien empire, tandis que, sous le nouveau, elles sont beaucoup plus longues: le sommet est bouclé et des nattes descendent sur les épaules. Les grands musées d'Europe, et notamment le *British Museum*, en possèdent de ce genre (fig. 380).

Fig. 380.
Perruque égyptienne.

Les Égyptiens ne portaient pas leur barbe, c'est un fait affirmé par la Bible, par Hérodote et Diodore de Sicile; aussi les monuments nous les montrent toujours rasés, et on sait qu'ils imposaient cette habitude aux étrangers qu'ils prenaient à leur service.

Les dieux et les rois, qui, en Égypte, sont toujours assimilés aux dieux, ont le menton orné d'une barbiche postiche qui est assez généralement carrée par le bas; mais cet insigne a un caractère absolument sacré et n'implique nullement une mode ayant existé chez les Égyptiens.

Par suite de l'usage, universellement répandu, de se raser la barbe et les cheveux, les barbiers pullulaient en Égypte et y formaient une corporation extrêmement nombreuse. Il paraît que néanmoins ils ne faisaient pas toujours fortune et que la concurrence engendrait même la misère. Un papyrus, traduit par M. Maspéro, nous donne à ce sujet de curieux détails : « Le barbier rase jusqu'à la nuit, lorsqu'il se met à manger, alors seulement il se met sur le coude; il va de pâté de maisons en pâté de maisons pour chercher les pratiques, il se rompt les bras pour emplir son ventre, comme les abeilles vivent de leurs travaux. Plus tard, à midi, à l'heure où il suppose que le soleil attire du sein de la terre d'épaisses et pesantes vapeurs qu'il mêle avec l'air, il brûle de la myrrhe, car la chaleur de ce parfum dissout et dissipe les exhalaisons gros-

sières qui se condensent autour de nous. En effet, les médecins croient qu'un excellent remède contre les maladies épidémiques, c'est d'allumer de grands feux, comme pour raréfier l'air; et ce dernier résultat est encore mieux atteint lorsqu'on brûle des bois odoriférants, tels que le cyprès, le genévrier et le pin. »

La parfumerie de toilette avait en Égypte une très-grande importance. Tout le monde se servait d'essences, de pommades, et on poussait le raffinement jusqu'à faire des catégories de parfums applicables

Fig. 381. — Les parfums.

aux différentes heures du jour. Plutarque, dans le traité d'Isis et d'Osiris, nous montre la manière dont les prêtres, qui en Égypte étaient renommés pour leur propreté et leur élégance, employaient les odeurs. « Comme l'air que nous respirons, dit-il, et au milieu duquel nous vivons n'a pas toujours les mêmes conditions atmosphériques et la même température; que la nuit il se condense, pesant sur le corps et communiquant une sorte de découragement et d inquiétude à l'âme qui devient en quelque sorte ténébreuse et alourdie; en raison de cela, les prêtres, aussitôt qu'ils sont levés, brûlent de la résine. Ils pensent que c'est renouveler l'air et le purifier de tout mélange, que c'est réveiller de son état d'engourdissement l'âme qui est unie au corps (fig. 381). »

Nous avons déjà parlé de la chevelure des peuples de l'Asie dans le chapitre que nous avons consacré à leur costume. Nous n'avons donc pas à y revenir ici.

La coiffure chez les Grecs. — Chez les anciens Grecs la coiffure formait une partie importante du vêtement, et on s'est efforcé de

tout temps d'en combiner l'ajustement avec des ornements divers. Des voiles, des bandelettes de couleurs variées, l'or, les pierres précieuses, les fleurs, les parfums, étaient employés pour relever la parure. Ces coiffures, que les descriptions des poètes nous représentent comme extrêmement riches et compliquées, apparaissent rarement ainsi dans les statues. Mais les sculpteurs ont généralement adopté un genre de toilette en rapport avec ce que peut donner leur art, et n'ayant à rendre ni l'éclat, ni la transparence des tissus, ni la multiplicité des détails, ils n'ont reproduit de la coiffure en particulier que ce qui pouvait produire un bon effet avec les ressources dont ils disposaient. Les vases offrent donc sous ce rapport des représentations plus fidèles, et encore atteignent-ils rarement la richesse et la profusion des descriptions données par les poëtes : toutefois la facilité qu'on a de pouvoir tourner autour d'une statue est un grand avantage pour comprendre l'agencement souvent assez compliqué des boucles de la coiffure.

Fig. 382. — Coiffure grecque.
(Époque archaïque.)

Dans les figures d'ancien style, la chevelure se divisait sur les côtes et sur le devant en une infinité de petites boucles allongées ou de tresses presque aussi compliquées que celles des figures égyptiennes. La figure 382, tirée des marbres d'Egine, montre que les Grecs apportaient dans les tire-bouchons autant de soin que les peuples de l'Asie. Cette coiffure, qui était générale ou du moins très commune parmi les hommes, dans la période qui précède les guerres médiques, n'était pas universelle, car on trouve sur les vases des personnages qui ont les cheveux courts et d'autres qui laissent pendre leur chevelure le long du cou en longues mèches allongées. La chevelure en tire-bouchons frisés ne se présente pas toujours de la même façon. Les tire-bouchons qui retombent sur le cou sont quelquefois retenus par une épingle, comme on le voit sur les figures 383 et 384. Quelquefois, chez les hommes, on voit une sorte de natte entourer toute la tête et séparer le dessus, dont les cheveux sont maintenus lisses, des boucles qui retombent sur le front (fig. 386). Chez les femmes, c'est ordinairement une petite bandelette qui fait cet office (fig. 385). Quelquefois ce ruban est ac-

compagné de la *sphendoné*, nom qu'on donnait à un bandeau destiné à contenir les cheveux et qui, large dans le milieu, allait des deux

Fig. 383.

Fig. 384.

Coiffure grecque.

côtés en se rétrécissant comme une fronde. Ce bandeau se mettait sur le devant de la tête, et les extrémités, qui étaient fort étroites, se liaient avec les bandelettes. La figure 387 nous montre la sphendoné.

Fig. 385.

Fig. 386.

Coiffures grecques.

Quelquefois les cheveux sont frisés autour du visage, tandis qu'ils conservent leur allure libre derrière la nuque (fig. 388); d'autres fois, comme dans la coiffure de la reine Bérénice (fig. 389 et 390), les cheveux de la nuque sont eux-mêmes frisés.

La chevelure de la reine Bérénice, femme de Ptolémée, était célèbre dans l'antiquité : elle le devint surtout lorsque la reine en eut fait le

Fig. 387.

Fig. 388.

Coiffures grecques.

sacrifice aux dieux. Lorsque son mari revint de son expédition de Syrie, Bérénice alla consacrer sa chevelure à Vénus, dans un temple de l'île de Chypre. Au bout de quelque temps, la chevelure ayant disparu, un astronome prouva qu'elle avait été transportée au ciel et formait une constellation. Les poëtes chantèrent cette métamorphose qui devint très populaire.

Fig. 389.

Fig. 390.

Coiffure de Bérénice.

Pour porter ainsi sa chevelure, il fallait qu'elle fût très abondante. Aussi un grand nombre de femmes suppléaient à ce qui leur manquait à l'aide de cheveux artificiels.

La coiffure ordinaire des femmes athéniennes, antérieurement aux guerres médiques, consistait à relever les cheveux tout autour de la

tête et à les réunir en pointe au sommet. Cette coiffure, appelée corymbe, est très-fréquente sur les vases. La plupart du temps, les cheveux sont alors fixés avec un bandeau, un filet ou une pièce d'étoffe

Fig. 391.

Fig. 392.

Coiffures grecques.

(fig. 391 et 392). C'est aussi ce que montre la figure 393. Il y a, d'ailleurs, une très-grande variété dans ce genre de coiffure ; ainsi

Fig. 393. — Figure de femme.

dans la figure 394, les cheveux sont relevés sur les côtés, et la touffe de l'extrémité ne s'échappe qu'en partie par derrière, tandis que, dans la figure 395, cette touffe n'est plus entièrement enveloppée dans le linge qui entoure la tête et les cheveux tombent sur les tempes.

Quand la chevelure était trop abondante pour être attachée d'une manière aussi simple, on la fixait en un arc double sur le haut de la

Fig. 394.

Fig. 395.

Coiffures grecques.

tête, comme on le voit sur la Vénus de Médicis, sur la Diane à la biche, et même sur l'Apollon du Belvédère, car les hommes eux-mêmes portaient cette coiffure, qui est particulière aux temps primitifs et dont la représentation apparaît assez fréquemment sur les vases.

En Grèce, la chevelure des femmes était quelquefois maintenue dans une espèce de filet qui en portait la masse derrière la tête (fig. 396 et 397).

Fig. 396.

Fig. 397.

Coiffures grecques.

Les anciens attachaient à la chevelure une grande importance. On en peut juger par ce passage d'Apulée : « Parlez-moi d'une chevelure dont la couleur est aussi agréable que le lustre en est parfait, dont l'éclat brille aux rayons du soleil, ou bien se reflète avec douceur, présentant divers agréments selon les divers accidents de la lumière.

Tantôt ce sont des cheveux blonds, dont l'or, moins éblouissant à la racine, y prendra la couleur d'un rayon de miel; tantôt ce sera un noir de jais, qui le disputera aux nuances azurées de la gorge du pigeon.

Fig. 398.

Fig. 399.

Coiffures grecques.

S'ils sont parfumés des essences de l'Arabie, que la dent d'un peigne fin s'y soit promenée et les ait réunis derrière la tête, un amant venant à les voir y contemplera son image et sourira de plaisir. D'autres fois, tressés en nattes épaisses, ils couronneront la tête; d'autres fois, librement répandus, ils ruisselleront en longue nappe derrière le dos. Enfin, la coiffure est un ornement si avantageux que, malgré l'or, les vêtements superbes, les diamants, et toutes les autres séductions de la

Fig. 400. — Coiffure grecque.

coquetterie dont une femme se présentera parée, si la chevelure est mal soignée, elle ne pourra espérer d'entendre louer sa toilette. »

Ovide donne, dans son *Art d'aimer*, quelques conseils sur la manière dont doit être coiffée une femme qui veut charmer. « N'ayez point les cheveux en désordre : selon qu'elle sera soignée, votre chevelure

Fig. 401.

Fig. 402.

Coiffures grecques.

augmentera ou diminuera vos grâces. Il y a plusieurs manières de l'arranger : une femme doit choisir celle qui lui sied le mieux et consulter là-dessus son miroir. Un visage un peu allongé demande pour accompagnement des boucles détachées (fig. 398). Cet autre, plus arrondi, veut qu'on donne de l'élévation au front par un léger nœud et qu'on laisse les oreilles découvertes (fig. 399). Celle-ci doit laisser flotter ses cheveux sur l'une et l'autre épaule ; celle-là doit les relever et le attacher à la manière de Diane lorsqu'elle poursuit dans les bois les bêtes effrayées. De grosses boucles lâchement attachées conviennent à l'une,

Fig. 403.

Fig. 404.

Coiffures grecques

il faut à l'autre une coiffure en forme de tortue ; cet autre en veut une qui imite les ondulations des flots. Mais comme on ne saurait compter les glands que produit le chêne touffu, ni les abeilles du mont Hybla, ni

les bêtes féroces dont les Alpes sont peuplées, ainsi je ne puis décrire toutes les manières de se parer. Chaque jour amène une mode nouvelle. Une coiffure négligée sied bien à plusieurs: souvent vous la croiriez celle de la veille, et elle vient d'être arrangée de nouveau. » (Fig. 400, 401, 402, 403, 404. 405 et 406.)

Fig 405.

Fig. 406.

Coiffures grecques.

L'histoire de la barbe offre aussi diverses variations suivant les temps. L'usage de se raser ne s'est produit en Grèce qu'assez tard, et pendant longtemps encore après qu'il était passé dans les habitudes, ceux qui l'avaient adopté passaient pour cela seul pour des débauchés et des efféminés. Si nous en croyons Chrysippe (cité par Athénée), cette coutume ne serait même pas antérieure à la période macédonienne. « L'usage de se raser, dit-il, s'introduisit du temps d'Alexandre; jamais cela n'était arrivé auparavant. Timothée même, ce célèbre musicien, jouait de la flûte, sans songer à jeter à bas sa grande barbe... Quoiqu'il y eût à Rhodes une loi qui défendait de se raser, tout le monde le faisait; c'est pourquoi personne ne dénonçait un autre à cet égard. A Byzance, la loi prononçait une amende contre tout barbier qui aurait un rasoir, et cependant tous les barbiers en faisaient usage. »

L'usage de la barbe était assez général dans les villes grecques, à l'époque de la domination romaine, et plusieurs Pères de l'Église recommandent expressément de la porter. Voici ce que dit sur ce sujet saint Clément d'Alexandrie: « Je dois aussi quelques instructions sur la manière de porter la barbe et les cheveux. Les cheveux des hommes doivent être lisses et courts, leur barbe épaisse et touffue. Il ne faut point que leurs cheveux retombent en boucles sur leurs épaules, comme ceux des femmes, mais qu'ils se contentent de l'ornement de leur barbe. S'ils la coupent, ils ne la couperont point entièrement, car

c'est un spectacle honteux, et c'est aussi par trop ressembler à ceux qui l'arrachent et l'épilent, que de la raser jusqu'à la peau. Le psalmiste, plein d'admiration pour la belle et longue barbe d'Aaron, y répand dessus dans ses chants les parfums célestes. Si donc nous sommes obligés quelquefois de couper notre barbe ou nos cheveux par diverses circonstances qui n'ont aucun rapport avec le soin de notre beauté, lorsque par exemple nos cheveux, tombant sur nos yeux, nous empêchent de voir, ou que les poils de notre lèvre supérieure se mêlent à nos aliments, il ne faut point les couper avec un rasoir, mais avec des ciseaux. Quant aux poils de notre barbe qui ne nous sont point incommodes, gardons-nous bien de les couper, puisqu'ils donnent à notre visage une gravité majestueuse, et qu'ils inspirent à ceux qui nous voient une sorte de respect et de terreur filiale. »

La coiffure chez les Romains. — Les Romains ne tenaient pas moins que les Grecs à leur chevelure. Les très jeunes gens portaient la chevelure flottante, mais quand ils arrivaient à la puberté, ils la consacraient à Apollon. Les hommes portaient en général les cheveux courts, et quand ils avaient échappé à quelque grand danger, ils les rasaient complétement. La manière dont les cheveux étaient arrangés a varié suivant les temps: sous la République, ils étaient courts et droits, comme on le voit sur le buste de Brutus. Ils furent au contraire frisés sous l'Empire et redescendaient sur le front pendant le règne d'Auguste et de Tibère. Sous Néron, ils ne descendirent plus autant sur les sourcils, et on imagina de les rejeter en arrière. Les cheveux sont très bouclés au temps de Domitien, mais sous Philippe et Gordien, ils redeviennent droits.

Fig. 407. — Julie, fille de Titus.

Les dames romaines se servaient de fers chauds pour friser leur chevelure, dont les boucles formaient quelquefois plusieurs étages (fig. 407). « Les femmes, dit Tertullien, tournent leurs cheveux à droite, et se servent pour cela d'une aiguille qu'elles manient déli-

catement pour agencer leurs cheveux : la raie qu'elles laissent sur le devant les font reconnaître pour femmes mariées. »

On a donné différents noms aux différentes manières que les dames romaines employaient pour s'arranger les cheveux (fig. 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415 et 416). Ainsi le *Tutulus* est le nom d'une coiffure qui consiste à rassembler les cheveux au sommet de la tête en forme de cône, par-dessus lequel on mettait souvent un voile. L'*Annulus* est une coiffure où les cheveux sont arrangés en cercle comme des anneaux autour du derrière de la tête, comme on le voit dans Plotine, femme de Trajan. Quand les boucles sont disposées par rangées superposées l'une sur l'autre, c'est le *Gradus*, et la boucle pendante en tire-bouchon comme une vrille ou le tortillement d'une frange est le *Cincinnus*. Enfin le *Torus* est une chevelure à grosses tresses, ou pour mieux dire une corde de cheveux.

Fig. 408. — Coiffure romaine.

Fig. 409.

Fig 410.

Coiffures romaines

Les Grecs et les Romains gardaient leur chevelure naturelle et la perruque n'était pas pour eux une nécessité comme pour les Égyptiens. Mais ils ajoutaient à leurs cheveux de grosses tresses pour en augmenter le volume. Cet usage, qui a probablement existé de tout temps, est devenu universel sous l'empire, à l'époque surtout où les femmes se

sont mises à porter sur la tête un véritable monument de tresses et de nattes. C'est à cela qu'Ovide fait allusion dans son *Art d'aimer* lorsqu'il

Fig. 411.

Fig. 412.

Coiffures romaines.

dit aux femmes : « Vous avez mille manières de voiler vos défauts : les nôtres sont difficiles à cacher. L'âge fait tomber nos cheveux, comme Borée abat les feuilles des arbres. Une femme cache la blancheur des siens avec des herbes de la Germanie et l'art lui fournit une couleur plus belle que la couleur véritable. Une femme peut se parer d'une épaisse chevelure qu'elle aura achetée : avec de l'argent elle répare,

Fig. 413.

Fig. 414.

Coiffures romaines.

par des cheveux étrangers, la perte des siens. Elle ne rougit pas de faire ouvertement cette emplète. »

Les dames romaines, qui avaient généralement les cheveux noirs, mais qui étaient passionnées pour les cheveux d'un blond éclatant, portaient souvent des perruques blondes qui étaient montées sur des peaux de chevreau et qui étaient quelquefois rehaussées de poudre d'or. C'est en général de Germanie qu'on faisait venir ces perruques.

On attachait une telle importance à la couleur des cheveux, que les femmes qui portaient les leurs avaient presque toujours soin de les teindre. On employait pour cet usage diverses préparations, telles

Fig. 415.

Fig. 416.

Coiffures romaines.

qu'une infusion de brou de noix, ou de la lie de vinaigre mêlée à de l'huile de lentisque. On fabriquait aussi un savon composé de cendre de hêtre et de suif de chèvre; ce savon, qui était tantôt en pâte, tantôt liquide, venait de la Gaule.

Tous ces usages ont été flétris par les Pères de l'Église. « Nous ne devons pas, dit saint Clément d'Alexandrie, changer par des couleurs artificielles la couleur naturelle de nos cheveux et de nos sourcils. S'il nous est défendu de porter des habits de couleurs différentes et mélangées, il nous l'est à plus forte raison de détruire la blancheur de nos cheveux, qui est une cause de respect et un signe d'autorité. »

Les chrétiens cependant cédaient souvent à l'entraînement général; non seulement ils teignaient leurs cheveux, mais encore ils portaient perruque. Aussi ils s'attiraient quelquefois de sévères admonestations. Tertullien, les blâmant des soins excessifs qu'ils prennent de leur chevelure, ajoute : « Vous faites encore quelque chose de pis que cela,

vous attachez à vos cheveux naturels je ne sais quelle énormité de cheveux étrangers, tantôt en forme du fourreau de tête, tantôt en forme de bourrelet. Je me trompe fort si ces manières ne combattent pas directement le précepte du Seigneur. Il a prononcé que personne ne pourrait rien ajouter à sa taille; cependant vous appliquez des perruques élevées en rond sur vos têtes, comme si vous vouliez les armer de boucliers. Si ces énormités ne vous font pas honte, rougissez au moins de la faute que vous commettez en les portant. Ne parez pas vos têtes saintes et chrétiennes de la dépouille de quelques têtes étrangères qui sont peut-être impures, malsaines et condamnées aux peines de l'enfer. »

Saint Clément d'Alexandrie est encore plus explicite : « Par-dessus tout, dit-il, les femmes doivent éviter de placer sur leurs têtes des cheveux qui aient appartenu à la tête des autres. Cet usage est souverainement impie. A qui, en effet, le prêtre imposera-t-il les mains? A qui donnera-t-il sa bénédiction? Ce ne sera point certes à cette femme, mais aux cheveux trompeurs qu'elle porte, et par ces cheveux, à une tête qui n'est point la sienne. »

Les admonestations sévères des Pères de l'Église suffiraient pour montrer l'importance qu'on attachait à la coiffure sous l'empire romain. « Quant aux femmes, dit saint Clément d'Alexandrie, il doit leur suffire de rendre leurs cheveux plus dociles et de les retenir dans les nœuds modestes d'un simple ruban; plus leur chevelure est simplement arrangée, plus leur beauté est vraie et digne de la pudeur de leur sexe. Tous ces plis, toutes ces tresses, ces boucles qu'elles entrelacent les unes dans les autres, les font ressembler à des courtisanes et les enlaidissent au lieu de les embellir, en leur faisant arracher violemment ceux de leurs cheveux qui n'obéissent point à leurs caprices. La tête ainsi couverte d'ornements fragiles, elles n'osent point y porter les mains; elles craignent même de se livrer au sommeil de peur de détruire, sans le vouloir, ces parures bizarres et artificieuses qui leur ont coûté tant de soins.

« Toutes ces bandelettes, tous ces réseaux de formes et de couleurs différentes dont elles attachent et enveloppent leur chevelure; toutes ces tresses innombrables qu'elles enlacent les unes dans les autres avec mille soins curieux et recherchés; tous ces miroirs de forme et de matière magnifique à l'aide desquelles elles composent leur visage et leur maintien, afin de mieux séduire ceux qui, comme des enfants privés de raison, se laissent prendre à ces trompeurs appas; tous ces soins,

dis-je, toutes ces recherches proclament leur opprobre et leur corruption. Elles se créent une beauté fausse, et, comme si elles avaient fait un superbe ouvrage, elles prennent un miroir pour la regarder, au lieu d'un voile pour la couvrir et la cacher. » (Saint Clément d'Alexandrie.)

Pline fournit quelques renseignements sur la barbe. « Un point, dit-il, sur lequel toutes les nations se sont accordées, c'est l'usage de se faire la barbe, mais il s'est introduit tardivement chez les Romains. Les premiers barbiers vinrent de Sicile, l'an 454 de la fondation de Rome. Ils furent amenés par P. Ticinius Mena, au rapport de Varron Jusque-là les Romains avaient porté la barbe. Le premier qui prit l'habitude de se faire raser tous les jours fut le second Scipion l'Africain. Le dieu Auguste s'est toujours rasé. »

En Italie, il faut remonter jusqu'aux Scipions pour trouver l'habitude de se raser. Aulu-Gelle répète la même assertion que Pline. Il résulte de là que ni le premier Africain ni l'Asiatique n'avaient abandonné l'usage de porter la barbe longue.

Sous la décadence, quand l'usage de se raser et de s'épiler fut devenu général, les philosophes et ceux qui se piquaient de conserver des mœurs viriles mettaient une sorte d'affectation à garder toute leur barbe. Les habitants d'Antioche, qui étaient presque tous chrétiens, s'étant moqué de l'empereur Julien à cause de sa barbe négligée, il leur répondit par une satire *(Le Misopogon)* dont le lecteur comprendra facilement l'ironie et l'exagération : « Et d'abord, commençons par le visage. La nature, j'en conviens, ne me l'avait donné ni trop beau, ni agréable, ni séduisant, et moi, par une humeur sauvage et quinteuse, j'y ai ajouté cette énorme barbe, pour punir, ce semble, la nature de ne m'avoir pas fait plus beau. J'y laisse courir les poux, comme des bêtes dans une forêt : je n'ai pas la liberté de manger avidement ni de boire la bouche bien ouverte ; il faut, voyez-vous, que je prenne garde d'avaler à mon insu des poils avec mon pain. Quant à recevoir ou à donner des baisers, c'est difficile ; car une telle barbe joint à d'autres inconvénients celui de ne pouvoir, en appliquant une partie nette sur une partie lisse, cueillir d'une lèvre collée à une autre lèvre cette suavité, dont parle un des poëtes inspirés de Pan et de Calliope. Vous dites qu'il en faudrait faire des cordes ; j'y consens de bon cœur, si toutefois vous pouvez l'arracher et si sa rudesse ne donne pas trop de mal à vos mains tendres et délicates. Que personne de vous ne se figure que je suis chagriné de vos brocarts ; j'y prête moi-même le flanc, avec mon menton

de bouc, lorsque je pourrais, ce me semble, l'avoir doux et poli comme les jolis garçons et comme toutes les femmes à qui la nature a fait don de l'amabilité. Vous, au contraire, même dans la vieillesse, semblables à vos fils et à vos filles, grâce à la mollesse de votre vie, vous épilez soigneusement votre menton, et ne vous montrez hommes que par le front et non comme moi par les joues. Mais pour moi, ce n'est pas assez de cette longue barbe, ma tête, aussi, n'est pas bien ajustée. il est rare que je me fasse couper les cheveux ou rogner les ongles, et mes doigts sont presque toujours noircis d'encre. Voulez-vous entrer dans mes secrets? J'ai la poitrine poilue et velue, comme le lion, roi des animaux, et je ne l'ai jamais rendue lisse, soit bizarrerie, soit petitesse d'esprit. Il en est de même du reste de mon corps ; rien n'en est délicat et doux. Je vous dirais bien s'il s'y trouvait quelque verruc, comme en avait Cimon; mais c'en est assez; parlons d'autre chose. »

Le bonnet. — La forme primitive du bonnet est circulaire et semblable à la partie supérieure de la tête, qu'il est destiné à couvrir pour la garantir du froid et de la pluie. Suivant Hérodote, les Égyptiens avaient généralement la tête nue. Il n'en était pas de même chez les peuples de l'Asie, et nous avons parlé, en décrivant leur costume, du bonnet phrygien, de la mitre, de la tiare, etc. Dans la société grecque et romaine, les hommes sortaient presque toujours tête nue; et, en cas de mauvais temps ou de froid, ils se recouvraient soit avec un pan de leur draperie, soit avec le capuchon du manteau, dont l'usage était devenu universel à la fin de l'empire romain. Néanmoins, on voit sur quelques monuments, représentant Ulysse ou les

Fig. 417
Chapeau.

Fig 418.

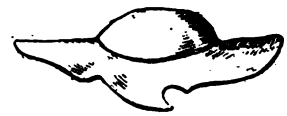

Fig. 419.

Chapeaux.

Dioscures, une espèce de bonnet de feutre, qui paraît, d'ailleurs, avoir été en usage chez presque tous les peuples de l'antiquité, mais qui

semble avoir été porté principalement par les marins et les gens du peuple. La figure 417 donne la forme la plus habituelle de ce bonnet qui ne diffère du bonnet phrygien qu'en ce qu'il n'a pas le petit retour en avant que nous voyons aux figures de Pâris et de Ganymède. Le bonnet que les Romains nommaient *pileus* est à peu près analogue à celui qu'on vient de voir, mais quelquefois plus arrondi par le haut.

Fig. 420. — Pétase.

Cependant l'homme des champs ou le voyageur avait surtout besoin d'un chapeau capable de le préserver des ardeurs du soleil : de là l'usage du *petase*, de la *causia* et de différents chapeaux à grands bords, qui (fig. 418 et 419), sous des titres différents, reproduisent un type à peu près analogue.

Le pétase est d'origine thessalienne : c'est un chapeau de feutre à fond bas et à larges bords attaché par des cordons que l'on nouait derrière la tête (fig. 420). La plupart des cavaliers des Panathénées portent le pétase ; sur les vases peints, le pétase, rejeté en arrière, indique presque toujours un voyageur. La causia est un chapeau du même genre, mais dont les bords sont relevés au lieu d'être simplement à plat : c'est la coiffure macédonienne (fig. 421).

Fig. 421. — Causia.

On voit aussi sur quelques figures représentées sur les vases, des chapeaux dont le bord est un peu plus petit que dans les chapeaux précédents, mais qui avaient cela de particulier qu'on les portait en les inclinant sur le front, comme le montre la figure 422, tirée d'un vase peint. La bandelette qui maintient le chapeau sur la tête ne passe pas sous le menton, comme on le voit souvent chez nous, mais elle va s'attacher derrière la tête. Presque tous les chapeaux de ce genre étaient disposés de façon à pouvoir se rejeter en arrière, en retombant

sur le dos lorsqu'on voulait avoir la tête découverte. Cette disposition est très visible sur un bas-relief antique qui représente Antiope et ses fils, que nous avons reproduit plus haut sur la figure 344.

Enfin, les terres cuites grecques présentent également des chapeaux dont la forme diffère un peu de ceux que nous avons montrés jusqu'ici d'après les bas-reliefs ou les vases peints. Une terre cuite, par exemple, découverte dans les fouilles de Tanagra nous offre un petit garçon assis près d'un masque : son chapeau ressemble exactement pour la forme à ceux que les jeunes gens portent encore assez souvent aujourd'hui. On voit aussi sur les terres cuites quelques chapeaux qui se distinguent par cette particularité, qu'au lieu de s'emboîter sur la tête, ils y sont simplement posés.

Fig. 422. — Ulysse Anténor.

Le petit garçon, représenté sur la figure 423, porte un chapeau plat qui ressemble à une petite planchette arrondie, et la petite fille, que montre la figure 424, est coiffée de la même planchette surmontée d'un cône. Cette coiffure était probablement fixée à la chevelure par une épingle ou par une bandelette, mais il est quelquefois difficile d'en comprendre la contexture d'après les monuments. Cependant quelques coiffures de l'extrême Orient rappellent assez celle-ci.

Plutarque, dans les *Questions Romaines*, nous informe des circonstances spéciales dans lesquelles on devait ôter son chapeau ou bien le garder sur la tête. « Pourquoi, dit-il, en adorant les Dieux, se voile-t-on la tête, tandis que si l'on rencontre des personnes dignes d'être honorées, et que l'on se trouve avoir son manteau sur la tête, on se découvre? — Cette contradictiou semble rendre la difficulté plus grande... On se découvre devant les personnages puissants, non pour leur rendre hommage, mais plutôt pour écarter d'eux la jalousie qu'ils inspireraient s'ils avaient l'air de réclamer les mêmes honneurs que les Dieux; on veut faire voir, au contraire, que loin de se réjouir d'hon-

neurs semblables, ils les supporteraient impatiemment. Quant à ce qui regarde les Dieux, on les adorait de cette façon pour s'humilier soi-

Fig. 433.

Fig. 434.

Chapeaux plats.

même en se couvrant la tête : ou plutôt, c'était afin de ne pas s'exposer à entendre du dehors, pendant sa prière, des paroles sinistres et de mauvais augure, que l'on remettait ainsi son manteau jusque par-dessus ses oreilles. On redoutait en effet beaucoup ces paroles ; et ce qui le démontre, c'est qu'on a l'habitude de provoquer un grand tapage d'instruments de cuivre quand on se présente pour consulter un oracle. »

VI

LA CHAUSSURE

Les sandales. — Les bottines. — Les souliers.

Les sandales. — Malgré la diversité de leurs formes, les chaussures des anciens peuvent se rattacher à trois types principaux, la sandale, la bottine et le soulier fermé. La sandale est une semelle qui garantit le dessous du pied, mais ne recouvre pas le dessus et qui se fixe à la jambe au moyen de cordons ou de lacets. Les sandales égyp-

tiennes, les plus anciennes que l'on connaisse, étaient généralement tressées avec des feuilles de palmier ou des tiges de papyrus. Quelquefois le travail était formé de petits carrés très-serrés présentant assez bien l'apparence d'un tissu (fig. 425); d'autres fois, il se compo-

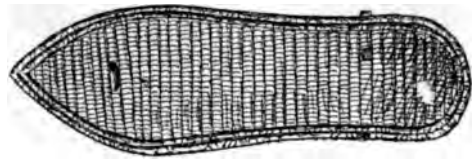

Fig. 425. — Semelle égyptienne.

sait de petites bandes plates, qu'on joignait les unes aux autres, comme le montre la figure 426. On employait également pour les semelles du cuir, du liége, ou même du bois.

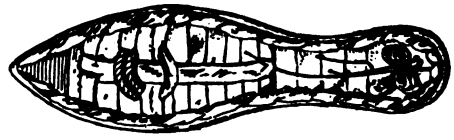

Fig. 426. — Semelle égyptienne.

Quelquefois les sandales égyptiennes sont doublées d'une toile sur laquelle sont des dessins. On y voit notamment des figures d'Asiatiques ou de nègres (fig. 427).

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, que les Égyptiens aient voulu se donner l'innocent plaisir de fouler aux pieds leurs ennemis. Il y a là un emblème religieux qu'on trouve également formulé dans les textes : *Que tes ennemis soient sous tes sandales*. Il s'agit simplement d'un vœu adressé au mort pour qu'il triomphe des puissances amies des ténèbres. Les sandales qui portent cette inscription sont toujours des objets funéraires.

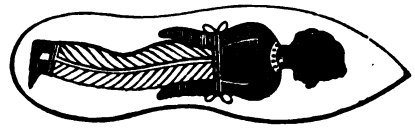

Fig. 427. — Sandale.

Les sandales égyptiennes étaient retenues au pied soit à l'aide d'une simple corde (fig. 428), soit au moyen d'une grosse tresse.

La figure 429 représente une chaussure égyptienne faite en papyrus et qui appartient à la collection de Berlin : le lien est placé sur le

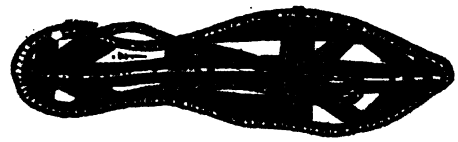

Fig. 428. — Sandale.

cou-de-pied et pourvu d'un appendice destiné à passer entre le grand orteil et le doigt voisin. Ce genre de chaussure a été également employé par les Romains qui le fabriquaient avec des petites bandes de saules tressées, mais il n'était en usage que dans la classe pauvre.

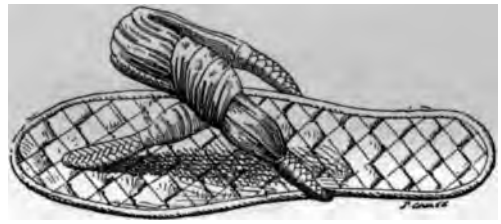

Fig. 429. — Sandales égyptiennes.

Dans ces sandales, la semelle suit exactement la forme du pied, mais il y en a d'autres dont le bout se relève en pointe, en décrivant

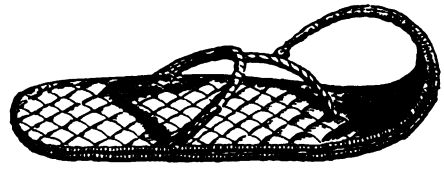

Fig 430. — Sandale

une ligne courbe quelquefois assez prononcée. Ces chaussures à extrémité relevée se rencontrent chez plusieurs peuples de l'Asie ; on en trouve également en Égypte, où elles ont peut-être été introduites à l'époque de Cambyse (fig. 430-431).

Quelquefois la sandale, au lieu de consister en une simple semelle, était pourvue d'un petit rebord qui entourait tout le pied sans cependant en recouvrir la partie supérieure. La figure 432 nous offre un

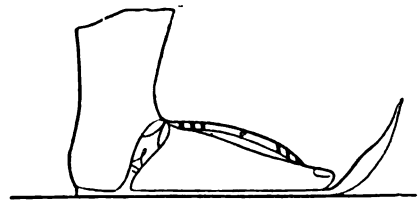

Fig. 431. — Sandale

exemple de ce genre de chaussure telle qu'elle a été employée par les Égyptiens.

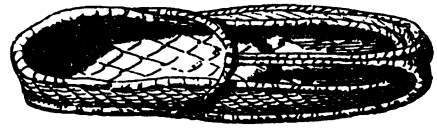

Fig. 432. — Chaussure égyptienne.

Les femmes portaient souvent en Grèce et à Rome des espèces de

Fig. 433.

Fig. 434.

Chaussures grecques.

pantoufles, dont l'empeigne couvrait les doigts et la partie antérieure du pied, mais laissait le cou-de-pied à découvert ainsi que le talon. Les peintures de Pompéi montrent plusieurs exemples de ce genre de chaussure.

En Grèce, la chaussure, la plus habituelle pour les hommes, consistait en une peau de bœuf placée sous le pied comme semelle et se relevant un peu par-dessus les orteils. Des courroies la fixaient autour de la partie inférieure de la jambe et sur le cou-de-pied, comme on le voit sur les figures 433 et 434.

D'autres chaussures, également très-communes, mais qui sont portées par une classe plus distinguée, présentent un peu plus de complication, puisqu'elles ont, contrairement aux précédentes, une semelle séparée du soulier, qui est cousu par-dessus comme les nôtres (fig. 435).

Fig. 435. — Chaussure grecque.

On fixait à cette semelle qui, est parfois assez épaisse, une pièce de cuir étroite qui recouvrait seulement le talon et les côtés du pied, mais à laquelle s'adaptaient des brides qu'on entrelaçait sur le cou-de-pied jusqu'à la cheville en formant des dessins de fantaisie. Cette chaussure fait en quelque sorte partie du costume national des Grecs, et c'est elle qui, presque partout, accompagne le pallium et la chlamyde sur les monuments. Il est à remarquer que la petite bande de cuir qui relie la

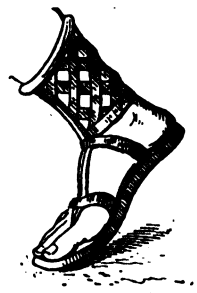

Fig. 436

Fig. 437.

Chaussures grecques.

semelle passe toujours entre l'orteil et le second doigt. Il faut observer aussi que le talon est quelquefois découvert comme on le voit sur les figures 436 et 437. La semelle dont se servaient les dames grecques et romaines était ordinairement en liége. On mettait quelquefois deux

ou trois semelles adaptées l'une sur l'autre pour préserver le pied de l'humidité.

Les bottines. — On se servait également de bottines montantes, dont la figure 438 nous offre un exemple. Il y en avait un grand nombre d'espèces différentes; mais, le plus souvent, ce sont des brodequins ouverts par devant et percés de petits trous près des bords pour passer les lacets qui serrent la jambe. Les gens du peuple, surtout à la campagne, portaient des bottines de peau non tannée et garnie de son poil: elles montaient jusqu'au mollet et se laçaient par devant comme celles des gens de la ville. Les brodequins des chasseurs offraient souvent cette particularité que l'extrémité du pied était découverte, l'empeigne s'arrêtant un peu avant les doigts qui, de cette façon, demeuraient libres. C'est ce genre de chaussure que les sculpteurs donnent habituellement à Diane chasseresse.

Fig. 438. — Bottine.

Fig. 439.

Fig. 440.

Bottines grecques.

La figure 439 nous montre également une bottine montante ouverte et lassée par devant: ce qu'elle offre de particulier, c'est que l'extrémité se relève en pointe comme cela arrive souvent dans les chaussures orientales. Outre ces bottines, on employait quelquefois de véritables bottes, comme celle qui est représentée sur la figure 440.

Les sénateurs romains portaient une chaussure particulière, montant sur la jambe jusqu'au bas du mollet, et attachée par des courroies

qui se croisaient sur le cou-de-pied. Un ornement en forme de croissant était le caractère distinctif de cette chaussure; toutefois cet ornement, appelé *luna* par les auteurs, n'est pas apparent dans les statues.

Le brodequin des acteurs tragiques, appelé cothurne, était caractérisé par l'épaisseur de la semelle; nous décrirons cette chaussure en parlant du théâtre.

Les souliers. — Les souliers, dont l'usage est si général chez les peuples modernes, étaient beaucoup moins employés dans l'antiquité. En Égypte, on ne paraît pas s'en être servi antérieurement aux Ptolémées. La forme des souliers était à peu près pareille à celle qui a cours parmi nous.

Cependant il y a quelques différences qu'il est bon de signaler. La figure 441 montre un soulier qui se nouait par-dessus à l'aide d'un

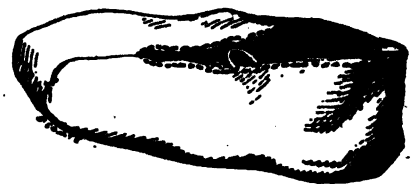

Fig. 441. — Soulier égyptien sans semelle.

lacet ou d'un cordon qui était habituellement en cuir comme le soulier lui-même. Ce que cette chaussure offre de particulier, c'est qu'elle est dépourvue de semelle, le morceau de peau dont elle est formée présentant partout la même épaisseur.

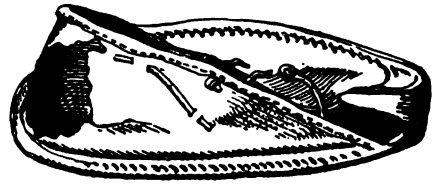

Fig. 442. — Soulier égyptien avec semelle.

Toutefois ce système n'était pas général et la figure 442 nous montre une chaussure égyptienne pourvue d'une forte semelle.

Nous avons vu déjà des sandales et des bottines dont l'extrémité se relève en décrivant une courbure assez prononcée. La figure 443 nous

Fig. 443. — Soulier égyptien à bout recourbé.

montre un soulier égyptien qui présente le même caractère. Presque tous les peuples de l'Asie ancienne ont employé des chaussures de ce genre, et on en trouve également sur les monuments étrusques. On peut en voir un exemple dans le grand sarcophage du musée Campana que reproduit notre figure 510 du tome Ier.

La figure 444 montre un soulier grec qui diffère peu de ceux que nous employons. Il est bon d'observer toutefois que ce genre de chaussures n'apparaît en Grèce que d'une manière tout à fait exceptionnelle. La bottine et la sandale sont beaucoup plus fréquentes sur les monuments.

Fig. 444. — Soulier grec.

Les soldats romains, qui faisaient des marches continuelles, devaient être chaussés très-solidement. Pour empêcher la chaussure de s'user trop vite, et augmenter encore sa solidité, on mettait sous la semelle une quantité de gros clous, comme on en voit encore de nos jours aux paysans. Ces clous donnaient naturellement à la chaussure une grande pesanteur et c'est pour cela que Juvénal plaint le malheureux sur le pied duquel un soldat a marché par mégarde. Il n'est pas resté de chaussures à clous, mais on en voit la représentation dans une curieuse lampe que nous reproduisons (fig. 445 et 446).

Les pauvres se servaient souvent de chaussures de bois comme nos sabots. Quant aux classes riches sous l'empire romain, le luxe qu'elles déployaient est tel que rien n'en peut donner une idée dans nos sociétés modernes. Les Pères de l'Église s'élevèrent avec véhémence contre cet abus, comme on peut le voir dans le passage suivant, tiré du *Pédagogue* de saint Clément d'Alexandrie.

« Les femmes vaines et orgueilleuses montrent leur molle délicatesse jusque dans la chaussure même. Leurs sandales sont enrichies de

broderies d'or et relevées par des clous du même métal. Plusieurs même y ont fait graver des embrassements amoureux, comme pour laisser sur la terre des traces de la corruption de leur âme. Loin de nous ces trompeuses chaussures où brillent l'or et les pierreries, les pantoufles d'Athènes et de Sicyone, les souliers de Perse et d'Étrurie ! Il suffit que les souliers remplissent bien l'usage naturel pour lequel ils

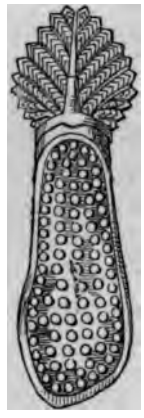

Fig. 445.

Fig 446.

Chaussure à clous (d'après une lampe antique).

ont été faits, c'est-à-dire de couvrir les pieds et de les défendre, en marchant, contre tout ce qui peut les blesser. On accordera aux femmes des souliers blancs quand elles demeureront à la ville et qu'elles ne feront point de voyages ; car, dans les voyages, on a besoin de souliers huilés et relevés de clous. Du reste, elles ne demeureront jamais les pieds nus, cela est contraire à la bienséance, et peut être nuisible à la délicatesse de leurs sens, plus facilement blessés que les nôtres. Quant aux hommes, il leur est honorable de ne point se servir de souliers, qui sont une espèce d'entrave et de liens ; c'est même un exercice très-salutaire pour la santé et pour la souplesse des membres que d'aller pieds nus quand on peut le faire sans s'incommoder. Si nous n'allons point en voyage, et qu'il nous soit impossible d'aller pieds nus, nous nous servirons d'une simple semelle à laquelle les Athéniens donnent un nom particulier qui indique, je crois, que cette espèce de chaussure laisse approcher le pied de la poussière. »

VII

LA PARURE

Les diadèmes. — Les colliers. — Les pendants d'oreilles.
Les bracelets. — Les bagues. — Agrafes et boucles.

Les diadèmes. — Les diadèmes ne paraissent pas avoir été en usage dans l'ancienne Égypte. Cependant le catalogue du musée de Boulaq en signale un qu'on prendrait plus volontiers pour un bracelet d'humérus. Mais il n'y a aucun doute sur son usage, puisqu'il a été trouvé sur le sommet de la tête d'une reine, et en partie engagé dans ses cheveux. Deux sphinx en or affrontés en forment le principal motif décoratif.

Fig. 447. — Couronne de l'âge héroïque.

Dans les temps héroïques, les rois et les personnages opulents portaient des diadèmes ou des couronnes, mais cet ornement de la tête n'était aucunement considéré comme un signe d'autorité; c'était une simple parure. Un des personnages retrouvés par M. Schlieman, dans les tombeaux de Mycènes, avait sur la tête une couronne d'or que reproduit la figure 447. Cette couronne, travaillée au repoussé, est enrichie de grandes feuilles d'or qui y ont été adaptées. Les ornements qui le décorent ressemblent à des boucliers.

Nous avons déjà montré, à propos des usages funèbres, les riches couronnes d'or que l'on déposait dans les tombeaux (fig. 203). Le

musée du Louvre en possède plusieurs qui sont d'une grande beauté. Quelquefois ce sont des diadèmes fort simples : il y en a qui consistent en une lame de métal souple et étroite faisant l'office du ruban qui séparait les cheveux du devant de ceux du reste de la tête. D'autres, au contraire, sont d'une ornementation excessivement riche, et les bijoutiers étrusques ont fait dans ce genre des chefs-d'œuvre que l'industrie moderne s'efforce souvent d'imiter. Toutefois les vases peints ne nous offrent jamais la représentation de ces riches diadèmes, et ceux qu'on y voit sont au contraire d'une remarquable simplicité. Ceux qu'on trouve le plus habituellement ont la forme d'un croissant qui se plaçait sur le front comme le montrent les figures 448 et 449.

Fig. 448.

Fig. 449.

Têtes diadémées.

Le goût des bijoux prit des proportions énormes, surtout chez les femmes de mauvaise vie. Aussi les écrivains distinguent soigneusement la parure d'une honnête femme et celle d'une femme de mauvaise vie. C'est ce que nous voyons dans ce passage de Lucien : « Une femme belle et modeste se contente de porter quelques bijoux propres à relever sa beauté, un collier mince autour du cou, une bague légère au doigt, des pendants aux oreilles, une agrafe, une bandelette qui arrête ses cheveux flottants, sans ajouter à ses attraits d'autre parure que ce que la pourpre ajoute à un vêtement. Mais les courtisanes, surtout celles qui sont laides, mettent une robe toute de pourpre, se font le cou tout entier d'or, usent du luxe comme moyen de séduction, et suppléent par les ornements extérieurs à ce qui leur manque de beauté. Elles s'imaginent que leurs bras seront plus blancs, quand on y verra

briller l'or ; que la forme disgracieuse de leur pied se perdra dans l'or de leurs sandales ; que leur visage deviendra plus admirable quand il resplendira d'un éclat emprunté. Voilà ce que font les courtisanes, mais la femme pudique ne porte l'or qu'autant qu'il convient et où il en faut. »

Pline rapporte les folles dépenses auxquelles se livraient quelquefois les dames romaines pour leur parure : « J'ai vu, dit-il, Lollia Paulina, qui fut la femme de l'empereur Caligula (et ce n'était pas une fête sérieuse, une cérémonie solennelle, c'était un simple souper de fiançailles ordinaires) ; je l'ai vue, dis-je, couverte d'émeraudes et de perles qui se relevaient par leur mélange alternatif sur la tête, dans ses cheveux, dans ses cordons, à ses oreilles, à son cou, à ses bracelets, à ses doigts : tout cela valait 40 millions de sesterces (8,400,000 fr.) ; et elle était en état de prouver immédiatement par les quittances que telle en était la valeur. Et ces perles provenaient non pas des dons d'un prince prodigue, mais des trésors de son aïeul, trésors qui étaient la dépouille des provinces. Voilà à quoi aboutissent les concussions ! M. Lollius fut déshonoré dans tout l'Orient pour les présents qu'il avait extorqués aux rois, disgracié par C. César, fils d'Auguste, et obligé de s'empoisonner, afin que sa petite-fille se montrât, à la clarté des flambeaux, chargée de 40 millions de sesterces ! D'un côté, qu'on mette en regard ce que Curius ou Fabricius ont porté dans les triomphes ; qu'on se représente les brancards triomphaux ; et d'un autre côté une seule femmelette de l'empire, une Lollia placée à table : n'aimerait-on pas mieux les faire descendre de leurs triomphes que de préparer un tel scandale ? »

Le collier. — Le collier des Égyptiens peut être considéré sous trois points de vue : comme insigne honorifique, comme emblème funéraire, ou comme ornement de toilette.

Comme insigne honorifique, le collier était l'équivalent, non pas de la croix d'honneur, mais du degré le plus élevé de la Légion d'honneur, grand-croix, par exemple. Il n'était porté que par des personnages du plus haut rang, et était en même temps la marque d'un grand commandement. Cet usage paraît même remonter à une très-haute antiquité. On lit dans la Genèse : « Pharaon dit encore à Joseph : Je t'ai établi sur toute l'Égypte ; alors Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit en celle de Joseph, et il le revêtit d'une robe de lin fin, et il lui mit *un collier d'or au cou*. Et il le fit monter sur un char qui

était le second après le sien, et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille! Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte. »

L'investiture du collier d'or, qui était le plus haut signe honorifique, est représentée sur un bas-relief du Louvre, découvert par M. Mariette près de la tombe d'Apis (fig. 450). On y voit le roi Seti Ier

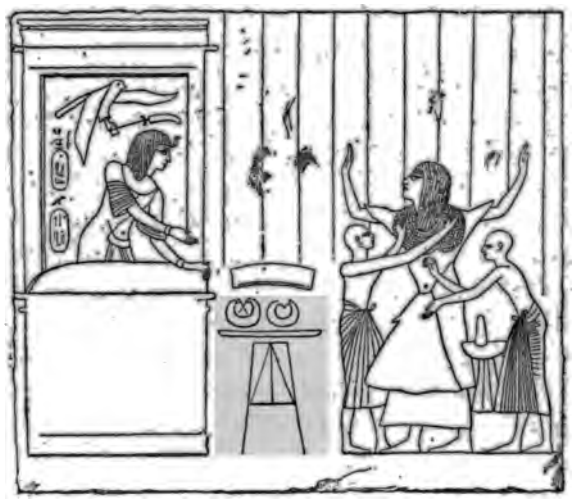

Fig. 450. — Remise de la décoration du collier

(XIXe dynastie) se penchant sur une sorte de balcon d'où il semble adresser la parole au personnage placé devant lui. Un épervier sacré tient un flabellum au-dessus de la tête du Pharaon qui préside la cérémonie de l'investiture du collier d'or. Le personnage honoré de cette récompense est revêtu de la robe de lin et lève le bras en signe d'allégresse pendant que deux prêtres lui attachent un collier à plusieurs rangs. Sur une table placée devant lui, on voit divers insignes qui lui sont encore destinés, entre autres une paire de bracelets, et, derrière lui, un cône préparé pour orner sa tête est posé sur une table plus petite. L'inscription explicative porte : « Le roi dit aux chefs qui approchent sa personne : Donnez l'or des vaillances au dévoué chargé du trône royal, Har-Khem. Qu'il jouisse d'une longue vie et d'une vieillesse heureuse, car sa bouche n'a pas péché dans la demeure royale. Puissent ses pas se diriger du siége qu'il occupe vers une bonne sépulture. » On sait qu'une bonne sépulture était la chose la plus désirable pour un Égyptien et le meilleur souhait qu'on pouvait lui faire. Des scènes analo-

gues à notre monument du Louvre sont reproduites sur les tombeaux de Thèbes.

Les emblèmes religieux apparaissent partout dans l'ornement égyptien : on n'est donc pas surpris de les trouver même dans des colliers qui étaient simplement des objets de toilette (fig. 451). Les poissons sacrés, les lézards, les vipères, l'œil symbolique d'Horus, les fleurs de lotus forment les motifs de colliers à plusieurs rangs, dont les extrémités, qui s'attachaient sur les épaules, sont habituellement formées par une tête d'épervier.

Fig. 451. — Le collier au cou d'un Pharaon, (d'après une peinture égyptienne)

Selon les prescriptions du rituel, un collier devait être suspendu avec quelques autres ornements symboliques au cou de chaque défunt. Ce collier funéraire est appelé *Ousekh*; il s'agrafait sur les épaules et couvrait presque entièrement la poitrine. On le cousait à la momie à l'aide de petits anneaux soudés par derrière.

Le musée de Boulaq renferme de riches colliers funéraires. Des cordes enroulées, des fleurs à quatre pétales épanouies en croix, des lions et des antilopes courant, des chacals assis, des vautours, des vipères ailées, des agrafes à tête d'épervier forment une décoration aussi riche que variée. Le scarabée ailé, symbole de résurrection, et l'oiseau à tête humaine, emblème de l'âme, apparaissent naturellement sur ces monuments.

On voit quelquefois un bijou représentant une âme sous la forme d'oiseau à tête humaine ; ce bijou apparaît fréquemment à Memphis, sous les Ptolémées. A la même époque, on fabriquait en grand nombre des amulettes en pâte de verre noir, composées de deux doigts humains, dont l'un dépasse l'autre ; ces objets, accompagnant habituellement le scarabée funéraire (fig. 452), se rattachaient à certaines pratiques mystérieuses dont on n'a pas encore trouvé l'explication.

Une autre amulette, dont le sens n'est pas encore bien connu,

consiste en espèces d'anneaux qu'on appliquait contre l'oreille des momies, et qu'on croit pourtant n'être pas de véritables pendants d'o-

Fig. 452. — Le scarabée dans un collier égyptien.

reilles. Ces anneaux sont généralement en jaspe rouge ou blanc, ou bien en bronze recouvert d'or.

Fig. 453. — Fragment de collier avec le vautour.

Les amulettes étaient, au reste, d'un usage très-général. Aussi les enfants égyptiens, même lorsqu'ils ont le corps absolument nu, portent souvent un collier de perles, au centre duquel on plaçait une amulette

qui consistait en un morceau de papyrus attaché ou cousu dans une petite poche en linge et contenant des invocations, et plus souvent encore en emblèmes religieux ou images de divinités.

Le musée de Boulaq est le plus riche du monde en bijouterie égyptienne. On se rappelle encore la sensation de surprises que causa aux hommes spéciaux la vue des bijoux de l'Égypte ancienne qui figurèrent à l'Exposition universelle de 1867. Parmi les plus belles pièces, il faut signaler une magnifique chaîne dont le fermoir est formé par deux têtes d'oies qui relient les extrémités ; un scarabée est pendu à la chaîne. « Les pattes, dit le catalogue, sont d'un travail si fin qu'on les croirait moulées sur nature ; elles sont soudées au corps qui est d'or massif. Le corselet et les élytres sont en pâte de verre bleu tendre rayée par des lignes d'or. »

Les oiseaux, et notamment les vautours, jouent un grand rôle dans la décoration des bijoux égyptiens; et il faut convenir que les artisans ont su en tirer le meilleur parti. Le collier dont nous donnons un fragment (fig. 453) est un des plus magnifiques spécimens de la bijouterie antique. Des fleurs et des jetons alternés forment l'ensemble du collier auquel est suspendu un vautour dont les ailes éployées décrivent une grande ligne courbe. Dans la figure 454, les ailes ont un caractère plus raide et plus impérieux, mais qui n'est pas sans grandeur.

Fig. 454. — Bijou égyptien.

Quelquefois aussi on voit dans les colliers de petits cylindres en or, ornés de légendes gravées : on y enfermait un fragment de texte sacré en papyrus, auquel on attachait certaines vertus, probablement le pouvoir de chasser le mauvais sort. On peut également citer un collier composé d'yeux symboliques en argent alternant avec des petits grains en terre émaillée.

On y voit quequefois des mouches en or massif, auxquelles on prête une signification symbolique, sur laquelle toutefois les archéologues

ne sont pas d'accord (fig. 455). Un charmant collier du Louvre (salle civile, vitrine P) est formé de petites vipères sacrées qui relèvent la tête, avec une pendeloque qui se termine par une tête de la déesse Mathor.

Fig. 455. — Mouches d'or suspendues à un collier égyptien.

Un pectoral du musée de Boulaq est signalé comme un des objets les plus précieux de la bijouterie égyptienne. « La forme générale du monument, dit le catalogue, est celle d'un petit *naos* ou chapelle. Au centre, Amosis est debout sur une barque. Deux divinités, Ammon et Phu, lui versent sur la tête l'eau de purification. Deux éperviers planent au-dessus de la scène comme des symboles du soleil vivifiant. Le travail de ce beau monument est tout à fait hors ligne. Le fond des figures est découpé à jour. Les figures elles-mêmes sont dessinées par des cloisons d'or dans lesquelles on a introduit des plaquettes de pierres dures,

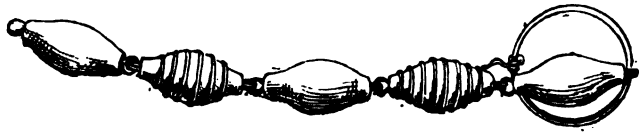

Fig. 456. — Fragment de collier.

cornaline, turquoise, lapis, pâte imitant le feldspath vert. Ainsi disposée, cette sorte de mosaïque, où chaque couleur est séparée de celle qui l'avoisine par un brillant filet d'or, donne un ensemble aussi harmonieux que riche. »

L'argent est en général plus rare que l'or dans les bijoux égyptiens. Mais l'habileté des ouvriers dans le travail des métaux n'a jamais été dépassée et les petites chaînettes en or sont aussi souples que celles qui sortent aujourd'hui de nos ateliers les plus en renom.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'usage des colliers était très-général, et, à l'exception de la classe pauvre, presque toutes les femmes

en portaient. « Ces colliers, dit l'ancien catalogue du musée Campana, se composaient soit de simples fils d'or tressés ou contournés en nœuds ou en agrafes, soit d'une série de grains d'ambre, de grenats ou d'émeraudes (auxquels on supposait des vertus médicales particulières), soit

Fig. 457. — Fragment de collier.

de perles fines, de pâtes de verre ou d'émaux entremêlés par groupes, ou alternant avec des boules, des vases, des glands, des coquilles, des

Fig. 458. — Fragment de collier.

têtes d'hommes ou d'animaux, en or ciselé ou estampé. Quelquefois, cette première série est accompagnée de deux autres qui descendent plus bas, jusque vers la poitrine ; mais plus fréquemment, c'est un nombre variable de chaînettes qui viennent se suspendre à la chaîne principale ou s'y attacher en festons. Le milieu du collier porte égale-

ment un pendant de dimensions plus grandes. Tantôt c'est une fleur, une tête d'animal ou un scarabée ; d'autres fois un morceau de silex taillé en pointe de flèche ou en foudre. Ces sortes de pierres, qui se retrouvent aussi dans d'autres ornements, étaient des amulettes et

Fig. 459. — Fragment de collier.

avaient une signification particulière dans la céraunoscopie, c'est-à-dire dans la science fulgurale des augures étrusques. Souvent enfin, le pendant du milieu est formé par une bulle d'or, ornée de bas-reliefs ciselés ou estampés (fig. 456, 457, 458 et 459). »

Les pendants d'oreilles. — Les dames égyptiennes portaient des boucles d'oreilles d'une forme assez variée (fig. 460 et 461). Quelquefois elles sont larges et rondes, ou bien faites avec un anneau formé de plusieurs anneaux soudés ensemble.

Une tête de gazelle, ou des vipères sacrées, dont le corps est enrichi de pierres précieuses, forment souvent à ces pendants d'oreilles une décoration extrêmement élégante. On y voit aussi paraître l'égide de Pacht. Le catalogue du musée de Boulaq signale comme pièce capitale un bijou dont il donne la description suivante. « Une paire de

magnifiques pendants d'oreilles en or, recouverts d'un riche vernis rougeâtre. Ces ornements pesants n'ont pu servir qu'attachés par un fil, soit à l'oreille elle-même autour de laquelle ce fil se serait enroulé, soit à la coiffure symbolique dont était décoré le personnage auquel ces pendants d'oreilles furent destinés. Un disque lenticulaire, garni à sa circonférence d'une gorge de poulie, forme la partie principale de nos deux monuments. A ce disque sont suspendus cinq *urœus* coiffés du soleil, qui eux-mêmes soutiennent, au bout de sept chaînettes d'or, sept *urœus* (aspics) également munis du globe emblématique. »

Fig. 460.

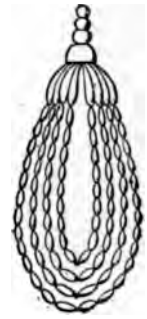

Fig. 461.

Pendants d'oreilles égyptiens.

Les pendants d'oreilles ont toujours été en usage en Grèce et à Rome. Les peintures de vase en montrent fréquemment dans la coiffure des femmes (fig. 462 et 463). La collection des bijoux antiques

Fig. 462.

Fig. 463.

Têtes avec boucles d'oreilles.

au Louvre possède plusieurs boucles d'oreilles dont la forme est d'une élégance exquise. Les bijoutiers grecs, étrusques et romains ont apporté dans ce genre de travail un goût et une délicatesse incomparables.

Ovide, dans son *Art d'aimer*, s'élève contre le luxe des boucles d'oreilles et la dimension qu'on leur donnait. « Ne chargez point, dit-il, vos oreilles de ces pierres de grand prix que le noir Indien recueille sur le bord de la vaste plaine. Ne vous montrez point avec des vête-

ments tout pesants d'or : ces richesses que vous étalez pour nous séduire, souvent nous éloignent de vous. » Plusieurs bijoux d'une grande élégance, mais d'une simplicité un peu affectée, témoignent de l'horreur qu'on avait dans l'antiquité pour tout ce qui est lourd et surchargé. Les

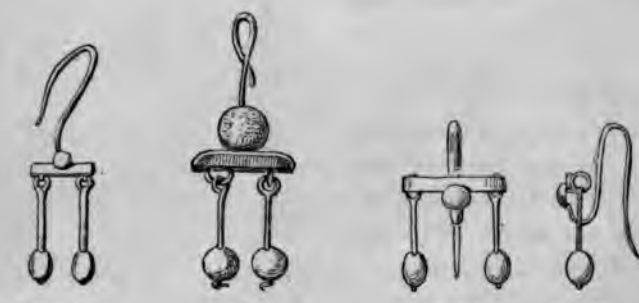

Fig. 464. Fig. 465. Fig. 466. Fig. 467.

Pendants d'oreilles.

figures 464 à 467 se composent simplement d'une ou deux petites perles de métal, qui vacillent au bout d'un fil d'or. D'autres pendants d'oreilles sont formés d'un petit triangle d'or mobile, dont une des facettes scintille à la lumière (fig. 469), ou bien d'une graine (fig. 470), ou bien encore d'un petit amour voltigeant (fig. 468).

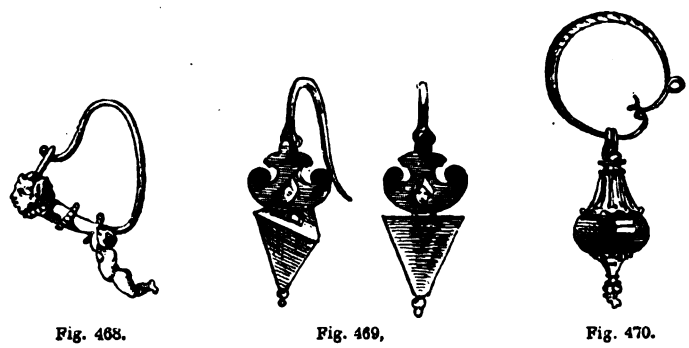

Fig. 468. Fig. 469. Fig. 470.

Pendants d'oreilles.

La figure 471 affecte la forme d'une corne enroulée dont le gros bout se termine par une espèce de tête de folie; et, pour affirmer davantage le caractère scénique de ce bijou, chacun des pendants

d'oreilles porte, suspendue après un anneau, un petit enfant, cachant sa tête derrière un masque de théâtre ou faisant de la musique.

Fig. 471. — Pendants d'oreilles.

D'autres bijoux nous montrent à quel point le caprice et la fantaisie s'ingéniaient à trouver des motifs variés. Tantôt c'est une petite urne suspendue à une fleur (fig. 473), tantôt un petit oiseau voltigeant au-

Fig. 472.

Fig. 473.

Fig. 474.

Pendants d'oreilles.

dessus d'un nid formé par un panier (fig. 472), tantôt des graines de formes différentes reliées ensemble par un petit fil d'or (fig. 474).

Les fleurs (fig. 477) et les oiseaux (fig. 475 et 476) sont fréquemment employés dans la décoration des pendants d'oreilles, dont la forme varie à l'infini.

Quelquefois c'est une rosace en or, ornée au centre d'une pierre pré-

Fig. 475. Fig. 476. Fig. 477.

Pendants d'oreilles.

cieuse ou d'une fleur en relief, portant latéralement deux élégantes chaînettes, et au milieu une pierre richement enchâssée (fig. 479), ou un cygne qui allonge gracieusement son cou (478).

Fig. 478. Fig. 479.

Pendants d'oreilles.

D'autres fois, c'est un paon en verre bleu transparent, dont la queue et les ailes sont ornées d'émaux et de fils d'or. L'oiseau est suspendu à une rosace en or, ornée au centre d'une fleur en relief et portant latéralement deux chaînettes.

Les perles sont assez fréquentes sur les pendants d'oreilles antiques. « Au premier rang, dit Pline le naturaliste, au faîte, pour ainsi dire, de tous les joyaux sont les perles. C'est spécialement l'océan Indien qui les envoie, et elles nous arrivent à travers tant de mers et tant de terres, malgré les ardeurs d'un soleil brûlant; et encore les Indiens eux-mêmes n'en prennent-ils que dans un très petit nombre d'îles. Elles sont les plus abondantes à Taprobane et à Stoïs, ainsi qu'à Perinsula, promontoire de l'Inde. Les plus estimées sont celles de la côte d'Arabie, sur le golfe Persique. Les femmes mettent leur gloire à

en charger leurs doigts, et à en suspendre deux et trois à leurs oreilles. Il y a, pour cet objet de luxe, des noms et des raffinements inventés par une excessive corruption. Une boucle d'oreille qui porte deux ou trois perles s'appelle grelot, comme si les femmes se plaisaient au bruit et au choc de ces perles. Déjà les moins riches affectent ces joyaux ; elles disent qu'une perle est en public le licteur d'une femme. Bien plus, elles en portent à leurs pieds ; elles en ornent les cordons de leur chaussure, mais encore leur chaussure tout entière ; ce n'est plus assez de porter des perles, il faut les fouler et marcher dessus. »

Les Romains poussèrent leur passion pour la bijouterie jusqu'aux dernières limites du luxe. Pétrone parle du prix exorbitant que coûtaient quelquefois les pendants d'oreilles. « Scintilla détache de son cou une cassolette d'or, et en tire deux pendants d'oreilles, qu'elle fait admirer à Fortunata. Grâce à la générosité de mon mari, personne, dit-elle, n'en a de plus beaux. — Parbleu, dit Habbinas, ne m'as-tu pas ruiné pour t'acheter ces babioles de verre? Certes, si j'avais une fille je lui ferais couper les oreilles. »

Les bracelets. — Les bracelets se portaient à différentes parties du bras. On en mettait soit au poignet, soit au-dessus du coude, soit encore plus haut, autour de l'humérus. De là, la différence qu'on trouve dans la dimension de ces bracelets, dont quelques-uns sont d'un diamètre relativement considérable.

Fig. 480. — Bracelet égyptien.

Les Égyptiens étaient grands amateurs de bracelets et en portaient quelquefois plusieurs. Il y a des bracelets de toute espèce : en ivoire, en

bronze, en porcelaine, en argent et en or. La décoration en est extrêmement variée.

Nous avons, au musée égyptien du Louvre (salle civile, vitrine 9), un superbe bracelet qui représente un lion et un griffon accroupis au milieu de bouquets de lotus (fig. 480).

Les bracelets égyptiens sont souvent incrustés d'émaux, ou plutôt de pâtes de verre taillées à l'avance et ajustées dans des cloisons d'or, comme des pierres fines.

Plusieurs sont formés par des grains de lapis, alternant avec des grains d'or ou de quartz rouge, et montés sur des fils d'or très-flexibles.

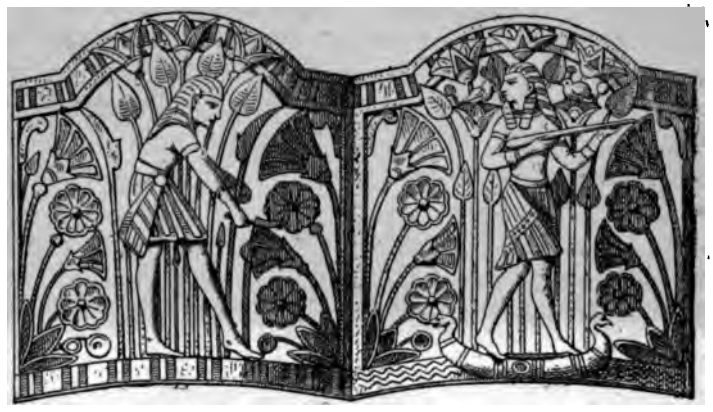

Fig. 481. — Bracelet égyptien.

Il y a des bracelets à double charnière, ornés de figures d'or finement gravées, qui se détachent sur un fond de pâte de verre bleu imitant le lapis.

Le musée de Boulaq, au Caire, est particulièrement riche en bracelets. On peut citer entre autres un grand bracelet qui n'a pu être porté qu'à l'humérus : il est composé de deux parties réunies par une charnière.

L'une des deux représente un épervier aux ailes éployées : le jeu des plumes a été imité d'une manière surprenante par de petites pierres de lapis, de cornaline et de pâtes de verre de la couleur du feldspath, enchâssées dans des cloisons d'or. Les Égyptiens étaient d'une remarquable habileté dans ce genre de travail.

Ailleurs on voit pour décoration une large torsade supportant un

cartouche royal flanqué de deux sphinx : un appendice, orné d'incrustations, empêchait le bracelet de tourner sur le bras. Sur un autre, on voit une espèce de damier dont chaque case est de deux couleurs ; la fermeture est faite par une aiguillette d'or qui réunit deux lames du même métal.

La figure 481 nous montre un bracelet décoré de figures qu'encadrent des lotus et des plantes aquatiques. D'un côté, c'est un personnage qui coupe les herbes d'eau avec sa faucille ; de l'autre, un personnage monté sur un petit bateau est occupé à faire de la musique.

Ces bracelets sont d'une grande largeur et devaient couvrir une partie du poignet. Quelques figures éthiopiennes nous montrent même des personnages portant une espèce de bracelet qui recouvre entièrement

Fig. 482. — Figure tirée du temple de Naga.

le bras jusqu'au coude. Nous en donnons un exemple dans la figure 482, tirée de la décoration du temple de Naga, en Nubie.

Le personnage, ici représenté, est une déesse. Outre cet immense bracelet, qui a l'air d'une véritable mitaine, elle porte au-dessous de l'épaule un autre bracelet moins volumineux, mais pourtant assez large.

D'autres bracelets, au contraire, semblent de simples anneaux, comme on le voit sur la figure 483, où le bijou se compose d'une torsade.

Fig. 483. — Bracelet.

Outre les bracelets qui se mettaient aux bras, on a retrouvé des anneaux d'or qu'on se plaçait autour de la jambe. Ces anneaux sont plats et creux; leur circonférence extérieure est bordée par une petite chaînette en or imitant le filigrane.

Les peuplades voisines de l'Égypte portaient également des anneaux aux jambes. Hérodote signale en particulier les Guidanes. « Chez ceux-ci, dit-il, les femmes portent autour de la cheville du pied des anneaux de cuir chacune en grand nombre, pour ce motif, dit-on, qu'elles s'ajustent un nouvel anneau toutes les fois qu'un homme nouveau s'unit à elles; celle qui en a le plus est jugée la meilleure, parce qu'elle a été aimée du plus grand nombre d'hommes. »

Les peuples orientaux ont toujours été très amoureux de la parure : le bracelet est un bijou qui tient une grande importance dans le costume assyrien. On en voit de différentes formes, mais qui peuvent, en général, se rattacher à trois types principaux. La figure 484 est une espèce de faisceau contourné en manière de serpent et dont les tiges sont reliées entre elles par des petits cordons qui les croisent à angle

droit. On a pu voir déjà par les exemples donnés plus haut que les Assyriens de haut parage portaient habituellement deux bracelets. Celui qui est ici représenté se portait, non pas au poignet, mais autour de l'avant-bras, un peu au-dessus de la saignée du coude.

Fig. 484.

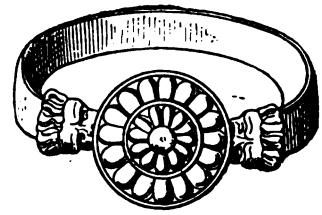

Fig. 485.

Bracelets assyriens.

La figure 485, au contraire, montre un bijou qui, de même que le suivant, se portait toujours au poignet. C'est un bracelet plat et uni qui se ferme par le moyen de deux petites têtes adaptées dans une sorte de fleur ornementale.

Le plus original, on pourrait presque dire le plus assyrien de ces bijoux est celui que reproduit notre figure 486; il se compose de quatre fleurs analogues à celle qui servait de fermeture au dernier bijou. Ces fleurs, dont la surface convexe est extrêmement bombée, embrassent les quatre côtés du bras, sans laisser aucun espace intermittent. Nous avons vu ces bijoux au bras d'un roi d'Assyrie, dans notre figure 296.

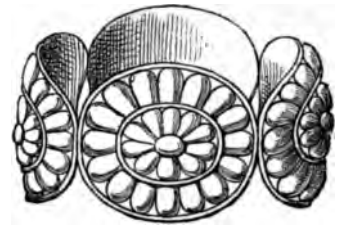

Fig. 486. — Bracelet assyrien.

On remarquera que les bracelets ont eu dans l'antiquité grecque une importance assez minime relativement à celle des colliers et des couronnes. On en trouve même assez rarement sur les figures qui décorent les vases grecs, mais ce bijou, qu'on rencontre quelquefois chez les Étrusques, est devenu très à la mode sous l'empire romain.

« Les bracelets antiques que nous possédons, dit M. Ch. Clément, dans la notice du musée Campana, sont en général d'un travail assez simple. Ils sont formés soit d'un fil en or, en argent ou en bronze, soit de bandes ou de plaques réunies, plus ou moins ornés de fils appliqués, de cordelé ou de granulé, terminés de diverses manières, surtout

en têtes de serpents. Il est à remarquer que ces objets ne portent

Fig. 487. — Bracelet.

presque jamais ni les pierres fines, ni les pâtes de verre, ni les émaux, qui entrent très-fréquemment dans la composition des colliers, des pendants d'oreilles et des bagues, et que le travail du métal fait tous les frais de leur ornementation. » (Fig. 487 et 488.)

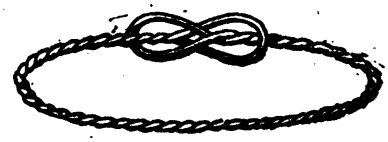

Fig. 488. — Bracelet.

Les Grecs et les Romains ont souvent adopté le serpent comme forme ornementale pour les bracelets. Quelquefois, comme dans la figure 489, le serpent a la forme pleine et s'enroule simplement autour

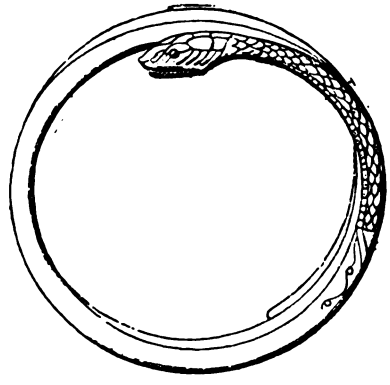

Fig. 489. — Bracelet antique.

du bras. Dans d'autres occasions, au lieu d'être arrondi, le serpent se déroule en une spirale plate comme un ruban et la tête seule est

pleine. A cette catégorie de bijoux appartient un admirable bracelet d'or massif, découvert à Pompéi et que reproduit notre figure 490. Les

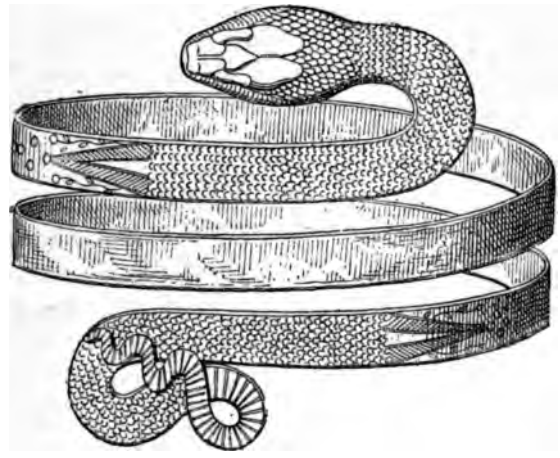

Fig. 490. — Bracelet en spirale, serpent découvert à Pompéi.

écailles sont marquées seulement dans la partie supérieure à partir du cou et dans la partie inférieure un peu au-dessus de la queue. Le milieu du corps est uni et travaillé au marteau, car c'est le seul moyen de rendre le bracelet élastique et dilatable à volonté.

La queue est annelée et se redresse à l'extrémité dans un mouvement infiniment gracieux. Mais la tête est, sans contredit, la partie la plus remarquable de ce beau bijou (fig. 491); elle est soudée avec le reste du corps.

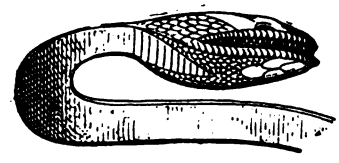

Fig. 491. — Tête du serpent.

Les yeux étincelants du reptile sont imités avec deux rubis, et sa langue vibrante est formée d'une petite lame de métal fixée dans la gueule. Les dents et les écailles sont travaillées au ciseau avec une délicatesse exquise.

Sous la période impériale, quand les dames romaines prirent l'habitude de se couvrir de bijoux, les bracelets eurent naturellement une grande importance. On en peut juger par le passage suivant que nous extrayons du *Satyricon* de Pétrone.

« La robe de Fortunata, retroussée par une ceinture vert pâle, lais-

sait apercevoir au-dessous sa tunique couleur cerise, ses jarretières en torsade d'or et ses mules ornées de broderies du même métal. Après avoir essuyé ses mains au mouchoir qu'elle portait autour du cou, elle se plaça sur le même lit qu'occupait l'épouse d'Habbinas, Scintilla, qui lui en témoigna sa satisfaction. Elles en vinrent bientôt à un tel degré d'intimité, que Fortunata, détachant de ses gros bras les bracelets dont ils étaient ornés, les offrit à l'admiration de Scintilla. Enfin elle ôta jusqu'à ses jarretières ; elle ôta même le réseau de sa coiffure qu'elle assura être filé de l'or le plus pur. Trimalcion, qui le remarqua, fit apporter tous les bijoux de sa femme. — Voyez, dit-il, quel est l'attirail d'une femme! C'est ainsi que nous nous dépouillons pour elles, sots que nous sommes! Ces bracelets doivent peser six livres et demie; j'en ai moi-même un de dix livres, que j'ai fait faire avec les millièmes voués à Mercure. — Et, pour nous montrer qu'il n'en imposait pas, il fit apporter une balance, et tous les convives furent forcés de vérifier le poids de chacun de ces bracelets. »

Les bagues. — L'usage des bagues, soit comme ornements des doigts, soit comme cachets, remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens ont été de tout temps très-amateurs de bagues : on voit quelquefois deux ou trois anneaux au même doigt. Mais c'est le troisième doigt qui était regardé par excellence comme le doigt des bagues. On portait même quelquefois des anneaux au pouce. Quelques bagues étaient très-simples : il y en avait qui étaient faites avec un scarabée

Fig. 492.

Fig. 493.

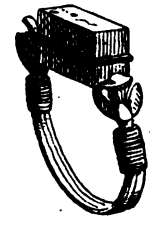

Fig. 494.

Cachets égyptiens.

ou une pierre gravée. Quelquefois elles avaient la forme d'une coquille, d'un nœud, d'un serpent, et elles portaient une devise. La plupart du temps, les bagues étaient en or, et rarement de bronze, quoique ce métal ait été fréquemment employé pour les cachets (fig. 492 à 497).

La monture ordinaire des scarabées placés sur les bagues se composait d'un fil d'or qui s'amincissait aux extrémités et s'enroulait de chaque côté sur l'anneau. Ces scarabées, étant la plupart du temps destinés à servir de cachets, portaient généralement au revers une gravure ou une légende ayant trait à un sujet religieux. Une belle bague en or du Louvre représente une dame devant le coffret sacré d'Osiris. Il y a de ces bagues qui sont pourvues d'un cachet mobile au travers duquel passe une aiguille destinée à le faire mouvoir. Les plus anciens anneaux sont pourvus d'un cachet assez lourd dont la forme est quelquefois cubique, mais plus souvent ovoïde.

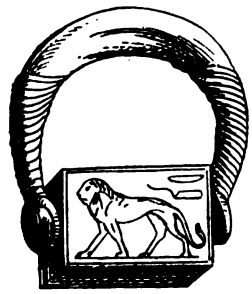

Fig. 495.

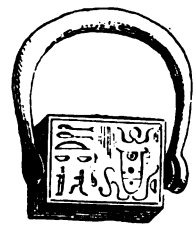

Fig. 496.

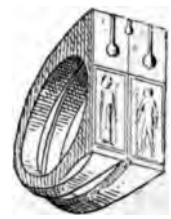

Fig. 497.

Cachets égyptiens.

Outre les bagues en or, on en a retrouvé un très-grand nombre en terre émaillée, quelques-unes décorées de la tête d'Isis. Quelques-unes portaient, gravés sur le chaton, des souhaits de bonne année.

Sur une momie du British Museum, on voit deux mains croisées avec des bagues à presque tous les doigts, y compris le pouce. La main gauche en est complétement chargée : trois anneaux sur l'index, deux aux deux doigts suivants et un seulement au petit doigt. La main droite porte seulement un anneau au pouce et deux sur le troisième doigt. Ces mains sont taillées dans le bois et les doigts sont en partie cassés. Wilkinson fait observer que la main gauche est en général plus ornée que la droite.

On voit dans tous les cabinets d'antiquités un grand nombre de scarabées sculptés en diverses matières et de diverses grandeurs. La partie supérieure représente l'insecte, et la partie inférieure, qui est plane et de forme à peu près ovale, porte le plus souvent des caractères hiéroglyphiques sculptés en creux. La plupart de ces scarabées

sont percés dans leur longueur d'un trou par lequel il paraît qu'on passait un fil pour les suspendre; tout annonce que les scarabées étaient des amulettes.

L'usage des bagues et des cachets paraît avoir été répandu en Orient dès une très haute antiquité. Nous le trouvons en Babylonie, en Perse, en Phénicie, et parmi les Juifs. Il est probable que c'est par l'Asie Mineure qu'il s'est introduit parmi les Grecs : mais il ne semble pas qu'il ait existé au temps de la guerre de Troie. Du moins Homère, qui décrit avec tant de complaisance les vêtements et les objets précieux qui parent ses héros, ne dit rien sur les bagues.

Dans la période historique, les Grecs, imités plus tard par les Romains, portaient toujours un anneau au quatrième doigt de la main gauche. « Voici, dit Aulu-Gelle, la raison qu'en donne Apion, dans ses *Égyptiaques* : En disséquant les corps humains, selon la coutume égyptienne, la science appelée par les Grecs *anatomie* fit découvrir un nerf très délié, partant de ce seul doigt pour se diriger vers le cœur, où il vient aboutir, et l'on accorda cette distinction à ce doigt, à cause de ce lien, de cette espèce de rapport qui l'unit au cœur, la partie noble de l'homme. ».

L'usage des bagues paraît assez ancien en Italie, et les Étrusques en ont porté antérieurement aux Romains. Ceux-ci se servaient primitivement d'anneaux en fer, et ce n'est que vers la fin de la république qu'on a commencé à employer dans la vie usuelle des bagues en métal précieux. Pline le Naturaliste est formel à cet égard. « Il est démontré, dit-il, qu'à Rome les sénateurs ont porté fort tard les anneaux d'or. La république en donnait seulement à ses ambassadeurs ; sans doute parce que c'était chez les étrangers la plus haute marque de distinction. Nul autre n'avait le droit de les porter même dans la cérémonie du triomphe ; et, quoique la couronne étrusque d'or fût suspendue sur la tête du triomphateur, il n'avait qu'un anneau de fer, comme l'esclave qui soutenait la couronne. Ce fut ainsi que Marius triompha de Jugurtha. Il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisième consulat. Ceux même qui l'avaient reçu à titre d'ambassadeurs ne le portaient qu'en public. Dans leurs maisons, ils reprenaient celui de fer. C'est par une suite de cet usage que, aujourd'hui encore, on envoie aux fiancées un anneau de fer sans pierreries. »

Sous l'empire, l'usage s'introduisit de faire graver l'image du souverain sur la chaton de la bague. On commença aussi à porter des anneaux à plusieurs doigts et même à en porter plusieurs au même doigt. Les

pères de l'Église s'élevèrent contre cet usage, et saint Clément d'Alexandrie donne les prescriptions suivantes sur l'unique anneau qu'il est permis aux chrétiens de porter, ainsi que sur la décoration dont il peut être orné : « Si des emplois publics ou le soin de nos affaires particulières nous éloignent de notre famille, il nous est permis d'avoir un anneau qui nous serve à sceller et à enfermer plus sûrement les objets de quelque importance ; tous les autres anneaux qui ne sont point destinés à cet usage nous sont interdits. Quant à l'anneau qu'il nous est permis d'avoir, il ne faut pas le porter au même doigt que les femmes, mais à l'extrémité du petit doigt, afin qu'il n'embarrasse point l'usage de la main. Les images qu'on y fait graver et qui nous servent de sceau doivent être de préférence une colombe, un poisson, un vaisseau aux ailes déployées; on y peut encore faire graver une lyre ou une ancre ; enfin un homme qui, pêchant au bord de la mer, nous rappelle saint Pierre et Moïse. Mais il faut se garder de porter à ses doigts l'image des idoles, dont la pensée seule est un crime. »

Agrafes et boucles. — Outre les bijoux qui servaient directement à l'ornement de la personne, il y en avait qui, comme les agrafes et les boucles, peuvent être considérés comme de simples additions au vête-

Fig. 498.

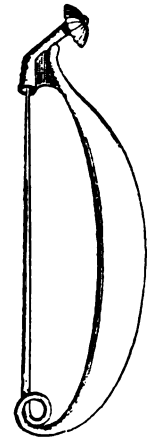

Fig. 499.

Fibules antiques.

ment. Néanmoins, comme les voiles et les draperies sans couture formaient une partie importante du costume antique, ces bijoux acces-

soires étaient quelquefois très visibles et devaient, par conséquent, être assez richement décorés.

Les figures 498 et 499 nous montrent la forme la plus habituelle des fibules dont on se servait pour fixer les tissus légers. Ces fibules, dont la pointe est disposée de manière à ne jamais piquer les doigts de la personne qui s'en sert, figurent en très grand nombre dans la plupart des collections de bijoux antiques ; elles étaient presque toujours en or. Ce genre d'agrafes était d'un emploi très-fréquent, mais des fibules de ce genre n'auraient pas été suffisantes pour maintenir un vêtement un peu lourd, comme les amples manteaux qui enveloppaient tout le corps. Les figures 500 à 502 nous montrent des agrafes romaines

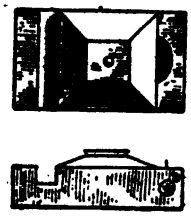

Fig. 500.

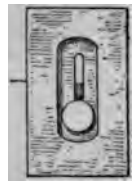

Fig. 501.

Fig. 502.

Agrafes pour manteau romain.

destinées à fixer de lourdes étoffes. Ces agrafes, dont toute la partie interne était dissimulée sous les plis du manteau, présentaient exté-

Fig. 503 — Boucle d'argent.

rieurement l'apparence d'une plaque métallique de forme ronde ou carrée.

La boucle d'argent représentée sur la figure 503 et dont on voit le profil en 504 servait probablement à fixer une ceinture. La plaque

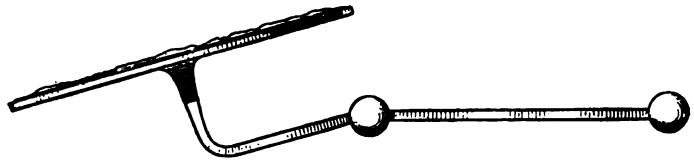

Fig. 504. — Boucle d'argent. (Profil.)

circulaire, qui faisait le milieu de la ceinture, est décorée d'une figure de la Lune montée sur un bige et tenant un flambeau. Un croissant pare le front de la déesse et sept constellations apparaissent sur le champ de la plaque. Cette boucle, qui est au musée de Naples, est d'un travail très-soigné comme ciselure, et a sans doute appartenu à un personnage opulent.

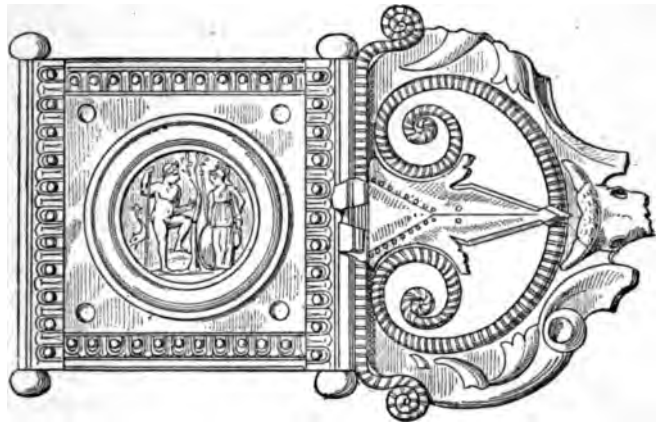

Fig. 505. — Boucle d'argent.

Une autre boucle du même musée, qu'on voit sur la figure 505, est ornée d'un petit bas-relief circulaire représentant la dispute de Neptune et de Minerve, près de l'olivier sacré. Ces boucles avaient pour mission de maintenir la ceinture assez serrée autour du corps. La ceinture faisait l'office de poche en même temps qu'elle entourait le vêtement de dessous. En effet, les anciens avaient l'habitude d'y suspendre leur bourse et d'y placer les papiers qu'ils pouvaient porter avec eux. L'absence de ceinture autour de la tunique était considérée comme une très-grande négligence, et, excepté les moments de grande affliction,

comme le deuil, pendant lequel les cheveux étaient épars et les vêtements en désordre, c'eût été une marque d'inconvenance de ne pas avoir le corps entouré et bouclé par une ceinture.

VIII

LA TOILETTE

Les miroirs. — Les parfums. — Le fard et la pommade. Les épingles. — Les peignes. — Les éventails.

Les miroirs. — De tous les objets qui concernent la toilette, le plus important, c'est le miroir. Les anciens ne connaissaient pas les préparations que nous employons aujourd'hui pour faire réfléchir les objets dans une vitre, en sorte que les miroirs dont ils se servaient n'étaient pas en verre, mais en métal poli. En outre, le miroir n'a jamais été regardé comme un objet d'ameublement, mais simplement comme un objet de toilette : les miroirs antiques sont toujours portatifs, et comme il faut un manche pour les tenir, leur forme a en somme très peu varié. Le type le plus ancien de cette forme se trouve en Égypte, et les miroirs grecs ou romains ne diffèrent de ceux-ci que par leur décoration.

Fig. 506. — Femme devant son miroir. (D'après une peinture antique.)

La figure 506 montre comment on se servait du miroir. Tous les

miroirs qu'on a trouvés dans les fouilles sont à peu près pareils à celui qui est représenté ici : ils se composent d'un disque en métal poli, auquel adhère un manche en bois ou en métal. Le disque ne varie guère, mais la forme et la décoration du manche sont extrêmement variés.

Fig. 507.
Miroir égyptien.

Nous avons, au musée du Louvre, plusieurs miroirs égyptiens (salle civile, vitrine U); dans l'un d'eux, le manche se compose d'une jeune fille nue, qui se coiffe de la main droite, tandis que la gauche tient un chat qui, selon M. de Rougé, est ici un emblème de la toilette. On sait que la propreté des chats est proverbiale dans tous les pays.

Le monstrueux dieu Bès, dont l'image grimaçante apparaît dans tous les objets de toilette, se montre aussi dans les manches de miroir, et il paraît que cet emblème est fort ancien, car le catalogue du musée de Boulaq signale (n° 475) un miroir, présentant cette décoration, qui a été découvert dans une tombe de l'ancien empire. On en a trouvé dans les tombeaux de la dix-neuvième dynastie, où

Fig. 508.

Fig. 509.

Miroirs égyptiens.

le disque est emboîté dans une tête d'Hathor, portant le visage d'une femme avec les oreilles de vache.

Un motif de décoration qu'on trouve quelquefois sur les miroirs égyptiens consiste en deux personnages agenouillés, dont l'un tient le sceptre divin et l'autre une sorte de masse d'arme appuyée sur l'épaule. On voit aussi, dans les peintures, des miroirs dont l'encadrement est enrichi de têtes d'animaux, tels que le cheval, le bouquetin ou les oies du Nil. Le manche des miroirs se compose assez souvent de la tige avec la fleur épanouie du papyrus ou bien encore d'une petite colonnette ornementée. (Fig. 507, 508 et 509.)

Fig. 510. — Miroir étrusque.

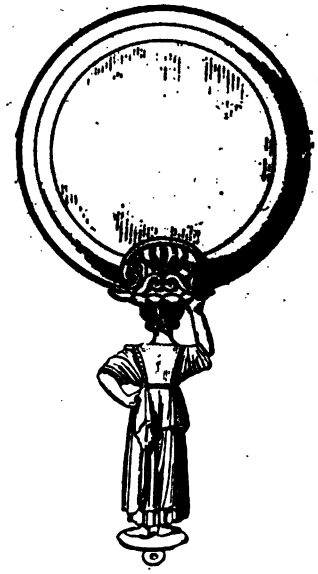

Fig. 511. — Miroir étrusque.

Le disque est toujours d'une forme ronde ou ovoïde : il est quelquefois très pesant et était souvent revêtu d'un vernis d'or qui lui donnait la propriété de réfléchir les objets avec la plus grande netteté.

Le même principe décoratif se retrouve dans les miroirs grecs ou étrusques. Le manche ou support est très souvent caractérisé par une figure : ici, c'est un atlante nu, qui porte son fardeau (fig. 510) ; plus loin, c'est une femme, dont le vêtement fournit de curieux documents sur le costume étrusque (fig. 511).

Le revers du disque poli dans lequel on se regardait était souvent décoré de petites scènes gravées dans le métal et encadrées de gra-

Fig. 512. — Miroir.

cieux ornements, comme le montrent les figures 512 et 513. Nous

avons montré ailleurs un miroir dont le principe décoratif est emprunté aux Orientaux.

Fig. 513. — Miroir trouvé à Pompéi.

Toutes les femmes avaient un miroir. Les courtisanes vieillies faisaient quelquefois hommage de leur miroir dans le temple de Vénus, qui avait été bienveillante pour elle. C'est ce qu'on voit par une épigramme votive de l'anthologie grecque : « Moi, cette fière Laïs, dont la Grèce était le jouet, et qui avais à ma porte un essaim de jeunes

amants, je consacre à Vénus ce miroir, parce que je ne veux pas me voir telle que je suis, et que je ne peux pas me voir telle que j'étais. »

Les parfums. — Tous les peuples de l'antiquité ont usé des parfums; les auteurs grecs et latins y font de fréquentes allusions, et nos

Fig. 514.

Fig. 515.

Vases à parfums.

collections publiques sont remplies d'objets s'y rattachant. Ce sont des petits vases destinés à contenir des odeurs, des boîtes pour les pommades, des cuillères dans lesquelles on mettait divers ingrédients colorants, et mille autres objets qui montrent que, sous ce rapport, les anciens étaient au moins aussi avancés que nous pouvons l'être aujourd'hui. Les vases qui avaient cette destination étaient généralement de forme allongée, avec un goulot fort étroit, dans lequel on trempait une aiguille ou un pinceau pour y prendre le suc colorant, ou bien qu'on versait goutte à goutte sur la chevelure ou la barbe si c'était un parfum. (Fig. 514 et 515.)

Beaucoup de ces petits vases étaient en verre et le musée du Louvre en possède une assez riche collection. Mais il y a aussi des vases à parfum en argile peinte, décorés de sujets ou d'ornements sur la panse. Nous donnons, figures 516 et 517, deux vases dont la forme répond au type le plus habituellement consacré à cet usage : la panse est assez

enflée, le col étroit et le goulot s'épanouit à l'ouverture comme le calice d'une fleur.

Fig. 516.

Fig. 517.

Vases peints destinés à contenir des parfums.

Quoique la forme de ces vases soit généralement allongée, on en trouve également d'une forme très-différente, qui paraissent avoir servi également pour des usages de toilette (fig. 518).

Fig. 518. — Vase à parfums.

Les parfums et les onguents que les Égyptiens employaient pour la toilette étaient habituellement renfermés dans des vases d'albâtre ou de porcelaine. Les pots à pommade affectent souvent chez eux la forme d'une colonne ou bien celle d'un nœud de roseau qu'on imitait avec de la terre émaillée. Le monstrueux dieu Bès qui, malgré sa laideur, paraît avoir eu de l'importance dans la toilette, apparaît fréquemment dans la décoration de ces petits vases. Nous avons au Louvre un pot en terre émaillée verte orné de lions alternant avec le dieu Bès qui est représenté dansant. Plusieurs de ces pots étaient également destinés à contenir des préparations pharmaceutiques. On peut aussi attribuer à cet usage des petites boîtes sur lesquelles on trouve

des inscriptions de ce genre : « *Pour arrêter le sang, pour ôter la douleur*, etc. »

Les parfums que les anciens employaient venaient généralement de l'Arabie et des contrées orientales. L'usage en était universel et on en employait pour toutes choses. Les Pères de l'Église se sont élevés avec une grande énergie contre cette parfumerie qu'ils signalent comme un agent de corruption. Les sévères réprimandes qu'ils adressent à la société de leur temps sont pleines de renseignements curieux. « Il existe de nos jours une infinité de parfums dont la nature et les noms diffèrent : végétal, minéral, royal ; celui qu'on extrait de la cire, celui que donne un arbrisseau d'Égypte. Parmi ces parfums les plus estimés sont celui de Chypre et le nard. Viennent ensuite les essences de lys et de rose, et mille autres dont les femmes se servent, soit en pâte, soit secs, soit liquides ; elles s'arrosent et s'inondent de ceux-ci ; elles respirent l'odeur de ceux-là. Chaque jour on en invente de nouveaux, afin de satisfaire et rassasier cet insatiable désir qu'elles ont de paraître belles. Elles en arrosent leurs vêtements, leurs meubles, leurs lits ; elles les brûlent dans l'intérieur de leurs appartements. Il n'est point enfin jusqu'aux vases destinés aux plus vils besoins qu'elles ne forcent à en répandre les plus voluptueuses odeurs.

« Il n'est pas de moyens de tromper qu'elles n'imaginent et ne mettent en usage. Celles qui sont petites attachent et cousent sous leur chaussure d'épaisses semelles de liège ; celles qui sont grandes ont, au contraire, des semelles extrêmement légères et amincies, et quand elles sortent, elles ont grand soin de tenir leur tête abaissée autour de leur taille. Leurs hanches et leurs cuisses sont-elles plates et sans grâce, elles épaississent leurs vêtements par des pièces rapportées sur les parties de leur corps qui leur semblent défectueuses, afin que ceux qui viennent les visiter s'extasient sur l'élégance de leur forme et de leur tournure. Leur sein est-il flasque et tombant comme celui des nourrices que les poëtes comiques introduisent sur le théâtre, elles ont des machines pour le relever ; est-il trop plat et trop enfoncé, elles se donnent, pour le faire avancer, une torture perpétuelle. Si leurs sourcils sont blonds, elles les noircissent avec de la suie ; s'ils sont noirs, elles les blanchissent avec du blanc de céruse ; enfin, s'ils sont trop blancs, une mixtion faite exprès efface et détruit cette blancheur. Ont-elles quelque partie du corps ou la peau soit plus blanche et plus fine, c'est celle-là qu'elles ont soin de montrer. Leurs dents sont-elles belles et bien rangées, elles rient sans cesse pour qu'on admire la beauté de

leur bouche. Gaies ou tristes, il n'importe, il faut qu'elles rient tout le jour, et afin de n'y point manquer, elles placent entre leurs lèvres une petite branche de myrte qui les tient toujours entr'ouvertes. » (Saint Clément d'Alexandrie.)

Le fard et la pommade. — L'Égypte est le pays de l'antiquité qui a le plus aimé le fard et la pommade. C'est du moins ce qu'il est permis de supposer d'après la quantité énorme de petits ustensiles de toilette qu'on a trouvés dans les tombeaux de l'Égypte. La poudre d'antimoine dont on se servait pour noircir les paupières était fort employée. Le musée de Boulaq renferme un curieux flacon de poudre d'antimoine dont la forme est celle d'un épervier mitré; la mitre sert de bouchon. Il y en a un autre qui présente la figure monstrueuse du dieu Bès, et la coiffure du dieu sert de goulot. Ce dieu Bès, dont le culte paraît originaire d'Asie, apparaît le plus souvent comme une divinité présidant à la danse, à la musique et aux plaisirs. C'est à ce titre qu'on le voit si souvent figurer sur les petits objets à l'usage des femmes, tels que fioles à parfums, manches de miroir, etc.

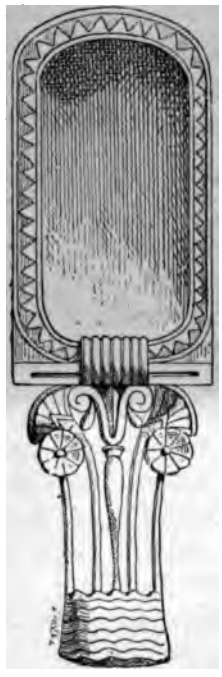

Fig. 519. — Cuillère à récipient rectangulaire.

Les Égyptiens se servaient pour mettre la pommade de petits ustensiles, qui ne paraissent pas avoir été employés ailleurs, et qui présentent généralement la forme de cuillères; aussi on les désigne habituellement sous le nom de cuillères de toilette. Ces cuillères sont en bois et plusieurs sont travaillées avec un soin infini. On en a retrouvé un très-grand nombre dans les tombeaux égyptiens et le musée du Louvre en possède une riche collection. La forme du récipient est rectangulaire ou ovoïde, et le manche est généralement assez court, mais presque toujours richement décoré (fig. 519).

Le plus souvent ce sont des fleurs ou des boutons de lotus, des gerbes de roseaux, ou des plantes ingénieusement agencées, qui forment l'ensemble de cette décoration (fig. 520, 521 et 522). Mais la figure humaine vient aussi quelquefois se mêler aux plantes et aux fleurs,

et plusieurs de ces manches constituent de ravissants motifs (fig. 523). Nous en avons au musée égyptien du Louvre plusieurs charmants spécimens : tantôt c'est une Égyptienne portant de gros bouquets ou des oiseaux, tantôt c'est une femme occupée à couper des lotus. Ailleurs, une jeune fille joue du luth au milieu des lotus où les oiseaux se reposent, ou bien une autre jeune fille cette fois semble danser au son de l'instrument dont elle joue (fig. 524, 525, 526 et 527).

Fig 520.

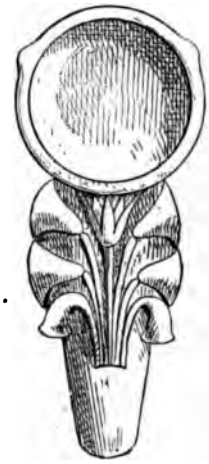

Fig. 521.

Fig. 522.

Cuillères égyptiennes.

Quelquefois la figure humaine forme le manche à elle toute seule, et c'est alors qu'on voit l'ingéniosité de l'ouvrier dans l'agencement de ces petits objets. Tantôt c'est un esclave qui porte une cruche sur son épaule, tantôt une gazelle aux pieds liés, tantôt c'est un nageur qui pousse devant lui un oiseau aquatique, dont le ventre ouvert sert de récipient, tandis que les ailes qui s'écartent ou se rapprochent à volonté forment le couvercle (fig. 528 et 529).

Le catalogue du musée de Boulaq décrit ainsi un ustensile de ce genre : « Un manche de boîte à parfum ou de cuillère. Il se terminait soit par une sorte de godet en forme de cartouche ou de fleur, soit par un oiseau dont le corps était creux et dont les ailes en s'ouvrant servaient de couvercle. Ce manche représente une femme nue, nageant, les bras étendus devant elle. Sa belle coiffure est relevée en tresse artistement arrangée. Elle a sur l'oreille droite la grosse tresse pendante qui caractérise les princesses. »

Fig. 523.

Fig. 524.

Fig. 525.

Cuillères égyptiennes.

Les Grecs et les Romains ont mis moins de raffinement dans leurs petits pots à pommade, quelques-uns cependant sont assez remarquables. On a découvert à Pompéi une petite fiole en cristal qui gardait encore à l'intérieur des restes de pâte rougeâtre. C'était évidemment un cosmétique destiné à la toilette. Le fard et les pommades se mettaient également dans de petites boîtes d'ivoire, comme celles qu'on a

retrouvées à Pompéi et qui font maintenant partie du musée de Naples (fig. 530-531).

Fig. 526.

Fig. 527.

Ustensiles de toilette.

On employait pour le fard différents ingrédients dont les auteurs ont souvent parlé, et dont quelques-uns paraissent assez bizarres. C'est ainsi que pour blanchir la peau on se servait de *crocodilée*, liniment

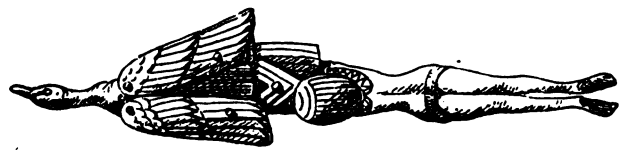

Fig. 528. — Cuillère à parfums.

tiré des excréments du crocodile. On faisait aussi des cosmétiques pour les joues, pour les paupières, etc. Pline raconte que le lait d'ânesse passait pour avoir la propriété d'enlever les rides. Ce fut Poppée, la maîtresse de Néron, qui mit le lait d'ânesse à la mode ; elle s'en fai-

sait même des bains, et pour cela elle avait des troupeaux d'ânesses qui la suivaient dans ses voyages.

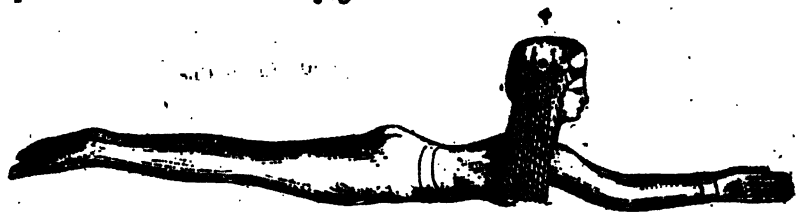

Fig. 529. — Manche de boîte à parfums.

Les Pères de l'Église s'élevèrent avec leur véhémence ordinaire contre ces usages qu'ils qualifiaient d'impies. « Ah ! celles qui doivent scandaliser des yeux chrétiens, je vais le dire, moi, s'écrie saint Jérôme, dans une lettre à Marcella : ce sont celles qui se barbouillent de toutes sortes de fards le visage et les paupières, et qui nous montrent, comme des idoles, des faces de plâtre plus blanches que nature, où, si elles venaient tout à coup à verser une larme, on en verrait le sillon tracé sur leurs joues ; celles à qui les années venues ne peuvent apprendre qu'elles sont vieilles ; qui élèvent sur leur tête un édifice de cheveux empruntés et se refont une jeunesse menteuse par-dessus leurs rides ; qui, toutes tremblantes par l'âge, se redonnent des airs de jeunes filles au milieu de la troupe de leurs petits-enfants ; voilà ce qui doit faire rougir une chrétienne. »

Fig. 530.

Fig. 531.

Boîtes d'ivoire pour la pommade, découvertes à Pompéi.

« Cet amour frivole de la parure n'entraîne pas seulement les femmes, dit saint Clément d'Alexandrie, mais les hommes mêmes,

tant le luxe a fait parmi nous de progrès affreux et rapides! Ces vains ornements accusent hautement la corruption de leur cœur. Devenus femmes par leurs mœurs, ils le deviennent par leurs vêtements. Semblables par l'arrangement de leur chevelure à des esclaves ou à des courtisanes, à peine couverts de vêtements légers et transparents, la bouche pleine de mastic, le corps inondé de parfums, errant tout le jour sur nos places publiques, ils s'y font gloire de leur détestable mollesse. C'est pour eux que nos cités regorgent de ces ouvriers inutiles incessamment occupés à masser, poisser, épiler ces misérables qui ne sont plus d'aucun sexe; c'est pour eux que s'élèvent ces innombrables boutiques, ouvertes nuit et jour, où les artisans de ce commerce impur, spéculant sur la folie, s'enrichissent rapidement. C'est là que, sans honte d'eux-mêmes, ils s'enduisent de poix et livrent aux mains et aux instruments de mille esclaves les parties les plus secrètes de leur corps, se réjouissant de voir leur peau devenir lisse et douce comme celle des femmes sous l'action violente de la poix. Leur impudence ne peut sans doute aller plus loin; mais, puisqu'il n'est rien qu'ils ne fassent, il n'est rien que je doive taire. » (Saint Clément d'Alexandrie.)

Les épingles. — L'origine des épingles remonte aux temps préhistoriques: on en trouve dans les plus anciens tombeaux. Avant qu'on sût travailler les métaux, on faisait des épingles ou des aiguilles avec des arêtes de poissons ou le dard des arbustes épineux. Dès que le bronze apparaît, on en fait avec cette matière sans cesser pour cela d'en faire avec de l'ivoire ou des os travaillés. Tous les métaux ont été successivement employés pour la confection des épingles, et on leur a donné de bonne heure les formes les plus variées. Les aiguilles à coudre dont on se servait pour la confection des vêtements étaient fort petites et pointues comme les nôtres, mais leur exiguïté même fait qu'on en a retrouvé fort peu, la rouille les ayant rongées sous l'action du temps.

En revanche, on a retrouvé à Pompéi et ailleurs un nombre considérable d'épingles à cheveux: on les reconnaît à ce qu'elles sont en général beaucoup plus grandes que les autres. Ces épingles avaien dans la toilette féminine un rôle extrêmement important.

Le musée du Louvre possède une riche collection d'épingles antiques. « Leur forme, dit la notice des bijoux, publiée par M. Ch. Clément, leurs dimensions, la matière dont elles se composaient, variaient

suivant le rang, l'âge, le costume, les circonstances particulières du moment, le goût ou le caprice de celles qui les portaient, et les dames romaines en possédaient un nombre considérable. L'extrémité supérieure de ces épingles était quelquefois percée d'un trou où se passait le lacet destiné à séparer les cheveux de derrière arrangés en tresses de ceux de devant, ordinairement frisés et relevés au moyen du fer

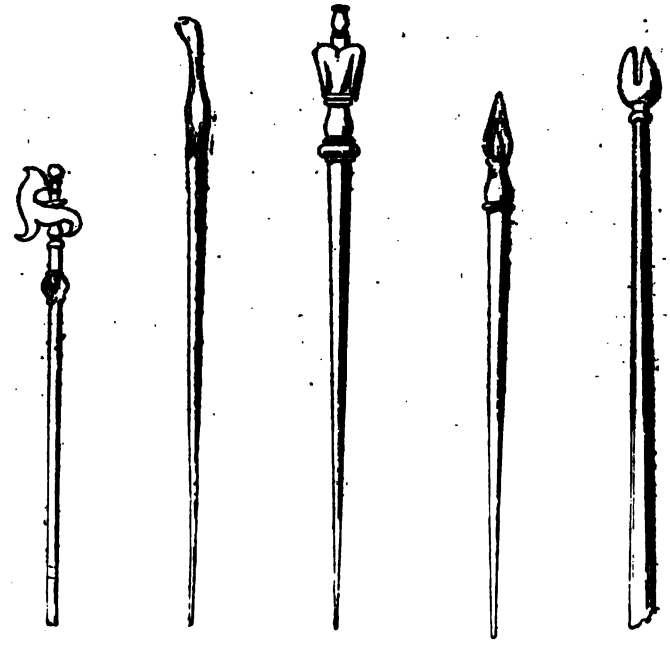

Fig. 532. Fig. 533. Fig. 534. Fig. 535. Fig. 536.

Épingles antiques.

chaud. D'autres fois, elles servaient à retenir sur le sommet de la tête l'échafaudage plus ou moins élevé de la coiffure ; plus rarement enfin, elles s'attachaient d'avant en arrière, de manière à séparer les cheveux en deux bandeaux semblables. La tête de ces épingles était formée tantôt par un simple bouton de métal estampé ou ciselé, tantôt par un gland, une grenade ou une fleur ; quelquefois par une tête d'animal ou par un buste humain ; souvent par un chapiteau supportant un génie, un amour, une figure quelconque, ou même un groupe complet (fig. 532 à 544).

« La tige des épingles à cheveux est souvent creuse, et, dans ce cas, elle renfermait des parfums et quelquefois du poison. Suivant Dion Cassius, Cléopâtre se serait donné la mort au moyen du poison qu'elle conservait dans une de ses épingles, et celui que l'on trouva dans les cheveux de Martina, la Brinvilliers du temps de Tibère, était peut-être aussi conservé dans la tige d'une épingle à cheveux. »

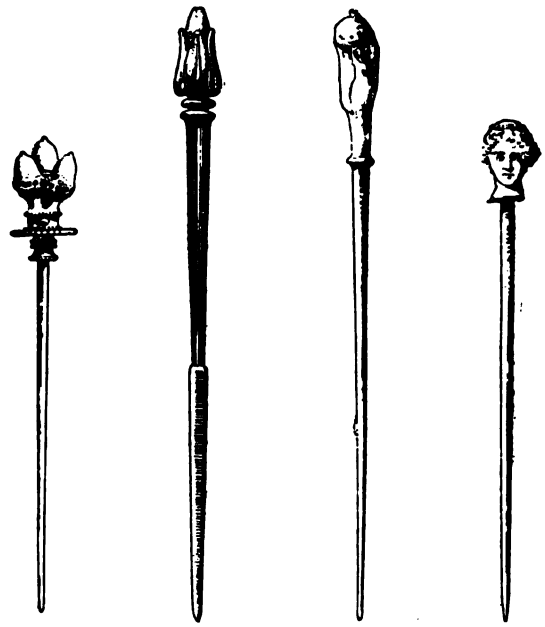

Fig. 537. Fig. 538. Fig. 539. Fig. 540.

Épingles pour coiffures.

Les figures 545 et 546 représentent des épingles d'origine étrusque. La première se termine par un chapiteau surmonté d'une boule, et la seconde par une tête de bélier posée sur une espèce de tambour : mais, avant d'arriver au tambour, la tige traverse trois lentilles qui lui donnent une grande élégance. Cette épingle est en argent. Les Athéniens, avant les guerres médiques, se servaient pour tenir leurs cheveux d'épingles surmontées de cigales d'or ; cet usage venait d'Asie Mineure. Car, dans les temps anciens, et surtout en Orient, les hommes portaient les cheveux longs comme les femmes. Plus tard, on a porté les cheveux courts, mais les femmes grecques, et encore plus les romaines, avaient toujours une profusion d'épingles pour maintenir leurs cheveux.

Que s c'est un petit animal ou une main qui forme la tête de 47, 548, 549). Mais bien souvent aussi ce sont de gra- e figurines qui en constituent la décoration (fig. 550, 551 insi que la figure 553 nous montre une épingle d'ivoire nus naissante, qui tord ses cheveux en sortant du sein eaux. Il y en a parmi ces petites figurines qui sont des petits chefs-

Fig. 541. Fig. 542. Fig. 543. Fig. 544.

Épingles antiques.

d'œuvre, comparables aux belles statues antiques. C'est ce qui avait tant frappé Winckelmann, lorsqu'on lui montra des épingles d'argent décorées de petits sujets qui venaient d'être découvertes à Herculanum et dont il a laissé la description suivante : « La plus grosse, dit-il, longue de huit pouces, est terminée par un chapiteau d'ordre corinthien, sur lequel est une Vénus, à qui l'Amour présente un miroir. Sur une autre de ces épingles, surmontée aussi d'un chapiteau d'ordre corinthien, sont deux petites figures de l'Amour et Psyché qui s'em-

brassent; une autre est ornée de deux bustes; la plus petite représente Vénus appuyée sur le socle d'une figure de Priape, et elle touche de la main droite son pied qui est levé. »

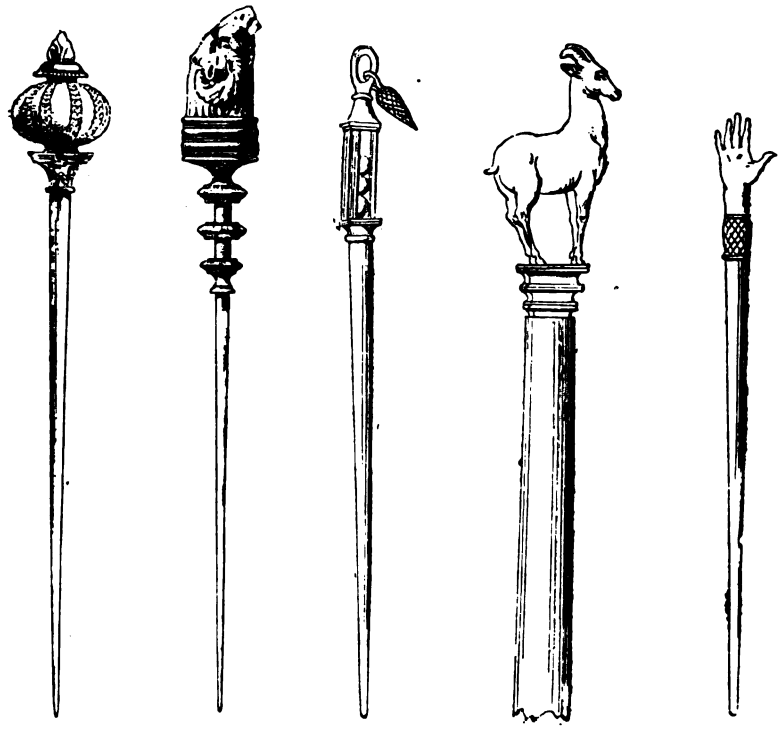

Fig. 545. Fig. 546. Fig. 547. Fig. 548. Fig. 549.

Épingles pour coiffures.

Ce fut avec une de ces grandes épingles à cheveux que Fulvie, femme de Marc Antoine, perça la langue de Cicéron dont elle tenait sur ses genoux la tête sanglante.

Dans la société romaine, l'échafaudage de la chevelure d'une femme était une grosse affaire, et les épingles étaient de toute nécessité pour le maintenir. De nombreuses servantes faisaient l'office de coiffeuses près des dames opulentes qui, si nous en croyons les auteurs satiriques, ne les traitaient pas toujours avec douceur. « Par la faute d'une épingle mal attachée, dit Martial, une seule boucle de cheveux déran-

gèait l'édifice de la coiffure de Lalagé. Pour se venger d'un tel forfait, Lalagé frappa sa suivante du miroir qui le lui avait révélé, et, lui arrachant les cheveux, la renversa sous ses coups. Abstiens-toi désormais, Lalagé, d'ajuster ta funeste chevelure. Qu'aucune des jeunes filles qui

Fig. 550.

Fig. 551.

Fig. 552.

Fig. 553.

Épingles antiques.

te servent ne mette la main à ta tête insensée. Que la salamandre y laisse des traces de son venin, ou qu'elle soit dépouillée par le rasoir impitoyable, afin que ton image devienne digne de ton miroir. » Juvénal est encore plus explicite : « ... Pourquoi cette boucle trop haute? Aussitôt un nerf de bœuf fait justice de l'attentat commis sur un cheveu. Est-ce la faute de cette fille si ton nez te déplaît? Une autre à gauche

peigne, démêle sa chevelure et la roule en anneaux. Au conseil préside une vieille émérite qui, de l'aiguille, est passée à la quenouille. Elle opine la première, puis les subalternes à leur tour, chacune selon son âge ou son talent; on dirait qu'il s'agit de la vie ou de l'honneur, tant elle tient à paraître belle! Elle bâtit sa chevelure de tant d'étages, elle l'exhausse de tant d'orbites enchâssés les uns dans les autres, qu'en face on la prendrait pour Andromaque; par derrière elle décroît; ce n'est plus la même femme. (Juvénal). »

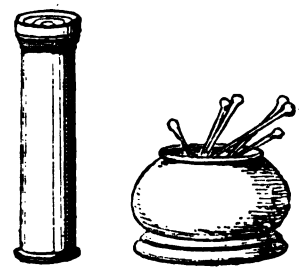

Fig. 554.
Boîtes à épingles.

Les épingles se mettaient dans des petits étuis comme celui qui est représenté sur la figure 554, ou bien dans une espèce de boîte ronde comme celle que montre la même figure et qui a été découverte à Pompéi.

On a également retrouvé dans les tombeaux égyptiens de fines aiguilles de bronze : elles sont assez longues et percées à leur extrémité de trous imperceptibles. Les aiguilles de tête sont souvent ornées d'un singe assis; le petit prisonnier nègre dont les mains sont passées dans des menottes était aussi un ornement assez fréquemment usité.

On a découvert en Égypte des petites tortues d'or qui se rattachent par leur destination au sujet qui nous occupe (fig. 555, 556). Le musée

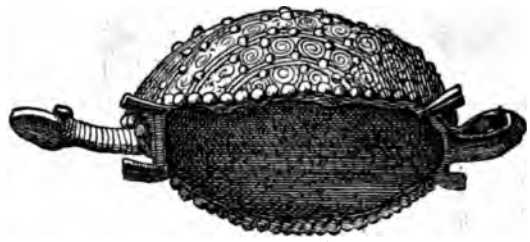

Fig. 555. — Petite tortue en or.

de Boulaq en possède une en bois, qui a été trouvée dans un tombeau de la onzième dynastie. Les trous pratiqués sur son dos servaient, suivant le catalogue, à ficher des épingles en bois, dont quelques-unes se terminaient par des têtes de chiens.

Les Égyptiens avaient des épingles en bois ou en ivoire, dont les

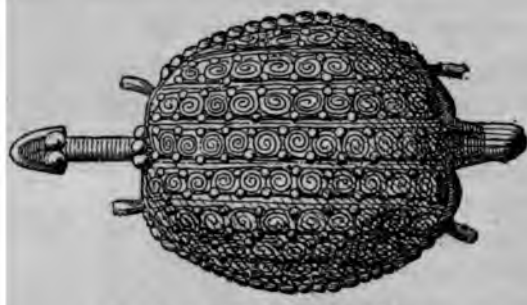

Fig. 556. — Petite tortue en or. (Égypte.)

femmes se servaient pour se teindre les cils et les paupières avec du

Fig. 557.

Fig. 558.

Étuis égyptiens.

noir d'antimoine. Ces aiguilles avaient la forme de petites massues

légèrement arrondies du bout. On les resserrait avec des étuis faits avec ces bois précieux que leur fournissaient à titre de redevances les peuples qu'ils avaient vaincus. Ces étuis sont souvent très chargés d'ornements : il y en a qui affectent la forme d'un chapiteau de colonne (fig. 557) ; quelques-uns aussi sont enrichis de peintures (fig. 558).

Les peignes. — Les Égyptiens se servaient de peignes en bois pourvus d'une double rangée de dents. La partie pleine était décorée d'ornements très variés. On peut voir au musée égyptien du Louvre (salle civile, armoire D), plusieurs peignes fort intéressants : l'un d'eux est orné d'un bouquetin qui met un genou en terre. On a retrouvé aussi dans les tombeaux un certain nombre de peignes avec une ornementation de style asiatique et qui paraissent postérieurs à l'invasion de Cambyse.

Les peignes dont se servaient les Romains étaient généralement formés de deux rangées de petites dents serrées et ne différaient guère de ceux qu'on emploie aujourd'hui. On se servait aussi de démêloirs,

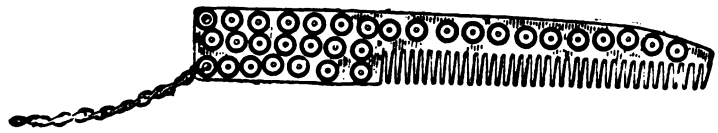

Fig. 559. — Peigne.

dont la figure 559 nous montre un spécimen. Enfin les femmes se mettaient quelquefois dans les cheveux des peignes concaves, comme ceux avec lesquels elles retiennent aujourd'hui leurs nattes, mais en général l'usage des épingles était beaucoup plus fréquent que celui des peignes pour maintenir les cheveux.

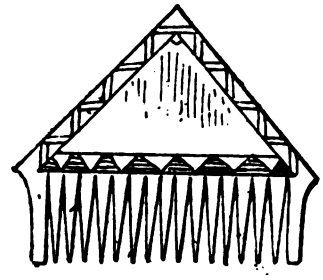

Fig. 560. — Peigne.

La figure 561 montre une jeune fille à sa toilette d'après une terre cuite antique. C'était encore le temps de la simplicité des mœurs, où une femme croyait pouvoir arranger elle-même sa chevelure. Il n'en fut plus de même sous l'empire romain. « Une multitude d'esclaves, de l'un et de l'autre sexe, dit saint Clément d'Alexandrie, se presse autour

des femmes pour servir à l'entretien de leur parure et de leur beauté. Il en est qui président à leurs miroirs, d'autres à leurs coiffures, d'autres enfin à leurs peignes et aux tresses de leurs cheveux. »

Fig. 561. — Jeune femme à sa toilette.

Les peignes, les étuis à épingles, les petites fioles destinées à contenir les pommades et les parfums, se resserraient dans des boîtes en bronze. Les cistes, auxquelles on a attribué longtemps un usage purement religieux et qu'on croyait avoir été employées uniquement dans les mystères, étaient destinées à contenir divers objets de toilette à l'usage des femmes (fig. 562).

Ces soins excessifs donnés à la toilette contrastaient avec l'austérité que les Pères de l'Église prêchaient aux femmes chrétiennes. « Notre jeune veuve, dit saint Jérôme dans une lettre à Marcella, passait autrefois de longues heures à sa toilette, et tout le jour cherchait devant son miroir ce qui manquait à sa parure... Autrefois ses esclaves arran-

geaient sa chevelure avec art, et mettaient à la torture, sous des mitres de frisure, sa tête innocente ; elle dédaigne aujourd'hui tous ces soins, et sait qu'il suffit à une femme d'être voilée. Pour elle, la plume était une couche trop dure ; elle souffrait à dormir sur les lits somptueux ;

Fig. 562. — Ciste étrusque.

maintenant, vigilante pour la prière, la première elle se lève... La robe est de couleur sombre ! elle la salira moins en se prosternant sur la terre nue. La chaussure est commune ! le prix des souliers dorés est donné aux pauvres. Aux ceintures ornées d'or et de pierreries a succédé une simple ceinture de laine blanche, moins pour ceindre sa taille que pour retenir son vêtement. »

Les éventails. — Aussi loin qu'on veuille remonter dans l'histoire des sociétés antiques, on trouve l'usage des éventails. Mais ces

éventails n'étaient pas tout à fait conformés comme les nôtres. Ils ne se fermaient pas et les dames ne les tenaient pas à la main : c'est toujours une servante qui est chargée d'agiter l'air autour du visage de leur maîtresse. Chérea dit à Antiphon dans *l'Eunuque* de Térence : «.... On vient prendre la jeune fille pour la conduire au bain. Elle y va, se baigne et revient; après quoi elles (les servantes) la mettent au lit. Je me tiens debout, attendant les ordres qu'elles pourront me donner. Une d'elles s'approche : « Çà, Dorus, me dit-elle, prends cet éventail, et « rafraîchis l'air autour d'elle, en faisant comme ceci, pendant que nous « nous baignerons. Lorsque nous aurons fini, tu pourras te mettre dans « le bain à ton tour, si le cœur t'en dit. » Ovide nous apprend que l'art de manier l'éventail était un des moyens de séduction des galants de Rome. Il constate que l'on a souvent obtenu les bonnes grâces des dames pour les avoir doucement rafraîchies à l'aide de l'éventail. Nous voyons, dans une scène de gynécée que reproduit la figure 132, une jeune fille entrain d'éventer sa maîtresse. Aussi l'éventail est presque toujours pourvu d'un long manche qui permettait à la personne chargée de porter l'éventail de se tenir à une certaine distance de celle à qui elle voulait donner de l'air et de la fraîcheur.

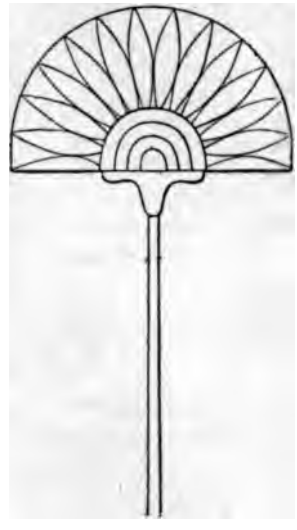

Fig. 563. — Éventail égyptien fait avec des feuilles sèches.

Ce caractère est particulièrement remarquable dans l'ancienne

Égypte. Nous reproduisons les deux types d'éventails qui se rencontrent le plus communément dans ce pays. Celui que montre la figure 563 est fait avec des feuilles sèches. On remarquera que le flabellum qu'on portait comme insigne royal autour des Pharaons (tome I, fig. 41 et 42), n'est pas autre chose qu'un éventail de ce genre placé sur une tige extrêmement élevée.

La figure 564 montre un éventail fait de plumes d'oiseau placées sur une tige de bois en forme de lotus.

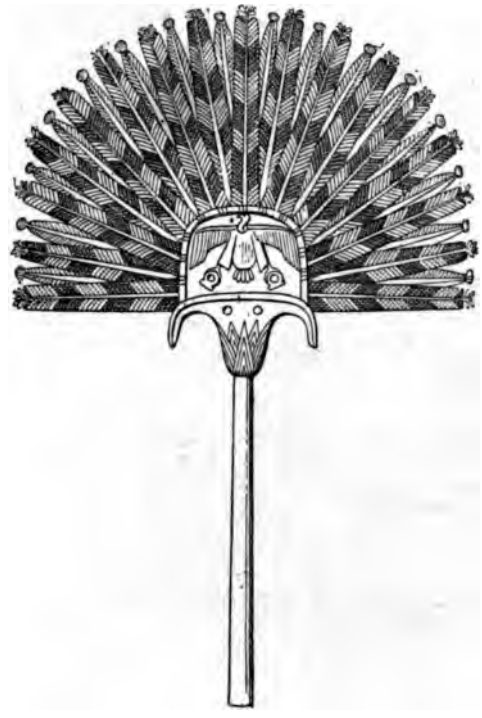

Fig. 564. — Éventail égyptien fait avec des plumes.

Cet éventail paraît avoir servi de type à ceux qui ont été adoptés plus tard par les Grecs. La disposition des plumes ou des feuilles desséchées dont on se servait pour faire les éventails est presque toujours la même; elles partent d'un centre commun autour duquel elles rayonnent (fig. 565, 566 et 567). D'autres fois, l'éventail affecte plus directement la forme d'une feuille unique (fig. 568, 569, 570). Les peintures de vases, sur lesquelles les représentations d'éventails sont

extrêmement fréquentes, montrent de très-nombreuses variantes des types que nous avons donnés, mais ils sont toujours composés d'un

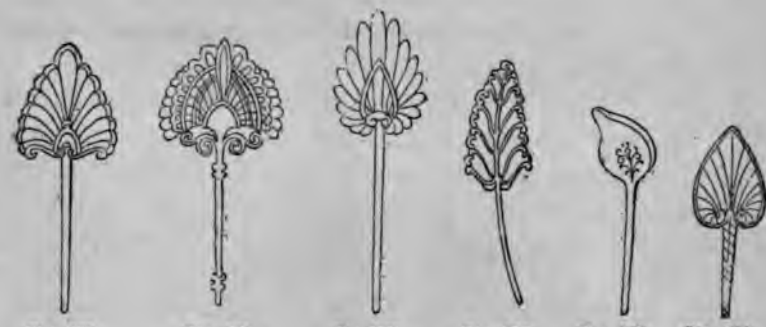

Fig. 565. Fig. 566. Fig. 567. Fig. 568. Fig. 569. Fig. 570.

Éventails.

manche et d'une partie plate, et ressemblent assez à ceux dont les Japonais se servent encore aujourd'hui.

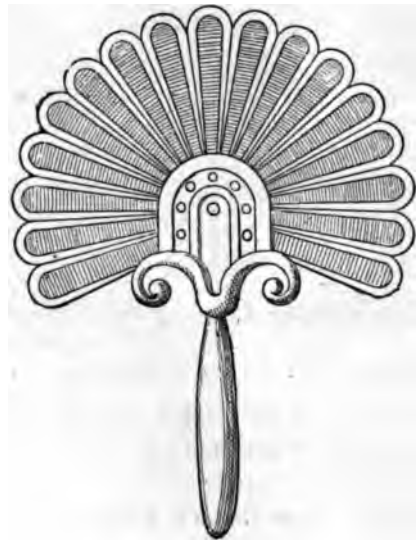

Fig. 571. — Éventail grec.

L'HABITATION

I

L'HABITATION ÉGYPTIENNE

La maison sous les Pharaons. — Les meubles. — Les jardins.
La maison sous les Ptolémées.

La maison sous les Pharaons. — « Les premiers habitants de l'Égypte, dit Diodore de Sicile, se construisaient des habitations avec des roseaux. Les traces de cet usage se trouvent encore chez les pâtres égyptiens qui, même aujourd'hui, ne connaissent d'autres habitations que les cabanes de roseaux dont ils se contentent. » Il est certain que, dans l'ancienne Égypte, non-seulement les bergers, mais encore tout le menu peuple, habitait non pas de véritables maisons, mais de simples abris composés de quatre murs, avec un toit de branches de palmier épaissi avec de la terre glaise.

Ces anciennes demeures étaient, autant que possible, bâties sur un lieu un peu plus élevé que le reste de la plaine, afin d'éviter les inondations qui les auraient réduites en boue, et tout le talent du constructeur consistait à mêler les roseaux au limon assez habilement pour que celui-ci résistât à l'action envahissante des eaux. Toutefois, ces cabanes doivent avoir existé principalement dans la basse Égypte, car la vallée supérieure du Nil offrait, par les grottes naturelles percées dans le flanc des montagnes, de nombreux abris, qui ont dû être de très-bonne heure imités artificiellement.

Dans la classe aisée, les maisons étaient bâties en briques crues, peintes de diverses couleurs. Mais, en Égypte, les maisons annonçaient rarement à l'extérieur une grande apparence de luxe.

« Les auteurs de la tradition classique, dit M. Mariette, nous ont appris que les Égyptiens faisaient peu de cas des demeures qu'ils habitaient pendant la vie, et qu'au contraire ils entouraient de tous leurs soins les *maisons éternelles* où ils devaient reposer après leur mort. L'étude des monuments est d'accord avec le témoignage des écrivains grecs et latins. Les maisons des villes étaient petites, étroites, bâties en bois et briques crues ; les tombeaux ont bravé les siècles. Le mobilier funéraire répondait au luxe des tombes. Meubles, statues, stèles, amulettes, on entassait autour du mort tant d'objets divers que le fouilleur est quelquefois étonné. Au contraire, ce que nous connaissons des villes égyptiennes nous autorise à penser qu'il en était de ces villes comme de toutes les cités modernes de l'Orient, où la vie en plein air dispense la grande masse des habitants de cette recherche du luxe, qui est un des besoins de notre civilisation. »

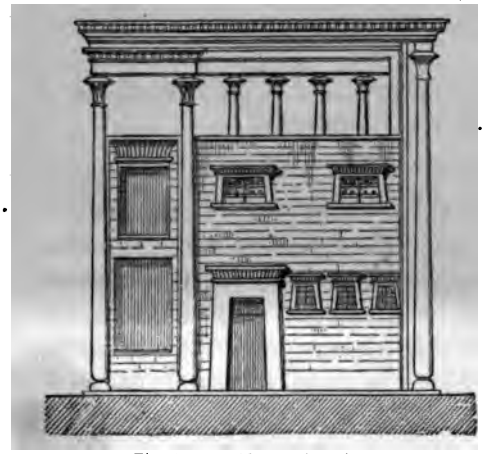

Fig. 572. — Maison égyptienne.

Cependant, les magnifiques meubles dont on trouve les représentations sur les peintures des hypogées semblent indiquer des palais souvent somptueux, et il devait y avoir, dans tous les cas, une grande richesse décorative dans certains intérieurs, car autrement ces meubles auraient fait un singulier effet. Ce que les auteurs anciens nous disent de l'extrême simplicité des maisons égyptiennes nous paraît devoir s'appliquer surtout à la façade.

Cette façade, quoique fort simple, n'est pas dépourvue d'élégance. La figure 572 nous en offre un modèle. On remarquera que l'ouverture des fenêtres affecte en général la forme d'une pyramide tronquée ; les volets ont deux battants. En haut de la maison, on voit une terrasse abritée par un toit léger que supportent de petites colonnes ; on allait là pour prendre le frais.

Quelquefois cette terrasse n'était pas couverte, et un système de ventilation était établi sur le toit qui est toujours plat. C'est ce que nous montre la figure 573 ; derrière la maison représentée sur cette

figure, on voit apparaître des palmiers dont la hauteur dépasse celle du toit.

L'extérieur des maisons présente quelquefois un pavillon assez élevé, ayant de chaque côté un corps de bâtiment composé de deux galeries l'une sur l'autre. Ces galeries, soutenues par des piliers à chapiteaux, constituaient de véritablas salles ouvertes, dans lesquelles la famille pouvait prendre le repas en plein air. Les portes étaient à un ou deux battants et tournaient sur des gonds de métal. On les fermait avec un verrou ou une barre transversale. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont généralement grillées; celles du premier étage sont fort petites et présentent deux vantaux de différentes couleurs, Chaque maison était accompagnée d'un grenier ouvert sur le côté et d'une terrasse découverte : il y a presque toujours un jardin qui montre des bosquets de verdure, des berceaux de vignes et des arbres fruitiers.

Fig. 573. — Maison. (D'après une peinture de Thèbes.)

« Le plan des maisons de ville et de campagne, dit M. Pierret, variait selon le caprice des constructeurs. Quelques-unes des premières comprenaient une série de chambres disposées sur les trois côtés d'une cour plantée d'arbres. D'autres consistaient en deux séries de chambres à gauche et à droite d'un corridor que précédait une cour donnant sur la rue; d'autres en une série de chambres rayonnant autour d'une sorte d'*impluvium* pavé en pierres, avec quelques arbres, une tente ou une fontaine au milieu. Quelquefois, un escalier conduisait de la rue aux chambres. Parfois, plusieurs petites maisons étaient reliées ensemble, le long d'une rue, par une cour commune. Les habitations n'avaient, d'ordinaire, qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un ou deux étages au plus, avec une galerie-terrasse pour la sieste. C'est au premier étage qu'on recevait et qu'on couchait. Les maisons des riches couvraient un large espace : quelques-unes donnaient directement sur la rue ou en étaient séparées par une courte allée. Quelques maisons, plus grandes, étaient isolées avec deux ou trois entrées, et précédées d'un

[illegible] tenaient deux colonnes ornées de bannerons; de plus [illegible] avaient une double rangée de colonnes alternant avec [illegible] tres maisons avaient un escalier conduisant à une [illegible] ée, avec une entrée entre deux pylônes, comme les [illegible] mples; une rangée d'arbres courait parallèlement au front de la [illegible] aison. »

C'est aux Égyptiens que les Grecs et les Romains ont emprunté les modèles de la plupart de leurs clefs, de leurs serrures et en général de toutes les fermetures. Une peinture de Thèbes, représentant une porte égypt [illegible] e, montre les deux verrous attachés à des battants séparés et, en [illegible] mme en bas, se rencontrant en sens opposé. (Fig. 574.)

Fig. 574. — Porte égyptienne.

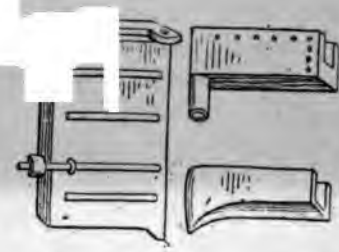

Fig. 575. — Détail des gonds.

(D'après une peinture de Thèbes.)

Les gonds des portes n'étaient pas exactement faits comme les nôtres. La porte s'ouvrait à l'aide d'un pivot, fixé en haut et en bas, de manière à tourner dans une crapaudine. Ce système, que la figure 575 explique suffisamment, remplaçait les charnières que nous plaçons sur le côté.

Les meubles. — Les meubles en bois retrouvés en Égypte sont assez rares, mais on en voit de nombreuses représentations dans les peintures qui décorent les tombeaux, si riches en sujets de la vie privée. On voit des personnages des deux sexes réunis pour boire, manger ou écouter de la musique : quelques-uns sont assis sur des chaises de bois, ou des tabourets recouverts de riches tissus; ces siéges portent sur des pieds d'animaux sculptés et dorés.

« Les meubles en bois commun, dit Champollion-Figeac, en bois

rares ou exotiques, en métaux ornés de dorures ou ciselés; les étoffes unies, brochées, brodées, teintes et peintes, en lin, en coton ou en soie, produits des manufactures nationales ou étrangères, contribuaient à l'agrément des maisons égyptiennes et aux commodités de la vie intérieure. Les lits, garnis de matelas, avaient extérieurement la forme d'un lion, d'un chacal, d'un taureau ou d'un sphinx debout sur leurs quatre pieds; la tête de quadrupède, plus élevée, servait de dossier pour le chevet, et l'imitation minutieuse de ses divers membres donnait l'occasion d'ajouter au bois, outre les couleurs, l'or et l'émail. On fabriquait avec le même soin les marchepieds, les lits de repos à dossier et à chevet, les divans, les canapés, les armoires à deux portes, les buffets, tablettes, cassettes et coffrets, et tous les objets de cette nature nécessaires au service d'une famille. »

Les siéges que nous présentent les monuments figurés de l'Égypte peuvent se diviser en deux classes bien distinctes : ceux qui proviennent de la forme minérale ou géométrique, et ceux qui se rattachent à la forme animale. La caisse ou la pierre taillée en cube est la forme la plus simple et peut-être la plus ancienne. Un pavé cubique, sur lequel on pose un coussin po u le rendre plus doux, voilà le principe. On en trouve ainsi, dépourvu de toute espèce d'ornement, dans les nécropoles de Thèbes. Habituellement ils sont acccompagnés d'un commencement de dossier fort bas; la couverture pliée, qui sert de coussin, se relève légèrement à la partie postérieure du siége et passe par-dessus pour retomber en arrière un peu plus bas que la partie plate sur laquelle l'homme est assis.

Cette forme absolument élémentaire se maintient pourtant dans une époque plus avancée, ou du moins elle s'applique aux siéges sur lesquels reposent des grands personnages, aussi bien qu'à ceux des pauvres gens. Les Égyptiens se plaisaient à ces formes primordiales, qui ne se contournent jamais et expriment nettement leur destination. Quand le siége est destiné à des divinités ou à des personnages opulents, il se couvre d'une riche décoration, mais il reste absolument le même dans ses lignes générales. Les nécropoles de l'Égypte en fournissent de nombreux exemples dans les peintures qui les décorent.

Cette sorte de siége, nous l'avons dit, est une simple caisse dépourvue de ce que nous appelons les pieds (fig. 576). Mais elle est susceptible de se couvrir d'ornements, et nous la voyons en effet plus ou moins richement décorée suivant l'importance du personnage qui en use. Cette décoration consiste tantôt en petits carreaux, en losanges, en

écailles de poissons, en fleurs de lotus, en personnages. Tout le système ornemental des Égyptiens y passe. Nous devons noter cependant

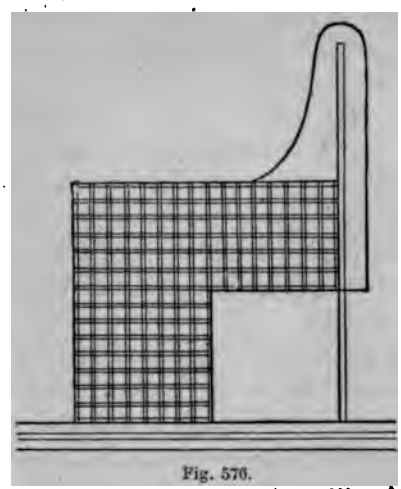

Fig. 576.

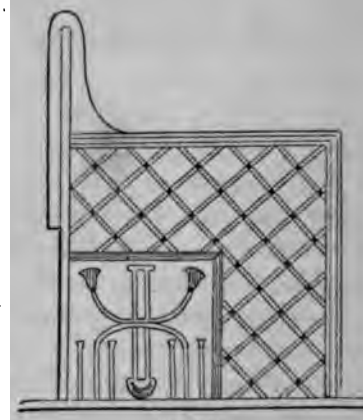

Fig. 577.

Siéges égyptiens.

une subdivision très-curieuse et qui revient très-fréquemment : elle consiste à inscrire dans le carré formé par la caisse un autre carré qui en forme le quart. Soit que cette subdivision soit dépourvue d'ornements, soit qu'elle en soit chargée (fig. 577), elle est généralement apparente, et, dans ce dernier cas, le décor n'est pas le même dans le petit carré que dans le grand où il est inscrit. On voit pourtant des siéges qui n'ont pas cette subdivision, mais ils sont beaucoup moins fréquents sur les monuments (fig. 578).

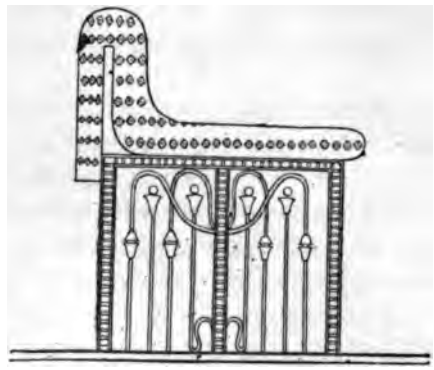

Fig. 578. — Siege égyptien.

La seconde espèce de chaise qu'on trouve dans les monuments égyptiens, et qui n'est, à vrai dire, qu'un diminutif des lits en usage dans le même pays, est empruntée à la forme animale. Consciencieux dans tout ce qu'ils font, les Égyptiens ont soin que les pieds de devant d'une chaise aient toujours la formo

des membres antérieurs de l'animal, tandis que les pieds de derrière ressemblent aux membres postérieurs (fig. 579 à 580). Les siéges pren-

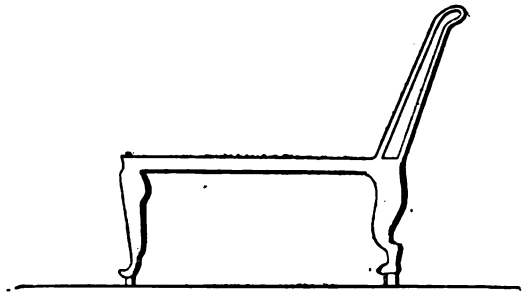

Fig. 579. — Chaise égyptienne à dossier renversé.

nent par là une solidité apparente qui charme l'œil par la pondération des lignes : car la partie postérieure de la chaise étant destinée à supporter un poids très-supérieur à l'autre partie, semble aussi plus solide, à cause de la cuisse de l'animal, qui est presque toujours très apparente et contribue à donner au meuble une tournure gracieuse.

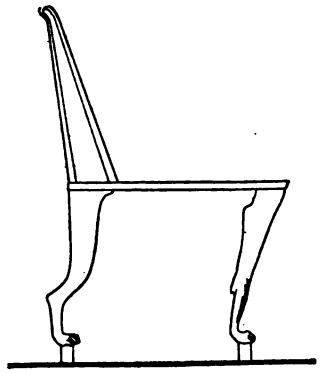

Fig. 580. — Une chaise à dossier.

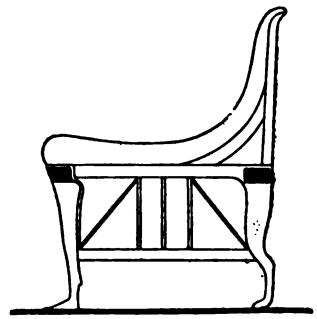

Fig. 581. — Chaise avec son coussin.

On remarquera que le pied de devant de ces chaises se rejette légèrement en arrière par le bas, comme pour imiter la marche de l'animal. Le dossier, assez élevé, presque vertical dans sa partie postérieure et légèrement incliné dans sa partie antérieure pour faciliter le mouvement en arrière du dos. La figure 579 nous montre une variété de ce type, mais avec le dos plus renversé et le pied de devant tout droit. Dans cette figure comme dans la suivante, il est bon d'observer que

le pied de la chaise ne porte pas directement sur la patte d'animal placé à la base, mais celle-ci est elle-même posée sur une espèce de petit socle.

La figure 581 appartient encore à la même espèce de chaise. Celle-ci représente un siége qui est garni de son coussin; il a les pieds joints par une traverse et reposant directement sur le sol. Il y a aussi un rudiment de bras que nous n'avions pas trouvé aux précédents.

Nous avons remarqué que les chaises qui ont la forme d'une caisse sont presque toujours pourvues d'un dossier très-bas. Il s'élève au contraire jusqu'à la hauteur de l'épaule dans celles qui ont des pattes d'animaux.

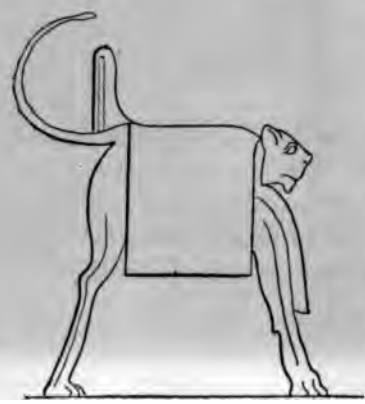

Fig 582. — Siége égyptien.

Nous signalerons en passant une espèce particulière de siége dont le type semble appartenir surtout à l'Éthiopie. Celui-ci affecte la forme d'un animal sur lequel on aurait en quelque sorte placé une selle de cheval. La tête de l'animal paraît sur le devant et la queue se relève par derrière. La figure 582 nous en offre un exemple et on en retrouve plusieurs absolument semblables dans les monuments de la Nubie.

Tous les siéges dont nous venons de parler sont représentés sur des peintures égyptiennes, et la fréquente répétition des mêmes types permet d'affirmer que cette forme était fort en usage dans la demeure des souverains et des grands personnages pendant les XVIIIe et XIXe dynasties, c'est-à-dire à l'époque où l'on place généralement le départ des Israélites d'Égypte. Quelques meubles réels ont été aussi retrouvés dans les tombeaux; ceux-ci sont probablement d'une date plus récente. Leur décoration est dans tous les cas beaucoup moins riche et ce ne sont assurément pas des meubles royaux. Ils sont d'ailleurs d'une forme tout à fait différente et d'un aspect en général plus trapu, bien que quelques-uns d'entre eux reposent également sur des pattes d'animaux.

Nous avons au Louvre un curieux fauteuil orné d'incrustations en ivoire : il était pourvu d'un fond tressé dont on possède encore les débris. Il y a aussi divers fragments qui ont dû appartenir à des meubles extrêmement riches : on peut citer entre autres un bâton orné de cylindres

en faïence bleue et en bois doré qui sont placés alternativement.

Le British Museum, si riche en antiquités égyptiennes, nous montre aussi plusieurs chaises ou fauteuils (fig. 583, 584 et 585). Il y a entre autres un siége en ébène rehaussé d'ornements en ivoire. D'autres chaises à dossier, d'un caractère plus massif, ont dû appartenir à des personnages moins opulents. On y rencontre aussi quelques véritables fauteuils pourvus de bras qui montent jusqu'à l'aisselle du personnage assis. Mais cette sorte de fauteuil à bras est loin d'être d'une allure aussi riche que les fauteuils bien rembourrés, que nous allons voir bientôt. « Les fauteuils à bras, dit Champollion-Figeac, garnis et recouverts de riches étoffes, étaient ornés de sculptures très-variées, religieuses ou

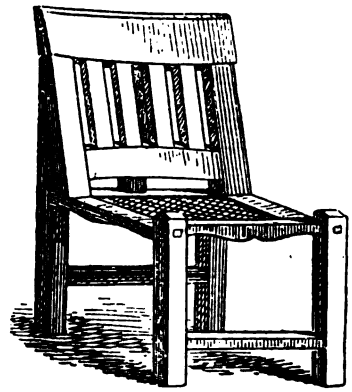

Fig. 583. — Chaise égyptienne commune.

Fig. 584.

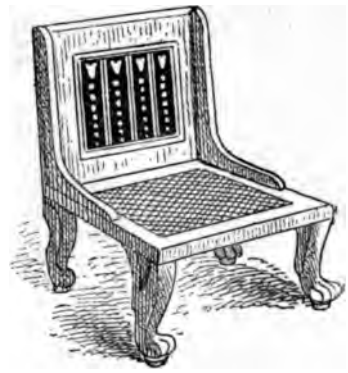

Fig. 585.

Siéges égyptiens au Musée britannique.

historiques. Des figures de peuples vaincus soutenaient le siége comme symbole de leur servitude. Un tabouret était semblable pour l'étoffe et les ornements au fauteuil dont il était l'accessoire. Pour des siéges pliants en bois, les pieds avaient la forme du cou et de la tête du cygne.

D'autres fauteuils étaient en bois de cèdre, incrustés d'ivoire et d'ébène, et les siéges en jonc solidement tressés. »

Rien n'égale la richesse des fauteuils représentés dans les peintures qui décorent le tombeau de Ramsès III à Thèbes (fig. 586 à 589). Ce sont de grands et moelleux siéges recouverts d'un épais coussin décoré d'étoiles. Dans le fauteuil dont les pieds ont la forme d'un pliant, on voit des prisonniers qui donnent à la décoration un aspect étrange (fig. 586).

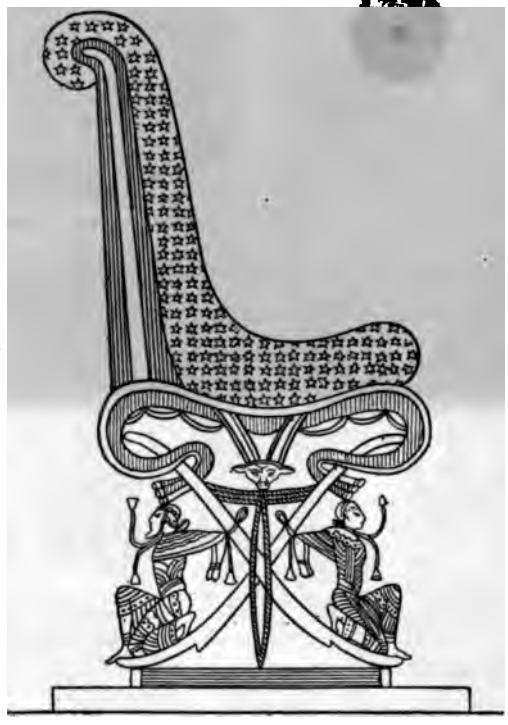

Fig. 586. — Fauteuil égyptien.

Ces prisonniers ont les coudes liés aux bras du pliant. Autour du cou, ils ont un cordon terminé par une fleur de lotus, la plante sacrée des Égyptiens. Au-dessous du siége et entre les deux bras supérieurs du pliant est une tête de sanglier vue de face.

Voici maintenant un fauteuil dont les pieds sont complétement droits et décorés d'ornements en écaille (fig. 587). Ces pieds ont la forme d'un gros cylindre et se rétrécissent par le bas. La base même du pied est

une espèce de colonnette étroite posée sur un socle en forme d'escalier avec un chapiteau analogue. Des fleurs de lotus décorent l'espace compris entre les deux pieds du siége.

La figure 588 nous présente un fauteuil royal du même caractère que les précédents, mais dont les pieds reprennent les formes animales que nous avons signalées précédemment dans les siéges égyptiens. Ces

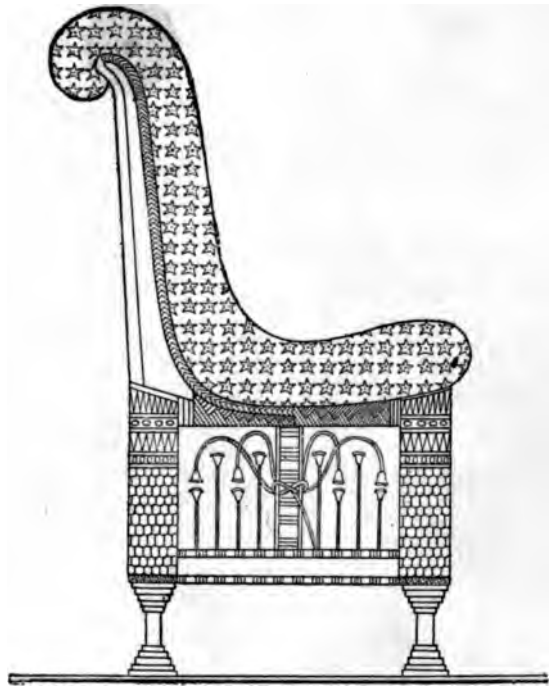

Fig. 587. — Fauteuil égyptien.

deux pieds sont joints par des traverses et l'espace qui les sépare est, comme dans la figure précédente, enrichi de fleurs de lotus.

Ces fauteuils à coussins étoilés, qu'on voit représentés dans les tombes royales de Thèbes, peuvent nous donner une idée du luxe qui régnait à la cour des Pharaons : car tous ces meubles étaient à l'unisson, et la décoration de l'appartement était assurément du même style. Si l'on considère l'énorme antiquité de la civilisation égyptienne, et le degré de perfection où l'industrie était arrivée, à une époque qui marque pour nous le commencement de la période historique, on comprendra

l'importance que l'Égypte a dû exercer sur les nations postérieures, et l'admiration qu'elle inspirait aux Grecs qui, au temps de la plus brillante époque de Thèbes, étaient encore plongés dans une barbarie complète. Quant à Rome, il n'en faut même pas parler; sa fondation est postérieure de plusieurs siècles à l'époque où se fabriquaient les meubles que nous sommes en train d'examiner.

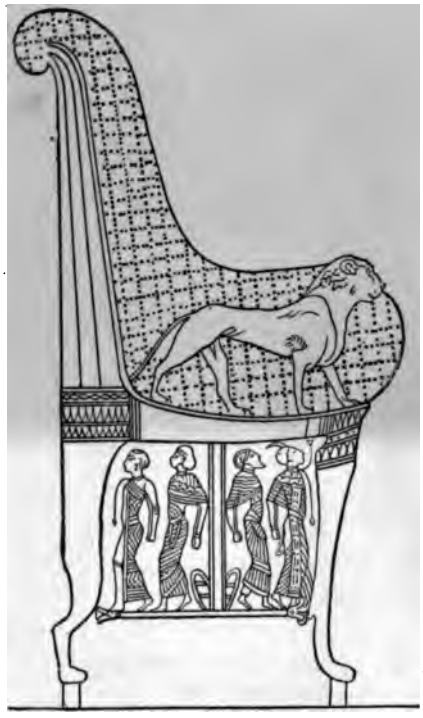

Fig. 588.

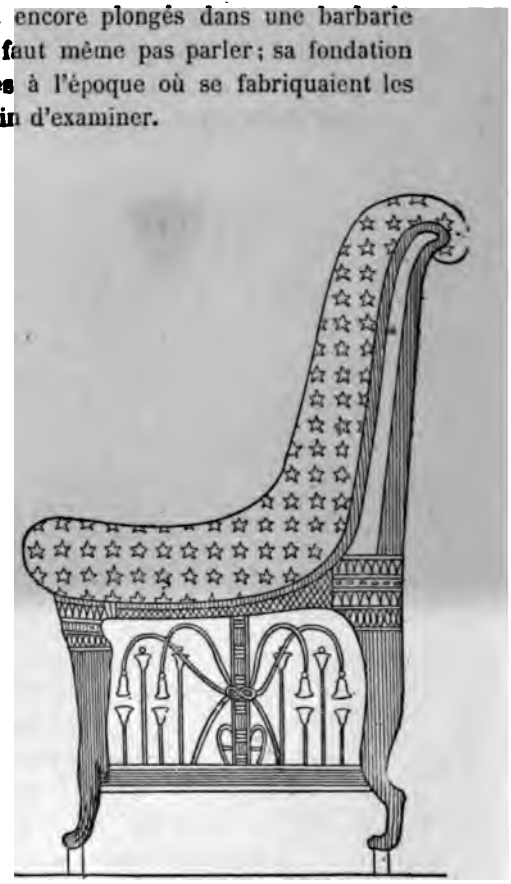

Fig. 589.

Fauteuils égyptiens.

Les collections égyptiennes possèdent aussi des pliants et des tabourets. Les pliants dont les pieds sont formés de têtes d'oie comme on le voit (fig. 590) ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui sont en usage chez nous. Les tabourets étaient généralement recouverts avec du cuir. On en faisait à quatre ou trois pieds. Les tabourets à quatre pieds sont souvent assez riches (fig. 591) : le montant, qui est toujours droit, est quelquefois en ébène incrusté d'ivoire; souvent aussi, il est doré ou enrichi de faïences.

Les artisans de l'antiquité se servaient habituellement pour leur travail de tabourets à trois pieds, légèrement creusés, et d'une apparence rude et solide. Ces siéges grossiers, qui étaient à la fois un meuble et un instrument de travail, se transmettaient de père en fils et devaient servir

Fig. 590. — Pliant.

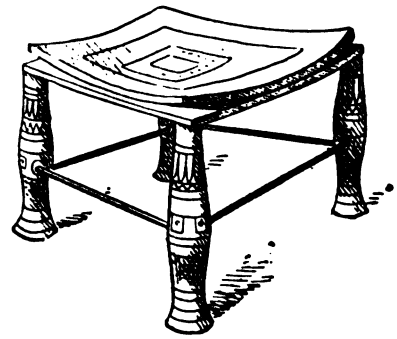

Fig. 591. — Tabouret.

à plusieurs générations. Leur usage remonte à la plus haute antiquité, puisque nous les trouvons en Égypte (fig. 592) ; on remarquera que les montants sont recourbés et non pas droits. La même forme de siége, avec de très-légères variantes, était employée par les artisans grecs et romains.

Fig. 592. — Siége d'artisan.

Les peintures égyptiennes nous montrent assez fréquemment des lits funèbres, où l'on voit un mort attendant sa résurrection. Il est probable que ces lits ne différaient point essentiellement de ceux dont on faisait usage à la même époque pour dormir ou se reposer. Car, d'après les croyances des Égyptiens, le mort devait retrouver dans son tombeau les meubles dont il avait l'habitude de se servir lorsqu'il était sur la terre.

Le support des lits, soit en bois, soit en métal, imitait toujours à ses extrémités les formes d'un animal. C'était souvent un lion ; quelquefois les pieds de devant sont ceux d'un lion et ceux de derrière ceux d'une gazelle. La queue se relève assez souvent et on suppose qu'elle devait servir à accrocher quelque filet destiné à préserver le dormeur

de la piqûre des mouches et des autres insectes si communs en Egypte (fig. 593).

Fig. 593. — Lit égyptien.

Dans cette figure l'imitation de l'animal est aussi complète que possible. Au-dessous de l'oreiller, on voit le cou du lion qui se redresse et la tête forme le haut du support : aux pieds du lit, la jambe postérieure de l'animal est fortement rejetée en arrière pour exprimer la marche, et la queue se relève. Il est à remarquer que la plupart des lits égyptiens présentent une disposition contraire ; c'est-à-dire que le plus souvent l'oreiller porte sur la jambe de derrière de l'animal dont le membre antérieur se trouve au pied du lit. On peut voir cette disposition dans la figure 594.

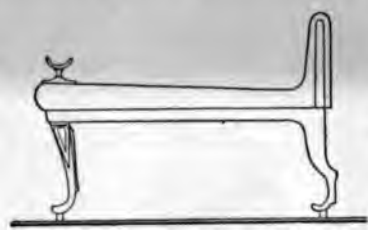

Fig. 594. — Lit égyptien.

Ici le coussin qui recouvre le lit retombe derrière le dossier. Par une disposition analogue à celle que nous avons déjà signalée pour les siéges, la patte d'animal qui forme le pied du lit repose, non pas directement sur le sol, mais sur un petit dé cubique.

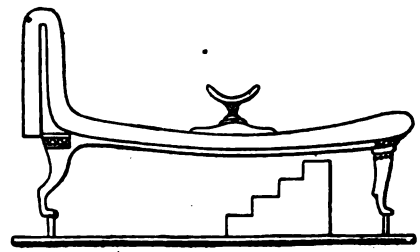

Fig. 595.

Il y avait des lits qui étaient d'une hauteur suffisante pour qu'on fût

obligé d'avoir un escabeau pour y monter : une peinture du tombeau des rois à Thèbes nous montre un de ces lits entièrement recouvert d'une housse bleue qui retombe par-dessus le rebord du lit. L'oreiller est placé au milieu et il est probable que lorsqu'on voulait s'étendre, on enlevait la housse placée à l'extremité du lit pour y placer l'oreiller (fig. 595).

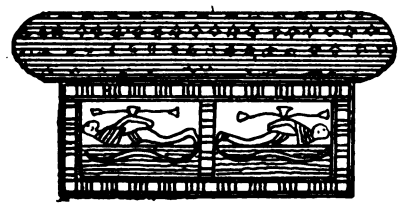

Fig. 596. — Lit égyptien.

Sur une peinture du tombeau de Ramsès II à Thèbes, on voit un lit en forme de divan, dont la base, qui paraît être en bois, est décorée de figures jaunes se détachant sur un fond bleu clair. Le coussin est une étoffe violette enrichie d'étoiles brodées (fig. 596). Les pauvres se servaient comme lits de grandes nattes de jonc sur lesquelles ils s'étendaient.

La figure 597 nous montre un meuble d'une forme particulière qui pourrait être une table aussi bien qu'un lit. Il est pourvu de têtes de

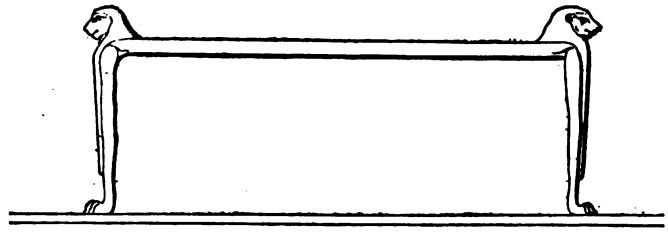

Fig. 597. — Lit de repos égyptien.

lions à ses angles et repose également sur des pieds d'animaux. Mais les tables de cette forme étaient fort peu usitées dans l'ancienne Égypte, et elles n'auraient guère pu servir que comme supports. Nous croyons plutôt qu'il faut voir là une espèce de lit de repos, sur lequel on posait probablement un coussin pour s'y étendre pendant les grandes chaleurs du jour.

Les tables. — Les tables dont se servaient les Égyptiens étaient de forme ovale ou rectangulaire et reposaient sur trois ou quatre pieds (fig. 598). Plusieurs de ces tables sont ornées de dessins ou d'hiéro-

glyphes. La plupart du temps elles étaient en bois; néanmoins il y en avait aussi en métal, et même en pierre, ces dernières servant probablement de buffets destinés à demeurer dans un poste fixe.

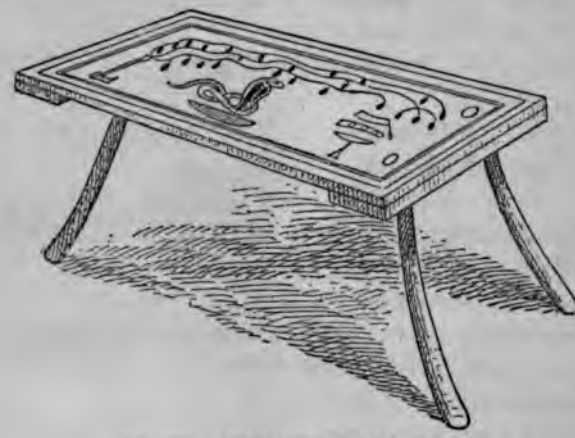

Fig. 598. — Table égyptienne à trois pieds.

En général, la table ne paraît pas avoir eu dans le mobilier égyptien l'importance qu'elle a acquise chez nous. Mais on voit aussi un assez

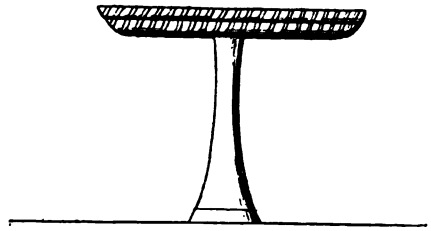

Fig. 599.
Table égyptienne à un seul pied.

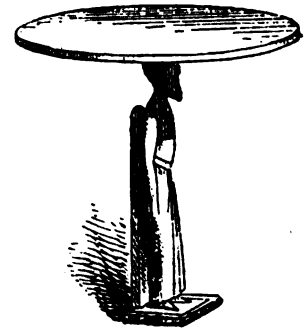

Fig. 600.
Table avec un pied en captif.

grand nombre de petites tables rondes qui portent sur un pied unique. Ce sont ces petites tables sur lesquelles on posait les rafraîchissements et autres mets pendant les réunions de famille, ou même dans les festins (fig. 599). Leur exiguïté peut paraître singulière, mais elle tient à la manière dont les Égyptiens prenaient leurs repas.

En effet, Athénée nous apprend que chez eux on ne dressait pas de table pour les repas, mais que les plats étaient apportés à la ronde, à chacun des convives qui le tenait dans sa main. Cet usage singulier est confirmé par les monuments, dans lesquels on ne voit jamais les convives attablés, tandis qu'on en voit fréquemment qui ont à la main une coupe ou un plat.

Ces petites tables rondes sont simplement formées d'un disque rond, portant sur un pied qui prend quelquefois la forme d'un captif, comme le montre la figure 600.

Les effets se resserraient dans des coffrets de différentes grandeurs. La plupart de ces coffrets sont pourvus d'un couvercle légèrement incliné et recourbé dans sa partie supérieure, sur laquelle était placé un bouton destiné à le soulever. La figure 601 nous montre un de ces coffrets, muni de son couvercle. C'est la forme qu'on trouve le plus souvent aux coffrets égyptiens, et elle est bien particulière à cette contrée, car on ne la rencontre chez aucun autre peuple de l'antiquité. La forme du couvercle et son inclinaison sont très-caractéristiques. Quelquefois le couvercle se fermait en glissant dans une rainure pratiquée dans le coffre, comme on le voit sur beaucoup de nos boîtes à couleur ou de nos boîtes à jeu, mais plus souvent il s'enlevait simplement au lieu de glisser, et on le posait à terre quand on voulait prendre quelque chose dans le coffre (fig. 602). Quelques-uns avaient des pieds, mais d'autres en étaient dépourvus et reposaient simplement sur le sol.

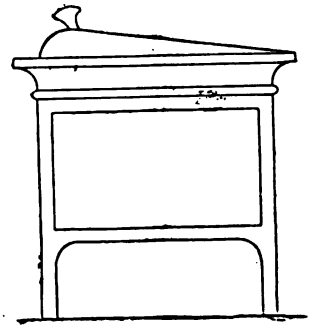

Fig. 601. — Coffret égyptien.

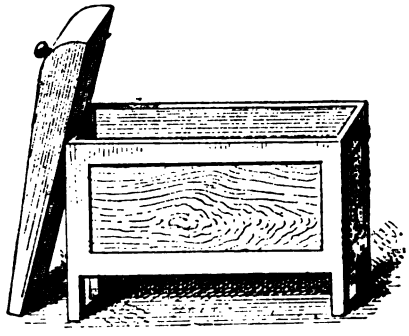

Fig. 602. — Coffret avec le couvercle ouvert.

Il y avait aussi des coffrets dont le couvercle était simplement plat et d'autres s'élevaient en formant un angle comme les toits penchés d'une maison. Dans ceux-ci, le couvercle était divisé en deux parties, dont une seule était

susceptible de s'ouvrir, et était pour cela fixée au coffret par une espèce de charnière ou de gond, analogue à ceux dont on se servait pour ouvrir les portes des maisons.

La forme de ces coffrets rappelle de loin celle des temples grecs, au moins pour la conformation du toit; les deux versants inclinés de manière à dessiner un angle obtus, font sur les petits côtés un véritable fronton.

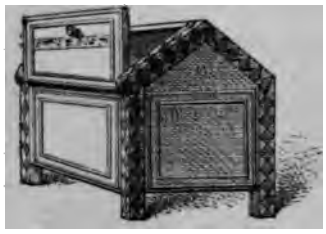

Fig. 603. — Coffret à incrustations.

La plupart des coffrets étaient ornés extérieurement par de la marqueterie ou des placages de bois précieux (fig. 603). Quelques-uns aussi étaient décorés de peintures. Ceux qui étaient destinés à des usages funéraires portaient ordinairement des inscriptions, ou bien étaient ornés de sujets religieux, qui représentent le plus souvent des offrandes faites à la divinité par les divers membres de la famille du défunt.

Plusieurs de ces coffrets ont été découverts à Thèbes, et l'un d'eux, qui est maintenant au British Museum, est particulièrement remarquable

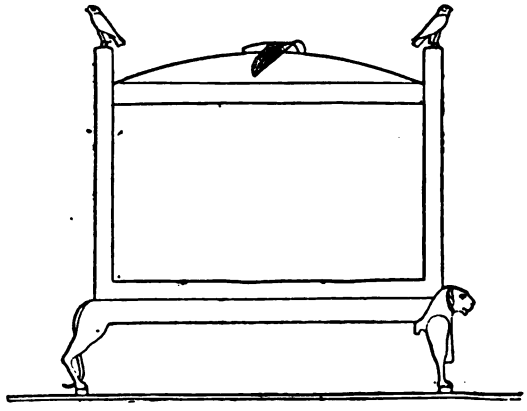

Fig. 604. — Coffret.

par la belle conservation des couleurs qui le décorent. Le coffret est d'ébène et enrichi à ses angles et sur le couvercle de petites plaques rouges et bleues alternant avec de l'ivoire.

Les pieds sur lesquels reposent les coffrets constituent ordinaire-

ment l'ornementation adoptée pour les angles. Cependant il y a des coffres posés sur de véritables tables avec la tête et les pattes du lion, et le haut est quelquefois décoré avec des oiseaux (fig. 604). Ceux-ci sont d'assez grands meubles, qui faisaient probablement dans l'appartement l'office de nos armoires.

Outre ces grands coffrets, il y en avait de beaucoup plus petits, servant généralement à resserrer des objets de toilette. Ceux-ci sont d'une forme extrêmement variée et leur décoration ornementale est en général très-riche. Il y en a qui sont demi-circulaires et dont l'intérieur est

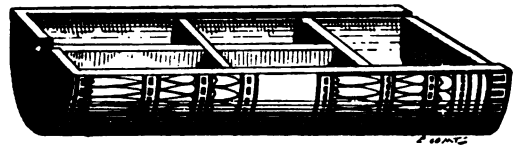

Fig. 605. — Coffret à compartiments.

divisé en plusieurs compartiments (fig. 605), d'autres qui ont la forme d'un étui, dont les deux parties sont insérées l'une dans l'autre. Des figures sont peintes sur quelques-uns, mais leur décoration reproduit plus habituellement les faisceaux de joncs et les feuillages qu'on voit sur les colonnes, ou bien les feuilles de palmier ou de papyrus.

Jardins. — « Un vaste jardin, dit Champollion-Figeac, était une dépendance ordinaire d'une habitation égyptienne complète. Il était carré; une palissade en bois formait sa clôture; un côté longeait le Nil, ou un de ses canaux, et une rangée d'arbres taillés en cônes s'élevait entre le Nil et la palissade. L'entrée était de ce côté, et une double rangée de palmiers et d'arbres de forme pyramidale ombrageait une large allée qui régnait sur les quatre faces. Le milieu était occupé par une vaste tonne en treilles, et le reste du sol par des carrés garnis d'arbres et de fleurs, par quatre pièces d'eau régulièrement disposées, qu'habitaient aussi des oiseaux aquatiques; par un petit pavillon à jour, espèce de siége ombragé; enfin, au fond du jardin, entre le berceau de vignes et la grande allée, était un kiosque à plusieurs chambres : la première, fermée et éclairée par des balcons à balustres; les trois autres, qui étaient à jour, renfermaient de l'eau, des fruits et des offrandes. Quelquefois ces kiosques étaient construits en rotondes à balustre surmontées d'une voûte surbaissée. »

La figure 606 nous montre l'intérieur d'un jardin égyptien; si tous n'étaient pas absolument pareils à celui-ci, ils s'en écartaient peu quant à l'ensemble, et un type analogue apparaît sur divers monuments.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette peinture, c'est l'absence de perspective; néanmoins on y voit clairement un grand bassin long en forme de canal, bordé de chaque côté par une rangée de palmiers. Tous les jardins étaient pourvus d'un bassin qui servait en même temps de vivier : les nombreux canaux d'irrigation, qui allaient porter partout les

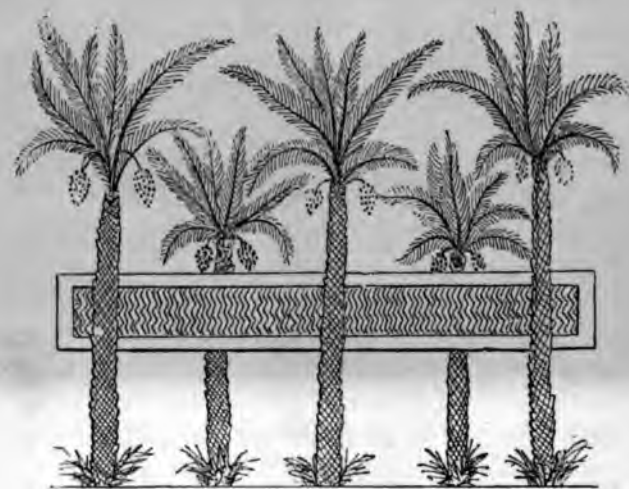

Fig. 606. — Jardin égyptien avec son bassin.
(D'après une peinture de Thèbes.)

eaux du Nil, donnaient aux propriétaires une grande facilité pour avoir des pièces d'eau.

Les Égyptiens étaient passionnés pour les fleurs et ils ne se contentaient pas de celles qui poussaient naturellement dans leur pays, mais ils en faisaient encore venir des contrées lointaines. Aussi les plantes rares ou extraordinaires figurent parmi les tributs que les peuples vaincus apportent aux vainqueurs. C'est ainsi que la figure 607 nous montre un arbre exotique tout garni de ses feuilles et dont les racines sont enveloppées de terre et placée dans une espèce de caisse. Le tout mis dans une coiffe soigneusement suspendue par des cordes à une barre de bois portée par deux hommes. Il est donc certain que cet arbre était destiné à être replanté et acclimaté, sans doute, parce qu'on le considérait comme une plante utile ou curieuse.

La maison sous les Ptolémées. — La destruction ou, si l'on veut, la transformation d'Alexandrie, a été si complète, que les documents sur l'habitation égyptienne à l'époque ptolémaïque sont encore plus rares que ceux qui concernent la période pharaonique. A défaut de reproductions graphiques, nous aurons recours aux renseignements fournis par les auteurs, mais il faut d'abord rappeler que ce n'est pas le style égyptien proprement dit, mais le style grec de la période macédonienne qui a toujours prévalu à Alexandrie. Dans la fameuse fête qu'il donna à Alexandrie, Ptolémée Philométor fit construire un pavillon dont Athénée nous a laissé la description. « On avait élevé, dit-il, sur les deux faces de la longueur, cinq colonnes de bois, hautes de cinquante

Fig. 607. — Une plante rare. (Peinture des tombeaux de Gournah, près Thèbes.)

coudées; mais il y avait une colonne de moins sur la largeur. Sur ces colonnes étaient des architraves formant un carré qui soutenait toute la couverture de la salle proprement dite où l'on mangeait. On y avait tendu, au milieu, un ciel couleur pourpre, bordé d'une bande blanche: aux deux côtés, de droite et de gauche, s'élevaient de grosses pièces de bois couvertes d'une tenture chamarrée en blanc, représentant des tours. On avait tendu dans les intervalles de faux lambris peints. Quatre des colonnes avaient la forme d'un palmier et celles qui étaient dans les intervalles ressemblaient à un thyrse. En dehors de ces colonnes régnait sur trois côtés un péristyle qui formait avec les colonnes une galerie étroite et voûtée : c'est là que restaient les gens de ceux qui étaient admis aux festins, et le dedans était tout garni d'une tenture de couleur pourpre. On avait suspendu au milieu, dans les différents intervalles, des peaux d'animaux aussi singulières par leur variété qu'étonnantes par leur grandeur. En dehors et tout autour du péristyle, on avait placé en plein air des lauriers, des myrtes et autres arbres convenables aux

circonstances et dont le feuillage formait une couverture continue. Tout le sol était jonché de fleurs odoriférantes que l'Égypte produit abondamment et en toute saison. Voilà pourquoi ce festin, fait au milieu de l'hiver, parut si extraordinaire aux étrangers. En effet on n'aurait jamais pu trouver dans une autre ville, pour faire des couronnes, toutes les fleurs qu'on fournit à foison aux convives et dont le sol du pavillon était jonché. Il y avait sur les jambes de force qui soutenaient le pavillon cent animaux en marbre, de la main des plus habiles artistes. Dans les intervalles on voyait des tableaux de l'école de Sicyone. On y avait aussi alternativement placé nombre d'autres objets choisis, des tuniques de drap d'or et des tentures les plus brillantes, dont quelques-unes représentaient dans leurs tissus même des figures de rois; d'autres des sujets tirés de la fable. Au-dessus étaient rangés par ordre et alternativement des boucliers d'or et d'argent. On avait pratiqué, dans les parties supérieures, des enfoncements où étaient divers personnages de tragédie, de comédie, de pièces satiriques, revêtus des vrais habits convenables pour leurs rôles respectifs, de sorte qu'ils se trouvaient, sur chaque côté, vis-à-vis les uns des autres. Au milieu des autres côtés, on avait laissé des cavités pour y placer des trépieds de Delphes avec leurs supports. Des deux côtés du pavillon il y avait intérieurement cent lits d'or, à pieds de sphinx, couverts de tapis de pourpre en laine de la première qualité. Les soubassements de ces lits étaient d'un art et d'un goût exquis. Le sol des intervalles des lits était couvert de tapis de Perse dont le tissu représentait des animaux. Deux cents tables à trois pieds étaient dressées devant les convives, deux pour chaque lit, sur leur gradin qui était d'argent. Il y avait en vue, au fond de la salle, cent cuvettes d'argent avec leur aiguière. En face, on avait dressé une autre table pour poser les calices et tout ce qui était nécessaire pour le service. Or toutes ces choses étaient d'or et enrichies de pierreries d'un travail admirable. » (Athénée).

II

L'HABITATION EN ASIE

La maison des Israélites. — La maison en Assyrie. — La maison en Perse. — La maison en Asie mineure.

La maison des Israélites. — Les patriarches demeuraient dans des tentes qui ne devaient pas différer essentiellement de celles qu'ont encore aujourd'hui les Arabes nomades de ces contrées. Ces tentes paraissent avoir été en général divisées en deux compartiments, dont celui de derrière était spécialement affecté à la demeure des femmes. La tenture en drap noir de poils de chèvres est indiquée dans la Bible.

On comprend qu'il en fut tout autrement après la sortie d'Égypte. Les Israélites habitèrent alors des cités florissantes et les maisons particulières durent se ressentir de la prospérité générale. Malheureusement il nous est bien difficile de nous faire une idée très-exacte de leur disposition, même en réunissant le peu de renseignements que nous fournissent les textes sacrés.

On sait que les pauvres bâtissaient leurs maisons avec de l'argile : « Combien plus ceux qui demeurent dans des maisons d'argile, dont le fondement est dans la poudre, seront-ils consumés à la rencontre d'un vermisseau? » (Job. 4, 19). Il y avait aussi des maisons en briques : « Les briques sont tombées, mais nous bâtirons avec des pierres de taille ; les figuiers sauvages ont été coupés, mais nous les changerons en cèdres. » (Isaïe, 9, 9.) Enfin la Bible nous signale des maisons en pierre : « Au septième jour le sacrificateur regardera et s'il voit que la plaie se soit étendue aux parois de la maison — alors il commandera d'arracher les pierres infectées et de les jeter hors de la ville dans un lieu souillé. » (Lévitique, 14, 40.)

Les maisons des riches se bâtissaient avec de la pierre de taille : « Et Salomon fit à la fille de Pharaon une maison bâtie comme ce portique. Toutes ces choses étaient de pierres de prix, de la même mesure que les pierres de taille sciées avec une scie en dedans et en dehors, et depuis le fond jusqu'aux corniches, et par dehors jusqu'au grand parvis. Le fondement aussi était de pierre de prix, de grandes pierres, de pierres de dix coudées et des pierres de huit coudées. » (Rois, I, 7, 9.)

Les bâtiments d'une maison riche ou d'un palais étaient disposés autour d'une cour carrée dans laquelle était un puits ou une citerne : « Et ils vinrent à Bahurim, dans la maison d'un homme qui avait un puits en sa cour dans lequel ils descendirent. » (Samuel, II, 17, 18.) Il est probable que dans les maisons très opulentes, cette citerne était remplacée par un véritable bassin dans lequel on pouvait se baigner : « Et il arriva le soir que David se leva de dessus son lit, et comme il se promenait sur la plate-forme du palais royal, il vit de dessus cette plate-forme une femme qui se baignait, et cette femme-là était belle à voir. » (Samuel, II, 11, 2.) On voit par là que les toits étaient construits en plates-formes ou terrasses sur lesquelles on se promenait. Ces terrasses servaient aussi pour placer différents objets de ménage : « Or elle avait fait monter des hommes sur le toit et les avait cachés dans des chenevottes de lin qu'elle avait arrangées sur le toit. » (Josué, II, 6.) Les jours de troubles ou de réjouissances, le peuple montait en foule sur ces terrasses : « Qu'as-tu maintenant que tu es montée sur tes toits, ville pleine de troubles, ville bruyante, ville qui ne demandais qu'à te réjouir. » (Isaïe, 22, 1.)

Les fenêtres étaient garnies de jalousies qui laissaient passer l'air en interceptant les rayons du soleil. « La mère de Sisera regardait par la fenêtre et s'écriait en regardant par *les treillis* : « Pourquoi son char « tarde-t-il à venir ? » (Juges, 5, 28.) Le cantique de Salomon dit de même : « Le voilà qui se tient derrière notre muraille ; il regarde par les fenêtres, il s'avance par les treillis. » (Cantique, 2, 9.)

Les Juifs opulents avaient des habitations pour l'été, d'autres pour l'hiver ; car on lit dans le prophète Amos : « Et je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été, et les palais d'ivoire seront détruits et les grandes maisons prendront feu. » (Amos, 3, 15.) On voit par là que l'ivoire était employé pour lambrisser les palais.

Nous sommes réduits à quelques phrases éparses dans les textes sacrés, pour tout ce qui concerne le mobilier des Hébreux. Dans les *Proverbes*, la courtisane vante les tissus qui garnissent son lit et les parfums qu'elle y a mis : « J'ai garni mon lit de garnitures d'ouvrage entrecoupé de fil d'Égypte, j'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès et de cinnamome. » (Proverbes, 7, 16.) Le *Cantique des cantiques* donne un peu plus de détails sur le lit de Salomon : « Le roi Salomon s'est fait un lit de bois du Liban, — il a fait ses piliers d'argent, son lit d'or et son ciel d'écarlate. » (Cantique, 3, 10.) On peut conclure de là que le lit était en bois précieux incrusté d'or et d'argent, et recouvert de

tissus de pourpre; mais le moindre monument figuré donnerait un renseignement bien plus précis que tous ces textes.

Les Juifs avaient en outre, comme la plupart des Asiatiques, des lits ou des sophas sur lesquels on s'asseyait pour prendre les repas : « Et tu t'es assise sur un lit honorable, devant lequel il y avait une table dressée, sur laquelle tu as mis mon encens et mon parfum. » (Ézéchiel, 23, 41.)

La maison en Assyrie. — La grande plaine qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate manque absolument de carrières, et les forêts font également défaut à ces contrées. Pourtant une grande civilisation a passé là et on se demande avec étonnement comment pouvaient être les habitations de peuples qui n'avaient à leurs dispositions ni les grandes assises, ni les bois de construction.

Strabon nous fournit à ce sujet quelques renseignements.

« A cause de la rareté du bois de charpente, dit Strabon, on construit avec des poutres et des piliers de palmier. On entrelace ces piliers avec des cordelettes de jonc et on y applique des couleurs. On enduit les portes d'asphalte. Celles-ci sont hautes, et toutes les maisons ont le sommet en cône, vu l'absence du bois de construction; car la contrée est nue; il n'y a en grande partie que des arbustes, abstraction faite du palmier. Ce dernier est très-abondant dans la Babylonie. »

Si le sol de la Babylonie fournit peu d'arbres, on y trouve une argile excellente, qui, cuite au four, ou même simplement séchée au soleil, acquiert une dureté extraordinaire. On se servait de bitume pour faire un ciment qu'on mêlait de chaux, dont on alternait les couches avec des lits de joncs ou des feuilles de palmiers. La pénurie des matériaux a peut-être contribué plus qu'on ne pense à rendre les architectes inventifs. Presque toujours réduits à construire des maisons avec les plantes des marais, ils en liaient plusieurs tiges ensemble, et en courbaient les faisceaux en manière d'arche, formant ainsi une sorte de charpente sur laquelle on étendait des nattes. Que ce soit pour cette raison ou pour une autre, les Assyriens passent pour être le peuple qui a le plus anciennement employé la voûte, et la coupole paraît avoir été adoptée dans les vastes palais des rois d'Assyrie.

La disposition des taureaux ailés mérite d'être signalée. Ils se présentent de face quand on arrive dans le palais et forment les pieds-droits des portes. Vus par les côtés, ils sont en bas-relief, et leur pied de devant est doublé pour que l'animal paraisse complet lorsqu'il est re-

gardé de face. L'animal est donc en réalité pourvu de cinq pattes, mais cette difformité n'est apparente ni de face ni de profil.

Au-dessus de ces figures de taureaux, la porte se dispose en voûte cintrée dont l'archivolte est décorée de briques émaillées. Les revêtements en faïence émaillée étaient très employés dans l'ancienne Assyrie et c'est probablement là que les architectes persans du moyen âge ont puisé les traditions dont ils ont fait souvent des emplois si heureux. Il semble aussi qu'il y ait eu dans les palais assyriens quelques salles recouvertes par des coupoles hémisphériques, qui faisaient saillie au-dessus des terrasses établies sur les toits plats du palais. Ces terrasses, qui formaient probablement des jardins, étaient bordées par un feston de créneaux en gradins, reproduits sur plusieurs bas-reliefs.

« Quelques-uns des palais assyriens, dit M. Lenormant, occupent une énorme étendue. Celui de Sennachérib à Koyoundjik couvre une surface presque égale à celle du grand temple de Karnak en Égypte. Le plan, du reste, en est toujours le même ; ce sont des successions d'immenses cours carrées, plus ou moins nombreuses suivant le développement donné à l'édifice, autour desquelles se groupent des salles disposées en enfilade, sans aucun passage de dégagement. D'autres cours ou esplanades sont placées entre l'édifice lui-même et la muraille en terrasse qui borde extérieurement le monticule sur lequel il est bâti. Les salles n'ont jamais plus de 40 pieds de largeur, mais leur longueur est souvent très considérable, ce qui leur donne l'aspect de véritables galeries. La plus grande de celles du palais de Khorsabad a 116 pieds de long : dans le palais d'Assourbanipal à Ninroud, on en trouve une qui a 140 pieds; enfin la longueur de la principale salle du palais de Koyoundjik est de 180 pieds. Ces longues galeries, qui servaient de salles de cérémonies, constituent une des particularités les plus caractéristiques de l'architecture assyrienne. Les parois intérieures des grandes salles étaient décorées de revêtements en pierre, sculptés jusqu'à une certaine hauteur, et au-dessus, de briques émaillées. D'autres salles étaient uniquement décorées par ce dernier procédé. Les simples chambres ou les salles moins luxueuses, destinées à des occasions moins solennelles, avaient leurs murailles recouvertes d'un enduit de stuc coloré, quelquefois avec des peintures à fresque. Nous apprenons aussi par les inscriptions qu'il y avait beaucoup de pièces entièrement lambrissées de bois et qu'on y employait les essences les plus précieuses; les espèces nommées comme servant à former ces lambris sont le pin maritime, le sapin, le cyprès, le cèdre, le pistachier sauvage, l'ébène

et le santal. On n'en a pas jusqu'à présent retrouvé de vestiges, car tous les palais fouillés avaient été dévastés par l'incendie, dans les désastres qui marquèrent la fin de l'empire d'Assyrie. — Pour les réunions auxquelles les grandes galeries intérieures ne suffisaient pas, c'étaient les cours elles-mêmes, décorées de gigantesques sculptures sur toutes leurs faces et couvertes d'un vélum étendu dans ces occasions, qui servaient de salles. De minces colonnes, quelquefois en pierre, plus souvent en bois revêtu de métal, soutenaient autour de ces cours des portiques en bois peints de couleurs éclatantes. Quelquefois elles imitaient

Fig. 608. — Trône assyrien.

des palmiers ou d'autres arbres, le plus souvent elles étaient terminées par des chapiteaux à volutes, origine première de l'ordre ionique; quelquefois enfin elles étaient surmontées par des figures de métal représentant des animaux réels ou fantastiques. »

Le roi Sargon parle lui-même du palais de Korsabad dans cette inscription. « J'ai bâti dans la ville un palais couvert en peau de cétacés, avec des boiseries en santal, ébène, cèdre, cyprès, pistachier sauvage, un palais d'une incomparable splendeur, pour le siége de ma royauté... J'y ai écrit la gloire des dieux. Au-dessus, j'ai bâti une charpente en bois de cèdre. J'ai revêtu les poudres de bronze... J'ai fait un escalier en spirale sur le modèle de celui du grand temple de Syrie qu'on nomme Bettilasni... J'ai sculpté avec art des pierres de la montagne. Pour décorer les portes, j'ai fait des enjolivements dans les linteaux et les montants ; j'ai placé au-dessus des traverses en pierre de gypse... Mon

palais renferme de l'or, de l'argent, des vases de ces deux métaux, des couleurs, du fer, les produits de nombreuses mines, des étoffes teintes en safran, des draps bleus et pourpres, de l'ambre gris, des peaux de cétacés, de perles, du bois de santal et d'ébène, des chevaux d'Égypte, des ânes, des mulets, des chameaux, du butin de toutes sortes. »

Fig. 609. — Personnages portant un trône.

Les monuments assyriens, si intéressants à consulter pour tout ce qui concerne l'histoire du costume, sont beaucoup moins riches en représentations figurées lorsqu'il s'agit des meubles. Ceux que l'on voit appartiennent presque toujours à la maison royale et ne nous renseignent que bien indirectement sur les meubles en usage dans le pays.

En revanche ils sont d'une forme extrêmement originale et méritent sous ce rapport une attention particulière.

Voici d'abord (fig. 608) un trône assyrien, ou, si l'on aime mieux, une chaise royale. Le dossier n'en est pas très élevé et les pieds reposent sur deux cônes renversés de grande dimension, dont la forme a quelque analogie avec celle d'une pomme de pin. Les bras du fauteuil sont supportés par trois petits personnages sculptés, mais ce qu'il y a de plus caractéristique comme système décoratif, c'est assurément le petit cheval qui est figuré sur les côtés et dont la tête, qui se projette en avant, termine le bras du fauteuil d'une manière tout à fait originale. Cette forme du trône se retrouve plusieurs fois reproduite sur les bas reliefs assyriens.

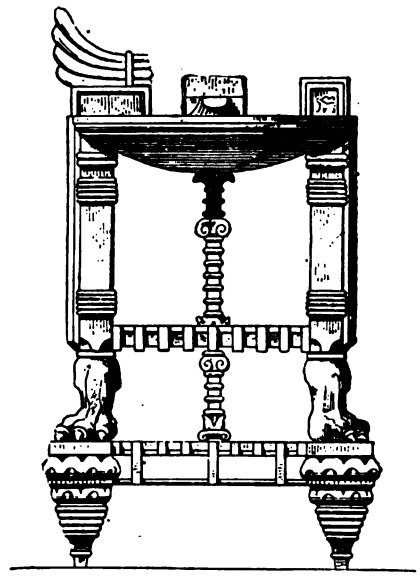

Fig. 610. — Table assyrienne.

Il paraît au surplus qu'il y avait des trônes roulants, car la figure 609 nous montre un trône identique à celui qu'on vient de voir, mais adapté sur deux roues et pourvu d'un timon qui permettait de le transformer en char. Le peu de hauteur des roues ne permet pas de supposer toutefois que ce char ait pu être traîné par des chevaux, mais il l'était probablement par les eunuques, qui sur notre figure 609, le tiennent sur leurs épaules, et on peut supposer que le roi se faisait traîner par ses serviteurs dans les avenues de son parc. Ce trône roulant peut aider à faire comprendre, au moins pour une partie, le mot de Daniel : « Son trône était de flammes et *ses roues* de feu ardent. »

La figure 610 montre une table; elle est placée devant le lit du roi Assarhaddon, que nous avons représenté ailleurs (fig. 115). On peut ici en voir aisément les détails, et on remarquera que les ornements qui décorent ce meuble et particulièrement ceux de la tige centrale impliquent l'emploi du métal. Cette table avec ses pieds en griffes

de lion, portant sur des supports coniques, est extrêmement élégante.

Si les monuments assyriens nous fournissent des documents qui font comprendre l'appareil pompeux des rois, ils sont au contraire assez pauvres pour tout ce qui touche l'ameublement des particuliers. Nous

Fig. 611. — Lit assyrien dans une tente.

avons, il est vrai, des représentations de tentes où l'on voit des couchettes et des siéges, mais il s'agit ici d'un camp et par conséquent de meubles portatifs. Cependant le lit représenté sur la figure 611 nous montre une forme de couchette qui n'a rien de somptueux et qui nous donne probablement le type d'un meuble assez employé. Ce lit se relève au-dessous de la tête pour exhausser le matelas qui est d'ailleurs fort épais.

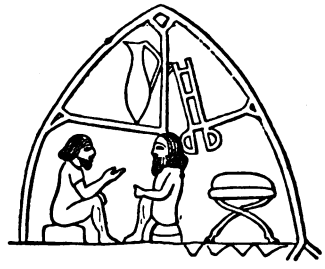

Fig. 612. — Hommes causant.

Voici maintenant (fig. 612) un siége en forme de pliant, qui ne présente aucun caractère luxueux. La scène en effet se passe sous une tente, et a probablement trait à la vie des camps. Le mobilier de cette tente est d'ailleurs assez maigre, et les deux personnages qui avaient ce pliant à côté d'eux ont préféré s'asseoir sur une pierre.

La maison en Perse. — Nous n'avons presque aucun renseignement sur les habitations de la Perse, ni sur celles de la Médie. Cependant Polybe a laissé quelques mots sur la résidence royale d'Ecbatane, qui était située dans la citadelle. « Ce palais, dit-il, a sept stades de tour; la grandeur et la beauté des bâtiments donnent une grande idée de la puissance de ceux qui les ont élevés les premiers; car, quoique tout ce qu'il y avait en bois fût de cèdre et de cyprès, on n'y avait rien laissé à nu. Les poutres, les lambris et les colonnes qui soutenaient les portiques et les péristyles étaient revêtus, les uns de lames d'argent, les autres de lames d'or. Toutes les tuiles étaient d'argent. La plupart de ces richesses furent enlevées par les Macédoniens du temps d'Alexandre; Antigone et Séleucus Nicanor pillèrent le reste. Cependant lorsque Antiochus entra dans ce royaume, le temple d'Æna était encore environné de colonnes dorées, et on trouva dedans une grande quantité de tuiles d'argent, quelques briques d'or, et beaucoup de briques d'argent. On fit de tout cela de la monnaie au coin d'Antiochus, qui se monta à la somme de quatre mille talents. »

La description que Polybe vient de nous donner du palais des rois peut s'appliquer à tous ceux des monarques orientaux dans l'antiquité. Les colonnes, les poutres, les caissons en bois de cèdre et de cyprès étaient revêtus de lames d'or et d'argent, et les tuiles du toit sont désignées dans plusieurs palais comme faites en argent massif.

Antérieurement aux guerres médiques, le luxe de l'Asie était pour les Grecs un sujet perpétuel d'étonnement. « Xerxès, dit Hérodote, s'étant sauvé de la Grèce, laissa tout son appareil à Mardonius. Pausanias, voyant cette magnificence, tant en or qu'en argent, en pavillons du travail le plus riche et le plus varié, ordonna aux cuisiniers de préparer un repas, comme ils le faisaient pour Mardonius. Lorsqu'ils l'eurent fait, Pausanias contempla avec étonnement les lits d'or et d'argent couverts de tapis, les tables d'argent, le splendide appareil de ce repas et tout ce qu'on avait servi; mais, voulant aussitôt s'en moquer, il ordonna à ses gens de lui préparer à manger à la Lacédémonienne. Le repas étant prêt, Pausanias éclate de rire, fait venir les capitaines grecs et leur montrant la différence des deux appareils : « Je vous ai, dit-il, rassemblés ici, pour vous prouver l'excès de folie du général des Mèdes; lui qui, pouvant vivre avec tant de somptuosité et de grandeur, s'est avisé de venir chez des gens aussi misérables que nous. » (Hérodote.)

Les Mèdes et les Perses, qui ont dominé dans toute l'Asie occidentale, ne paraissent pas avoir modifié sensiblement les formes du mobilier

qui étaient en usage chez les Assyriens. Les historiens anciens nous parlent continuellement du luxe et de la mollesse des Mèdes et des Perses, mais sous ces noms ils entendent toujours les usages relatifs aux grandes monarchies asiatiques entre lesquelles ils semblent ne faire aucune distinction.

C'était sur un trône d'or, dit Athénée, que le roi s'asseyait pour

Fig. 613. — Roi sur son trône.

donner des audiences, et ce trône était placé entre quatre petites colonnnes enrichies de pierreries. Au-dessus on tendait un tapis pourpre jaspé. Le trône du roi de Perse est figuré sur la figure 613 : c'est un fauteuil dépourvu de bras, un tabouret est posé sous les pieds du roi.

La décoration des meubles de la Perse consiste presque toujours dans une succession de moulures dans lesquelles vient presque toujours s'interposer une patte de lion, comme le montre la figure 614.

Les tables aussi bien que les chaises reproduisent avec une certaine uniformité les variantes de ce type. Voici pourtant (fig. 615) une table sur laquelle nous trouvons les chapelets de perles et des espèces d'oves assez analogues à l'ornementation employée parmi les Grecs.

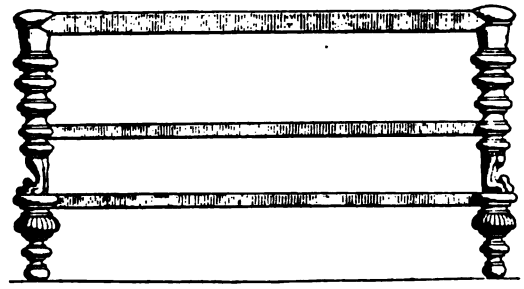

Fig. 614. — Meuble perse.

Mais ce qui est beaucoup plus curieux, c'est que les pieds du meuble sont terminés dans leur partie supérieure par une tête d'animal fantastique, dont l'allure rappelle absolument les figures grimaçantes dont

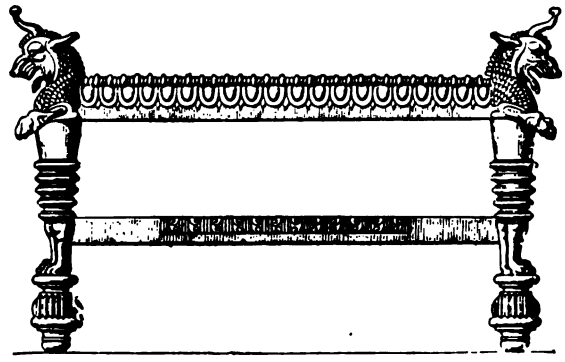

Fig. 615. — Table perse.

l'emploi est si fréquent encore aujourd'hui pour les meubles en usage dans l'extrême Orient.

Nous n'avons malheureusement aucune représentation de lits et nous sommes obligés de nous en tenir aux récits des auteurs anciens. Xénophon rapporte que les Perses, « non contents d'avoir des lits très-mollets, posent même les pieds de leurs lits sur des tapis, afin que le plancher n'y oppose pas une trop dure résistance et que les tapis cèdent mollement

ment au poids. » Les Perses passaient en effet pour avoir des lits beaucoup mieux confectionnés que ceux des Grecs. « Timagoras de Crète avait reçu entre autres présents d'Artaxerxès un superbe lit à pieds d'argent avec une garniture très-riche; mais ce prince lui avait envoyé en même temps un domestique pour lui préparer sa couche, disant que les Grecs n'y entendaient rien. »

« Selon Charès de Mitylène, cité par Athénée, les rois de Perse poussèrent leur molle volupté et leur luxe jusqu'à se faire pratiquer à la tête de leur lit une salle à cinq lits dans laquelle ils tenaient toujours en réserve cinq mille talents en or; c'est ce qu'on appelait l'oreiller du roi. Au pied du lit était pratiquée une autre pièce à trois lits, où il y avait trois mille talents d'argent; on l'appelait le marchepied du roi. On voyait dans sa chambre à coucher une vigne d'or enrichie de pierreries, qui s'étendait au-dessus du lit. Amynte dit même, dans son itinéraire, que cette vigne avait ses grappes formées des pierres les plus précieuses et que près d'elle on avait posé un cratère d'or, ouvrage de Théodore de Samos. »

La maison en Asie Mineure. — Vitruve nous a laissé quelques lignes sur les habitations phrygiennes. « Les Phrygiens, dit-il, qui habitent un pays où il n'y a point de forêts qui leur fournissent du bois pour bâtir, creusent de petits tertres naturellement élevés, établissent des chemins pour entrer dans l'espace qu'ils ont pratiqué et qu'ils font aussi grand que le lieu le permet; sur les bords de ce creux, ils placent plusieurs perches liées ensemble et assemblées en pointe par le haut, ils couvrent ce toit avec des cannes et du chaume, et sur cela ils entassent encore de la terre en monceau; par ce moyen, ils rendent leurs habitations très-chaudes en hiver et très-fraîches en été. En d'autres pays, on couvre les cabanes avec des herbes prises dans les étangs, et c'est ainsi que, selon les lieux, on adopte diverses manières de bâtir. A Marseille, au lieu de tuiles, les maisons sont couvertes de terre grasse pétrie avec de la paille; à Athènes, on montre encore, comme une chose curieuse par son antiquité, les toits de l'Aréopage faits aussi en terre grasse; et dans le temple du Capitole, la cabane de Romulus, couverte de chaume, fait voir cette ancienne manière de bâtir. Toutes ces observations font assez juger quels étaient les bâtiments anciens ».

Les meubles n'étaient assurément pas les mêmes dans les différentes

parties de l'Asie Mineure, et les migrations successives qui se sont établies dans ce pays en ont profondément modifié les mœurs.

Voici (fig. 616) un lit d'après un bas-relief lycien, qui se rapproche bien plus des formes usitées en Grèce que de celles qui avaient cours de l'autre côté de l'Euphrate. Il faut séparer l'Asie Mineure du reste de l'Orient; elle a été l'institutrice de la Grèce, et c'est surtout dans les variétés du style grec qu'il faut chercher les meubles qu'employaient les riches habitants des riches cités ioniennes qui peuplaient la côte et

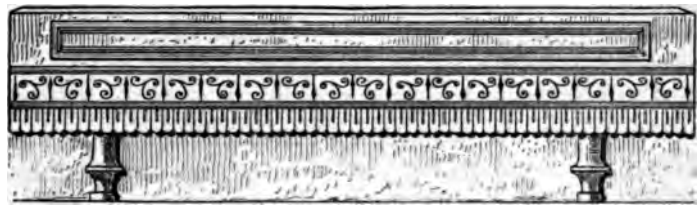

Fig. 616. — Lit lycien.

les îles de la mer Egée. Si l'on veut se reporter au trône de Crésus (tome I, fig. 260) et le comparer à ceux que nous allons voir maintenant, on comprendra que, pour ce qui concerne le mobilier, il était impossible de séparer la Grèce d'Asie de la Grèce d'Europe.

III

L'HABITATION EN GRÈCE

La maison. — Les meubles.

La maison. — C'est par les descriptions d'Homère que nous pouvons nous faire une idée approximative de ce qu'étaient les palais des rois dans l'âge héroïque. Ces habitations, qui comprenaient un corps de logis pour les hommes et un autre pour les femmes, avaient une enceinte fortifiée et offraient une apparence toute militaire. De chaque

côté de la porte, il y avait des bancs de pierre, où les hommes s'asseyaient pour faire la conversation.

Les écuries, les remises pour les chars et les magasins à fourrage étaient disposés autour de la cour. La salle des hommes était très spacieuse et ornée de colonnes supportant la toiture; des siéges couverts de tapis étaient rangés tout autour. Cette pièce, qui était la plus importante, était précédée d'un vestibule où dormaient les étrangers. Autour de la grande salle étaient disposés les appartements des hommes, mais ceux des femmes paraissent avoir été à un étage supérieur, car dans Homère, nous voyons toujours Hélène ou Pénélope descendre de leurs appartements ou y remonter avec leurs femmes. Le centre de la cour principale offrait toujours un autel consacré à Jupiter.

Voici la description qu'Homère nous donne du palais d'Alcinoüs : « La haute demeure du magnanime Alcinoüs brille ainsi que la clarté de la lune et la splendide lumière du soleil. Les murailles sont de toutes parts revêtues d'airain, depuis l'entrée du palais jusqu'au fond des appartements; tout autour des murailles règne une corniche azurée. L'intérieur de cette demeure inébranlable est fermé par des portes d'or; les montants d'argent reposent sur le seuil d'airain; le linteau des portes est aussi en argent et l'anneau en or. Aux extrémités des portes on aperçoit des chiens d'or et d'argent qu'avait forgés Vulcain avec un art merveilleux pour garder la demeure du magnanime Alcinoüs; ces chiens sont immortels et pour toujours exempts de vieillesse. Dans l'intérieur du palais, depuis le seuil jusqu'à l'extrémité des vastes salles, se trouvent des siéges rangés le long de la muraille. Ces siéges sont recouverts de tissus finement travaillés par des mains de femmes; là s'asseyent les chefs des Phéaciens pour goûter les douceurs du repos, car ils ont chaque jour de nouvelles fêtes. Sur de magnifiques piédestaux s'élèvent des statues en or représentant des hommes encore jeunes, tenant entre leurs mains des flambeaux qui servent à éclairer, pendant la nuit, la salle des convives. Cinquante femmes esclaves servent dans ce palais; les unes broient sous la meule le jaune froment; les autres tissent la laine ou filent la toile, et les mains de ces femmes sont aussi mobiles que les feuilles d'un haut peuplier agité par le vent. »

L'art décoratif des palais d'Homère semble se rattacher à une architecture à revêtements métalliques, où l'or, l'argent, l'airain et l'ivoire s'incrustent dans les frises, recouvrent les portes et s'appliquent le long des murs. Il est bon de noter que les portes n'avaient point de serrures; elles se fermaient par un verrou ou un loquet en bois ou en métal,

quelquefois par de simples ligatures en corde. Dans les temps primitifs, la mitoyenneté n'existait pas : chaque maison était circonscrite dans un enclos entouré par des espaces libres. Il y avait des caves creusées sous terre pour conserver les vins, l'huile et la farine, mais il ne semble pas que l'usage des cuisines ait été pratiqué : les mets étaient préparés dans la salle même où on prenait le festin. Il y avait entre l'enceinte et l'habitation proprement dite un espace assez étendu. Le palais d'Ulysse avait un verger, et dans celui d'Alcinoüs nous voyons deux fontaines jaillissantes dont les eaux étaient amenées jusque devant le palais.

Si Homère nous fournit quelques renseignements sur les habitations de l'âge héroïque, les auteurs d'un âge postérieur sont à peu près muets sur la demeure des Grecs à l'époque des guerres médiques ; les fouilles tentées en Grèce n'ont pas encore pu mettre à jour une maison dont le plan puisse être déterminé d'une manière positive. Les explications que Vitruve a données sur la maison grecque manquent tellement de précision que les architectes qui ont voulu faire une reconstitution en le suivant à la lettre sont arrivés à des résultats si complétement différents qu'on ne peut y voir que de simples hypothèses. Les maisons de Pompéi, bien qu'elles appartiennent au monde romain, sont encore les meilleurs documents que nous puissions consulter sur la disposition d'une maison antique, et nous leur consacrerons un chapitre spécial.

Pour le moment nous devons donc nous en tenir à ce que disent les écrivains qui ont traité des mœurs des Grecs en les comparant aux mœurs romaines. Nous savons que les femmes grecques vivaient dans le gynécée, et que leur appartement était complètement séparé de celui des hommes, mais la distribution des pièces qui composaient le gynécée ne nous est pas connue. Dans l'un comme dans l'autre appartement, les chambres étaient disposées autour d'une petite cour entourée d'un portique.

« Une loi de Lycurgue, dit Plutarque, proscrivait toute magnificence. Elle ordonnait de n'employer que la cognée pour faire les planchers des maisons, et la scie pour faire les portes, avec défense de se servir d'aucun autre instrument. Lycurgue avait pensé que le luxe et la superfluité ne peuvent prendre pied dans une maison ainsi construite. Quel homme en effet aurait assez peu de bon sens et de goût pour porter dans une maison si simple et même si grossière des lits à pieds d'argent, des tapis de pourpre, de la vaisselle d'or et toute la somptuosité

qui en est la suite. N'est-on pas au contraire forcé d'assortir les lits à la maison, les couvertures aux lits, et tous les autres meubles aux couvertures? C'est cette coutume de construire ainsi les maisons qui fit que l'ancien Léotichidas, roi de Sparte, ayant remarqué en soupant à Corinthe que le plancher de la salle était magnifiquement lambrissé, demanda à son hôte si dans son pays les arbres avaient naturellement cette forme. »

Ce passage nous montre que les Spartiates conservaient dans leurs mœurs une simplicité assez voisine de la barbarie, ce qui est parfaitement conforme à tout ce que nous savons d'eux; mais il prouve également que cet exemple n'était pas suivi par les autres peuples de la Grèce, où le luxe envahit partout les hautes classes de la société. C'est contre cet accroissement du luxe que s'éleva la secte des cyniques dont le philosophe Diogène est le représentant le plus fameux. On sait qu'il habitait dans un tonneau (fig. 617), mais il paraît avoir été le seul de sa secte qui ait poussé à ce point la logique de ses doctrines. Le luxe qu'il voulait proscrire ne s'en porta pas plus mal, et ne fit même qu'augmenter pendant la période macédonienne et romaine.

Fig. 617. — Tonneau de Diogène.

Nous trouvons dans le livre d'Apulée une petite description qui nous fait connaître la physionomie d'une maison opulente pendant cette période :

« Après les premières politesses, nous fîmes une vingtaine de pas, et nous arrivâmes à la maison de Byrrhène. Elle était précédée d'une magnifique galerie, aux quatre angles de laquelle s'élevaient des colonnes surmontées de statues de la Victoire. Une Diane en marbre de Paros, était placée exactement au milieu de l'enceinte entière; elle semblait venir au-devant de ceux qui entraient et son caractère de majesté inspirait la vénération. Des chiens l'entouraient des deux côtés et ces animaux étaient aussi en pierre; leurs yeux étaient menaçants, leurs oreilles dressées, leurs naseaux ouverts, leur gueule prête à dévo-

rer; et si du voisinage il se fût fait entendre un aboiement, c'eût été à croire qu'il sortait de ces gosiers de pierre. Pour parler d'un détail où l'artiste plein de génie s'était surpassé lui-même, pendant que ces chiens, le corps et le poitrail jetés en avant, posaient sur deux de leurs deux pieds, les deux autres semblaient courir. Derrière la déesse s'élevait, en forme de grotte, un rocher tapissé de mousse, de gazon, de liane flexible, et çà et là de pampres et d'arbustes, qui de distance en distance sortaient en fleurs de la pierre. Le reflet de la statue se projetait dans l'intérieur, grâce à la transparence du marbre. Tout au rebord du rocher pendaient des fruits et des raisins si admirablement sculptés, que l'art rivalisait avec la nature et qu'ils étaient d'une vérité parfaite; et si l'on se penchait pour regarder dans les ruisseaux qui s'échappaient en molles ondulations des pieds de la déesse, on était tenté de croire que, comme des grappes suspendues à des vignes, ces fruits présentaient entre autres caractères de vérité l'illusion du mouvement. A travers le feuillage, on apercevait un Actéon en pierre, penché le dos en avant, qui attendait avec un regard curieux que la déesse vînt se baigner dans la fontaine de la grotte, et qui commençait déjà à être changé en cerf. »

Les meubles. — Les descriptions d'Homère nous montrent l'importance qu'on attachait dans l'âge héroïque au travail riche et orné des meubles tels que les siéges, les lits, les coffres, les coupes, et surtout les armes. Le mobilier de cette époque se caractérise par un mélange singulier de luxe et de barbarie. Les meubles en bois, grossièrement dégrossis avec une hache, étaient ensuite creusés, percés et ornés avec beaucoup de soin d'incrustations en or, en argent et en ivoire. Les artisans ne formaient pas une classe particulière dans la société, ou du moins, tout le monde travaillait au mobilier de son habitation, les rois comme les autres. Quand Ulysse veut se faire reconnaître de Pénélope, il lui fait la description de son lit : « Je l'ai construit moi-même, dit-il, seul, sans aucun secours, et ce travail est un signe que tu ne peux méconnaître. Dans l'intérieur des cours s'élevait un florissant olivier verdoyant et plein de séve. Son énorme tronc n'était pas moins gros qu'une colonne. *J'amassai d'énormes pierres, je bâtis tout autour*, jusqu'à ce qu'il y fût enfermé, les murs de la chambre nuptiale; *je la couvris d'un toit* et je la fermai de portes épaisses, solidement adaptées. Alors, je fis tomber les rameaux touffus de l'arbre : je tranchai, à partir des racines, la surface du tronc, puis m'aidant ha-

bilement de la hache d'airain et du cordeau, je le polis, j'en fis les pieds du lit, et le trouai à l'aide d'une tarière. Sur ce pied je construisis entièrement ma couche, que j'incrustai d'or, d'argent et d'ivoire et dont je formai le fond avec des courroies prises dans des dépouilles de taureau, teintes d'une pourpre éclatante. »

Fig. 618. — Le lit de Procuste. (D'après une peinture de vase.)

Les meubles représentés sur les vases d'ancien style trahissent les influences que l'Orient conserva longtemps sur les mœurs et les industries de la Grèce. La figure 618 montre Thésée s'apprêtant à châtier le brigand Procuste, qui voulait que tout le monde fût à la taille de son

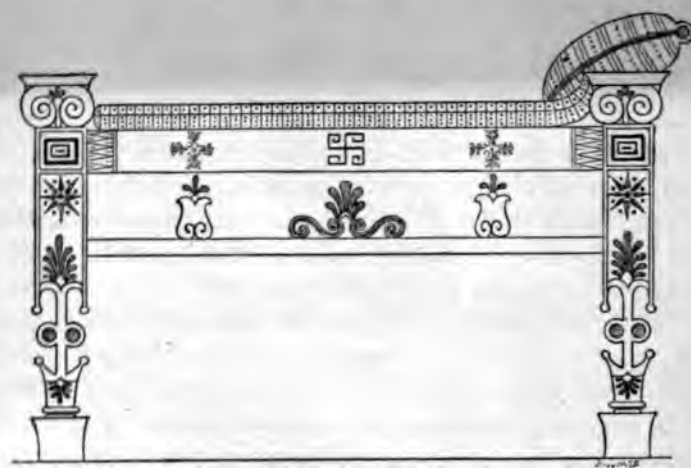

Fig. 619. — Lit grec. (D'après une peinture de vase.)

lit, et coupait les pieds de ceux qui le dépassaient en longueur. Le lit que nous voyons ici rappelle les formes usitées en Égypte et présente l'aspect d'un animal en marche. Toutefois, cette forme de lit est rare sur les monuments, qui montrent bien plutôt des meubles analogues à ceux qui étaient employés dans l'Asie Mineure dans une période assez

reculée, et que nous retrouvons en Grèce, au temps des guerres médiques.

La figure 619 nous montre le type le plus pur du meuble grec : c'est un lit pris sur un vase peint. Les supports du lit sont plats et découpés sur les côtés : ils présentent la forme d'un pilastre avec chapiteaux ioniques. Cette forme est caractéristique dans le mobilier grec : on la retrouve sur le beau lit funèbre que M. Heuzey a découvert en Macédoine et qui est maintenant au Musée du Louvre. (Fig. 620.)

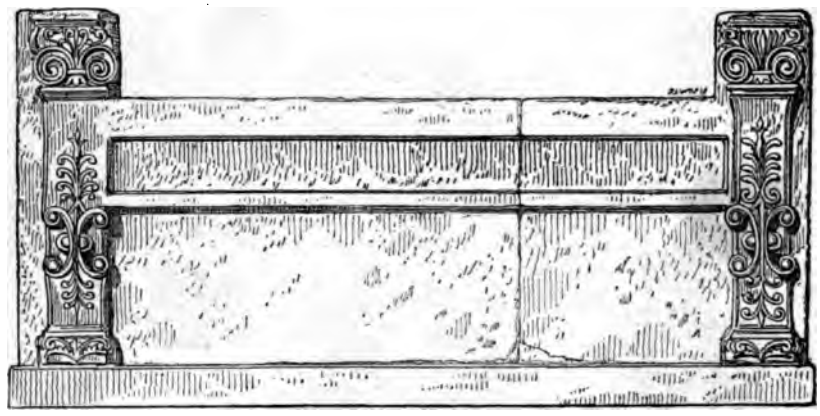

Fig. 620. — Lit macédonien.

Outre les lits couchettes, les Grecs avaient des lits de repos, sur lesquels ils se tenaient plus volontiers que sur les siéges. Cet usage du reste est d'importation asiatique. Comme les mœurs orientales s'infiltraient peu à peu dans les populations grecques, nous voyons la transformation s'opérer d'abord dans l'Asie Mineure. Ainsi les Grecs d'Asie prirent l'habitude de se coucher sur des lits au lieu de s'asseoir, avant les Grecs des îles, et ceux-ci devancèrent dans cet usage les Grecs du continent. Hérodote nous raconte comment Polycrate, tyran de Samos, reçut l'envoyé du Perse Orétès : « Il était, dit-il, sur un lit de repos, dans l'appartement des hommes, le visage du côté du mur, et ne daigna point se tourner. » Il paraît certain que l'usage des lits de repos était à peu près général en Grèce à l'époque des guerres médiques. Mais ce qui est remarquable, c'est que cet usage fut introduit par les hommes et non par les femmes, qui n'adoptèrent que plus tard les divans élevés couverts de coussins et de riches tissus. Les chaises, les

tabourets et les autres siéges restèrent longtemps en usage dans les gynécées.

Nous voyons par les vases peints comment étaient conformés les lits de repos des Grecs. La forme générale en est toujours assez simple et ne diffère pas sensiblement de celle des lits destinés au sommeil. Cependant, ceux-ci étaient souvent pourvus sur un côté seulement d'un support destiné à soulever la tête, tandis que sur les lits de repos on voit des deux côtés un rebord semblable qui servait à soutenir les coussins comme le montre la figure 621.

Fig. 621. — Lit de repos.

Il est probable que les Lacédémoniens ont dû adopter le plus tard possible l'habitude des lits de repos.

Les habitudes ioniennes gagnèrent peu à peu tous les peuples de la Grèce et les Spartiates eux-mêmes finirent par mettre dans leur ameublement autant de luxe que les autres. « Ils couvraient leurs lits, dit Athénée, de tapis tellement précieux et par leur grandeur et par la beauté du travail, que les personnes invitées à leurs soupers, quelquefois n'osaient pas appuyer leur coude sur les oreillers ; ceux-là, qui jadis pouvaient rester pendant tout un repas s'appuyant sur la traverse nue du lit, déployaient maintenant cette magnificence. »

Les siéges dont les Grecs se servaient peuvent se rapporter à trois

types principaux : les siéges à balustres, les siéges à pieds ronds, et les siéges recourbés. C'est probablement à la première catégorie qu'il faut rattacher les trônes dont parle Homère. Ces trônes dont se servaient les dieux et les rois étaient richement travaillés et couverts d'in-

Fig. 622. — Trône grec. (D'après une peinture de vase.)

crustations : dans l'époque archaïque, les pieds assez épais sont fortement échancrés. Mais ce qui distingue particulièrement le trône c'est l'accompagnement indispensable d'un tabouret de pied, comme nous le voyons sur un vase peint de la Bibliothèque nationale. (Fig. 622.)

Une peinture de Pompéi nous montre un héros assis sur un siége

droit et à grand dossier. Les pieds du siége sont aplatis et découpés conformément à ceux que nous avons déjà vus, mais les bras sont au contraire très-maigres et semblent formés d'une simple baguette (fig. 623); ils sont en outre décorés de griffons. Le style de cette chaise est assez lourd, et la cloche renversée qui se voit à la base du pied est d'un goût

Fig. 623. — Siége grec. (D'après une peinture de Pompéi.)

douteux. Cette forme en cloche se trouve fréquemment sur les meubles romains de l'époque impériale : mais la construction même du meuble est absolument grecque et n'a rien de romain. Les Grecs seuls et aussi les Étrusques faisaient des siéges dont les pieds étaient formés de planchettes minces, plates et découpées sur les côtés. On retrouvera le type de ces meubles dans la figure 619, qui représente un lit grec; du reste, on en a déjà vu aussi un spécimen sur le trône que représente la figure 622.

La persistance des types grecs alourdis par le goût romain est également remarquable sur la chaise représentée figure 624, sur laquelle est assis un Jupiter. Cette statue appartient en effet à l'époque impériale; toutefois elle a subi tant de restaurations, qu'il est difficile de la prendre absolument comme modèle de meuble antique.

Fig. 624. — Siége grec. (D'après une statue.)

Outre les chaises à balustres dont nous avons parlé, les femmes grecques se servaient de siéges à pieds droits et de forme arrondie. Un bas-relief récemment découvert en Grèce (fig. 625) nous montre une chaise de cette espèce. Elle est pourvue d'un grand dosssier droit et de bras également droits et qui se terminent par une petite tête de bélier. On voit sur une peinture de Pompéi, représentant Léda, une chaise du

même genre, mais dont le dos est recourbé (fig. 626). Les pieds, qui se terminent en bas par une pointe, sont d'un style beaucoup moins pur que ceux de la chaise précédente qui appartient à la belle époque de l'art grec.

La figure 627 est une peinture de Pompéi, qui représente Hélène et Pâris. Hélène est assise sur un siége sans dossier, dont les pieds sont également droits et de forme arrondie. Il est bon de remarquer que

Fig. 625. — Chaise grecque.

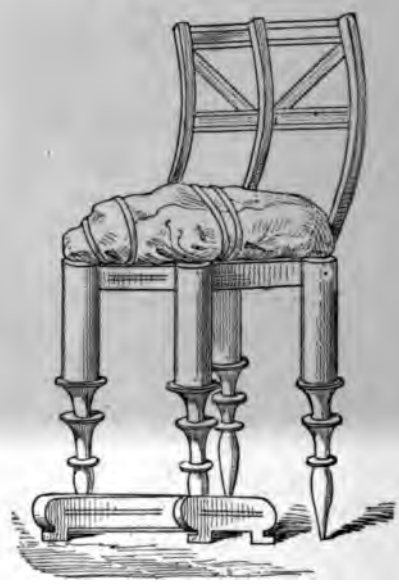

Fig. 626. — Chaise de Léda.

les siéges que nous avons vus jusqu'ici sont toujours accompagnés d'un tabouret pour mettre les pieds.

Les peintures de vases nous montrent fréquemment des femmes assises sur des chaises légères, et dont les pieds fortement arqués vont en s'amincissant vers le bas de manière à être souvent d'une extrême ténuité à l'endroit où ils touchaient le sol. Ces chaises, sur lesquelles on posait une peau de bête ou un coussin épais, comme le montrent nos figures 628 et 629, sont pourvues d'un dossier très-large et fortement renversé en arrière. Ce sont toujours des femmes que l'on voit assises sur ces chaises, qui sont extrêmement légères et le plus souvent dépourvues de bras.

Cette forme de chaise se retrouve avec des variantes sur une foule

de monuments antiques et elle persista dans l'époque romaine. En effet, on la retrouve non-seulement sur des peintures de Pompéi, mais

Fig. 627. — Siége sans dossier.

même dans des statues de l'époque romaine : ainsi la belle statue d'Agrippine nous montre un siége à dossier renversé, dont la structure dérive évidemment des chaises grecques figurées sur les vases.

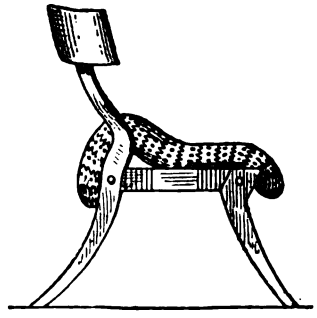

Fig. 628. — Chaise grecque.

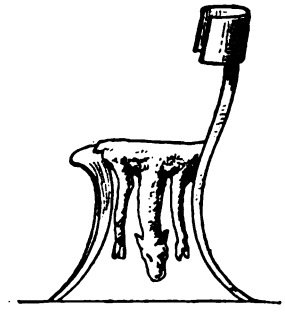

Fig. 629. — Chaise grecque.

Les hommes ont aussi quelquefois des chaises à pieds recourbés et pourvues d'un large dossier. Elles se distinguent des précédentes, en

ce qu'elles sont beaucoup plus massives, car la forme générale du meuble est à peu près la même. La belle statue de Ménandre (fig. 630) nous offre un modèle excellent de ce genre de siége, qui répond à nos

Fig. 630. — Ménandre.

fauteuils de bureau, et dont l'allure grave convient parfaitement à un homme d'État ou à un écrivain.

L'usage des coffres pour resserrer les vêtements et les objets précieux remonte assurément à une très haute antiquité. Nous le voyons mentionné dans Homère : « Arétè apporte de la chambre un coffre magnifique; elle y dépose les riches présents, les vêtements et l'or que

les Phéaciens avaient donnés à Ulysse, et elle y place aussi la tunique et le manteau : puis elle adresse à l'étranger ces rapides paroles : « Noble voyageur, examine ce couvercle et ferme-le toi-même avec une chaîne pour que l'on ne te dérobe rien, pendant ton voyage, lorsque tu goûteras les douceurs du sommeil sur ton sombre navire. » (*Ulysse chez Alcinoüs*, Odyssée.

Fig. 631.
Femme assise sur un coffre-fort.

Les vases grecs nous montrent des femmes occupées à ranger les vêtements dans les coffres. Sur d'autres on en voit qui sont assises sur le coffre, car, lorsqu'il était fermé, ce coffre servait de siège. (Fig. 632). Ces coffres étaient quelquefois de grande dimension, car il est assez souvent question de personnages qui s'y sont tenus cachés. Un vase nous montre le jeune Persée que sa mère enferme dans un coffre destiné à être ensuite jeté à la mer. Il y a même des coffres où l'on voit deux personnages. Sur un vase nous voyons Tennès et sa sœur Hémithée sortant du coffre où les avait enfermés Cycnus. (Fig. 632.) Évidemment ce sont là des sujets mythologiques dont on ne saurait déduire aucune réalité historique. Mais dans ces représentations, les artistes ont dû figurer les meubles qu'ils avaient habituellement sous les yeux, et on peut en conclure que les anciens se servaient de coffres de grande dimension et d'une structure extrêmement solide. Les anciens ne se servaient pas de clefs ni de serrures pour fermer leurs coffres et leurs buffets. Ils les scellaient avec le chaton de leur anneau qui servait alors de cachet. On employait les clefs seulement pour les portes des édifices ou des maisons, mais on n'en usait pas pour les objets mobiliers.

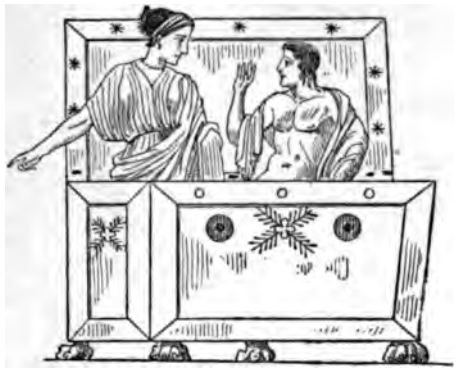

Fig. 632. — Coffre.

IV

L'HABITATION ROMAINE

Les maisons. — Les meubles.

Les maisons. — Les habitants de l'Italie primitive paraissent avoir habité des cabanes, ou plutôt des huttes de forme arrondie. Il n'en est naturellement resté aucune, mais le musée britannique possède une ancienne poterie, qui a dû servir d'urne sépulcrale et dont la forme est celle d'une maison.

Il est probable que la cabane de Romulus, qu'on montrait au Capi-

Fig. 633. — Chaumière.

tole, ressemblait à ce petit monument auquel on attribue une haute antiquité (fig. 633). Nous avons déjà donné (tome I, fig. 513), un monument du même genre, et au-dessous une autre urne qui cette fois montre une maison de forme rectangulaire. Cette dernière forme est celle que paraissent avoir adoptée les Étrusques, qui abandonnèrent ainsi la forme ronde des habitations pélasgiques de l'Italie primitive.

La cabane étrusque était en effet rectangulaire, et comme elle était ouverte par le haut, on y a vu le principe de l'atrium romain, qui n'est pas autre chose en effet qu'une cour entourée d'un portique autour duquel sont disposées les chambres.

A Rome, on appelait *domus* une maison particulière occupée par un

seul propriétaire et sa famille, par opposition à l'*insula* qui était construite pour recevoir un certain nombre de familles différentes auxquelles on la louait en chambres, en étages ou en appartements. Les riches Romains habitaient toujours une maison seule, répondant à ce que nous appelons des hôtels. Les personnes moins aisées, qui tenaient pourtant à être absolument chez elles, possédaient seulement une fraction de maison. En effet, comme le titre de locataire était en quelque sorte déshonorant, parce qu'il indiquait un aventurier n'ayant pas ses lares à demeure fixe, on avait des maisons collectives. On se réunissait donc à plusieurs pour faire bâtir à frais communs, ou acheter ensemble une maison, dont chacun des propriétaires possédait en propre soit le rez de chaussée, soit un étage. Mais ces tiers ou quarts de propriétaires constituaient en somme une classe extrêmement restreinte, qui ne pouvait se comparer, ni par le nombre aux simples locataires, ni par la position aux véritables propriétaires.

Les artisans qui venaient dans une grande ville pour chercher du travail et qui n'y devaient pas faire un séjour de longue durée occupaient des petits logements qu'on leur louait avec le peu de meubles qui leur était nécessaire. Ces sortes de locataires ambulants, qui ne tenaient à rien, n'avaient pas de lares à honorer, pas d'aïeux dans la cité, et étaient partout considérés comme des étrangers et très généralement méprisés.

Les maisons de Pompéi sont de deux sortes; celles qui ont seulement une porte sur la rue étaient de simples habitations, tandis que celles qui étaient entourées de boutiques servaient à la fois de maison d'habitation et de maison de rapport. Les boutiques ne communiquaient pas avec l'appartement situé autour de la cour intérieure, mais un grand nombre sont accompagnées d'un petit réduit, ou arrière-boutique, qui servait probablement de logement au boutiquier; quelquefois aussi ce logement est situé au premier étage, mais toujours isolé de l'habitation centrale.

Dans plusieurs de ces boutiques on a retrouvé le comptoir du marchand; mais ce marchand était souvent, non pas un véritable locataire, mais un simple agent, ou commis chargé de débiter les marchandises appartenant au propriétaire habitant la maison intérieure. Ces boutiques étaient en général extrêmement petites, et l'acheteur devait être obligé la plupart du temps de stationner dans la rue. Les boutiques se fermaient la nuit avec des volets à coulisses, et le nom du marchand était écrit au-dessus avec des lettres rouges. Les enseignes sont assez rares,

cependant on en a trouvé quelques-unes; ainsi, pour un marchand de vin, deux hommes portant une amphore, pour une école de gladiateurs, deux gladiateurs combattant, pour une école d'enfants, un pédagogue donnant une correction à un petit garçon qui est porté sur les épaules d'un autre.

Les maisons n'avaient pas de numéros, mais le nom du propriétaire était souvent écrit sur la porte en lettres noires ou rouges. Ce sont aussi des inscriptions qui remplaçaient les écriteaux de nos maisons de location.

Les meubles. — Il faut distinguer dans les lits romains ceux qui servaient comme couchettes et ceux qu'on employait comme nos sophas ou nos canapés. La figure 634 montre la véritable couchette prise

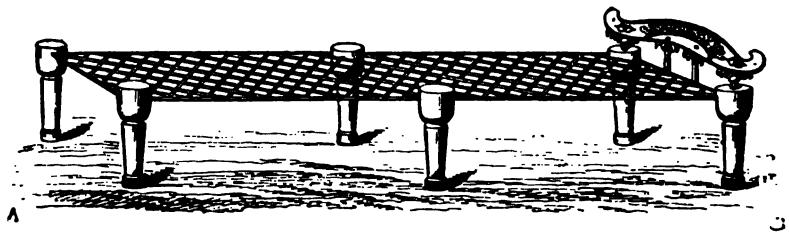

Fig. 634. — Lit romain.

sous son aspect le plus simple, on y voit clairement le côté où sera placé l'oreiller et les lanières croisées sur lesquelles on va placer le matelas. Les matelas qui étaient posés sur ce réseau était habituellement rembourrés avec des flocons de laines ou des plumes. « La plume, sous le poids de ton corps, dit Martial, te laisse-t-elle sentir de trop près la sangle, prends cette bourre fournie par la laine de Leuconium. »

Il paraît, toutefois, que cette recommandation du poète latin ne pouvait s'appliquer qu'à ceux dont la bourse était assez bien garnie, et qu'il y avait une autre espèce de bourre pour les personnes plus modestes. « On appelle bourre du cirque, dit notre auteur, le jonc de nos marais, au pauvre elle tient lieu de bourre de Leuconium. »

On avait aussi des couvertures, soit pour se coucher dessus, soit pour s'en couvrir quand on dormait. Les couvertures fabriquées à Sardes étaient estimées pour leur finesse et leur légèreté. Tyr, Sidon, Carthage, Milet, Corinthe, Alexandrie, ont été également des centres importants de fabrication. Les couvertures étaient souvent brodées et leurs tissus étaient teints de couleurs brillantes. En hiver on se servait

de fourrures. Lorsque les mœurs orientales pénétrèrent à Rome, on voulut se procurer toutes les commodités de la vie et tous les raffinements de la mollesse. Ce fut alors qu'on employa la laine de Milet et le duvet le plus fin pour en faire des coussins et des oreillers.

Caton achetait pour sa salle à manger des couvertures babyloniennes au prix de 800,000 sesterces (environ 160,000 francs); Néron paya des couvertures quatre millions de sesterces. Au festin de Trimalcion, les couches sont rembourrées de laines teintes en pourpre et en écarlate; puis on garnit les lits de couvertures où sont représentés des sujets de chasse. Ces couvertures ne couvraient pas le lit entier et les convives n'avaient pas à se lever quand on voulait les changer, c'était une draperie posée au-dessus des matelas et couvrant les pieds du lit.

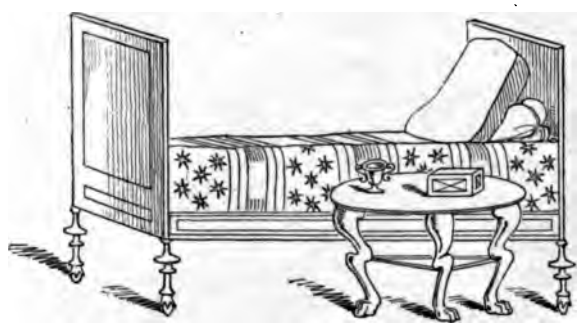

Fig. 635. — Lit d'une maison romaine.

Les Romains étaient passionnés pour les ornements ciselés et sculptés. Les Pères de l'Église ne pouvaient manquer de s'élever contre ce luxe, et saint Clément d'Alexandrie défend de se servir des lits sculptés et allègue pour cela des raisons assez singulières : « Il faut bannir de nos lits une vaine magnificence : les oreillers, les couvertures enrichies d'or et de pierreries, les manteaux précieux, les rideaux, les voiles étincelants et mille autres inventions du luxe, plus molles et plus voluptueuses que le sommeil même. Il ne faut dormir ni dans des lits à pieds et à colonnes d'argent, qui trahissent un excessif orgueil, ni dans des lits enrichis d'ivoire, cette dépouille inanimée de l'éléphant. Que le lit ne soit point travaillé avec une vaine et curieuse recherche; que les pieds qui le supportent soient simples et tout unis. Les innombrables ciselures dont l'art du tourneur les embellit servent souvent de retraite à des insectes nuisibles qui s'y cachent et que la main n'y peut aller chercher pour les détruire. »

Outre les lits somptueux dont parlent les auteurs, il y avait des lits plus simples qui probablement appartenaient à la classe moyenne. La figure 635, tirée d'une peinture de Pompéi, peut nous en donner une idée.

Le support des lits était souvent en bois, mais on en faisait aussi en

Fig. 636. — Lit avec sangle.

bronze, en écaille, en ivoire, en argent et même en or, ou du moins garni avec des matières précieuses. Des sangles ou des lanières formaient

Fig. 637. — Lit romain.

une espèce de réseau sur lequel on posait le matelas. La figure 636 nous montre le corps même du meuble avec la sangle. Les barres de bronze simulant une corde et terminées par des têtes de serpents sont évidemment disposées pour recevoir des oreillers des deux côtés; il est donc présumable que nous avons ici un lit de repos.

Les pieds des lits romains sont en genéral un peu massifs. Ce qui est caractéristique dans la décadence, c'est l'importance démesurée que prend l'oreiller, comme on peut le voir dans la figure 637, qui montre le lit d'Énée d'après une miniature de Virgile du Vatican.

La figure 638 nous montre un lit de repos extrêmement bas et dont la forme rappelle singulièrement celle des canapés qui furent si à la mode au commencement de ce siècle. Les tables qui se plaçaient devant ces lits étaient toujours extrêmement petites, mais l'exiguïté de celle-ci est telle qu'il n'y faut pas voir autre chose qu'une erreur ou un parti pris du sculpteur.

Anciennement les tables étaient simplement en bois de noyer, et ce n'est que sous la domination romaine qu'on a fait usage de bois rares

Fig. 638. — Lit romain cubiculaire.

et de métaux précieux pour leur décoration. On donna alors aux tables des pieds d'ivoire, dont la forme était empruntée à divers animaux, principalement au lion et au léopard.

Cette innovation d'un luxe inconnu aux époques primitives excita beaucoup la verve satirique des écrivains moralistes. C'est ainsi que nous lisons dans Juvénal : « Autrefois les tables n'étaient faites qu'avec les arbres du pays. Si par hasard le vent renversait un vieux noyer, il était consacré à cet usage. Mais aujourd'hui, les riches mangent sans plaisir, le turbot et le daim sont pour eux sans saveur, les essences et les roses sans parfum, si leur table n'est soutenue par un grand léopard à gueule béante, fait avec l'ivoire des plus belles dents que nous envoient Syène, la Mauritanie, l'Inde et les forêts de l'Arabie, où les déposa l'éléphant fatigué de leur poids. C'est là ce qui aiguise leur appétit et

excite leur estomac : une table à pied d'argent est pour eux ce que serait au doigt un anneau de fer. Loin de moi ce convive superbe, qui ne me préfère à lui que pour mépriser ma médiocrité. »

Le bois le plus estimé pour les tables était le citre ou thuya, et Pline nous apprend le prix exorbitant que les gens riches payaient les meubles faits avec ce bois. « Au mont Atlas confine la Mauritanie, abondante en citres, et d'où nous viennent ces tables extravagantes que les femmes reprochent aux hommes, comme les hommes leur reprochent les perles. Il existe aujourd'hui une table que Cicéron acheta un million de sesterces (225,000 fr.). On parle aussi de la table de Gallus Asinius, qui fut payée onze cent mille sesterces. A la mort du roi Juba, deux tables furent vendues, l'une douze cent mille sesterces, l'autre un peu moins. Dernièrement, un incendie a consumé une table héréditaire dans la famille des Céthégus; elle avait coûté quatorze cent mille sesterces; à ce prix on aurait pu acquérir une vaste propriété. »

Pline nous apprend que le principal mérite de ces tables de citre consistait dans leur couleur. « Dans les unes, dit-il, ce sont des veines étendues et prolongées; ce qui les a fait nommer tigrines. Dans les autres, des lignes recourbées forment de petits tourbillons. Celles-là sont appelées panthérines. Il y en a de tavelées, qui ont plus de prix quand elles imitent les yeux de la queue du paon. Après celles dont je viens de parler, on estime encore les tables dont la madrure offre un amas de grains pressés; d'où on les a nommées tables à graines de persil. Mais dans toutes, la couleur est le point essentiel : on préfère celles dont les veines éclatantes ont la couleur du vin miellé. Ensuite on recherche la grandeur. On emploie aujourd'hui un tronc entier, et même plusieurs, pour une table. Les naufrages nous ont récemment appris que le citre se dessèche à la mer, et qu'il n'est pas de procédé plus certain pour le durcir et pour le rendre incorruptible. Les tables s'entretiennent et prennent du lustre, frottées avec la main sèche, surtout au sortir du bain. Le vin ne les tache pas : c'est pour lui qu'elles sont faites. » (Pline.)

En dehors de la classe opulente, le bois dont on se servait habituellement pour les tables était l'érable ou le noyer, mais on employait surtout les racines de ces arbres, à cause des figures qu'y forme l'irrégularité de leurs fibres. Sans avoir la valeur des tables de citre, celles-ci étaient quelquefois fort riches, et souvent elles étaient couvertes de lames de bronze ou d'argent.

Martial fait parler ainsi les trois espèces de tables qui étaient le

plus employées par les Romains. — *Table à collation.* « Si tu me crois garnie de l'écaille femelle d'une tortue de terre, tu te trompes; la mienne est mâle et vient d'une tortue de mer. » — *Table de citre.* « Reçois ce précieux cadeau des forêts de l'Atlas; son pesant d'or ne vaudrait pas autant. » — *Table d'érable.* « Je ne suis pas veinée, c'est vrai; je ne suis pas fille des bois de la Mauritanie; mais je me suis trouvée aux festins les plus somptueux. » — *Dents d'éléphant.* « Ces dents ont enlevé de lourds taureaux et tu demandes si elles pourront soutenir des tables de citre libyen? »

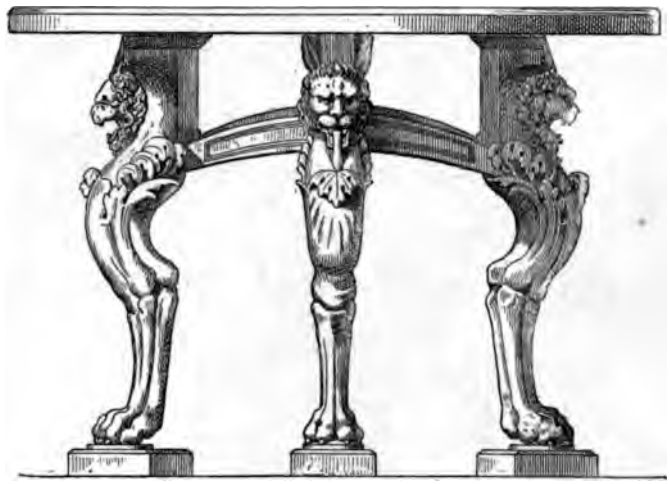

Fig. 639. — Table à pieds en forme de pattes de lion.

Quant aux pieds de la table, ils affectaient souvent la forme de griffons, de sphinx ou d'animaux fantastiques. Chez les riches, ces pieds de table étaient généralement en argent ou en ivoire.

Nous avons vu que les tables des anciens étaient généralement de petites dimensions. Une des plus grandes tables connues était celle de Ptolémée, fils de Juba, roi de Mauritanie. Elle avait quatre pieds et demi de diamètre sur trois pouces d'épaisseur, et les deux morceaux qui la composaient étaient si bien réunis qu'il était impossible de voir la jointure. Néanmoins, les tables faites d'un seul morceau étaient encore plus estimées : Tibère en avait une qui excédait quatre pieds et dont l'épaisseur était de six pouces. Elle était faite d'un nœud du tronc,

pris dans la partie qui est sous terre, ce qui avait beaucoup plus de valeur que les nœuds des branches.

« Cornélius Népos nous a transmis qu'avant la victoire de Sylla, il n'existait dans Rome que deux lits de table garnis en argent. Fenestella, qui mourut la dernière année de Tibère, écrit que l'on commença de son temps à revêtir d'argent les surtouts de table, qu'à cette époque l'usage s'établit de les garnir en écaille. Peu de temps avant lui, on les faisait en bois, ronds et massifs, pas beaucoup plus grands que les tables, et

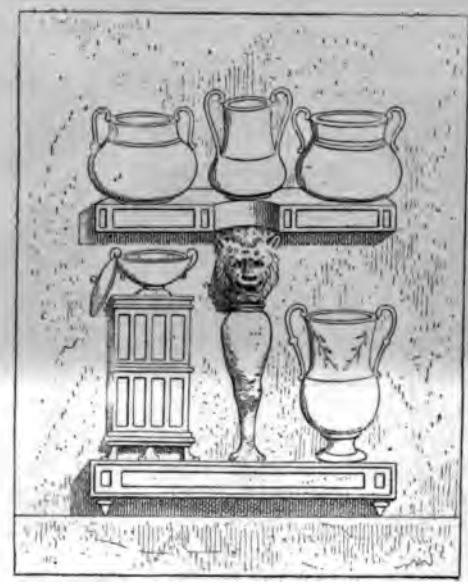

Fig. 640. — Un buffet. (D'après une peinture antique.)

il paraît que dans son enfance on avait commencé à en faire des carrés, de plusieurs morceaux assemblés ou revêtus en érable ou en citre. Mais bientôt on garnit en argent les angles et les jointures. » (Pline.)

« Quant aux lits de table, aux buffets garnis d'airain, L. Pison nous apprend que Ch. Manlius les apporta le premier dans son triomphe, l'an 567, après la conquête de l'Asie. Antias écrit que L. Crassus, héritier de l'orateur Crassus, vendit un grand nombre de lits garnis d'airain. » (Pline.)

Une table de marbre était souvent placée dans l'atrium à côté du bassin ou de la fontaine. La figure 640 nous offre un fort beau modèle

de ces tables; celle-ci repose sur trois pattes de lion surmontées d'une tête. Dans l'atrium de la maison de Méléagre, on a également trouvé une magnifique table de marbre blanc soutenue par des griffons entre lesquels sont sculptées des cornes d'abondance et de petites têtes d'amour. Les tables de ce genre faisaient partie de la décoration de la maison, mais il serait difficile de leur assigner une destination précise dans le mobilier romain, puisqu'elles ne servaient jamais pour les repas.

Fig. 641. — Cabaret.

Nous ne reviendrons pas sur la disposition des lits de table dont nous avons parlé plus haut à propos des repas. Notons seulement qu'à Rome, la table qui recevait des convives de distinction était souvent abritée sous des tentures de prix. Une de ces tentures qui tomba sur les convives dans un festin fait le sujet d'une satire d'Horace : « Ici, le dais mal attaché tombe à grand bruit sur la table et nous voilà couverts de poussière. On eût dit un nuage épais, soulevé par l'aquilon dans les plaines de la Campanie! Ah! quelle peur! Bientôt rassurés, nous respirons. Seul, notre hôte, accablé comme s'il eût perdu un fils unique à la fleur de l'âge, se met à fondre en larmes. »

Un meuble qu'il ne faut pas oublier dans la salle à manger romaine, c'est le buffet (fig. 640). Le buffet était un meuble d'apparat sur lequel on exposait avec ostentation les vases précieux, les ustensiles d'or ou d'argent, ou même les petits objets que nous plaçons aujourd'hui sur les étagères. Les vases et les coupes qu'on posait sur les buffets ne servaient en général que dans les grandes occasions, pour célébrer l'anniversaire

d'une naissance par exemple. Mais ils restaient à demeure sur le buffet comme un ornement somptueux et contribuaient ainsi à la richesse apparente du mobilier.

Fig. 642. — Chaise.
(D'après un bronze étrusque.)

On plaçait également sur les buffets des espèces de cabarets tout garnis de leurs pièces, comme on en voit un représenté sur notre figure 641. Cette disposition est celle qui a été adoptée par les conservateurs dans presque tous les musées, mais les petites pièces qui sont à l'intérieur n'ont pas été trouvées à la place qu'elles occupent ici. On a même contesté que la pièce principale fût un cabaret et quelques-uns ont voulu y voir un réchaud.

Les chaises dont se servaient les Étrusques et qu'ont employées après eux les Romains avaient un grand rapport avec celles que nous avons vues en usage parmi les Grecs. Celle qu'on voit sur le joli bronze étrusque, représentée figure 642, rappelle en effet beaucoup les meubles de même usage que nous avons signalés dans le mobilier grec. Les Étrusques employaient aussi des siéges sans dossier, comme celui que montre la figure 643. Ce siége, qui repose sur des pattes de lion, est en outre décoré de griffons.

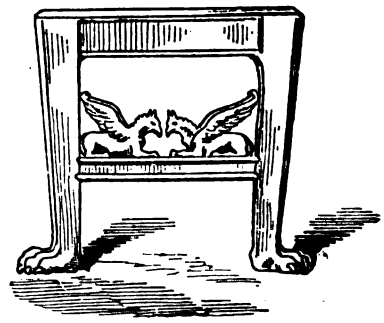

Fig. 643. — Tabouret étrusque.

Les chaises à dossier renversé, comme nous les voyons en Grèce, étaient également usitées à Rome. Une statue du musée du Capitole représente l'impératrice Agrippine assise sur un siége de ce genre.

Les Romains ne paraissent pas s'être beaucoup servis d'armoires ni de meubles à tiroir du genre de nos commodes. On resserrait le linge dans des coffrets quelquefois très-riches. Les objets les plus précieux

et les valeurs métalliques trouvaient place dans des coffre-forts; les fouilles exécutées dans les villes du Vésuve en ont mis à jour plusieurs.

La figure 644 représente un coffre-fort trouvé dans l'atrium de la

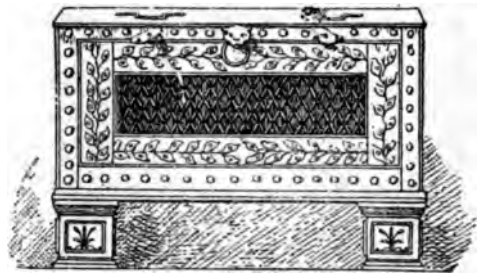

Fig. 644. — Coffre-fort trouvé à Pompéi.

maison du questeur à Pompéi, qui resserrait probablement là l'argent qu'il avait reçu et dont il devait rendre compte. La caisse est en bois, doublée de bronze au dedans et de fer à l'extérieur : elle reposait sur des piédestaux assez élevés et revêtus de marbre. Les coffres de ce genre sont généralement garnis de plaques de bronze. On suppose que

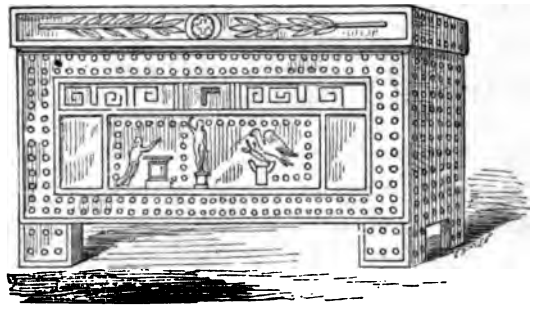

Fig. 645. — Coffre-fort trouvé à Pompéi.

les gardiens des deniers publics devaient être pourvus de meubles de ce genre et c'est même là ce qui a fait donner à la maison dont nous parlons le nom sous lequel elle est connue. Un coffre-fort du même

genre a été retrouvé en 1864; il était posé sur une petite base en maçonnerie et fixé par un clou qui traversait le fond du meuble. En 1867, on en a encore retrouvé un autre. Ces coffres-forts, qui

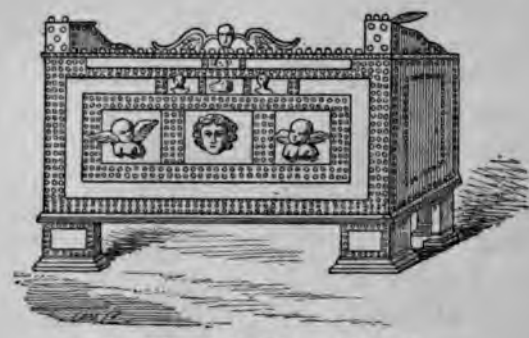

Fig. 646. — Coffre-fort trouvé à Pompéi.

sont généralement décorés de sculptures et enrichis d'ornements, renfermaient quelquefois des sommes considérables (fig. 645 et 646). C'est à cela que Juvénal fait allusion, lorsque, se moquant des gens qui dépensent plus que leur fortune ne le comporterait, il dit : « Ils ne voient pas à quel point une petite bourse diffère d'un coffre-fort. »

V

LES PARTIES DE L'HABITATION

Le vestibule.
L'atrium. — Le péristyle. — Les chambres de service.
La disposition des pièces.

Le vestibule. — L'entrée des maisons de Pompéi était quelquefois assez élevée, mais généralement étroite. Presque partout elle est décorée de deux pilastres avec des chapiteaux dont l'ornementation est assez variée. En revanche, l'aspect général des entrées de maison est

assez uniforme : celle de la maison de Pansa (fig. 647) en donnera assez nettement l'idée, parce que, malgré son état de délabrement, c'est encore une des mieux conservées.

La porte d'entrée, placée entre les deux pilastres, était généralement posée sur une ou deux marches, et les battants sont presque tou-

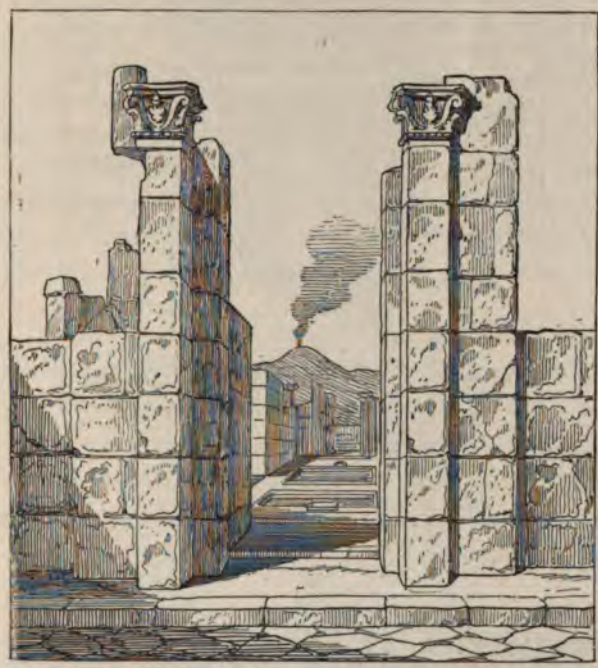

Fig. 647. — Entrée de la maison de Pansa.

jours surmontés d'une imposte destinée à éclairer le couloir intérieur; c'est ce qui explique pourquoi l'entrée de la maison paraît trop haute pour sa largeur, effet qui disparaîtrait naturellement, si elle était encore pourvue des marches d'entrée et des battants de la porte.

La figure 648 montre l'entrée extérieure d'une maison, telle qu'elle devait être avant la destruction. Elle est ouverte sur un corridor (*prothyrum*), qui conduit à une porte ouvrant sur la cour intérieure (*atrium*) : cette disposition se reproduit sur la plupart des maisons de Pompéi.

On voit que pour entrer dans l'intérieur de la maison, il faut gravir

deux marches, et on lit le mot *salve* à l'endroit même où s'ouvre la porte : c'est une manière de souhaiter la bienvenue à ceux qui arrivent.

Fig. 648. — Entrée d'une maison.

La figure 649 montre une inscription de ce genre, prise dans la maison des Vestales, à Pompéi.

Fig. 649. — Inscription de bienvenue.

Dans les maisons grecques, les portes extérieures ne s'ouvraient pas comme les nôtres en dedans de la maison, mais du dedans au dehors. Dans les comédies de Plaute et de Térence, où la scène se passe habituellement en Grèce, on voit souvent les personnages qui veulent sortir de leur maison donner un coup en dedans de la porte. Ce signal était

destiné à avertir ceux qui passaient dans la rue en longeant les maisons qu'ils eussent à se garer, pour éviter d'être heurtés par la porte qu'on allait ouvrir.

Il n'en était pas de même pour les maisons romaines, dont la porte s'ouvrait au contraire en dedans. Ce fut par une distinction honorifique que Valérius Publicola, dans les premiers temps de la république, obtint d'avoir l'entrée de sa maison qui s'ouvrait en dehors, à la manière des Grecs, mais il paraît que sa porte était alors la seule à Rome qui s'ouvrît de cette façon.

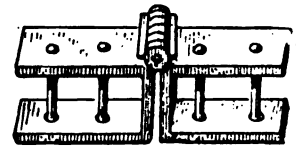

Fig. 650. — Charnière.

Les portes sont en bois de chêne et toujours à deux battants composés de montants verticaux, que partagent des pièces de bois transversales : elles sont ornées de clous en métal, souvent dorés et toujours reluisants. Les battants tournaient sur un pivot, faisant l'office de nos charnières; mais, au lieu d'être

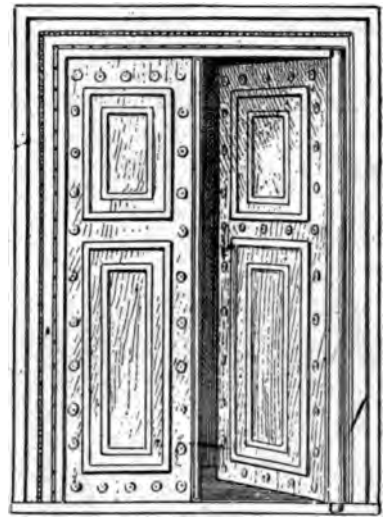

Fig. 651. — Porte romaine.

appliqué sur les côtés, le pivot était adapté dans des trous que l'on établissait sur le seuil et sur le linteau. On a retrouvé cependant à Pompéi plusieurs charnières dont la figure 650 reproduit le principal type.

Extérieurement le chambranle du châssis de la porte était pourvu d'une moulure qui faisait saillie au devant du montant et cachait ainsi le pivot sur lequel la porte tournait. La figure 651 montre une porte romaine, mais la moulure a été enlevée du côté droit, ce qui permet de voir le pivot et la cavité dans laquelle il s'emboîte, tandis que le battant du côté gauche est tel qu'il apparaissait extérieurement, c'est-à-dire que le pivot est caché derrière les moulures. Ces moulures avaient aussi l'avantage d'empêcher l'air extérieur de pénétrer par les fentes de la porte.

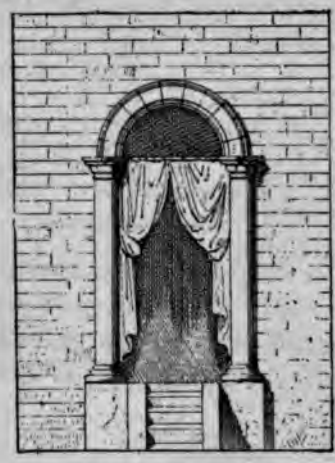

Fig. 652. — Rideau de porte.

Les portes intérieures, celles qui donnaient sur l'atrium, par exemple, étaient souvent munies d'un rideau fixé à une tringle par des anneaux, et pouvant ainsi s'ouvrir et se fermer à volonté. La porte représentée sur la figure 652 est tirée d'une miniature du Virgile du Vatican.

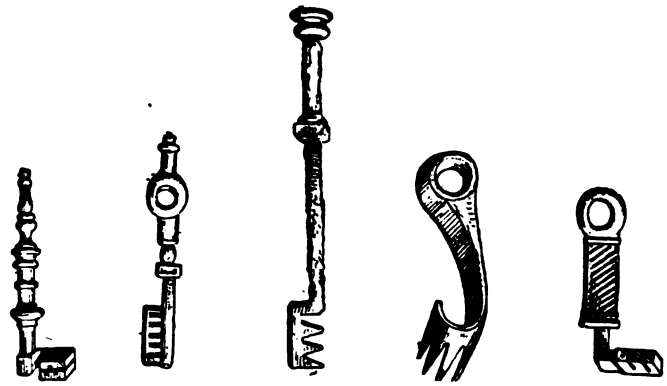

Fig. 653. Fig. 654. Fig. 655. Fig. 656. Fig. 657.

Clefs trouvées à Pompéi.

Ces rideaux faisaient à peu près l'office de nos portières; ils étaient quelquefois d'une seule pièce; mais le plus souvent ils étaient formés de deux pièces séparées analogues aux rideaux de nos fenêtres.

Les portes se fermaient soit avec des targettes de fer assujetties sur les battants au moyen d'une espèce de cadenas, soit avec des verrous. Il y en avait presque toujours deux, un pour chaque montant, et quelquefois quatre. C'est pour cela que lorsqu'il est question de fermer une porte, on dit « les verrous » au pluriel. Les clefs de porte étaient en général fort grandes. On en a retrouvé plusieurs dans les fouilles de Pompéi; nous les reproduisons dans les figures 653 à 657.

Les jours de fêtes ou de réjouissances de famille, on décorait les portes avec des guirlandes de fleurs et de feuillages. Dans les mœurs antiques, l'entrée d'une maison était considérée comme sacrée. L'ensemble de la porte, *janua*, était dédié à Janus, mais les parties qui la composent étaient placées chacune sous la protection d'une divinité particulière. Ainsi Forculus présidait aux battants, *fores*, Limentinus veillait sur le linteau et sur le seuil, *limen*, enfin pour la conservation des gonds, *cardines*, on invoquait la déesse Cardea.

Fig. 658. — Anneau de porte.

Pour avertir le portier, quand on arrivait du dehors, on avait des sonnettes d'airain, mais plus souvent encore on frappait avec un petit marteau ou un anneau fixé après la porte. Ces anneaux, souvent richement ornés ou reliés à un masque humain ou à une tête d'animal, formait presque toujours un joli sujet de décoration pour la porte; la figure 658 nous montre un de ces anneaux, qui est retenu au montant de la porte par une jolie tête ailée.

Le couloir qui suit immédiatement la porte extérieure de la maison aboutit, comme nous l'avons vu figure 648, à une seconde porte qui donne accès à la pièce principale de la maison, l'atrium. Ce couloir *(prothyrium)* est souvent décoré de peintures; dans la maison dite des *colonnes de mosaïque*, à Pompéi, il a des panneaux rouges et jaunes séparés par des architectures, des petits cartels contenant des masques tragiques, des paysages, des oiseaux et des poissons. Presque toutes les maisons romaines étaient pourvues de ce corridor; cependant on cite

quelques exceptions, par exemple dans la *maison de Polybe* à Pompéi, où il y a deux portes donnant sur la même rue et ouvrant directement sur les salles. Mais c'est là un fait absolument exceptionnel, car dans une maison un peu considérable, il fallait un portier, et le logement du portier donnait presque toujours sur le couloir d'entrée (voir fig. 648).

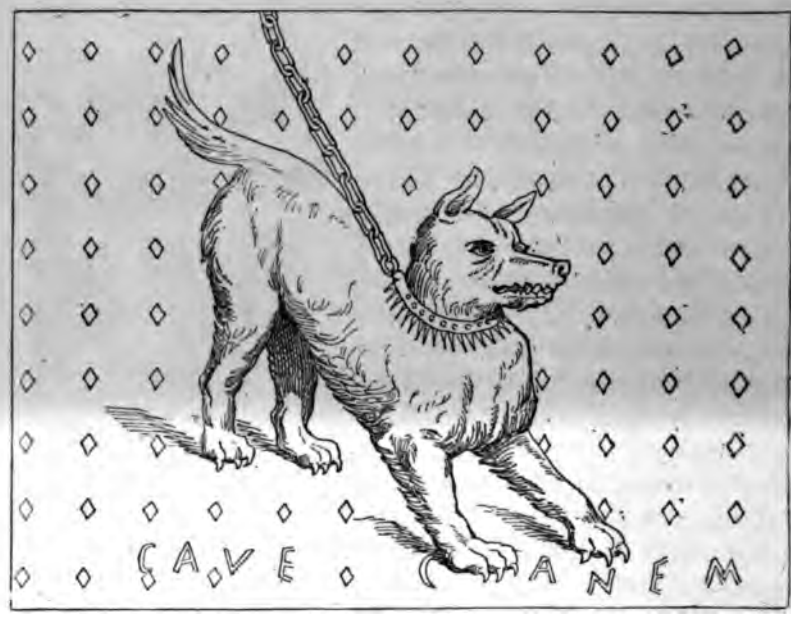

Fig. 659. — Cave canem.

Quand un visiteur se présentait, le portier lui demandait son nom, et selon l'importance de l'arrivant, ce portier, suivant les ordres qu'il avait reçus, le laissait passer tout de suite, le faisait attendre ou l'éconduisait tout simplement. Dans les grandes maisons, le portier était un personnage auquel les petits clients faisaient leur cour pour avoir accès plus facilement auprès du patron. Il paraît aussi que les portiers avaient quelquefois le goût des oiseaux, car nous lisons dans Pétrone : « Sous le vestibule se tenait le portier, habillé de vert, avec une ceinture couleur cerise; il écossait des pois dans un plat d'argent. Au-dessus du seuil était suspendue une cage d'or renfermant une pie au plumage bigarré, qui saluait de ses cris ceux qui entraient. »

Quand on avait sonné ou frappé avec l'anneau, le portier sortait de sa loge, et se présentant devant le visiteur avec la baguette dont il était armé et qui était l'insigne de sa profession, il disait : « Qui es-tu? » Aussitôt un chien toujours posté à côté du portier se mettait à aboyer, jusqu'à ce que ce portier lui eût imposé silence. Le chien était considéré comme un gardien de toute nécessité dans les maisons antiques et les chiens molosses étaient surtout estimés pour la garde des maisons. Quelquefois cependant ce chien était simplement peint et quelquefois, paraît-il, avec une grande vérité. Nous lisons en effet dans Pétrone : « A la gauche de l'entrée, près de la loge du portier, j'aperçus un énorme dogue enchaîné au-dessus duquel était écrit en lettres capitales : Gare, gare le chien! Ce n'était qu'un dogue en peinture, mais sa vue me causa un tel effroi que je faillis tomber à la renverse et me casser les jambes. »

On a trouvé en effet dans une maison de Pompéi une mosaïque représentant un chien, comme celui que décrit Pétrone, avec l'inscription : CAVE CANEM. (fig. 659.)

L'ATRIUM. — L'atrium est en quelque sorte le principe des habitations romaines : c'est la pièce centrale de la maison, celle dans laquelle donnent toutes les autres ; on y place les images des ancêtres, l'autel domestique, le lit nuptial ; c'est le lieu de réunion de la famille.

Dans les premiers temps, l'atrium était la pièce où la maîtresse de la maison travaillait avec ses esclaves. Les portraits de famille étaient là, rangés chacun dans une petite niche au bas de laquelle une inscription rappelait les honneurs ou les belles actions de chacun d'eux. En réalité, l'atrium est une cour carrée, habituellement entourée de portiques, et formant le centre de l'habitation, puisqu'il donne accès à toutes les chambres de la maison. Mais les riches Romains qui recevaient de nombreux clients et ne voulaient pas les voir se mêler à leur famille avaient un second corps de bâtiment (le *peristylium*) destiné uniquement à la vie intime, et l'atrium devint alors pour eux la salle de réception où ils traitaient les affaires. Il y a donc dans la maison d'un Romain opulent deux grandes salles ouvertes par le haut, ou plutôt deux cours autour desquelles sont disposées toutes les chambres de l'appartement. La première est l'atrium, où le maître de la maison reçoit ses amis et ses clients ; la seconde est le peristylium, où il vit avec sa famille. C'est ainsi que de nos jours nous voyons les notaires, les banquiers, etc., avoir deux appartements dont l'un est consacré au

travail et l'autre à la vie intime. La disposition des appartements est toute différente, mais le principe est le même.

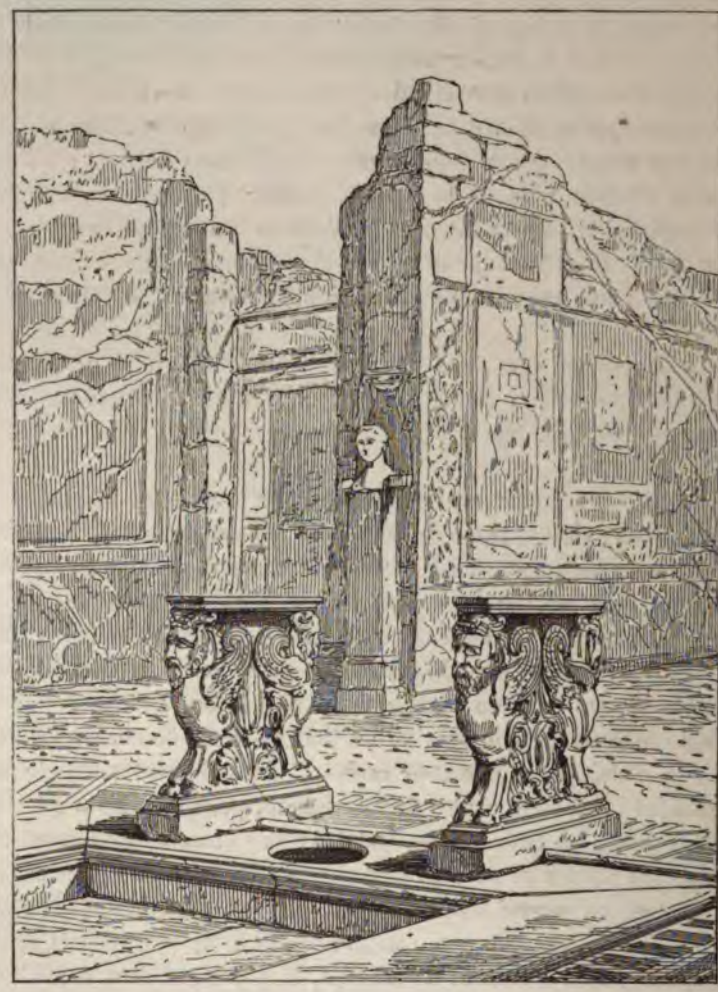

Fig. 660. — Maison de Cornelius Rufus.

L'*atrium* est une pièce rectangulaire recevant la lumière par une ouverture placée au centre et sous laquelle est un bassin où tombent les eaux pluviales. En réalité l'*atrium* est une cour, et c'est pour cette raison qu'on le confond souvent avec le *cavædium*, qui est la cour pro-

prement dite. Mais l'*atrium*, sauf l'ouverture placée au milieu, est entièrement abritée par les toits qui reposent sur des colonnades faisant portique.

La *maison de Cornelius Rufus*, dans laquelle on a retrouvé le buste du propriétaire (fig. 660), montre bien la disposition du bassin, près duquel on plaçait assez souvent une table en marbre. Cette table est habituellement accompagnée d'une fontaine dont les eaux se déversent dans le bassin, placé au milieu de l'atrium. Dans la maison de Cornelius Rufus, la fontaine n'est plus apparente, mais on peut voir sa place (fig. 661) dans le bassin de la *maison des Néréides*, où elle est

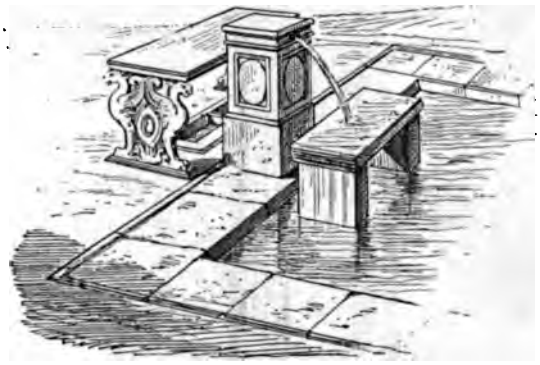

Fig. 661. — Bassin-fontaine des Néréides.

également accompagnée d'une table de forme assez riche et portée par des griffons.

Ces fontaines avaient pour objet de répandre la fraîcheur dans les pièces de l'appartement, dont l'entrée avait presque toujours accès dans l'atrium. Elles étaient d'une forme très variée. Celle qui est représentée figure 662 a été trouvée dans l'atrium toscan de la maison du Faune à Pompéi ; elle devait être placée dans l'impluvium de cette maison, car les morceaux séparés qui la composaient et qui ont été ensuite réunis ont été trouvés là. Elle se compose d'une petite colonne cannelée et surmontée d'une vasque avec une espèce de couvercle décoré de cinq petits animaux, canard, grenouille, etc. Ces animaux étaient en communication avec des tuyaux internes et fournissaient des petits filets d'eau jaillissant par-dessus les bords de la coupe. Le bord

de la vasque offre des saillies pareilles à celles d'une lampe à dix becs et le dessous était orné de feuillages et de masques de satyres.

Les galeries qui entourent l'atrium sont classées par Vitruve en cinq catégories différentes auxquelles il donne les noms suivants :

1° L'*atrium toscan*, le plus ancien et le plus fréquemment employé ; il se compose de quatre poutres se croisant à angles droits en fixant leurs extrémités dans les murs de l'édifice. Il n'a pas de cour et les

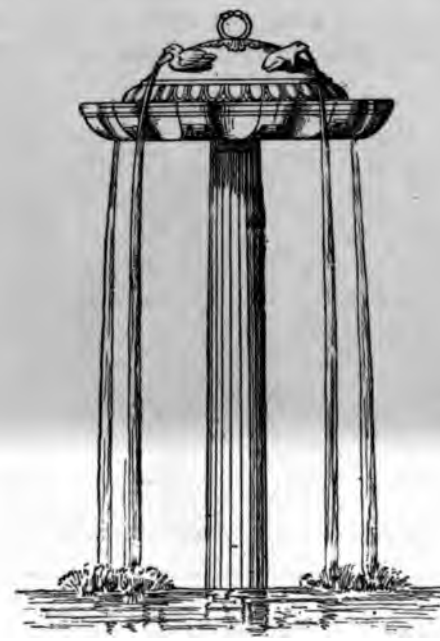

Fig. 662. – Fontaine en marbre.

toits retombent juste au-dessus du bassin dans lequel ils versent leurs eaux. L'atrium toscan n'ayant pas de colonnes est nécessairement de petite dimension, mais il n'en est pas moins richement décoré. 2° L'*atrium tétrastyle* diffère de l'atrium toscan par les quatre colonnes placées à l'intersection des poutres ; il est d'ailleurs un peu plus grand, mais il présente la même disposition. 3° L'*atrium corinthien* est encore plus grand et se distingue surtout par le nombre des colonnes qui supportent ses portiques, 4° L'*atrium displuviatum* diffère complétement des précédents : les eaux, au lieu de tomber directement dans le bassin du milieu, se déversent dans une espèce de cheneau, d'où elles

suintent quelquefois sur les murs. Cet inconvénient est racheté par la clarté des chambres, qui est beaucoup plus grande dans ce système que dans les autres. 5° Le *testudinum* est couvert entièrement par un toit qui, vu d'en haut, ressemble assez à la carapace d'une tortue.

Les portiques de l'atrium étaient souvent ornés de colonnes d'un seul bloc et d'un marbre précieux, qui revêtait également les murs jusqu'à hauteur d'appui ; le reste était enrichi de peintures. Le plafond était couvert d'incrustations. On tendait sur la partie découverte une courtine, ou grand voile, qui garantissait des rayons du soleil. Des statues, souvent très-remarquables, décoraient les atriums romains,

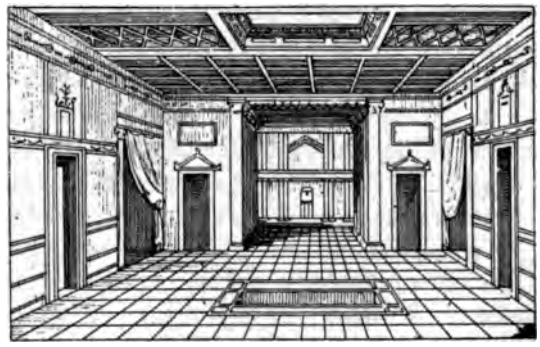

Fig. 663. — Atrium de la maison de Salluste.

même dans les petites villes. Mais ce qui donne à cette salle une physionomie tout à fait spéciale, c'est le bassin qui en occupe le milieu.

Un autel consacré aux aïeux était souvent placé dans l'atrium à côté du bassin central : c'est là que primitivement brûlait le feu sacré. C'est là que, dans la cérémonie du mariage, on rompait le gâteau que les époux devaient partager. La fontaine jaillissante dont les eaux s'écoulaient par le bassin servait aux purifications. Toutefois, ces parties accessoires ne se trouvaient que dans les maisons les plus riches, et il y a beaucoup d'atriums qui en sont dépourvus.

La figure 663 représente l'atrium de la maison de Salluste. Cet atrium, dont la gravure montre une restauration, était dans le genre de celui qu'on appelle atrium toscan, c'est-à-dire qu'il n'avait pas de colonnes pour supporter le toit qui reposait sur des poutres placées d'un mur à l'autre. Cet atrium était surtout employé dans des maisons de petite dimension.

Aussitôt après leur lever, les riches Romains allaient dans l'atrium recevoir les salutations de leurs clients. Ces visites avaient toujours lieu le matin, avant l'heure où on allait parler d'affaires au Forum. On n'était pas considéré comme un grand personnage si, dès le point du jour, on n'avait pas sa porte encombrée de solliciteurs ou d'amis intéressés, qui venaient vous faire leurs souhaits pour une heureuse journée et réclamer l'assistance qu'on peut attendre d'un homme dans une position élevée. Aussi les clients sont toujours éveillés de bonne heure et vont, dès le petit jour, stationner à la porte des maisons riches et piétiner sur la voie publique, sans s'inquiéter du temps qu'il fait, en attendant que la porte s'ouvre pour les recevoir, car la *salutation* est pour eux une affaire de la plus haute importance.

Ces clients si assidus à faire leur cour aux riches étaient naturellement de conditions différentes. Il y avait des amis qui recherchaient la société des grands personnages dans le but de se pousser eux-mêmes dans les fonctions publiques; des commerçants qui, redoutant les procès, avaient besoin d'un protecteur devant les tribunaux; des entrepreneurs ou des ouvriers qui venaient dans l'espoir de se faire commander un travail; des tenanciers qui avaient des comptes à rendre, enfin de pauvres diables qui attendaient un secours ou espéraient emporter les restes du souper de la veille. Tous ces clients, qui formaient comme le luxe et le mobilier d'une grande maison, étaient traités d'une façon différente, selon le rang ou la considération que le patron leur accordait.

Avant la réception en masse, il y avait les premières et les deuxièmes admissions, absolument comme pour le petit lever d'un roi au XVIIe siècle. Tandis que la foule attendait, le portier, qui ne faisait qu'entre-bâiller sa porte, laissait passer un à un les clients de la première admission. Ceux-ci, qui étaient les intimes et les privilégiés, allaient droit à la chambre du patron et se trouvaient admis l'un après l'autre à l'entretenir en particulier.

Les secondes admissions comprenaient une réception collective, mais par petits groupes peu nombreux; ils étaient également reçus dans l'appartement privé, mais ils n'avaient pas l'honneur d'être admis isolément et individuellement.

Dès que les secondes admissions avaient pénétré dans la maison, le portier ouvrait la porte à deux battants et le flot de petits clients qui n'avait droit qu'aux entrées publiques se précipitait aussitôt dans l'atrium. Il était de bon ton de faire attendre un peu cette foule qui

stationnait debout sous les portiques de l'atrium. Enfin, le patron a quitté son vêtement de maison et endossé la toge, il sort de l'appartement privé et fait son entrée dans l'atrium après s'être fait annoncer.

Il apparaît, accompagné d'un esclave nomenclateur qui dit le nom de ceux qui viennent lui *faire la cour*, c'est-à-dire qui circulent dans les portiques dont la cour est entourée jusqu'à ce qu'ils aient pu le saluer. Quelques-uns parmi ces petits clients auront encore les honneurs d'une poignée de main, mais la plupart devront se contenter d'un sourire ou d'un simple signe de tête constatant qu'ils ont été vus.

Fig. 664. — Triclinium de la maison de Sallusto.

Une fois la salutation terminée, les intimes ou les clients les plus directement intéressés se préparent à escorter la litière du patron qui se rend au Forum et les autres quittent la maison pour aller vaquer à leurs occupations.

Plusieurs pièces de l'appartement donnaient sur l'atrium; dans l'axe du *prothyrum* on trouve le *tablinum*, pièce où l'on resserre les papiers de famille, les tessères d'hospitalité et les portraits des aïeux. De chaque côté sont placés les *alæ*, pièces entourées de siéges où le maître de la maison donnait des audiences.

Mais parmi les l'atrium, les plus importantes

sont les salles de festin. Il y en a plusieurs placées dans des expositions différentes, car on change de salle à manger suivant la saison. La salle à manger, *triclinium*, dont le nom veut dire salle à trois lits, doit avoir, suivant Vitruve, une longueur double de sa largeur. Elle est comme partagée en deux parties : la partie supérieure est occupée par la table et les lits, tandis que l'autre partie est laissée libre pour les besoins du service et pour les mimes ou danseuses qui viennent divertir les convives. La décoration du triclinium est appropriée à la destination de cette pièce et est toujours très-riche. Souvent des colonnes entourées de lierre et de pampres en divisent les parois. Des figures demi-nues, des faunes, des bacchantes, portant des thyrses ou des coupes, occupent en général le centre des panneaux. Des coquillages, des oiseaux, des poissons de mer, des pièces de gibier sont figurées sur les frises.

Dans les maisons opulentes, il y a quelquefois deux triclinium, l'un pour l'hiver, qui est dans l'appartement, et l'autre pour l'été, qui donne sur le jardin. On peut voir cette particularité dans la *maison de Salluste*, dont le triclinium d'été a été conservé (fig. 664). Il était recouvert de treilles dont on retrouve encore la trace ; les trois lits en maçonnerie disposés autour de la table existent encore, mais les peintures de la muraille ont presque entièrement disparu.

Le péristyle. — Nous avons vu jusqu'ici la partie réputée publique dans une maison romaine, c'est-à-dire la partie où le maître de la maison reçoit ses clients et ses amis. Entrons maintenant dans la partie intime, celle qui est exclusivement réservée à la famille. On y communique par deux corridors appelés *fauces* et placés de chaque côté du tablinum.

« Les conversations de l'atrium n'arrivent pas jusqu'au péristyle », a dit Térence. Le péristyle est, en effet, le centre de l'appartement intime, comme l'atrium est le centre de l'appartement de réception. Le péristyle, qui forme la seconde division de la maison romaine, répond à peu près au gynécée des Grecs. C'est un grand espace découvert, entouré de colonnades comme l'atrium, mais beaucoup plus vaste et contenant un jardin avec une fontaine au centre. Les chambres occupées par la famille étaient distribuées sur les côtés du péristyle et s'ouvraient sous la colonnade. Le péristyle est presque toujours décoré avec le plus grand luxe : des statues s'élèvent devant les colonnes. Souvent aussi l'entre-colonnement est rempli par un petit mur à hauteur d'appu

sur lequel on posait des vases de fleurs, ou qui était lui-même en marbre évidé, de manière à recevoir de la terre et des arbustes. La paroi est en marbre de plusieurs couleurs et le plafond en menuiserie presque toujours divisée en compartiments.

Les chambres destinées au logement des femmes ont des fenêtres garnies de grands voiles ou rideaux destinés à garantir du froid en hiver et à intercepter le soleil en été. La bibliothèque est exposée au levant, parce que c'est habituellement le matin qu'on travaille. Elle est généralement accompagnée d'un exèdre, chambre de conversation destinée à recevoir des savants et dont la forme est souvent celle d'une abside circulaire, avec rangée de sièges disposés pour la compagnie. Il y a aussi une pinacothèque ou galerie de tableaux, une salle de bain, une salle pour les jeux et divertissements. Enfin, il ne faut pas omettre, dans la maison d'un riche Romain, un *sacrarium* ou sanctuaire religieux de la famille et la *basilique*, pièce indispensable dans une maison somptueuse.

Dans les étages supérieurs sont les *cœnacula* et la terrasse ou *solarium*, où l'on vient, en automne, se chauffer aux rayons bienfaisants du soleil.

Les chambres de service. — La cuisine, l'office, la pièce où on fait le pain et les chambres des serviteurs, font généralement partie du corps de bâtiment dont l'atrium est le centre.

Les celliers destinés à recevoir les provisions étaient généralement éclairés par le côté du nord, afin que le soleil ne pût faire éclore les insectes. Ils étaient placés, dans les maisons riches, sous la garde d'un intendant ou garde-magasin qui avait sous sa direction toutes les provisions et les délivrait aux domestiques, selon les besoins du service. Il y avait un endroit spécialement consacré à certaines provisions, comme le miel, les raisins secs, les viandes salées, les fruits; un autre pour l'huile, qui se gardait dans de grands vases de terre cuite; un autre pour les vins, qu'on gardait dans les amphores. La boulangerie était une dépendance essentielle de la cuisine, car il n'y avait que les petites gens qui prenaient leur pain chez le boulanger.

« Personne, dit Vitruve, n'a jamais fait les fenêtres des celliers du côté du midi, mais bien vers le septentrion, parce que ce côté-là du ciel n'est pas sujet au changement; c'est pourquoi les greniers dans lesquels le soleil donne tout le long du jour ne conservent rien dans sa bonté naturelle, et la viande et les fruits ne s'y gardent pas longtemps.

Il n'en est pas de même si on les serre dans un local qui ne recevra point les rayons du soleil, car la chaleur, qui altère incessamment toutes choses, leur ôte leurs forces par les vapeurs chaudes qui viennent à dissoudre et à épuiser leurs vertus naturelles. »

L'usage de placer les provisions de vin dans les lieux souterrains doit être fort ancien, puisqu'il en est question dans l'*Odyssée* : « Télémaque descend dans les vastes celliers de son père où reposaient, sous des voûtes élevées, l'or et l'airain, des coffres remplis de riches étoffes et des huiles parfumées en abondance. Là se trouvaient aussi rangés en ordre, le long de la muraille, des tonneaux d'un vin vieux et délectable, contenant un breuvage pur et divin ; ils étaient destinés à Ulysse

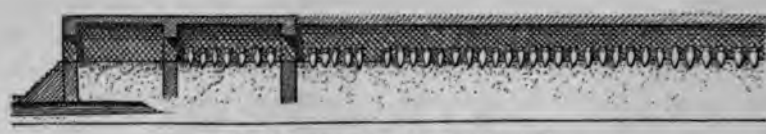

Fig. 665. — Coupe sur une cave romaine.

si jamais il revenait dans son palais après avoir éprouvé de nombreux malheurs. Ce cellier était fermé par de grandes portes à deux battants

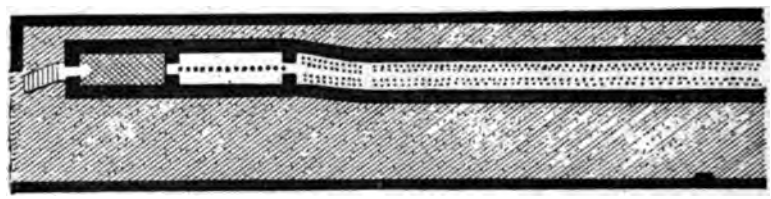

Fig. 666. — Plan d'une cave romaine.

étroitement unis. Une femme, revêtue du titre d'intendante, y passait le jour et la nuit et elle gardait tous ces trésors avec un esprit rempli de prudence ; elle s'appelait Euryclée et descendait d'Ops, issu de Pisénor. »

Dans une fouille exécutée à Rome au dernier siècle, on a découvert, près de la porte Flaminia, une cave avec ses amphores et tous les ustensiles qu'elle renfermait. Nous en donnons la coupe et le plan sur les figures 665 et 666. On y voit très-bien les positions des vases dans lesquels on avait l'habitude de placer le vin et l'huile. Outre les amphores, les Romains faisaient usage des futailles et des barriques faites de douves

et de cerceaux, à peu près comme les nôtres. Nous en voyons souvent sur les colonnes Trajane et Antonine. Un bas-relief découvert à Augsbourg (fig. 667) nous montre des esclaves roulant des tonneaux dans l'intérieur d'une cave. Il paraît même que les esclaves préposés au service des caves s'y comportaient à peu près de la même manière que nos domestiques d'aujourd'hui. C'est du moins ce qu'on peut supposer d'après les comédies de Plaute. Voici un passage du *Soldat fanfaron* qui va nous éclairer sur les mystères d'une cave romaine :

« *Palestrion.* — Ah, ah ! nos pauvres tonneaux ont fait plus d'une culbute.

« *Lacrion.* — Par Hercule, on ne les bousculait pas tant que cela. Il y a dans la cave des endroits en pente douce ; près des tonneaux on avait mis une cruche d'eau de deux pintes. Souvent on l'emplissait jusqu'à deux fois en un jour ; je l'ai vue pleine, je l'ai vue vide, avec son gros ventre. »

Fig. 667. — Service de la cave. D'après un bas-relief.

Strabon, parlant des contrées qui avoisinent le Pô et des riches vignobles qu'on y trouve, dit qu'on fait en ce pays des tonneaux de bois qui sont presque aussi grands que des habitations. Les anciens n'ont donc rien à envier à la fameuse tonne de Heidelberg ! Néanmoins, l'usage des tonneaux était beaucoup moins fréquent dans les maisons à Rome que celui des amphores ; on s'en servait principalement pour transporter plus facilement le vin dans les convois de vivres qui accompagnaient les armées.

La disposition des pièces. — C'est à Pompéi qu'il faut étudier le plan et la disposition des appartements. Les maisons de Pompéi présentent une telle uniformité de style qu'on serait tenté de croire qu'elles ont été élevées et décorées sous la direction d'un artiste unique.

Les principales divisions consacrées par l'usage se retrouvent partout, et la différence de fortune se traduit par le luxe ou la beauté de la décoration, sans influer d'une manière notable sur la distribution du logis.

En parcourant la maison de Pansa (fig. 668), nous avons une idée très-nette de l'habitation d'un riche Romain, en tenant compte, bien entendu, de la variété qu'apporte toujours le goût particulier de chaque individu. L'architecture de cette maison, ses peintures, ses ornements, tout indique que celui qui l'habitait était un des premiers de la ville, condition indispensable pour étudier l'architecture privée sous un point de vue artistique.

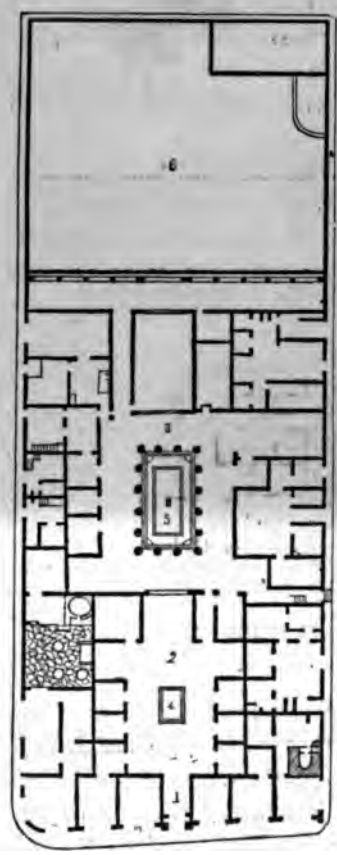

Fig. 668. — Plan de la maison de Pansa.
1. Le vestibule. — 2. Atrium.
3. Péristyle. — 4. Bassin de l'atrium.
5. Bassin du péristyle. — 6. Jardin.

La maison de Pansa occupe une *île* entière, *insula*, qui forme un rectangle circonscrit par quatre rues. La façade où se trouve la porte d'entrée qui donne sur la rue des Thermes présente six boutiques ; deux autres côtés de la maison en sont également garnis. Dans un grand nombre de maisons de Pompéi, le rez-de-chaussée, à l'extérieur, est occupé par des boutiques, mais elles n'ont, la plupart du temps, aucune communication avec le logis du maître et servaient seulement aux locataires qui y faisaient leur commerce. Il y a également des appartements qui se louaient et ne communiquaient pas avec l'intérieur. L'*île* était donc à la fois une maison de rapport et une maison d'habitation.

Il y a pourtant, dans la maison de Pansa, une boutique qui communique avec le logis du maître. Cela tient sans doute à un usage très-commun dans l'antiquité : le propriétaire gardait un endroit pour faire débiter l'huile et le vin qu'il avait récoltés dans ses domaines.

L'entrée principale de la maison était haute et assez étroite ; elle était

décorée de deux pilastres avec des chapiteaux de fantaisie. Chez les anciens Romains, les portes étaient généralement en bois de chêne, à deux battants et ornées de gros clous à tête dorée ; elles avaient ordinairement un marteau, s'ouvraient en dedans et se fermaient au moyen de verrous perpendiculaires qui entraient dans des œillets creusés dans le seuil. L'entrée donne sur un corridor qui nous conduit à l'atrium. C'est là qu'on recevait les clients et les étrangers et qu'on plaçait les images des ancêtres. Le portique de cet atrium appartient au genre qu'on appelle *atrium toscan*, c'est-à-dire qu'il n'est point soutenu par des colonnes, mais par des poutres scellées à leurs extrémités dans le mur de la maison et portant les toits en appentis ; les eaux pluviales s'écoulaient dans un bassin ou *impluvium*, placé au centre de la partie découverte et marqué 4 sur le plan.

Au fond de l'atrium est le *tablinum* (2 du plan), qui, dans la maison de Pansa, est pavé en mosaïque blanche avec filets noirs. Le tablinum, où l'on conservait les archives de la famille, séparait l'atrium de l'appartement intime réservé exclusivement à la famille. Le péristyle de la maison de Pansa est une cour entourée d'un portique soutenu par seize colonnes, au milieu de laquelle est un bassin. On voit sur la figure 668 l'emplacement de ce péristyle, qui est marqué 5 sur le plan.

Les pièces de l'appartement sont disposées autour du péristyle, auquel on arrivait par deux marches placées au fond du tablinum. Les pièces principales étaient l'*œcus* et l'*exèdre*, placées au fond du péristyle ; elles répondaient à notre salon. C'est là que la maîtresse de la maison recevait ses visites. A droite était le *triclinium* ou salle à manger, près de laquelle se trouvaient la cuisine et l'office, avec une petite porte dérobée destinée au service. Les pièces à gauche étaient les chambres à coucher ; il y avait aussi, au rez-de-chaussée, un cabinet de travail et derrière la maison un jardin.

La *maison de Salluste* (autrefois désignée sous le nom de *maison d'Actéon*) est une des plus élégantes maisons de Pompéi. Elle donne sur trois rues et est entourée de boutiques et de tavernes ; l'une de ces boutiques communiquait avec l'appartement du maître de la maison qui y faisait probablement la vente des denrées de ses terres. Au fond, il y a un jardin avec un triclinium d'été et une fontaine. Ce jardin est très-étroit, et il se contourne dans l'angle indiqué en haut et à gauche du plan (fig. 669).

Le triclinium d'été est le petit bâtiment qui occupe juste l'angle. L'atrium, qui occupe le milieu de la maison, comme l'indique le

plan, est un des mieux conservés de Pompéi. Le bassin placé au centre était décoré d'un groupe célèbre, maintenant au musée de Palerme et représentant *Hercule atteignant à la course la biche aux pieds d'airain*. Ce groupe de bronze était une fontaine, et l'eau partant des naseaux de la biche tombait dans une conque de marbre grec. On trouvera à droite du plan la partie la plus curieuse de l'habitation, un petit appartement complétement séparé qu'on désigne sous le nom de *venereum ;* c'est un réduit voluptueux com-

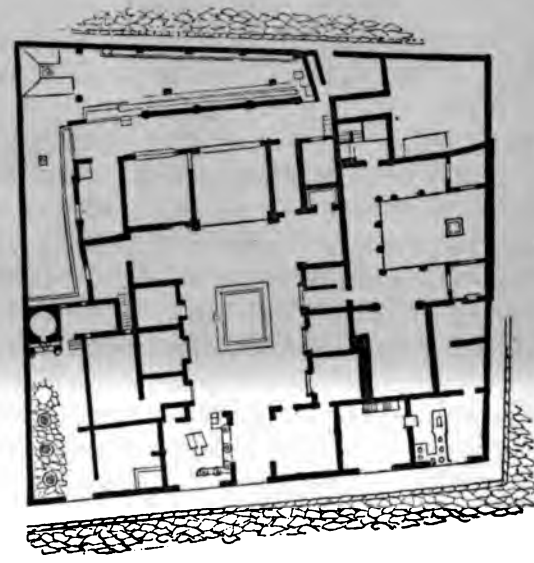

Fig. 669. — Plan de la maison de Salluste.

prenant deux chambres à coucher, un triclinium et une petite cuisine. Il prend son jour sur un portique à colonnes octogones peintes en rouge et est décoré de peintures représentant *l'enlèvement d'Europe, Phryxus et Hellé, Mars, Vénus et Cupidon, Diane et Actéon.* Le corps d'une femme couverte de bijoux, qui était probablement la dame du lieu, a été trouvé près de là ; elle avait avec elle de l'argent monnayé et un miroir en argent.

La maison de Diomède. — Cette maison, quelquefois qualifiée de villa, aprce qu'elle est située dans le faubourg, était la plus rapprochée du Vésuve et pourrait bien avoir été détruite la première (fig. 670.)

« La villa de Diomède, dit le *Guide* en Italie, est une des plus vastes

habitations de Pompéi ; elle offre un rare exemple d'une maison à trois étages non superposés, mais à différents niveaux, sur la déclivité de la colline. C'est un spécimen unique de villa suburbaine. On arrive à la porte d'entrée par 7 marches flanquées de 2 colonnes, et on entre dans un péristyle, sorte de cloître soutenu par 14 colonnes revêtues de stuc et ayant un impluvium qui alimentait une citerne. A gauche, une antichambre, avec une sorte de cabinet pour l'esclave de service, mène à une chambre à coucher elliptique à alcôve. On y a trouvé des anneaux

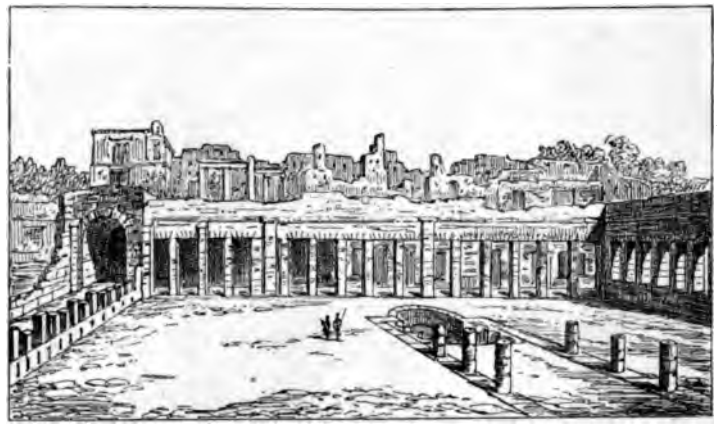

Fig. 670. — Maison de Diomède. (Jardin.)

qui probablement soutenaient les rideaux. Les fenêtres du mur circulaire donnaient sur un jardin et étaient éclairées par le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Dans l'angle formé entre le portique et la façade sont diverses salles destinées aux bains froids et aux bains de vapeur, introduits par le luxe dans les demeures des riches. Ces pièces et toutes les autres distribuées autour du péristyle sont remarquables par leur petitesse et un certain nombre par leurs élégantes décorations. A l'extrémité est un jardin entouré de portiques et ayant une piscine avec un jet d'eau et une treille. Sous les portiques s'étendaient des celliers dans lesquels on peut voir encore des amphores (on y a trouvé les restes du vin desséché par le temps) rangées et à moitié ensevelies sous les cendres. On suppose que l'on rentrait la vendange lors de l'éruption. C'est dans ces celliers que l'on trouva, près de la porte, les squelettes de 18 personnes qui y cherchèrent un refuge et y furent probablement suffoquées. »

La *maison du poëte tragique* est une de celles dont la découverte (1824-1826) a causé le plus de sensation dans le monde savant. Le nom qu'elle porte vient d'une des peintures qui la décorent et qui représente un homme occupé à lire un rouleau ; mais, d'après la quantité de bagues et de bracelets qu'on y a trouvés, on croit que le propriétaire devait plutôt être un bijoutier. En tout cas, c'était un homme de goût ; les peintures qui décoraient la maison, et qui ont été portées pour la plupart au musée du Naples, en sont la preuve. A l'entrée du vestibule

Fig. 671. — Maison du poëte, à Pompéi.

était la fameuse mosaïque représentant un chien enchaîné avec l'inscription : *cave canem*. L'intérieur contenait une mosaïque curieuse représentant un chorège instruisant ses acteurs et plusieurs peintures sur des sujets historiques et mythologiques : *Achille livrant [illegible] le sacrifice d'Iphigénie, Léda et Tyndare, Junon et Thétis devant [illegible]*.

La figure 671 montre la maison du poëte après les fouilles qui y ont été [illegible] cette maison était, au point de vue de la décoration, une des [illegible] de Pompéi. Dans la pièce qui paraît avoir servi de chambre [illegible] la muraille disposée en trois panneaux que sé-

parent d'élégantes scénographies (fig. 672). Le panneau central renferme un sujet, tandis qu'un enfant ailé, tenant des attributs, voltige au milieu des panneaux latéraux. Le combat des Grecs et des Amazones se déroule dans la frise placée au-dessus et la décoration se termine en haut par de petits panneaux d'une teinte uniforme que réveille une délicate ornementation.

La *maison du questeur* était appelée autrefois la *maison des Dioscures*, à cause d'une peinture représentant *Castor et Pollux*. Elle était habitée

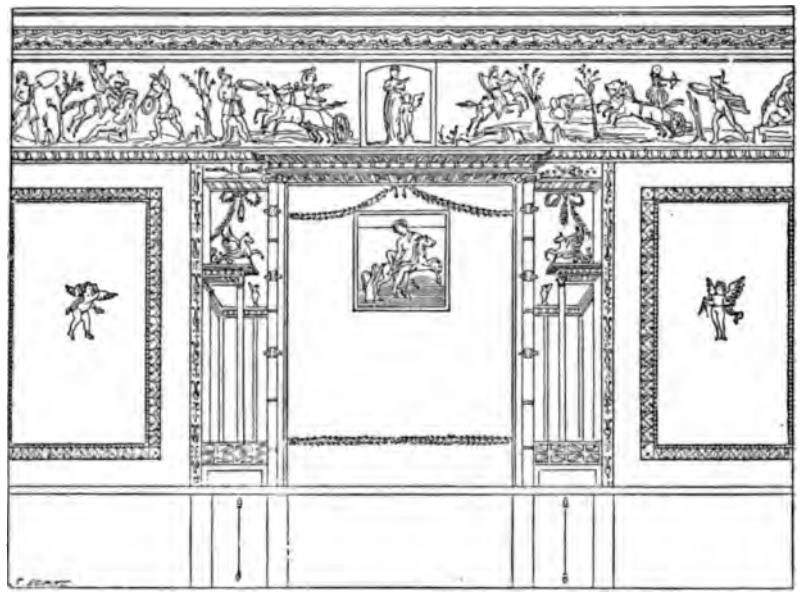

Fig. 672. — Peinture murale. (Maison du poëte tragique.)

par un homme opulent qu'on suppose avoir été un fonctionnaire public, d'où est venu le surnom qu'elle porte actuellement. Cette supposition repose sur la découverte de deux grands coffres-forts doublés en bronze où l'on pense qu'il déposait l'argent venant de l'impôt. Ces coffres avaient été déjà fouillés par le propriétaire, qui venu probablement après l'éruption et ayant la connaissance exacte de l'endroit où était le trésor, avait percé la muraille tout près de ses coffres.

Cette maison présente une disposition toute particulière ; elle est composée de deux corps d'habitation complétement séparés par un péristyle unique. Le plan (fig. 673) montre en effet deux entrées, et

celle qui est en bas, à droite, conduit à un logis plus modeste que celui dans lequel on entre par la porte de gauche. Ces deux entrées conduisent chacune à un atrium particulier, mais le grand péristyle qui les sépare paraît avoir été commun aux deux logis. L'atrium du côté gauche est beaucoup plus vaste que l'autre, et son tablinum était ouvert sur un jardin ou xyste qui manque à la maison placée à droite. En revanche, celle-ci est pourvue d'écuries et de remises, ce

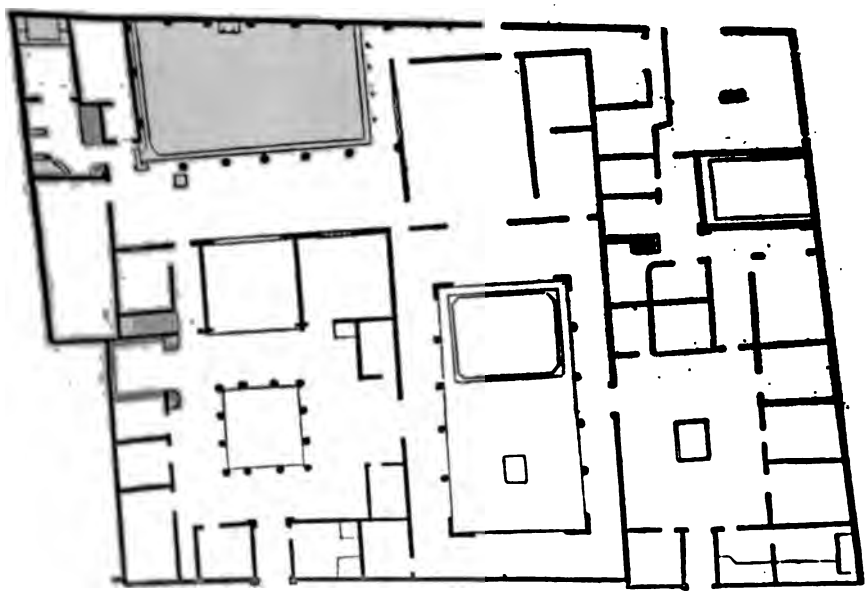

Fig. 673. — Maison du questeur.

qui n'est pas très commun à Pompéi ; elles sont placées à l'angle supérieur du plan à droite (fig. 673).

Les deux corps de bâtiment sont remarquables par les peintures qui les décoraient. Dans le bâtiment de droite était une *Vénus céleste* vêtue d'une longue robe bleue étoilée, *un Méléagre partant pour la chasse*, un poète *lisant des vers* à une jeune femme, le *héros près d'un cheval*, qu'on a reconnu pour un des Dioscures et qui a fait donner à la maison le premier nom sous lequel elle a été désignée. On y voyait aussi de petites scènes d'un caractère tout à fait [illegible], le *pigeon tirant un épi d'une corbeille*, des [illegible] qui décoraient l'autre bâtiment, il y avait aussi

plusieurs sujets mythologiques, des *Muses*, un *Ganymède*, *Thétis plongeant Achille dans les eaux du Styx*, *Médée s'apprêtant à tuer ses enfants*, etc.

La *maison du Faune* est une des plus grandes de Pompéi ; son nom

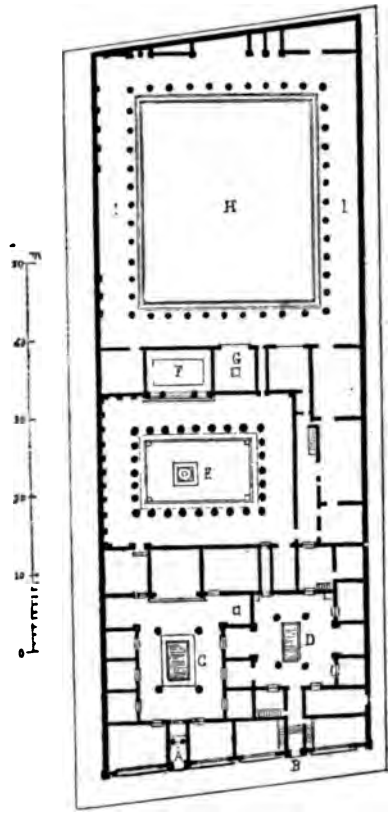

Fig. 674. — Plan de la maison du Faune.

A. Entrée. — B. Entrée. — C. Premier atrium. — D. Second atrium.
E. Péristyle. — F. Exèdre. — G. Œcus. — H. Jardin.

vient d'une charmante statue en bronze représentant un faune dansant, qui est maintenant une des perles du musée de Naples. La quantité d'amphores qu'on y a trouvées et les emblèmes bachiques qui la décorent ont fait penser que cette maison devait avoir appartenu à un marchand de vin, mais ce marchand de vin était un homme opulent et un grand amateur de beaux-arts, car c'est chez lui qu'on a trouvé les plus belles mosaïques de Pompéi.

La figure 674 donne le plan de la maison du Faune, qui formait une île entière comprise dans un rectangle. Il y avait deux entrées, A et B, sur la rue de la Fortune. L'entrée A conduit à l'atrium toscan C, et l'entrée B à l'atrium D, qui est plus petit que l'autre. Ces deux atriums communiquaient ensemble. Un corridor partant de l'atrium D conduit au jardin H sans passer par le péristyle E, qui se trouve ainsi isolé des pièces de service situées à droite du corridor. L'exèdre F se trouve ainsi placé entre le péristyle (fig. 675) et le jardin.

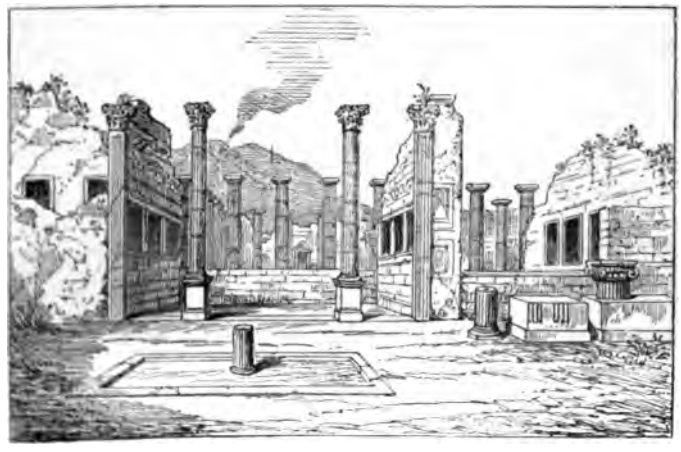

Fig. 675. — Péristyle de la maison du Faune.

La maison *des Néréides* était en voie de réparations lorsque l'éruption a éclaté. Le vestibule, qui se trouve en haut et à droite du plan, con- [illegible] à un atrium toscan, au fond duquel est le tablinum. Trois petites [illegible] donnent sur l'atrium, qui est en communication directe avec le [illegible] placé en dessous sur le plan. Ce péristyle, un des plus beaux [illegible] plus vastes qu'on ait découverts à Pompéi, était décoré de 24 co- [illegible] accompagné d'un œcus également décoré de 12 colonnes. [illegible] ayant accès, l'un sur l'angle de l'atrium (en haut du [illegible] l'angle du péristyle (en bas du plan), étaient séparés [illegible] plusieurs chambres de service, reliées entre elles [illegible] (fig. 676).

[illegible] Néréides présente une particularité architecturale [illegible] en ces termes : « Les colonnes à chapi- [illegible] étaient surmontées d'une galerie à la-

quelle on arrivait par un escalier. Au lieu de porter directement l'architrave, elles donnent naissance à des commencements d'arcade. C'est une sorte de transition à l'emploi de l'arcade pleine, à laquelle les architectes avaient été conduits par le besoin d'élargir les entre-colonnements. ».

Suivant un procédé assez barbare qu'on a longtemps employé, quand on avait découvert une maison nouvelle à Pompéi, on la remplissait de

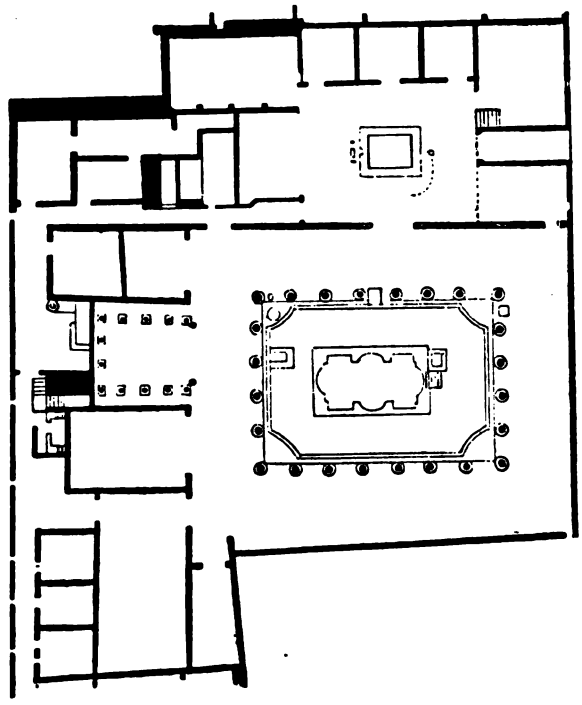

Fig. 676. — Plan de la maison des Néréïdes.

terre, pour avoir le plaisir de la découvrir de nouveau en présence d'un auguste personnage voyageant en Italie, et on donnait alors à la maison le nom de ce personnage. C'est ce qui est arrivé pour la maison dite de l'empereur Joseph II (fig. 677).

Cette maison a été recouverte par les remblais aussitôt après la visite de l'auguste personnage en 1767. On a eu pourtant le temps d'en dessiner un plan qui n'a pas été suffisamment étudié et qui présente à cause de cela quelques obscurités. Nous le reproduisons néanmoins,

p rce que cette maison offre d'assez notables différences avec celles que nous avons vues jusqu'à présent. L'entrée (au bas du plan) nous mène à l'atrium dont la disposition n'offre rien de particulier. Mais au lieu de rencontrer ensuite le péristyle, on s'est trouvé en face de deux terrasses

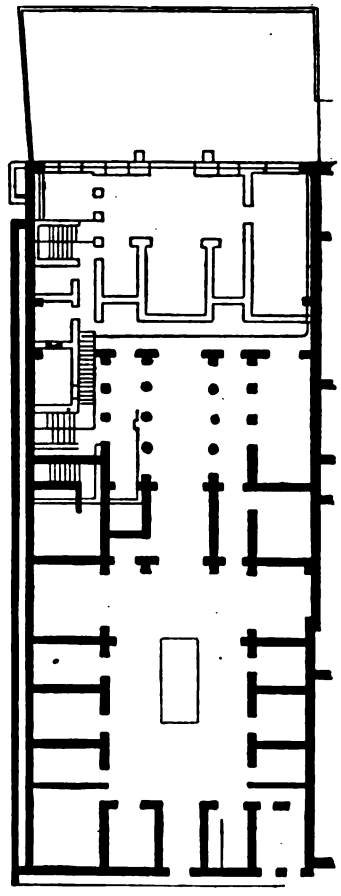

Fig. 677. — Maison de Joseph II.

en retraite l'une sur l'autre et contenant toutes deux de vastes appartements à demi souterrains. On suppose que le plus élevé contenait un appartement d'été, pour lequel on avait ainsi ménagé la fraîcheur, tandis que l'autre était consacré à des bains. On a en effet reconnu l'hypocauste au bas d'un escalier, ainsi que des baignoires dans des salles éclairées par des soupiraux.

VI

LES MAISONS DE CAMPAGNE

Les Jardins. — Les Villas. — Les Volières.

Les jardins. — En Grèce, les temples étaient entourés de bois sacrés dans lesquels les arbres n'étaient jamais taillés et qui devaient présenter un peu l'aspect d'un coin de forêt. Ces arbres, livrés à eux-mêmes, devaient contraster par la liberté de leurs allures avec la rigueur inflexible des lignes architectoniques. Les jardins de l'Académie et ceux dans lesquels se promenaient les philosophes paraissent avoir consisté surtout en grandes avenues bien ombragées, mais on ignore si elles étaient accompagnées de bosquets de feuillages ou de parterres de fleurs.

« Le sol des petits États de la Grèce, dit Quatremère de Quincy, toujours trop étroit pour leur population, les mœurs républicaines et d'autres causes encore, donnent à penser que l'on ne vit pas dans ce pays le luxe des jardins, surtout quant à l'étendue, poussé au degré où il fut à Rome. Les gymnases, où l'on se réunissait, avaient des xystes ou plantations d'arbres que les exercices et le climat rendaient nécessaires. Une partie du gymnase de Sparte portait le nom de « plataniste », parce qu'elle était entièrement plantée de platanes. Il faut encore mettre au nombre des jardins d'agrément ces espaces plantés d'arbres, ou ce qu'on appelait bois sacrés dans les enceintes des temples. »

On connaît assez bien la disposition des jardins romains, qui étaient souvent fort étendus. Un jardin ou parc romain comprend plusieurs parties essentielles. — 1° Une allée de ceinture qui faisait le tour de l'enceinte. Elle formait une vaste avenue qui, étant toujours entourée d'endroits ombragés, dissimulait les limites de la propriété. C'est dans ces avenues qu'on se faisait promener en litière. — 2° L'hippodrome, endroit spécialement destiné aux promenades à cheval et aux exercices équestres. — 3° Le jardin proprement dit ou xyste ; il est divisé en plates-bandes chargées de fleurs et d'arbustes taillés d'une façon souvent bizarre, qui atteste l'habileté des jardiniers plus que leur bon goût. Outre ces trois parties distinctes, le jardin d'une villa romaine

un peu étendue comprend des espaces coupés par des ruisseaux, des pièces d'eau et des viviers; des buissons et des futaies alternent avec les prairies et partout on s'efforce de ménager de belles échappées. Il y avait en outre de petites chapelles, des fontaines, des grottes, des vases, des statues et une multitude d'œuvres d'art placées çà et là aux endroits convenables.

La grande importance que les Romains donnèrent à leurs jardins date de Lucullus. Jules César en avait de très-beaux qu'il légua au peuple par son testament.

Ce qui domine dans un jardin romain, c'est le caractère absolument artificiel de sa décoration. Les allées étaient bordées de buis et de romarin grisâtre que taillaient avec grand soin les tondeurs d'arbrisseaux; on figurait avec le buis mille dessins, produisant des lettres entrelacées, des ornements ou même des objets réels. Nos jardins français du XVIIIe siècle, avec leurs buis taillés et leurs ifs, ne sont qu'un souvenir lointain et affaibli des jardins romains. Cette espèce de sculpture en buisson, qui plaisait singulièrement aux Romains, a eu pour inventeur un chevalier nommé Caius Matius, qui était un ami d'Auguste. Outre cela, on voyait partout des kiosques, des petits pavillons, des berceaux, des treillages, des charmilles, des vases, des jets d'eau; les figures 678 et 679, qui représentent un jardin d'après des peintures de Pompéi, nous montrent à peu près la physionomie que devaient présenter ces jardins. On peut aussi constater dans ces deux représentations de jardins l'habitude où on était de laisser des oiseaux de prix errer librement sur les pelouses.

Pline le Jeune est l'écrivain qui a donné le plus de renseignements sur les villas et les jardins. Dans une lettre à Apollinaire, il donne la description d'un parterre :

« En avant du portique est un parterre entrecoupé de plusieurs allées et bordures de buis; il se termine par un talus en pente douce, où sont représentées et taillées en buis différentes figures d'animaux opposées les unes aux autres. Entre ces compartiments règnent et serpentent des plans d'acanthe. Autour est une allée bordée d'une haie de verdure diversement taillée. De là, on passe à la promenade couverte faite en forme de cirque, dont le milieu est occupé par des buis et des arbustes taillés et façonnés en cent figures différentes; le tout est enclos de murs, revêtus par étages et par intervalles d'une palissade de buis. Il faut voir ensuite le tapis vert, aussi beau par la nature que le reste l'est par l'art, les champs, les vergers et les campagnes adjacentes. » (Pline à Apollinaire.)

Fig. 678. — Jardin au berceau. D'après une peinture de Pompéi.)

Fig. 679. — Jardin au jet d'eau. (D'après une peinture de Pompéi.)

En dehors des parterres et des jardins à fleurs, les Romains opulents avaient un parc destiné aux promenades équestres ; ce lieu, qu'on appelait l'hippodrome, avait la forme d'un parallélogramme, dont un bout était coupé à angle droit, tandis que l'autre extrémité se terminait en hémicycle. Pline le Jeune, dans sa lettre à Apollinaire, décrit ainsi l'hippodrome de sa villa : « C'est en face de cette charmante façade que se présente et se développe au loin l'hippodrome. Il est ouvert par le milieu ; en y entrant, l'œil en découvre du premier coup toute l'étendue. Son enceinte est formée de platanes dont les troncs, revêtus de lierre, étalent une verdure empruntée qui se marie avec celle que l'arbre fournit à ses rameaux les plus élevés. Du tronc, le lierre s'étend encore et

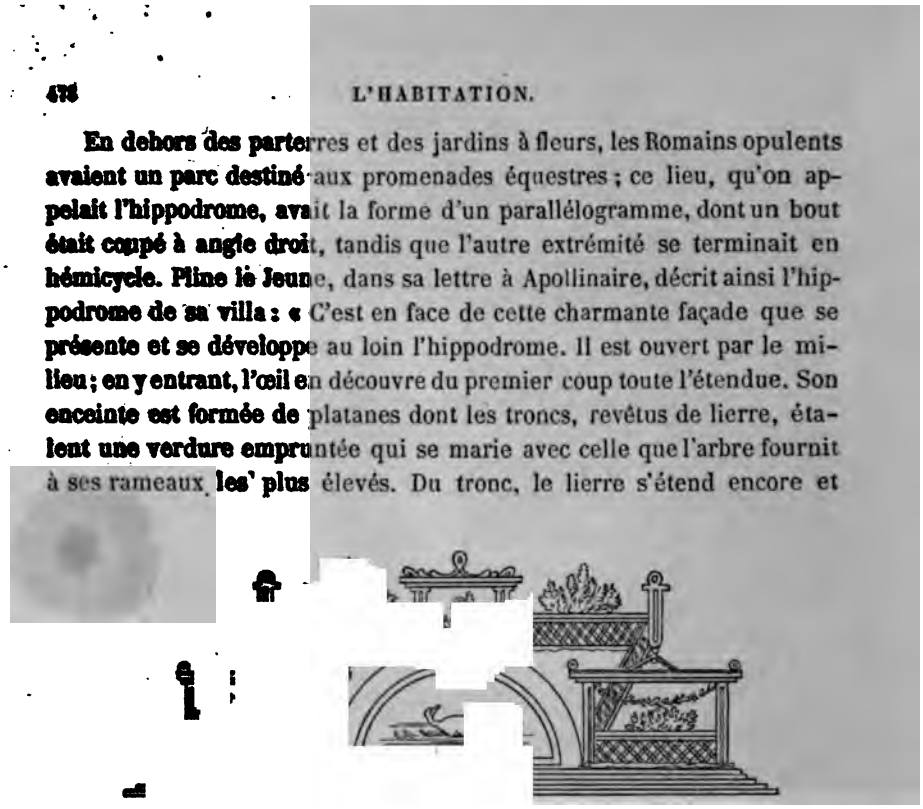

Fig. 680. — Jardin. (D'après une peinture de Pompéi.)

monte le long des branches ; il passe d'un arbre à l'autre et semble les lier tous par le haut, tandis que dans le bas, le buis qui les environne l'est aussi lui-même par des lauriers qui mêlent leur ombre à celle des platanes.

« Tout le long de l'hippodrome, vous trouvez des ruisseaux dont l'eau, docile à la main qui la conduit, serpente en murmurant dans des rigoles qui la reçoivent, et sert à entretenir la verdure par des irrigations, soit d'un côté, soit de l'autre, soit partout à la fois.

« L'hippodrome est en ligne droite ; mais à son extrémité il change de forme et s'arrondit en demi-cercle. Des cyprès plantés dans le pourtour y produisent un ombrage épais et noir ; mais d'autres allées circulaires (car il y en a plusieurs) reçoivent dans leur intérieur plus d'air et un jour plus pur ; aussi les rosiers y fleurissent et l'on y jouit tout à la fois de la fraîcheur de l'ombre et de la clarté du soleil. Toutes ces allées circulaires viennent aboutir à l'allée droite de l'hippodrome, ainsi qu'aux autres allées parallèles interceptées et coupées par des palissades de buis : ici c'est du gazon ; là des compartiments de buis, dé-

coupés de cent façons, représentent et font lire, par des figures de lettres, tantôt le nom du maître de la maison, tantôt celui de l'ouvrier. Des arbustes en forme de bornes et des arbres fruitiers, alternativement rangés, environnent les plates-bandes. Cette régularité de plantation se trouve ainsi interrompue par des arbres venus comme naturellement et au hasard, et dont l'heureuse négligence corrige la monotonie de l'art. Viennent ensuite des plans d'acanthe et d'autres dessins de figures et de lettres. » (Pline à Apollinaire.)

Le goût des kiosques est venu d'Égypte et il a duré aussi longtemps que l'empire d'Occident. Ces kiosques figuraient dans les jardins romains au même titre que les pagodes chinoises dans les nôtres, et ils furent fréquemment employés au temps d'Adrien, conformément aux goûts de ce prince pour tout ce qui tenait aux usages égyptiens. Les terres cuites de cette époque en reproduisent les modèles; celle que nous montre la figure 681 a appartenu à Seroux d'Agincourt. Une nymphe à demi nue est couchée à côté du kiosque dont le toit, en forme de cône, est surmonté d'un oiseau.

Fig. 681. — Imitation d'un kiosque égyptien, sur une terre cuite romaine.

Quand le luxe et les goûts de l'Orient se répandirent chez les Romains, les objets de fabrication égyptienne acquirent une très-grande vogue. En même temps que le culte d'Isis se répandait avec une rapidité telle que, dès le règne de Tibère, la plupart des villes de l'empire avaient un temple consacré à cette déesse, on commença à employer dans la décoration les ornements égyptiens, et il fut de bon goût, dans les villas, d'avoir un jardin conçu dans le style réputé égyptien, ou tout au moins de peindre ces jardins sur les murs des appartements. Nous en avons plusieurs exemples dans les peintures de Pompéi (fig. 682). Ces jardins diffèrent essentiellement des grands parcs romains, toujours tracés avec des lignes régulières, percés de grandes avenues et enrichis de statues, de portiques et de colonnades. Ils s'éloignent

également des jardins qui accompagnaient les habitations des riches Égyptiens et dont nous avons donné plus haut la configuration. Ils se distinguent par une sorte de rusticité d'apprêt, répondant à peu près à la partie du jardin de Trianon que nous appelons *le hameau*. On y voit un certain désordre dans les plantations, au milieu desquelles s'élève une petite ferme ou un kiosque dit égyptien. L'engouement pour l'Égypte n'était pas moins grand, à Rome, que ne l'a été chez nous l'engouement pour la Chine à la fin du XVIIIe siècle, et l'imitation peut bien n'être pas rigoureusement exacte; cependant ce pays, qui semble traversé par un grand fleuve et où la terre ferme est coupée de canaux, a bien

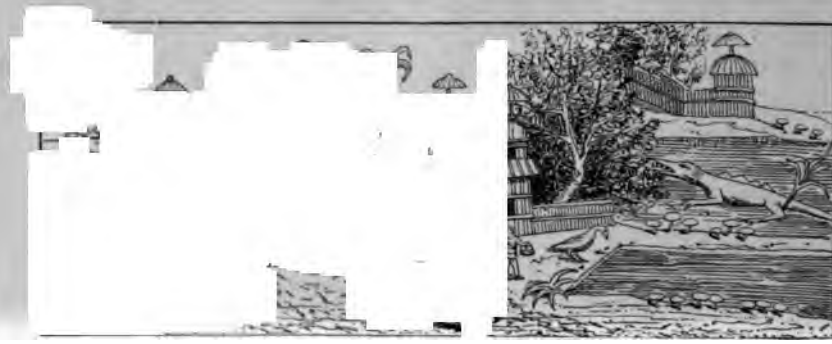

Fig. 682. — Un jardin dans le style dit égyptien.
(D'après une peinture de Pompéi.)

certainement l'intention de rappeler l'Égypte, et pour qu'on ne s'y trompe pas l'artiste a eu soin d'y placer un crocodile et des ibis.

Les anciens avaient des serres chaudes dont ils se servaient à peu près comme nous. C'est ce que prouve une épigramme de Martial à Entellus : « Celui qui a vu les vergers du roi de Corcyre leur préférerait, Entellus, ta maison de campagne. Pour que tes raisins ne soient point brûlés par les frimas jaloux, pour que le froid et ses glaces ne détruisent pas les dons de Bacchus, les grappes y sont abritées sous une pierre transparente et le fruit en est à couvert, sans être pour cela caché aux regards. Ainsi les cailloux peuvent être comptés au fond d'une eau limpide. Que ne permet pas la nature au génie! L'hiver, malgré sa stérilité, est contraint de donner les produits de l'automne. »

Presque tous les jardins romains étaient pourvus d'une treille. Mais Pline le Jeune en décrit une qui mérite d'être notée, parce qu'elle donne bien l'idée des raffinements de la société romaine à cette époque : « Une

treille soutenue par quatre colonnes en marbre de Caryste ombrage une *salle de festin champêtre*, dont la table et les lits sont de marbre blanc. De dessous les lits, l'eau s'échappe en différents jets, comme pressée par le poids des convives; elle est reçue dans un bassin de marbre poli qu'elle remplit, sans jamais déborder, au moyen d'un tuyau de décharge invisible. Quand on mange en ce lieu, les plats les plus forts et le principal service se rangent sur les bords du bassin; les mets les plus légers se servent sur l'eau et voguent autour sur des plats faits en forme de barques ou d'oiseaux. En face jaillit une fontaine qui reçoit et renvoie sans cesse de l'eau; après s'être élevée, cette eau retombe sur elle-même et, parvenue à des issues pratiquées, elle se précipite pour s'élancer de nouveau dans les airs. » (Pline à Apollinaire.)

Les villas. — La vie antique se passait sur la place publique, au centre de la cité. Le tumulte qui résulte de cette existence toute extérieure devait être extrêmement fatigant pour les esprits enclins à la rêverie, ou amoureux d'un travail qui exige le silence et la tranquillité. De là vient le goût qu'ont toujours montré pour la campagne, non-seulement les hommes de la classe opulente, mais encore les jurisconsultes, les philosophes, les lettrés. « Tu demandes, écrit Martial, pourquoi je vais si souvent à ma modeste villa, cette humble campagne de l'aride pays de Momentanum. C'est qu'à Rome, Sparcus, l'homme pauvre ne peut ni penser ni dormir. Comment vivre, dis-moi, avec les maîtres d'école le matin, les boulangers la nuit et le marteau des chaudronniers pendant le jour? Ici, c'est un changeur qui s'amuse à faire sonner sur son sale comptoir des pièces marquées au coin de Néron; là, un batteur de chanvre dont le fléau luisant brise à coups redoublés sur la pierre le lin que nous fournit l'Espagne. A chaque instant du jour vous entendez crier, ou les prêtres fanatiques de Bellone, ou le naufragé babillard qui porte avec lui sa tirelire, ou le juif instruit par sa mère à mendier, ou le chassieux débitant d'allumettes... Quand le dégoût me prend et que je veux dormir, je cours à la campagne. »

Les Romains étaient passionnés pour la vie champêtre, et les plus illustres d'entre eux tenaient à s'occuper d'agriculture, par goût autant que par intérêt. Ceux même qui ne s'occupaient pas directement du travail des champs aimaient à se retirer dans leurs villas pour se consacrer à l'étude de la philosophie et des belles-lettres. Sous la république, les maisons de campagne se ressentaient de la simplicité des mœurs, et

ce ne fut qu'aux approches de l'empire que le luxe s'y introduisit comme partout.

Les Romains, qui, à l'origine, étaient tous laboureurs, avaient dans leurs terres une maison d'habitation où ils allaient, soit pour se reposer pendant la belle saison, soit pour surveiller le travail de leurs métayers. Une villa n'était donc, à l'origine, qu'une maison de maître annexée aux bâtiments d'exploitation. Les habitudes toujours croissantes du luxe transformèrent peu à peu les maisons de campagne en somptueuses résidences, et, comme leurs opulents propriétaires avaient tous des biens dans les provinces, ils négligèrent peu à peu le côté agricole de leurs villas, qui ne furent plus pour eux que des séjours de plaisir. Une épigramme de Martial nous montre que de son temps il y avait encore quelques maisons de campagne cultivées au point de vue du rapport : « Bassus, la maison de campagne de notre ami Faustinus, à Baies, n'embrasse point un vaste espace de terrain sans produits, symétriquement planté de myrtes inutiles, de stériles platanes et de buis régulièrement tondus. C'est une vraie et joyeuse campagne, qu'on peut à bon droit appeler rustique. Là, les greniers regorgent des dons de Cérès, jusque dans leurs derniers recoins ; là, des vases nombreux exhalent les parfums d'un vin vieux de plusieurs automnes. »

Sous l'empire, l'Italie entière semble être un immense parc cultivé uniquement au point de vue de l'agrément. L'abandon de la culture est un fait signalé par une foule d'écrivains latins. Horace se plaint qu'on consacre à faire d'immenses jardins d'agrément des terrains qui autrefois appartenaient à l'agriculture.

La villa d'un riche Romain, et il était de bon goût d'en avoir plusieurs, devait offrir toutes les commodités nécessaires aux jouissances de la vie : il y avait des appartements somptueux pour chaque saison, des stades, des portiques, etc. Auprès de la *villa urbana,* qui comprenait les édifices consacrés à l'habitation, il y avait la *villa rustica* et la *villa fructuaria,* destinées aux usages économiques, étables, écuries, granges, greniers, pressoirs, etc. Les villas de Lucullus ont eu les premières une grande célébrité par leur magnificence. Il y avait des constructions qui s'avançaient jusque dans la mer, et dans l'intérieur des parcs on voyait des viviers immenses contenant toutes les variétés de poissons. Un jour que Pompée visitait sa villa de Tusculanum, il remarquait que tout était combiné pour avoir de la fraîcheur, et fit observer à Lucullus qu'elle devait être un peu froide l'hiver. — « Crois-tu donc, répondit celui-ci, que je sois moins sage que les cigognes et les

grues, et que je ne change pas de demeure suivant la saison? »

Les différents édifices d'une villa ne formaient pas un carré régulier. Les anciens auteurs ne le disent pas expressément, mais on peut le conclure des descriptions qu'ils nous ont laissées, et surtout des peintures trouvées dans les ruines de Pompéi ou d'Herculanum, où l'on voit très fréquemment des représentations de villas. Tous ces petits édifices, placés les uns à côté des autres et souvent joints par des gale-

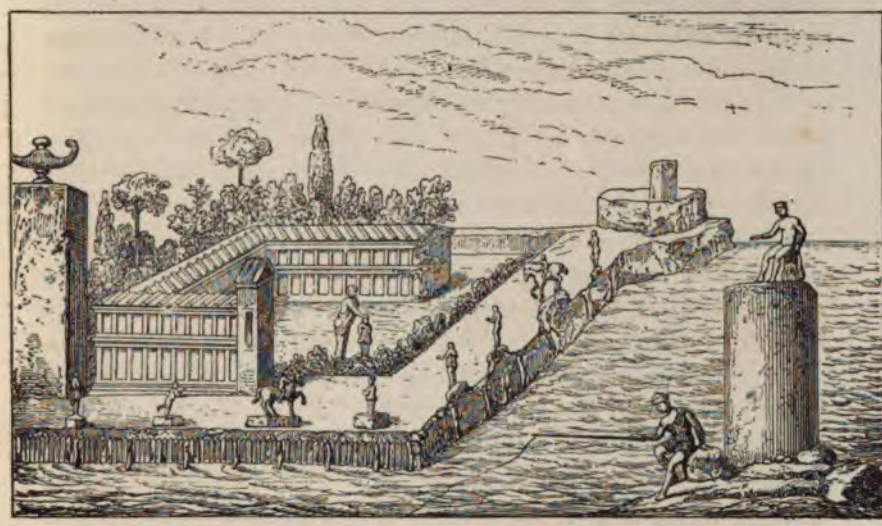

Fig. 683. — Villa romaine. (D'après une peinture de Pompéi.)

ries, étaient mêlés à des bouquets de verdure qui devaient faire dans la campagne un effet vraiment ravissant.

Quant à l'emplacement de la maison d'habitation dans la villa, il était toujours choisi de façon qu'on eût de toute part une vue étendue. On voit en outre que les riches Romains étaient passionnés pour les contrées pittoresques que les touristes vont encore visiter aujourd'hui. Ainsi les lacs de la haute Italie étaient bordés de charmantes habitations où tout était combiné à souhait pour le plaisir. « Que devient Côme, tes délices et les miennes? Que devient cette charmante maison du faubourg et ce portique où règne un printemps éternel? et cet impénétrable ombrage de platanes? et ce canal bordé de verdure et de fleurs? et ce bassin destiné à en recevoir les eaux? et cette promenade à la fois si douce et si fraîche? et ces bains que le soleil inonde et en-

veloppe de ses rayons? et ces salles à manger où tu reçois tant de monde? et ces autres cabinets où tu en admets si peu? et ces appartements de jour et de nuit? Ces lieux enchanteurs te retiennent-ils et te possèdent-ils tour à tour? Ou bien le soin de tes affaires domestiques te force-t-il, comme de coutume, à de fréquentes excursions? Si tu jouis de tous ces biens, tu es le plus heureux des mortels, sinon tu n'es qu'un homme vulgaire. » (Pline à Caninius Rufus.)

Si le pied des montagnes et surtout le bord des lacs était embelli de somptueuses maisons de campagne, c'est le bord de la mer qui avait par-dessus tout autre endroit le don de captiver les riches Romains. Le golfe de Naples, les îles voisines et toute la côte d'Italie étaient couverts d'admirables villas dont les constructions s'avançaient jusque dans la mer. Non-seulement ce fait est relaté par les écrivains, mais nous voyons par les peintures de Pompéi comment les constructions étaient disposées. Il faut faire, bien entendu, abstraction de la perspective, qui est nulle, et même jusqu'à un certain point de l'architecture, dont les peintres qui ont fait ces décorations ignoraient souvent les notions les plus élémentaires. Mais si rien de ce que nous voyons représenté n'est absolument littéral, rien non plus n'est absolument inventé, et ces peintures, bien qu'exécutées de pratique, n'en sont pas moins des réminiscences d'aspects qui se ressemblent trop entre eux pour ne pas nous donner une idée approximative de ce qui existait (fig. 683 à 686).

La lettre de Pline à Gallus fera comprendre, mieux que nous ne saurions le faire, ce qu'était une villa opulente. Rappelons seulement que, comme tous les riches Romains, Pline en avait plusieurs.

— *Pline à Gallus.* — « Tu es surpris que je trouve tant de charme à ma villa du Laurentin, ou, si tu veux, de Laurente. Tu reviendras de ton étonnement quand tu connaîtras les agréments de cette demeure, les avantages de sa situation et sa distance de la mer.

« Elle n'est qu'à dix-sept milles de Rome et l'on peut s'y transporter après avoir achevé toutes ses affaires, sans rien prendre sur sa journée. Deux chemins y conduisent, celui de Laurente et celui d'Ostie ; mais on quitte le premier au quatorzième milliaire et le second au onzième. En sortant de l'un ou de l'autre, on entre dans une voie en partie sablonneuse, où les voitures roulent avec assez de difficulté et de lenteur. A cheval le trajet est plus court et plus doux. Ce n'est partout que paysages. Tantôt la route se resserre entre deux bois, tantôt elle s'ouvre et s'étend sur de vastes prairies. Là, de nombreux troupeaux de brebis, de bœufs et de chevaux, dès que l'hiver les a chassés des montagnes,

s'engraissent en paissant au sein d'une température printanière. La villa est commode sans être d'un entretien dispendieux. L'entrée, d'une élégante simplicité, fait face à un portique courbé en forme de D et qui entoure une petite cour charmante. C'est une retraite précieuse contre le mauvais temps, car on y est protégé par des vitres qui le ferment et surtout par les toits qui le couvrent. Ce portique conduit à une cour intérieure fort gaie. De là on passe dans une assez belle salle

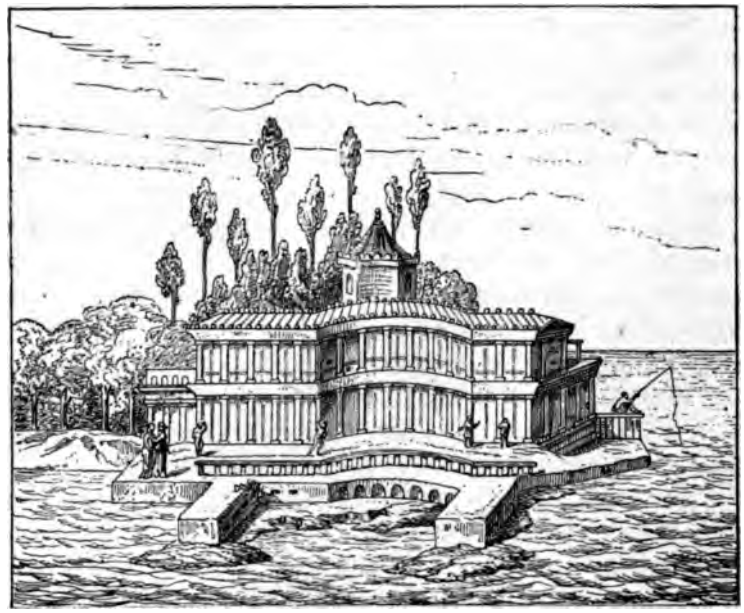

Fig. 684. — Villa romaine. (D'après une peinture de Pompéi.)

à manger qui s'avance sur la mer, dont les vagues viennent mourir au pied du mur quand souffle le vent du midi. De tous les côtés cette salle est garnie de portes à deux battants et de fenêtres qui sont aussi grandes que les portes, de manière que, à droite, à gauche et en face, on découvre comme trois mers différentes. Derrière soi, on a pour horizon la cour intérieure, le portique, l'aire, puis encore le portique, enfin l'entrée, et dans le lointain les forêts et les montagnes. A la gauche de cette salle à manger est une grande pièce moins avancée vers la mer, et de là on entre dans une plus petite qui a deux fenêtres, l'une au levant, l'autre au couchant. Celle-ci donne aussi sur la rue, que l'on voit de plus loin, mais avec plus de charme.

« L'angle que forme la salle à manger avec le mur de la chambre semble fait pour rassembler, pour concentrer tous les rayons du soleil. C'est le refuge de mes gens en hiver, c'est le théâtre de leurs exercices. Là se taisent tous les vents, excepté ceux qui chargent le ciel de nuages, et nuisent plutôt à la clarté du lieu qu'aux agréments qu'il présente. A cet angle est annexée une rotonde dont les fenêtres reçoivent successivement tous les soleils. On a ménagé dans le mur une armoire qui me sert de bibliothèque et qui contient, non les livres qu'on lit une fois, mais ceux qu'on doit relire sans cesse. A côté sont les chambres à coucher, séparées de la bibliothèque par un conduit garni de tuyaux suspendus qui répandent et distribuent de tous côtés une chaleur salutaire. Le reste de cette aile est occupé par des affranchis ou par des valets, et cependant la plupart des pièces sont tenues si proprement qu'on pourrait y loger des maîtres.

« A l'autre aile est un cabinet fort élégant, ensuite une grande chambre ou une petite salle à manger que le soleil et la mer égaient à l'envi. Puis on passe dans une chambre à laquelle est jointe une antichambre. Cette salle est aussi fraîche en été par son élévation que chaude en hiver par les abris qui la préservent de tous les vents. A côté se trouve une autre pièce et son antichambre. De là on communique dans la salle des bains, où est un réservoir d'eau froide. L'emplacement est grand et spacieux. Des deux murs opposés sortent en hémicycle deux baignoires si profondes et si larges qu'on pourrait y nager. Près de là est un cabinet de toilette, une étuve et un fourneau nécessaires au service du bain. De plain-pied se succèdent deux pièces plus élégantes que magnifiques. Le bain d'eau chaude s'y rattache d'une manière si admirable qu'on aperçoit la mer en se baignant.

« Non loin de là est un jeu de paume qui, dans les jours les plus chauds, ne reçoit le soleil qu'à son déclin. D'un côté s'élève une tour, au bas de laquelle sont deux cabinets ; deux autres sont au-dessus avec une salle à manger d'où la vue embrasse une mer immense, de vastes côtés, de délicieuses villas. De l'autre côté est une autre tour où se trouve une chambre qui regarde le levant et le couchant. Derrière est une grande cave et un grenier. Au-dessus de ce grenier est une salle à manger où, quand la mer est agitée, on n'entend que le bruit faible et presque amorti de ses vagues. Cette salle donne sur le jardin et sur l'allée destinée à la promenade qui règne à l'entour. L'allée est bordée de buis ou, à son grand défaut, de romarin, car, dans la partie où le bâtiment abrite le buis, il conserve toute sa verdure. Mais, au grand air

et en plein vent, l'eau de la mer le dessèche, quoiqu'elle n'y rejaillisse que fort loin.

« Près de l'allée croît, dans une enceinte, une vigne tendre et touffue dont le bois ploie mollement, même sous les pieds nus. Le jardin est couvert de figuiers et de mûriers auxquels le terrain est aussi favorable qu'il est contraire à tous les autres arbres. D'une salle à manger

Fig. 685. — Villa romaine. (D'après une peinture de Pompéi.)

on jouit de cet aspect, qui n'est guère moins agréable que celui de la mer dont elle est éloignée. Derrière cette salle, il y a deux appartements dont les fenêtres dominent l'entrée de la maison, et un autre jardin moins élégant, mais mieux fourni. De là se prolonge une galerie voûtée qu'on prendrait pour un monument public. Elle est percée de fenêtres des deux côtés; mais, du côté de la mer, le nombre en est double; une seule sur le jardin répond à deux sur la mer. Quand le temps est calme et serein, on les ouvre toutes. Si le vent donne d'un

côté, on ouvre, sans aucun risque, les fenêtres de l'autre. Devant cette galerie est un parterre parfumé de violettes. Le soleil, en frappant sur la galerie, en élève la température, et la galerie, en concentrant les ardeurs du soleil, repousse et chasse l'aquilon. Ainsi, d'une part, elle retient la chaleur, de l'autre elle garantit du froid. Elle vous défend aussi de l'autan, de sorte que de différents côtés elle offre un abri contre les vents opposés. L'agrément qu'elle offre en hiver augmente en été. Avant midi, l'ombre de la galerie s'étend sur le parterre ; après midi, sur la promenade et sur la partie du jardin qui en est voisine. Selon que les jours deviennent plus longs ou plus courts, l'ombre décroît, s'allonge soit d'un côté, soit de l'autre. La galerie elle-même ne ressent jamais moins les effets du soleil que quand ses rayons ardents tombent d'aplomb sur la voûte. Je dirai plus : par ses fenêtres ouvertes, elle reçoit et transmet les brises, et l'air qui se renouvelle n'y devient jamais épais ni malfaisant.

« A l'extrémité du parterre et de la galerie s'élève, dans le jardin, un pavillon que j'appelle mes délices, mes vrais délices. Je l'ai construit moi-même. Là, j'ai une espèce de foyer solaire qui, d'un côté, regarde le parterre, de l'autre la mer, et de tous les deux reçoit le soleil. Son entrée répond à une chambre voisine et une de ses fenêtres donne sur la galerie. Au milieu du côté qui a la mer pour horizon, j'ai ménagé un cabinet charmant qui, au moyen de vitres et de rideaux que l'on ouvre ou que l'on ferme, peut à volonté se joindre à la chambre ou en être séparé. Il y a place pour un lit et deux chaises. A ses pieds on voit la mer, derrière soi des villas, en face des forêts. Trois fenêtres réunissent ces paysages sans les confondre. De là on entre dans une chambre à coucher où la voix des valets, le bruit de la mer, le fracas des orages, les éclairs et le jour même ne peuvent pénétrer, à moins que l'on n'ouvre les fenêtres. Ce qui rend le calme de cette retraite si profond, c'est qu'entre le mur de la chambre et celui du jardin, il existe une place vide qui absorbe le bruit. A cette chambre tient une petite étuve dont l'étroite fenêtre retient ou dissipe la chaleur, selon le besoin. Plus loin on trouve une antichambre et une chambre que le soleil dore à son lever, et qu'il frappe encore après midi de ses rayons obliques. Quand je suis retiré dans ce pavillon je crois être bien loin, même de ma villa, et je m'y plais singulièrement, surtout aux Saturnales, tandis que tout le reste de la maison retentit des cris de joie autorisés par la licence de ces jours de fête. Ainsi je ne nuis pas plus aux plaisirs de

« Ce qui manque à tant d'avantages, à tant d'agréments, ce sont des eaux courantes. A leur défaut nous avons des puits, ou plutôt des fontaines, car ils sont peu profonds. La nature du terrain est merveilleuse. En quelque endroit que vous creusiez, vous avez de l'eau à souhait, mais de l'eau pure et dont la douceur n'est nullement altérée par la proximité de la mer. Les forêts voisines fournissent du bois en abondance, et Ostie fournit toutes les autres choses nécessaires à la vie. Le village même peut suffire aux besoins d'un homme frugal et une seule mai-

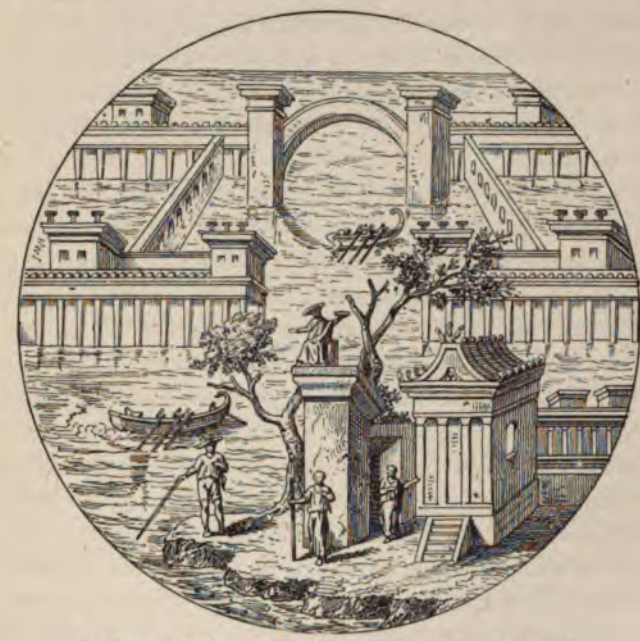

Fig. 686. — Villa romaine. (D'après une peinture de Pompéi.)

son m'en sépare. On trouve en ce lieu jusqu'à trois bains publics, ressource précieuse lorsqu'une arrivée inattendue ou un départ précipité ne permet pas de se baigner chez soi. Tout le rivage est bordé de maisons contiguës ou séparées qui charment par leur diversité et qui, vues de la mer ou même de la côte, présentent l'aspect d'une multitude de villes. Le rivage, après un long calme, offre une promenade assez douce, mais l'agitation fréquente des flots le rend souvent impraticable. La mer n'abonde point en poissons délicats. On y prend pourtant des soles et des squilles excellentes. La terre fournit aussi des richesses à mon habitation. Nous avons surtout du lait en abondance, car c'est là

que les troupeaux se rendent en quittant les pâturages, quand ils veulent se reposer à l'ombre ou se désaltérer.

« N'ai-je pas raison d'habiter, de chérir cette retraite et d'en faire mes délices ? En vérité, vous êtes trop citadin si elle ne vous fait pas envie. Venez, je vous en prie, venez ajouter à tous les charmes de ma villa le prix inestimable qu'elle emprunterait de votre présence. »

Les volières. — Une volière était l'accessoire obligé d'une villa romaine. Quand le luxe s'est introduit dans les habitudes romaines, on n'a plus voulu se contenter de la volaille ordinaire, mais on a voulu se procurer des oiseaux rares et de prov[illegible] étrangère. Pour les avoir toujours sous la main, on a construit d[illegible]ières où l'on entretenait à grands frais des oiseaux, soit pour l'agrément des yeux, soit pour le plaisir de la table.

Varron, dans son livre sur l'Agricul[illegible] nous donne sur cet usage de précieux rense[illegible] : [illegible]s a[illegible]s, dit-il, ne connaissaient d'autre volaille qu[illegible] et de [illegible]ons ; ils n'avaient pas de volières. Les poule[illegible] [illegible]aient dans la basse-cour et on les engraissait. Quant aux p[illegible] les enfermait dans les greniers ou les étages les plus élevés de la villa. Aujourd'hui, on se sert de volières auxquelles on donne le nom grec de ornithon, et qui souvent sont plus grandes et plus spacieuses que des maisons de campagne. C'est là qu'on élève et qu'on nourrit des grives et d'autres oiseaux. »

Le même auteur nous apprend qu'il y avait deux espèces de volières, les volières utiles et les volières d'agrément. Les volières utiles étant une dépendance de la ferme, nous vous en avons parlé déjà ; mais nous devons parler ici des volières d'agrément, qui faisaient partie de la maison de campagne et se rattachent directement à l'habitation d'un riche Romain. Il y en avait de plusieurs espèces : quelques-unes contenaient exclusivement des oiseaux chanteurs, d'autres des oiseaux qu'on élevait pour la beauté de leur plumage, enfin le plus grand nombre renfermait des oiseaux de table, mais qui avaient surtout pour but d'amuser les convives, car quelques-unes de ces volières étaient de véritables salles à manger.

Lucullus avait une volière de ce genre. « Lucullus, dit Varron, a imaginé de se donner une volière à deux fins. Il a fait construire, à cet effet, dans l'intérieur de la sienne, à Tusculum, une espèce de salle à manger où il pouvait prendre le plaisir de la bonne chère et jouir doublement du spectacle de ses grives, ici rôties et étalées sur un plat, là

voltigeant prisonnières autour des fenêtres, combinaison assez mal entendue, car les ébats de ces oiseaux ne réjouissent pas tant la vue que leur odeur désagréable n'offense l'odorat. » (Varron, *de l'Agriculture.*)

Les volières d'agrément formaient en général un pavillon contenant un salon autour duquel différentes espèces d'oiseaux étaient renfermés entre des filets. Lœnius Strabo est considéré comme l'inventeur de ce genre de construction. Mais la plus célèbre volière est celle qui faisait partie de la villa de Varron et dont cet auteur nous a laissé une description détaillée.

« J'ai dans ma villa de Casinum un ruisseau limpide et profond qui la traverse en deux quais en pierres. Sa largeur est de cinquante-sept pieds, et il faut passer sur des ponts pour communiquer d'une partie de ma propriété à l'autre. Mon cabinet de travail est situé à l'endroit où le ruisseau prend sa source, et de ce point jusqu'à une île formée par sa jonction avec un autre cours d'eau, il y a une distance de huit cent cinquante pieds. Le long de ses bords règne, sur une longueur de dix pieds, une promenade à ciel découvert; entre cette promenade et la campagne se trouve l'emplacement de ma volière, fermée de gauche et de droite par des murs pleins et élevés. Les lignes extérieures de l'édifice lui donnent quelque ressemblance avec les tablettes à écrire, surmontées d'un chapiteau. Dans la partie rectangulaire, sa largeur est de quarante-huit pieds et sa longueur de soixante-douze, non compris le chapiteau demi-circulaire qui est d'un rayon de vingt-sept pieds. Entre la volière et la promenade qui figure la marge intérieure des tablettes s'ouvre un passage voûté aboutissant à une esplanade. De chaque côté un portique régulier, soutenu par des colonnes en pierre dont les intervalles sont occupés par des arbustes nains. Un filet de chanvre s'élève du haut du mur extérieur jusqu'à l'architrave, et un semblable filet joint l'architrave au stylobate. L'intérieur est rempli d'oiseaux de toute espèce, qui reçoivent la nourriture au travers des filets. Un petit ruisseau leur porte ses eaux. En deçà du stylobate règnent à gauche et à droite, le long des portiques, deux viviers assez étroits et qui, séparés par un petit sentier, s'étendent jusqu'à l'extrémité de l'esplanade. Ce sentier conduit à une espèce de salon en rotonde entouré de deux rangs de colonnes isolées. Il en existe un semblable dans la maison de Catulus, si ce n'est que des murs pleins remplacent la colonnade. Au delà est un bocage de haute futaie enfermé de murailles et dont l'épais couvert ne laisse pénétrer le jour que par en bas

l'espace est de cinq pieds entre les colonnes extérieures qui sont de pierre et les colonnes intérieures, qui sont de sapin et très-minces de fût. L'entre-colonnement intérieur est rempli, au lieu de murs, par un filet de cordes à boyau, espèce de clôture à jour qui laisse la vue du bocage, sans que les oiseaux puissent s'échapper. Un autre filet remplit également l'entre-deux des colonnes intérieures. L'espace intermédiaire des deux colonnades est garni de perchoirs formés par des bâtons enfoncés dans chaque colonne et régulièrement étagés comme les gradins d'un théâtre.

« Cette partie de la volière est principalement réservée aux oiseaux à voix harmonieuse, comme merles et rossignols. Un petit tuyau leur fournit de l'eau et on leur donne à manger par les mailles du filet. Au pied du stylobate règne une assise en pierres d'un pied neuf pouces d'élévation à partir de la base du socle. Le socle lui-même a deux pieds de hauteur au-dessus du niveau d'un bassin, et cinq pieds de largeur; ce qui donne aux convives la faculté de circuler entre les colonnes et les lits. Le bassin est entouré d'une espèce de trottoir large d'un pied; une petite île en occupe le centre. On a creusé le socle dans tout son pourtour pour y faire des niches à canards. Au milieu de l'île s'élève une petite colonne dans laquelle est scellé un axe qui, au lieu de table, porte une roue avec ses raies; mais ces raies soutiennent, en guise de jantes, une table creusée en tambour, large de deux pieds et demi et profonde d'une palme. Cette table n'est servie que par un jeune esclave qui, par un simple mouvement de rotation, fait passer successivement, à portée de chaque convive, les coupes et les plats. Les lits sont dressés sur le socle, du sein duquel sortent les canards pour nager dans le bassin, lequel communique par un petit ruisseau avec les deux viviers, de sorte qu'on voit les petits poissons passer librement de l'un à l'autre. J'oubliais de vous dire que de la table qui se trouve à l'extrémité des raies de la roue coule à la volonté de chaque convive de l'eau chaude ou de l'eau froide, selon le robinet qu'il veut ouvrir. On voit dans la coupole qui couvre ce salon l'étoile Lucifer pendant le jour et l'étoile [illegible] pendant la nuit; elles en suivent le bord et marquent les [illegible]. Dans le haut de cette coupole est peinte, autour d'un tourillon, [illegible] des huit vents, et une aiguille supportée par le tourillon se [illegible] de façon à indiquer quel vent souffle au dehors. » (Varron, *de* [illegible])

[illegible] des volières, on plaçait dans les jardins des oiseaux [illegible] oiseaux, on les faisait souvent venir des contrées loin-

Fig. 687. — Jardin décoratif. (D'après une peinture de Pompéi.)

taines, et on recherchait surtout ceux dont le plumage était enrichi de couleurs éclatantes. Ces oiseaux faisaient en quelque sorte partie de la décoration des jardins, comme on peut le voir par la figure 687, qui reproduit un coin de jardin d'après une peinture.

On entretenait surtout des paons, et il paraît même qu'à Rome on en mangeait; mais c'était un mets de luxe, et Horace, le fin gastronome, n'a pas l'air de trouver cela bien délicieux. « Une fatigue heureuse, dit-il, est le véritable assaisonnement du bon appétit. Vois-tu ce riche obèse et pâli par la gourmandise? Il touche à peine à ces huîtres, à ce sarget, à ce faisan. Mais, merci de moi et de ma déclamation! Qu'on te serve un paon, diras-tu : *Emportez cet oiseau, une poularde me suffit!* Non, par caprice et par vanité, tu garderas le bel oiseau; il est rare, il est cher, et sa queue étale aux yeux les plus riches couleurs; voilà pourquoi ton palais le préfère à quelque volatile de basse-cour. Ce sont pourtant d'inutiles accessoires. Ce beau plumage, est-ce qu'on le mange? est-ce qu'il résiste au feu du tourne-broche? et quelle différence, au bout du compte, entre l'un et l'autre rôti? »

VII

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

LES FOURNEAUX. — LES TRÉPIEDS. — LES BRASIERS. — LES LAMPES. LES LANTERNES. — LES CANDÉLABRES.

LES FOURNEAUX. — Les anciens se servaient de deux espèces de fourneaux : ceux qui étaient à poste fixe et engagés dans la construction, comme le montre la figure 688, et les fourneaux portatifs. Dans les premiers, la fumée s'échappait quelquefois par un trou placé sur le fourneau. Toutefois l'usage des cheminées et des tuyaux n'était pas très-répandu dans l'antiquité, et on choisissait généralement un endroit découvert pour allumer le feu.

Dans toute l'antiquité le foyer était considéré comme un lieu sacré dans la maison et on le confondait souvent avec l'autel domestique.

Comme construction, le foyer consistait en une plate-forme carrée de pierre ou de briques qu'on élevait un peu au-dessus du sol. On allumait le feu avec des bûches de bois posées sur des chenets.

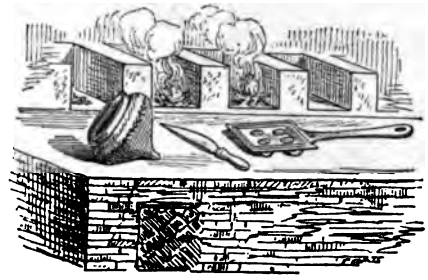

Fig. 688. — Fourneau.

L'emploi des fourneaux portatifs était beaucoup plus fréquent que chez nous et il était aussi beaucoup moins gênant à cause de l'aération de la cour près de laquelle on pouvait aisément établir son feu.

Le fourneau portatif représenté sur la figure 689 était un réchaud aussi bien qu'un fourneau, car on pouvait le porter de la cuisine à la salle à manger de telle façon que le mets posé sur le feu pût arriver et

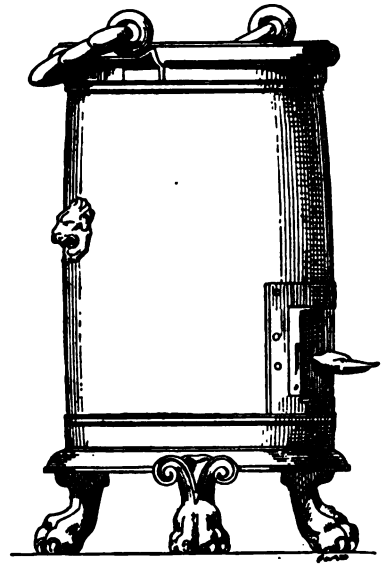

Fig. 689. — Fourneau.

se maintenir chaud. On introduisait le charbon par la petite porte qui est en bas et la fumée s'échappait par deux ouvertures latérales ornées de têtes de lion. L'anse était placée au sommet de manière à enlever facilement le fourneau ; le récipient destiné à contenir les aliments

était placé dans la partie supérieure. Cette disposition est très-visible dans la figure 690 qui est une coupe prise sur le fourneau représenté

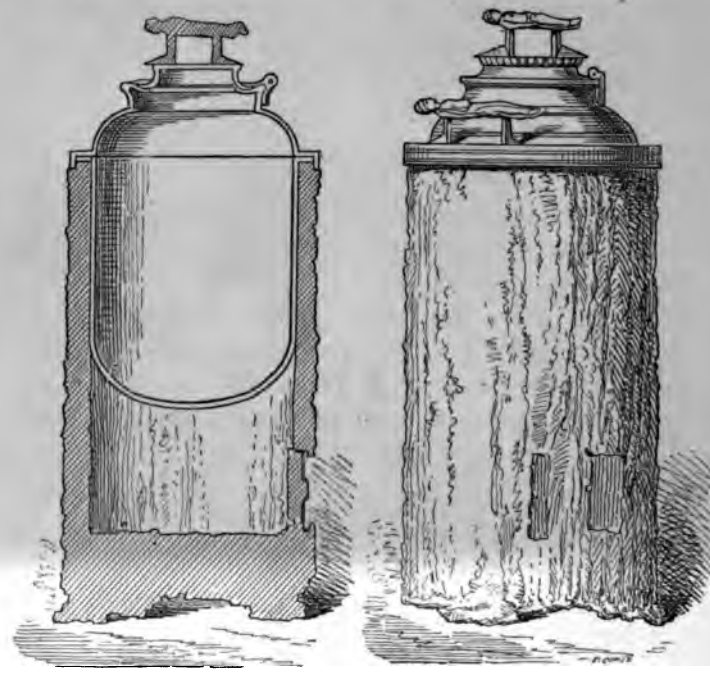

Fig. 690. — Fourneau.

à côté et qui offre cela de tout à fait particulier qu'il est entièrement contenu dans une sorte de bûche creuse dont l'écorce est très visible extérieurement.

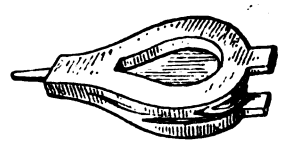

Fig. 691. — Soufflet.

Les soufflets pour aviver le feu étaient à peu près semblables à ceux dont on se sert encore aujourd'hui. Ils étaient composés de deux planches unies ensemble par une peau de bœuf ou de chèvre et étaient pourvus d'une soupape à air. Le soufflet que reproduit la figure 691 est représenté sur une lampe antique.

Les trépieds. — Les trépieds étaient employés dans l'antiquité pour différents usages, mais nous ne voulons considérer ici que l'usage domestique. Nous parlerons ailleurs des trépieds sacrés dont on se servait dans les temples et de ceux qu'on donnait en prix aux vainqueurs des jeux publics. Les trépieds étaient connus dès la plus haute antiquité et il en est fréquemment question dans Homère. On en a trouvé un très-grand nombre sur divers points de la Grèce et de l'Italie.

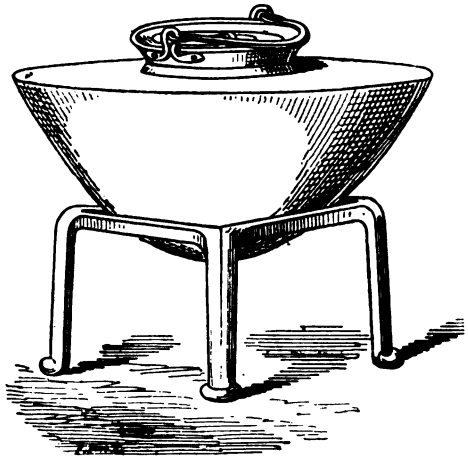

Fig. 692. — Chaudron sur un trépied.

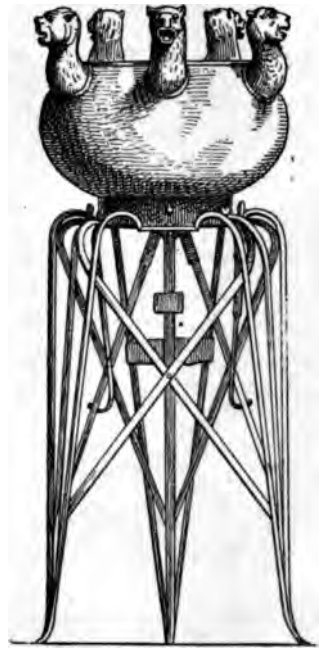

Fig. 693. — Trépied étrusque.

La forme même du trépied indique la manière de s'en servir sans qu'il soit utile pour cela d'entrer dans de grandes explications. On plaçait un chaudron de manière à l'adapter à la partie supérieure du trépied et la flamme était dessous. Sur plusieurs monuments on voit une espèce de marmite posée sur un trépied et contenant les aliments en train de bouillir. La figure 692 montre un chaudron sur son trépied. Ce trépied est d'une forme absolument rudimentaire. Mais il y en avait même parmi ceux qu'on employait exclusivement aux usages domestiques qui sont remarquables par leur élégance décorative. Dans celui

qui est représenté sur la figure 693, on reconnaît le goût exquis que les étrusques apportaient toujours dans les objets usuels.

Fig. 694. — Petit trépied.

Outre les trépieds qui servaient à faire cuire les aliments, il y en avait qu'on employait simplement comme réchauds; celui que montre la figure 694 nous paraît avoir été parfaitement propre à faire cet office. Enfin nous verrons tout à l'heure des trépieds d'une forme analogue qui servaient comme supports pour les lampes.

Les brasiers. — Les anciens se servaient pour chauffer leurs appartements de brasiers dans lesquels on mettait des charbons allumés. On les faisait de différents métaux, mais surtout en bronze; un certain nombre de brasiers ont été retrouvés dans les fouilles de Pompéi, et plusieurs sont richement décorés. Les brasiers antiques affectent différentes formes, quesques-uns sont rectangulaires, mais les

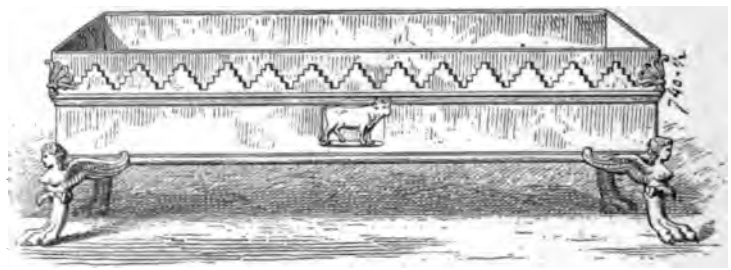

Fig. 695. — Grand brasier.

ronds s'employaient également. Ils sont presque toujours supportés par des pattes d'animaux (fig. 695 à 697). Les artistes ont aussi cherché un motif de décoration dans les créneaux que forme quelquefois le bord circulaire du brasier. Ces créneaux sont tantôt disposés en escalier (fig. 698 et 699), tantôt alignés, quelquefois arrondis, d'autrefois carrés. Les parois extérieures du brasier sont généralement ornées de feuillages, de méandres, de têtes d'animaux ou de masques humains. Le style capri-

cieux des ornements varie souvent sur chacun des côtés, mais les supports sont presque toujours composés avec des pattes de lion.

Le fond des brasiers était un gril de fer très-épais, mais garni et maçonné en briques, de manière que les charbons ne pouvaient ni tou-

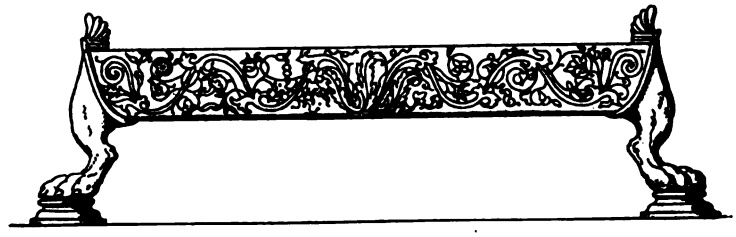

Fig. 696. — Brasier avec gravures.

cher le dessus du gril, ni tomber au travers par le bas. L'usage des brasiers était général dans toute l'antiquité. On s'en sert encore aujourd'hui dans plusieurs parties de l'Italie et de l'Espagne.

Une lettre de l'empereur Julien montre que dans les contrées moins favorisées que la Grèce et l'Italie, l'usage des brasiers pour chauffer les chambres n'était pas toujours sans inconvénients. « Cette année-là, dit-

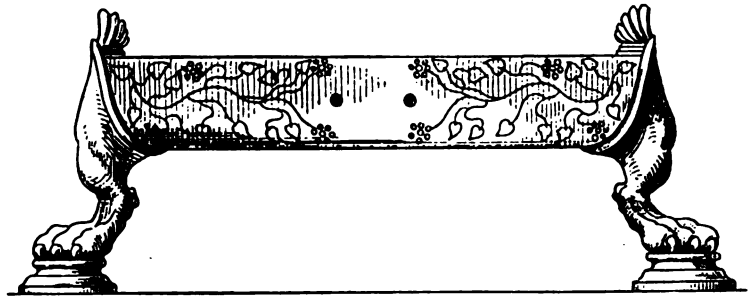

Fig. 697. — Brasier avec gravures.

il, l'hiver à Lutèce était plus rude que de coutume ; le fleuve charriait comme des plaques de marbre. Vous connaissez la pierre de Phrygie ; c'est à ces carreaux blancs que ressemblaient les grands glaçons qui roulaient les uns sur les autres ; ils étaient sur le point d'établir un passage solide et de jeter un pont sur le courant. Dans cette circonstance, devenu plus dur que jamais pour moi-même, je ne souffris point que l'on chauffât la chambre où je couchais à l'aide des *fourneaux en*

usage dans presque toutes les maisons du pays et bien que j'eusse tout ce qu'il fallait pour me procurer la chaleur du feu. Je voulais m'habituer à supporter cette température; cependant, l'hiver prenant le

Fig. 698. — Brasier crénelé.

dessus et devenant de plus en plus rigoureux, je permets à mes domestiques de chauffer ma chambre. Mais de peur que la chaleur ne fît sortir l'humidité des murs, je recommande d'y porter du feu allumé et quelques charbons ardents. Toutefois ce brasier, si faible qu'il soit, attire des murs une vapeur si intense que je m'endors, la tête appesantie. Je manque d'être asphyxié; on m'emporte dehors, les médecins m'engagent à rejeter la nourriture que je venais de prendre, il n'y en avait pas beaucoup, Dieu merci; je la rends et je me sens soulagé au point que, après une nuit tranquille, je pus le lendemain vaquer à mes affaires. » (Julien, *Misopogon*.)

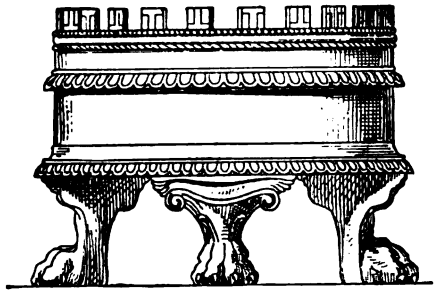

Fig. 699. — Brasier rond et crénelé.

Les lampes. — La très-grande quantité de lampes qu'on a retrouvées s'explique par la multiplicité des usages auxquels on les employait. Les Romains célébraient les réjouissances publiques par des illuminations. Sous l'empire on suspendait des lampes aux fenêtres le jour où il naissait un prince, ainsi qu'à toutes les solennités religieuses. On usait aussi beaucoup de lampes dans les fêtes nocturnes; c'est ainsi que Domitien a donné dans le cirque des chasses et des combats de gladiateurs éclairés à la lueur des lampes.

On faisait souvent, comme jouets d'enfants, de toutes petites lampes qui étaient l'équivalent de nos ménages de poupées. Il était aussi d'usage de donner une lampe à ses amis le jour de leur naissance. Saint Jean-Chrysostome rapporte à ce sujet une coutume assez singulière. Il dit que de son temps quand on devait donner un nom à un enfant, on allumait plusieurs lampes, on leur donnait à chacune un nom et l'enfant recevait le nom de la lampe qui s'était éteinte la dernière.

Autrefois, on n'éteignait pas la lampe quand la table était desservie. Plutarque dit que cet usage était pieusement respecté dans les anciens temps, mais il ajoute que maintenant on éteint la lampe immédiatement après le souper, pour ne pas brûler inutilement l'huile. Parmi les causes de l'usage ancien, il y en avait une qui était sacrée et se rattachait sans doute à la difficulté qu'on avait dans les sociétés primitives à se procurer du feu. En raison de l'analogie avec le feu inextinguible et sacré, les anciens se faisaient scrupule d'éteindre toute espèce de flamme. « Il y a pour le feu comme pour l'homme deux manières de périr, soit qu'on l'éteigne avec violence, soit qu'il meure en quelque sorte naturellement. Pour le feu sacré, l'on conjure ces deux sortes de destruction en le nourrissant et l'entretenant toujours. Quant à l'autre feu, on le laisse mourir de lui-même, sans violence, sans jalousie, comme on priverait de la vie un animal afin de ne pas le nourrir inutilement. »

Fig. 700. — Vase pour contenir de l'huile

Le caractère sacré qu'on attribuait au feu est probablement la cause principale de l'usage où on était de déposer des lampes dans les tombeaux. Cet usage a persisté même après le christianisme, car on a retrouvé aussi des lampes dans les premiers tombeaux des chrétiens.

Les lampes d'argile sont les plus communes ; leur terre est plus ou moins compacte ; quelques-unes sont d'une couleur blanchâtre ou grisâtre, mais la couleur rouge est celle qui se rencontre le plus fréquemment. Après l'argile la matière la plus commune des lampes a été le bronze ; il paraît que les marchands mettaient quelquefois du plomb

dans l'intérieur pour augmenter le poids apparent du bronze et ainsi le prix de la lampe. Aristophane accuse de cette supercherie un marchand de lampes nommé Hyperbolus. On a fait aussi des lampes avec des métaux précieux ; elles étaient surtout destinées à l'usage des temples. La marque de fabrique apparaît fréquemment sous la lampe.

Les lampes dont se servaient les anciens étaient les unes posées, les autres suspendues. Celles qui étaient posées avaient souvent un

Fig. 701. — Pince de lampe.

Fig. 702. — Emséchoir.

support assez bas, en forme de trépied, qui était probablement lui-même placé sur un meuble. D'autres avaient au contraire un support très-élevé, en manière de candélabre, qui partait du sol afin d'éclairer de haut toute la pièce. Les lampes suspendues tenaient par des chaînettes, soit au plafond, soit à des meubles de métal à plusieurs branches.

Avant d'être versée dans les lampes, l'huile était contenue dans des vases auxquels on assigne une forme particulière, conformément à certains spécimens découverts à Pompéi. La figure 700 nous montre la reproduction de l'un d'eux qu'on croit avoir été destiné à contenir de l'huile à cause de la nature spéciale de son goulot. Cette destination, néanmoins, est sujette à contestation à cause du satyre dont l'anse est ornée et qui rentre dans les attributs ordinaires de Bacchus. Toutefois

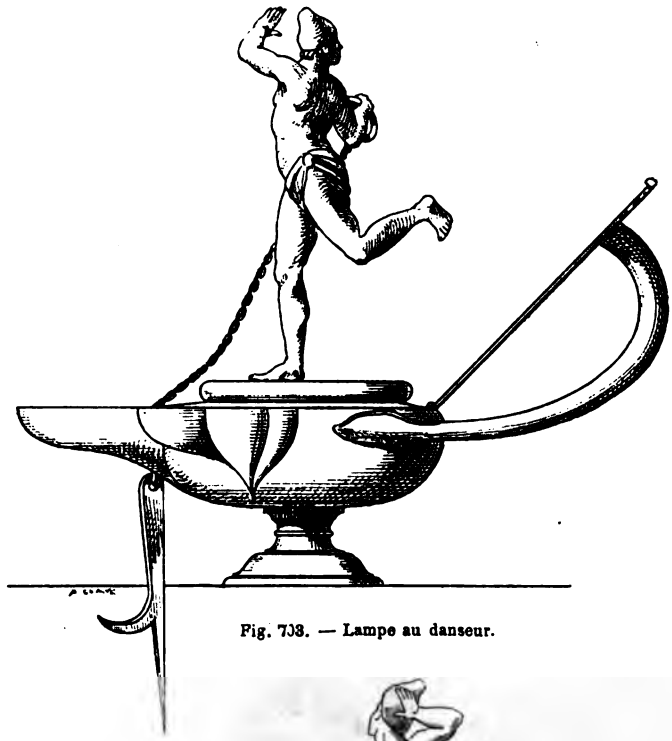

Fig. 703. — Lampe au danseur.

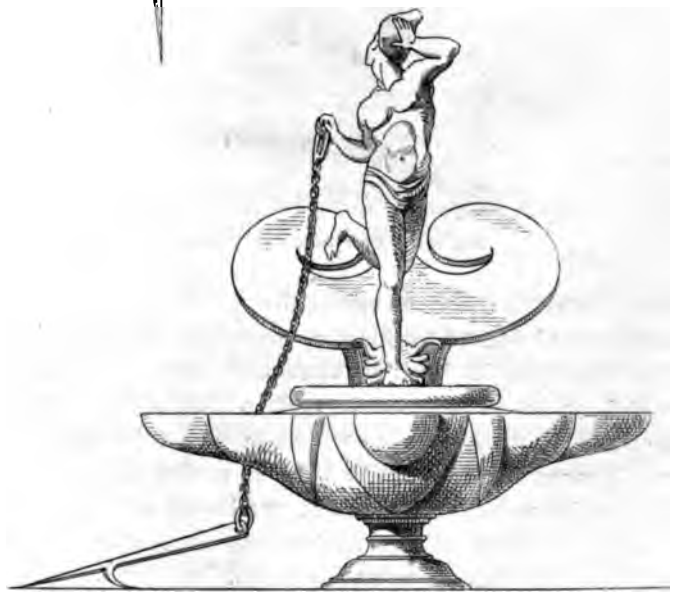

Fig. 704. — Lampe au danseur.

il est bon d'ajouter que dès le siècle d'Auguste, et même avant, les artistes et les fabricants employaient les emblèmes religieux dans leurs ouvrages sans autres soucis que leur valeur ornementale.

Parmi les lampes découvertes dans les fouilles d'Herculanum, il y en a une dont la mèche s'est conservée dans son entier depuis dix-huit siècles. Cette mèche est en lin peigné, mais non filé, et seulement tordu de manière à former une espèce de corde.

Fig. 705. — Candélabre à la colonne.

Pour moucher la mèche, on employait de petites pinces qui servaient en même temps à écarter les fils afin qu'elle pût prendre plus d'huile et donner aussi plus de clarté. Mais lorsque la mèche venait à tomber sur le côté, on se servait pour la relever d'un petit instrument qui présente à la fois une pointe et un crochet. Ce dernier est assez semblable à la harpe de Persée qu'on voit sur quelques médailles. On a retrouvé plusieurs de ces instruments, soit isolés, soit accrochés à la lampe au moyen d'une petite chaînette. La pince est figurée sur notre figure 701 et le crochet sur notre figure 702.

Dans une belle lampe de bronze trouvée à Herculanum, la chaînette

est tenue par un baladin qui se tient en équilibre sur un seul pied et décore le couvercle de la lampe. Ce couvercle est tout à fait mobile et

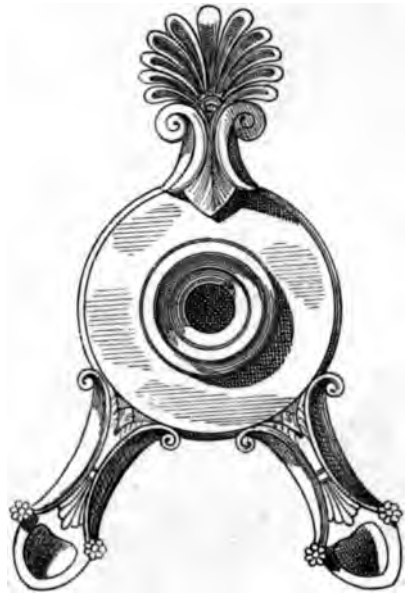

Fig. 706. — Lampe à deux becs.

la figure n'y tient elle-même que par une aiguille et peut s'enlever à volonté (fig. 703 et 704).

L'émèchoir et la chaînette se retrouvent encore dans un très curieux

Fig. 707. — Lampe avec poignée.

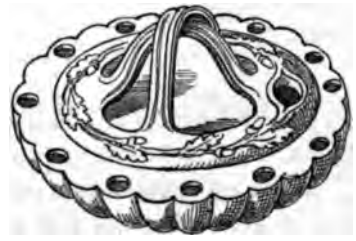

Fig. 708. — Lampe avec anse.

lampadaire. La chaînette qui le retient est dans les mains d'un enfant et se relie par un anneau à deux autres chaînes qui supportent une petite lampe présentant la forme d'un masque scénique. L'enfant est

posé lui-même sur un socle rond près d'une colonne cannelée en spirales surmontées d'une tête couronnée de feuillages. Cette tête, qui paraît être celle d'un esclave barbare, est elle-même une lampe pourvue d'un couvercle, comme on peut le voir par le dessin vu de profil. On introduisait l'huile par le sommet et le lumignon sortait de la bouche (fig. 705).

On distingue dans les lampes plusieurs parties qu'on désigne par différents noms : la *cuve*, le *bec* et l'*anse*. Le disque qui recouvre la cuve

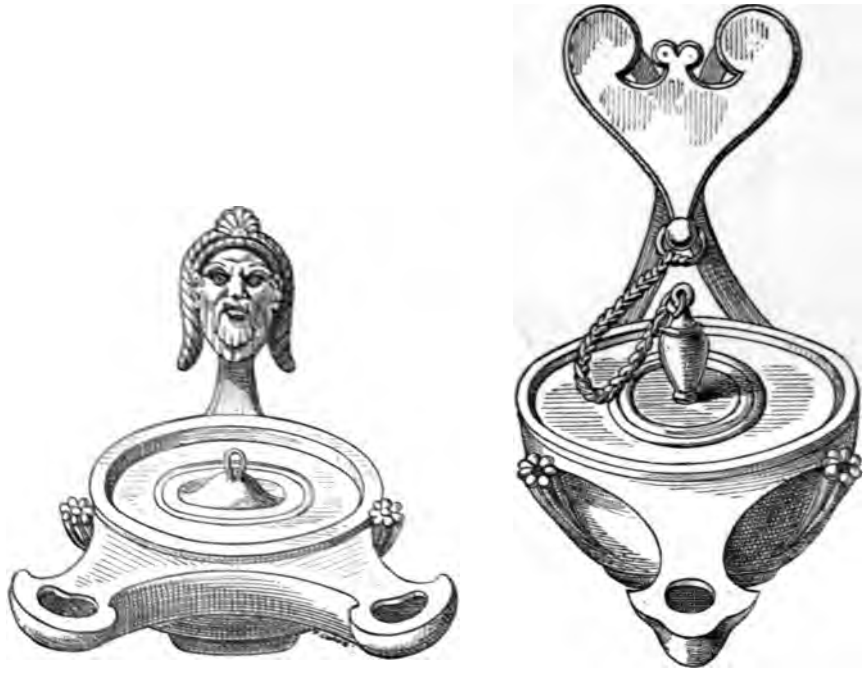

Fig. 709. Fig. 710.

Lampes à couvercle.

est percé pour recevoir l'huile et il est fréquemment recouvert d'ornements, de méandres ou de figures en relief (fig. 706).

L'anse est la partie avec laquelle on prend la lampe ; sa forme était très-variée. Quelquefois c'est une languette qui se contourne pour y laisser la place du doigt comme dans nos bougeoirs, ou bien c'est une palmette, un triangle, un croissant, une coquille. D'autres fois l'anse de la lampe se recouvre et se termine par une figure humaine ou par un animal dont on voit l'ensemble ou seulement la tête. Ce mode de décor s'applique surtout aux lampes de bronze.

Quoique le manche soit ordinairement placé sur le côté de la lampe on en trouve un assez grand nombre où il part du milieu de la cuve, comme on le voit dans la figure 707, qui est une lampe très-commune et ayant probablement servi pour un artisan modeste. Mais on trouve aussi des lampes ayant la poignée au milieu et qui indiquent un propriétaire plus riche, par exemple la figure 708 ; celle-ci, à en juger par le nombre de ses mèches, devait consommer beaucoup d'huile et donner une clarté très-vive. On peut présumer, d'après sa disposition, qu'elle n'était pas posée habituellement sur un trépied, mais plutôt suspendue à la manière de nos lustres.

Fig. 711. — Lampe en forme d'oiseau.

Pour empêcher l'huile de devenir bourbeuse par le mélange de la poussière qui se serait introduite dans la lampe, on mettait un couvercle au-dessus de l'ouverture placée au milieu (fig. 709). Ces couvercles se retrouvent rarement sur les lampes de terre, soit parce qu'on les employait moins fréquemment, soit parce qu'ils ont été détruits, mais ils devaient se rapprocher beaucoup de ceux des lampes de bronze dont les collections renferment plusieurs échantillons. Ce couvercle a quelquefois une forme convexe et est surmonté d'une sorte d'anneau qui permettait de le saisir facilement. Souvent aussi il ressemble à une petite urne ou bien à ces petits vases destinés à verser l'huile goutte à goutte. Le couvercle se relie quelquefois à la lampe au moyen d'une charnière, mais habituellement il tient à une chaînette qui va s'accrocher au manche (fig. 710). On a dit que le couvercle des lampes servait en même temps d'éteignoir.

Les Romains, toutefois, devaient rarement l'employer à cet usage, car c'était une coutume chez eux de ne pas éteindre les lampes, mais de les laisser mourir en paix, à cause du respect qu'on doit au feu.

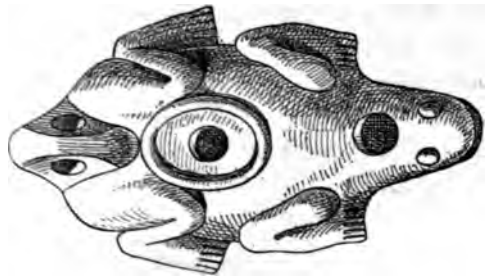

Fig. 712. — Lampe en forme de grenouille.

Les potiers affectaient quelquefois de donner à leurs lampes les formes les plus bizarres. Il y en a un assez grand nombre qui représentent des animaux, tels que des chevaux, des chiens, des cerfs, des oiseaux, des reptiles (fig. 711 et 712), des poissons, etc. Ces lampes sont généralement classées dans nos collections en même temps que les rhytons et autres vases de forme singulière.

Fig. 713. — Lampe en forme de pied humain.

Nous avons signalé déjà, à propos des chaussures romaines, une lampe qui prend la forme d'un soulier de soldat pourvu de ses gros clous. La figure 713 montre une lampe de bronze dont la forme est

celle d'un pied humain chaussé de la sandale. Nous rappelons aussi les deux curieuses têtes de nègres que nous avons fait reproduire dans le premier volume de ce travail (fig. 123 et 124).

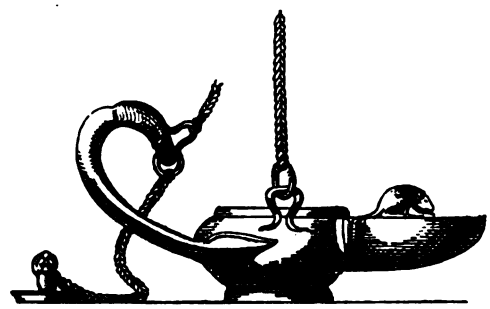

Fig. 714. — Lampe à la souris.

Les lampes destinées à être suspendues étaient pourvues d'un ou de plusieurs anneaux dans lesquels on passait une petite chaînette

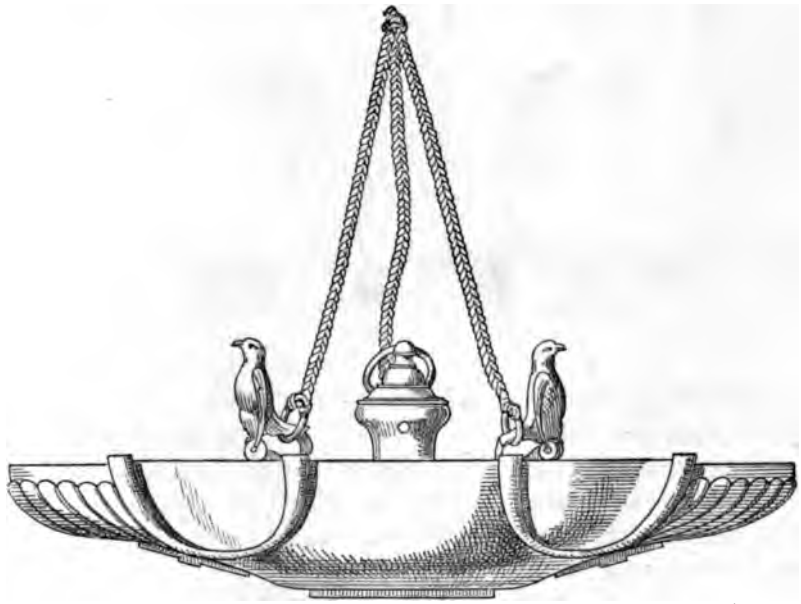

Fig. 715. — Lampe suspendue.

comme on le voit sur la figure 714. Cette lampe de bronze offre d'ailleurs, dans sa décoration, une particularité qui mérite d'être si-

gnalée, c'est le petit rat qui est placé sur le bord. Il est sans doute là pour exprimer l'avidité de ces buveurs d'huile, dont Minerve refusa d'embrasser la cause pendant la guerre des rats et des grenouilles, « parce que, dit la déesse, ils me font de grands dégâts, qu'ils mangent mes couronnes et rongent mes lampes pour en avoir l'huile ».

On trouvera un système de suspension plus complet sur la lampe représentée figure 715, c'est-à-dire que les chaînettes la retiennent au moyen de plusieurs anneaux dont le plus gros est placé au centre sur une espèce de tige.

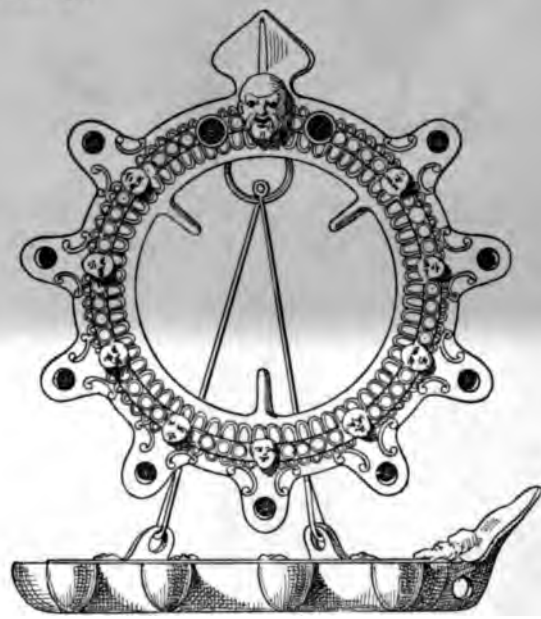

Fig. 716. — Lampe à becs.

Les lampes que nous venons d'examiner sont en bronze, mais on faisait aussi des lampes suspendues en terre cuite. La figure 716 en offre un exemple extrêmement curieux : c'est une lampe pourvue de neuf becs, en sorte que lorsqu'ils étaient tous allumés, la clarté qui s'en dégageait devait être équivalente à celle des lustres qu'on voit dans les salons modernes.

Les anciens n'avaient pas comme nous des tables pour écrire, des bureaux ou des pupitres. Pour étudier, ils tenaient à la main le volume qu'ils voulaient lire ou bien posaient sur leurs genoux la tablette sur laquelle ils écrivaient. Il fallait donc nécessairement des

supports pour les lampes qui les éclairaient. Ces supports sont des trépieds dont la forme est celle d'un disque sur lequel est posée la lampe,

Fig. 717. — Lampe à tête de cheval.

et qui porte lui-même sur des pattes d'animaux. L'art a beaucoup varié l'ornementation des trépieds, mais la forme générale se rattache toujours à deux ou trois types principaux.

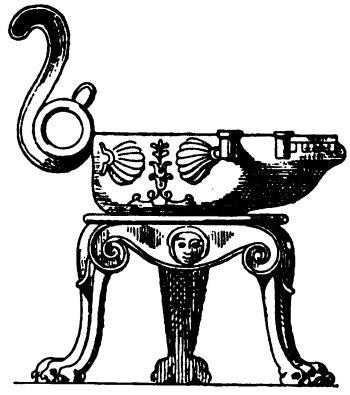

Fig. 718. — Lampe sur son pied.

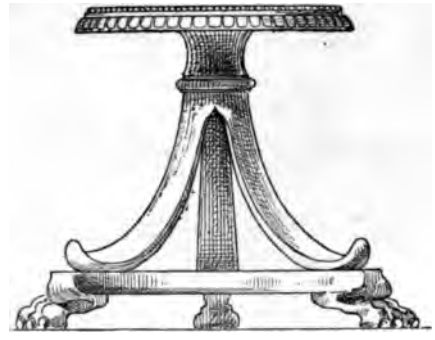

Fig. 719. — Support de lampe.

Remarquons en passant que la lampe représentée sur la figure 717 est d'une forme qui, au premier abord, semble extrêmement singulière.

Elle était pourtant assez répandue; seulement, au lieu de la tête de cheval que l'on voit ici, les lampes de bronze présentent souvent la

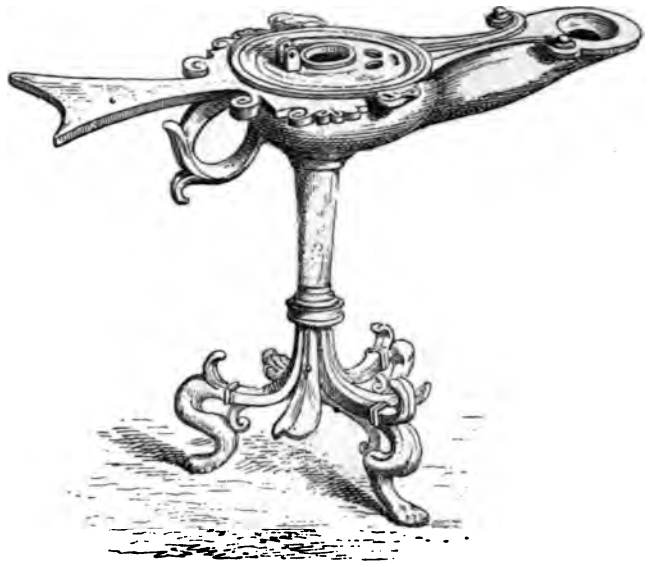

Fig. 720. — Lampe romaine. (Louvre.)

tête d'un autre animal, d'un chien ou d'un oiseau par exemple.

Le support représenté sur la figure 719 diffère sensiblement des deux

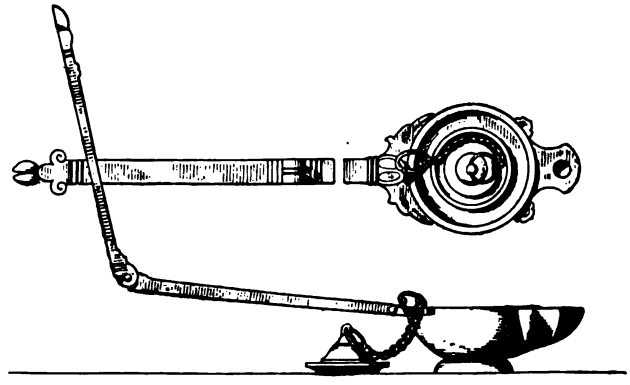

Fig. 721. — Lampe à manche pliant.

que nous avons vus précédemment. On y retrouve, il est vrai, les trois pattes d'animaux pour former la base, mais le trépied va en s'amincis-

sant jusqu'au moment où il rencontre le disque sur lequel doit être posée la lampe.

La figure 720 montre une lampe qui n'a pas besoin de support, puisqu'elle est adaptée à une tige qui en tient lieu. Cette tige est courte, mais il y a des lampes antiques où la tige est au contraire fort élevée.

Une lampe d'une espèce particulière nous apparaît sur la figure 721. Elle est pourvue d'un long manche susceptible de se plier par le milieu.

Les lanternes. — On ne peut fixer aucune date précise à l'origine des lanternes, mais il est probable qu'on a dû songer de bonne heure à se procurer un instrument portatif capable de contenir une lampe et de la mettre à l'abri du vent. Il fallait surtout le rendre transparent de manière à profiter de la lumière sans qu'elle courût le risque de s'éteindre. Il fallait aussi que celui qui le portait ne fût point incommodé par le contact de la flamme. C'est ce qui a fait dire au poëte comique Alexis de Thurium, cité par Athénée : « Celui qui le premier imagina de prendre une lanterne pour se promener la nuit fut à coup sûr quelque grand ami des doigts. »

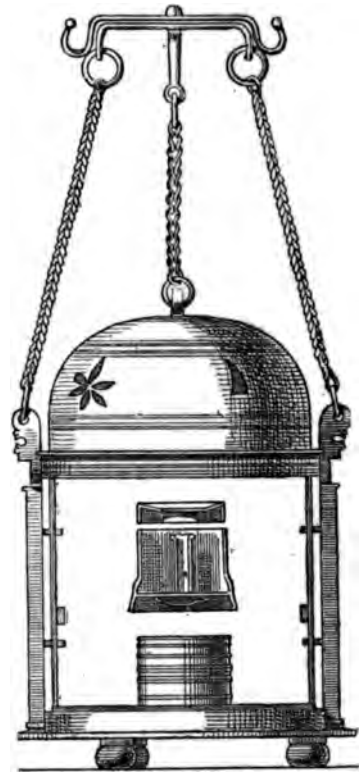

Fig. 722. — Lanterne portative. (Trouvée à Herculanum.)

Les lanternes fabriquées à Carthage avaient de la réputation dans l'antiquité. Plaute voulant dépeindre la maigreur d'un agneau dit qu'il est transparent comme une lanterne punique. Pollux cite un passage d'une comédie perdue d'Aristophane, où la lanterne est appelée un vêtement transparent; Empédocle, dans un passage cité par Aristote, compare la lanterne à un œil humain, et Hippocrate parle également de cet instrument qui était d'un usage fréquent à Athènes.

On a retrouvé à Herculanum une lanterne qui peut nous donner exactement l'idée de ce qu'était ce genre d'ustensile dans l'antiquité :

nous la reproduisons dans la figure 722. Sa forme est cylindrique ; elle est en cuivre jaune et pose sur un fond soutenu par trois pieds en forme de boule. Pour la porter fermée, la main devait embrasser les deux branches d'où partent les chaînes et qui servent de poignée. Quand on voulait l'ouvrir, on élevait la branche supérieure qui faisait monter le couvercle. Elle devait être entourée par une enveloppe transparente, comme le désignent les deux bandes de métal des côtés et la bande circulaire qui règne sur le fond. On employait généralement pour cela une toile frottée d'huile ou de la corne travaillée de manière à devenir très-mince.

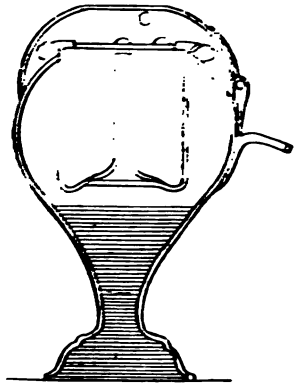

Fig. 723. — Veilleuse. (Coupe.)

Fig. 724. — Veilleuse.

On se servait pour la nuit, dans les chambres à coucher, d'une espèce de lampe qui répond assez bien à nos veilleuses. On en a trouvé à Herculanum un spécimen extrêmement curieux. Cette lampe, qui est en bronze, présente la forme d'une urne reposant sur un petit piédestal ; on la plaçait sur un plateau pour des raisons de propreté faciles à comprendre. A l'intérieur (fig. 723) est une tige qui servait à élever la mèche à la surface. La veilleuse est pourvue d'un couvercle (fig. 724) à charnière, percé de trous pour donner de l'air et laisser passer la lumière. La mèche pouvait ainsi brûler sans que sa flamme vînt en aucune façon gêner les yeux du dormeur. Sur le côté, on voit une petite anse. Une particularité à signaler : c'est que l'intérieur de la veilleuse contient du plomb dans sa partie inférieure, c'est ce que dans la coupe le dessinateur a indiqué par une teinte. De cette manière, le vase avait une assiette solide malgré l'exiguïté de sa base.

Les candélabres. — Le trait qui distingue particulièrement le candélabre est la canne ou le roseau qui servait à porter la pomme de

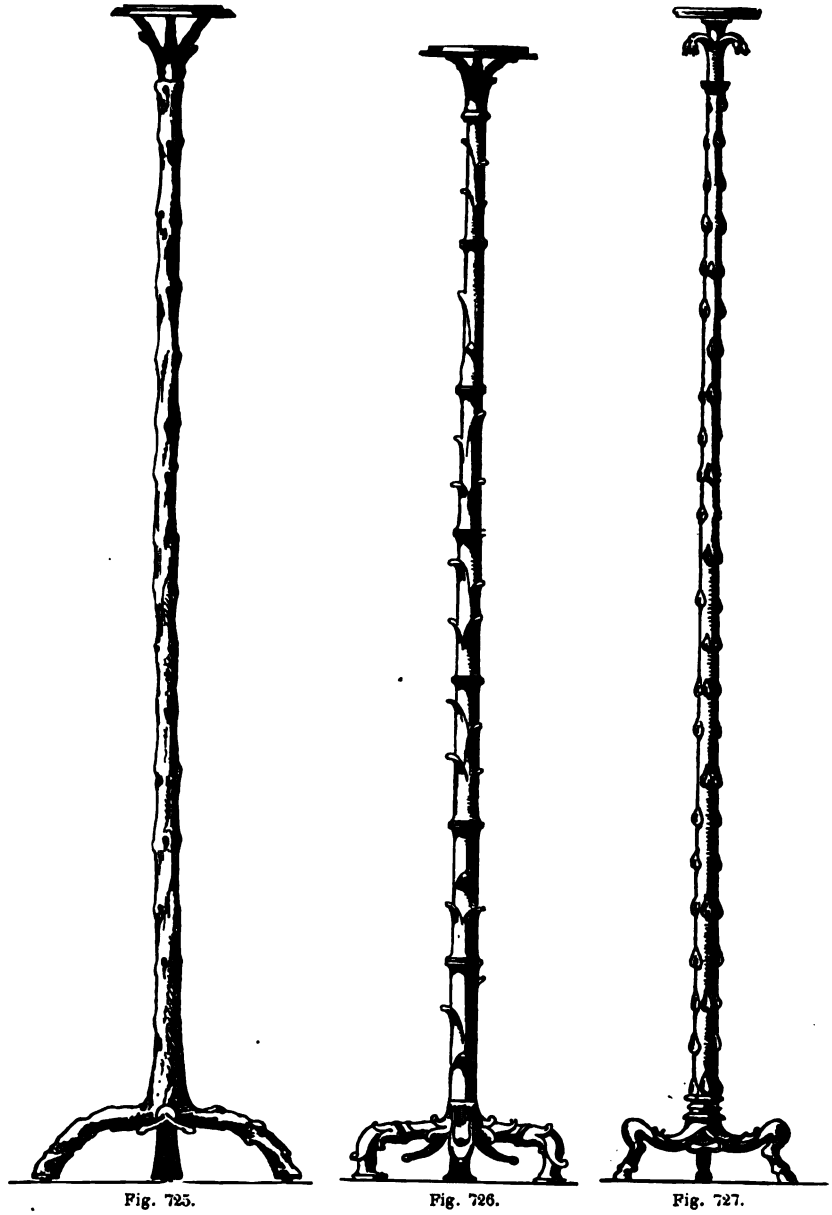

Fig. 725. Fig. 726. Fig. 727.

Candélabres rustiques.

pin ou la torche allumée ; le roseau a été couronné d'un disque, d'un calice ou d'un chapiteau. Il était primitivement posé sur un trépied,

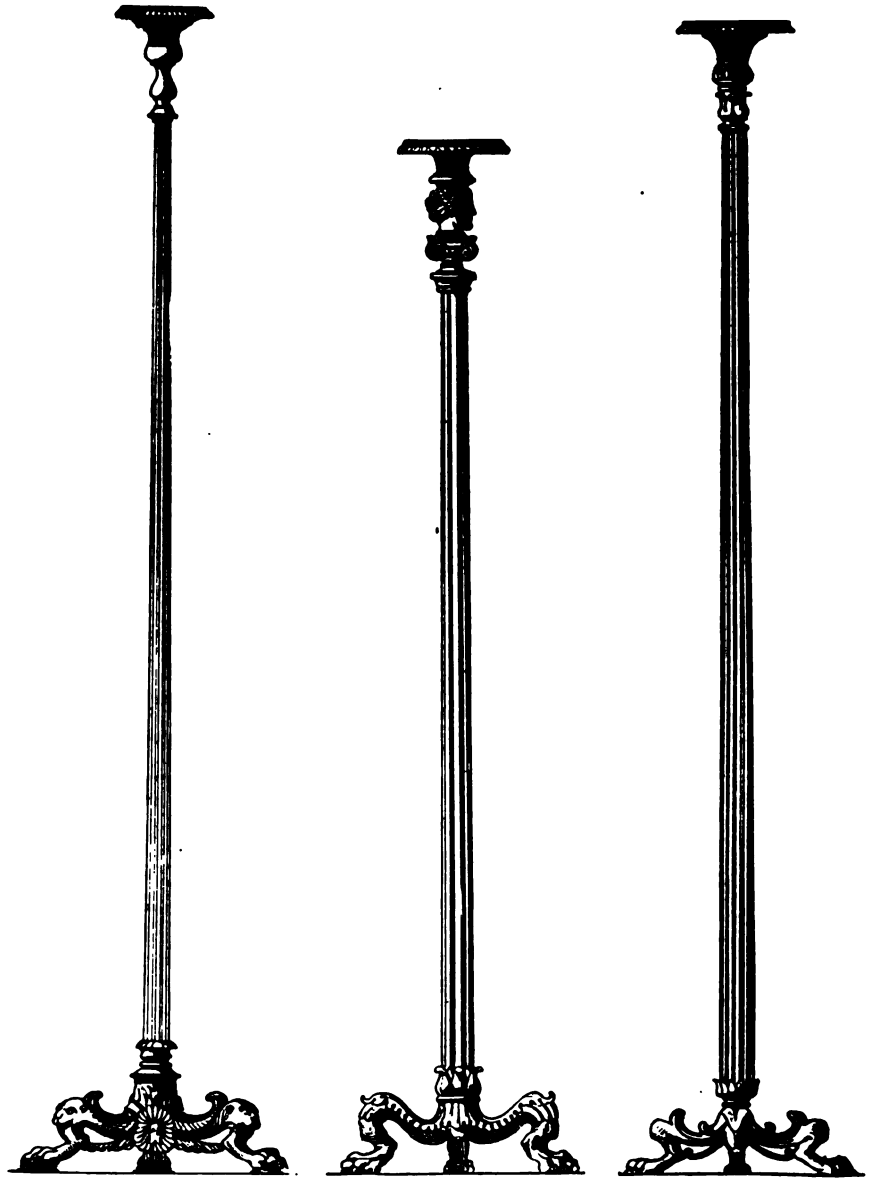

Fig. 728. Fig. 729. Fig. 730.

Candélabres à tige cannelée.

aussi la base du candélabre est presque toujours formée avec les pattes ou les griffes des animaux. La forme primitive s'est perpétuée dans une série de candélabres qui appartiennent au style rustique, et, malgré le luxe de décoration qui distingue quelques-uns de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, c'est probablement là qu'il faut chercher le type primitif du candélabre. Toutefois, la plupart des candélabres qui imitent la forme d'un tronc d'arbre ou d'une tige de roseau n'appartiennent pas à une époque archaïque, mais ils ont été fabriqués dans un temps

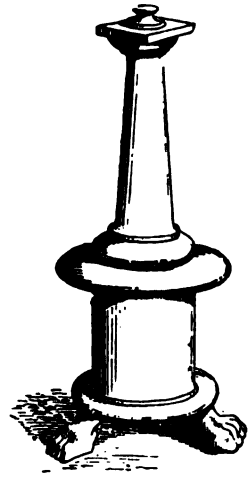

Fig. 731.

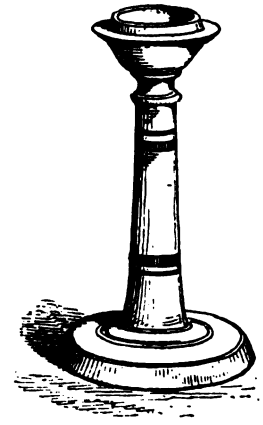

Fig. 732.

Candélabres.

où l'on imitait volontiers les choses plus anciennes. Le disque qu'on voit en haut de la tige était destiné à porter la lampe (fig. 725 à 727).

Le candélabre ne se contenta pas d'imiter la tige d'un roseau, il prit aussi la forme d'une colonne svelte et allongée (fig. 728 à 730) pourvue d'une base et d'un chapiteau, et cannelée la plupart du temps. Les chandeliers dont nous nous servons ne sont, le plus souvent, que des répétitions de ce type.

La forme que nous venons de voir est encore aujourd'hui employée journellement, et il n'est pas de boutiques d'objets en bronze où l'on ne puisse trouver des candélabres exécutés d'après des modèles identiques. On peut également retrouver le type primitif de nos chandeliers de ménage dans les modèles que représentent les figures 731 et 732, et la base triangulaire des candélabres que montrent les figures 733 et

734 est le modèle d'un type fréquemment employé dans nos églises.

Un curieux candélabre du musée de Naples s'élève d'une base formée de trois pieds-de-bœuf ornés d'un masque de lion. Cette base est recouverte d'un disque au milieu duquel est planté un pilastre ou plutôt un hermès ; le pilastre, le disque et la base forment trois pièces sé-

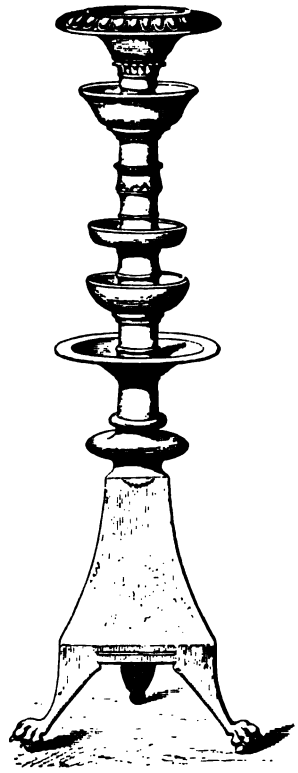

Fig. 733.

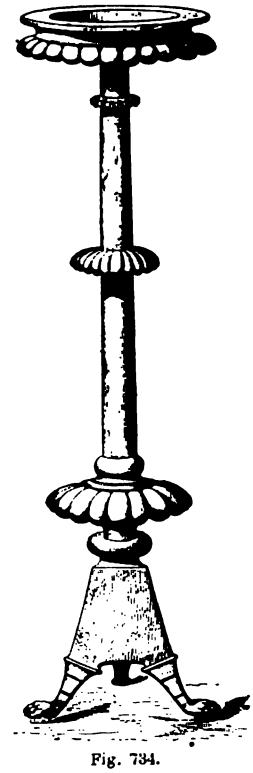

Fig. 734.

Candélabres à base triangulaire.

parées, et en outre ce dernier membre se compose de trois parties mobiles, jointes entre elles par des viroles, de manière à former une grande charnière dont la fiche cylindrique est fixée au milieu du fût. Quand cette extrémité est engagée dans tous les anneaux de la base et attachée par la petite cheville que l'on voit suspendue à une chaînette, les trois pieds-de-bœuf sont fixés et forment entre eux trois angles égaux. Le chapiteau du pilastre est orné d'un petit Mercure ; l'intérieur du pilastre est traversé par une tige supportant un vase (fig. 735).

La figure 736 montre un candélabre roulant d'un caractère fort sin-

gulier ; il est aussi de fabrication étrusque, mais on se figure difficilement quel emploi on pouvait tirer de ses roulettes, car l'on se servait pour les besoins du service de lampes qui étaient pourvues d'un manche et facilement transportables, mais les candélabres étaient généralement destinés à rester en place et non à se mouvoir.

Le vieux Silène, le père nourricier de Bacchus, apparaît comme porte-lumière sur des lampes d'Herculanum. Pour tout vêtement, il porte des bottines à gros talons et un court manteau jeté sur les épaules; il semble vouloir exécuter quelque danse bachique pour amuser les Ménades avec son ventre proéminent et sa chair velue. Le perroquet qui paraît sur sa tête n'est pas sans rapport avec l'expression comique du personnage. Il est perché entre deux branches qui se terminent chacune par un plateau destiné à supporter les lampes. La figure pose sur une base carrée à trois degrés qui a pour support des griffes de lion montées chacune sur de petits socles ronds (fig. 737).

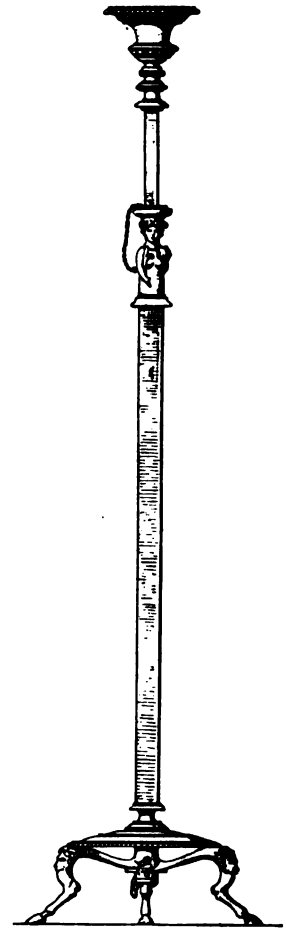

Fig. 735.
Candélabre à tige montante.

Quand on a bien chaud, il faut boire pour se rafraîchir; c'est dans ce rôle que Silène apparaît dans une autre lampe de bronze d'un goût exquis. Il est assis maintenant au pied d'un arbre, ou plutôt d'une plante liliacée, divisée aussi en deux branches dont chacune supporte un disque plat qui représente la fleur, et s'efforce de verser le vin d'une outre qu'il tient de la main gauche dans une outre qu'il tient dans la droite (fig. 738).

Quelquefois la tige se bifurque en plusieurs branches portant chacune un disque, ou bien elle porte seule le disque, mais après avoir montré ses rameaux et s'être elle-même contournée comme le montre la figure 739. Mais la lampe était souvent suspendue : dans les fêtes champêtres on accrochait des lumières aux branches des arbres, et l'art a

reproduit ce motif dans des lampadaires dont la figure 736 nous offre un exemple.

Fig. 736. — Lampe rustique.

Enfin, le caprice de l'artiste veut quelquefois rendre l'image rustique, non seulement dans la tige, mais dans la lampe elle-même. Un lampadaire, dont la forme est empruntée aux plantes bulbeuses dont la tige se contourne, porte deux lampes imitant des limaçons dont l'un sort la tête de sa coquille. L'antiquité a eu parfois dans ses productions artistiques un goût champêtre un peu maniéré qui fait penser au style qui a prévalu à la fin de notre XVIIIe siècle français, quand, sous l'influence de Jean-Jacques Rousseau, tout le monde parlait de la vertu des laboureurs, et que Marie-Antoinette, habillée en laitière, allait dans son hameau du Trianon oublier la splendeur de ses appartements.

Fig. 737. — Silène debout. (Porte-lumière.)

Parmi les lampadaires de bronze découverts à Pompéi, un des plus

remarquables est celui que nous donnons figure 741, et qui est décoré d'insignes bachiques. La plinthe rectangulaire sur laquelle il repose offre par devant une échancrure arrondie. Sur la droite est un petit autel chargé de bois déjà en partie enflammé, et à gauche un petit génie bachique entièrement nu et monté sur une panthère; il se dispose à boire dans un rhyton qu'il tient à la main. La surface de la plinthe est bordée

Fig. 738. — Silène. (Porte-lumière.)

d'une damasquinure représentant une vigne dont les feuilles sont d'argent, le tronc et les grappes de cuivre rouge.

Les anciens ont épuisé à l'égard des lampes presque toutes les combinaisons de forme que leur usage peut fournir. Nos collections publiques ou privées en renferment une variété infinie, et les recueils gravés en font connaître une multitude d'autres. Parmi les pièces qui constituaient le mobilier antique, les lampes sont bien certainement celles qui ont fourni la plus belle moisson aux antiquaires.

La fête des lampes ou des flambeaux (lampadophorie) se célébrait à Athènes, trois fois par an, en l'honneur de Vulcain, Minerve et Promé-

thée. Vulcain ou Ephestos est le feu personnifié. Prométhée a dérobé le feu du soleil pour le donner aux hommes et Minerve a fait sortir de terre l'olivier qui produit l'huile qu'on brûle dans les lampes. Ces fêtes avaient lieu auprès d'une tour située à l'extrémité du faubourg où était le Céramique. On voyait là un autel consacré à Prométhée. Les jeunes gens qui voulaient disputer le prix s'y rassemblaient le soir à la clarté du feu qui brûlait sur l'autel. Lorsque le signal était donné, les concur-

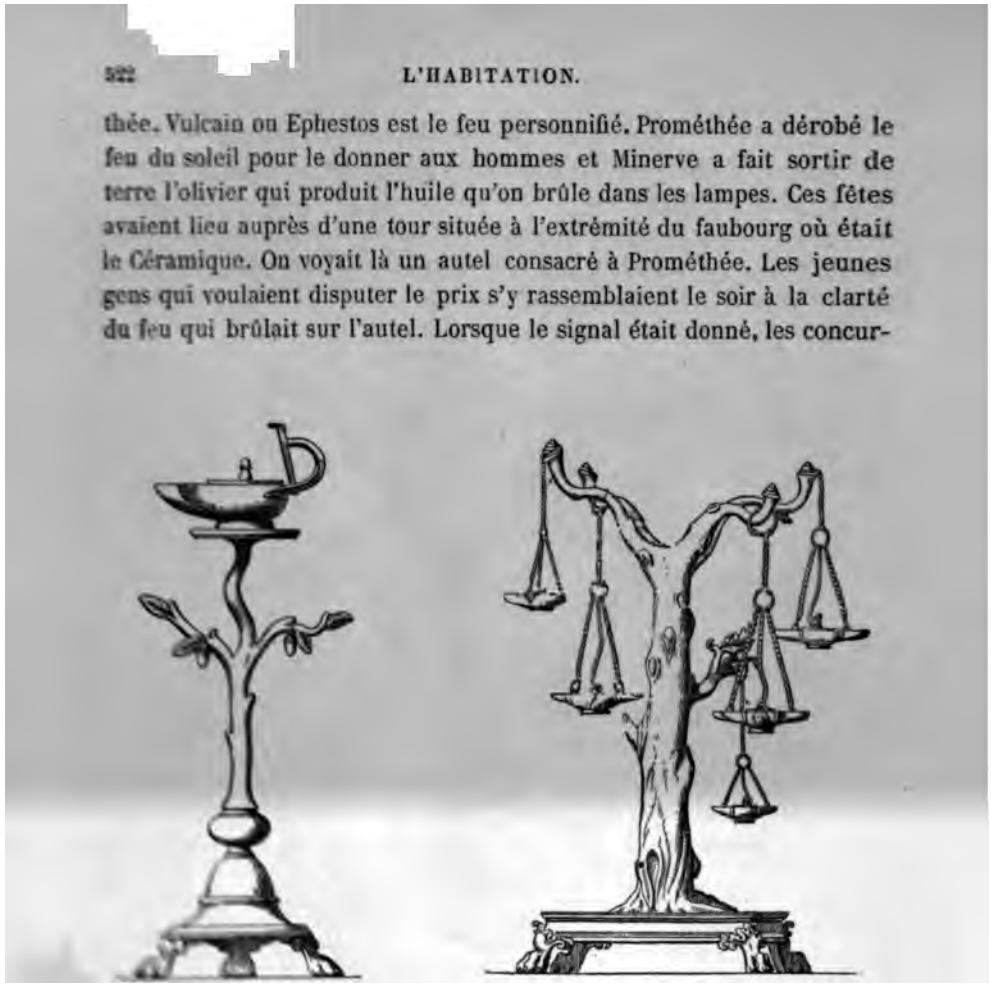

Fig. 739. — Candélabre avec sa lampe. (Pompéi.)

Fig. 740. — Lampadaire. (Pompéi.)

[illegible] allumaient leurs flambeaux et commençaient une course que Pau- [illegible] ainsi : « Ils partent de l'autel de Prométhée et vont tou- [illegible] jusqu'à la porte de la ville avec des flambeaux allumés. [illegible] la victoire, il faut que le flambeau reste allumé ; celui [illegible] le premier, si son flambeau s'éteint, cède sa place au second, [illegible] et ainsi des autres. Si tous les flambeaux s'étei- [illegible] la victoire et le prix est réservé pour une autre [illegible] que les jours de grand vent, le prix devait s'obtenir [illegible] il fallait courir à toutes jambes, si la course se faisait à

pied, ou à toute bride, si elle se faisait à cheval. Le prix proposé était différent selon la divinité dont on célébrait la fête ; s'il s'agissait de

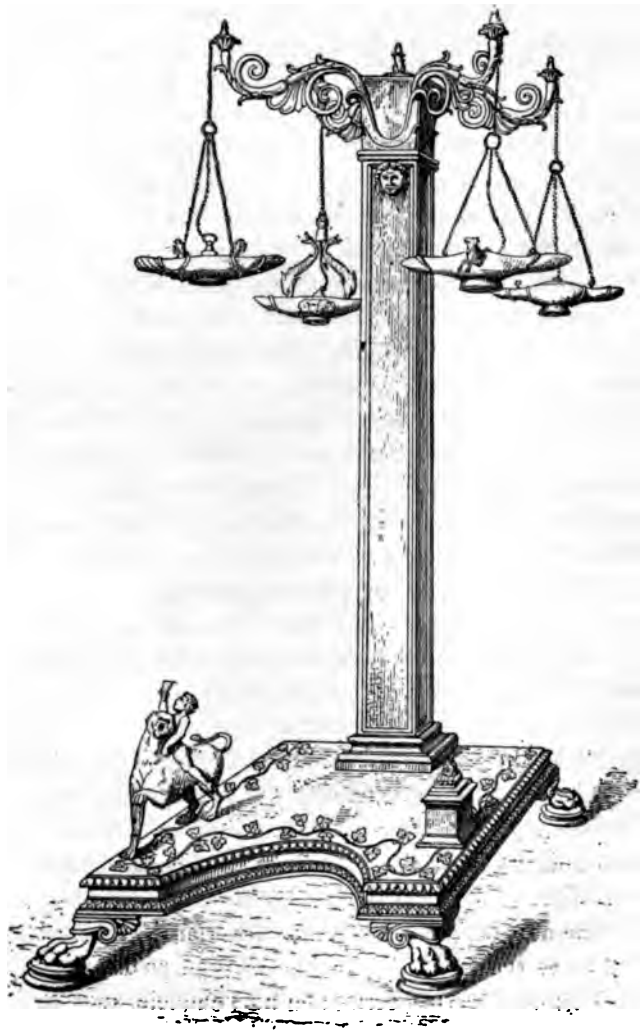

Fig. 741. — Lampadaire. (Pompéi.)

Minerve, c'était une amphore d'huile, mais pour la fête de Vulcain, qui est le patron des métallurgistes, on peut présumer que le prix consistait en une lampe de bronze, et en une lampe d'argile pour Prométhée qui est le patron des potiers.

VIII

LES PAPIERS ET LES LIVRES

Le papier. — L'encre et les plumes. — Les livres.
Les bibliothèques. — Les tablettes.

Le papier. — Le papier dont les anciens se servaient le plus habituellement pour écrire était fait avec du papyrus, espèce de roseau à tige triangulaire qui est assez commun sur le Nil, et qui a été employé pour cet usage dès la plus haute antiquité. L'Euphrate fournissait également du papyrus, mais il était de moins bonne qualité. Les préparations que l'on faisait subir au papyrus, pour en faire du papier, étaient assez compliquées. « On prépare le papier, dit Pline le Naturaliste, en divisant le papyrus en bandes très-minces, mais aussi larges que possibles. La bande la meilleure est celle du centre de l'arbre, et ainsi de suite dans l'ordre de la division. On appelait jadis *hiératique*, attendu qu'il était réservé aux livres sacrés, le papier fait avec des bandes intérieures. Lavé, il a reçu le nom d'Auguste, de même que celui de seconde qualité a pris le nom de Livie, sa femme. De la sorte, l'hiératique devint papier de troisième qualité. Le quatrième rang avait été donné à l'*amphithéatrique*, nom tiré du lieu de la fabrique. L'habile fabricant Fannius s'en empara, le rendit fin par une interpolation soigneuse, d'un papier commun fit un papier de première qualité et lui donna son nom. Le papier qui n'avait pas encore reçu cette préparation garda le nom d'amphithéatrique qu'il portait auparavant. Vient ensuite le *saïtique*, ainsi nommé de la ville de Saïs, qui en fabrique beaucoup; on le fait avec des rognures de basse qualité. Le *lénéotique*, ainsi nommé d'une localité voisine de Saïs, est fait avec des matériaux plus rapprochés de l'écorce ; il ne se vend plus à la qualité, mais au poids. Quant à l'*emporétique*, il ne peut servir à écrire ; on ne l'emploie que pour envelopper les autres papiers et emballer les marchandises ; de là lui vient le nom qu'il porte (papier des marchands). Au delà est l'écorce du papyrus, dont l'intérieur ressemble au jonc; elle n'est bonne qu'à faire des cordes qui vont dans l'eau. On fait toutes les sortes sur une table humectée avec l'eau du Nil ; ce liquide trouble tient lieu de colle. D'abord, sur cette table inclinée on colle les bandes dans toute la longueur

du papyrus, seulement on les rogne à chaque extrémité, puis on pose transversalement d'autres bandes en forme de treillage. On les soumet à la presse; cela fait une feuille que l'on sèche au soleil. On joint entre elles ces feuilles, mettant d'abord les meilleures, et ainsi de suite jusqu'aux plus mauvaises. La réunion de ces feuilles forme un scapus (main) qui n'en a jamais plus de vingt.

« La largeur est très-différente : les meilleures ont treize doigts; l'hiératique, deux de moins; le papier de Fannius, dix, et l'amphithéâtrique, neuf. Le saïtique en a moins, il n'est pas aussi large que le maillet, et l'emporétique n'a pas plus de six doigts. On estime encore dans le papier la finesse, le corps, la blancheur, le poli. L'empereur Claude changea la première qualité ; le papier d'Auguste était trop fin, et ne résistait pas à la pression du calame ; en outre, il laissait passer les lettres, et, quand on écrivait sur le verso, on craignait d'effacer le recto ; dans tous les cas, la transparence en était désagréable à l'œil. On fit donc la chaîne du papier avec des bandes de première. Claude augmenta aussi la largeur ; la dimension fut d'un pied pour le papier ordinaire, et d'une coudée pour le grand ; mais l'usage fit reconnaître un inconvénient: une bande, si elle venait à se détacher, gâtait plusieurs pages. Ces avantages ont fait préférer le papier de Claude à tous les autres, mais la vogue est restée au papier Auguste pour la correspondance épistolaire. Le papier Livie, qui n'avait rien de la première qualité, mais tout de la seconde, resta à son rang.

« Les inégalités du papier sont polies avec une dent ou un coquillage, mais les caractères sont sujets à s'effacer; poli, le papier est plus luisant, mais ne prend pas l'encre aussi bien. Souvent l'eau du Nil, donnée d'abord avec peu de soin, rend le papier rebelle à l'écriture; cela se reconnaît par le maillet, ou même par l'odorat, quand le défaut est trop considérable. Les taches se reconnaissent à l'œil. Mais les petites bandes insérées au milieu des feuilles collées rendent le papier fongueux et, le faisant boire, ne se découvrent guère que lorsque, écrivant, les lettres s'étalent, tant il y a de fraude. Il faut donc avoir recours à une autre préparation.

« La colle ordinaire se fait avec la fleur de farine, de l'eau bouillante et quelques gouttes de vinaigre; la colle de menuisier et la gomme rendent le papier cassant. Un meilleur procédé, c'est de faire bouillir de la mie de pain lavé dans de l'eau et de la passer; c'est de cette façon qu'on a le moins de colle interposée, et le papier est plus doux que la toile de lin même. La colle ne doit avoir ni plus ni moins d'un jour.

Puis on amincit le papier avec le maillet, on met une nouvelle couche de colle ; on efface les plis qui se sont formés, et on le bat de nouveau avec le maillet. »

Le papier dont Pline vient de nous faire la description était de beaucoup la matière dont on se servait le plus souvent pour écrire (fig. 742 et 743), mais on employait aussi du parchemin. D'après les auteurs anciens, le parchemin aurait été découvert à Pergame dans des circonstances particulières. A l'époque où les Ptolémées établissaient la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, les rois de Pergame, voulant fonder dans leur capitale un établissement analogue, faisaient rechercher partout les

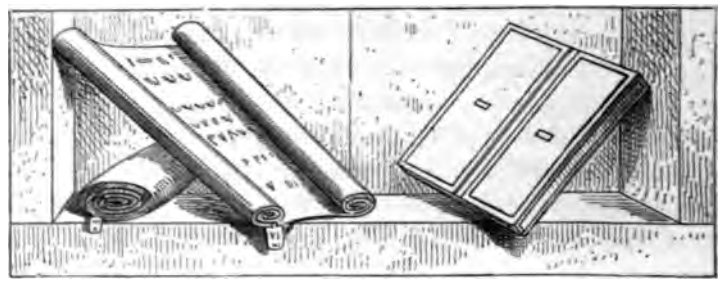

Fig. 742. — Papier et tablettes pour écrire. (D'après une peinture de Pompéi.)

manuscrits des auteurs célèbres, et faisaient recopier à grands frais ceux dont ils ne pouvaient pas se procurer les originaux. Jaloux de cette concurrence, et voulant réserver pour Alexandrie les avantages qui résultent d'une aussi grande collection de livres, les Ptolémées interdirent l'exportation du papyrus d'Égypte, et ce fut alors que les habitants de Pergame imaginèrent de faire avec la peau des brebis une nouvelle espèce de papier qui prit le nom de Pergamin, ou parchemin, de la ville où il avait été découvert. Le parchemin avait d'abord le mérite de la solidité et, de plus, il avait cet avantage qu'on pouvait aisément enlever avec une éponge l'encre qui le couvrait.

On donne le nom de *palimpseste* à un parchemin qui a été gratté ou lavé pour faire disparaître l'écriture dont il était couvert et pouvoir ainsi l'employer une seconde fois. Les libraires, qui répondaient à ceux que nous nommons aujourd'hui des bouquinistes, achetaient à vil prix des vieux parchemins qu'ils nettoyaient le mieux possible pour pouvoir les utiliser ensuite, en y transcrivant des manuscrits nouveaux. Cet usage s'est perpétué jusque dans le moyen âge et les moines recou-

vraient ainsi avec des dissertations théologiques des parchemins qui avaient primitivement servi à des ouvrages classiques extrêmement précieux. Comme la première écriture n'avait pas toujours été enlevée avec suffisamment de soins, on est quelquefois parvenu à la déchiffrer, malgré celle qui la recouvrait, et à reconstituer de la sorte des fragments perdus d'auteurs anciens. C'est ainsi que *la Rèpublique* de Cicéron a été découverte et déchiffrée par Angelo Maï, sous un commentaire de saint Augustin sur les Psaumes.

Il y avait naturellement une très-grande économie à écrire sur ces vieux parchemins plus ou moins bien nettoyés, et les jeunes auteurs

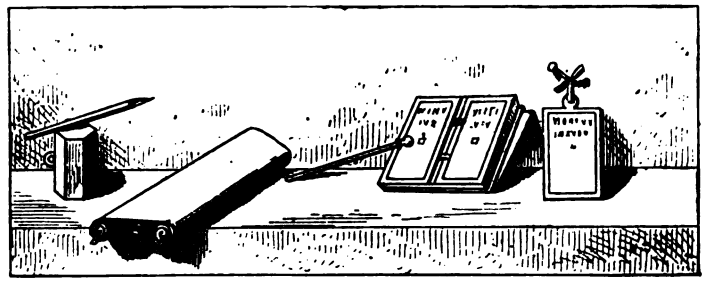

Fig. 743. — Papier et instruments do l'écriture.

peu favorisés de la fortune s'en servaient assez volontiers, mais les enrichis qui s'amusaient à faire des vers n'auraient pas voulu en faire usage.

« Varrus, dit Catulle, ce Suffénus que tu connais est un homme élégant, spirituel et poli; il fait énormément de vers : il en a, je crois, dix mille et plus d'écrits, et non pas, comme c'est l'usage, sur l'humble palimpseste, mais sur papier royal, avec couvertures neuves, charnières neuves, aiguillettes rouges, texte soigneusement aligné, et le tout poncé à ravir. Lisez-vous dans ces jolis livres, vous prendrez ce beau et élégant Suffénus pour un bouvier ou un manœuvre, tant il est différent de lui-même... »

L'ENCRE ET LES PLUMES. — L'encre dont se servaient les anciens était une liqueur composée d'eau gommée qu'on teintait soit avec de la suie de résine ou de la poix brûlée, soit avec de la lie de vin desséchée; il paraît que l'alun entrait aussi dans sa composition.

L'encre s'effaçait avec une éponge. C'est pour cela que Martial, en-

voyant un livre à son ami Faustinus, écrit : « Tandis que mon livre est neuf et non rogné, et que ses pages encore fraîches craignent d'être effacées, esclave, va porter ce léger hommage à un ami bien cher, qui mérite d'avoir les prémices de ces bagatelles. Cours, mais non sans t'être muni du nécesaire : prends une éponge de Carthage, elle convient au présent que je fais. Mille ratures, de ma main, ne peuvent, Faustinus, corriger ce badinage ; une seule, de la tienne, sera plus efficace. »

Fig. 744. — Un encrier.

L'encre se mettait, comme aujourd'hui, dans des petits récipients dont on peut voir la forme habituelle sur les figures 744 et 745, tirées de peintures de Pompéi. Ces encriers, qui sont pourvus d'un couvercle, sont formés par un double récipient, ce qui semblerait indiquer qu'on employait plusieurs espèces d'encre, soit qu'elles fussent différemment teintées, soit qu'il y en eût simplement de plus ou moins épaisse. Au reste, quand on voulait les éclaircir, on y ajoutait simplement un peu d'eau. C'est ce que nous voyons dans une satire de Perse, où il dit, en parlant d'un écolier paresseux : « Le voilà avec son livre en main, avec la membrane lisse de deux couleurs, des cahiers et le roseau noueux. Il se plaint de ce que l'encre épaisse reste adhérente à la plume. On y verse de l'eau ; trop claire, elle ne marque pas ; trop délayée, elle s'épanche à double trait. Malheureux enfant, et chaque jour plus malheureux !... »

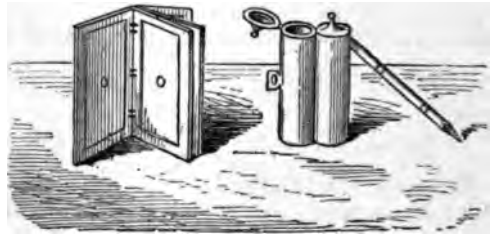

Fig. 745. — Encrier, plume et tablettes.

Sur la figure 745, on a vu, à côté de l'encrier, une plume en roseau, taillée en pointe et fendue par le bout. On faisait aussi des plumes en bois dont on se servait quand on voulait écrire sur des matières plus dures que le papyrus, et dont on voit une représentation figure 746. Mais celles-ci étaient d'un usage beaucoup moins fréquent que les plumes de roseau. Ces plumes étaient de grosseurs naturellement très-inégales, et il y en avait d'une extrême ténuité. Il fallait aussi que l'on sût faire du papier bien mince, s'il est vrai, comme Pline le raconte, que

l'*Iliade* et l'*Odyssée* aient pu trouver place dans une coquille de noix.

Les plumes se taillaient avec un canif, mais on les affinait en les frottant légèrement contre une pierre poreuse. C'est du moins ce qui résulte du passage suivant, extrait de l'Anthologie grecque : « Le plomb qui trace des lignes droites, et la règle qui lui sert de guide, la pierre poreuse qui aiguise le bec émoussé des roseaux, l'encre et les roseaux qui révèlent les mystères de la pensée, la lame tranchante d'un canif, telles sont les offrandes que consacre à Mercure le vieux Philodème. dont la vue et la main, affaiblies par l'âge, se trouvent affranchies des travaux de copiste. » Le crayon et la règle sont désignés ici parmi les outils professionnels du copiste.

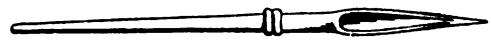

Fig. 746. — Plume en bois.

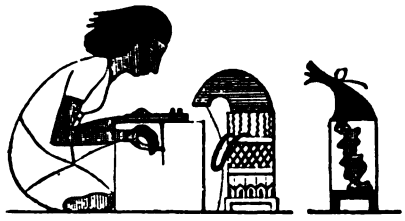

Fig. 747.

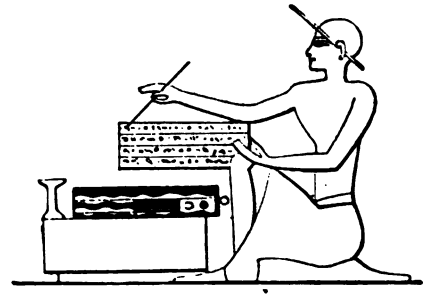

Fig. 748.

Scribes. (Peintures de Thèbes.)

Nous ne connaissons aucun texte qui puisse nous renseigner sur les instruments de l'écriture dans l'ancienne Égypte, mais plusieurs peintures représentent des écrivains ou scribes. A Thèbes, notamment, on en voit un qui tient sa plume et a près de lui deux boîtes contenant les matériaux destinés à écrire (fig. 747). Un autre a son encrier devant lui et sa plume est placée derrière son oreille, selon un usage assez répandu parmi nos bureaucrates modernes, mais qui remonte aux anciens Égyptiens (fig. 748).

Nous avons, au musée égyptien du Louvre, des palettes d'écrivain. Ce sont de petits meubles en bois dur et généralement de forme rectangulaire. Elles sont garnies de petits godets destinés à contenir des pains d'encre ou de couleur, et une entaille pratiquée dans le bas con-

tenait les roseaux taillés pour l'écriture. On a retrouvé des palettes dont les godets ont conservé leurs couleurs. Il y a aussi des pains de couleur que l'écrivain délayait dans un peu d'eau contenue dans un petit vase rond qui faisait partie de son outillage.

Il y a aussi quelques encriers d'une forme singulière : il y en a notamment un en grenouille et plusieurs en hérissons. La grenouille est en terre émaillée incrustée de pâtes de verre. Les palettes dont se servaient les enlumineurs de manuscrits sont en pierres de diverses sortes. Quelques-unes sont enrichies d'inscriptions finement travaillées, dans lesquelles on a reconnu des prières adressées à diverses divinités par le possesseur de la palette. Les pinceaux, formés de joncs fibreux, s'amollissaient au contact de l'eau.

Les livres. — Les livres n'avaient pas dans l'antiquité la forme que nous leur donnons aujourd'hui. Un volume consistait en une feuille écrite d'un côté seulement, et que l'on pouvait allonger indéfiniment, suivant l'étendue du texte qu'il devait contenir. Si le texte était court, la position du lecteur par rapport à la feuille qu'il lisait n'offrait rien de particulier. Le personnage représenté sur la figure 749, reproduisant un camée antique, a devant lui une simple feuille de parchemin de médiocre étendue. Mais la muse Clio, que montre la figure 750, d'après une peinture d'Herculanum, tient un véritable volume, suivant le sens qu'on doit donner à ce mot, c'est-à-dire une très-longue feuille terminée à ses deux extrémités par un cylindre autour duquel elle est destinée à s'enrouler. On remarquera que la main tient le volume de telle sorte que les deux cylindres se présentent devant l'œil comme deux verticales, tandis que les lignes écrites apparaissent horizontales. Ces lignes sont disposées par colonnes, comme va nous le montrer la figure 751, et quand le lecteur fait tourner ces deux cylindres de manière que la feuille qui se déroule d'un côté s'enroule de l'autre, il voit apparaître tour à tour les colonnes ou pages qui constituent le volume.

Fig. 749. — Lecteur.

La figure 751 représente, d'après une peinture d'Herculanum, un [illegible] quand une feuille était complètement écrite on la roulait autour d'un bâton qu'on avait eu soin de fixer à l'une des extrémités de la feuille. Le bâton ne devait faire aucune saillie dans le rouleau, [illegible] le bout qui en avait reçu le nom d'ombilic. C'est pour

cela que Martial dit, non sans quelque ostentation : « Mes livres, roulés sur le cèdre et ornés d'un ombilic, sont dans les mains de toutes les nations auxquelles Rome commande. » Le cylindre autour duquel on roulait ainsi la feuille de papier était ordinairement en cèdre ou en ébène.

Les livres ayant la forme d'un rouleau, il n'aurait pas été possible de mettre le titre sur le dos du volume comme nous le faisons aujour-

Fig. 750. — Clio.

d'hui. Le sujet traité dans l'ouvrage était écrit sur une petite étiquette placée au centre du rouleau, comme le montre la figure 752, tirée d'une peinture de Pompéi ; cette étiquette, généralement de couleur rouge, s'appelait l'index. « Tu peux maintenant, dit Martial s'adressant à son livre, circuler parfumé d'huile de cèdre, le front paré d'un double ornement et fier de tes ombilics colorés ; tu vas être enfermé dans un étui couvert d'une pourpe éclatante et ton superbe index brillera d'écarlate. »

Les poëtes latins aiment assez s'adresser directement à leurs ou-

vrages qu'ils personnifient, et ils nous fournissent de la sorte des renseignements très-précis sur la contexture matérielle d'un livre de luxe : « Digne sujet de mes vers, dit Tibulle dans une de ses élégies, que Néère en accepte l'hommage. Que ce livre, aussi blanc que la neige, soit revêtu d'une enveloppe dorée, et que la pierre ponce en polisse auparavant les bords éblouissants. Que le sommet de la feuille légère soit décoré d'une lettre où se devine mon nom, et que les extrémités des deux fronts aient des peintures pour ornement. C'est dans cette élégante parure que je veux envoyer mon ouvrage. »

C'est avec un sentiment tout différent qu'Ovide parle à son livre au début des *Tristes* : « Mon livre, dit le poëte exilé, tu iras à Rome, et tu iras à Rome sans moi ; je n'en suis point jaloux ; mais, hélas! que n'est-il permis à ton maître d'y aller lui-même. Pars donc, mais sans appareil,

Fig. 751. — Livre.

Fig. 752. — Titre d'un livre.

comme il convient au livre d'un auteur exilé. Ouvrage infortuné ! que ta parure soit conforme au temps où nous sommes. Ne sois point couvert d'un maroquin de couleur de pourpre ; tout ce brillant ne sied pas bien dans un temps de deuil et de larmes. Que ton titre ne soit point enluminé, ni tes feuilles teintes d'huile de cèdre. Qu'on ne te voie point porter de ces garnitures d'ivoire, si bien enchâssées sur de l'ébène ; de tels ornements ne sont faits que pour ces heureux livres que le public honore de ses faveurs. Pour toi, il est bien juste que tu te ressentes de l'état présent de ma fortune. Que la pierre ponce ne passe point sur ta couverture pour la polir de part et d'autre ; contente-toi d'un parchemin mal apprêté. Si, quand on te lira, on rencontre quelques endroits effacés, n'en aie point de honte ; quiconque les verra pensera que ce sont mes larmes qui en sont cause. »

Les bibliothèques. — Les livres, qui avaient, comme nous l'avons vu, la forme de rouleaux, se plaçaient généralement dans des boîtes circulaires comme celle qui est représentée sur la figure 753, tirée

d'une peinture de Pompéi. Ces boîtes étaient munies d'un couvercle et pouvaient se fermer à l'aide d'une petite clef. Des courroies qu'on y fixait servaient à les transporter d'un endroit à un autre, et quand les Romains allaient à leurs villas, ils emportaient avec eux leurs auteurs favoris. Toutefois cette manière de serrer les livres ne pouvait être commode que pour ceux qui en avaient très-peu, ou qui en emportaient dans un voyage. Mais quand on en possédait un grand nombre, on les disposait sur des tablettes, qui répondaient aux casiers de nos bibliothèques. « Lorsque tu seras retiré dans mon cabinet, dit Ovide parlant à son livre, dans *les Tristes*, et que tu auras pris place dans

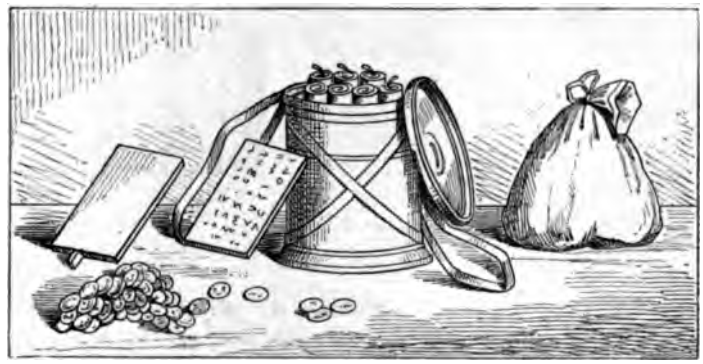

Fig. 753. — Boîte à serrer les livres. (D'après une peinture de Pompéi.)

ta petite loge sur mes tablettes, tu verras tes frères rangés par ordre, comme enfants d'un même père et les fruits de mon étude; chacun d'eux porte son titre à découvert, avec son nom écrit sur le front. »

On a découvert, en 1753, dans une maison d'Herculanum, une chambre disposée comme une bibliothèque. Les livres qu'elle contenait étaient placés sur des rayons tout autour de la chambre, et au centre une colonne rectangulaire, dont chaque face regardait un des côtés de la chambre, était couverte de rayons également couverts de manuscrits.

Les livres étant toujours manuscrits devaient nécessairement se vendre plus cher qu'aujourd'hui. Ceux qui n'avaient pas eu de succès avaient à peu près le même sort dans l'antiquité que de nos jours. Nés avec l'espoir de figurer honorablement sur les rayons d'une bibliothèque, ils s'en allaient finir leurs jours dans la boutique d'un marchand de comestibles. On trouve dans les écrivains satiriques et notamment dans

Martial de fréquentes allusions à cet usage. Il craint, ou plutôt il affecte de craindre que son livre « ne serve tristement d'enveloppe aux anchois ». Ailleurs il engage son livre à choisir un patron qui le protège, « de peur, dit-il, que bientôt, emportés dans une noire cuisine, tes feuillets humides n'enveloppent de jeunes thons ou ne servent de cornets à l'encens et au poivre ».

Les tablettes. — Outre les livres roulés dont nous avons parlé, on écrivait quelquefois avec un poinçon ou stylet sur des tablettes enduites

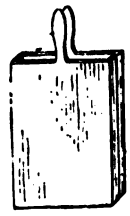

Fig. 754.

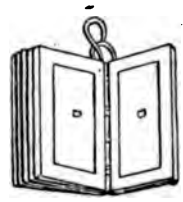

Fig. 755.

Tablettes pour écrire.

de cire. Ces tablettes étaient formées de planchettes extrêmement minces pourvues d'un petit rebord pour garantir du frottement ce qu'elles contenaient. Il y en avait de différentes grandeurs : la plupart du temps il y avait seulement deux tablettes ou feuillets que l'on plaçait l'une contre l'autre, comme le montre la figure 754, qui est tirée d'une peinture de Pompéi ainsi que la suivante. Dans la seconde (fig. 755) il y a plusieurs tablettes réunies ensemble, de manière à composer un véritable livre, mais un livre qui n'aurait eu que cinq ou six feuillets au plus, car si minces que fussent les planchettes, l'épaisseur du rebord empêchait qu'on en mît davantage.

Le stylet dont on se servait pour écrire sur les tablettes de cire n'offrait dans la forme rien de particulier. Celui que reproduit notre

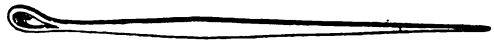

Fig. 756. — Stylet en bronze.

figure 756 est en bronze : il a été découvert à Pompéi. Quant à la cire, il y en avait de différentes couleurs, comme nous le voyons par une épi-

gramme de l'Anthologie grecque, où on la fait parler elle-même pour exprimer ses qualités. « Je suis noire, blanche, jaune, sèche et humide; lorsque tu m'as étendue sur un fond de bois, par le fer et la main, je parle sans parler. » On faisait également des tablettes avec du parchemin. « Suppose qu'elles sont de cire, ces tablettes, dit Martial, bien qu'on les appelle parchemin : tu les effaceras, quand tu voudras substituer une nouvelle empreinte à la première. »

Les anciens se servaient comme nous d'agendas ou de portefeuilles. Martial fait ainsi parler un portefeuille : « Si tu ne tiens étroitement serrés les papiers que tu me confies, j'y laisserai pénétrer les mites et les teignes dévorantes. »

IX

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Instruments a cordes. — Instruments a vent. Instruments de percussion.

Instruments a cordes. — La Bible attribue l'invention des instruments à cordes à Jubal, descendant de Caïn; l'usage de ces instruments se trouverait ainsi avoir une date antérieure au déluge, ce qui prouve tout au moins la haute antiquité que leur attribuait l'auteur de la Genèse. Dans tous les cas, il est certain que l'art musical avait une grande importance parmi les Hébreux; il est probable qu'il se développa surtout parmi les prêtres et les prophètes, qui s'inspiraient au son des instruments et qui avaient continuellement besoin d'un accompagnement pour leurs hymnes religieux. C'est ainsi que Saül, après avoir reçu l'onction de Samuel, rencontra une troupe de prophètes qui récitaient des chants en s'accompagnant de diverses façons, et qu'il partagea bientôt leurs transports. Plus tard, lorsqu'il fut atteint de la sombre maladie qui menaça de lui faire perdre la raison, ce fut la harpe de David qui parvenait seule à lui procurer quelques soulagements.

L'usage de la harpe paraît avoir existé en Égypte dès la plus haute antiquité; c'est l'instrument qu'on rencontre le plus souvent sur les monuments. Une tradition mythologique veut qu'Apollon ait inventé les instruments à cordes en faisant résonner l'arc de sa sœur Diane. La forme de l'arc diffère beaucoup de celle de la lyre, mais elle se rapproche énormément des harpes primitives de l'ancienne Egypte. Ce qui caractérise spécialement la harpe égyptienne, c'est son dos recourbé

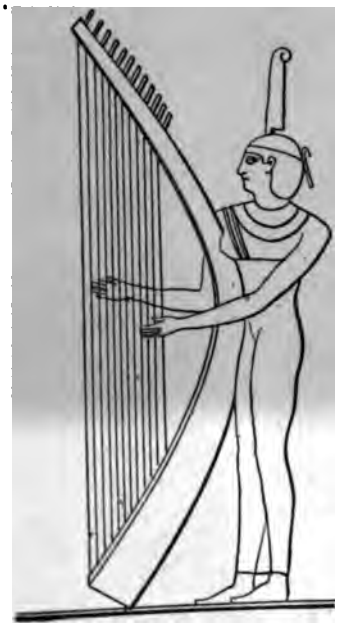

Fig. 757. — Harpiste égyptien.

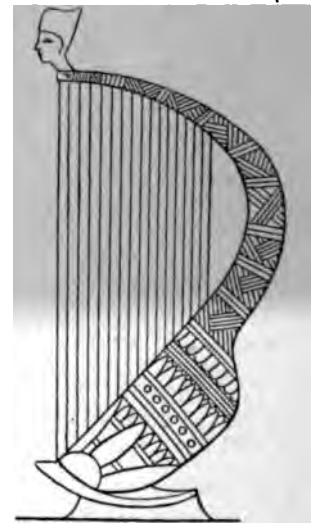

Fig. 758. — Harpe ornée.

comme une faucille, ainsi qu'on le voit sur la figure 757 qui représente un harpiste égyptien.

Nous avons reproduit déjà (tome I, fig. 18 et 19) les deux superbes harpes qui sont peintes dans le tombeau des rois à Thèbes. En voici une autre (fig. 758) qui n'est guère décorée moins richement, mais dont la forme est très-différente. Ces instruments étaient de très-grande dimension, puisqu'ils dépassent quelquefois la taille d'un homme. Aussi les harpistes sont habituellement représentés debout, lorsqu'ils jouent de leur instrument.

Il y avait cependant des harpes plus petites, qui, au lieu de reposer

directement sur le sol, se plaçaient sur des tabourets ou des supports de diverses formes. Quelquefois une tige est adaptée à l'instrument, comme le montre la figure 759, mais ce sont presque toujours des femmes qui se servent de ces petites harpes.

Fig. 759. — Harpe sur une tige.

La harpe est l'instrument de musique qui se rencontre le plus fréquemment en Égypte. Elle était aussi très-employée en Asie, mais il ne semble pas qu'on en ait beaucoup fait usage en Grèce, ou du moins elle est de la plus extrême rareté sur les monuments. Voici pourtant (fig. 760) une harpiste qui est tirée d'une peinture de vase, mais sa coiffure et toute son allure indiquent suffisamment qu'elle n'appartient pas à la Grèce d'Europe, mais bien à l'Asie Mineure. Les villes grecques de la côte d'Asie étaient placées sous deux influences différentes, et la harpe des peuples de l'Orient pouvait bien y trouver sa place à côté de la lyre, ou de la cithare des Grecs (fig. 760).

Fig. 760. — Femme jouant de la harpe.

Le nombre des cordes de la harpe a beaucoup varié : on voit des harpes qui ont jusqu'à vingt-deux cordes, et d'autres, qui sont probablement les plus primitives, n'en ont que quatre ou sept.

On désigne généralement sous le nom de trigone un instrument à cordes dans le genre de la harpe, mais qui, au lieu d'être arrondi en arc, présente dans son ensemble une forme triangulaire, comme on le voit sur la figure 761, qui représente un instrument dont l'original est au musée égyptien du Louvre; il a conservé sa couverture en beau maroquin vert.

On sait, par les peintures des tombeaux, que des instruments de ce genre existaient en Égypte au temps de Moïse, et il est probable que les

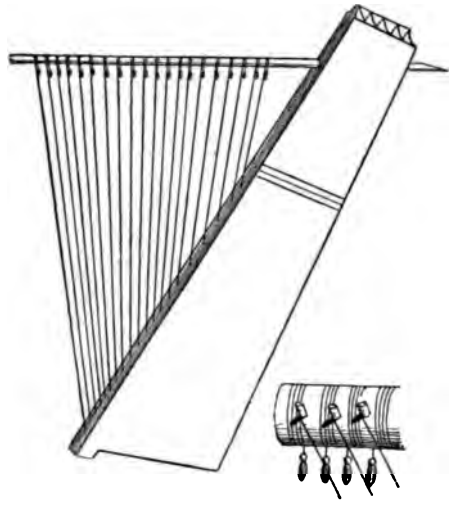

Fig. 761. — Harpe du Louvre.

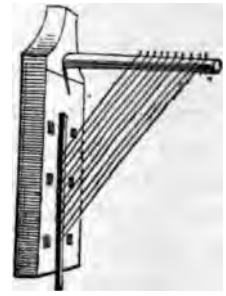

Fig. 762. — Harpe triangulaire.

Hébreux, qui ont emprunté leur civilisation aux Égyptiens, employaient

Fig. 763. — Joueurs de psalterion.

les mêmes instruments de musique. Le kimnor, dont parlent les livres sacrés, était probablement un instrument de ce genre. Quand David

calmait avec la musique les fureurs du roi Saül, il avait dans les mains un kimnor, sorte de harpe qu'on nous dépeint comme ayant dix cordes. Ce qui peut faire croire que c'est l'instrument que nous avons reproduit plus haut, et dont la figure 762 présente une variante, c'est que dans

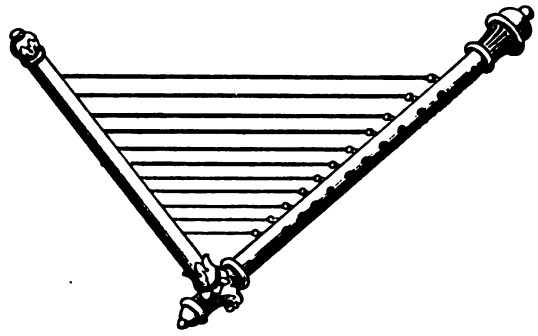

Fig. 764. — Instrument à cordes.

les peintures égyptiennes où il est représenté, il est dans les mains d'une divinité qui paraît originaire d'Asie.

Les monuments assyriens, il est vrai, ne montrent pas de harpes façonnées comme celle-ci, mais on y rencontre un instrument à cordes qui est aussi de forme triangulaire, seulement il est d'une construction beaucoup plus légère, et sa décoration offre un caractère tout à fait spécial. La figure 763 montre deux musiciens assyriens munis

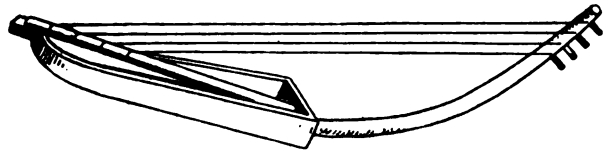

Fig. 765. — Harpe égyptienne du musée de Florence.

de cet instrument et suivis d'un eunuque ; ils ont dans la main droite un plectrum pour faire vibrer les cordes.

Les Grecs et les Romains ont quelquefois employé une espèce de harpe triangulaire qui est évidemment dérivée de celles que nous venons de voir. Nous en donnons la représentation sur la figure 764. Il est bon d'ajouter que cet instrument n'a jamais été d'un bien grand

usage en dehors des pays où il a été inventé, et qu'on ne le trouve que d'une manière exceptionnelle.

Les auteurs anciens, en parlant de l'instrument de musique qu'ils

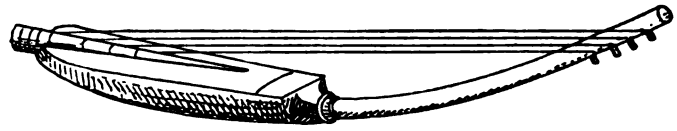

Fig. 766. — Harpe égyptienne du musée de Florence.

appellent psaltérion, en ont donné des descriptions tellement différentes qu'il est fort difficile de savoir exactement quel monument il faut consulter pour en trouver un modèle.

D'après l'opinion la plus répandue, le psaltérion est un instrument à cordes qui participe à la fois de la harpe et de la cithare ; on peut

Fig. 767. — Joueuse de guitare.

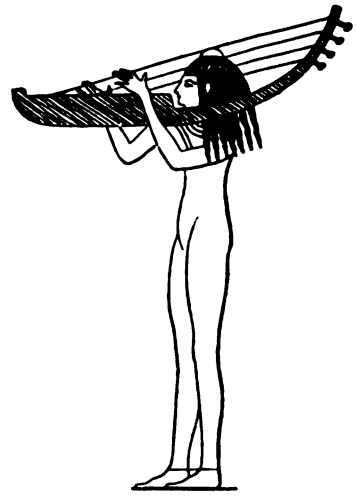

Fig. 768. — Harpe portée sur l'épaule.

alors s'en faire une idée d'après les figures 765 et 766, dont les originaux sont au musée de Florence. Le bois de l'instrument est recourbé comme celui des harpes que nous avons vues, mais sa boîte sonore se rapproche davantage de celle qu'on voit à la cithare. On ne le tenait pas verticalement comme la harpe, mais bien au contraire horizontale-

ment et sur l'épaule, comme on le voit sur la figure 769, qui est tirée d'une peinture égyptienne.

Les monuments égyptiens présentent une très-grande variété d'intruments à cordes, et il est quelquefois difficile de dire le nom exact sous lequel ils doivent être désignés. Il y en a un que l'on trouve fréquemment dans les peintures et qui ressemble complètement à notre guitare ; il se compose d'une caisse ovale pourvue d'un manche, et on le voit souvent en compagnie des grandes harpes.

La cithare égyptienne s'employait de plusieurs manières. Quelquefois elle se plaçait sous le bras gauche et le musicien appuyait son in-

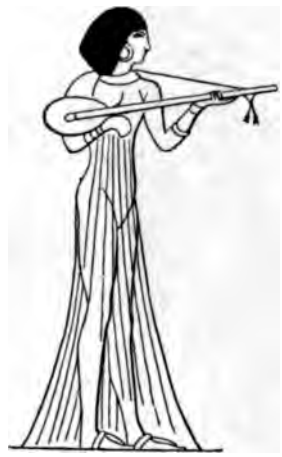

Fig. 769. — La guitare attachée au cou.

Fig. 770. — Guitariste dansant.

strument contre son corps. Mais habituellement la cithare était soutenue par un lien qui passait sous un bras et se fixait sur l'épaule du côté opposé (fig. 767, 769 et 770).

Nous voyons aussi, par les peintures égyptiennes, que les cordes de la cithare n'étaient pas toujours mises en vibration par les doigts des deux mains. Il y avait des citharistes qui se servaient alternativement d'un crochet, ou plectre, attaché à l'instrument par un cordon, et des doigts de l'autre main.

Un sarcophage, placé depuis deux siècles environ dans la cathédrale d'Agrigente, où il est employé pour les fonts baptismaux, présente, dans un de ses bas-reliefs latéraux, deux jeunes filles tenant un instrument dont la forme a vivement attiré l'attention des archéologues. Cet

instrument ne se trouve sur aucun autre monument connu de l'antiquité (fig. 771 et 772). « Sa forme, dit M. Fétis, est longue, étroite; une table d'harmonie s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité inférieure. La tête paraît renversée en arrière comme celle du luth; elle est percée de trous pour l'attache des cordes; ces cordes passent sur un sillet qui leur donne un point d'appui nécessaire à leur sonorité, ce qui était inconnu chez les Grecs dont les lyres et les cithares réson-

Fig. 771.

Fig. 772.

Musiciennes carthaginoises.

naient à la manière des harpes, et qui n'ont pas eu d'instrument à cordes pincées avec un manche et une touche. Les cordes sont au nombre de neuf dans les instruments du sarcophage d'Agrigente. Un renflement assez considérable se fait voir à la partie inférieure d'un des instruments et semble indiquer le corps d'un luth. » D'après la forme de cet instrument, M. Fétis n'admet pas qu'il puisse être grec, mais il le croit carthaginois, c'est-à-dire d'origine phénicienne. On sait que les Carthaginois ont occupé quelque temps Agrigente.

La lyre passe pour être originaire de Thrace, c'est du moins l'opinion des historiens de la musique. « Sa caisse sonore, dit M. Fétis,

était formée d'une carapace de tortue; sa table d'harmonie était faite d'une peau tendue et collée sur les bords, ou d'une planchette mince. Au-dessus de la caisse de l'instrument s'élevaient des deux côtés deux bras qui, par leur courbure, imitaient les cornes d'un bœuf, et dont les extrémités supérieures, appelées *kèrata,* étaient tournées en dehors. Une traverse, qui fut d'abord un simple roseau, assujettissait ses bras vers leur extrémité supérieure, à l'endroit où ils s'écartaient. Sur cette traverse s'enroulaient des lanières formant des anneaux auxquelles s'attachaient les cordes en nombre égal à celles-ci; ces cordes étaient tendues et accordées en faisant tourner les anneaux sur leur axe. Ces lyres primitives, dont se servaient les anciens poëtes, chanteurs de la Thrace et de la Thessalie, étaient montées de quatre cordes qui se pinçaient à vide avec un crochet d'os, d'ivoire ou de bois appelé plectron (fig. 773). »

Fig. 773. — Lyre en corne. (Testudo.)

L'hymne homérique raconte ainsi comment Mercure, qui venait de naître, inventa et façonna la première lyre : « Dès qu'il fut sorti du sein maternel, il ne resta pas longtemps enveloppé de langes sacrés; mais, s'élançant, il franchit le seuil de l'antre obscur. Il rencontra une tortue et s'en empara. Elle était à l'entrée de la grotte, se traînant à pas lents et paissant les fleurs de la prairie. A cette vue, le fils de Jupiter sourit de joie, l'enlève de ses deux mains et retourne à sa demeure portant cet aimable joujou. Il vide l'écaille avec le ciseau d'un acier étincelant, et il arrache ainsi la vie à la tortue des montagnes. Il coupe ensuite des roseaux en une juste mesure et leur fait traverser le dos de la tortue à l'écaille de pierre; tout autour, il tend avec habileté une peau de bœuf; il y adapte un manche sur lequel, des deux côtés, il enfonce des chevilles, puis il y joint sept cordes harmonieuses de boyaux de brebis. Cet ouvrage achevé, il soulève cet instrument délicieux, il le frappe en cadence avec l'archet, et sa main lui fait rendre

un son retentissant. Alors le dieu chante en improvisant des vers harmonieux. »

Il paraît que du temps de Pausanias, les lyres se faisaient encore avec des écailles de tortue, car cet écrivain nous dit en parlant d'un

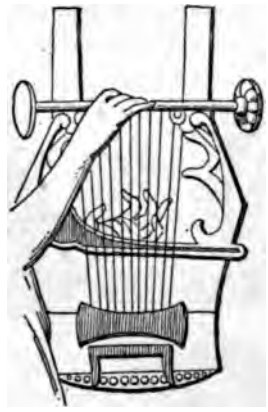

Fig. 774. — Lyre.

Fig. 775. — Cithare étrusque.

bois d'Arcadie : « Ce bois, comme toutes les autres forêts d'Arcadie, nourrit des sangliers, des ours et des tortues monstrueuses, dont on peut faire des lyres aussi belles que celles qui se font des tortues des Indes. »

Fig. 776. — Cithare.

La cithare grecque n'était pas, comme la lyre, arrondie à sa base. La lyre a toujours pour origine l'écaille de tortue, tandis que la cithare, d'après la description de M. Fétis, était une caisse sonore, rectiligne à la base, et beaucoup plus variée que la lyre sous le rapport du nombre des cordes. « L'inclinaison du cylindre supérieur qui va de l'une à l'autre branche de la cithare avait pour objet de produire la tension des cordes au degré nécessaire pour l'intonation de chacune. Cette tension s'opérait en attachant les cordes à la partie la plus basse du plan incliné ; puis en les faisant glisser sur le cylindre vers la partie la plus élevée, jusqu'à ce qu'elles eussent atteint leurs inclinaisons respectives. »

Malgré les différences qu'il peut y avoir entre la lyre et la cithare, il

est bien certain que ces deux instruments appartiennent à la même famille et que les écrivains les ont très-souvent confondus (fig. 774 à 776).

Plutarque parle d'un changement survenu dans la forme de la cithare. Cette modification, qui avait pour but d'augmenter la sonorité de l'instrument, eut pour inconvénient de le rendre plus lourd, et il fallut le suspendre à l'épaule par un large lien, comme on peut le voir dans la belle figure de l'Apollon citharède, ou musagète, où un anneau retient la cithare. Dès lors les deux mains étant libres firent résonner les cordes en les pinçant alternativement avec les doigts, et l'ancien plectre fut abandonné.

Fig. 777. — Lyre d'Apollon.

La figure 777 montre la cithare d'Apollon citharède; le dieu touche les cordes avec les deux mains, et on voit très-distinctement l'anneau et le lien qui retiennent l'instrument de musique. Dans la figure 778, au contraire, le musicien se sert du plectrum, dont la forme et très-visible ici, et il maintient avec sa main gauche l'instrument dont la base est appuyée sur un objet quelconque.

Fig. 778. — Lyre.

Les figures 779 et 780 nous montrent encore une autre disposition de cet instrument, dont la forme, comme on le voit, était extrêmement variée.

On trouve encore une autre espèce de lyre, ou cithare, d'une forme beaucoup plus allongée, à laquelle on donne le nom de barbitos. Elle est formée de neuf cordes qui étaient pincées alternativement par les deux mains. On voit un modèle de cet instrument sur une peinture d'Herculanum qui représente la muse Érato.

Nous n'avons examiné jusqu'ici que des instruments de forme très-allongée. Le musée de Berlin possède une cithare dont le développe-

ment, contrairement à l'habitude, est tout en largeur (fig. 781 et 782) ; une autre du musée de Leyde présente le même caractère.

Fig. 779.

Fig. 780.

Lyres.

En somme, les instruments à cordes de l'antiquité, tout en pouvant être ramenés assez généralement à un nombre de types primitifs fort

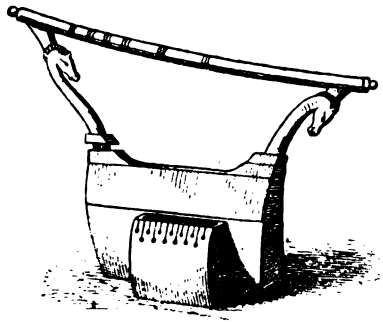

Fig. 781. — Cithare de Berlin.

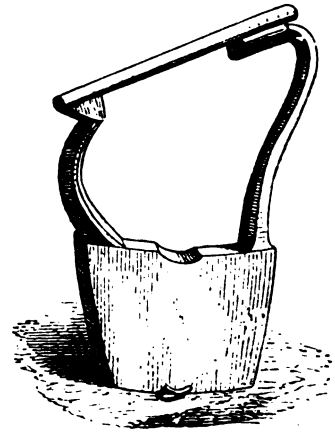

Fig. 782. — Cithare de Leyde.

restreint, présentent une très-grande variété de formes. Mercure peut en avoir été l'inventeur, mais ils ont été tellement perfectionnés dans

la suite, que le dieu lui-même aurait eu bien du mal, à un moment donné, s'il avait voulu savoir où s'arrêtaient ses droits.

Les instruments a vent. — La flûte égyptienne, qui apparaît si fréquemment sur les monuments figurés, était ordinairement faite en roseau. La flûte double, qu'on voit souvent accompagner les chanteurs, était plus en usage que la flûte simple. Mais, en Égypte, les joueurs de flûte double ne se couvraient pas la bouche avec la bande de cuir à deux

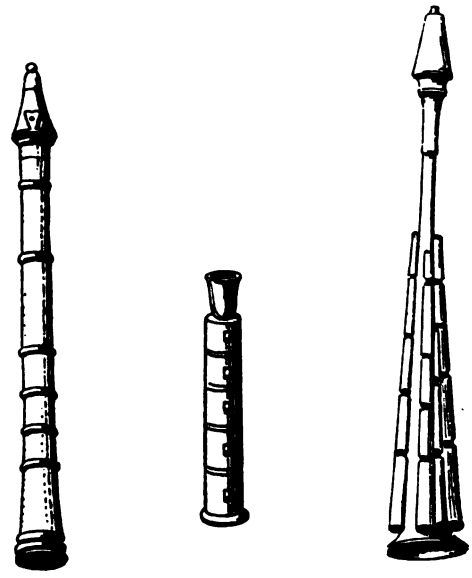

Fig. 783. Fig. 784. Fig. 785.
Flûtes simples.

ouvertures, qui était en usage chez les Grecs et les Romains. En général c'étaient les femmes plutôt que les hommes qui jouaient de cet instrument.

La flûte simple était parfois d'une extrême longueur, et, comme les trous étaient assez loin de l'embouchure, la pratique devait en être assez incommode. On voit aussi une espèce de flûte courbe, composée d'un tube de roseau adapté à une corne de veau, mais comme elle n'apparaît pas sur les monuments très-anciens, il est vraisemblable que l'usage ne s'en est introduit que dans la période grecque ou romaine.

L'étui à flûte que possède le Louvre (Musée égyptien, salle civile, armoire H) est un objet de la plus grande rareté ; il est garni de deux

flûtes en roseau : la peinture qui le décore montre la musicienne jouant des deux flûtes à la fois.

Les Grecs attribuaient à Minerve l'invention de la flûte. La déesse, s'étant ensuite aperçue que lorsqu'elle voulait souffler dans sa flûte ses joues grossissaient au point de la rendre laide, jeta à terre le perfide instrument, qui fut aussitôt ramassé par le satyre Marsyas. Celui-ci, moins jaloux de sa beauté, devint tellement habile dans l'art de jouer de la flûte, que non-seulement il charmait les nymphes par ses accents mélodieux, mais encore il arriva, dit-on, à dominer les éléments. C'est ainsi qu'une armée ennemie ayant envahi la Phrygie, il empêcha l'invasion de son pays en faisant déborder un fleuve au son de sa flûte.

La fable rapporte aussi que Marsyas osa défier Apollon dans une lutte musicale, et il fut convenu que le vaincu serait à la merci du vainqueur. Apollon chanta en même temps qu'il joua de la lyre, et les Muses, choisies comme arbitres du différend, lui décernèrent la victoire. Le pauvre Marsyas fut suspendu à un pin et impitoyablement écorché. Cette fable montre l'antagonisme qui existait sous le rapport musical entre les joueurs de lyre et les joueurs de flûte, antagonisme qui a dû prendre à l'origine un caractère presque national, puisque les joueurs de lyre appartenaient assez généralement à la Grèce propre, tandis que les joueurs de flûte étaient presque tous originaires de l'Asie Mineure. Malgré la victoire de la lyre, la flûte a toujours été en vogue dans toutes les parties de la Grèce; elle était employée dans une multitude de circonstances, et les monuments où on la voit figurer sont pour ainsi dir innombrables.

La flûte des anciens était beaucoup plus bornée dans ses effets musicaux que la flûte moderne, mais elle était beaucoup plus variée dans sa forme. La flûte moderne produit le son d'après une manière spéciale d'y faire vibrer l'air en soufflant par un orifice; mais les anciens donnent indifféremment le nom de flûte à des instruments dont la contexture, et surtout dont l'embouchure, étaient absolument dissemblables. Ainsi, la trompette, la clarinette, le cor de chasse, qui n'ont pour nous aucune espèce de rapport, auraient été qualifiés de flûte par les auteurs anciens, qui entendent ce mot dans le sens d'instrument à vent, et ne spécifient le genre de tons que par le mode auquel appartient la musique. Aussi, l'espèce de flûte qu'on doit employer pour accompagner les acteurs sur la scène était indiquée en tête de la pièce.

Ce qui montre du reste combien les sons qu'on pouvait tirer des divers instruments qu'on range sous le nom de flûte étaient différents

en eux-mêmes, c'est la façon dont en parlent les auteurs anciens. Que penser par exemple de ces flûtistes qui, à Delphes, prétendaient imiter avec leur instrument les sifflements du serpent Python, ou de ceux qui soufflaient tellement fort, qu'à voir la teinte colorée de leur visage et le gonflement démesuré de leurs joues, on tremblait qu'ils ne se rompissent quelque vaisseau dans la poitrine? N'est-il pas évident que s'ils avaient eu en main un instrument un peu plus perfectionné, ils n'auraient pas compris de cette façon la manière de l'employer? Et d'un autre côté, quand on voit Aristote comparer le son de la flûte à la voix humaine, il est certain qu'il doit faire allusion à un instrument dont le mécanisme était arrivé déjà à une grande perfection.

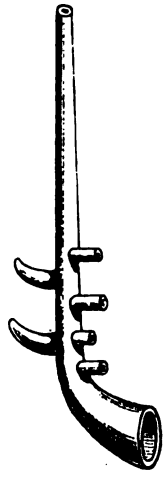

Fig. 786.

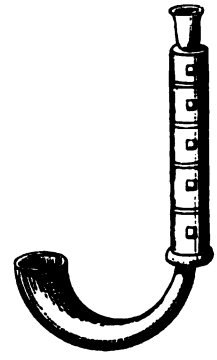

Fig. 787.

Flûtes recourbées.

Historiquement, on ne connaît pas l'origine de la flûte qu'on trouve chez tous les peuples de l'antiquité et depuis les temps les plus reculés de l'histoire. Le mot de flûte, nous l'avons dit, s'applique à différents instruments, parmi lesquels il faut distinguer la flûte simple et la flûte double. La flûte simple est de grandeur très-inégale; chez les Égyptiens elle est démesurément longue, comme nous l'avons montré sur la figure 57, où l'on voit un joueur de flûte simple qui accompagne un chanteur. Chez les Grecs et les Romains elle est quelquefois très-courte (fig. 784), mais le plus souvent elle est de dimension moyenne (fig. 783 et 785). Les flûtes les plus anciennes étaient faites en

roseau, mais on en fit plus tard en buis, en corne, en ivoire ou en os.

Nous avons vu la flûte droite; on fit également des flûtes recourbées. Primitivement cet instrument se composait d'un tube de roseau adapté à une corne d'animal (fig. 786 et 787). Plus tard, on en fit d'un mécanisme plus savant. La flûte courbe a été très employée en Phrygie et dans toute l'Asie Mineure, et elle a passé de là aux Grecs et aux Romains qui d'ailleurs ne l'ont employée qu'assez rarement.

La véritable flûte antique, celle qu'on voit le plus souvent repré-

Fig. 788.
Flûte double.

Fig. 789.
Eunuque assyrien jouant de la double flûte.

sentée sur les monuments, c'est la flûte double (fig. 788). Cet instrument n'appartient à aucune nation en particulier, mais on le trouve chez tous les peuples de l'antiquité. Nous l'avons montré déjà chez les Égyptiens (fig. 58); la voici maintenant en Assyrie (fig. 789). C'est un eunuque qui en joue.

Les joueurs de flûte se mettaient autour de la tête et devant le visage une espèce de bandage formé d'une courroie de cuir percée d'une ouverture pour la bouche. Ce bandage servait à presser les lèvres et les joues; les auteurs comiques font souvent allusion à ce bandage. Les an-

ciens croyaient qu'il rendait le son plus ferme et plus égal. Néanmoins cet appareil n'était pas indispensable, et on voit une foule de monuments sur lesquels les joueurs de flûte sont représentés sans avoir cet accessoire disgracieux. La figure 790 montre une joueuse de flûte dans l'attitude ordinaire de celles qu'on faisait venir pour charmer les convives dans un festin.

Il y avait deux espèces de flûtes doubles; dans la première les deux flûtes étaient dans le même ton, c'est-à-dire toutes les deux basses, ou

Fig. 790. — Joueuse de flûte.

bien toutes les deux hautes; c'était la plus commune. Mais il y en avait aussi qui avaient un ton différent, l'une étant basse et l'autre haute, quoique servant ensemble au même musicien. On voit même un certain nombre de monuments sur lesquels le musicien se sert à la fois de deux flûtes de grandeur très-inégale et qui devaient nécessairement produire dés sons différents. Il est en somme très-difficile de se rendre compte des sons qu'on obtenait avec ces instruments qui ravissaient les anciens, mais qui n'auraient peut-être pas le même charme pour nous.

On donne le nom de syrinx, ou flûte de Pan, à un instrument champêtre formé de tiges creuses de roseau, de longueur inégale, disposées l'une à côté de l'autre, comme on le voit dans la figure

791, qui représente un enfant jouant de la syrinx. Cet instrument, qui est encore employé aujourd'hui parmi les musiciens ambulants, est peut-être un des plus anciens que l'homme ait inventé ; il avait pour les peuples pasteurs l'avantage de ne pas demander un bien long ap-

Fig. 791.

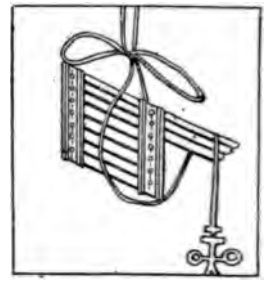

Fig. 792.

Flûtes de Pan.

prentissage. Les Grecs en attribuaient l'invention à Pan, divinité pastorale des Arcadiens (fig. 792, 793 et 794).

La trompette était surtout employée à la guerre, où les sons éclatants qu'elle produit excitaient le courage des soldats dans la mêlée.

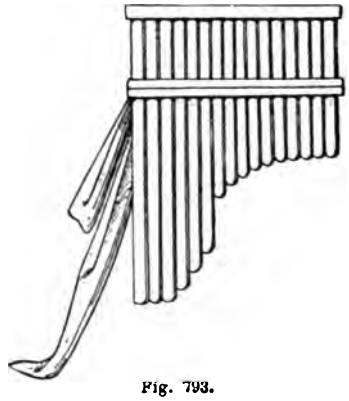

Fig. 793.

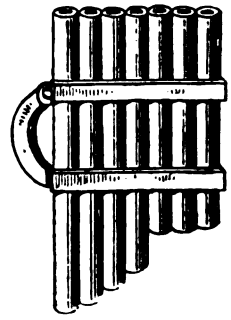

Fig. 794.

Flûtes de Pan.

On s'en servait aussi pour appeler les soldats dans les camps, pour les rallier en cas de détresse, ou pour leur faire exécuter certaines manœuvres. Les trompettes antiques étaient en bronze ; il y en avait de deux espèces : la trompette droite et la trompette courbe. La trompette droite se trouve chez tous les peuples de l'antiquité. On la voit chez

les Égyptiens, chez les Assyriens, chez les Grecs et chez les Romains. Elle est formée d'un tube droit avec une embouchure en forme de cloche ou d'entonnoir. La trompette a son origine dans la corne d'un animal dans laquelle on soufflait. Les Romains avaient des trompettes

Fig. 795.

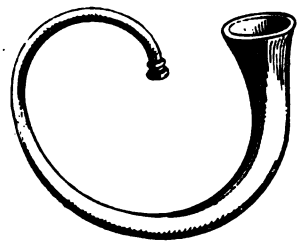

Fig. 796.

Fig. 797.

Trompettes.

recourbées en bronze qui rendaient un son strident très-utile pour la vie des camps. Ces trompettes apparaissent souvent sur les monuments (fig. 795, 796 et 797).

Les instruments de percussion. — La cymbale est un instrument de musique composé de deux demi-globes creux en métal, que l'on frappe l'un contre l'autre avec les deux mains. La figure 798 montre deux cymbales du genre de celles qu'on employait dans le culte de Bacchus ou de Cybèle. Ces cymbales sont pourvues extérieurement d'un anneau fixé sur la cymbale, ou bien elles sont percées d'un petit

rendaient un son strident quand on les agitait (fig. 806 et 807). Le manche du sistre porte souvent une tête d'Isis ou Athor, et il est quelquefois incrusté d'or ou d'argent. Les prêtresses l'agitaient en signe de

Fig. 805. — Sonnettes.

joie dans les processions. On trouve des simulacres de sistres en terre émaillée, qu'on déposait dans les tombeaux après les avoir brisés, en signe de deuil.

Le sistre était presque toujours en bronze ; un alliage particu-

bable que cet instrument servait seulement comme accompagnement, car il est incapable de rendre par lui-même des sons bien variés (fig. 800). On le voit quelquefois sur les monuments, principalement sur ceux qui représentent les cérémonies du culte de Cybèle ou de Bacchus, et il s'y trouve généralement en compagnie des cymbales et du tympanon.

Les sonnettes dont se servaient les anciens avaient les mêmes formes que les nôtres; elles consistaient en une cloche métallique pourvue à l'intérieur d'un battant qui la fait résonner quand on l'agite. On s'en servait pour une foule d'usages divers et dans tous les pays de l'antiquité. M. Layard a retrouvé, dans une chambre du palais de Nimroud, environ quatre-vingts sonnettes en bronze avec un battant de fer. La plus grande avait neuf centimètres de hauteur sur six de diamètre. Les figures 801 et 802 reproduisent deux de ces sonnettes.

Fig. 803.

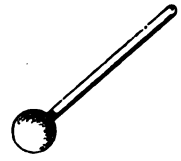

Fig. 804.

Instrument de musique.

On se servait aussi dans quelques contrées d'une sorte de cloche suspendue (fig. 803) sur laquelle on frappait avec une boule de métal fixée à un manche (fig. 804).

Les Grecs et les Romains employaient les sonnettes pour avertir les domestiques, et ils en accrochaient au cou des bestiaux qu'on menait au pâturage. On s'en servait aussi dans les établissements de bains pour prévenir le public que l'eau était suffisamment chauffée. Enfin, dans les sacrifices et dans les processions, on avait des ustensiles pourvus de sonnettes dont le tintement prenait alors un caractère religieux. Il est probable que l'instrument de musique représenté figure 805 appartenait à cette dernière catégorie; c'est du moins ce qu'on peut supposer d'après les têtes de divinités qui le décorent.

Le sistre est un instrument de musique dont on se servait pour les cérémonies en l'honneur d'Isis. Sa partie supérieure est traversée par des tiges en métal auxquelles étaient suspendus des anneaux mobiles qui

nées par des crochets, d'autres contiennent des anneaux de diverses dimensions, qui résonnaient quand on agitait l'instrument.

Plutarque, dans son traité d'Isis et Osiris, nous donne la raison

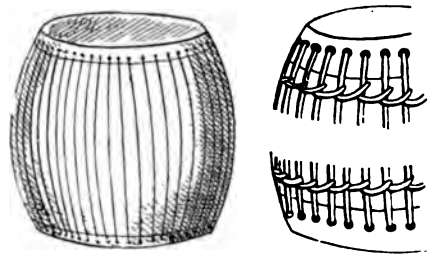

Fig. 808. — Tambours.

mythologique pour laquelle le sistre était spécialement consacré à Isis. « Le sistre indique que tous les êtres doivent être agités sans que rien

Fig. 809. — Musiciens assyriens.
(D'après un bas-relief de Koyoundjik.)

fasse cesser leur mouvement, et qu'il faut en quelque sorte les secouer, les réveiller de leur état de marasme et de torpeur. On prétend, en effet, qu'au bruit des sistres, Typhon est détourné et mis en fuite. On donne à entendre par là que le principe de corruption entrave et arrête

le cours de la nature, au lieu que la cause génératrice, par le moyen du mouvement, la dégage et lui rend toute sa force. »

Le tambour est indiqué dans les monuments égyptiens comme un instrument militaire (fig. 808). Il paraît que les Parthes et quelques

Fig. 810. — Tambourin rectangulaire des femmes.

populations asiatiques l'employaient également, mais on ne voit pas que les Grecs et les Romains s'en soient jamais servis dans leurs armées.

Fig. 811.

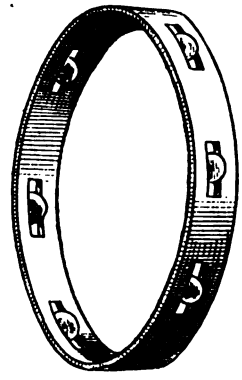

Fig. 812.

Instruments de musique.

Le tambour égyptien est un cylindre creux, en bois ou en métal, pourvu d'une peau tendue aux deux bouts. On le frappait des deux côtés à la fois avec une baguette ; il aurait donc été impossible de le porter comme dans les armées modernes, où on ne frappe que d'un seul côté. Il était suspendu par une courroie au cou de celui qui en frappait, de telle fa-

çon que la peau sur laquelle portait la baguette se trouve dans une position verticale. En un mot, le cylindre était tourné de droite à gauche, au lieu d'être tourné de haut en bas, et les deux baguettes frappaient à la même hauteur de chaque côté de l'instrument.

Fig. 813. — Femme dansant.

Le tympanon est un cerceau de bois ou de métal couvert par une peau tendue comme la toile d'un tamis. Un instrument de ce genre se trouve aux mains d'un des personnages représentés sur un bas-relief assyrien que reproduit la figure 809. Le tympanon se frappait avec la main et non avec une baguette comme le tambour.

Fig. 814. — Tympanon.

Dans l'histoire de Jacob, le tambourin est mentionné comme accompagnant le chant et les instruments à corde. « Pourquoi t'es-tu enfui en cachette et t'es-tu dérobé de moi sans m'en donner avis ; je t'eusse conduit avec des chansons, au son de la harpe et du tambourin. » Nous retrouvons le tambourin dans l'*Exode :* « Et Marie, sœur d'Aaron, prit un tambourin, et toutes les femmes sortirent après elle avec des tambourins et des flûtes. »

Dans les monuments égyptiens on voit quelquefois une espèce de tambourin qui, au lieu d'être rond comme celui-ci, est d'une forme carrée ou

plutôt rectangulaire; mais les bords sont légèrement courbés en dedans, de manière à former un angle aigu aux quatre angles. Cet instrument, qui est toujours tenu par des femmes, est assez fréquent en Égypte, mais on ne le voit pas sur les monuments grecs et romains. Sa forme particulière est très-visible sur la figure 810.

Le véritable tympanon phrygien, celui qu'on portait aux fêtes de Cybèle, est toujours rond et garni de grelots (fig. 811 et 812). On le voit fréquemment aux mains des danseuses (fig. 813).

Le tympanon, ou tambourin, est un instrument de musique assez semblable à notre tambour de basque. On s'en servait en frappant avec la main sur la peau et quelquefois en faisant courir l'index autour du bord (fig. 814).

Les anciens se servaient aussi de colliers de métal que l'on agitait et qui devaient produire un bruit analogue à celui du sistre (fig. 815).

Fig. 815. — Instrument de musique.

TABLE DES MATIÈRES

LA FAMILLE DANS L'ANTIQUITÉ

CONSTITUTION DE LA FAMILLE

I. — LA FAMILLE ÉGYPTIENNE.

Fig. 1 à 4.

	Pages.
Le Mariage en Égypte	3
L'Amour filial	4
La Condition des femmes	4
Les Enfants	4

II. — USAGES ÉGYPTIENS.

Fig. 5 à 73.

Les Repas égyptiens	6
Les Morts à table	7
Les Prières	8
Les Ablutions	8
Les Ustensiles de table	10
Les Relations sociales	16
La Musique et la Danse	17
Jeux des Égyptiens	20
La Promenade	24

III. — LES MORTS EN ÉGYPTE.

Fig. 74 à 113.

Pages.
Les Cérémonies funèbres. 26
Le Culte des morts. 28
L'Embaumement. 30
Le Cartonnage des momies. 33
Convoi d'un scribe royal. 36
Les Convois sur le Nil. 45
La Police des tombeaux 47

IV. LA FAMILLE EN ASIE.

Fig. 114 à 120.

La Polygamie orientale. 49
La Famille chez les Hébreux 50
Les Repas des Hébreux. 51
Mariages babyloniens. 53
Les Repas assyriens. 55
Usages de la Perse. 57
Usages lydiens. 60

V. LA FAMILLE EN GRÈCE.

Fig. 121 à 132.

La Paternité. 63
Le Foyer domestique. 64
Les Lois conjugales 65
Le Gynécée 67
Le Célibat 72
Les Étrangers. 74
Les Serviteurs 77

VI. LE MARIAGE GREC.

Fig. 133 à 138.

Les Préparatifs 78
Le Trajet. 80
La Maison de l'époux. 83
La Noce. 83

VII. — LES ENFANTS GRECS.

Fig. 139 à 147.

La Naissance 86
La Nourrice. 87
Le Vêtement des enfants. 91
L'Éducation. 92

VIII. — EMPLOI DES VASES GRECS.

Fig. 148 à 182.

	Pages.		Pages.
Dénomination des vases	95	Les Coupes	102
L'Amphore	96	Les Canthares	105
L'Hydrie	96	L'Obba	105
Le Cratère	98	Les Rhytons	106
L'Œnoché	99	Les Tasses	109
Le Cyathe	100		

IX. — REPAS DES GRECS.

Fig. 183 à 186.

Repas homériques	110	Menu d'un repas	113
Le Partage des mets	110	Les Invitations	115
Repas des Spartiates	111	Le Savoir-vivre	117
Repas des Athéniens	112	Les Lits de table	121

X. — COUTUMES DES GRECS.

Fig. 187 à 198.

Les Salutations	124	La Musique et la Danse	128
La Promenade	125	Les Jeux	132
Les Bons mots	126		

XI. — USAGES FUNÈBRES DES GRECS.

Fig. 199 à 206.

Les Derniers moments	137	La Marche funèbre	142
L'Ensevelissement	138	Le Bûcher funèbre	144
Les Lamentations	139	Le Repas funèbre	146
L'Exposition du corps	140	Funérailles spartiates	146
Les Présents au mort	141	Convoi d'Alexandre	147

XII. — LA FAMILLE ROMAINE.

Fig. 207 à 213.

	Pages.		Pages
La Femme romaine	149	Les Clients	153
Le Divorce	152	Les Esclaves	153
L'Enfant	152	Les Vieux garçons	157
L'Adoption	152	Les Courtisanes	158

XIII. — LE MARIAGE ROMAIN.

Fig. 214 à 219.

Le Mariage plébéien	159	Les Chants d'hymen	162
Le Mariage patricien	159	L'Arrivée du cortége	163
Les Fiançailles	160	Le Rapt	164
Les Adieux à la famille	161		

XIV. — LES ENFANTS ROMAINS.

Fig. 220 à 229.

Les Premiers soins	167	L'Éducation	171
La Sage-femme	168	Prise de la toge virile	173
L'Horoscope	170		

XV. — PLATS ET USTENSILES ROMAINS.

Fig. 230 à 252.

Les Plats	175	Coupes et Tasses	183
Grands vases de bronze	177	Les Bouteilles	185
Bouilloires	180	Les Cuillères	185

XVI. — REPAS DES ROMAINS.

Fig. 253 à 267.

Repas des Étrusques	187	Le Service des convives	192
Le Souper des Romains	188	Le Contenant et le Contenu	193

Pages.
Les Amis à table. 194
Les Civilités. 196
Les Parasites. 197
Les Comestibles 199
Les Festins 204

XVII. — FUNÉRAILLES ROMAINES.

Fig. 268 à 269.

La Conclamation. 209
Le Corps du défunt. 211
Le Cortége funèbre. 211
Les Dernières cérémonies. 212
Funérailles patriciennes. 214

XVIII. — LES BARBARES.

Fig. 270 à 283.

Les Gaulois 216
Les Germains. 218
Les Daces et les Sarmates. 221
Les Scythes 225

LE VÊTEMENT

I. — LE COSTUME EN ORIENT.

Fig. 284 à 321.

Le Costume égyptien 227
Le Costume hébreu. 230
Le Costume phénicien. 232
Le Costume assyrien 234
Le Costume des Mèdes et des Perses. 239
Le Costume phrygien. 245
Le Costume lydien 249

II. — LA DRAPERIE.

Fig. 322 à 343.

Les Vêtements sans coutures . . . 255
La Chlamyde. 257
Le Pallium. 261
Le Péplos 266
Le Voile. 270

III. — LES COSTUMES DE LA GRÈCE.

Fig. 344 à 365.

	Pages.		Pages.
Les Vêtements de dessous	271	Les Vêtements transparents	281
Le Chiton	271	Costumes divers	282
Les Robes à dessins	277		

IV. — LE COSTUME ROMAIN.

Fig. 366 à 377.

La Toge	288	Le Vêtement des femmes	294
La Tunique	292	Le Costume étrusque	299

V. — LA COIFFURE.

Fig. 378 à 424.

La Coiffure égyptienne	301	La Coiffure à Rome	313
La Coiffure en Grèce	304	Le Bonnet	319

VI. — LA CHAUSSURE.

Fig. 425 à 446.

Les Sandales	322	Les Souliers	328
Les Bottines	327		

VII. — LA PARURE.

Fig. 447 à 505.

Les Diadèmes	331	Les Bracelets	345
Les Colliers	333	Les Bagues	352
Les Pendants d'oreilles	340	Agrafes et Boucles	355

VIII. — LA TOILETTE.

Fig. 506 à 571.

	Pages.		Pages.
Les Miroirs	358	Les Épingles	371
Les Parfums	363	Les Peignes	379
Le Fard et la Pommade	366	Les Éventails	381

L'HABITATION

I. — L'HABITATION ÉGYPTIENNE.

Fig. 572 à 607.

La Maison sous les Pharaons	385	Les Jardins	403
Les Meubles	388	La Maison sous les Ptolémées	405

II. — L'HABITATION EN ASIE.

Fig. 608 à 616.

La Maison des Israélites	407	La Maison en Perse	415
La Maison en Assyrie	409	La Maison en Asie Mineure	418

III. — L'HABITATION EN GRÈCE.

Fig. 617 à 632.

La Maison	419	Les Meubles	423

IV. — L'HABITATION ROMAINE.

Fig. 633 à 646.

Pages.
Les Maisons 434
Les Meubles 436

V. — LES PARTIES DE L'HABITATION.

Fig. 647 à 677.

Le Vestibule 446
L'Atrium. 453
Le Péristyle 460
Les Chambres de service 461
La Disposition des pièces 463

VI. — LES MAISONS DE CAMPAGNE.

Fig. 678 à 687.

Les Jardins 475
Les Villas 481
Les Volières 490

VII. — CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Fig. 688 à 741.

Les Fourneaux. 494
Les Trépieds. 497
Les Brasiers 498
Les Lampes 500
Les Lanternes 513
Les Candélabres 515

VIII. — LES PAPIERS ET LES LIVRES.

Fig. 742 à 756.

Le Papier 524
L'Encre et les Plumes. 527
Les Livres. 530
Les Bibliothèques. 532
Les Tablettes 534

IX. — LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Fig. 757 à 815.

	Pages.		Pages.
Instruments à cordes.	535	Instruments de percussion.	553
Instruments à vent.	547		

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît. — [352]

D
80
M53
v.2
1881
LANE
HIST